



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

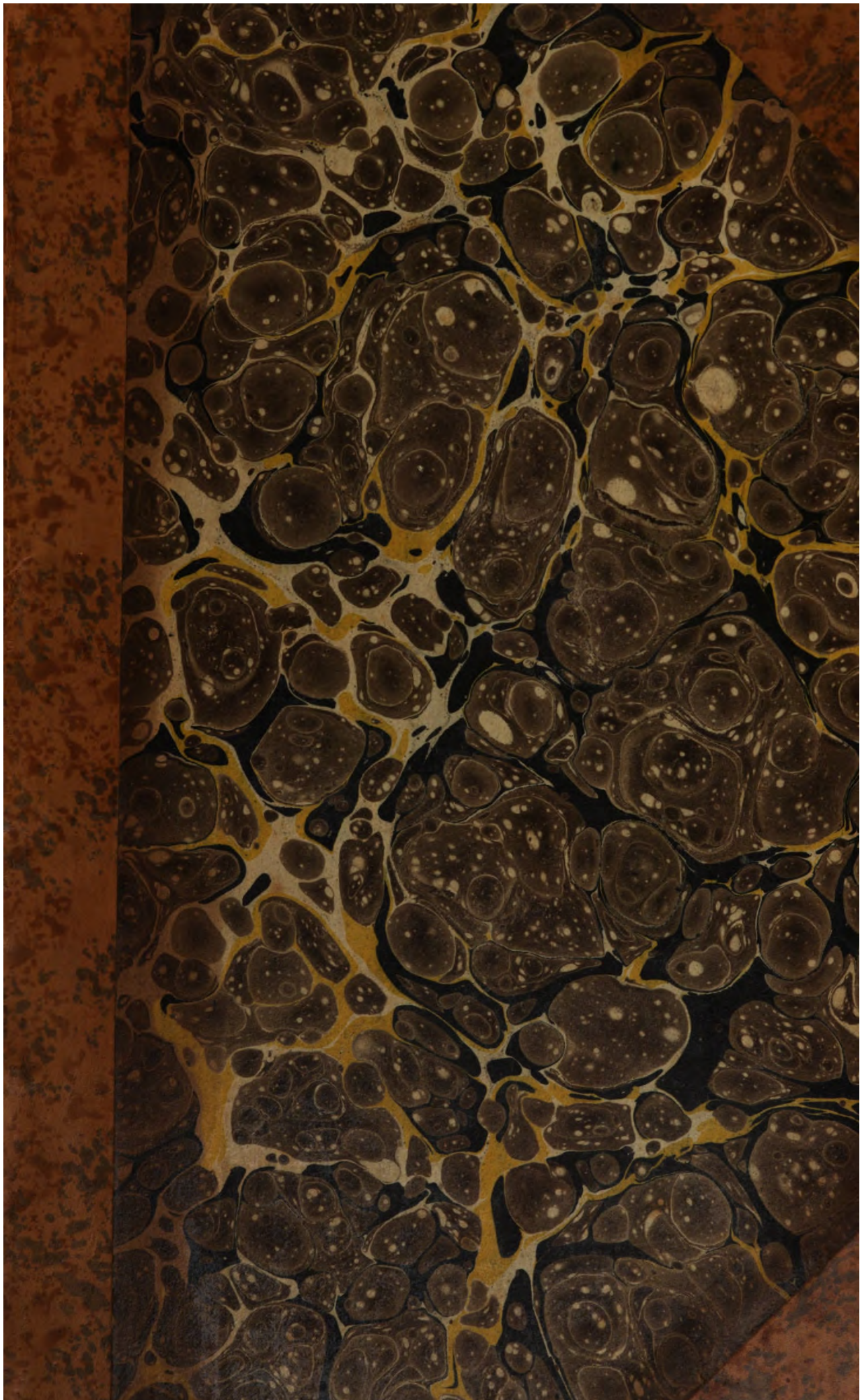
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



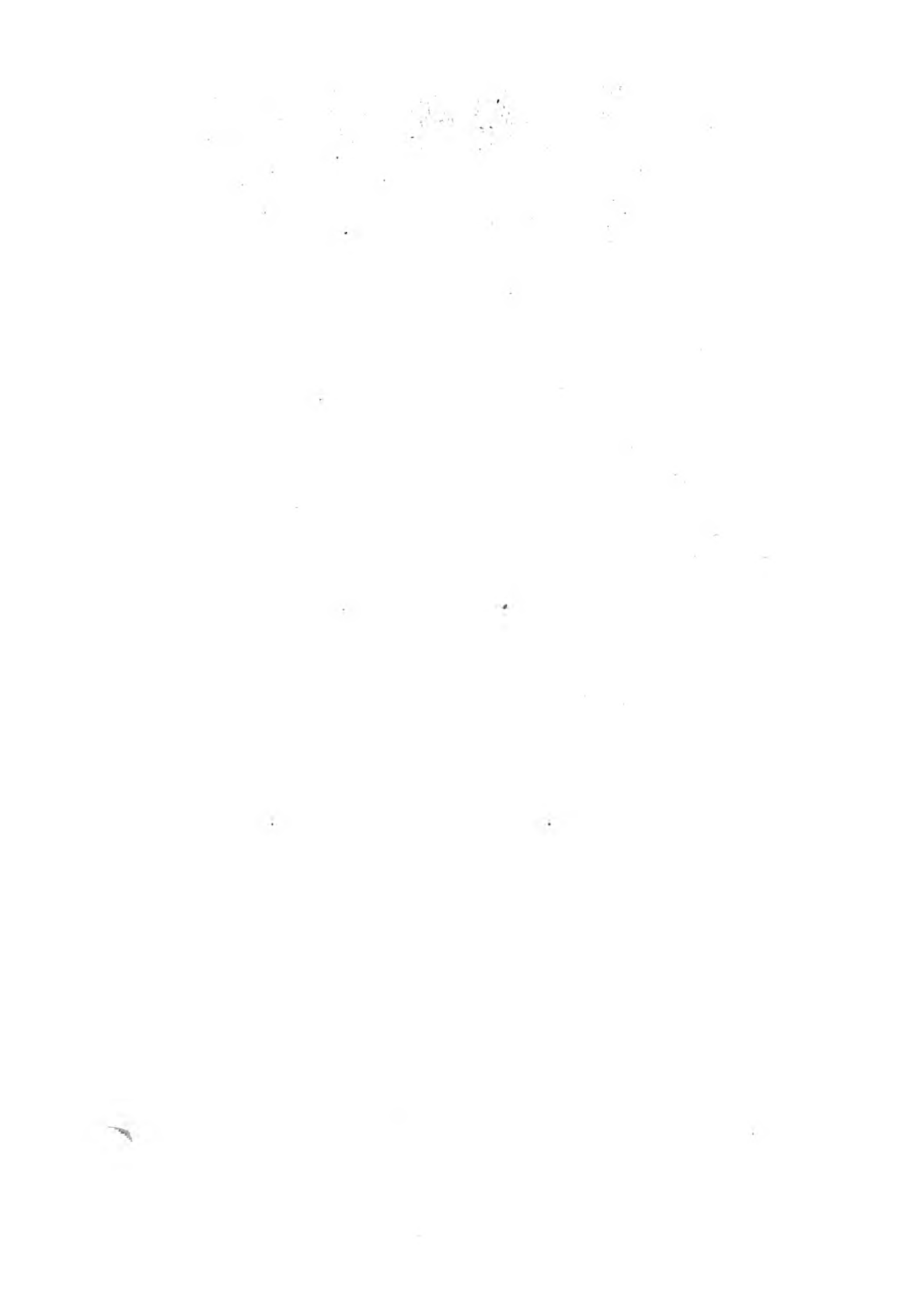
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



1229

Per. 3977e. 179
VII. 16





BULLETIN
DES SCIENCES HISTORIQUES,
ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

TOME XVI.

LISTE
DE MM. LES COLLABORATEURS
DE LA VII^e SECTION
DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES
ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteurs principaux : MM. CHAMPOLLION-FIGEAC et CHAMPOLLION JEUNE.

PHILOLOGIE comparative (*Vergleichende Sprachkunde*, ou *Linguistik* des Allemands), et **ETHNOLOGIE** (*Völkerkunde* des Allemands). — *Collab.* : MM. Agoub, Bianchi, de Chézy, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dugas-Montbel, Gail, Garcin de Tassy, de Golbéry, Granget de Lagrange, Hase, Edme Héreau, Amédée Jaubert, Langlois, Letronne, Al. Pillon, Reinaud, Abel Rémusat, de Roguier, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

MYTHOLOGIE. — *Collab.* : MM. Choppin d'Arnouville, Depping, Dugas-Montbel, de Golbéry, Le Noble, Métral.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE. — *Collab.* : MM. Bottin, Coquebert de Montbret, Dubois, Dumersan, de Golbéry, Le Noble, Letronne, Mionnet, Reinaud, Abel Rémusat, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy.

HISTOIRE. — *Collab.* : MM. Michel Berr, Bottin, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dugas-Montbel, Garcin de Tassy, Gence, de Golbéry, Hase, Edme Héreau, A. Jaubert, Langlois, Letronne, Métral, Albert Montémont, A. Pellat, Al. Pillon, Reinaud, Abel Rémusat, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

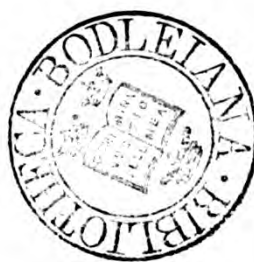
(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année (1823) est de 40 fr. pour 4 vol. in-8^o, ou 12 cahiers, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE AMB. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N^o 24.

BULLETIN
DES SCIENCES HISTORIQUES,
ANTIQUITÉS, PHILOGIE,
RÉDIGÉ PAR MM. CHAM POLLION.

VII^e SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,
PUBLIÉ
PAR LA SOCIÉTÉ
POUR LA
PROPAGATION DES CONNAISSANCES
SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,
ET SOUS LA DIRECTION
DE M. LE BARON DE FÉRUS SAC.

TOME SEIZIÈME.



A PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, n^o 3,

Et chez MM. FIRMIN DIDOT, rue Jacob, n^o 24.

Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. TREUTT EL ET WURTZ.

Leipzig, chez MM. BROCKHAUS.

1830.



BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

1. *VENDIDAD, ZEND-AVESTE PARS XX* adhuc superstes; è codd. mss. parisinis primum edidit, varietatem lectionis adjecit Justus OLSHAUSEN, *Holsatus*. Partie I^{re}. In-4^o lith. de 48 p.; prix, 7 fr. Hambourg, 1829.

Nous avons annoncé dans le temps la magnifique édition du Zend-Avesta que publie M. Burnouf et dont 5 livraisons formant 280 pages grand in-folio ont paru, et qui vont être suivies de la sixième. En voici une autre moins complète à la vérité, et qui diffère sous quelques rapports de la première. L'édition de M. Burnouf donne le texte fidèlement copié d'après un beau manuscrit, et contiendra les variantes de tout genre dans le commentaire; M. Olshausen s'est servi de ces variantes pour faire le texte, ce qui, pour un idiôme encore si peu connu, paraît assez hardi; quant à nous, nous donnons la préférence au système de M. Burnouf. M. Olshausen avertit que le texte qui comprendra 7 livraisons, sera suivi de matériaux de grammaire et de lexicologie destinés à faciliter l'intelligence du texte. M. Burnouf fera de même suivre son édition d'un commentaire étendu, et le public qui prend intérêt à des études philologiques peut se féliciter de ce que le seul reste de l'ancienne littérature persane a trouvé deux habiles éditeurs à la fois. M. Olshausen donne à entendre que M. Rask, déjà bien connu par des travaux philologiques, s'occupe de la rédaction d'une grammaire de la langue *Zend*. S.

2. *NOUVEAUX MANUSCRITS ORIENTAUX*, donnés à la Bibliothèque impériale de St-Pétersbourg.

La dernière campagne des Russes contre la Porte a accru les

richesses des établissemens scientifiques de St-Pétersbourg. Le feldmaréchal comte Paskewitsch a fait acheter à Erzerum 3/4 manuscrits et ouvrages imprimés qui, avec d'autres nouveaux manuscrits de la bibliothèque de Bajazet, ont été placés dans la bibliothèque impériale de St-Pétersbourg. (*Leipz. Lit. Zeitung*; mai 1830, p. 1019).

3. MANUSCRITS PRÉCIEUX EN PERSAN, donnés à l'empereur Nicolas I^{er} par le schah régnant en Perse. (*Leipzig. Lit. Zeitung*; juin 1830, p. 1115).

Ce présent, qui a été remis dans l'automne de l'année 1829 à l'empereur de Russie par le prince persan Chosrou-Mirza, mérite le nom de présent royal, alors même que l'on ne considérerait que la magnificence et le luxe des manuscrits; l'écriture est en grande partie le plus beau taaliq ou nestaaliq, et vient des calligraphes les plus célèbres. Les feuilles sont garnies d'or, et leurs couleurs très-variées; les textes sont encadrés dans de jolies bordures; les marges sont couvertes des ornemens les plus brillans, consistant en fleurs et en feuillages; les premières pages sont magnifiques. Les vignettes dans le texte se font souvent remarquer par une netteté au-dessus de tout éloge. Les tableaux sont fort jolis, et les reliures élégantes; quelques-unes sont couvertes d'étoffes richement brodées en or, de schals, de cachemirs, etc. Ajoutez à cela que tous ces manuscrits sont des productions d'auteurs persans célèbres et estimés, qu'un tiers ne se trouvait pas encore dans les collections de St-Pétersbourg, et que précisément ce tiers contient quelques ouvrages importans et intéressans. Voici la liste de ces manuscrits qui sont tous persans, à l'exception du n^o 17.

Auteurs en prose.

1. La chronique de Hafez Abru.

L'auteur, dont le véritable nom est Nur-eddin Lutf-Allah ben Abd-Allah, est mort en l'année 834 de l'hégire.

Sa chronique que l'on connaît aussi sous le titre de Subdet-et-Tewarich (c'est-à-dire la crème de toutes les chroniques), est une histoire universelle dans le sens que les Mahométans attachent à ce mot, et s'étend jusqu'à l'année 829=1426.

Mais il est à regretter que, des quatre parties de cet ouvrage intéressant et précieux dont l'auteur a puisé à des sources ex-

cellentes, les deux premières seulement se trouvent dans le grand in-f° dont nous parlons. La première renferme l'histoire des temps qui ont précédé l'établissement de l'islamisme. La seconde s'étend depuis Mahomet jusqu'à l'extinction du Califat des Abbassides en l'année 1258 après J.-C., sans cependant entrer dans l'histoire des dynasties mahométanes contemporaines de ce califat. Le manuscrit avait été primitivement destiné à la bibliothèque de Brisankor Behadur Kan, petit fils de Tamerlan, et peut-être était-ce le manuscrit original de l'auteur.

2. Le *Schiraz-Nameh*. Description topographique-historique de la ville de Shiraz, capitale de la province de Fars, autrefois florissante, mais qui, en 1824, fut terriblement ravagée par un tremblement de terre. L'auteur de cet ouvrage, Abu'l-Abbas Ahmed ben el Chair, est plus généralement connu sous le nom de Muyn Chirazy; c'est à tort que les savans européens l'ont appelé Scheich Serkub. Après une introduction qui contient aussi le récit de la fondation de Shiraz par le frère de Hedjadj, sous le califat d'Abdal Melik, l'auteur expose l'histoire de cette ville fameuse sous les princes de la dynastie de Buweïh, sous les Fassewechides, les Seldjoukides, les Salgariens, les Houlaguides, les Indschuers et le Mouzaffery Mubariz-eddin Mohammed, jusqu'à l'année 753 = 1352, où vraisemblablement l'ouvrage a été composé. A la fin, se trouvent quelques notices biographiques des Scherifs, Cheiks et jurisconsultes de Shiraz. Il suffit de parcourir superficiellement l'ouvrage pour se convaincre bientôt que Muyn Chirazy n'a pas su mettre à profit tous les matériaux qu'il avait à sa disposition, lorsqu'il a entrepris d'écrire l'histoire d'une ville aussi importante que Shiraz. Cependant, tout imparfait qu'il est, l'ouvrage sera toujours précieux pour ceux qui voudront étudier l'histoire de Shiraz. Il faut d'ailleurs remarquer que les exemplaires n'en sont pas très-multipliés.

3. Le *Zeser-nameh* ou l'histoire de Tamerlan par Scheref-eddin de Iezd, sans l'introduction qui forme d'ailleurs un ouvrage particulier, avec peinture.

4. Le *Schahinschah-nameh* contient en prose poétique entremêlée d'une foule de vers, l'histoire des exploits glorieux de Ismael-Schah, fondateur de la dynastie des Sefy, jusqu'à l'année

918 de l'hégyre. L'auteur ne s'est point nommé, et Hadji-Chalfa ne cite point cet ouvrage, qui du reste ne paraît pas être terminé dans le manuscrit. Ce manuscrit est orné de peintures.

5. Akhlak-Mohsseny. La morale de Mohsseny, ouvrage du célèbre Hossein Kaschify, nommé communément le *Waiz* de Herat. Cet ouvrage est très-estimé en Orient, et l'on en trouve un grand nombre d'exemplaires dans les bibliothèques européennes.

Poètes.

6. Schah-nameh de Firdoussi, avec un grand nombre de belles peintures.

7. Diwan d'Enwery, un des poètes persans les plus érudits, ou recueil de poésies, qui présente un intérêt historique très-varié, comme renfermant des panégyriques en vers adressés à des princes régnans et à des hommes distingués, contemporains du poète qui écrivait dans la 1^{re} moitié du douzième siècle.

8. Hakim Senai Adika, par un des ouvrages principaux de la littérature mystique des Persans. L'auteur, dont le véritable nom est Medjd-ed-din ben adem, le composa pour Behram Schah un des derniers sultans gaznevides. Manuscrit orné de peintures.

9. Les ouvrages de Saady. Manuscrit orné d'un grand nombre de peintures par Mohammed Kaouam.

10. Le poème moral Bostan (le jardin des fruits), par le même. Le manuscrit qui a appartenu primitivement au grand mogol Aurengzeb, est écrit en Nastaalik superbe, par le calligraphe Baba Schah ben sultan Aly d'Ispahan, en l'année 986 de l'h.

11. Le Chamsé (Pentas) de l'émir Chosrou de Dchli, ainsi appelé parce qu'il se compose de 5 poèmes.

12. Duwelrani Khizirchani, par le même poète; c'est l'histoire en 4000 vers environ, des amours de Khizir-Chan maître et souverain du Turkestan, et de la belle Duwelran, avec quelques tableaux. Le poème est écrit par Raba-Schah.

13. Diwan de Hafiz. Manuscrit de Hedayet allah de Schiraz(1).

14. Gharayb-ed-duinya, ou les merveilles du monde, poème mystique d'Asery-Tusy (très-rare).

15. Ouvrages en prose et en vers de Djami.

16. Le poème Tobset-el-ahrar (présent pour des hommes nés

(1) Un superbe exemplaire de Hafiz, orné de peintures, et écrit de la main du même Hedayet-Allah, appartient à M. Reinaud, de Paris.

libres), par le même, à part. Ce manuscrit, orné d'une foule de vignettes, date de l'année de l'hégire 886, où Djami termina ce poème, suivant l'opinion de Hadji Chalfa.

17. Le diwan Neway, dans le dialecte turc oriental ou Djagateen. Neway est le nom que prenait dans ses poésies turques Mir Aly Schir, ce visir du Temuride Abul-ghasi Hussein Behadur Chan qui s'est rendu célèbre comme homme d'état et comme protecteur des sciences. Ce manuscrit, très-intéressant sous le rapport philologique, n'est pas moins remarquable par sa date. Il a été écrit par le célèbre calligraphe sultan Aly de Meschhed en l'année 870 de l'hégire, et par conséquent avant la mort d'Aly Schir qui décéda en 906 = 1501.

18. Le Diwan du monde, ou le recueil des poésies de celui devant qui le monde s'incline pour l'adorer, c'est-à-dire du roi actuellement régnant en Perse, Feth Aly Schah. L'auteur y paraît avec succès dans divers genres de poésies: Dans les *Gazeles* son nom de poète est Khakan. M. Chorko, orientaliste distingué se propose de faire connaître dans un journal de St-Pétersbourg quelques-unes des poésies de ce prince (1).

On fera remarquer en terminant, que, dans la plupart de ces manuscrits on lit sur la première feuille la note suivante :

Ce livre est arrivé dans l'année 1232=1817 dans la bibliothèque bénie du Schahinschah qui est l'ombre de Dieu sur la terre, et pour le salut duquel ma vie et celle de toutes les créatures serait offerte comme rançon, s'il se trouvait jamais compromis. Immédiatement au dessous, on voit un cachet avec le nom Abd-ul Wahhab, un des ministres du Schah à cette époque, qui était probablement aussi chargé de la surveillance de la bibliothèque.

C. R.

4. OUVRAGES ET MANUSCRITS ARMÉNIENS ET CHINOIS DONNÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE BERLIN.

Le n° 2 de la feuille d'annonces du mois de février des *Annales pour la Critique Scientifique*, contient un catalogue des ouvrages et manuscrits arméniens et chinois que le baron Al. de Humboldt a rapportés de son voyage en Russie,

(1) Les Poésies du roi de Perse, ainsi que presque tous les ouvrages indiqués dans ce catalogue, se trouvent dans la Bibliothèque royale de Paris,

et dont il a fait présent à la bibliothèque royale de Berlin. Parmi les livres chinois se trouvent : 1^o Histoire des trois empires. C'est l'histoire célèbre de la guerre civile qui eut lieu pendant la séparation des trois empires de la Chine, dans les années 212 à 217 après la naissance de J.-C. Tous les littérateurs chinois s'accordent à donner les plus grandes louanges au style dans lequel cet ouvrage est écrit ; aussi occupe-t-il, sous ce rapport, le premier rang parmi les écrits classiques de cette nation. Il est intitulé, dans cette édition : *Ti i tsaï tse schuch*, ce qui veut dire : Premier ouvrage des grands esprits ou classiques. M. de Humboldt a reçu ce cadeau de Tzingfu, commandant de la garde impériale de Haini Mailahon. Son nom est écrit en chinois et en mandschou en dedans de la couverture. 2^o Planches de l'agriculture et de l'éducation des vers-à-soie. Cet ouvrage renferme des figures explicatives de tous les procédés employés dans l'agriculture et la culture de la soie. Ainsi, par exemple, les planches 11 et 12 indiquent la manière d'extirper les mauvaises herbes, la planche 14 indique les méthodes d'irrigation, la planche 15 la récolte des fruits, etc., etc. Les préceptes accompagnent toujours chaque planche. Cet ouvrage a été imprimé l'an 35 de la période Kang-hi, ou l'an 1696 de notre ère. 3^o Planches des éclipses de soleil. Ce sont des calculs, écrits en mandschou et chinois, des diverses éclipses de soleil, avec des planches explicatives. Cet ouvrage a été imprimé sous le règne du prédécesseur de l'empereur actuel, le 23 février 1819 de notre ère. 4^o Précis des choses les plus remarquables sur l'esprit dans le ciel (christianisme). Ce catéchisme comprend 5 divisions ou ères. Il a été composé, comme il est dit à la fin du 1^{er} vol., par le père ou prêtre de l'esprit du ciel Hiho (Hyacinthe) d'après l'ordre de l'empereur. 5^o Contenu de tous les événemens. C'est le titre de la Gazette officielle de Pékin. M. de Humboldt en a rapporté 6 numéros, ceux des 25 et 26 février et 2, 5, 6 et 11 avril 1823. (*Das Inland*, avril, 1830, n^o 94 et 95.)

5. EPISTOLA PASTORALIS S. NARSETIS CLAJENSIS quam et armenice et latine primum donatam publici juris facit J. COPPELLETTI presbyter venetus. 8. Venetiæ, 1830; Typis PP. Mechitaristarum in insula S.-Lazari,

6. GRIECHISCHE GRAMMATIK, etc.—Grammaire grecque à l'usage des écoles; par L. S. FELDBAUSCH. Avec un appendice renfermant des exercices faciles pour faire des versions du grec en allemand. 2^e édition revue et corrigée; prix, 1 thlr. Heidelberg, 1826; Winter. (*Leipzig. Liter. Zeitung*, juin 1830, p. 1041 et 1049.)

Dans sa préface l'auteur de cette grammaire se prononce tant contre ceux qui prétendent étudier sans le secours des règles même les langues anciennes, que contre les grammaires qui ne sont qu'un extrait littéral d'ouvrages plus étendus sur la langue grecque, et qui, dans la partie de la syntaxe et de l'étymologie, sont surchargées d'explications philosophiques.

Il rejette, pour l'enseignement des élèves, les distinctions des mots racines, de désinences et des syllabes copulatives, et réserve l'exposition des règles sur les accens pour la fin du cours.

Le rédacteur du journal allemand n'approuve point cette méthode, soit parce que la théorie des accens n'est pas tellement difficile que l'on doive en faire l'objet d'un cours spécial, soit parce que les élèves saisiront plus difficilement cette matière si elle leur est présentée sous un point de vue systématique et général.

Le rédacteur indique ensuite une foule d'inexactitudes, d'omissions et de négligences qui ont échappé à l'auteur, et lui reproche de n'avoir pas étudié d'une manière assez approfondie la langue grecque, pour pouvoir en présenter le système grammatical.

C. R.

7. HELLENICA, ou Exercices élémentaires de version grecque; par E. A. BÉTANT. Vol. In-12 de VI et 156 pag. Genève, 1830; Ledouble.

Voici enfin un recueil fait avec un choix et un discernement qui n'ont pas présidé à tous ceux qu'on a mis jusqu'à présent entre les mains des jeunes gens qui commencent l'étude du grec. Ésope et Lucien étaient presque les seuls auteurs qu'on mît à contribution pour ces sortes de compilations, et ces deux auteurs sont précisément ceux qu'on ne devait pas mettre sous les yeux des élèves; Ésope ou plutôt Planude, à qui l'on doit l'arrangement de ses fables, à cause de la barbarie du

style, et Lucien comme étant beaucoup au-dessus de l'intelligence des enfans par un genre de style qu'on ne peut mieux caractériser qu'en lui comparant celui d'un de nos plus célèbres écrivains, Voltaire. M. Bétant s'est éloigné de cet usage routinier, et nous l'en félicitons d'autant plus qu'il avait devant lui l'exemple de M. Jacobs. Dans ses extraits M. Bétant, tout en suivant le plan de son excellente Chrestomathie, a eu le bon esprit de retrancher tout ce que le savant professeur avait donné des fables d'Ésope et de Lucien, pour ne présenter que de courts morceaux historiques ou géographiques beaucoup plus à la portée des enfans. Ce recueil est divisé en trois sections : la première se compose d'anecdotes tirées de Diogène de Laerte, Elien, Stobée et Plutarque. La seconde partie, consacrée à la géographie, contient des morceaux extraits de Strabon et de Pausanias. Enfin la troisième section intitulée : *Mythologie historique*, contient en grande partie des extraits de Diodore de Sicile, et quelques-uns, mais en petit nombre, choisis dans Apollodore. De courtes notes au bas des pages donnent l'explication des formes ou des constructions qui présentent quelques difficultés. Enfin un vocabulaire spécial assez étendu, quoique destiné à donner seulement le sens local de chaque mot, termine ce recueil d'exercices que nous croyons en tous points très-propre à atteindre le but dans lequel il a été fait. A. P.

8. HOMERI ILIAS FROSAISCH UEBERSETZT VON PROFESSOR ZAUPER.
— L'Iliade, traduite en prose par ZAUPER. 2 vol. in-18.
Prague, 1826; Calve.

Il n'est jamais trop tard pour réparer un injuste oubli. La traduction que M. le professeur Zauper a publiée il y a quatre ans, étant peu susceptible d'analyse en français, n'étant d'ailleurs précédée ni suivie d'aucun appareil philologique, présente peu de prise à un critique qui ne pourrait guère occuper ses lecteurs que de mots d'une langue qui ne leur est pas connue. Toutefois nous avons, en plusieurs endroits, comparé le texte et la version, et nous avons trouvé celle-ci partagée en sections qui répondent tantôt à cinq ou six vers, tantôt à vingt ou trente, selon que l'exigeait le sujet. Les numéros étant toujours placés à la tête de ces sections, les comparaisons deviennent faciles à établir. On n'a qu'à prendre telle ou telle pé-

riode célèbre de l'Iliade et voir ensuite ce que M. Zauper en fait. Nous pouvons assurer que l'on sera généralement très-content de cette opération. Les Français se font difficilement une idée de l'exactitude avec laquelle l'allemand est susceptible de reproduire le grec, et comme les composés de cette langue se retrouvent dans la langue moderne, comme elle ne le cède en rien pour la flexibilité à celle d'Homère, il arrive souvent qu'un homme doué de quelque talent réussit à merveille à atteindre un but que nous ne pourrions même nous proposer sans extravagance. M. Zauper a donc réussi : son travail n'a pas seulement un avantage littéraire, il excelle pour l'interprétation et peut servir à ceux qui font une sérieuse étude des vers d'Homère et de leurs épithètes. Ce mérite se fait sentir surtout dans le bouclier d'Achille et dans les descriptions marines.

P. de GOLBÉRY.

9. ESSAI SUR LA BEAUTÉ MORALE DES POÉSIES DE PINDARE; par P. VAN LIMBURG BROUWER, membre de l'Institut royal des Pays-Bas, professeur à l'Université de Liège. Traduit du Hollandais, augmenté de quelques notes, ajoutées par l'auteur. In-12; prix 80 cent.; franco 1 fr. 80 c. Bruxelles, Brest van Kempen.

10. I. ΞΕΝΟΦΩΝΤΟΣ ΚΥΡΟΥ ΑΝΑΒΑΣΙΣ mit erklärenden Anmerkungen, etc. — L'expédition de Cyrus en Asie, avec des notes explicatives, publiée par K. W. KRÜGER. In-8° de XIV et 369 p. Berlin, 1830; Laue.

11. II. ΞΕΝΟΦΩΝΤΟΣ ΚΥΡΟΥ ΑΝΑΒΑΣΙΣ. Edidit C. G. KRÜGERUS. In-8° de IV et 259 p. Berlin, 1830; Laue.

Nous ne trouvons dans ces deux volumes qu'une seule et même édit. de l'*Anabase* de Xénophon. Toute la différence qui les distingue consiste dans les notes, que M. Krüger a rédigées en allemand et placées au bas des pages dans une édition, tandis que dans l'autre il les a écrites en latin et rejetées à la fin du volume. Il en résulte nécessairement que la pagination est différente. Mais, en y regardant de près et en confrontant les mêmes passages et les mêmes chapitres dans l'un et l'autre volume, on trouve une identité parfaite, non-seulement dans le texte, mais encore dans la justification, ainsi, d'un bout à l'autre, chaque

ligne du texte commence et finit par le même mot. Nous n'annonçons donc ici qu'une seule édition, qu'un même tirage différant uniquement par la mise en page. Il s'ensuit, enfin, que ce qu'on peut dire du texte de l'un des volumes s'applique naturellement à celui de l'autre. Le peu d'observations que nous allons faire ne portera que sur les remarques de l'éditeur, ou plutôt de l'annotateur, parce qu'il a généralement suivi, pour le texte, l'édition estimée de Hutchinson (1).

Les notes en allemand sont relatives à l'interprétation du texte. Les principales difficultés y sont aplanies ou du moins abordées; il est peu de passages offrant de l'obscurité, qui n'y soient éclaircis d'une manière satisfaisante. Ces notes sont grammaticales, littéraires et quelquefois historiques. Souvent, les explications sont conjecturales; dans ce cas, l'éditeur émet ses propres opinions, ou expose celles de ses devanciers, tels que Schneider et Weiske.

Les annotations latines sont simplement relatives à la correction du texte, et consistent dans un choix de variantes. Les leçons diverses données par ce savant sont généralement plausibles. Bien qu'en tête de ses remarques, il déclare n'avoir pour ses corrections, fait aucun ou presque aucun usage des éditions antérieures, on trouve cependant presque à chaque ligne le nom de l'un des éditeurs ou commentateurs qui l'ont précédé.

E. C. D. A.

12. *CORPUS SCRIPTORUM HISTORIÆ BYZANTINÆ, pars XIX: Nicephorus Gregoras, vol. I, cura L. SCHOPENI: Constantinus Porphyrogenitus, vol. I, cura B. G. NIEBUHRII C. F. In-8°.* Bonnæ, 1829; Weber.

Au commencement du quatorzième siècle, deux hommes également distingués par un genre de mérite différent jouèrent un grand rôle à la cour de Byzance. Le premier est Cantacuzène, à qui nous avons déjà consacré un article (2), et dont le nom jouit d'une plus grande célébrité, due au rang élevé auquel il parvint. Le second est Nicéphore Grégoras, dont la vie, mêlée aux événemens politiques de son temps, quoiqu'elle ait jeté moins d'éclat, n'offre pas des particularités moins intéressan-

(1) Oxford 1745, in-8°. Cette édition a été réimprimée plusieurs fois.

(2) Voy. le *Bulletin*, Tome XIV, n° 195.

tes. On peut juger d'après cet écrivain que la prétention à l'universalité n'est pas une manie particulière aux siècles modernes. Théologie, philosophie, grammaire, astronomie, rhétorique, philologie, histoire, et même poésie, Grégoras a tout embrassé. La nouvelle édition de son histoire donne, d'après Boivin, une liste fort curieuse et fort étendue de tous les traités qu'il a laissés sur ces diverses matières. Comme ils sont tous restés manuscrits, à l'exception d'une partie de son Histoire, il faut suspendre l'admiration qu'une si prodigieuse variété de connaissances pourrait faire naître d'abord, jusqu'à ce que des philologues savans et zélés aient eu le courage d'examiner ces divers traités, répandus dans les principales bibliothèques de l'Europe, et d'en déterminer la valeur. Elle ne paraît pas devoir être d'une grande importance, à en juger par l'état des sciences à cette époque, et par les progrès que quelques-unes ont faits depuis.

De tous les ouvrages de Grégoras, le seul imprimé est son Histoire, divisée en 38 livres, dont l'édition du Louvre ne donne que les 24 premiers. Elle commence à l'année 1204, première année de l'empire latin à Constantinople et de l'établissement de l'empire grec à Nicée, en Bithynie, sous Théodore Lascaris. Les cinq premiers livres, qui vont jusqu'en 1283, première année du règne d'Andronic-le-Vieux, sont la chronique assez abrégée d'une période de près de 80 ans. Le reste de l'histoire, composé de trente-trois livres, ne va que jusqu'en 1359, et donne par conséquent l'historique très-étendu d'une période plus courte. Mais ce n'est pas à proprement parler une chronique : ce sont plutôt des mémoires particuliers ; c'est un cadre adroitement choisi par l'auteur pour se mettre en scène, et donner une foule de détails qui n'ont rien d'historique, mais qui sont assez souvent curieux. Nous citerons le fait suivant, qui est de cette nature.

Un violent coup de vent ayant abattu la croix de bronze que soutenait la statue colossale de Justinien, placée devant le temple de Sainte-Sophie, l'empereur donna des ordres pour la prompté réparation du dommage. Des échafauds furent dressés autour de la colonne qui servait de base à cette statue. Alors on s'aperçut que les appuis de fer qui soutenaient le cheval, entièrement oxidés, menaçaient tout l'ouvrage d'une ruine pro-

chaîne. — « Jugeant à propos, dit à ce sujet notre historien, de ne pas négliger l'occasion, qui ne s'était point offerte depuis bien long-temps, de monter au haut de ce monument, et de jouir de ce curieux spectacle, je montai avec les autres, j'examinai tout, et mesurai toutes les parties de la statue. Comme il est aisé de mesurer la hauteur de la colonne en prenant la mesure de son ombre, j'ai cru qu'il était inutile d'en parler; je donnerai seulement la description exacte de choses sur lesquelles personne ne peut rien dire, et que j'ai vues de mes propres yeux. » — On pourrait croire d'après cette pompeuse promesse que l'historien va faire de ce monument une description intéressante pour les arts, et capable de donner une idée de ce qu'ils étaient à cette époque; mais au lieu de l'examiner en homme de l'art, il se borne à en donner un toisé minutieux. Le fameux voyageur Mandeville, qui se trouvait à Constantinople peu d'années après cet événement, en donne une version qu'il est curieux de comparer avec celle de Grégoras. — « En Constantinople, dit-il, est la plus belle église que je vy oncques, qui est de sainte Sophie. Devant cette église est ymage de l'empereur Justinian de cuivre doré, couronné, monté sur ung cheval de mesme, et si souloit tenir en sa main une pomme ronde dorée, mais elle est cheute long-temps, et dient aucuns que ce signifie que l'empereur a perdu une très grant partie de sa terre et de sa seigneurie.... Et aucuns lui ont plusieurs foyz cuidé remettre la pomme en la main, mais elle ny veult plus demourer. » — Comment accorder ce récit avec celui de Grégoras, qui ne parle pas de la chute du globe, mais seulement de celle de la croix dont il était surmonté? Quoique le témoignage de l'historien nous paraisse être d'un plus grand poids que celui du voyageur, nous ne pensons pas cependant qu'on doive ranger le rapport de ce dernier au nombre des fables dont il a semé le récit de ses voyages. Peut-être a-t-il recueilli un bruit populaire déjà répandu parmi les Grecs, et que les malheureuses circonstances où se trouvait l'empire ne tendaient que trop à accréditer.

Un autre fait servira du moins à prouver quelles étaient les connaissances de Grégoras en astronomie, et de quelle faveur il jouissait auprès de l'empereur Andronic-le-Vieux. Il y avait souvent des réunions de savans à la cour de ce prince, qui se

plaisait à entendre leurs discussions, et à y prendre part lui-même. Un jour il fut question d'astronomie. Grégoras fit l'éloge de cette science, démontra quelle était son utilité pour les calculs chronologiques, et profita de l'occasion pour proposer à l'empereur la réforme du calendrier. Ce prince approuva le projet de Grégoras, et n'y vit d'autre obstacle que la difficulté de le faire adopter à toutes les autres nations. C'est là, s'il faut en croire notre historien, la seule raison qui arrêta l'empereur, qui seul avait conçu la justesse de ses calculs, et avait forcé les autres savans d'écouter la longue dissertation dont il ne fait pas grâce à ses lecteurs, et qui remplit un des plus longs chapitres de son Histoire. Au reste il est juste de dire, à la louange de Grégoras, que la réforme du calendrier, qui eut lieu en 1582 par ordre du pape Grégoire XIII, fut entièrement conforme à ses calculs.

Ses connaissances en astronomie ne paraissent pas avoir élevé Grégoras au-dessus des idées superstitieuses de son siècle. Ainsi, lorsqu'il parle de la mort de l'empereur Andronic-le-Vieux son protecteur, il prétend que cette mort fut prédite par une éclipse de soleil qui la précéda d'autant de jours que l'empereur avait vécu d'années. Il peint les derniers momens de son bienfaiteur d'une manière assez touchante, mais il n'est pas aussi heureux lorsqu'il faut exprimer la douleur qu'il ressent de cette perte. La fille de l'empereur, femme du *crâle* de Servie, ayant prié Grégoras de prononcer l'oraison funèbre du défunt, voici quel est son début : « Notre malheur est si grand qu'il nous force de garder le silence ! La langue, l'oreille et la pensée sont pour ainsi dire mortes en nous, depuis que le rayon vivifiant de notre soleil est éteint et enseveli sous terre. » Il suffit de cet échantillon pour donner une idée du long discours que l'excès de la douleur n'empêcha pas Grégoras de prononcer, discours que Boivin, et d'après lui M. L. Schopen le nouvel éditeur, ont jugé à propos de conserver, sur l'autorité de quelques manuscrits qui l'ont fait entrer dans cette chronique.

Les querelles de religion qui s'élevèrent quelques années après la mort d'Andronic-le-Vieux, au sujet de la lumière du Thabor, firent reparaître Grégoras sur la scène. Vainement il essaya de concilier les deux partis. Sa modération n'eut d'autre effet que de le rendre successivement victime de l'un et de l'autre

parti tour à tour triomphant. L'avènement de Cantacuzène à l'empire en 1347 fut le signal des persécutions qui accablèrent Grégoras. L'empereur favorisait les palamites, qui exercèrent toutes sortes de violences contre leurs adversaires. Grégoras s'était retiré dès sa jeunesse dans le monastère de *Chora*, sans prendre cependant l'habit religieux. Ce monastère devint pour lui une étroite prison, et chacun des moines un exact et rigoureux surveillant. C'est dans cette retraite forcée que Grégoras composa dix livres de son Histoire. L'abdication de Cantacuzène en faveur de Jean Paléologue, en 1354, rendit la liberté à notre historien, qui rentra en faveur, et reparut à la cour. Son Histoire, qui va jusqu'à l'année 1359, fait connaître les diverses particularités de sa vie jusqu'à cette époque, mais depuis on ne trouve aucun fait qui lui soit relatif, et l'on ne sait rien de sa mort.

J'ai eu déjà occasion de comparer le style de Grégoras et celui de Cantacuzène: l'avantage est entièrement du côté de celui-ci. Mais il est curieux de lire ensemble ces deux historiens contemporains pour avoir une connaissance complète d'une période intéressante de l'histoire byzantine. La lecture de Grégoras a de plus cet avantage, qu'elle fait connaître en même temps les principaux faits de l'histoire générale contemporaine.

Le savant éditeur à qui l'on doit le premier volume de la nouvelle édition de Nicéphore Grégoras, M. L. Schopen, promet de compléter dans un second volume les vingt-quatre livres déjà donnés par Boivin dans la collection du Louvre. Pour les quatorze livres encore inédits, M. Schopen exprime le vœu de voir cette lacune un jour remplie, et fait espérer au monde savant que M. Hase s'occupera de cette intéressante publication. Nous pouvons dès à présent regarder cet espoir comme une certitude, et, grâce à l'excellente et profonde critique de ce savant académicien, cette partie de l'histoire de Grégoras, aussi importante que la première, quoique six de ces derniers livres soient entièrement dogmatiques, pourra figurer dans la précieuse collection byzantine.

La livraison que nous annonçons à nos lecteurs se compose en outre du premier volume du traité des *Cérémonies de la cour byzantine*, attribué à l'empereur Constantin Porphyrogénète, ainsi que quelques autres traités. Ce tableau, peu susceptible

d'analyse, mais curieux pour ceux qui voudront connaître l'état de l'église grecque au dixième siècle, est réimprimé d'après l'édition de Leich et de Reiske, qui parut à Leipzig en 1751. La nouvelle édition donne les savantes préfaces de Reiske et l'excellente dissertation de Leich sur la vie et les gestes de l'empereur Constantin Porphyrogénète. On doit savoir gré au célèbre philologue qui dirige l'entreprise de la nouvelle Byzantine d'y avoir fait entrer ce curieux traité.

A. P.

13. **UEBUNGSBUCH DER LATEINISCHEN SYNTAX.** — Exercices de syntaxe latine puisés dans les auteurs classiques, d'après la grammaire de Zumpf; par plusieurs professeurs. In-8° de VIII et 268 p. Stuttgart; Metzler.

Il ne suffit pas de se bien pénétrer des règles de la grammaire, il faut en savoir retrouver l'application dans les textes anciens; il faut que ces textes, choisis parmi les meilleurs, se présentent dans l'ordre où se présentent les règles elles-mêmes. Il était donc nécessaire de classer les exemples par séries, et de renvoyer aux numéros et aux paragraphes d'une grammaire connue. On a choisi celle de Zumpf. On ne manque pas, il est vrai, de livres pareils à celui qui nous est offert aujourd'hui, mais il a paru aux auteurs que les règles jointes aux exemples ne laissent pas de place à ceux-ci; ils blâment d'ailleurs la manie générale des rédacteurs de ces manuels, qui, pour la plupart, veulent que l'élève, tout en apprenant la syntaxe, prenne des notions de technologie, de géographie, d'histoire, etc., etc. Trop souvent l'attention ainsi divisée manque l'un et l'autre but; surtout il faut éviter de descendre aux siècles de l'histoire moderne; il faut que la langue reste pure de toute expression nouvelle. Les exemples de cette syntaxe ne doivent servir qu'à prouver la règle. Il a donc fallu relire encore les écrivains de Rome, faire de nombreux extraits choisis habilement entr'eux. Les renvois par paragraphe peuvent s'adapter tout aussi bien aux grammaires de Ramshorn ou de Bræder, avec lesquelles on a établi une concordance à la fin du volume. L'Allemagne possède une grande quantité de livres bien supérieurs à nos traités élémentaires, et surtout à nos rudimens. On en peut acquérir une notion satisfaisante dans la préface dont M. Vaucher de Genève a fait précéder son excellente syntaxe latine,

publiée il y deux ans. C'est réellement la grammaire de Zumpf, donnée à la France, non pas dans une simple traduction, mais c'est la grammaire de Zumpf enrichie des remarques de Bræder, Grotefend, Scheller. On fera très-bien de joindre à la grammaire de M. Vaucher, les *Exercices* que nous annonçons.

P. DE GOLBÉRY.

14. VIRGILII MARONIS OPERA. Ad optimorum librorum fidem recensuit, septem codicum MSS. lectionibus instruxit, in usum scholarum curavit N. V. DORPH, rector scholæ hother-sneiensis. Copenhague, 1829; Gyldendal. (*Dansk Literatur Tidende*, 1830, n^o 14).

La gazette littéraire danoise représente cette édition de Virgile comme la première que l'on puisse appeler danoise; ce qu'elle a de particulier, ce sont les variantes puisées dans sept manuscrits que l'on possède en Danemark, et qui ont été peu consultés par les éditeurs précédens. Quelques-unes de ces variantes sont assez remarquables; par exemple, *Æneid. IV, 94, nomen* au lieu de *numen*. La ponctuation a reçu aussi des améliorations, comme on peut s'en convaincre en comparant le texte de Heyne avec celui de Dorph. Au reste ce dernier ne destinant son édition qu'aux écoles, n'a pas entrepris une révision entière du texte; mais il a ajouté des notes sur la géographie et l'histoire. Chacun des chants est précédé d'un sommaire.

D.

15. VALERII CATONIS POEMATIA recensuit et præmissa commentatione additisque animadversionibus illustravit Carolus PUTSCHIUS. In-8^o, p. 124. Jenæ 1830; Walz.

L'antiquité attribuait à Virgile un poème intitulé *Diræ*. Ce sont des imprécations prononcées par un homme dépouillé de son domaine au profit des vétérans et à la suite des guerres civiles. Toutefois il y avait dissentiment sur plusieurs points essentiels; la faculté de philosophie de Iéna résolut de jeter quelque jour sur ces difficultés; elle en proposa la solution aux concurrens du prix de philologie. C'est à cette occasion que M. Putsche a conçu et publié le travail remarquable que nous annonçons. Passons sur la savante discussion qui concerne le mot *Diræ*, que l'auteur partage en mauvais présages, et en im-

précations. C'est de ces dernières seulement qu'il s'agit ici, car le poète appelle sur les champs qu'on lui a pris, le feu, l'inondation; puis, d'une colline voisine il leur dit un dernier et pénible adieu. Bientôt, cependant, le sujet paraît changer; c'est de sa maîtresse Lydie que s'occupe principalement le poète: aussi M. Putsche a-t-il partagé en deux poèmes ces vers de Caton, nous disons de Caton car il a très-bien confirmé à cet égard l'opinion reçue, en réfutant celle qui voudrait voir ici Virgile. Scaliger déjà avait fait honneur de ce poème à Valerius Caton, sur la foi de Suétone, qui en parle dans son livre des illustres grammairiens, et qui lui attribue un poème intitulé *Lydia*, en rapportant aussi qu'au temps de Sylla il fut dépouillé de ses biens. D'après cela le poème intitulé *Diræ* convient bien mieux à Caton qu'à Virgile, qui flattait Auguste au lieu d'invectiver le vainqueur. On dit que notre Caton était un affranchi gaulois, M. Putsche tâche de détruire cette tradition que Suétone reçoit, et pour cela il se sert d'un vers du poème. Il y a ici une foule de rapprochemens ingénieux que la brièveté de notre article nous permet à peine d'indiquer: ainsi l'on prouve que lorsque parut le premier livre d'Horace, notre Caton avait près de 60 ans; que, d'un autre côté, la qualification de pupille qu'il se donne, convient parfaitement au temps où il fut spolié, puisqu'en 676 il en aurait eu vingt au plus. Suétone lui attribue encore divers écrits, entr'autres les poèmes de *Lydia* et de *Diane*. M. Putsche partage en deux les *Diræ*, et en donne la seconde moitié sous le titre de *Lydia*. Les *Diræ* sont adressées à *Battarus*, les uns en font un hêtre, les autres un fleuve, d'autres encore un village, enfin, selon Heinsius, c'est une colline de Sicile. Wernsdorf a pensé découvrir Callimaque sous le nom de *Battarus*, parceque Callimaque aussi aurait écrit des imprécations contre Apollonius; mais cet argument est bien faible. M. Putsche croit que ce nom est ici pour celui de Bacchus, conjecture qu'il appuie de deux hymnes d'Orphée où ce dieu est appelé *Bassarus*. Bacchus était surtout révééré en Campanie. Cette dissertation mérite à tous égards l'attention des savans. Les notes du poème sont fort étendues, elles nous promettent un habile philologue de plus.

P. DE GOLBÉRY.

16. LA PHILOMÈLE, poème latin attribué à ALBUS OVIDIUS JUVENTINUS, publié, avec de nouvelles leçons et des notes critiques, par Charles NODIER. In-8° de 5 feuilles. Paris, 1829; Delangle.

Tirée à 100 exemplaires. Le 5 novembre, un exemplaire broché a été vendu dans une vente en la maison Silvestre, 10 fr. 50 c., et le lendemain, un autre exemplaire aussi broché 10 fr. 60 c. Dans l'un des catalogues de ces ventes on dit que l'ouvrage a été tiré à très-petit nombre et qu'il n'a pas été mis dans le commerce; dans l'autre, qu'il a été tiré à 22.

17. DE EPIGRAMMATE ANTHOLOGIE GRÆCÆ, ET DE LOCO HORATIANO COMMENTATIO; auct. Eug. Jac. BIRNBAUM. (*Neues Archiv für Philologie und Pædagogik*; janv. 1829, n° 1, p. 1).

Cet écrit a pour objet de réfuter l'hypothèse vraiment subtile que Bentley a imaginée relativement au 91^e vers de la seconde épître d'Horace, livre 2. *Carmina compono hic elegos mirabile visu cælatumque novem musis opus*. Bentley, partant de l'expression *mirabile visu*, prétend en effet qu'il faut changer *cælatum* en *sacratum*, et entendre par *opus* la bibliothèque palatine fondée par Auguste, ou le temple d'Hercule qu'a fait construire Philippe, roi de Macédoine. M. Göller fait remarquer que *mirabile visu* peut désigner une perception du génie pratique aussi bien qu'une vue par les sens, et que *cælatum novem musis* est employé d'une manière elliptique pour *cælatum a novem musis*. L'auteur insiste particulièrement sur cette idée, que ce vers d'Horace n'est qu'une réminiscence de l'épigramme que Krinagoras a faite sur l'Hécate de Callimaque, Καλλιμαχου τὸ τορευτον ἔπος τόδε δὴ γὰρ ἐπ' αὐτῷ ὄνηρ τοὺς Μουσεῶν παντας ἔσεισε καλῶς. Mais cette idée n'est pas neuve, d'autres avant M. Göller, et notamment Eichstädt, l'avaient émise. M. Göller pense que le poète élégiaque dont Horace parle dans le vers cité est Propertius, qui a particulièrement imité Callimaque, comme il le dit lui-même. *Callimachi manes et cœi sacra Philetæ in vestrum, quæso, me sinite ire nemus*. Mais M. Göller ne fournira que plus tard la preuve de cette assertion. Pour appuyer l'opinion qu'il a émise, qu'Horace a imité Callimaque, M. Göller cite une foule de passages d'auteurs grecs qu'Horace aurait

eus en vue quand il a composé ses épîtres et ses satires. Il termine par l'explication d'une épigramme de l'Anthologie grecque sur les Athéniens morts à Chéronée. C. R.

18. RHEINISCHES MUSEUM. — Musée du Rhin pour la philologie, l'histoire et la philosophie grecque; publié par B. G. NIEBUHR et Ch. A. BRANDIS. 2^e année, 3^e cahier. In-8°. Bonn, 1828; Ed. Weber.

Ce cahier contient, 1^o des observations sur la philosophie de l'école de Mégare, par M. H. Ritter, professeur à Berlin, qui annonce qu'il a puisé en grande partie les matériaux historiques qu'il a mis en œuvre dans l'ouvrage du docteur *Deycks, de Megaricorum doctrina ejusque apud Platonem et Aristotelem vestigiis*, Bonnæ, 1827. — 2^o Des remarques de M. BLUME, professeur à Halle, sur quelques fragmens de Tite-Live. Le manuscrit n^o 38 de la Bibliothèque canonique de Vérone, celui où M. Mai a trouvé des scholies sur Virgile, contient aussi, entr'autres palimpsestes, trente doubles feuillets des 3^e, 4^e, 5^e et 6^e livres de Tite-Live. Ils comprennent environ la sixième partie de ce que nous avons de cet historien; malheureusement il ne s'y trouve rien qui ne fût déjà connu, sauf deux notes marginales en langue grecque. — 3^o La continuation d'un article de M. ARNDT sur les langues, coutumes et lois germaniques. C'est une série de remarques étymologiques, historiques et juridiques sur les mots suivans : *Rapa, Rapus, Grewe, Graf, Antrustiones*, hauts dignitaires de la cour des rois francs, dont on retrouve encore aujourd'hui une image vivante dans les trois classes de *trustini*, des rois de Suède, savoir : les *Frotjenare*, les *Tromaen* et les *Hoegtbetrodde Maen*. — *Culverta, Culvertagium*, mots qui se retrouvent dans la plupart des langues de l'Europe sous les formes suivantes : en français, *couard, cuivert*; en anglais, *coward*; en italien, *codardo*; en espagnol et en portugais, *cobarde*. — *Niding, Nith, Nid, Nithering, Nidering, Nithing*. — *Wola, Walkyriur*. — *Warg, Wargus*; ce mot, qui dans son sens primitif signifie *loup*, est employé, soit dans les lois soit dans les chroniques du moyen âge, pour désigner un brigand qui mène une vie semblable à celle d'un loup, un banni, un bandit, un loup-garou, etc. — 4^o Une dissertation sur les *Pseudeponymi* ou faux Éponymes du Discours

de Démosthène pour Ctésiphon, par M. le docteur SPENGLER de Munich. — 5° *Francisci Fabricii Marcodurani animadversiones in M. Tull. Ciceronis duas orationes ad Quirites post reditum, et post reditum in senatu, ex manuscripto nunc primum edidit P. J. ELVENICH, philos. doct. et prof.* — 6° Des notes archéologiques tirées d'une lettre à M. le professeur Welcker, par M. Théodore PANOFKA. — 7° Un appendice à la dissertation sur les *Nuées* d'Aristophane, insérée dans la livraison précédente, par M. REISIG, professeur à Halle. C.-A. PELLAT.

19. CORPUS SCRIPTIIONUM CRITICARUM VEL RARIORUM VEL NON ANTE EDITARUM. Editionem curavit atque annotationes et indices adjecit Ferdinandus HANDIUS. In-8°. XVIII et 423 p. Ienæ, 1829; Walz.

C'est une louable entreprise que celle de remettre à la portée des philologues des morceaux d'érudition que l'on peut à peine se procurer aujourd'hui. Il faut donc favoriser de tous nos moyens le succès de M. Hand, qui commence sa collection par l'utile réimpression des *Lectiones Tullianæ* de Wopkens. Ainsi que le remarque M. Hand, ce Wopkens se distinguait moins par son esprit que par son érudition, mais il ne marchait que d'un pas assuré, et ne hasardait point d'observations qu'elles ne fussent assises sur l'expérience et sur les bases grammaticales les plus solides. Il est arrivé plus d'une fois que les idées émises par lui aient ensuite servi de règle. Dans cette édition rien n'a été changé à la première qu'Amsterdam vit paraître il y a cent ans. Seulement M. Hand y a joint des notes, soit pour relever des erreurs, soit pour émettre de nouvelles remarques. Toutefois le nouvel éditeur a été fort sobre de ces notes; elles donnent un résumé clair et précis de ce qui a été dit depuis Wopkens, sur les mêmes sujets, et cet avantage ajoute encore à ce que l'érudition et la sagacité personnelle de M. Hand avaient fait pour améliorer ce travail. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il se livre à l'étude de la philologie; il a donc trouvé des adversaires sur divers points; parfois il lui arrive de les combattre, et nous citerons sa querelle avec M. Gernhard, sur l'usage des mots *inscientia* et *inscitia*. Le premier coup-d'œil, dans ce livre, en fournirait beaucoup d'autres exemples; nous ne pouvons ici relever toute la finesse des re-

marques grammaticales ; nous ne pouvons que recommander vivement la lecture de cet ouvrage si connu des savans, et si bien présenté par M. Hand, qui le fera suivre de beaucoup d'autres non moins profitables aux bonnes études. Le premier livre est consacré aux académiques, le second à la nature des dieux, le troisième au traité de la divination.

P. DE GOLBÉRY.

20. CHRISTIANI GODOFR. SCHUTZII OPUSCULA PHILOLOGICA ET PHILOSOPHICA. In-8° de XVI et 336 p. Hallæ, 1830 ; bib. Orphan.

L'illustre Schütz, l'éditeur d'Eschyle, de Cicéron et de tant d'auteurs anciens, réunit aujourd'hui en un volume, une grande quantité de morceaux philologiques qui n'étaient pas encore dans le commerce de la librairie, mais qui étaient connus de quelques savans et désirés par tous. Ces morceaux ont été imprimés dans les programmes universitaires, à chaque nouvelle installation des prorecteurs d'Iéna : or, ces prorecteurs changeant tous les six mois, et M. Schütz ayant été 24 ans professeur d'éloquence, chargé du soin de rédiger les programmes, il en est résulté 48 dissertations. Il en choisit aujourd'hui 34, et y en ajoute quelques inédites. Il nous les donne non pas selon l'ordre des temps, mais selon l'ordre des matières, plaçant en tête ce qui concerne les Grecs. Ainsi, M. Schütz débute par proposer une correction au célèbre passage de l'Odyssée qui nous représente le réveil d'Ulysse à Ithaque, lorsque Minerve le trompe et l'empêche de reconnaître sa patrie. Trois autres passages du même poème sont ensuite passés en revue. Toutes ces corrections sont ingénieuses : on pourra ne pas les adopter, mais on rendra hommage à leur auteur, et l'on tirera grand parti de leur discussion. M. Schütz aborde ensuite les tragiques. Il appartenait à l'éditeur d'Eschyle de le défendre des audacieuses entreprises de Wakefield. Les développemens que M. Schütz donne dans d'autres morceaux sur divers passages de ce poète sont bien plus étendus que ce qu'il en dit dans son commentaire. Nous citerons comme très-remarquable la défense de la leçon ἄνεα τ' ἐὶ βέβαια qu'il avait précédemment adoptée v. 492 des Euménides, puis une dissertation sur quelques vers du Philoctète de Sophocle. M. Schütz jette

ici beaucoup de lumières sur des choses qui avaient fort embarrassé les interprètes. Platon a été aussi, pour M. Schütz, le sujet de fréquentes et profondes méditations : on peut en attester les remarques sur le Phédon, le Banquet et le Philebus, Théocrite, Lucien terminent la série des Grecs. On pense bien que Cicéron ouvre celle des Latins, et y tient la première place. Les livres de l'orateur, le discours pour Quintus, le traité de *Natura Deorum*, les Tusculanes, les Divinations sont tour-à-tour enrichis de remarques. Un passage de Quintilien, un autre de Tacite sur la navigation de Germanicus dans l'Océan, nous ont présenté beaucoup d'intérêt. Nous ne parlerons pas de quatre dissertations sur la philosophie de Kant, puisqu'il nous est impossible d'accorder aux dissertations philologiques elles-mêmes autre chose qu'une simple mention, et que nous n'avons pu même indiquer celles qui concernent Perse, Quintilien et Tertullien.

P. DE GOLBÉRY,

21. HELIAND ODER DIE ALTSÄCHSISCHE EVANGELIEN HARMONIE.

—Heliand, traduction métrique de l'Évangile en saxon du 9^e siècle, publié d'après un manuscrit de Munich; par SCHMEILLER, bibliothécaire de cette ville. In-4^o, 1^{re} liv. XII et 176 p. Stuttgart, 1830; Cotta.

Au commencement du 17^e siècle, Robert Cotton réunit en Angleterre plusieurs monumens littéraires de l'antiquité septentrionale : le poème saxon sur la vie et la mort du Christ fit partie de sa collection. Depuis lors quelques savans lui consacrèrent leur attention, et il fut connu sous le nom d'*Harmonie des Évangiles*. L'un de ces érudits, F. Junius, le copia dans l'intention de le publier; mais le premier qui en fit mention fut Georges Hickes qui, dans sa grammaire Anglo-Saxonne et surtout dans son Trésor des langues septentrionales, en imprima des fragmens. L'illustre chantre du Messie, Klopstock voulait aussi publier ces *Harmonies des Évangiles*, mais il ne donna pas suite à son projet; enfin Temler en mit au jour quelques fragmens. Le bruit courait depuis long-temps que l'Allemagne possédait aussi un manuscrit de ce poème, lorsqu'en 1794, un Français, célèbre par ses vastes connaissances, M. Gley, le découvrit dans la bibliothèque de l'église de Bamberg : il s'associa M. Rheinwald, et on en fit connaître des extraits dans quel-

ques journaux scientifiques de France et d'Allemagne. Cependant le manuscrit fut envoyé de Bamberg à Munich. M. Schmeller en l'imprimant, en le comparant avec celui de Robert Cotton, accomplit les vœux que l'on forme depuis 130 ans pour cette publication : toutefois il a manqué des secours philologiques préparés par son prédécesseur, le bibliothécaire Schœrer; il s'est donc borné, comme il le dit modestement, à l'office d'imprimeur : la principale affaire était que le livre parût; le glossaire et la grammaire viendront ensuite. Il n'y a pas non plus de version, M. Schmeller pense à en enrichir une seconde édition, si une seconde édition devient nécessaire. Telle qu'elle est, ligne par ligne, page pour page, cette édition est un véritable *fac simile* du manuscrit de Munich, du moins quant à la disposition. L'éditeur a pris soin d'indiquer et de faire connaître par des signes expliqués dans la préface, tout ce qui vient du manuscrit d'Angleterre. Nous attendrons avec impatience le glossaire et la grammaire.

P. DE GOLBÉRY.

22. GLÜCKHAFTES SCHIFF VON ZÜRICH.— Le bateau fortuné; poème de Jean FISCHART, dit MENTZER. Réimprimé et commenté par Ch. HALLING; avec une introduction relative à l'histoire des tirs publics, par le D^r L. UHLAND. 260 pag. in-12. Tübingue, 1828; Osiander.

En 1576, la ville de Strasbourg ayant proclamé un tir public à l'arbalète et à l'arquebuse, les villes voisines du Rhin, celles de la Souabe et de la Suisse y envoyèrent des députations. Les Zurichois s'étant embarqués au nombre de 54 sur le Limmat de bonne heure le matin, arrivèrent le soir à 9 heures à Strasbourg, en sorte qu'un pot de bouillie qu'ils avaient fait cuire avant leur départ, était encore chaud au moment de leur arrivée. Ce fait parut si curieux, qu'un poète du temps, Jean Fischart, entreprit de chanter le voyage du bateau de Zurich et du pot de bouillie qui fut déposé encore chaud sur la table des magistrats de Strasbourg. Le poème de Fischart n'a pas un grand mérite sous le rapport de la poésie. Cependant il est curieux à cause des circonstances historiques qui y sont relatées, et du langage qui offre quelques particularités. Aussi un littérateur allemand a-t-il pensé qu'il valait la peine de le reproduire avec un commentaire, et une notice sur le poète. Dans

l'introduction on trouve quelques détails intéressans sur plusieurs jeux de tir donnés par les villes d'Allemagne, au moyen âge.

D—G.

23. SUR UN MONUMENT DE L'ANCIEN DROIT COUTUMIER DE LA FRANCE, CONNU SOUS LE NOM D'ASSISES DU ROYAUME DE JÉRUSALEM ; PAR M. PARDESSUS. *Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions.*

Les Croisades ont été considérées sous les rapports religieux, militaires, politiques et commerciaux. Par une sorte de fatalité, il n'a pas encore été possible de bien connaître la législation que les premiers Croisés avaient établie dans le royaume dont ils furent les fondateurs. Cette connaissance nous intéresse cependant d'une manière spéciale, puisque ces Croisés, presque tous Français, portèrent en Palestine le droit et les usages qui étaient alors en vigueur dans la France. Un événement inespéré nous offre aujourd'hui des secours dont furent privés trop longtemps les historiens et les jurisconsultes qui avaient essayé de constater l'état de notre droit civil, dans les temps qui ont précédé les célèbres établissemens de Saint-Louis.

La bibliothèque du roi a récemment recouvré un manuscrit, digne d'attirer l'attention des savans par l'importance des pièces qu'il contient, et même d'exciter l'intérêt des amateurs par la beauté de son exécution et la singularité de sa destinée. Ce manuscrit a pour titre : *Les Assises et bons usages du royaume de Jérusalem.*

On sait qu'au moment où les succès de la première croisade eurent placé, en 1099, Godefroy de Bouillon sur le trône de la Palestine, ce prince confia l'administration de la justice à deux cours, l'une appelée *Cour des barons* ou *Haute cour*, et l'autre *Cour des bourgeois*.

La première jugeait les contestations qui intéressaient les nobles ; la seconde, celles qui intéressaient les roturiers ; et chacune de ces cours eut son code particulier, connu sous le nom d'*Assises*.

Les dispositions de ces codes furent empruntées au droit français ; plusieurs chapitres d'un document très-curieux, relatifs à un procès qui fut jugé par la haute-cour en 1258, relativement à la régence, contiennent et rapportent ces expres-

sions remarquables : « fort chose à croire qu'il y ait usage en ce royaume de Jérusalem qui soit contraire à l'usage de la France, que ceus qui les y établirent au conquest de la terre furent français. »

Ces Codes régirent le royaume de Jérusalem jusqu'à la reprise de la Terre Sainte par les Sarrasins, époque à laquelle il est probable que les autographes déposés dans l'église du St.-Sépulcre furent détruits.

La législation des assises était en si grande réputation aux yeux des Francs, que Baudouin, devenu, en 1204, empereur latin de Constantinople, l'adopta pour l'usage de ses compagnons d'armes établis dans ce nouvel empire. Avant cet événement, les assises avaient été portées en Chypre, lorsque Guy de Lusignan en obtint la souveraineté en 1192. C'est même à cette circonstance que nous devons leur conservation.

La république de Venise, devenue souveraine de Chypre en 1489, y trouva les assises. Mais déjà le français du texte, quoique rajeuni sans doute en 1369, lorsque par ordre des États du royaume de Chypre, une copie authentique fut déposée en l'église de Nicosie, était devenu si difficile à entendre pour les habitans de l'île, qu'on avait été obligé de le traduire en grec. A leur tour, les magistrats vénitiens eurent besoin d'une traduction italienne. La république y fit procéder en 1490, avec une solennité qui atteste l'importance qu'elle attachait à cette opération. Des deux exemplaires du texte français adoptés par les commissaires des trois États de l'île pour servir de type à la traduction italienne, l'un resté en Chypre sans doute été détruit; l'autre fut déposé aux archives du Conseil des Dix, en exécution de l'édit ducal de 1490. L'existence de ce manuscrit n'a été relevée qu'en 1789, époque à laquelle il fut transféré dans la bibliothèque de St.-Marc. Louis XVI ayant témoigné le désir d'en avoir une copie, le savant Morelli fut chargé par le sénat de la faire exécuter, sous la surveillance du procureur de St.-Marc, et cette copie remise au roi en 1791, disparut sans qu'on puisse en découvrir exactement la cause et l'époque (1).

(1) Cette copie en 2 vol. in-4^o, reliés aux armes de Venise et offerte en présent par la République au roi de France, est enregistrée aux archives de la bibliothèque de la rue de Richelieu comme entrée dans l'éta-

Après trente-sept ans, une sorte de hasard a procuré au ministère l'occasion de l'acheter, au moment où l'on s'occupait de faire transcrire le manuscrit vénitien que le gouvernement d'Autriche avait eu l'obligeance de communiquer. On voit, par quelques notes inscrites sur la copie recouvrée, qu'elle avait passé de France en Russie, de Russie en Pologne, que de Pologne elle était revenue en France, où elle avait eu plusieurs possesseurs successifs (1)

Près de 400 chapitres des *Assises* sont consacrés à donner des règles sur la célébration et la condition de validité des mariages; l'incapacité des mineurs et des femmes mariées, les tutelles, les interdictions, la nature des biens, la propriété et ses modifications diverses, l'acquisition par occupation et prescription, les successions, donations et testamens, la forme, les effets, la preuve des obligations, les ventes de meubles et d'immeubles et les retraits lignagers, les louages de choses et de services, les sociétés, les prêts avec ou sans nantissement, les séquestres, les dépôts volontaires ou forcés, le droit maritime, la procédure civile et tous les incidens dont elle est susceptible. Il y a peu de décisions sur ces matières qui ne se retrouvent dans les coutumes en vigueur à l'époque de la publication du code civil, et même qui n'aient été conservées dans ce code.

Environ 80 chapitres traitent des crimes et délits contre l'ordre public, les personnes, les propriétés, les mœurs, la réputation d'autrui. En général, les définitions des crimes ont une grande précision; les peines sont dans une sage proportion avec les torts. On ne trouve point de traces des préjugés du temps contre les maléfices et les sacrilèges; en un mot, à l'exception du délit d'abjuration de religion et de quelques faits contraires aux bonnes mœurs, sur lesquels nos lois actuelles ont cru qu'il était prudent de garder le silence, il n'est aucun acte puni dans les assises qui ne le soit encore par nos lois.

blissement. M. d'Ormesson était alors bibliothécaire; il paraît qu'il laissa ces 2 volumes dans son appartement, d'où ils disparurent par suite des événemens qui le frappèrent. (N. du R.)

(1) M. le comte Portalis, alors garde-des-sceaux, la remit à la Bibliothèque le 10 mars 1829. Le prix d'acquisition, 500 francs, a été payé par les soins de M. le vicomte de Martignac, sur les fonds littéraires du ministère de l'intérieur. Le manuscrit est porté au catalogue, *Supplément français*, n° (N. du R.)

Je dois seulement faire remarquer qu'on ne trouve point dans les assises de traces de l'action publique pour tous les crimes commis au préjudice des particuliers. C'est à la partie lésée que la poursuite appartient; si, après qu'elle a rendu plainte, elle s'accorde avec l'offenseur, le procès est anéanti : si le plaignant meurt avant de s'être accordé et d'avoir obtenu satisfaction, ses héritiers ont droit de continuer la poursuite; et s'il n'y en a pas, ce droit passe au seigneur de la terre. Devant l'une et l'autre cour, le combat judiciaire est admis en matière criminelle dans certains cas, mais la cour des bourgeois ne peut l'ordonner qu'avec l'agrément du seigneur haut-justicier. Par une disposition qui mérite d'être remarquée, si celui qui doit soutenir bataille est pauvre, la cour doit lui fournir les vêtemens et les armes; et si c'est une femme sans parens, un champion pour la défendre.

De plus, l'assise des bourgeois admet l'épreuve par le fer brûlant, mais l'accusé a seul le droit de se purger de l'accusation par cette voie; la cour ne peut l'y contraindre; et s'il ne s'y soumet pas, le procès s'instruit dans la forme ordinaire.

La haute-cour a pour chef le roi, ou le seigneur, dans les parties du royaume inféodées avec droit de justice. Ses vassaux lui servent d'assesseurs.

La cour des bourgeois a pour chef de justice un vicomte nommé par le roi, ou un bailli nommé par le seigneur haut-justicier. Des jurés élus par les bourgeois forment un corps qui doit fournir des avocats aux parties, et des assesseurs pour le jugement.

Les obligations de ces juges et jurés sont tracées avec soin. Le chef de la cour doit avoir la crainte de Dieu, l'amour de la justice, connaître parfaitement les lois et les coutumes, ne pas souffrir qu'il y soit porté atteinte, ni qu'il s'introduise des usages mauvais. Il ne doit faire aucune acception de personnes, rendant justice au grand comme au petit; il doit assurer la liberté des opinions qui forment les jugemens. Le roi lui-même ne peut porter aucune atteinte à leur autorité ni en arrêter l'exécution en quelque cas que ce soit.

Les jurés sont chargés de la double fonction de servir de conseils aux parties et de juges dans les procès. Ils doivent chercher à concilier les parties, et ne peuvent connaître, comme

juges, des affaires dans lesquelles ils ont consulté et plaidé. S'ils manquent à ces devoirs, s'ils communiquent le secret des délibérations, s'ils refusent la défense de la veuve et de l'orphelin, ils sont exclus et déshonorés.

Les commerçans étrangers ont le droit d'être jugés par des juges de leur nation, et d'après leurs lois lorsqu'ils ont des contestations entre eux.

Dans les autres cas, l'étranger jouit, devant les juges ordinaires, de la même faveur que les francs, mais lorsqu'il s'agit de prêter serment, chacun observe le rite particulier de sa religion, et même on n'admet point un témoignage contre un homme d'une religion différente.

Mettons de côté tout amour-propre, je ne dirai pas national, car les *Assises* sont un monument de la langue et de la jurisprudence française, mais cet amour-propre qui porte à croire que le siècle où l'on vit est celui des plus grands perfectionnemens, et demandons-nous si des codes qui, au onzième siècle, avaient prévu tout ce qui peut intéresser l'état, la sûreté, la propriété des hommes, l'impartiale distribution de la justice, la tolérance des religions diverses, ne méritent point de sortir de l'oubli.

L'étude des différentes pièces contenues dans le manuscrit des *Assises* récemment recouvré, fournira incontestablement les moyens de connaître certains points de jurisprudence, et même des usages relatifs à l'état social qui, jusqu'à présent, ne sont connus que par le secours de documens du treizième siècle. Montesquieu, qui a traité du combat judiciaire, croyait, et ceux qui ont écrit après lui ont dit qu'en matière civile, le combat était admis en toute juridiction, sauf dans la juridiction ecclésiastique. L'*Assise* des bourgeois peut rectifier ces assertions. Elle n'admet le combat judiciaire que si l'intérêt du procès est égal au marc d'argent, valeur assez considérable; et seulement dans le cas où il ne se trouve qu'un témoin du fait ou de la convention alléguée. Enfin, ce combat était interdit en matière de commerce maritime.

La connaissance de cette même *Assise* peut aussi rectifier, ou du moins compléter ce que le même auteur a dit sur la faculté qu'un plaideur mécontent avait de *fausser la cour*. On sait qu'avant le treizième siècle, les parties condamnées par un

jugement n'avaient pas droit de se pourvoir devant un juge supérieur. Chaque cour était souveraine dans les limites de sa compétence. Mais un point d'honneur avait introduit, dans les cours des seigneurs, l'usage que, si le plaideur mécontent reprochait aux juges d'avoir prononcé fausement ou méchamment, ces derniers étaient obligés de soutenir leur jugement par le combat. Celui qui *faussait la cour* devait se battre contre tous les juges l'un après l'autre. S'ils étaient vaincus, le jugement était réputé non venu ; la mort était la peine du plaideur téméraire qui succombait.

Les juges de la cour des bourgeois n'étaient pas tenus de défendre leur décision par ce moyen bizarre et périlleux. On reconnaissait bien qu'à l'égard de cette cour, comme à l'égard de la haute cour, *fausser le jugement*, c'était insulter les juges qui l'avaient rendu. Mais un préjugé forçait ceux de la haute cour à laver l'insulte dans le sang de l'offenseur. Au contraire, une amende était la peine de l'injure faite au juge bourgeois. Cette distinction n'a pas été connue de Montesquieu. Elle lui aurait sans doute fourni quelques-unes de ces réflexions piquantes dont il a semé son ouvrage.

Indépendamment d'un grand nombre de semblables observations de détail que les *Assises* peuvent fournir, il en est une qui me paraît digne de fixer l'attention de quiconque voudra étudier au fond l'état des personnes en France. C'est une opinion assez générale que, depuis l'introduction du régime féodal au 9^e siècle, jusqu'aux affranchissemens des communes, qui ont commencé seulement au 12^e, il n'y eut plus en France, au moins dans la partie connue sous le nom de pays coutumiers, d'hommes *non nobles* qui fussent libres et s'appelassent *bourgeois*.

Des lois, ou si l'on veut des usages, devaient être observés dans les tribunaux, lorsqu'il fallait régler l'effet des conventions intervenues entre ces hommes et juger leurs procès ; et ce furent évidemment ces usages qui devinrent la base de *l'assise* des bourgeois, rédigée pour le royaume de Jérusalem. Si les principes de droit contenus dans cette assise n'ont pas été importés de France, où les aurait-on puisés ? Serait-ce dans le droit de Justinien, qui était effectivement la loi de l'empire grec, et par conséquent de la Palestine, avant l'invasion des

Mahométans? Mais précisément *l'assise* contient, sur les successions, les communautés entre époux, les douaires, les retraits lignagers, des règles tout-à-fait opposées à ce droit de Justinien; des règles qui se sont conservées jusqu'à nos jours dans le droit coutumier de la France, et que les provinces méridionales, régies par le droit de Justinien, n'avaient point admises; des règles enfin qui ont elles-mêmes leur origine dans les lois germaniques, observées sous la 1^{re} et la 2^e race, et dont les fragmens ont évidemment été la source du droit coutumier des provinces septentrionales.....

Les *Assises* sont un des plus anciens monumens de notre langue et de notre législation. Elles attestent la sagesse de nos pères; elles se rattachent à de grands souvenirs historiques, à des expéditions qui portèrent au loin la gloire de nos armes; et pour de tels objets, tous les âges sont solidaires.

24. DANSK SYNONYMIK. —²Synonymie danoise ou explication des mots danois qui paraissent avoir la même signification; par SPORON, HEIBERG, SMITH, et ERASME MULLER, éditeur. 2 vol. in-8° de 408 et 419 p. Copenhague, 1829; Gyldendal. (*Dansk Literatur Tidende*, 1830, n° 25).

L'éditeur, M. Erasmé Muller donne une histoire de la synonymie danoise. Aux synonymes recueillis d'abord par Sporon dans le dernier siècle, il en ajoute deux fois davantage; il a admis aussi ceux qui ont été expliqués par Heiberg et J. Smith; en sorte que la littérature danoise possède maintenant un recueil sinon complet, au moins très-considérable des synonymes de cette langue.

D.

25. POESIE MINORI DEL PETRARCA SUL TESTO LATINO. — Poésies fugitives de Pétrarque sur le texte latin corrigé, accompagnées des traductions des poètes italiens. Vol. 1^{er} in-12 et in-8°. Milan 1829; Société typographique des classiques italiens. (*Biblioth. ital.*, mai 1830, p. 233.)

Cette édition des poésies latines fugitives de Pétrarque est due au zèle et aux soins de M. Rossetti, qui a fait au texte toutes les corrections nécessaires pour que l'intelligence en soit facile. M. Rossetti a rendu par ce travail un véritable service

au monde littéraire, dans lequel jusqu'à ce moment les poésies latines de Pétrarque n'étaient guère connues. C. R.

26. POSTILLE DI TORQUATO TASSO SOPRA I PRIMI XXIV CANTI DELLA DIVINA COMMEDIA. — Remarques de Torquato Tasso sur les XXIV premiers chants de la Divine Comédie du Dante, publiées pour la première fois, avec des annotations destinées à en faciliter l'intelligence. 1 Vol. in-8°. Bologne 1827; Masi.

27. NOVO DICZIONARIO DA LINGUA PORTUGUEZA. — Nouveau dictionnaire de la langue portugaise, d'après tous ceux qui ont paru jusqu'à présent; par Jose da FONSECA. In-24 de 13 feuilles; prix, 6 fr. Paris 1829; Aillaud.

28. LAS COMEDIAS DE D. PEDRO CALDERON DE LA BARCA. — Les Comédies de CALDERON de la Barca; collationnées dans les meilleures éditions imprimées jusqu'à ce jour; corrigées et publiées par J. G. KEIL. En quatre tomes. Tome I, pages VI-652; tome II, p. 675. Leipzig, 1827 et 1828; Fleischer.

Les deux éditions de *Calderon* publiées en Espagne sont extrêmement rares et incommodes pour l'usage. M. Keil commença en 1829 à publier chez Brockhaus à Leipzig, une édition grand in-8°; mais on en resta au 3^e vol., et le tout était calculé à 8 ou 10 volumes. La présente publication, certainement une des plus belles qu'on ait jamais données en Allemagne, grand in-8° sur papier vélin, à deux colonnes, avec des cadres, sera complète en 4 volumes; la modicité du prix rappelle celle des éditions stéréotypes des classiques grecs de Leipzig, le volume ne revenant qu'à 16 fr. 50 c. prix de souscription.

Calderon a été en général peu apprécié jusqu'à notre siècle, quand en Allemagne l'attention publique se tourna vers lui. Deux traductions en vers, celle de *Gries* (Berlin 1817 et suiv.) et celle d'*Otton de la Malsbourg* (Leipzig 1819 et suiv.), et l'éloge que fit de ce poète, *Goëthe* dans le *Divan*, (p. 110), y contribuèrent beaucoup, et certainement le libraire qui publie l'original complet a bien mérité du public.

Il serait bien à désirer que le même bonheur échût au Camoens, dont le véritable texte des *Lusiades* ne se trouve que dans la seconde édition originale de Lisbonne et dans la lettre que récemment M. *Mablin* a publiée à ce sujet; pour ses peti-

tes poésies, elles n'ont jamais été publiées à part, ni en France, ni en Allemagne. Dans ce dernier pays on publia en 1810 à Leipzig, sous le titre de *Obras de Camoes*, tome 1, les *Lusiades*, mais l'entreprise en resta là; et pour les œuvres complètes du poète publiées ici en 1815, en 5 vol. in - 18, on sait que la plupart des exemplaires ont passé au Brésil.

29. **ATLAS DE GRAMMAIRE**, ou Tables propres à exciter et à soutenir l'attention des enfans dans l'étude de cette science; par L. GAULTIER; revu par de Blignères, Demoyencourt, Ducros et Leclerc aîné, ses élèves. In fol. de 7 f. 1/2, plus 2 tableaux gravés; prix, 4 fr. Paris, 1829; Renouard.

Tout le monde connaît la méthode et les nombreux ouvrages élémentaires de l'abbé Gaultier, qui a consacré sa vie entière à l'instruction de la jeunesse. Les tables ci-dessus ne sont que l'application de cette méthode. Elles présentent à-la-fois, mais d'une manière graduée, et la construction grammaticale et la construction logique de toute espèce de phrases et de périodes. Ces tables se composent de plusieurs lignes horizontales, coupées par cinq lignes verticales qui forment cinq colonnes, outre celle qui se trouve sur la marge. Chacune de ces colonnes a le titre qui lui est propre, savoir : *sujet, verbe, régime direct, etc.*, et l'élève écrit chaque partie de la phrase dans la colonne réclamée par l'ordre direct, de sorte que les deux constructions, grammaticale et logique, se trouvent faites en même tems. Le 1^{er} tableau gravé présente le développement analytique et généalogique des rapports de la grammaire. Il est destiné à apprendre les principes de la langue française au moyen d'un jeu. Le 2^e comprend un exemple de phrases décomposées pour faire l'analyse grammaticale des mots et l'analyse logique des phrases. Il consiste en un tableau noir ou un papier rayé en colonnes. Dans la colonne marginale, à gauche, on écrit la phrase qu'on veut analyser, en plaçant les mots les uns sous les autres. En tête des dix colonnes suivantes sont écrites les questions auxquelles répondent les différens membres de la phrase. Les réponses se placent sur la ligne du mot analysé, et dans la colonne qui répond à la question. Ce moyen simple facilite singulièrement le travail du maître en fixant plus par-

ticulièrement l'attention de l'élève sur les mots isolés de la phrase et sur les questions auxquelles ils répondent.

30. TABLEAU DE TYPOGRAPHIE PRIVÉE, de poche et d'ambulance; moyen facile à la portée de toutes les intelligences, pour figurer la parole, exécuter sans préparation plusieurs copies à la fois et les multiplier à volonté, lors même que l'on ignore nos procédés d'écriture et d'impression; par Ch. BARBIER. *In-plano*, à Paris, chez l'auteur, rue des Mathurins-St.-Jacques, n° 24, et chez Bachelier, quai des Augustins, n° 55.

Ce tableau n'est qu'une simple feuille cartonnée, destinée à donner l'exposé et l'explication d'une méthode peu susceptible d'analyse. Nous nous bornerons à faire connaître le but que s'est proposé l'auteur, par quelques extraits de l'instruction qui forme la seconde partie de ce tableau. « La libre communication des idées, l'inviolabilité du secret des correspondances et la multiplication des copies sont des choses qui intéressent tout le monde, même pour l'usage privé. Il n'y a personne qui n'apprécie l'avantage de pouvoir improviser des notes pour suppléer à l'écriture et à l'impression : sous ce rapport, la méthode est d'une utilité générale, elle intéresse surtout l'état militaire, la diplomatie et les correspondances administratives et confidentielles pour lesquelles la rapidité de la multiplication des copies importe souvent au succès des mesures les plus urgentes. Aussi croyons-nous qu'il serait utile d'établir près du gouvernement un service central d'expédition française pour correspondre avec les principaux points de la France; en attendant que l'on songe à de semblables projets, rien ne s'oppose à ce que chacun puisse s'en occuper; le procédé s'apprend sur-le-champ; on est dispensé d'étudier les figures des lettres, l'usage de la plume, les règles de l'orthographe et les difficultés de l'épellation : les parens n'ont besoin que d'une épingle pour l'enseigner à leurs enfans. »

La méthode de l'auteur consiste à représenter les sons par un certain nombre de points dont la combinaison correspond à celle des différentes lettres de l'alphabet. Plusieurs lignes suffisent pour établir la correspondance de ces points avec les sons, et le même système peut s'appliquer également à la numération.

Ce genre de sténographie peut se lithographier aisément et se poinçonner sur le papier en piquant à la fois un certain nombre de feuilles, et c'est par ce procédé que l'on peut arriver à la multiplication des copies que l'auteur présente comme un des grands avantages de ce nouveau système d'écriture.

M. Ch. Barbier ne fait aucune réserve pour l'enseignement de sa découverte, que chacun peut propager par les moyens qu'il croit les plus propres à en accélérer le succès. Quatre rapports favorables sur l'application de cette méthode ont été faits à l'Académie des sciences qui l'a approuvée pour sa simplicité et la facilité de sa mise en pratique.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

31. *AFBEELDINGEN VAN ANTIEKE EN MODERNE BOUWKUNDIGE VOORWERPEN.* — Représentation de morceaux d'architecture anciens et modernes, pris sur les temples grecs, romains et orientaux; par J. VAN STRAATEN. Quatorzième et dernière livraison in-fol. Prix, 3 flor. 25 c. Amsterdam, 1830; Grebber.

32. *OPERE VARIE ITALIANE E FRANCESI.* — OEuvres diverses en italien et en français d'Ennius-Quirinus VISCONTI; recueillies et publiées par les soins du docteur J. LABUS. Vol. 1^{er}, Milan, 1827; vol. 2^e. In-4^o et in-8^o. 1^{er} vol. 362 p. et XXI planches en cuivre; 2^e vol. 514 p. et xv planches en cuivre, outre les préfaces et les tables des matières. Milan, 1829; Stella et fils. (*Bibliotheca italiana*, février 1830, p. 169.)

Cette édition des œuvres d'Ennius-Quirinus Visconti diffère avantageusement de celles qui ont paru jusqu'à présent, parce que le docteur J. Labus qui en a entrepris la publication, s'est proposé d'y faire entrer toutes les compositions, même les plus légères en apparence, de cet archéologue fameux. Voici la série des matières les plus importantes contenues dans les deux premiers volumes.

Volume premier.—Le monument des Scipions d'après l'édition de Rome de 1785, publiée par le chevalier Piranesi.

Les monumens écrits du musée Senkins.

Deux lettres sur un vase de marbre appartenant au prince Chigi, et sur un fragment représentant Pallas sur le char de Diomède.

La lettre sur un camée orné du portrait d'Agrippine la jeune, et un très-beau buste de la même.

Description d'un ancien groupe en marbre représentant Hercule et Télèphe avec la biche.

La lettre sur la statue de Patrocle.

Volume second. — Dans la préface de ce volume l'éditeur donne l'historique succinct des opuscules qu'il renferme, et en caractérise l'importance. Parmi ces opuscules il en est plusieurs qui sont devenus très-rares, d'autres n'avaient pas encore été imprimés; tels sont :

Les peintures ou descriptions d'un ancien vase en bois trouvé dans la grande Grèce. Le prince Poniatowski en ayant fait l'acquisition le fit graver à Rome en 1794.

Deux mémoires contenant, le premier l'exposition des types et des légendes que l'on remarque sur la médaille frappée en 1794 en l'honneur des *Convittori*, du collège Tolomei à Sienne, et tirée d'un opuscule sorti des presses de Pazzani et Carli.

Le second mémoire est tiré du journal de la littérature italienne, publié à Mantoue en 1795. Il renferme la description d'une ancienne pompe hydraulique trouvée près de Castronovo.

La lettre à G. Zoega sur deux monumens dans lesquels il est fait mention d'Antonia-Augusta. Cette lettre a été lue par l'auteur devant la classe de philosophie, lettres et arts de l'institut national de Rome, dans la séance du 1^{er} juin 1799, puis elle a été imprimée par Fulgoni.

Une lettre inédite à Louis Lambert sur deux inscriptions anciennes, l'une latine, l'autre grecque.

Le catalogue des pierres antiques de S. A. le prince Stanislas Poniatowski.

L'explication du temple de l'Honneur et de la Vertu.

Une dissertation succincte sur les seize colonnes près de l'église de Saint-Laurent à Milan, tirée de l'autographe même qui

a été communiqué à l'éditeur par le comte H. Silva, qui avait demandé à Visconti son opinion sur ce monument.

Dans un opuscule publié à Monza en 1811, le comte H. Silva a émis l'opinion que les colonnes de Saint-Laurent appartenaient non pas aux thermes de Maximien Hercule, mais à une basilique, à un forum ou à tout autre monument érigé en l'honneur de l'empereur Lucius Verus. A l'appui de son opinion, il a cité une épigraphe, la seule, dit-il, qu'on ait trouvée parmi ces débris, et qui a évidemment trait à cet empereur. M. Visconti a répondu au comte Silva que cette inscription gravée sur un grand piédestal en l'honneur de cet empereur prouvait seulement qu'il y avait en cet endroit une statue de Lucius Verus, décrétée par les décurions de la ville, mais non pas un temple. Le comte Silva ajoute que les seize colonnes n'étaient pas primitivement aux lieux où elles se trouvent maintenant, il pense qu'elles ont été apportées à Milan au moyen âge, et Visconti se range à son opinion quoique sa conviction ne semble pas très-forte.

Le rédacteur de la Bibliothèque italienne prétend que ces colonnes faisaient indubitablement partie des bains de Maximien Hercule, et qu'elles n'ont jamais été déplacées. A mesure que les autres volumes de la nouvelle édition des œuvres de Visconti paraîtront, nous en signalerons le contenu à nos lecteurs.

C. R.

33. MUSÉUM D'ANTIQUITÉS, FORMÉ DANS LA MAISON DE REFUGE DES ORPHELINS, A ÉGINE.

Les amis de la Grèce et les amis des antiquités et des beaux-arts n'apprendront pas sans un vif intérêt l'établissement de ce musée aussi utile qu'honorable. En creusant les fondations de la maison de refuge des orphelins à Égine, on trouva différens vases antiques dont la matière et la forme attirèrent l'attention des antiquaires. On en avait trouvé de la même espèce en creusant dans quelques-unes des rues de la ville; et du côté du nouveau lazareth on avait relevé un bas-relief enfoui qui représentait un cheval avec son conducteur. Telle est l'origine du musée de la maison de refuge des orphelins; il renferme déjà deux statues, deux têtes, neuf inscriptions, soixante-sept bas-reliefs, un grand vase de pierre enrichi de bas-reliefs, et deux

pendans d'oreilles d'or. Ces antiquités ont été recueillies en partie par le gouvernement, à très-peu de frais; mais le plus grand nombre a été offert par des particuliers. Ce muséum est visité journellement par les voyageurs, et l'on en a dessiné les objets les plus remarquables. On a l'espérance qu'il sera incessamment beaucoup augmenté. (*London literary Gazette*; 7 août 1830, p. 514.)

34. M. TEPLIAKOFF a récemment envoyé de Sisipolis au muséum d'Odessa plusieurs pierres tumulaires, des fragmens d'autres antiquités, et un certain nombre de médailles rares et bien conservées, provenant de plusieurs villes de la Mœsie inférieure, de la Thrace et de la Macédoine. Ce voyageur se propose de publier les observations intéressantes qu'il a faites aux environs de Gebedsché, Dewno et Pravodi. (*Leipziger Literat. Zeitung*, avril 1830, p. 637).

35. SUR LES KOURGANI OU TERTRES que l'on aperçoit de distance en distance au milieu des déserts de la Tatarie; par Ilia RADOJITSKY. (*Le Fils de la Patrie*, 1824, n^o 43).

M. Radojitsky a traversé les immenses déserts de la Russie méridionale depuis le Dniéper jusqu'à Azof, et les plaines du Don jusqu'au Cuban et au Térék. Partout il a rencontré des *Kourgans* ou tertres élevés çà et là, seuls objets qui puissent distraire l'œil du voyageur au milieu des déserts qui le séparent d'une habitation à l'autre. La vue de ces tombeaux, seuls témoins des révolutions de l'existence politique des peuples, vous force involontairement à remonter à ces époques désastreuses où les bandes innombrables de Bâti, de Mamai et de Tamerlan foulaient aux pieds de leurs chevaux ces vastes solitudes, et que l'écho de ce bruit redoutable allait retentir dans les cœurs timides des peuples tributaires.

En passant ainsi d'un tertre à l'autre, la curiosité fait que naturellement on tâche de découvrir l'origine de ces monticules artificiels répandus sur tout l'espace qui s'étend depuis l'orient de la mer Noire et de la mer Caspienne au Nord et à l'Ouest, c'est-à-dire dans tous les lieux où les anciens Tatars Mogols exercèrent leur domination. Quelquefois le voyageur découvre à l'horizon des tertres qui figurent une grande porte ouverte à deux battans; lorsque l'on approche, on remarque le plus sou-

vent qu'un des kourgans est situé à l'Est, et l'autre à l'Ouest, à 10 ou 12 toises de distance ; au milieu de ces deux grands monticules, ou derrière l'un des deux, il s'en trouve un petit, qui semble placé là pour indiquer la direction du chemin. Si l'on se met sur la ligne qui mène du grand au petit kourgan, vous apercevez de nouveau à l'horizon un tertre isolé, qui sert à montrer la continuation de la direction prise. Quelquefois vous voyez épars comme en désordre 4, 5 et 6 tertres grands et petits ; mais en y regardant attentivement, vous découvrez toujours entr'eux une ligne bien déterminée de l'Est à l'Ouest ; et cette particularité se fait remarquer dans un bon trajet de 60 à 70 verstes, et presque toujours dans les voisinages des lieux où l'on peut trouver de l'eau ou des pâturages, et en conséquence faire une halte.

Il arrive que plusieurs kourgans, en partie détruits par des voyageurs curieux, sont entourés de débris de pierres, vestiges d'anciens cimetières tatars, ou de maisons habitées. C'est ainsi qu'au delà de Lougansky, à 24 verstes de Bakhmoul au Sud, on découvre les restes d'une ancienne muraille distribués en 3 lignes distantes d'une verste (1) environ l'une de l'autre, sur un espace d'à peu près une lieue. Il est impossible de douter que ces endroits ne servissent jadis de séjour fixe aux hordes Tatars-Mogoles de Sarnitchik, dont la domination du temps de Maimaï, s'étendait depuis le Volga jusqu'au Danube. On voit entr'autres, aux environs de ces lieux, sur le chemin du Don, quantité d'idoles de pierre appelées *babi*, et tirées des kourgans qui servaient de tombeaux. Ces monstrueuses et gigantesques statues, avec leurs têtes enfoncées dans leurs épaules, sont toujours représentées assises ; et presque chacune d'elles tient des deux mains et sous le ventre un carré que l'on peut bien prendre pour un livre. Il existe 3 classes de ces sortes de statues ; les plus communes, et celles que l'on rencontre le plus souvent, qui sont de taille moyenne et même petites, doivent représenter des personnages de peu de considération. Il en est de hautes et de grosses à larges figures, qui sans doute ont été dressées en l'honneur des grands seigneurs de l'Asie. D'autres enfin, qui ne tiennent point de livres à la main, doivent avoir représenté

(1) La verste vaut à peu près un quart de lieue.

ces khans tout-puissans qui ont le droit d'entrer sans passeport dans le paradis de Mahomet.

On peut conclure, d'après tout ce qu'on vient de lire, que bien qu'effectivement nombre des tertres dont nous avons parlé aient pu être de véritables tombeaux, et qu'ils révèlent la gloire passée des anciens Tatares Mongols, cependant il n'est pas juste de considérer, avec quelques savans, tous les kourgans en général épars dans les vastes déserts du Dniéper, du Don et du Volga, comme des lieux de sépulture, et de vouloir faire un immense cimetière de toute la Russie méridionale.

Afin de découvrir la vérité, remontons en idée à quelques siècles de celui où nous vivons. Figurons-nous que ces plaines fertiles que nous voyons aujourd'hui couvertes des fruits de la terre et entourées de villes et de villages, n'étaient autrefois que de vastes pâturages où venaient errer les hordes nomades des sauvages habitans des déserts, qui, parcourant l'immensité des steppes, ainsi que les navigateurs parcourent l'Océan, ne voyaient que le lever et le coucher du soleil, l'éclat du soleil et la scintillation des étoiles. A mesure que les peuples se multiplièrent, les plus forts chassèrent les plus faibles des plus belles contrées ; et dans les terres où l'on ne connaissait ni maisons, ni villes, ni demeures fixes, il n'y avait pas *non plus de chemins*. Cette circonstance admise, comment les hordes nomades pouvaient-elles prendre une direction connue et faire des incursions à quelques centaines de verstes au N., et retourner avec leur butin dans leurs premiers pâturages ? Ce n'était point sans doute à l'aide des chemins qui n'existaient pas, ni au moyen de la direction des rivières, dont ils devaient s'éloigner pour ne pas être entravés dans leurs courses. La nécessité est aussi la mère de l'industrie chez les sauvages. Le soleil est pour eux dans les déserts comme un dieu bienfaisant qui leur dispense la lumière, la chaleur et la vie. Le hasard leur aura appris à élever de petites collines ; de cette façon, deux tertres auront d'abord servi à déterminer la course journalière du soleil à l'horizon de l'Orient à l'Occident. Puis cette ligne de l'écliptique sera devenue la base des voyages dans le désert ou des expéditions militaires en différens sens. Les collines isolées en avant étaient élevées pour déterminer cette direction : si la ligne droite inclinait d'un côté, alors on amoncelait deux grands

tertres pour désigner le levant et le couchant. Les petits servaient à indiquer une nouvelle direction. Les hordes, pendant le jour, consultaient ces monticules, ainsi que les navigateurs consultent les étoiles pendant la nuit. Avant la fin du voyage, les guides, apercevant à l'horizon un grand nombre de petits et de grands tertres, faisaient connaître par leurs cris de joie, à ceux qui formaient l'arrière-garde, qu'ils approchaient de l'eau et d'un pâturage favorable pour y passer la nuit. Voilà, selon moi, le véritable et principal usage de ces *kourgans*, qui servaient également à indiquer aux hordes voyageuses ou guerrières le chemin du retour. C'était sur ces collines que les généraux montaient pour examiner les manœuvres à exécuter pour assurer la victoire; et c'était également à leur pied, que l'on adressait des prières à l'être suprême. Cet usage subsiste encore aujourd'hui chez les Mahométans : à l'heure de la prière, ils se tournent vers le Midi, fléchissent le genou devant le kourgan, sur le sommet duquel ils se figurent voir planer le génie du Prophète.

Les kourgans servaient donc principalement à déterminer la route des hordes nomades, et à indiquer la limite de leurs excursions; car on n'en voit que jusqu'aux endroits où s'étendait la puissance des Tatars. Les Mongols de la horde ne songèrent à établir des chemins que lorsqu'ils se furent définitivement fixés dans les contrées qu'ils avaient soumises. Jusqu'à présent même, on ne voit que fort peu de routes pratiquées au-delà du Cuban et dans la Cabardie. Ce système des kourgans indicateurs s'observe encore dans les steppes immenses des Kalmouiks et des Nogaïs, entre le Don et le Volga, surtout dans les déserts de sable qui conduisent à la mer Caspienne, où, sans les *kourgani*, les tourbillons empêcheraient de reconnaître les chemins; plusieurs d'entr'eux ont leurs noms, et servent d'étapes aux Asiatiques qui voyagent en caravane. Enfin, les brigands du Caucase eux-mêmes préfèrent voyager de la sorte, à suivre les routes déjà tracées dans leur pays. Tel est, d'après mon avis, le point de vue sous lequel il faut considérer les *kourgani* répandus dans tous les déserts de la Russie méridionale; et mon opinion est, en partie, la même que celle de M. Timkowsky, dans son nouveau voyage en Chine; cet illustre voyageur a remarqué dans les déserts des Mongols de sem-

blables tertres appelés *obo*. *Les Mongols*, dit-il, *s'agenouillent au pied de ces collines, et y prient avec ferveur l'Être suprême. Ces obo servent aussi à indiquer la route, et à déterminer les frontières entre les peuplades nomades.* A. J.

36. CAPUA VETERE. — L'ancienne Capoue, ou Description de tous les monumens de l'ancienne Capoue, et particulièrement de son célèbre amphithéâtre; par J. RUCCA. 1 vol. in-8°, avec deux planches en cuivre. Naples, 1828. (*Biblioth. italiana*; mai 1830, p. 260.)

L'auteur, après avoir longuement recherché l'origine du mot *Capua*, finit par reconnaître que ce mot est d'origine étrusque. Il traite ensuite de la fondation de cette ville, de sa célébrité, de la valeur de ses habitans, de ses citoyens les plus illustres, de ses monumens, du théâtre, de l'arc de triomphe, des curies, des cirques, des temples, etc. L'auteur parle aussi de l'école des gladiateurs de Lentulus, d'où sortit le fameux Spartacus; des parfums et des marchands de parfums, des deux places *Seplasia* et *Æbana*, où la multitude des essences et des parfums remplissant les magasins, inspiraient aux hommes la mollesse et la volupté.

L'auteur soutient que l'amphithéâtre Campano est le plus ancien, le plus vaste et le plus beau de tous les amphithéâtres qui aient jamais existé. Quant aux constructions qui ont été récemment découvertes sous cet amphithéâtre, l'auteur en parle comme si, depuis 15 ans, les fouilles faites au Colisée n'avaient pas produit les résultats les plus satisfaisans. Enfin, il paraît ignorer les nombreuses observations et publications qui ont été faites à Rome au sujet de ces découvertes précieuses. C. R.

37. MUSÉE ÉTRUSQUE ET VASES ÉTRUSQUES DU PRINCE DE CANINO. (*Ibid.*; juin 1830, p. 423.)

Les savans italiens et étrangers désiraient vivement recevoir des nouvelles relatives aux fouilles que le prince de Canino, Lucien Bonaparte, a entreprises dans ses terres pendant les années 1828 et 1829. Nous nous empressons, en conséquence, de leur faire part de la publication de deux volumes contenant l'explication des vases antiques qui ont été découverts. Ces deux volumes, quoique liés entre eux jusqu'à un certain point, se ven-

dent néanmoins séparément, car chaque volume forme un tout complet.

Le premier volume est intitulé : Muséum étrusque de Lucien Bonaparte, prince de Canino, fouilles de 1828 à 1829, format in-4^o, 200 pag. On y trouve la description des vases, accompagnée de 42 planches portant en fac simile les inscriptions tracées sur les vases.

Le second volume est un magnifique ouvrage in-folio contenant la peinture des vases d'après les originaux; il est intitulé : Vases étrusques de Lucien Bonaparte. Cette grande collection sera composée de 100 tableaux répartis en 20 cahiers, comprenant chacun 5 tableaux coloriés. Il paraîtra chaque mois un cahier. Le premier cahier a été mis en vente chez G. Piatti, à Florence, pour 67 $\frac{1}{2}$ paoli. Les 19 cahiers suivans seront vendus par le même libraire.

Le prix du volume in-4^o, contenant les explications, est fixé à 44 paoli.

38. ANTIQUITÉS ROMAINES EN ANGLETERRE.

Il a été fait à Keston, dans le comté de Kent, à 14 milles de Londres, des recherches pour constater la situation du *Noviomagus* de l'Itinéraire d'Antonin, que quelques écrivains placent en cet endroit. Ces recherches ont conduit à la découverte de restes de monumens, l'un desquels est probablement un tombeau romain. Ce monument consiste en un mur de forme circulaire, appuyé de six contre-forts, et dont le diamètre hors-d'œuvre est de trente pieds; la muraille seule en a trois et demi d'épaisseur. Elle se compose de silex et de couches de tuiles relevées à leurs bords et façonnées de manière à pouvoir s'engencer l'une sur l'autre. Attenant à ce monument est une chambre de la forme d'un carré long, d'environ douze pieds de longueur, et, à une petite distance de cette dernière, un cercueil en pierre déposé dans un sol de craie à la profondeur d'environ huit pieds.

Les fouilles firent découvrir en outre plusieurs morceaux de pierre peints à fresque, et un nombre considérable de fragmens d'ancienne poterie. Quelques-uns de ces derniers sont faits d'argile non cuite, d'une couleur foncée, et ornée de moulures grossières. D'autres débris d'un rouge foncé, ornés de feuilles

en relief et des formes les plus exquises, ne le cèdent pas, quant à la qualité de leur pâte, aux plus beaux produits de la manufacture de Wedgwood. Un ou deux morceaux de vaisselle de terre dont la surface extérieure est parsemée de beaux cailloux graveleux, à peu près de la grosseur de la semence de perles, qui paraissent avoir été destinés à former quelque dessin, offrent l'aspect d'une mosaïque. On trouva enfin deux ou trois défenses d'animaux, la poignée d'une épée ou d'un poignard.

Le tertre dans lequel ces découvertes furent faites, est situé au pied d'une levée de terre considérable appelée le *War Bank* (Banc de guerre), sur la ferme de Keston-Court appartenant à M. Smith, et attenant au domaine de Holwood, autrefois résidence de M. Pitt. Les retranchemens remarquables qui entourent ce domaine, et dont on trouve encore de légères traces dans la commune de Keston, sont connus des antiquaires sous le nom de *Camp de César*; ils connaissent aussi sous celui de *Puits de César*, une petite source située près de la grande route, et d'où sort la rivière de Ravensbourne. Mais le *War Bank*, si nous exceptons un opuscule publié il y a 12 à 14 ans, par M. Kempe, paraît avoir échappé à l'attention générale. Toutefois aucune investigation scientifique n'avait été faite jusqu'à celle dont il s'agit, bien qu'à plusieurs reprises on eût découvert accidentellement des débris antiques, ou reconnu des traces.

On conjecture que le *Noviomagus* romain ou nouvelle ville, fut construit sur l'emplacement d'une ancienne cité britannique.

Gibson, Somner et Stillingfleet, ont placé le *Noviomagus* d'Antonin à Keston. On s'est élevé contre cette hypothèse, principalement par la raison que ce point ne se trouve pas situé sur la ligne du *Watling Street Way*. Mais si l'on se reporte à l'itinéraire d'Antonin, on reconnaîtra qu'il fallait, pour arriver au *Noviomagus*, que le voyageur s'écartât considérablement de cette route directe qui menait aux ports de mer; car dans l'*Iter II. à Vallo ad Portum Ritupas*, nous trouvons cet arrangement :

Londinium.

Noviomagum, M. p. X.

Vagniacim, M. p. XVIII.

Durobrivim, M. p. IX.

Ce qui donne 37 milles pour la distance de Londres à Rochester, l'ancienne *Durobrivis* ; tandis que dans l'*Iter III. à Londinio ad Portum Dubrim*, de même que dans l'*Iter IV. à Londinio ad Portum Lemanis*, nous n'avons que vingt-sept milles pour la distance en ligne directe. Un circuit qui, dans la direction de *Durobrivim* ou Rochester, comprendrait ce lieu comme étant le *Noviomagus* et Maidstone, que Camden et autres antiquaires désignent sous l'ancienne dénomination de *Vagniacæ*, occuperait ces dix milles de distance extraordinaire. On peut supposer que la route de Londres à cet endroit, était en droite ligne, et correspondait aux voies romaines situées à l'Est de Lewisham, par Milk Street et Sundridge (paroisse de Bromley), jusqu'à un terrain boisé qui se trouve à l'Est des ouvrages mentionnés ci-dessus, où l'on aperçoit encore quelques restes de plusieurs levées de terre de moindres dimensions.

A l'appui de l'opinion de ceux qui placent le *Noviomagus*, ou, suivant Ptolomée, *Neomagus*, à Holwood Hill, on peut remarquer qu'à en juger par ce mot *Νεο Magus*, ou nouvelle ville, il en existait probablement une ancienne, comme tel est le cas en Hollande à l'égard de celle de Nimègue, qui, avant l'ère chrétienne, était une cité Batave appelée *Oppidum Batavorum* ; et qui ayant été incendiée pendant les guerres avec les Romains, fut rebâtie par les bataves, qui lui donnèrent le nom de *Neomagus*. Il en est de même des deux villes qui, en Normandie, portaient cette ancienne dénomination.

Depuis la rédaction de l'article ci-dessus, nous avons appris avec regret que le cercueil de pierre et les murs du monument ont été grandement endommagés par l'effet de la brutale curiosité des rustres du voisinage, qui affluent sur les lieux uniquement dans la vue de détruire et de piller. Nous espérons bien sincèrement qu'il sera pris de promptes mesures pour assurer la conservation de ces débris antiques, et le succès des fouilles ultérieures qui pourront être faites. (*Lond. Liter. Gazette* ; 27 sept. 1828.)

39. INSTRUMENS ANTIQUES EN BRONZE.

Des laboureurs, en creusant dernièrement sur une commune entre Fulbourn et Wilbraham, dans le comté de Cambridge, découvrirent une hache en bronze, dans un bel état de con-

servation. Ils trouvèrent aussi quelques ossemens humains et plusieurs chaînons en fer très-endommagés. L'arme en bronze appartient en ce moment à M. W. Hancock, de Fulbourn. On a depuis quelques années trouvé plusieurs anciens instrumens de guerre, près de ce même endroit. Feu le rev. T. Kerrich en fit les dessins, et feu E. D. Clarke en donna la description dans le 19^e vol., p. 47, de l'Archæologie; il y en avait 5, tous en bronze, nommément 2 épées, une hache et deux *sorrules*. En 1819, des laboureurs formant des fosses sur une portion de la propriété de M. Fromont, de Fulbourn, découvrirent un pot de terre, entouré et couvert de briques avec beaucoup de soin. Il fut donné à feu le rev. R. Fisher, recteur de Fulbourn. Le Fleam Dyke, qui commence à Balsham, et qui finit à Fen Ditton, touche à l'endroit où ces découvertes ont eu lieu. (*London and Paris observer*; 10 octobre 1830, p. 666.)

40. POSITION DE QUENTOVIC, ancien établissement maritime, détruit par les Normands.

M. BOUCHER, d'Abbeville, correspondant de l'Institut royal de France, ayant communiqué à la Société d'émulation de cette ville, et à la Société d'agriculture, du commerce et des arts de Boulogne-sur-Mer, un mémoire sur l'importance, la situation et la destruction de l'ancien port de *Quentovic*, nous nous empressons d'en présenter ici un court résumé, dans l'espoir que son mémoire fixera sur ce point l'incertitude des antiquaires et des géographes, ou les déterminera à des recherches ultérieures. L'analyse raisonnée qu'il présente des chartes, des diplômes, des ordonnances et des chroniques religieuses qu'il a consultées, et dont il a extrait ce qui a rapport à son sujet, prouve l'existence à l'embouchure de la Canche, d'un lieu habité, appelé *Quentovic*. La preuve la plus ancienne est tirée des capitulaires de Charlemagne; ce lieu y est désigné comme port d'embarquement pour l'Angleterre. Bède, qui vivait au VII^e siècle, le nomme *Quentavic* (en saxon, Quentarvick). Les lettres de Dagobert lui donnent simplement le nom de *Wick*. On trouve dans les monétaires *vicus* et *wicus*. Mais ce qui paraît le plus authentique, c'est l'ordonnance de l'empereur Charles-le-Chauve, qui autorise la fabrication de nouveaux deniers à *Quentovic*, pour avoir cours à dater du 5 octobre 884, année de sa publi-

cation. L'auteur possède un denier d'argent, trouvé en 1826, près d'Amiens; la dimension est celle d'une pièce d'un fr.; on y reconnaît le monogramme de Charles - le - Chauve, avec les mots GRATIA DEI REX, et au revers, la croix, 2 besans, et la légende CVVENTOVVICI. Le nom du prince ne s'y trouvait point, comme le prescrit l'ordonnance; l'auteur pense que cette pièce a été frappée antérieurement à l'édit. Les deux besans dont elle est pourvue étant ordinairement sur les monnaies de Ponthieu, M. Boucher en infère que *Quentovic* était une ville de ce comté. Divers passages de Boutteroue (1566) et de plusieurs auteurs, cités dans le mémoire, établissent que la rivière de Canche a porté le nom de *Cançi*, *Quantia*, *Quanta* et *Quent*; de là le nom de *Quantia vicus*, donné à une ville ou bourg, remarquable par son port, ses foires ou marchés. Dans la chronique de *Centula* (Saint-Riquier), ce port est mentionné comme la Marseille du Nord, et le lieu où Saint-Riquier s'embarqua pour la Grande-Bretagne. Dans les remarques sur *Quento-Vicus* de M. Saugnier-d'Ablancourt, insérées sans nom d'auteur dans le journal de Verdun, de janvier 1758, il est dit que *Quentovic* était célèbre comme établissement maritime, sous les premiers rois de France; que ce royaume possédait, sous Charlemagne, plusieurs entrepôts de commerce, et que *Quentovich* en était un; qu'ils étaient placés à l'embouchure des rivières navigables, et qu'il s'y trouvait des hôtels de monnaie et des bureaux de péage. Malgré le titre rapporté ci-dessus, M. d'Ablancourt pense que Louis - le - Débonnaire est le premier roi de France qui ait permis de battre monnaie à *Quentovic*. Cette ville, suivant divers passages des chroniques, énumérés dans le mémoire de M. Boucher, fut saecagée et totalement détruite par les Normands, en 842 ou 844. Dans le *Lexicon Ferrarii*, *Quentovic* et *Saint-Josse* sont confondues en une seule et même ville de Picardie. Cette opinion paraît à M. Boucher assez fondée; des explorations qu'il a faites dans le village de Saint-Josse lui ont fait apercevoir, dans une longue excavation, au pied du château sur lequel est situé *Saint-Josse*, des débris de vieux bois de construction, ayant appartenu à des navires. L'analogie de l'excavation avec le bassin et l'emplacement d'un port ne paraît lui laisser aucun doute sur l'identité de *Quentovic* avec *Saint-Josse* et sa position sur la rive gauche méridio-

nale de la Canche. M. Boucher rejette l'opinion de M. Henri, qui, dans son Essai historique sur Boulogne (1810), place *Quentovic* à *Étaples*. Mais, tout en rejetant cette opinion, M. Boucher s'appuie de la carte géographique de cet ouvrage, pour démontrer, dans la position de *Saint-Josse*, le seul point du littoral convenable pour faire un port. Cette carte, qui représente les lieux tels à peu près qu'ils ont dû être du temps de César, offre la mer baignant presque en ligne droite la côte, depuis *Gesoriacum navale* (Boulogne) jusqu'à la Canche. Plusieurs ruisseaux venaient aboutir à cette rivière, au-dessous de *Saint-Josse*, et alimentaient un bassin formé par la réunion de leurs eaux. Ces courans se retrouvent encore dans la carte de Cassini ; mais le terrain qu'ils arrosaient a été envahi par les laisses de la mer. Là où s'étendait le domaine de Neptune, on ne voit plus que des sables et des marais que la main des hommes tâche de fertiliser. On assure que des ruines, les restes d'un camp, d'un aqueduc, et des médailles, existent sur ce point, ensevelis sous les sables : aussi l'auteur du mémoire est-il porté à inférer que la première fondation de *Quentovic* remonte au temps des Romains, quoique ce lieu ne soit point désigné dans l'Itinéraire d'Antonin, ni sur la carte de Peutinger. *Quentovic* et *Saint-Josse* étant regardés comme une seule et même ville, le nom de *Quentovicus*, suivant M. Boucher, se sera perdu après l'entière destruction de cette cité. Le monastère bâti, suivant Raustelin (Gaule belge), à *Runicum*, près l'ancien port de *Vic*, par Saint-Josse, fils d'un roi de la Petite-Bretagne, a donné naissance au village de ce nom, composé de maisons rebâties sur le même terrain. L'ancienne dénomination de *Quentovic* aura été, comme le dit M. Boucher, remplacée par celle de *Saint-Josse*, que les établissemens religieux auront continué à faire prévaloir. Ce village, ajoute-t-il, qui dépend du département du Pas-de-Calais et de l'arrondissement de Montreuil, aura été jadis la ville haute ; le port et la ville basse auront été au pied de la colline, où leurs ruines sont probablement encore ensevelies sous les énormes amas de sables dont les laisses de la mer ont exhaussé ce terrain. (*Revue encyclopédique* ; janv. 1830, page 226.)

41. ANTIQUITÉS NATIONALES DE FRANCE. *Rapport fait à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 16 juillet 1830, par sa Commission des Antiquités de la France, sur les Mémoires envoyés au concours pour les trois médailles d'or accordées en prix par M. le Ministre de l'Intérieur, aux trois auteurs qui, au jugement de l'Académie, auraient composé les meilleurs Mémoires sur nos antiquités, depuis le mois de juillet 1829.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres doit se féliciter de plus en plus de la mission que le gouvernement lui a confiée, de juger les mémoires sur les Antiquités de la France, adressés chaque année par MM. les préfets à M. le Ministre de l'Intérieur. Elle doit aussi se savoir gré de la direction qu'elle a donnée elle-même à ces recherches, dans la lettre circulaire adressée sur son invitation par le Ministre, à MM. les préfets, au mois de juin 1818. Depuis l'adoption de son plan que le Ministre a bien voulu accueillir, un nouveau zèle s'est manifesté parmi les hommes savans qui honorent les départemens. MM. les préfets ont réuni auprès d'eux ces hommes distingués et utiles; ils ont organisé des commissions d'antiquités, formé des académies d'antiquaires; quelquefois, livrés personnellement par goût et par habitude à ce genre de recherches, ou bien animés par l'exemple de leurs collaborateurs, et pénétrés de l'émulation qu'ils cherchaient à inspirer, ils ont entrepris eux-mêmes de laborieux travaux, exécuté des fouilles à leurs frais, composé de savans mémoires, et puissamment contribué à répandre les lumières dans les départemens qu'ils administrent.

Souvent aussi, messieurs les Ministres se sont prêtés à partager des dépenses qui auraient excédé les facultés des départemens ou des communes. Des creusemens de terrain ont été exécutés en divers endroits avec succès; des monumens importants, tels que des temples, des amphithéâtres, des pavés en mosaïque, ont été entièrement découverts, ou commencent à revoir le jour. La terre a restitué en différens cantons des objets curieux, tels que des monnaies, des vases, des statues même, que les malheurs des temps avaient forcé d'enfouir, ou que des amas de décombres avaient ensevelis à des époques de barbarie.

Des Musées, formés récemment dans plusieurs de nos villes principales, s'enrichissent tous les jours des produits de ces découvertes. Le Musée royal de Paris a trouvé aussi l'occasion de faire parmi ces objets des acquisitions importantes; et quoique nous devions désirer que les curiosités trouvées dans chaque département y demeurent, autant qu'il se pourra, pour former ou perpétuer le goût, pour exciter l'émulation, pour accroître l'amour de la patrie, que les richesses publiques alimentent et fortifient, il n'est pas moins heureux que le dépôt royal, vaste foyer de lumières, où s'éclairent la France et l'Europe elle-même, acquière les antiques dont la valeur ne serait pas en proportion avec les ressources pécuniaires des départemens où ils sont découverts.

Le nombre des mémoires a répondu à la nature des encouragemens. Les antiquaires des départemens, flattés sans doute d'entendre leurs noms proclamés par notre Académie, au sein de l'Institut royal, et en présence d'un public éclairé, charmés peut-être aussi d'être jugés par leurs pairs, ont redoublé d'activité; ils se sont livrés à des investigations longues, pénibles, coûteuses, et nous ont fait parvenir plusieurs fois des Notices, nous pourrions dire des ouvrages, aussi remarquables par l'érudition qu'ils y ont judicieusement employée, que par la sagacité dont ils y ont donné la preuve.

Du 4 juin 1810, où ce travail a commencé par les ordres du Ministre de l'intérieur, mais sous la seule surveillance de ses bureaux, jusqu'au mois de juin 1818, le Ministère a reçu environ cent Mémoires, envoyés seulement de quarante-un départemens. Depuis le mois de juin 1818, où le Ministre a jugé convenable de faire participer l'Académie à ce grand et important travail, il lui a été adressé, et il a bien voulu nous communiquer environ quatre cent quatre-vingt-cinq Mémoires, ce qui fait en tout aujourd'hui cinq cent quatre-vingt-cinq. Depuis notre séance du mois de juillet 1821, jusqu'à la séance actuelle inclusivement, il a été décerné, sur le jugement de l'Académie, vingt-une médailles d'or, aux auteurs des meilleurs ouvrages communiqués dans cet intervalle. L'usage de ces récompenses avait été interrompu dans les années 1825, 1826, 1827; il a été rétabli en 1828.

Tant de notions sur nos antiquités ne doivent point demeurer

enfouies. L'Académie s'est déjà occupée des moyens de publier par des extraits ce que ces Mémoires renferment de plus intéressant : ce travail présente plus d'une difficulté ; mais nous espérons que l'Académie parviendra à les aplanir ou à les faire lever toutes.

Les Mémoires qui lui ont été adressés depuis le mois de juillet de l'année dernière, figurent honorablement à côté de ceux des années précédentes. Ils sont au nombre de seize.

M. de Golbéry, conseiller à la cour royale de Colmar, correspondant de l'Académie, lui a adressé un travail sur les fouilles exécutées à Mandeuve, autrefois ville importante, aujourd'hui village voisin de Montbéliard. L'auteur n'avait point destiné cet ouvrage au concours. Il complète la collection de ses *Recherches sur les Antiquités de l'Alsace*, déjà imprimées, et pour lesquelles M. de Golbéry a obtenu précédemment une médaille d'or.

M. de Caumont a adressé un ouvrage imprimé, ayant pour titre : *Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, principalement en Normandie*. Il divise le cours de cette architecture en trois époques : il donne à la plus ancienne, qu'il fait commencer à la cessation de la puissance romaine dans les Gaules, et qu'il continue jusque vers la fin du XI^e siècle, la dénomination d'architecture *romane* ; à la seconde, à laquelle il assigne une durée d'environ quatre-vingts ou cent ans, de la fin du XI^e siècle au milieu ou à la fin du XII^e, le nom d'architecture *de transition* ; et à la troisième qu'il divise en *primordiale, secondaire et tertiaire*, le nom de *gothique*. Il peut y avoir quelque chose d'arbitraire dans ces dénominations ; mais quoi qu'il en soit, votre Commission, Messieurs, a pensé que cet ouvrage, plein d'observations judicieuses et quelquefois neuves, ne pouvait qu'accroître la somme des lumières que doivent répandre sur cet important sujet les travaux récents de M. Gally-Knight, de M. Hittorf, et de plusieurs de nos confrères.

Une Notice de M. Kerdanec sur l'ancienne ville des Ossismii, une Notice de M. Carrière, sous-préfet de Prades, sur l'abbaye de St.-André d'Exalata, dont il subsiste des ruines près de la route qui conduit de Perpignan à Puycerda, ont été lues avec intérêt et satisfaction.

M. de Saint-Amans a communiqué une neuvième Notice sur

les antiquités du département de Lot-et-Garonne. Elle contient dix-sept feuilles de dessins d'antiquités, et termine l'important travail pour lequel M. de Saint-Amans a précédemment obtenu une médaille d'or. Quoiqu'elle pût former pour M. de Saint-Amans un titre à un semblable honneur, nous devons nous borner à prier l'Académie d'exprimer sa gratitude à cet habile antiquaire, puisque déjà il a obtenu le *maximum* des récompenses accordées par le gouvernement.

M. Jouannet, président de l'Académie royale de Bordeaux, conservateur des antiquités du département de la Gironde, a fait parvenir à l'Académie une dissertation sur des antiquités trouvées dans ce département, depuis le mois de juin 1830. Ce sont des monnaies celtibériennes, romaines et francques, en assez grand nombre; et trois urnes à deux anses, découvertes dans le cimetière, dit de *Terre-Nègre*, dont M. Jouannet promet d'envoyer des dessins. Cette découverte pourra se lier un jour à des idées générales, en contribuant à montrer jusqu'à quelle époque s'est continué, par habitude, même chez les chrétiens, l'usage de placer des vases à côté des corps morts; fait curieux, dont nous pourrions nous-mêmes citer des exemples, mais sur lequel il n'a pas encore été recueilli des observations assez multipliées.

Votre Commission a remarqué dans le travail de M. Jouannet une discussion intéressante sur l'emplacement de *Noviomagus*, port biturige, et grand entrepôt de commerce sous le gouvernement des Romains, entre l'Aquitaine et les Iles Britanniques, que Ptolémée place à l'embouchure de la Gironde, mais sur la position précise duquel il règne encore beaucoup d'incertitude. D'Anville, respectable même dans ses erreurs, supposait que Castelnau de Médoc pouvait occuper la place de *Noviomagus*. M. Jouannet essaie de démontrer qu'il faut chercher cette ville sur la plage de Soulac, à l'embouchure de la Gironde, en face de la tour de Cordouan. Des médailles trouvées depuis un an sur ce territoire semblent devoir faire préférer son hypothèse à celle de D'Anville, et à celle de Mannert, qui place *Noviomagus* à Castillon, situé à six lieues de l'embouchure du fleuve. Votre Commission a pensé que M. Jouannet devait être cité avec éloge dans le présent rapport, d'autant que, les années précédentes, nous avons dû à ce zèle correspondant des ren-

seignemens utiles pour l'éclaircissement de l'ancienne géographie des Gaules ; et de nouveaux matériaux pour notre histoire nationale.

M. Grille, bibliothécaire de la ville d'Angers, conservateur des antiquités du département de Maine-et-Loire, a adressé un mémoire sur un dépôt de médailles gauloises, trouvé au mois d'octobre 1828, dans un champ près du pont de la Chaloire, à peu de distance de la ville d'Angers. Il a joint à ce travail des dessins des pièces les plus curieuses, et vingt-trois médailles, pour faire juger des modules, et en même temps, il faut le dire, de la grossièreté des types. Le cuivre forme la base de la majeure partie de ces monnaies, et il s'y combine plus ou moins avec le plomb et l'étain. Une seule pièce avait paru en or, et elle n'est réellement qu'en *electrum*. Quant aux proportions, on n'y trouve que le *moyen bronze*, le *petit* et le *quinnaire*. Sous le rapport de l'art, rien de plus rude et de plus grossier que toutes ces médailles. Les types ne sont que des imitations à peine reconnaissables de ceux de Marseille et de quelques autres villes grecques de la Gaule. Ce dépôt, très-considérable pour la quantité des pièces, sera fort peu utile pour l'avancement de la science ; mais nous ne devons pas moins de reconnaissance à M. Grille, qui nous en a donné une description exacte et détaillée.

Les fouilles commencées à Lillebonne, l'ancienne *Juliobona*, il y a plusieurs années, se continuent avec le même succès. Depuis la statue colossale en bronze doré, découverte en 1825, exposée pendant quelque temps à Paris au jugement du public, et malheureusement perdue pour la France, il a encore été trouvé sur le même emplacement des médailles, des inscriptions, des statues, des bas-reliefs, la plupart d'un grand intérêt. On déblaie en ce moment le théâtre romain dont la ville était ornée. Un amateur, jaloux de répandre le goût des études archéologiques, M. Emmanuel Gaillard, dirige les fouilles avec le plus noble désintéressement. Ce sont souvent ses propres deniers qu'il emploie à ces creusemens, et dans ce cas les objets qu'on y découvre ne sont point destinés à un cabinet qui lui soit propre ; ils deviennent aussitôt la propriété de la commune de Lillebonne, à qui ce généreux amateur en fait don. Connaisseur en antiquités, M. Gaillard nous a communi-

qué plusieurs fois des mémoires sur les découvertes dues en partie à ses soins ; et dans cette année 1830 , il nous a adressé trois dissertations sur les diverses parties du théâtre antique de Lillebonne. L'Académie en a entendu la lecture avec satisfaction ; mais comme il a été décerné précédemment une médaille à M. Gaillard , il suffira pour cette fois de rappeler au public un nom si honorable.

Sept autres mémoires ont attiré d'une manière particulière l'attention de votre Commission , soit à cause de l'intérêt des sujets , soit par la somme de connaissances que les auteurs y ont répandues.

Le premier est un *Mémoire sur la ville de Béziers et sur ses antiquités* , par M. le marquis François de Bausset ; ouvrage que l'auteur a enrichi de copies de toutes les inscriptions , et de dessins de tous les restes d'architecture et de sculpture qu'il a pu découvrir. La ville de Béziers , embellie par les Romains d'un capitolé , d'un amphithéâtre , de plusieurs temples et d'un aqueduc , qui paraît y avoir versé une quantité d'eau très-considérable , a été ravagée , comme l'on sait , à différentes reprises par l'ambition des conquêtes et par le fanatisme plus terrible encore que l'ambition , et elle ne conserve presque plus rien de visible de son ancienne splendeur. Forte d'une population de plus de cinquante mille ames avant la guerre des Albigeois , cette ville perdit la presque totalité de ses habitans dans l'épouvantable catastrophe qui fit expier à la population entière la fidélité de son vicomte , le généreux Raimond Roger , envers Raimond de Toulouse , son parent. Depuis cette époque , elle ne s'est plus relevée de ses ruines. Sa population n'a plus dépassé environ seize mille ames. L'antique Béziers s'est rarement présenté à l'esprit de ses habitans renouvelés. L'indifférence pour les monumens anciens a succédé au découragement. « Le terrain sur lequel est bâtie la ville de Béziers , dit M. de Bausset , recèle dans son sein d'innombrables débris d'une haute antiquité. Il est peu de propriétaires , obligés de faire creuser la terre pour l'entretien de leurs habitations , ou pour en élever de nouvelles , qui ne trouvent à peu de profondeur , des pierres avec des inscriptions latines , des pavés de mosaïque , des tronçons de colonnes , des rosaces , des bas-reliefs mutilés , des tombes en pierre... Malheureusement la cupidité est indifférente

aux grands souvenirs de l'histoire... Si le hasard fait découvrir quelque pierre originale qui offre une inscription latine, nous Penterrons de nouveau dans les fondations de nos habitations. Jamais, continue l'auteur, plus brillant héritage ne fut plus honteusement répudié. » (P. 14, 15.)

Cet état de choses a dû rendre plus difficiles les recherches de M. de Bausset. C'est souvent dans les murs des maisons, dans les remparts de la ville, dans les parois mêmes des caves, qu'il a trouvé encastés des inscriptions, des bas-reliefs, des fragmens de statues. Il nous donne cependant l'espoir de voir remettre au jour des fragmens d'antiquité plus ou moins curieux: Ce passage de son Mémoire mérite d'être cité: «Les remparts qui entourent Béziers du côté de la promenade, nous dit-il, viennent d'être vendus par le gouvernement. Il est probable qu'au fur et à mesure des démolitions, il se trouvera une infinité de matériaux d'une véritable importance dont le gouvernement pourra faire l'acquisition... » Singulier motif d'espérance, et qui fait gémir au souvenir des malheurs passés! Mais l'auteur est persuadé en effet qu'il se réalisera. Il donne en preuve un fragment de frise, où sont sculptés des ornemens de fort bon goût, trouvé dès le premier coup de marteau, quand on a commencé la démolition.

Cet important Mémoire de M. le marquis de Bausset renferme, en outre, plusieurs dissertations archéologiques qui annoncent chez l'auteur autant de critique que d'érudition. Votre Commission, Messieurs, a pensé qu'une médaille d'or était due à M. de Bausset; il la mérite d'autant mieux qu'un honorable accent de modestie accompagne partout son estimable travail.

M. Maurice Ardent, juge au tribunal de commerce de Limoges, trésorier de la Commission des antiquités de la Haute-Vienne, a communiqué un mémoire sur les antiquités découvertes en divers temps dans la ville de Limoges et dans ses environs. Limoges est une des villes les plus intéressantes de la France dans l'histoire de la littérature du moyen-âge, et surtout une de celles à qui les arts de cette époque ont le plus d'obligation. La mémorable fondation dont elle fut redevable à saint Eloi, né dans ses murs, d'un couvent où tous les religieux devaient être artistes, orfèvres, peintres, statuaires, architectes, vitriers, émailleurs, cette fondation devenue le mo-

dèle de plusieurs autres du même genre , a puissamment contribué , pendant neuf cents ans , non - seulement à Limoges , mais dans toute la France , au maintien des arts du dessin. Les émaux de Limoges notamment , fameux au 12^e siècle dans les cours étrangères , conservaient à juste titre , comme tout le monde sait , leur réputation à la cour élégante de François I^{er} et à celle de Henri II. L'atelier des monnaies de Limoges où saint Éloi s'était formé dans l'art de l'orfèvrerie , était aussi un des plus occupés du royaume sous la première race de nos rois .

En suivant ces anciennes traces des différens arts , M. Maurice Ardent s'est principalement attaché à la science des médailles. Il a rédigé une description exacte et complète de toutes les monnaies antiques trouvées sur le sol du département de la Haute-Vienne. Cet ouvrage où l'auteur manifeste des connaissances positives et étendues dans la numismatique , et où nous trouvons rassemblées toutes les richesses de ce genre qui ont circulé sur un vaste territoire , a paru à votre Commission mériter une des médailles d'or.

La découverte faite récemment , dans un terrain dépendant de l'arrondissement de Bernay , département de l'Eure , d'un riche dépôt d'argenterie romaine , est devenue l'occasion d'une description détaillée de ce trésor , composée avec beaucoup d'intelligence et de soin par M. Auguste Le Prévost , ancien sous-préfet de Rouen , membre de la Société des antiquaires de Normandie. Nous devons , en outre , des remerciemens à cet ami zélé des arts , pour la vigilance qu'il a mise à ce que ce dépôt fût conservé dans son entier , et que la possession en fût assurée à la France. A ce double titre , votre Commission vous propose , Messieurs , de lui décerner la troisième médaille d'or. M. Raoul-Rochette devant vous présenter un rapport particulier sur le trésor de Bernay , je m'interdis d'en parler plus longuement.

M. Leblanc , ingénieur , attaché au corps royal des ponts et chaussées , a présenté à l'Académie un ouvrage intitulé : *Recherches historiques et statistiques sur Auxerre , ses monumens et ses environs*. Cent seize pages seulement du premier volume de cet ouvrage ont été consacrées aux antiquités proprement dites ; mais une multitude de notions intéressantes se trouvent renfermées dans ce petit espace. Il ne s'agit pas seulement dans

le travail de M. Leblanc de découvertes récentes d'antiquités, mais encore de tout ce qui existe d'antique dans les murs et dans le territoire d'une ville toute romaine. Routes antiques, situation des remparts romains, dénominations primitives et successives de la ville et des pays environnans, distances d'un lieu à un autre, découvertes d'antiquités faites en divers temps, ruines de temples, de forteresses, de maisons de plaisance, rien de ce qui intéresse la connaissance de la ville antique d'Auxerre n'a été négligé. L'auteur a plusieurs fois été conduit par des travaux dépendans de ses fonctions d'ingénieur, à faire lui-même des découvertes; et on l'entend avec satisfaction dire en les rappelant: « J'ai déposé ces objets dans le musée de la ville. — J'ai déposé ces médailles dans la bibliothèque. — J'ai fait incruster ces petits bas-reliefs sur la façade du clocher. » Il y a, en outre, dans le travail de M. Leblanc, de l'ordre, de la netteté, de la précision. Si la Commission avait pu disposer de quatre médailles, elle vous aurait proposé, Messieurs, d'en décerner une à cet écrivain laborieux et savant: elle se fait un plaisir de le déclarer. Cet honneur serait d'autant plus légitime, que déjà M. Leblanc s'est occupé des intérêts de la science, en rendant son ouvrage public.

M. Jollois, ingénieur en chef du département du Loiret, si avantageusement connu par les Mémoires dont il a enrichi le grand ouvrage qui a pour titre *Description de l'Égypte*, a entrepris de faire connaître l'état de la ville d'Orléans, à l'époque du siège qui a immortalisé Jeanne d'Arc. Toutes les histoires imprimées où est traité ce sujet; quelques pièces manuscrites, originales, qui subsistent encore dans les archives de la ville d'Orléans; un plan de cette ville qui remonte à l'an 1500; ces matériaux, accrus et corroborés par les recherches topographiques de l'auteur, l'ont mis en état de dresser un tableau descriptif de la ville, de ses fortifications, de celles des assiégeans et des positions où furent exécutées les principales attaques pendant le siège. Ce dessin nous place avec toute la fidélité possible sur les lieux, pour nous rendre en quelque sorte témoins d'un des plus beaux faits d'armes dont s'honore la France. Il est accompagné d'un récit qui retrace les principaux événemens de cette guerre mémorable. Votre Commission, Messieurs, ne pouvait pas vous proposer de décerner une médaille à M.

Jollois , par la raison qu'il en a obtenu une dans un concours précédent. Elle a pensé qu'il devait être fait une mention honorable de son travail dans le rapport général.

M. le comte d'Allonville, préfet de la Meurthe, a, comme M. Jollois, obtenu déjà une médaille d'or. Ce savant amateur des sciences et des arts a manifesté son zèle et son goût pour les connaissances archéologiques, dans tous les départemens dont l'administration lui a été successivement confiée. Il nous a fait parvenir cette année une dissertation sur trois inscriptions dédiées à Hercule *Saxanus*, et trouvées dans les carrières de la commune de Norroy, près de Pont-à-Mousson.

La troisième seulement de ces inscriptions, découverte en 1827, était inédite. M. d'Allonville a cherché à l'expliquer par des conjectures ingénieuses. Il a enrichi son mémoire de nouveaux éclaircissemens sur le nom d'Hercule *Saxanus*, et sur le culte rendu à ce dieu dans les provinces occidentales de l'empire romain; ce qui a donné, à l'un des membres de la Commission (M. Hase), l'occasion de remarquer dans un rapport spécial, que les divinités désignées sous les noms d'Hercule *Saxanus*, Hercule *Eponus*, *Gacilianus*, *Gilius*, *Macusanus*, étaient honorées dans les Gaules avant la conquête des Romains, et que ceux-ci se bornèrent généralement à employer ces différentes dénominations, comme des surnoms d'un même dieu.

M. d'Allonville a joint à ce travail une discussion sur les vexillaires des légions du Haut-Empire, une autre sur les cohortes auxiliaires des armées romaines. Son mémoire, auquel la variété des connaissances, la sagacité des réflexions et le sage emploi des conjectures donnent de l'importance, a été jugé digne d'une mention honorable.

M. de Gerville s'est livré à de longues recherches sur les stations et les voies romaines de la presqu'île du Cotentin; et il nous fait connaître les méthodes qui l'ont conduit le plus fréquemment à des découvertes. Ce n'est point ici le lieu de donner le détail de ses opérations; mais nous devons dire que par ces divers secours et par sa persévérance M. de Gerville est parvenu à reconnaître l'emplacement, et même à dessiner le circuit des stations de *Crociatonum* et à *Alauna*. Il a découvert des restes considérables de voies militaires, et il en a tracé quelques-unes qui étaient mal indiquées sur les cartes, notam-

ment celles qui passaient par *Alauna*, et aboutissaient de plusieurs autres points à l'ancienne *Coriallum*.

D'autres découvertes de ce genre ont été encore le résultat des explorations lumineuses de l'auteur. Nous avons dû lui accorder une mention honorable.

Tels sont, Messieurs, les travaux d'archéologie communiqués à l'Académie depuis sa séance publique du mois de juillet 1829. Vous reconnaîtrez avec satisfaction que la Gaule antique et la France du moyen âge se dévoilent de plus en plus à nos yeux. Aussi actif dans ses investigations que puissant dans ses créations nouvelles, le génie français accroît tous les jours, jusque dans les recherches les plus arides, la gloire de la nation.

Les membres de la commission des Antiquités de la France,
Signés : NAUDET, ALEXANDRE DELABORDE, HASE, JOMARD,
 RAOUL-ROCHETTE, DUREAU DELAMALLE, ÉMÉRIC-DAVID,
 rapporteur.

L'Académie, dans sa séance du 23 juillet 1830, après avoir entendu la lecture de ce rapport, en a adopté les conclusions.

Certifié conforme :

Le secrétaire perpétuel de l'Académie, membre de l'Académie française,
 BÂRON DACIER.

42. SCULPTURE GOTHIQUE.

Le midi de la France, si riche en antiquités grecques et romaines, possède également quelques morceaux de sculpture et d'architecture gothiques très-remarquables. Dans la principale église de Salon (Bouches-du-Rhône), patrie de Nostradamus, on voit, dans une petite chapelle où l'on n'exerce point les cérémonies du culte, un groupe en pierre calcaire de Callissanne, dont le grain est admirable. Ce groupe, d'un seul bloc, représente une descente de croix. Jésus mort est étendu sur les genoux de sa mère, qui pose la main sur le cœur de son fils. Anne est à côté d'elle, et soutient la tête du Christ, auquel Saint-Jean enlève sa couronne d'épines. Saint-Joseph contemple ce triste spectacle. Toutes ces figures, de grandeur naturelle, sont disposées avec beaucoup d'art, et exécutées avec finesse et habileté. La charpente humaine y est parfaitement sentie; la composition est bien ordonnée, et toutes les parties en sont ménagées avec talent. Seulement les figures, si l'on ex-

cepte celle du Christ, sont un peu courtes, et légèrement empreintes de cette sécheresse particulière aux sculptures gothiques. Le costume est un mélange des vêtements du temps et de ceux des orientaux; Saint-Joseph porte le bonnet doctoral, la ceinture de cuir et l'escarcelle. Par une bizarrerie de l'auteur, son nom, qu'on ne peut lire qu'en partie, est écrit en lettres gothiques sur le bord du manteau de Saint-Jean, et y figure une riche broderie.

Il est fâcheux que, lorsque les départemens font exécuter des fouilles pour découvrir des vestiges antiques, leur administration ne s'occupe pas de recueillir de pareils fragmens. Certainement le groupe dont nous parlons serait un des plus beaux et des plus considérables qui puissent orner les musées royaux. (*Le Temps*; 17 juillet 1830).

43. DESCRIPTION DE MÉDAILLES ANTIQUES GRECQUES ET ROMAINES, avec leur degré de rareté et leur estimation; par T. E. MIONNET, etc. *Supplément*; Tom. V^e. In-8^o avec 6 planches. Prix, 24 francs. Paris, Imprimerie Royale, 1830; De Bure frères.

Nous rendrons un compte détaillé de ce 5^e volume du *Supplément* à un ouvrage devenu classique dans tout le monde savant.

44. OSSERVAZIONI SOPRA UN QUINARIO D'ORO, etc. — Observations sur un quinaire d'or de Pertinax et sur un clou de bronze trouvés à Acqui; par le prof. BARUCCHI. (*Mémoires de l'Académie royale de Turin*, classe des sciences historiques, vol. XXXI, p. 1.)

La médaille qui fait le sujet de ce mémoire a été trouvée dans une vigne près d'Acqui, et fait partie de la collection du Musée Royal de Turin. Ce qui donne de l'intérêt à cette découverte, c'est principalement la rareté des médailles à l'effigie de Pertinax et surtout de ce module. En effet, on ne trouve de *quinaires* au nom de cet empereur, ni dans la collection de Vienne ni dans celle de Paris.

Du côté de la tête, qui est couronnée de laurier, se lit la légende commune à toutes les monnaies de Pertinax: IMP. CAES. P. HELV. PERTIN. AVG.

Sur le revers est cette inscription qu'on ne voit sur aucune des médailles des empereurs précédens : LAETITIA. TEMPOR. Cette inscription est accompagnée d'une figure de femme debout, tenant de la main droite une couronne, et de la gauche une *haste*. Suivant M. Barucchi, c'était l'emblème de l'espoir que les Romains avaient conçu de voir renaître les beaux jours de Trajan et d'Adrien sous Pertinax, prince juste dont le règne, commencé sous de si heureux auspices, ne fut malheureusement que d'une trop courte durée.

La fin du mémoire de M. Barucchi est consacrée à la description d'un clou de bronze trouvé à Acqui, et conservé dans le Musée Royal de Turin. La tête de ce clou est de forme ronde et d'environ deux pouces de diamètre. Il a la même dimension en longueur. Sur cette tête se lisent très-distinctement les caractères suivans : EX. COMITATU. IMP. DOMITIANI. AUG. GERMANICI. Plus bas se lisent ces mots : ABAQVIS STATIELLIS, mais en caractères de formes assez diverses pour donner lieu à quelques doutes. Au-dessus de ces inscriptions se voit un trou fait exprès pour recevoir un clou plus petit avec lequel on attachait le grand sans qu'il fût endommagé par les coups de marteau.

M. Barucchi ne pense pas que ce clou ait été du nombre de ceux que l'on attachait dans les temples pour marquer les années. Cet usage étrusque adopté par les Romains des premiers siècles dut cesser lorsque l'étude des lettres eut fourni à leurs descendans d'autres moyens de perpétuer la mémoire des faits.

M. Barucchi croit que ce clou appartenait à un monument élevé dans les dernières années du règne de Domitien. On sait qu'après la mort de cet empereur, le sénat donna ordre d'abattre les statues et de détruire tous les monumens érigés en son honneur. Selon l'opinion de M. Barucchi, c'est à la ruine d'un de ces monumens que le clou qu'il décrit aurait survécu.

A. P.

45. NUMISMATIQUE ORIENTALE. (*Leipzig. Literatur Zeitung*; mars 1830, p. 585.)

L'empereur de Russie a fait don à l'Académie des Sciences de St.-Pétersbourg de la plus grande collection de médailles et de

monnaies persanes qui ait jamais existé, et que M. Fraehn a formée, en vertu de l'autorisation du comte Caucrin, ministre des finances, de plusieurs millions faisant partie des sommes que la Perse a payées à la Russie à titre d'indemnité, en vertu du traité de Turkmantichai. Cette collection a été immédiatement exposée dans le Muséum Asiatique de l'Académie.

L'Académie qui possédait déjà dans diverses médailles du Schah antérieur de la famille des Sefides, un souvenir intéressant de la campagne glorieuse de Pierre le Grand, en Perse, a acquis par cette riche collection des médailles de la dynastie nouvelle, un brillant trophée numismatique de la dernière guerre de la Russie avec la Perse.

Par cette collection l'Académie des Sciences de St.-Petersbourg peut facilement soutenir la comparaison avec d'autres collections semblables.

Elle est divisée dans les quatre sections suivantes :

1^e Monnaies des temps anciens.

2^e Monnaies des rois de Perse de la dynastie des Sefides.

3^e Monnaies des rois de Perse de la dynastie des Sendides.

4^e Monnaies des rois de Perse de la dynastie de Katochar.

Dans la masse des médailles M. Fraehn n'a trouvé que deux monnaies d'or cufiques, mais ce sont deux raretés numismatiques; l'une, de l'année 488 de l'hégire ou 1095 de J.-C., est de Berkjaruk, quatrième sultan de la dynastie des Seldschakides à Iran. Le sultan y porte le titre pompeux de sultan sublime, dominateur de l'Islamisme, colonne de la croyance et habitué à la victoire; il paraît qu'elle a été frappée à Awah, ville située entre Teheran et Hamadan, dont on ne connaissait encore aucune monnaie. Il y a beaucoup de médailles des Seldschakides de l'Asie-Mineure, mais presque point de ceux d'Iran. Le Musée Asiatique de l'Académie des Sciences de St.-Petersbourg en a fait connaître le premier quelques-unes.

La seconde monnaie cufique est de Melik-el-Umere Seif ed-din Ghasi ben Maudud, second atabek de la ligne de Mosul, de l'année 573 - 1177, 8. Elle est aussi très-rare et inédite. C'est la troisième monnaie d'or atabek dont M. Fraehn a eu connaissance jusqu'à présent.

Les médailles des Sefides, au nombre de 13 et en or, sont des Schahs Husein Thamasp II, et Abbas III. Elles ont été

frappées dans les villes d'Ispahan, Kaswin, Mesched et Gandscha. Elles sont des années 1711, 1717, 1722 et 1732. Chacune porte en caractères très-lisibles le nom du schah qui l'a fait frapper, et accompagné de titres et d'épithètes qui rappellent l'exagération du style oriental.

Par contre, les médailles des princes persans de la dynastie Curde de Send qui, par des motifs politiques, laissa le titre de schah pour prendre celui de wekil, sont beaucoup plus rares et infiniment moins connues que celles des Sefides. Celles de ces médailles que des cabinets européens ont fait connaître, n'appartiennent la plupart qu'au fondateur de cette dynastie, Kerim Chan, le plus sage des princes persans. Le Museum Asiatique ne possédait qu'un très-petit nombre de médailles des successeurs de ce prince, et quoique le riche cabinet de médailles de Marsden, à Londres, en comptât davantage, la collection était loin d'être complète. M. Fraehn dit que c'est avec infiniment de plaisir qu'il s'est aperçu que l'indemnité payée par la Perse l'avait mis à même de remplir cette lacune dans la numismatique, d'une manière qui ne laisse plus rien à désirer. Il y a trouvé la série des princes de cette dynastie, qui ont régné en Perse pendant un demi siècle. Il faut excepter toutefois le seul Seky Schan, frère de Kerim, et encore n'est-il pas certain que ce prince ait eu le droit de battre monnaie.

Il y a des médailles de Kerim Chan des années 1177-1193 de l'hégire, ou 1763-1779 de J.-C.; d'Abul Feth, second fils de Kerim, de l'année 1193-1779, etc.

Ces monnaies, au nombre de 132, et toutes en or, ont été frappées dans les villes de Schiras, Ispahan, Jerd, Kerman, Kaschan, Kaswin, Teheran, Masenderan, Rescht, Choi, Tebris, Eriwan, et par l'étrier du roi, c'est-à-dire dans ses campagnes et victoires.

Ce qui caractérise les médailles de cette dynastie, c'est que le nom du prince régnant n'y est gravé qu'en exergue et d'une manière équivoque, en sorte qu'il est quelquefois difficile de déterminer positivement à quel prince elles appartiennent. Le nom est placé de manière qu'il paraît sous la forme d'une invocation à Dieu, Mahomet, Aly, ou tout autre saint avec le nom duquel celui du prince coïncide par hasard. C'est ainsi que l'on voit sur les médailles de Kerim, dont le nom signifie plein de grâce en même temps qu'il est une des cent épithètes

de Dieu chez les Mahométans, O Kerim, c'est-à-dire ó Dieu plein de grâces. Sur celles d'Aly Murad Kahn : O Aly. Sur les médailles de Dschafer Khan, qui portent l'inscription Iman Dschafer Sadik, l'application de ce système d'indication implicite des noms est encore plus frappante, car Dschafer Khan était fils de Sadik Khan. Lutf Aly est le seul prince qui ait fait inscrire son nom seul et sans l'addition d'aucun autre sur ses médailles. Du reste, l'inscription ordinaire des médailles des Sendides est dans la croyance Schiitique, ou dans un distique persan très exagéré en l'honneur du seigneur du temps. C'est ainsi que les Persans nomment Mehdy le douzième et dernier Iman de la famille d'Aly. Parmi ces médailles il en est qui sont très-rares et très-remarquables, on peut les considérer en général comme des témoins éloquens d'une époque profondément agitée, et elles méritent d'autant plus d'être appréciées, que les désordres qui éclatèrent en Perse après l'assassinat du tyran Nadir, et 32 années plus tard, lors de la mort du noble Kerim, furent très-violens, et que cette période de l'histoire de la Perse présente des difficultés chronologiques, à la solution desquelles ces médailles peuvent contribuer.

La même remarque s'applique aux monumens numismatiques les plus anciens de la dynastie actuellement régnante en Perse, qui ont été frappés dans l'année où Agha Mohammed Khan combattit pour le trône d'Iran avec les Kerimèdes. A cette époque les chances favorables ou défavorables de la guerre se succédèrent si rapidement, que souvent on ne peut déterminer qu'au moyen d'une médaille le possesseur actuel de telle ou telle province de la Perse.

Jusqu'à présent les seules monnaies Katschares que l'on ait fait connaître proviennent du schah actuel. Il n'en existe qu'un très-petit nombre de Mulammed Hussein Chan, aïeul du schah actuel et fondateur de la dynastie qui, vers le milieu du dernier siècle, sut maintenir son indépendance à Masenderan, et dans quelques autres provinces septentrionales de la Perse. Toutes semblent avoir été frappées au nom d'Ismail IV. M. Fraehn n'a trouvé sur aucune médaille ce nom de Muhammed Hussein, même par allusion. On ne connaissait aussi que quelques médailles d'Agha Muhammed Khan : la collection contient 486 médailles de ce prince et du schah. Les premières sont toutes en or, les secondes en or et en argent.

Les médailles du fondateur de la dynastie actuelle ressemblent beaucoup aux médailles des Sendides, sous le rapport des inscriptions. Son nom n'y est exprimé qu'imparfaitement; il est renfermé dans l'invocation O Muhammed, qui est placée au haut de la médaille. Cette invocation du prophète est le signe caractéristique de ses médailles. On n'y trouve aucune trace du titre de schah; cela n'est pas étonnant, car l'histoire apprend que ce prince porta toute sa vie le titre d'agha. Son argent est frappé en l'honneur du douzième Iman, dont il a été parlé ci-dessus, ou au nom de Riza, huitième Iman, et orné de distiques persans qui sont presque les mêmes que ceux des médailles des Sendides.

Ce n'est qu'à l'époque où le roi actuel de la Perse monta sur le trône que le système monétaire se rapprocha du système monétaire ancien. Pendant son règne, l'argent a beaucoup gagné sous le rapport de la nature de l'empreinte. Le nom du schah y paraît dégagé de tous accessoires. Il s'intitule le sultan Feth Aly Schah, de la dynastie de Katchar, quelquefois aussi fils d'un sultan. Mais en 1825-6, ce titre extrêmement simple fut remplacé par un titre plus pompeux. Depuis lors on trouve sur toutes les monnaies du Schah, Feth Aly Schah Chosran, Sahib-Kiran. Chosran (les Turcs prononcent chosrew) signifie un souverain, et Sahib-Kiran, un héros, comme Tamerlan qui portait le nom de maître de la Constellation Heureuse.

Les villes où l'on bat monnaie sous la dynastie actuelle sont en grand nombre. M. Fraehn en a compté 25 sur les médailles de la collection. Voici leurs noms avec leurs épithètes.

Teheran, Ispahan, Tebris et Kaswin, avec l'épithète de siège du sultanat.

Taberistan (Amoï), siège du royaume.

Kermanschahan, siège de la souveraineté.

Sendschan, siège de la béatitude.

Ardebil, Eriwan, Chov, siège de la pureté.

Burudschird, siège du plaisir.

Rescht, Masenderan, Schiras, siège de la science. Komm, Kaschan et Asterabad, siège des croyans. Kerman, le siège de la sûreté. Jerd, Mesched, la sainte. Hamedan, la bonne ville. Urumi, Meragha, Lahidschan et Semnan. Quelques-unes de ces monnaies datent de temps anciens, comme, par

exemple, celles des villes d'Ispahan, Tebris, Rescht, Schiras, Mesched; mais la plupart des autres fondées par la dynastie actuelle paraissent se rattacher à l'époque où leurs villes devinrent la résidence des princes gouverneurs. Il a fallu les distinguer alors des autres par un nom honorifique relaté dans les actes publics et les médailles.

Quelques médailles d'Agha Muhammed indiquent, outre le mois, l'année dans laquelle elles ont été frappées. Sur d'autres appartenant au schah actuel, la date de l'année est trois fois exprimée.

Plusieurs grandes pièces d'or d'Agha Muhammed ont beaucoup de poids. La plus pesante a une valeur métallique de 1000 roubles; les unes sont carrées, les autres rondes. Leurs inscriptions coïncident parfaitement avec celles des médailles. Toutefois quelques-unes portent en outre les armes du royaume de Perse, c'est-à-dire l'image d'un paon sur la poitrine duquel est gravée l'invocation O Mahomet.

Les remarques qui précèdent ont été faites par M. Frähn lors du choix des médailles à la monnaie de St-Pétersbourg. Il pense qu'un examen ultérieur pourrait en faire découvrir de plus importantes encore, au moyen d'une comparaison avec les données que fournit l'histoire.

M. Frähn a également formé avec les sommes provenant de l'indemnité (1) de la Perse 4 autres collections de médailles de Sendides et de Katschar. Elles comptent 445, 361, 298 et 257 pièces. L'empereur de Russie leur a déjà donné une destination.

C. R.

46. MÉDAILLES ALLEMANDES ET GRECQUES.

Dans la séance de la Société royale des sciences de Gœttingue, du 7 novembre 1829, le conseiller Tyhsen a produit quelques monnaies allemandes et grecques dont les premières sont remarquables par le lieu où elles ont été trouvées, et les autres

(1) Les espèces persanes, reçues pour cette indemnité, formaient 709 pouds d'or, dont le titre variait de 78/96 à 88/96 de fin, et 3000 pouds d'argent au titre de 90/98 à 91/98. Une partie de l'or était en petits lingots (*kirpitch*, en persan), en grands jetons carrés et ronds, du poids de 19 à 94 zolotniks, mais la plus grande partie se composait de diverses monnaies courantes. La monnaie d'argent, composée de rials, formait 1800 sas de 2900 pièces chacun. (*Journ. de St.-Pétersbourg.*)

par leur grandeur, et en partie, par leur rareté. Les médailles allemandes ont été trouvées à Gottingue, lors de la démolition de l'ancienne maison du commandant. Un maçon trouva au coin d'une cave, sous un amas de terre et de cendre, un vase de terre renfermant une quantité de médailles d'argent. Il le remit au propriétaire de la maison, et assura que l'empreinte d'un autre vase semblable était encore visible. La masse totale des médailles trouvées pesait 5 livres d'argent; mais comme l'argent était de mauvaise qualité, la plupart des médailles se trouvaient agglomérées, il fallut par conséquent les séparer avec un couteau, et les nettoyer. Le bibliothécaire de l'Université s'est fait remettre 82 de ces médailles, et il a eu la complaisance d'autoriser le rédacteur du journal de Gottingue d'en choisir un certain nombre. Le rédacteur en a choisi 41 parmi lesquelles 21 appartiennent à des empereurs et 20 à des villes.

Les médailles impériales et autrichiennes sont de Rodolphe II, Matthias Ferdinand II, des archiducs Léopold et Maximilien, de Frédéric IV, palatin du Rhin (la médaille de ce prince est la seule qui porte une effigie), du margrave Chrétien de Brandebourg et du comte de Hohenstein. Aucune de ces médailles n'est remarquable sous le rapport de la grandeur et de la valeur. Plusieurs d'entr'elles portent la marque 12, d'autres la marque 24, par conséquent leur valeur est de deux gros.

Les médailles des villes sont petites et légères; la plupart appartiennent à la Suisse. Elles portent toutes l'aigle et les armes de la ville; sur le revers, on voit l'image d'un saint. La monnaie de Zurich est dénommée *Mon. Thuricensis*; sur le revers on lit *civitatis imperialis* et année 89, probablement 1589 ou 1689.

On ne peut former que des conjectures sur la manière dont ces médailles sont arrivées à Gottingue.

Les médailles grecques consistaient en quelques pièces choisies dans une collection de médailles antiques que M. le général de Low d'Offenbach avait eu la bonté de communiquer au rédacteur.

Leur différence sous le rapport de la grandeur et du poids, ainsi que leur conservation parfaite, a fait naître l'idée de les peser. Voici les principales.

Un bel Alexandre-le-Grand avec son effigie; sur le revers de la médaille, on voit un lion et ces mots *Αλεξανδρος, Βασιλευς*. Or-

dinairement les médailles de ce genre, frappées probablement après la mort de ce prince environ 300 ans avant J.-C. portent seulement *Αλεξανδρου*.

La médaille pèse 40 grains, c'est-à-dire $\frac{1}{2}$ drachme en évaluant la drachme à 82 grains.

Médaille d'Antigone Gonatas roi de Macédoine, fils de Démétrius Poliorcète, 270 ans avant J.-C. C'est une médaille bombée : sur la face convexe, on reconnaît aisément une tête du dieu Pan, à ses cornes et ses oreilles dressées; elle est environnée de 7 boucliers ovales au milieu desquels est une étoile. Sur la partie concave, on voit Pallas tenant en main la foudre et *Βασιλεως Αντιγονου*. La médaille pèse 332 grains. C'est par conséquent un tétradrachme.

Médailles d'Antiochus IV, Epiphanes.

1^{er} c. Tête d'Apollon avec la couronne de laurier.

2^e c. Une muse tenant la lyre à 4 cordes, et *Βασιλέως Αντιόχου Θεου επιφανους Νικηφορου*. Ekhel n'a pas fait mention de cette médaille qui est parfaitement travaillée. Son poids est de 264 grains, mais il est probable qu'elle passait pour un tétradrachme.

Médailles d'Epire avec les têtes de Jupiter et de Junon, et sur le revers un taureau et *Απαφωτου*. Elle pèse 214 grains et valait 3 drachmes = 246 grains.

Une médaille Carienne (ou de Carie).

C'est la plus rare de toutes.

1^{er} c. Une tête garnie d'une riche chevelure sur le devant; derrière on aperçoit à peine une couronne de laurier. C'est Apollon sous la forme du soleil.

Sur le revers, Jupiter avec une hache et une lance, Jupit. Labrandensis. C'est ainsi que ce Dieu était représenté dans un vieux temple près de Labranda en Carie, et le nom *ΘΘΝ-ΤΟΠΑΤΟ*. C'était un satrape Persan sous le règne de Darius Codoman. C'est ce qui explique pourquoi le nom n'est pas grec. La médaille pesait 250 grains, et avait par conséquent la valeur d'un tétradrachme.

A la première inspection de ces médailles le rédacteur a conçu des soupçons sur leur authenticité, parce qu'elles provenaient d'un lieu qui a causé récemment une foule d'erreurs en numismatique. Cependant, après les avoir attentivement

examinées, il s'est convaincu qu'elles étaient véritables ou que du moins il était difficile d'y distinguer le vrai du faux. (*Goetting. Gelehrte Anzeigen* ; décembre 1829, p. 2001). C. R.

47. ILLUSTRATIONS OF THE ANGLO-FRENCH COINAGE. — Représentations de monnaies anglo-françaises; tirées du cabinet d'un membre des Sociétés archéologiques de Londres, d'Ecosse, de France, etc. 168 pag. in-4° avec 7 planches, sur papier vélin. Prix, 63 fr. Londres, 1830; Hearne. A Paris, chez M. Rollin, Palais-Royal, n° 115, et chez l'auteur, à Passy, grande rue, n° 34.

Jusqu'à présent on s'était peu occupé à recueillir les monnaies que les Anglais ont fait frapper pendant le moyen-âge dans les provinces de France qu'ils occupaient. Un savant anglais, peu satisfait de ce qu'il trouvait à cet égard dans les ouvrages numismatiques anglais et français, a visité les provinces ci-devant anglaises, et a cherché à recueillir les monnaies du temps que l'on y connaissait. Dans les campagnes on courait après lui, comme après un phénomène étrange. Dans les villes il trouvait par ci par là des amateurs qui s'étaient occupés plus ou moins de la même étude, et qui lui communiquaient ce qu'ils avaient trouvé ou rassemblé. C'est ainsi que peu à peu le voyageur fut mis à même de se former un cabinet de monnaies anglo-françaises, certainement beaucoup plus considérable que les collections ou les catalogues publiés jusqu'alors, de juger toujours de visu, et de classer, au moins sommairement, les richesses qu'il avait réussi à amasser. Il les a rangées sous 3 chefs d'après les métaux, savoir : or, argent et cuivre. Sous chacun de ces chefs il place les monnaies par règnes. Il explique d'abord la vignette du titre qui représente le sceau du prince Noir, avec cette légende : S. DNI NRI PCIP AQTANE ADEO-TRACT' ASISIAT' GRADIS CASTRI. La première partie signifie évidemment : *Sigillum Domini nostri principis Aquitanicæ*; les mots *asisiat gradis castri* rappellent sans doute les diétines appelées *assiettes*, de Grandchamp, pour la répartition de l'impôt.

M. A** commence la série des monnaies d'or par un florin d'Aquitaine avec la tête de St.-Jean; il l'attribue à Édouard III qui introduisit la monnaie d'or en Angleterre, et mit le mon-

nayage sur le même pied dans ce royaume et dans l'Aquitaine. Cependant il renonça bientôt à faire frapper des monnaies de ce genre en Angleterre, où par cette raison elles sont devenues très-rares. Il est probable qu'il y renonça aussi en France; du moins les florins d'or y sont si rares, que l'auteur n'a jamais pu découvrir aucun autre exemplaire que celui qu'il a décrit et représenté. Seulement Haultin en a dessiné un, mais sans légende. L'auteur fait connaître ensuite un écu, deux variétés de *guiennois*, 3 variétés de léopards, et un *mouton*, pièces frappées toutes sous le même prince. Il y en a beaucoup plus du règne d'Édouard, le prince Noir : elles sont connues des numismates sous les noms de *chaises*, *guiennois*, *hardit*, *léopard* et *pavillon* ou *royal*. Quelques-unes de ces pièces se retrouvent sous les règnes de Richard II, Henri IV et Henri V. Sous ce dernier commencent les *saluts*; M. A** en produit 5 variétés frappées sous Henri VI, dont il donne aussi un *angelot* et un *franc*. Ici se termine la liste des monnaies d'or : l'auteur en possède 46 ; le Musée Britannique n'en a que 19, et le cabinet du Roi, à Paris, que 6. Les monnaies d'argent et de billon sont plus nombreuses et plus variées. L'auteur ne donne d'Éléonore qu'un denier : de Richard II il existe beaucoup de liards ou pennys; on possède beaucoup de monnaies d'Édouard III et du prince Noir, telles que gros, demi-gros et lions. M. A** n'a pu découvrir qu'une seule monnaie épiscopale du temps de la domination anglaise : elle est de Cahors; il la croit frappée entre l'an 1204 et 1234, sous l'épiscopat de Guillaume IV. Il regarde comme inédite et unique une monnaie noire dont 2 parties d'argent fin et 10 d'alloy, et ne pesant qu'environ 15 grains du marc de Paris. La série de deniers de Richard II aussi est remarquable par sa rareté; M. A** en possède 16; ils proviennent des fouilles faites en 1820 dans les ruines du château Trompette à Bordeaux : c'est en complétant les uns par les autres, que l'auteur est parvenu à restaurer la légende qui était généralement endommagée.

On n'avait pas publié de série de la monnaie dite de *fouage*, qui devait servir à payer l'impôt de ce nom au prince Noir, ce qui causa un mécontentement général et fut un grief énoncé contre lui auprès de son suzerain Charles V. L'auteur en produit plusieurs. Il regarde comme satiriques deux pièces annon-

cées comme issues des hôtels des monnaies de Limoges et de la Rochelle, et ayant des types singuliers. L'auteur donne à la fin une liste des villes de la France anglaise, qui, de 1152 à 1454, ont frappé monnaie. Il décrit chaque pièce de sa collection avec une exactitude scrupuleuse; et s'il y en a qui ont été publiées par d'autres auteurs, il indique leurs ouvrages et signale les différences. En général ses notes contiennent tous les détails relatifs à l'origine ou aux particularités des monnaies décrites.

Nous avons donc maintenant une monographie qui manquait. L'auteur est loin de la présenter comme un ouvrage complet; il convient que la découverte d'autres monnaies pourra agrandir la série. Mais toujours est-il vrai que son ouvrage sera désormais la base qui servira pour les recherches sur l'art numismatique des Anglais pendant leur domination dans une partie de la France. En faisant connaître un double denier, il fait observer que cette pièce a probablement été frappée en imitation d'un double denier français que la négligence des numismates français a laissé perdre. On ne pourra adresser le même reproche aux Anglais pour l'époque de leur domination en France. Hawkins a donné le catalogue des monnaies anglo-galiques dans le Musée Britannique, et M. A** laisse bien loin derrière lui, comme on vient de voir, ceux qui se sont occupés de la même matière.

D-G.

48. MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, ou Recueil des principaux tableaux, statues et bas-reliefs des collections publiques et particulières de l'Europe, dessinés et gravés, à l'eau forte, par RÉVEIL; avec des notices descriptives, critiques et historiques, par DUCHESNE aîné. Livraisons 85 à 107. Prix de chaque livraison, 1 fr. Paris, 1830; Audot. (Voyez le *Bulletin*, Tom. XIV, n^o 277.)

Cet ouvrage, d'une dimension bien petite et d'un prix bien modique relativement aux sujets qu'il traite et à la grandeur du cadre qu'il embrasse, avance rapidement et sans être arrêté par les événemens politiques qui ont renversé tant d'entreprises de librairie.

On sait que les planches sont gravées par M. Réveil, et que le texte est fait par M. Duchesne aîné; nous ne pouvons que les

féliciter l'un et l'autre, tant pour la pureté du dessin et la finesse de la gravure, que pour l'intérêt répandu dans chaque notice, où l'auteur retrace rapidement l'historique du sujet et le jugement critique du tableau, ainsi que les anecdotes curieuses qui s'y rapportent et offrent de l'intérêt surtout aux personnes qui n'ont pas étudié l'histoire des beaux-arts.

Il est inutile de rappeler que ce charmant ouvrage est véritablement un musée européen, puisqu'on y trouve les tableaux les plus curieux des galeries de Paris, Munich, Vienne, Dresde et Potsdam. Les auteurs ont exploré la galerie de Florence, ainsi que les musées de Bologne, de Milan et de Rome, ceux de LaHaie et d'Amsterdam, et les collections de Stafford, Hope et autres cabinets publics et particuliers d'Angleterre et du reste de l'Europe.

Ce n'est pas seulement sous le rapport des beaux-arts que cet ouvrage mérite d'être considéré, il a aussi puissamment contribué à l'introduction d'une nouvelle branche d'industrie. Les sujets étant gravés sur acier, l'éditeur fut obligé de faire venir les premières planches d'Angleterre, parce qu'on n'en faisait pas en France d'une assez grande dimension. Il en fit bientôt faire à Paris. Les premiers essais laissèrent quelque chose à désirer, mais M. Audot ne se rebuta pas, il fit des sacrifices pécuniaires et obtint bientôt de ses fabricans de Paris, des planches d'une dimension convenable et d'un acier doux et aussi poli que celui d'Angleterre.

Le Musée in-8° est arrivé à la 107^e livraison, ce qui forme plus de la moitié de son étendue. Commencé en janvier 1827, et continué avec une exactitude sans exemple dans ces sortes d'entreprises, il n'a éprouvé aucune interruption. On peut être assuré que d'ici à trois ans, ce Musée présentera un choix de 1200 tableaux ou statues des maîtres les plus célèbres.

HISTOIRE.

49. *CRONOLOGIA UNIVERSALE.* — Chronologie universelle de J. B. RAMPOLDI. 1 vol. in-8°, 713 p. Milan, 1828; Fontana. (*Annali universali di Statistica*; novembre 1828; p. 206.)

La chronologie de M. Rampoldi est un de ces livres qui sont

aussi indispensables que les bons dictionnaires. Personne n'ignore combien les faits reportés à leur époque véritable, répandent de lumière sur la philosophie de l'histoire, qui aime à retrouver les causes des événemens. Un fait arrivé avant ou après un autre fait, est souvent décisif pour la connaissance des causes secrètes qui l'ont déterminé.

La préface de l'ouvrage contient des réflexions judicieuses sur la nature et l'usage de la chronologie, considérée à-la-fois comme computation des temps et comme présentant la série des événemens les plus remarquables. L'auteur a suivi la computation hébraïque, suivant les calculs d'Usserius, sans cependant prétendre, dit-il, donner aux époques mystérieuses de l'histoire ancienne cette certitude mathématique qui manque souvent à des époques plus rapprochées de nous. Ce n'est qu'à l'établissement de l'ère olympienne pour la Grèce, et après le règne d'Alexandre de Macédoine pour l'Asie, que la chronologie prend ce caractère de certitude qui lui convient; car, ainsi que l'affirment Polybe et Strabon, ce ne fut que vers cette époque que cette science commença d'être cultivée. Suivent des notions sur les périodes ou ères les plus usitées dans les chronologies. Ce tableau, tracé d'une manière succincte, claire et exacte, contribue beaucoup à l'ornement de l'ouvrage. L'auteur décrit et y définit la période julienne inventée par Jules Scaliger. Il définit aussi les différentes ères ou époques à partir desquelles on compute les années. Cette partie du travail se termine par l'indication des divers procédés que suivaient les anciens pour diviser le temps en fractions plus petites.

Après ces notions préliminaires, l'auteur divise la série des événemens, ou plutôt le catalogue chronologique, en deux parties. La première est intitulée : partie ancienne et fabuleuse, et la seconde, partie ancienne. La première rapporte les traditions fabuleuses, d'après les époques imaginaires des computations astronomiques et mythologiques consignées dans les livres babyloniens, indiens, chinois et japonais, et signale l'ère la plus reculée telle qu'elle est fixée par les livres des Bramines. Cette ère remonte à l'année 3982298, et s'étend jusqu'à l'année 474304 avant l'ère vulgaire. Dans la seconde partie, l'ère la plus reculée remonte à l'année 4004, et s'étend jusqu'à l'année 1403 avant l'ère vulgaire. Ici nous avons trouvé une note très-

instructive dont voici le contenu. Cette computation a été adoptée par un grand nombre de chronologistes, et surtout par Ussérius; d'autres ont établi des computations différentes : nous nous bornerons à indiquer les principales :

Suidas, années avant l'ère vulgaire	6,000
Pezron, interprétant le texte des Septante,	5,872
Clément d'Alexandrie,	5,624
Isaac Vossius,	5,598
St.-Augustin,	5,351
Eusèbe et le vénérable Bède,	5,199
Philon le juif, et Sigibert,	5,096
Flavius Josephe,	4,658
Scaliger et Pic de la Mirandole,	3,949
Le texte hébreu,	3,944
St.-Jérôme, dans les questions hébraïques,	3,941
Arias Montanus,	3,849
Les talmudistes,	3,784
La computation ordinaire des Juifs,	3,760

M. Rampoldi a fait preuve d'une vaste érudition dans une série de notes bien conçues qu'il a rattachées à la chronologie. Il ne s'est point borné à rapporter les faits et les dynasties, il a aussi rappelé les noms des auteurs célèbres qui ont fleuri aux diverses époques qu'il a signalées.

La chronologie des événemens et des hommes est suivie de la série chronologique des ordres de chevalerie qui se sont établis en Europe, et l'ouvrage se termine par la série chronologique des dynasties impériales et royales existantes en Europe. Dans cette série se trouve celle des papes postérieurs au concile de Constance (1).

C. R.

(1) Dès que ce livre est fondé sur la chronologie dite des Hébreux, ou qui met le commencement du monde à 4004 ans avant l'ère chrétienne, il est jugé par ce seul fait comme étant en arrière des connaissances actuelles résultant de l'étude approfondie des monumens des plus anciennes sociétés civilisées connues dans l'Orient. Il serait temps que les travaux des critiques vinssent rectifier, dans les livres élémentaires, les erreurs savantes que l'esprit de système prit tant de peine à propager. (N. du R.)

50. GEDACHTEN OVER HET VERBAND. — Reflexions sur le lien qui existait entre la constitution religieuse et la constitution morale des Égyptiens; par P. VAN LIMBURG BROUWER. 1 vol. gr. in-8°, x et 351 p. Amsterdam, 1828; Meijer Warnars. (*De recensent*, juin 1829, p. 267.)

Nous allons faire connaître plus spécialement un ouvrage dont il a déjà été fait une courte mention (*Bull.* XIII, 236). Le premier chapitre traite du territoire de l'Égypte et de ses habitans; dans le 2^e l'auteur s'occupe de la caste sacerdotale, de son autorité et de son influence sur les affaires civiles. Le 3^e chapitre est un exposé de la doctrine religieuse des Égyptiens, et des opinions diverses qui ont été émises sur cet objet. Quant aux sentimens des écrivains de l'antiquité sur la religion des Égyptiens, l'auteur les réunit dans le chapitre suivant, et il recherche dans un autre chapitre les principes primitifs de cette religion, dans laquelle il voit une grande moralité. Dans le 7^e chapitre M. Van Limburg Brouwer fait connaître les monumens religieux de ce peuple. L'influence des prêtres sur l'état moral de la société, et l'écriture symbolique dont il se servaient pour conserver les doctrines religieuses (1) font les sujets du 7^e chapitre. Dans le suivant, l'auteur expose les sentimens des Égyptiens sur l'immortalité, la métempsychose et le jugement des morts; il montre dans le 9^e chapitre le rapport qui existait entre la doctrine de la transmigration des âmes et le culte des animaux (2), ainsi que l'influence morale de ce culte.

On rend justice à l'érudition de M. Van Limburg Brouwer; il a étudié à fond les auteurs grecs qui ont parlé de l'ancienne Égypte; mais il a négligé une autre source de documens qui, dans les derniers temps, est devenue importante, les récits des voyageurs et antiquaires qui ont étudié et décrit les anciens monumens des bords du Nil. Quiconque dédaigne de consulter cette source abondante, ne saurait donner une idée satisfaisante de l'état religieux de l'ancienne Égypte. D.

51. FRAGMENS RELATIFS A LA RELIGION DE ZOROASTRE, extraits des manuscrits persans de la bibliothèque du roi. In-8°, VII et 31 p. Paris, imprim. royale, 1829.

(1) Ceci est une idée entièrement fausse. (N. du R.)

(2) Ceci est encore une chose à démontrer. (*Id.*)

Dans le moment où paraissent deux éditions du texte du Zend Avesta, où l'attention publique est fixée sur les résultats que pourront avoir ces publications, nous recevons quelques pièces relatives à ce même objet, et ce qu'elles nous donnent des détails sur les *Guebres*, sur leurs croyances, des notices sur des ouvrages de Zoroastre, perdus, et des traits historiques pour la vie du législateur et des rois contemporains. Les derniers sont tirés du *Schah-Nameh*, rédigé par *Firdeusi* vers l'an 1,000 de notre ère; entre 800 ou 900 vers y relatifs sont publiés; il est fâcheux que des circonstances aient empêché de tirer de cette vaste composition épique tout ce qui a rapport à l'ancienne religion persane. Nous croyons nous rappeler aussi d'avoir vu dans le *Dabistan*, imprimé en 1809 à Calcutta, des détails sur le Zend-Avesta complet, et que l'auteur *Scheikh Mohammed Fani* paraît avoir eu sous les yeux ou du moins connu. Peut-être que les éditeurs, MM. *Olshausen* et *Mahl*, avaient eu l'intention de réunir toutes ces pièces ou inédites ou difficiles à trouver; il paraît que des empêchemens ont contrarié un tel plan, il est à désirer qu'on publie du moins une traduction, vu que des textes persans, sans notes ni commentaires, ne peuvent servir qu'à bien peu de personnes.

Nous rappellerons à cette occasion qu'une édition complète du *Schah-Nameh* a été publiée à Calcutta en 4 volumes in-8°, par M. *Macan*, ce qui, réuni à la publication du plus ancien historien arabe, *Tabari*, complétera tout ce qu'on peut savoir de plus authentique sur l'ancienne Perse. Peut-être une nouvelle édition du *Desatir*, publié à Bombay en 1818, serait-elle à désirer; cet ouvrage est excessivement rare, et, quoique sa rédaction soit certainement postérieure aux Mongols, il paraît contenir des documens ou des doctrines qui remontent beaucoup plus haut.

52. CONTROVERSE PARMI LES PARSIS (Indes Orient.)

Il s'est élevé entre les deux factions qui divisent les Parsis, au sujet du *Kubbeesa*, une controverse qui est maintenant parvenue à son plus haut point; et comme il a été proposé de soumettre la solution de cette question à la décision du gouvernement, peut-être les détails suivans ne seront-ils pas sans intérêt pour le public.

Les historiens persans font remonter l'époque de leur année solaire à Jamshed, plus de 800 ans avant l'ère chrétienne. Cette année se compose de douze mois de 30 jours chacun, et de cinq jours de plus à ajouter à un mois particulier, pour compléter le nombre 365; et pour établir les six heures additionnelles que nous comprenons dans notre année bissextile, on intercala un autre mois à la fin de chaque période de 120 ans: ce mois fut célébré avec la plus grande solennité. Cette rotation continua jusqu'à l'année 636, époque à laquelle Yesde-gird III, le dernier de la dynastie sassanide, ayant été détrôné par les Arabes, les intercalations de l'année solaire ou l'observance du Kubbeesa, furent négligées. Ce fut à cette occasion qu'une horde de Persans, ne voulant pas se soumettre aux lois de leurs conquérans, se réfugièrent dans l'Indostan. C'est de ce corps de fugitifs que sont descendus les Parsis modernes. Ces derniers renouvelèrent le Kubbeesa, à l'exception toutefois d'un petit nombre d'entr'eux, qui, s'écartant de la coutume de leurs ancêtres, adoptèrent une nouvelle doctrine et soutinrent que le Kubbeesa n'avait jamais existé: les Shersayens défendent le Kubbeesa, et les Chooreegariens leur sont opposés. Les derniers ont donné le nom de *Bushmies*, qui signifie novateur, aux premiers, et pris pour eux-mêmes le titre de *Kudnies* ou anciens.

Depuis plusieurs siècles la controverse était assoupie, et chacun des partis qu'elle caractérisait, observait, sans être molesté, le point de la question sous son propre point de vue. Néanmoins, il y a environ 9 ou 10 mois, Moulla Firoz, l'un des Choumeragariens les plus sages et les plus instruits, publia dans le Guzeratté un mémoire dans lequel il avançait qu'il pouvait prouver par un livre ancien et rare appelé Abourham, récemment découvert, que jamais le Kubbeesa n'avait été observé; et, afin de le démontrer plus clairement, il cita cinq ou six paragraphes dudit livre, à l'appui de son assertion.

Cette manifestation publique produisit une grande anxiété parmi les Shersayens; car ils savaient que l'ignorance des classes inférieures de leurs co-réligionnaires les induirait à changer leur croyance sans s'enquérir si les assertions de Moolla Firoz étaient vraies ou non.

Mais ce qu'il y a de remarquable dans tout ceci, c'est que

Moullá Firoz refusa à chacun d'eux de parcourir son livre. Cette circonstance leur avait inspiré des soupçons.

Dans le cours de ce conflit d'opinions, on découvrit un autre *Abourahan*, et comme sa teneur différait de celle de l'ouvrage qui se trouvait en la possession de Moullá Firoz, l'ensemble de cette affaire prit un grave aspect. Dès ce moment les journaux indigènes devinrent les organes des différens partis, et se firent à ce sujet une guerre de plume avec autant de virulence qu'en eurent jamais les débats des Whigs et des Torys; mais las, en apparence, de controverse, ils en appellent au gouvernement pour terminer, comme arbitre, cette affaire. Quelle que soit la décision à intervenir à cet égard, nous ne pouvons nous empêcher de dire que l'on peut faire remonter à nombre de siècles l'origine et les progrès du *Kuûbeesa*, et que cette opinion est appuyée du témoignage unanime des auteurs qui ont écrit dans les langues persane et arabe. (*Iris*; 17 juill. 1827. — *Sydney Gazette*; 24 avril 1828.)

53. AUTOBIOGRAPHICAL MEMOIRS OF TIMOUR. — Mémoires biographiques de Timour, écrits de sa main. In-4° de 180 p. Londres, 1830; Murray, Parbury, etc.

Nous devons déjà à l'excellente institution du comité des traductions orientales beaucoup de publications précieuses. Nous lui avons de nouvelles obligations pour un ouvrage très-curieux et très-intéressant, le *Mulfuzdt Timúry*, ou Mémoires du Grand-Mogol, empereur Timour (ou Tamerlan), composés originairement, ou dictés par lui-même en jagalay-turc, traduits en persan par Aby Taleb Hussyny, et en anglais par le major Charles Stewart, dont la réputation, comme orientaliste, est établie depuis long-temps par ses nombreux ouvrages.

Les *Institutes* de Timour ont été publiées depuis plusieurs années par Davy et White. Quant à ce qui a rapport à l'authenticité des *mémoires*, le major Davy s'en rend garant, dans une lettre au D. White (1779), mais en lui exprimant la difficulté extrême de se les procurer. « Shah Aulum, dit-il, le moghul actuel, possède un très-bel exemplaire de l'*Histoire et des Institutes* de Timour, pour lequel il a une si grande vénération et qu'il conserve si précieusement, que quoiqu'il m'eût

permis de me servir de tous ses livres, il avait positivement excepté celui-ci, comme étant un ouvrage si rare et si précieux qu'il ne pouvait le confier à qui que ce fût. » Néanmoins le col. Stewart obtint deux copies de ce volume impérial, qui contenaient un abrégé de la vie de Timour lui-même depuis sa naissance (A. D. 1336), comprenant les 41 premières années de sa vie, et qui nous remettaient en mémoire de nombreux passages d'une autre publication très-amusante, les *Mémoires biographiques de Jehanguir*, écrits de sa main, sortis récemment des presses du comité des traductions orientales. Les deux grands despotes de l'Orient montrent la même ambition et le même amour des conquêtes, le même zèle affecté pour la religion et la même superstition. Cependant, Timour, qui consultait souvent les astrologues et qui était favorisé de beaucoup de songes, de présages et de visions, qui l'encourageaient dans ses desseins favoris, dit : « Une circonstance extraordinaire est celle-ci. Toutes les fois que j'entreprenais quelque chose, je ne m'inquiétais pas si je devais la regarder comme heureuse ou malheureuse ; mais plaçant ma confiance en Dieu, je la commençais ; et cependant les astrologues assuraient toujours que, n'importe tout ce que j'avais pu entreprendre, l'heure avait été propice pour le résultat. » Lorsqu'il éprouvait le désir de conquérir une province éloignée, il se déterminait à une guerre sainte contre les infidèles ; en 1367, dit-il, j'entrai dans ma 33^e année, et mon humeur ne pouvant supporter le repos, j'avais de fortes tentations d'envahir les pays voisins. » Il fut extrêmement affecté un jour d'avoir accidentellement marché sur une fourmi. Cependant il ordonna qu'on versât du plomb fondu dans le gosier de ceux qui s'adonneraient au vin ; et il nous dit lui-même : « Quand je fis la conquête de la province de Fars, le peuple de Shiraz prit le parti de Shah Mansur, et ayant joint mon gouverneur, il le fit périr. Je fis par représailles massacrer tous les habitans, etc. Nous ne citerons qu'une seule des nombreuses visions, songes et autres circonstances extraordinaires qui lui avaient toujours été les plus favorables, et qui servaient à encourager Timour (ou plutôt ses troupes) dans les occasions d'importance. » A l'époque où je m'emparai de Fars, Shah Mansur vint m'attaquer à l'improviste avec 5,000 chevaux. Je demandai une lance, mais personne de ma suite

ne se trouvait là. Soudain je vis à mes côtés un lancier sous la forme et dans les habits d'un Arabe, qui me mit une lance à la main, en me disant : O Dieu ! protège Timour ! Au même instant, Shah Mansur tomba de son cheval, et mon fils, Shah Kukh, courut sur lui et le blessa. Quand je demandai ce qu'était devenu l'Arabe, on ne sut où le trouver ; mais je soumis la province de Fars. » (*London literary Gazette*; août 1830, p. 510).

54. DE LA COLONISATION DE L'ANCIENNE GRÈCE; par Henri SCHNITZLER. (Tom. I de l'*Histoire de la littérature grecque* de M. Schœll.)

L'ancienne érudition, les livres des classes, les poètes nous montrent la Grèce peuplée par des colonies d'Égypte et de Phénicie. Cécrops vient dans l'Attique, 1580 ans avant notre ère; après ce fondateur, c'est Danaüs qui abandonne l'Égypte pour bâtir Argos; enfin, le Phénicien Cadmus accourt en Béotie, et Thèbes est son ouvrage. C'est à peine si, dans les temps passés, une voix s'est élevée pour énoncer timidement quelques doutes. Mais l'Allemagne a été éclairée de lumières nouvelles : au lieu de la foi aveugle en la lettre écrite et transmise, la discussion a façonné les esprits à la critique, et les travaux de MM. Heeren, Boeck, Creutzer, Otfried Müller et Welker ont donné l'impulsion à un nouveau genre de recherches. On a divisé en souches les antiques Hellènes, on leur a demandé compte de leur origine, de leurs croyances populaires, de leurs mystères, de leur caractère national; on a pesé et comparé les vieilles traditions, et de tout cela il est résulté qu'on pourrait bien être dans l'erreur sur plusieurs faits de convention, et, par exemple, qu'il y a lieu de croire à une population indigène, autochtone, plutôt qu'à des émigrations venues de loin; qu'enfin, s'il y a colonisation, elle viendrait sans doute de Thrace et non de Phénicie ni d'Égypte. Le petit écrit que nous annonçons est comme le résumé de tout cela; il a le mérite d'être clair, judicieux, concis; et malgré sa brièveté, il ajoute des considérations neuves à celles que l'on connaissait déjà. D'abord c'est Cécrops qu'on nous montre indigène, d'après les auteurs les plus anciens; on se prévaut de l'horreur de l'Égyptien pour la mer; puis de ce que Saïs n'existait pas de son temps, et s'il est étranger on le rattacherait plutôt aux Saï de Thrace; ce qui expliquerait les rapports de culte entre les deux contrées. Pour Danaüs, quelle

apparence qu'il soit venu fonder Argos? M. Schnitzler discute les récits faits à Hérodote par les Chemmites, il prouve combien peu cet historien avait à cet égard d'idées arrêtées. D'ailleurs 500 ans plus tard que l'événement, Homère ignore encore la Haute Égypte. Si, 1500 ans avant J.-C., Danaüs eût fait un trajet si long sur un vaisseau à cinq rangs de rames, comment les Grecs ont-ils été frappés d'étonnement, lorsque 200 ans plus tard on construisit le navire Argo? Comment la navigation était-elle encore dans l'enfance? Voici venir le tour du Thébain Cadmus. Point de vestige de caractère phénicien, ni dans la langue, ni dans le culte, ni dans les mœurs. Homère, Hésiode, Bacchylide, ni Phérécyde ne connaissent Cadmus. Ils ne parlent que de l'ancienne fable qui se rattache à Europe et à son père Agénor que l'on place quelquefois en Thrace. Ici des vues fort ingénieuses sur le Taureau, puis sur la Crète et le Minotaure. M. Schnitzler transcrit quelques passages des *Minyens*, d'Otfried Müller, et il établit que les Φοινικες venus avec Cadmus ne sont pas des Phéniciens, mais des gens de la race de Φοίνιξ, et qu'ils vinrent d'Érétrie avec des Géphyréens. Les noms des Cadméens sont tous grecs, et il y a lieu de croire que cette émigration est venue de Thrace par la Thessalie: or il y a dans le culte des Cabires de Samothrace un Cadmus ou Cadmillus. M. Ot. Müller nous dit que Cadmus est une divinité des Tyrrhéniens Pélasges, peuple identique avec les Cadméens. Cadmus n'est donc, ainsi que Welker l'a récemment démontré, qu'une personnification du culte des Cabires. Après avoir lu ce travail, on reconnaîtra, avec la note dont M. Schœll l'a fait précéder, qu'il prouve l'entière connaissance de l'état de la discussion, et peut-être aussi conservera-t-on beaucoup de défiance de l'hypothèse qui y est développée principalement d'après les idées de Kannegieser et de Müller. Cependant nous reproduirons ici la remarque finale de M. Schnitzler, c'est que pour établir ce système il n'est besoin de heurter de front aucun témoignage formel et antique.

P. de GOLBÉRY.

55. Xaverii Caroli Eugenii LELIÈVRE, Marmurcensis, (in Acad. Lovan. nuper juris rom. et hodierni doctoris) COMMENTATIO ANTIQUARIA DE LEGUM XII TABULARUM PATRIA, quæ ex sententia ordinis philos. et literat. ejusdem Academiæ præ-

mium reportavit die XVII a Kal. novembris 1826 - 1827, 367 grand. in-4°. Louvain; Valenthout et Vandenzande. (*Allgem. Literat. Zeitung*, avril 1830. Supplém., p. 353.)

L'Académie de Louvain, classe de philosophie et de littérature, avait mis au concours la question suivante :

Dijudicetur nobilis illa Romanorum traditio leges XII tabularum ab Atheniensibus esse petitas, ità quidem, ut veterum eà de re testimoniis examinatis et indole potissimum ipsarum legum explorata, statuatur utrum quæ illarum cum Atticis ac Doricis maxime legibus similitudo reperiatur, ex Romanorum illius ætatis ingenio ac moribus queat explicari, an peregrinæ earum origini sit tribuenda.

L'auteur de la dissertation que nous annonçons, a remporté le prix. Il s'est attaché à prouver que la loi des XII Tables ne dérive point du droit grec, comme le veut la tradition.

La dissertation est divisée en 8 chapitres. Dans le premier, l'auteur cite tous les passages des auteurs anciens qui ont trait à cette tradition. Puis il démontre que les récits de Tite-Live et de Denis d'Halicarnasse, qui font descendre la loi des XII Tables des lois attiques, ne méritent aucune confiance, parce que la comparaison entre les deux législations amènerait des résultats différens et en contradiction avec le caractère des deux peuples. C'est ce que l'auteur prouve d'une manière encore plus spéciale dans le chapitre 2. Il y apprécie les contradictions des anciens auteurs relativement à cette tradition, et en fait ressortir la fausseté par la remarque que la loi des XII Tables est extrêmement opposée dans son contenu aux institutions de Périclès, qui étaient alors en vigueur chez les Athéniens. L'auteur démontre que les lois de Solon diffèrent totalement des lois des XII Tables, que la civilisation athénienne n'avait aucun rapport, dans ce temps, avec celle de Rome; que l'esprit de la loi des XII Tables est diamétralement opposé à celui du droit attique, et que celles des lois de Solon qui auraient dû convenir aux Romains, étaient en vigueur chez eux long-temps auparavant. A cette occasion l'auteur réfute l'opinion de Crampe, qui prétend que du moins les lois relatives aux choses sacrées (*leges ad sacras res pertinentes*) avaient été empruntées aux Athéniens, et pour cela il lui suffit d'indiquer la différence entre la

religion des Grecs et celle des Romains. D'anciens auteurs ont soutenu que la loi des XII Tables avait été tirée de la législation des Lacédémoniens. L'auteur consacre le 3^e chapitre de sa dissertation à combattre cette assertion qui lui paraît inadmissible pour peu que l'on réfléchisse que les institutions des Romains, qui coïncident avec celles des Lacédémoniens, existaient chez les Romains avant la loi des XII Tables, et s'expliquent naturellement par le caractère national de ce peuple. Viennent ensuite les passages des anciens auteurs sur la participation qu'Hermodore a eue à la rédaction de la loi des XII Tables, passages où l'on remarque de nombreuses contradictions. L'auteur pense qu'Hermodore n'a pas été étranger à la rédaction des lois des XII Tables, mais que son travail n'a été que partiel, et a eu pour objet la forme des dispositions législatives et non pas le fond. D'où il suivrait que c'est par une altération de la tradition, qu'Hermodore a été considéré comme ayant traduit les lois attiques pour les faire entrer dans la loi des XII Tables. Voilà une vue toute neuve. Le 4^e chapitre contient de nouveaux argumens contre la tradition qui prétend trouver dans les lois attiques le type de la loi des XII Tables, par exemple, le silence des auteurs grecs contemporains, celui de Cicéron, la distance des lieux, l'ignorance à Rome de la langue grecque, la circonstance que les Romains pouvaient trouver dans les lois royales et dans leurs usages, les élémens d'une législation fixe et stable pour toutes les classes de citoyens. Ici se termine la dissertation; car les 4 derniers chapitres ne donnent que des éclaircissemens plus détaillés sur la thèse de l'auteur. Leur titre commun est ainsi conçu :

Ex comparatione legum XII Tabularum ad jus publicum, sacrum et privatum pertinentium, cum atticis legibus ejusdem argumenti instituta efficitur nihil omnino e jure græco, romanos desumpsisse: qua opportunitate ratio similitudinis legum atticarum et romanarum explicatur. Cette partie de la dissertation est sans contredit la plus importante, parce que l'auteur y compare avec le plus grand soin les fragmens encore existans de la loi des XII Tables avec les fragmens des lois grecques, notamment des lois attiques, et explique les coïncidences des deux législations.

C. R.

56. DISCOURS SUR LE CARACTÈRE ET LA MORT DE CATON LE JEUNE ;
par W. T. BAUMHAUER. (*Mengel. van het te Brus. gevert.
nederl. lit. Genootsch.*; p. 125.)

Plusieurs écrivains ont manifesté des opinions différentes sur la fin de Caton le jeune, autrement nommé Caton d'Utique ; les uns ont prétendu qu'il s'était suicidé par lâcheté ; les autres, par un excès de fierté ; d'autres encore, pour une vaine gloire, ou dans la crainte d'une mort honteuse. Je ne m'attacherai, dit l'auteur, à aucune réfutation en particulier, et croirai avoir rempli le but de cette dissertation, lorsque j'aurai prouvé, d'après l'histoire de sa vie et sa doctrine, qu'il devait agir ainsi pour rester fidèle à ses principes.

« Le suicide de Caton considéré en lui-même, est, à mon avis, un trait de cette fierté romaine qui, luttant contre la puissance croissante de César, afin de se soutenir dans sa dignité et son indépendance, cherchait, pour accomplir ses projets, à se placer sur un théâtre différent de celui d'Utique, ville dans laquelle il s'était retiré après la chute de Pompée et la défaite de Scipion, et où il se vit tout-à-coup dépourvu des moyens nécessaires pour arrêter les progrès du vainqueur. On sait même qu'à la suite de cela il avait conseillé à ses amis de l'abandonner, et que ce fut peu de temps après avoir acquis la certitude qu'ils s'étaient embarqués et mis en sûreté, qu'il se perça de son épée. Cette action qui figure d'une manière remarquable dans sa vie déjà célèbre, devra donc se juger d'après son caractère, les principes de la philosophie stoïcienne dont il était pénétré, et les événemens qui l'entouraient alors.

L'enfance est le miroir de la vieillesse : aussi voyons-nous, d'après Plutarque, l'écrivain le plus impartial de la vie de Caton, que celui-ci avait donné dans son enfance les preuves les plus convaincantes de toutes les vertus que ses contemporains, ainsi que la postérité, ont admirées en lui dans la suite.

Toute sa contenance était fière et imposante ; son air agréable mais grave ; sa voix harmonieuse et forte ; son langage solide et persuasif ; son habillement simple et quelquefois même peu convenant à la dignité dont il était revêtu ; son caractère uniforme et inflexible.

Ses exercices de jeunesse se distinguaient de ceux de ses

condisciples par une forte aversion pour tout ce qui flatte les sens et par un penchant pour ce qui peut fortifier l'âme et le corps.

Aucune sensation, de quelque nature qu'elle pût être, n'était capable de le faire chanceler dans ses résolutions. Toutes ses entreprises portaient la marque d'une force beaucoup au-dessus de son âge, et rarement ses conseils étaient négligés par la partie bien pensante de l'état romain. Aucune flatterie n'eut accès auprès de son cœur, et les menaces de ses ennemis ne l'intimidèrent point. Plus sensible à l'amitié qu'à l'amour, l'histoire de sa vie ne fournit aucun exemple de déloyauté envers ses amis, tant malheureux fussent-ils : au contraire il ne craignit pas de céder, pour un certain temps, sa deuxième femme Marcia, fille de Marcius Philippus, à Quintus Hortentius, pour en avoir des enfans ; chose qui, quelque immorale qu'elle paraisse, repose néanmoins sur un paradoxe des stoïciens, qui admettait comme un droit parfait, qu'une femme, belle, jeune et vertueuse, ne devait pas laisser passer le temps propice à la fécondité ; que d'ailleurs cette action transmettait la vertu aux diverses races et affermissait les liens de l'amitié entre les contractans. Caton n'était pas facile à persuader, aussi éprouvait-il de grandes difficultés dans l'étude, bien qu'il n'oubliât jamais ce qu'il avait une fois appris. Il était très-docile à l'égard de son maître, et faisait tout ce qu'il lui commandait, moins par obéissance que par la persuasion où il était, que comme enfant et jeune homme, il avait besoin d'être conseillé et guidé. Aussi voit-on dans Plutarque que son précepteur Sarpédon n'employait auprès de lui que la raison.

Les stoïciens attribuaient diverses propriétés au bien. La principale, et celle à laquelle ils s'attachèrent le plus, était le beau, c'est-à-dire ce qui approchait davantage de la vertu et du bonheur. Le beau signifiait donc le bien qui contient en lui-même toutes les parties de sa nature (*perfectum bonum, quod omnes naturæ numeros in se complecteretur*). D'après cela, il n'y a donc de bien que ce qui est beau, et de mal, que ce qui est honteux (*turpe*), ou participant de la honte ; ainsi les choses dont la possession dépend uniquement de nous appartiennent au bien, et en aucune manière la vie, la volupté, la

santé, la beauté de corps, la vénération, la richesse. De même, on doit exclure du mal les choses qui ne dépendent pas de nous, telles que la mort, la maladie, la douleur, la honte, la difformité et la misère.

En cela les stoïciens diffèrent de Platon qui, il est vrai, plaçait le plus haut degré du bien, dans le beau; mais distinguait encore deux sortes de bien, celui qui appartient au corps et celui qui est indépendant de nous; tandis que les stoïciens les plaçaient parmi les choses indifférentes.

Le beau consiste à vivre en harmonie avec la nature (ὁμο-λογουμένως τῆς . . . φύσεως ζῆν), et à s'approcher de plus en plus de sa perfection; ce qui doit être le but de la volonté de l'homme sans la participation du plaisir ou de l'intérêt; car celui qui cherche à obtenir le beau de cette manière, est indigne du nom de sage.

Il n'y a donc aucune différence relative entre la vertu et le beau, en sorte que l'une est l'autre.

Les biens qui font partie de la vertu ou du beau sont suffisants pour notre bonheur, et celui qui les possède est heureux au sein des malheurs mêmes.

L'Être suprême nous a fait don de la vie, sans doute, avec la condition que nous en pourrions jouir, disent les stoïciens; car un don sans jouissance, ne peut exister. Ainsi, lorsque nous ne sommes plus en état de la goûter, elle cesse d'être un présent et devient un fardeau véritable. Pendant que la vie est un présent pour l'homme, il ne lui est pas permis de s'en défaire; mais dès l'instant qu'elle n'a plus d'attraits, il lui est permis de la rendre à celui qui la lui a donnée. Ce n'est qu'aux sages parfaits qu'il est permis de distinguer ce cas, eux seuls savent agir par raison et réflexion, et enfin, lorsqu'ils n'ont plus les moyens de défendre leur vertu, ils peuvent quitter la vie. Malgré que le suicide, d'après les maximes de Platon et celles que nous professons, brave ouvertement les devoirs et la vertu, et ne diffère du meurtre véritable que par l'impunité sociale, on n'en conviendra pas moins que ces inculpations doivent plutôt se diriger contre la philosophie des stoïciens, que contre Caton; car il était d'usage chez les Grecs et les Romains, comme encore parmi nous, de s'attacher à l'une ou à l'autre doctrine du temps.

57. DE CHRISTIANÆ ECCLESIE PRIME, MEDIÆ ET NOVISSIMÆ ÆTATIS POLITIA; par PELLICIA. Nouvelle édition. 2 vol. in-8° de VII-520 p. Cologne, 1829; Bachem. Vienne; Wallishauser.

Il existait un grand nombre d'ouvrages, et des ouvrages très-longs, sur la discipline et la police de l'église chrétienne. Mais aucun d'eux ne s'étendait au-delà du sixième siècle de notre ère. Celui-ci, quoique renfermé dans des bornes très-étroites, est destiné à tenir lieu de tous les autres et même à remplir la lacune qui les déparait. Le premier volume constitue l'ouvrage proprement dit. Le second, qui n'a pas encore paru, renferme un supplément avec quelques dissertations relatives aux questions susceptibles de difficultés.

L'auteur est un savant napolitain qui écrivait en 1777. Il a profité de tout ce qui avait été écrit avant lui, et a cherché à suppléer par l'ordre et la méthode à la place qui lui manquait. On trouve dans cet ouvrage le tableau des usages et des pratiques de l'église chrétienne, depuis la prédication de l'évangile, jusqu'au dix-huitième siècle.

L'ouvrage commence par la définition du mot *église*, et des différentes classes de personnes qui en font partie. Vient ensuite le tableau des cérémonies du baptême, et les différens usages auxquels il a donné lieu. On passe de là à la confirmation et aux autres sacremens, ainsi qu'à l'organisation du clergé, aux diverses liturgies, aux fêtes, etc. Nous nous dispenserons d'entrer dans de plus longs détails, vu que les matières traitées dans l'ouvrage sont du ressort de tous les lecteurs, et qu'il suffit de les leur indiquer. Nous nous contenterons de dire que l'auteur procède avec méthode, et qu'on trouve au bas des pages l'indication des sources auxquelles il a puisé, ce qui permet à chacun de recourir aux originaux. A la fin du premier volume est une planche représentant la forme primitive des églises, forme qui ne s'éloigne pas beaucoup de celle de plusieurs églises de nos jours.

Quand le second volume paraîtra, nous nous empresserons de le faire connaître. En attendant il est de notre devoir de dire que l'édition a été revue par M^r Joseph Ignace Ritter, professeur à l'université de Bonn, lequel a corrigé en quelques endroits le style, et vérifié une partie des citations. R.

58. CHRISTOLOGIE DES ALTEN-TESTAMENTS, etc. — Christologie de l'ancien testament, et commentaire sur les témoignages des prophètes relatifs au Messie ; par M. de HENGSTENBERG, professeur de théologie à l'université de Berlin. 2 vol. in-8°, p. VIII — 273 et 390. Berlin, 1829; OEhmigke.

Le titre indique suffisamment la nature de l'ouvrage que nous annonçons. On sait quelle haute importance la littérature biblique, surtout quand elle est considérée par rapport aux bases du christianisme, a conservé dans les écoles de théologie de l'Allemagne. M. de Hengstenberg, orientaliste distingué, profitant de toutes les recherches faites avant lui, a cherché à montrer le véritable sens de tous les passages de l'Ancien-Testament relatifs à la venue du Messie. Malheureusement ce n'est ici que la première partie de ce grand travail. Le premier volume renferme une introduction générale, et le second l'explication des cinquante-trois premiers chapitres d'Isaïe. Quand la suite aura paru, nous nous empresserons de rendre un compte détaillé de cet important ouvrage. R.

59. FRID. MUNTERI PRIMORDIA ECCLESIE AFRICANÆ. 272 p. in-4°. Hafniæ, 1829; Schubothé. (*Dansk Litterat. Tidende*; 1829, n° 18. — *Maanedsskrift for Litteratur*; 1830, cah. 4).

L'évêque danois Munter, mort en 1830, avait déjà publié un ouvrage sur la religion des anciens Carthaginois. Voyant que la question de l'origine de l'église chrétienne en Afrique, question proposée par la faculté théologique de Copenhague, n'avait été résolue par aucun concurrent, il voulut traiter lui-même ce thème, et voilà l'origine de cet ouvrage, un des derniers qui soient sortis de sa plume. Il a puisé ses renseignemens dans les écrits des Pères de l'église; il a consulté aussi les résultats des recherches du jésuite Marcellus, du théologien allemand Neander, et de l'évêque anglais John Kaye. Il n'a pas eu à sa disposition l'ouvrage du chanoine espagnol Sanchez, *Historia ecclesie africanæ*. Madrid, 1784, qui aurait pu lui être d'une grande utilité.

L'église africaine, très-ancienne, a cela de particulier qu'elle fut fidèle au système occidental, tandis que l'Égypte professa les dogmes de l'église orientale; cependant elle conserva

plus long-temps que l'Europe la simplicité évangélique et l'organisation pour ainsi dire démocratique de l'église primitive, et n'admit la hiérarchie et le sacerdoce comme caste ou classe particulière que très-tard. Plusieurs sectes, et d'éloquens Pères de l'église, tels que Tertullien, Cyprien, donnent un intérêt particulier à cette église qui s'est éteinte depuis. Nous apprenons encore par l'histoire de cette église divers détails relatifs au culte payen, dont plusieurs coutumes se maintinrent jusqu'au 4^e siècle, et peut-être au-delà.

M. Munter fait connaître les premiers évêques et les martyrs de cette église. Il a donné séparément une dissertation sur la secte des Montanistes, dans laquelle il suppose que le magnétisme a joué un rôle. Cette dissertation est intitulée : *Effata et Oracula Montanistarum*. Copenhague, 1829. Les deux journaux qui annoncent l'ouvrage de M. Munter, y relèvent quelques assertions hasardées.

D.

60. DAS RÖMISCHE-KATHOLISCHE MESSBUCH nach seinem wahren Gehalte, etc. — Le Missel des Romains catholiques examiné et apprécié en remontant à sa source; par L. M. EISENSCHMID, profess. à Schweinfurt. 160 pag. in-8°. Neustadt-sur-Orla, 1829; Wagner.

L'auteur s'annonce dans la préface comme un protestant qui veut examiner la liturgie et particulièrement le missel des catholiques. La table des matières ferait croire, en effet, que toutes les parties du missel sont successivement soumises à l'examen du professeur bavarois; cependant l'ouvrage traite à peine de la messe, et l'auteur se borne à rapporter les opinions des Pères de l'église sur les dogmes. On trouve cités en notes les textes mêmes. Nous ignorons pourquoi le titre et la table des matières annoncent autre chose que ce que contient l'ouvrage. Peut-être, par quelque méprise du libraire, le titre et l'ouvrage appartiennent à deux livres différens du même auteur. Dans cet état de choses nous sommes hors d'état de rendre compte des recherches de l'auteur d'après l'exemplaire qui a été adressé au *Bulletin*.

D.

61. **LETTERS ON DEMONOLOGY AND WITCHCRAFT, etc.** — Lettres sur la Démonologie et les enchantemens, adressées à J. G. Lockhart, esq., par sir WALTER SCOTT. N° XVI de la Bibliothèque de Famille. Londres, 1830; Murray,

Ce sujet est plein d'intérêt, et sir Walter Scott en a fait ce qu'il fait de tout ce qui sort de sa plume, un ouvrage très-remarquable. Il a traité cette matière plus gravement et plus sérieusement qu'on ne s'y attendait, quoiqu'il offre de nombreux échantillons de cette imagination vive et fantasque qui distingue ses productions.

Après un discours préliminaire sur la démonologie et les enchantemens, et sur la cause première de la croyance presque universelle d'un commerce entre les mortels et les êtres d'une nature supérieure, sir Walter Scott énumère des faits remarquables, et y ajoute les observations que lui suggère son génie. Son ouvrage est rempli de divers éclaircissemens sur les illusions des spectres et sur les autres moyens d'expliquer les apparitions surnaturelles, dont même de nos jours, il y a eu des exemples. Presque tous ces enchantemens ont eu lieu dans les contrées du Nord, qui sont le séjour favori des sorciers. Il termine par le récit de ce qu'il a éprouvé lui-même lorsqu'il passa la nuit dans la chambre enchantée du château de Dunvegan, il y a environ quinze ans, époque où ses sensations étaient si différentes de celles qu'il éprouvait à 19 ou 20 ans, lorsqu'il dormait dans le château de Glamis, et il en conclut : « Que les contes de revenans et de démons ne font plus d'effet à quarante ans et plus; et que ce n'est que dans l'enfance que le sentiment de la superstition nous entoure de nuages, nous remplit de frayeur, ce qui est bien plus solennel et imposant que pénible. » (*Asiatic Journal*; octobre 1830, p. 175.)

62. **DE SKRA VAN NOUGARDEN.** C'est-à-dire la juridiction et l'ordonnance de police du tribunal de commerce allemand à Nowgorod dans les temps les plus reculés, traduites dans l'allemand moderne, avec une introduction historique, une comparaison de ce droit avec celui de la ville de Lubeck, et des notes explicatives; par H. BEHRMANN. Un vol. gr. in-8°. Copenhague, 1828. (*Blätter für Literarische Unterhaltung*; fév. 1830, p. 148.)

Avant l'année 1825, l'auteur de cet ouvrage avait été chargé par le chancelier de l'empire, comte de Romanzoff, de traduire en allemand moderne le statut de Nowgorod, dont il existe un manuscrit à la Bibliothèque royale de Copenhague. L'auteur a rempli cette tâche, mais la mort du comte de Romanzoff ne lui a pas permis de publier son travail avant l'année 1828. Après une introduction historique sur la Skra de Nowgorod, l'auteur en donne le texte avec une traduction en allemand moderne; viennent ensuite des remarques littéraires, historiques et critiques sur quelques points spéciaux.

Voici les résultats des recherches de l'auteur. La Skra de Nowgorod est, tant sous le rapport de la forme que de la langue dans laquelle elle est conçue, de l'histoire que du contenu, sinon plus ancienne, du moins aussi ancienne que le droit que Henri-le-Lion donna à la ville de Lubeck.

C'est donc quelque temps après la moitié du 12^e siècle, que cette Skra a été donnée au comptoir de commerce établi à Nowgorod, et sanctionnée par les villes commerçantes de l'Allemagne. Il est même probable qu'un comptoir du commerce allemand existait à Nowgorod avant cette époque, et que ce commerce se faisait principalement par les villes commerçantes du littoral de la mer Baltique. C'est ce que semblent prouver cet ancien traité de commerce conclu entre Nowgorod et les Wysbiens qui remonte à l'année 1231, ainsi que le contenu et la langue de la Skra qui rappellent une époque bien antérieure à celle du droit de la ville de Lubeck. C'est ainsi que l'on trouve dans la Skra des termes que le droit de Lubeck ne reproduit point, surtout en ce qui concerne la fixation des amendes. Enfin, la Skra de Nowgorod fait allusion à plusieurs institutions germaniques très-anciennes, telles que Tacite les a caractérisées.

Un trait particulier de cet antique manuscrit du droit commercial allemand, c'est que l'on n'y trouve aucune division, ce qui est une nouvelle preuve de sa haute antiquité. Toutefois l'auteur a divisé la Skra en plusieurs articles, afin d'en faciliter l'intelligence aux lecteurs.

C. R.

63. HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE EN SUÈDE; premier mémoire par M. DELLDEEN. (*Svea*, Upsal, 1828, cah. 12.)

On peut diviser l'histoire de l'administration judiciaire en Suède en 5 époques. 1° L'époque où l'on rendait la justice d'après les coutumes. 2° Époque des lois écrites, depuis le 7^e siècle jusqu'à l'an 1347, lorsque sous le règne du roi Magnus Ericsson, les lois provinciales furent rédigées en un corps de lois. 3° Depuis cette époque jusqu'au commencement du règne de Gustave II Adolphe, auteur des ordonnances sur la justice et la procédure en 1614-1618. 4° Depuis ce règne jusqu'à l'an 1734, époque de la promulgation du code Frédéric. 5° Depuis cette promulgation jusqu'au temps présent.

M. Delldeen ne discute dans son premier mémoire que l'histoire judiciaire pendant les deux premières époques.

La justice a dû commencer en Suède comme en d'autres pays par des jugemens de famille, ou par l'autorité patriarcale, par des compositions entre l'offenseur et l'offensé, et par des duels; mais on voit de bonne heure des *hvarps* ou *ting*, c'est-à-dire des assemblées populaires, où la justice se rendait par un juge assisté de 12 élus du peuple. On a un peu plus de renseignemens positifs sur la 2^e époque. On y voit encore les *tings* populaires (*fierdangs-tingete*), puis des *hærads-tinget*, ou assemblées de districts, que quelques jurisconsultes modernes regardent comme une cour d'appel. On voit en outre des *lagmans*, ou hommes versés dans la jurisprudence, appelés à présider à la justice, enfin une cour royale, à laquelle assistaient également 12 élus (*næmnden*). L'auteur entre dans des détails instructifs sur ces diverses juridictions. D.

64. I. HANDLINGAR HOERANDE TILL KONUNG CARL XII HISTORIA.

— Mémoires concernant l'histoire de Charles XII; publiés par Gust. FLÖDERUS. Vol. I-IV in-8°. Stockholm, 1819-1826.

65. II. RIKSDAGEN I STOCKHOLM AAR 1719. — La diète tenue à

Stockholm en 1719, avec un supplément contenant les procès-verbaux de la poursuite intentée au baron de Goertz; publié par P. G. CEDERSCHOELD. 2 vol in-8°. Stockholm, 1825-26. (*Nordisk Tidsskrift for Historie*; Vol. II, cah. 4.)

Depuis quelques années on a publié en Suède des mémoires précieux pour servir à l'histoire moderne du royaume. Le *Journal du Nord*, qui fait cette remarque, cite pour preuve le re-

cueil de *Mémoires concernant l'histoire de la Scandinavie*, Stockholm, 1826-28, dont il a déjà paru 13 vol. ; une édition commencée en 1824, du journal du comte Tessin, par Gust. Montgomery, et un extrait de ce journal fait par le baron Ehrenheim, sous le titre de *Tessin et Tessiniana*. Stockholm, 1819. Les *Mémoires* sur le règne de Charles XII se composent d'abord des notes sur les exploits héroïques de ce prince, par son valet de chambre Hultmann. Ces notes sont minutieuses, et s'étendent, non-seulement sur les campagnes de Charles XII, mais aussi sur les actions de sa vie privée. Comme elles concernent un grand homme, on les lit avec intérêt. Les notes originales se trouvent à la Bibliothèque d'Upsal; celles qui concernent la bataille de Pultava méritent d'être consultées par les historiens. On y a joint un journal des événemens publics de Suède sous Charles XII, depuis 1700 jusqu'en 1709. Vient ensuite une série de documens, lettres et rapports relatifs à la même époque, et tirés en grande partie de la collection de Cederschœld. Dans les trois derniers volumes, l'éditeur donne une traduction suédoise des lettres écrites en Turquie par l'envoyé de Holstein, baron Fabricius, dont l'original français parut à Hambourg en 1760. On trouve encore dans ce recueil les lettres écrites par la sœur de Charles XII, Ulrique Éléonore, et un mémoire de l'ambassadeur de France, comte de la Mark.

Les procès-verbaux annoncés sous le n^o 2 sont tirés des archives de la diète qui sont restées long-temps inaccessibles aux historiens; l'esprit de publicité s'est répandu enfin en Suède, et la diète elle-même a provoqué (en 1809) la publication des procès-verbaux de ses délibérations. Il paraît que l'éditeur a l'intention de continuer ses extraits jusqu'à l'année 1772. Dans les 2 volumes qu'il a publiés, il n'est encore question que d'une seule année; mais cette année est celle qui suivit la mort de Charles XII, et dans laquelle fut jugé le procès criminel intenté à son ministre Goertz. On trouve ici toute l'histoire de ce procès remarquable.

D—c.

66. RES GESTÆ PRINCIPUM ET REGUM POLONIÆ per VINCENTIUM (KADLUBKONEM) sæculo XII et XIII enarratæ; quibus accedit chronicon Polonorum per DZIERSWAM, sæculi XIII scriptorem, compositum. Editio repetita ad fidem codicum qui ser-

vantur in tabulario societatis regiæ philomaticæ Varsaviensis. Pars I (304 pages); pars II (193 et 172 pages). In-8° ; 2 vol. Varsaviæ in tipographia (sic) congregationis scholarum piarum. 1824.

Dans la seconde moitié du 18^e siècle, les travaux de *Shlœzer* sur les annales russes, et ceux de *Dobner* sur la chronique de *Hayek*, commencèrent à attirer l'attention du public sur l'histoire des Slaves, qui bientôt eut ses propres écrivains. *Naruszewicz* en Pologne, *Raicz* en Serbie, et enfin *Karamsin* en Russie, développèrent plus ou moins de talent, en écrivant chacun dans la langue de son pays. Si ces historiens ne sauraient être placés à côté de ceux du reste de l'Europe, c'est que bien souvent les matériaux leur manquaient, et plus souvent encore ils n'étaient pas publiés. C'est donc un service rendu à la science que la publication du plus ancien historien polonais d'après un bon manuscrit avec collation de divers autres manuscrits et de l'édition imprimée antérieurement à *Dobromil* (Nous croyons que c'est en 1612, les éditeurs se taisent sur ce point.)

Il est bien vrai, que *Vincent*, nommé autrefois *Kad Lubek*, est un historien assez insignifiant en lui-même; comme presque tous les auteurs de son temps (vers 1220) il fait entrer l'antiquité dont il ne savait rien, dans son récit. Nous y voyons Alexandre être battu par une reine de Pologne, et César avoir le même sort contre *Lesco* (T. I, p. 31 et 53); enfin ce dernier épouse Julia la sœur du Romain qui a donné son nom à la ville de *Lublin* qui s'appelle proprement *Julin* (p. 54). Il parle d'un ancien prince gaulois nommé *Cracus* qui a donné son nom à la ville de *Cracovie* (p. 23). Ceci nous semble une tradition historique déplacée, comme *Théodoric de Vérone* (le vainqueur d'Odoacre) est devenu dans les anciennes traditions allemandes, *le Diether de Berne*, dont on montrait encore la maison qu'il avait occupée dans cette ville, au commencement du XVI^e siècle. Le *Cracus* dont *Kadlubek* fait mention, nous semble être ce *Crocus*, chef allemand qui fut battu en Italie par *Stilicon* en 403, et dont l'armée nombreuse était composée de guerriers de différentes nations; il ne serait pas impossible qu'il y eût eu des Slaves et que le souvenir en fût resté. On remarque encore comme une particularité difficile à expliquer, que notre auteur

nomme toujours les Allemands *Lemmanni*. Nous ne nous rappelons pas avoir vu ailleurs ce nom ainsi défiguré.

On sait peu de choses sur l'auteur même; il n'est pas même tout-à-fait sûr qu'il est identique avec Vincent évêque de Cracovie, qui mourut en 1226. Quoiqu'il en soit, on voit par un passage de son ouvrage (T. I, p. 303), que ce fut dans sa jeunesse qu'il rédigea cette histoire qui se termine en 1182 sous le règne de Casimir; on y trouve annexé un fragment qui doit avoir été écrit après 1205. On attachait dans ces temps beaucoup d'importance à un style recherché, comme le prouve le témoignage d'un annaliste danois contemporain *Sven Aggesen* qui regarde son ouvrage écrit dans un latin ordinaire, comme peu de chose comparé à celui que préparait *Saxon le Grammairien*, qui en effet, pour le style, est un des meilleurs auteurs du moyen âge, *Kadlubek* sachant à peine la langue latine, voulut faire parade d'érudition, en quoi il échoua complètement; de plus pour animer sa narration, il y place un interlocuteur qui de temps à autre se répand en éloges sur cette histoire, abonde en lieux communs sur les affaires humaines, et donne des parallèles pris dans d'autres histoires; à cette occasion, il nomme *Mithridate roi d'Empire*. (T. II, p. 23.)

L'histoire de Pologne durant la période embrassée par l'auteur n'offre que peu d'intérêt; le christianisme apporta d'abord quelque ordre politique parmi cette foule de petites principautés disséminées dans les vastes plaines arrosées par la *Vistule*. *Boleslas I* eut des relations amicales avec l'empereur d'Allemagne *Otton*, dont il était très-probablement le tributaire, quoique notre auteur assure qu'*Otton* lui fit présent d'une couronne impériale. *Boleslas III*, en 1138, partagea la Pologne entre ses quatre fils, dont l'aîné avait Cracovie et différentes prérogatives sur les autres; des guerres intestines en furent la suite inévitable (T. I, p. 276, 280.) *Casimir* plus tard, réunit de nouveau le tout et adoucit les impôts. (T. II, p. 43, 44.)

Les éditeurs ont placé sous le texte, un extrait bien fait de cette histoire par *Dzierswa*, qui corrige souvent les fautes grossières qui se trouvent dans le texte, surtout dans les noms propres. La dernière partie du second volume est occupée par la chronique de *Kagnimir*, qui a compilé d'après d'autres chroniques les faits et gestes des quatre premiers chefs de Pologne

qui se firent chrétiens; nous n'y avons rien trouvé de remarquable.

67. ORIGINE DU DUCHÉ DE TROPPAU. — Extrait de l'histoire de ce duché par F. ENS, professeur à Troppau. (*Monatsch. der Ges. der vaterl. Museums in Böhmen*; mai 1828, p. 365.)

Le territoire de Troppau reçut une nouvelle forme sous Ottokar II, d'abord margrave de Moravie depuis 1247, et ensuite roi de Bohême en 1251. Ce prince avait eu un fils naturel d'une dame d'honneur de Marguerite sa femme, sœur aimée du dernier duc de Babenberg et veuve de l'empereur Henri. Ce fils, nommé Nicolas, ayant été légitimé par le pape, pouvait être investi de tous les honneurs et de toutes les dignités à l'exception de la couronne. Ottokar résolut de le créer prince; en conséquence il érigea en principauté le domaine de Troppau, qui jusqu'alors avait fait partie intégrante de la Moravie, et à sa mort, Nicolas I^{er} prit possession de la souveraineté. Il confirma tous les privilèges que son père avait accordés aux habitants des villes de la principauté et gouverna sagement; mais ses sujets qui désiraient jouir d'une indépendance absolue, se révoltèrent contre lui et invoquèrent la protection du roi de Bohême Wenceslas III. Le duc résista et fit rentrer ses sujets dans le devoir. Il mit alors en vigueur dans le pays, le droit de Magdebourg, et il introduisit le système des corporations. Dans l'automne de l'année 1290, Nicolas alla visiter à Prague, son frère Wenceslas roi de Bohême; à son retour dans ses états, il trouva les barons et les villes en révolte contre lui; il attaqua les barons et en chassa quelques-uns; il traita moins sévèrement les villes et parvint à les soumettre par la douceur; mais la tranquillité ne se maintint pas long-temps, et le prince abandonné de ses plus zélés partisans fut contraint de se réfugier auprès de son frère à Brunn. Wenceslas lui eût prêté un appui généreux, s'il n'avait été alors occupé de graves débats avec Albert d'Autriche. En conséquence Wenceslas s'efforça de rétablir son frère dans ses droits par des voies amiables. Mais les rebelles craignant la vengeance du duc, se soumirent au roi qui depuis, tout en considérant son frère comme duc de Troppau, exerça le pouvoir souverain sur le duché. En 1300, Wenceslas fut appelé au trône de la Pologne; aussitôt il nomma son frère

gouverneur de la petite Pologne, afin de le dédommager de la perte du duché de Troppau. Il espérait aussi que son frère le soutiendrait dans la lutte dont le menaçait son compétiteur Wladislas Loktek, duc de Sandomir.

Nicolas prit possession de son gouvernement; mais le duc de Sandomir avait des partisans nombreux; le prince les persécuta d'une manière si violente qu'il s'attira la haine d'un grand nombre de Polonais qui crièrent à l'oppression et à la tyrannie. Wenceslas, qui sentait la nécessité de s'affermir sur le trône de la Pologne, par la douceur plutôt que par des moyens extrêmes, rappela son frère après une administration de trois années. Cependant le parti du duc de Sandomir devenait toujours plus fort. Wenceslas ne se soutenait qu'avec peine; et lorsque ce monarque mourut, en 1305, la plus grande partie de la Pologne se déclara pour Wladislas.

Le nouveau roi de la Bohême, Wenceslas III, ne voulut pas abandonner la couronne de Pologne; il chargea, en conséquence, le duc Nicolas de se porter sur Cracovie avec une armée silésienne, afin d'arrêter la marche de Wladislas, et lui promit de le suivre promptement avec des forces considérables. Le duc obtint quelques succès. Malheureusement le roi fut assassiné à Olmutz, par un de ses serviteurs nommé Pottenstein, le 4 août 1306, et Nicolas, dénué de tout appui, éprouva plusieurs échecs qui le contraignirent de sortir du territoire de Cracovie.

Après la mort de Wenceslas III, l'empereur Rodolphe d'Autriche monta sur le trône de Bohême, et le duc Nicolas recouvra le duché de Troppau; mais comme les anciennes causes de discorde et de haine entre lui et ses sujets ne furent point écartées, ce prince perdit une seconde fois son duché en 1309, et jamais il ne parvint à y rentrer.

La descendance mâle de la dynastie des Presmylides s'étant éteinte dans la personne de Wenceslas III, les villes et les barons de la principauté de Troppau, qui avaient toujours beaucoup aimé cette dynastie, jetèrent les yeux sur un descendant des Presmylides par les femmes, et investirent de la souveraineté Boleslas, duc de Breslau, époux de Marguerite, sœur du dernier des Presmylides.

Plus tard, Jean de Luxembourg, fils de l'empereur Henri VII, monta sur le trône de la Bohême par son mariage avec Éli-

beth, la plus jeune des sœurs de Venceslas III. Fier de cette alliance, Boleslas vint visiter le nouveau roi à Olmutz avec une suite nombreuse, et lui rendit des services militaires dans une querelle qu'il eut avec les Hongrois. Jean confirma Boleslas dans la possession de Troppau, mais la principauté ne devait être entre les mains de Boleslas qu'à titre de gage de la dot de 8000 marcs d'argent que le roi de Bohême devait à Marguerite, femme de Boleslas, en sa qualité de princesse de Bohême; et Boleslas s'obligea à rendre la principauté au roi lorsqu'il aurait obtenu le paiement de la dot. Les villes de Troppau, Jägersdorf et Leobschutz, furent contraintes de déclarer, par acte authentique, qu'elles n'avaient reconnu le duc que sous la condition expresse du droit de reversion stipulé par le roi de Bohême.

Toutefois la principauté ne gagna rien à ce changement; Boleslas était prodigue, remuant, toujours en guerre avec ses voisins. Il abandonna même l'administration de son duché, à la volonté arbitraire d'un châtelain, qui s'établit dans le château de Gratz pour y rendre la justice, mais nul ne s'adressa à lui, et le pays fut, par conséquent, en proie aux plus graves désordres. Quant à Nicolas, il regarda d'un œil fier et impassible ce déplorable état de choses, et vécut noblement à Brunn où il mourut en 1318, peu favorisé de la fortune, mais riche en vertus, comme le dit l'abbé Pierre de Konigsaal. C. R.

68. GESCHICHTE TEUTSCHLANDS SEIT DER STIFTUNG DES RHEIN-BUNDES. — Histoire de l'Allemagne depuis la fondation de la Confédération du Rhin; par L. de DRESCH. T. II, 1^{re} sect. Un vol. xxiv et 368 p. in-8°. Ulm, 1830; Stettin. (*Jahrbüch. der Geschichte und Staatskunst*; août 1830, p. 164.)

Dans le Tome premier de cet ouvrage, l'auteur a tracé l'histoire de la Confédération du Rhin depuis son origine jusqu'à la guerre avec l'Autriche, en 1809. Depuis cette guerre jusqu'au commencement de celle de l'année 1813; et de là jusqu'à la paix de Paris du 30 mai 1814.

Dans le Tome second l'auteur continue l'exposé des évènements depuis la dissolution formelle de la Confédération du Rhin à la paix de Paris, du 30 mai 1814, jusqu'à l'ouverture de la diète germanique à Francfort-sur-le-Mein, le 5 novembre

1816, en prenant toujours pour guide les sources, soit imprimées, soit manuscrites.

Cet ouvrage enrichit la littérature historique, car on y trouve le congrès de Vienne avec ses actes, ses discussions politiques et ses résolutions définitives.

Quoique l'auteur n'ait traité que rapidement du congrès de Vienne, qui mérite d'être considéré comme l'événement le plus important de l'histoire moderne, le rédacteur du journal allemand lui donne cependant la préférence sur Flassan, qui a écrit un ouvrage en trois volumes sur le même sujet, et cela parce que Flassan a manqué d'impartialité et d'un véritable esprit de critique dans l'appréciation des sources, tandis que ces qualités se trouvent, dit-on, réunies dans M. de Dresch.

En lisant la préface de l'ouvrage, on reconnaît aisément que l'auteur ne s'est point dissimulé les difficultés qui environnaient sa tâche, car il fallait qu'il adoptât un terme moyen entre un enthousiasme factice et une nomenclature aride des événements, et c'est en quoi il a parfaitement réussi. Il se livre quelquefois à la polémique historique dans des notes très-étendues placées au-dessous du texte. Sa préface contient une appréciation judicieuse du mérite historique des mémoires de Fouché, Savary, Bourrienne et Fauche-Borel.

L'auteur a exposé l'histoire du congrès de Vienne, principalement dans ses rapports avec l'Allemagne, mais d'une manière plus complète que ses devanciers, tant sous le point de vue des faits que des causes qui les ont produits. Le rédacteur du journal allemand n'a pas jugé à propos d'entrer dans les détails de l'ouvrage, mais une lecture attentive l'a convaincu qu'aucune des particularités importantes du congrès n'a échappé à l'auteur.

La question saxonne-polonaise, surtout, a été traitée par l'auteur avec la profondeur de vues et le ton de dignité qui convenaient à un pareil sujet.

Le Tome second est divisé en deux chapitres: le premier comprend tous les actes du congrès de Vienne; le second commence par la guerre contre Napoléon, en 1815, et finit par le second traité de paix de Paris, et par le pacte de la grande alliance.

A partir de l'année 1816, l'auteur ne trouvera pas des matériaux historiques aussi abondans que ceux qui sont entrés dans

la composition des tomes précédens; mais l'histoire qu'il tracera de la nouvelle existence politique des États, formant la confédération germanique d'après les systèmes de législation et d'administration récemment établis, n'en sera que plus attrayante.

C. R.

69. GESCHICHTE DES SÄCHSISCHEN HOCHLANDES. — Histoire de la partie montagneuse de la Saxe, et principalement du bailliage de Lauterstein, des villes limitrophes, des châteaux, etc.; par Ch. Guil. HERING. In-8°, 1^{re} partie de xxvi et 585 pp.; 2^e partie 176, et 3^e partie 276 pp. Leipzig, 1828; Barth. (*Leipz. Literatur Zeit.*, 1828, mai, n° 108, p. 860.)

Le premier volume est la partie principale. Elle renferme tout ce qui offre un intérêt historique proprement dit; les détails ou épisodes relatifs aux personnages marquans et aux localités, ont été réservés pour la 2^e et 3^e partie. L'auteur débute dans la 1^{re} partie par la description de la grande forêt *Miriquidî*, laquelle, dans le moyen âge, s'étendait tout le long de l'Erzgebirge jusqu'à la partie basse du bassin des deux Muldes, ainsi que par la description de la colonie des Sorbes en Missnie. Il aborde ensuite l'époque où le pays fut conquis par les Allemands, ainsi que celle de la fondation de la marche de Missnie, de l'introduction du christianisme, etc. Suivent la description de la guerre des Hussites, autant qu'elle concerne les provinces saxonnes et principalement la partie montagneuse du cercle de l'Erzgebirge; la guerre des Frères; l'enlèvement du prince; la fondation de Marienberg; les effets de la réformation et ses progrès dans la partie montagneuse de la Saxe; les progrès des écoles dans cette contrée; l'abolition des couvens en faveur des institutions scholastiques; la bataille près Mühlberg et ses résultats; le calvinisme en Saxe; la guerre de 30 ans; les ravages des Autrichiens dans la partie montagneuse; la paix de Prague; la continuation de la guerre jusqu'à la paix de Westphalie; l'abandon des mines pendant cette guerre; la fondation de Johann-Georgenstadt; le braconnage; le rapport des mines; les Suédois en Saxe sous Charles XII; la guerre de 7 ans; la source chaude près Wolkenstein; la guerre de succession de Bavière, etc. La 2^e partie

est consacrée aux annales de la partie montagneuse de la Saxe et du bailliage de Lauterstein, ainsi qu'à quelques villes limitrophes et seigneuriales. La 3^e partie renferme en plus grande partie des documens plus ou moins importans. Elle est terminée par la liste des fonctionnaires publics.

70. VATERLÄNDISCHE CHRONIK, etc. — Chronique nationale des provinces de la Prusse Rhénane en général, et de la ville de Cologne en particulier. Journal publié à des époques indéterminées, par J. W. BREWER, conjointement avec plusieurs amis de l'histoire et de l'antiquité. Orné de figures. Cah. 1-12. In-8°, de 710 pp. Cologne, 1825; Heberle. (*Jena. allg. Lit. Zeitung*, supplém. 1827, n° 24, p. 185, n° 25, p. 193.)

Le principal but de ce journal est de tirer de l'oubli les monumens historiques et archéologiques que l'on rencontre dans les environs du Rhin, en faisant connaître au public les objets qui offrent le plus d'intérêt. Le 1^{er} cahier débute par un mémoire curieux de M. Th. J. J. Lenzén, sur l'origine des habitans de la Prusse Rhénane. D'après l'auteur la langue allemande, et surtout le dialecte du Bas-Rhin, a plus de rapport avec la langue grecque qu'avec toute autre langue. Selon lui, ce dialecte offre une foule de mots qui ne se rencontrent point dans le haut allemand, et qui cependant ont la même signification que les mots grecs dont ils portent le type. Il prétend que le plus grand nombre de lieux dans ces contrées porte des noms dont la signification ne se trouve point dans la langue actuelle, mais bien dans la langue grecque qui les désigne d'après leur position géographique, ou d'après la branche industrielle des habitans. Il en est de même, dit-il, des noms des routes et des villes anciennes. On trouve dans le 9^e cahier un traité sur les antiquités nationales, par le professeur *Lehne*. L'auteur reproduit une inscription qui fut découverte dans l'amphithéâtre de Trèves. Elle est conçue en ces termes :

IN H. D.

GENIO. ARENA

RIORVM. CON

SSTENTIVM

COL. ARG. TREV.

AXSILLIVS. AV

ITVS. SIVE SA

CRUNA

D. D.

M. Eichstædt de Iena, l'interprète de la manière suivante :
*In honorem domus divince genio arenariorum consistentium
 Coloniae Augustæ Trevirorum Auxilius Avitus. S. I. V. E. (sicut
 ipsi votum est) Sacrum dedit, donavit (vel dono dedit).*
 L'interprétation de *M. Lehne* offre quelques différences.

L. D. L.

71. VERKORTE GESCHIEDENIS DER NEDERLANDEN. — Histoire abrégée des Pays-Bas, ou des 17 provinces Néerlandaises depuis les temps les plus reculés jusqu'à la paix de Paris, en 1815; par N. G. van KAMPEN. 2 volumes. Tom. 1^{er}, jusqu'à la paix de Munster; Tome 2, jusqu'à la paix de Paris. 2^e édition revue et corrigée. Gr. in-8^o, XII, 554 et 594 p. Haarlem, 1827; Bohn. (*De Recensent*; Tome XXIII, n^o 3, p. 126, 1830.)

M. van Kampen a divisé son histoire des Pays-Bas en 20 périodes, et chaque volume de son ouvrage contient 10 périodes.

Voici une analyse rapide des sections du tome premier de cet ouvrage qui dénote une grande érudition dans son auteur.

Section 1^{re}. Depuis les temps les plus anciens jusqu'à la grande migration des peuples.

Section 2^e. Depuis la grande migration des peuples jusqu'à l'hérédité des grands fiefs.

Section 3^e. Depuis l'hérédité des grands fiefs jusqu'à la réunion du Hainaut à la Hollande, sous un même comté, en l'année 1300.

Section 4^e. Depuis la réunion du Hainaut à la Hollande jusqu'à celle de la plupart des provinces des Pays-Bas, sous les ducs de Bourgogne, en 1445.

Section 5^e. Depuis la réunion partielle jusqu'à la réunion entière des Pays-Bas, sous les ducs de Bourgogne de la maison d'Autriche.

Section 6^e. Depuis la réunion de toutes les provinces des Pays-Bas, jusqu'à la guerre de trente ans (1543-1568).

Section 7^e. Depuis le commencement de la guerre de trente

ans, en 1568, jusqu'à la conquête de toute la partie méridionale des Pays-Bas par les Espagnols, en 1585.

Section 8^e. Depuis la séparation des Pays-Bas du Nord de ceux du Midi, jusqu'à l'armistice de 12 ans.

Section 9^e. Armistice de 12 ans, et renouvellement de la guerre jusqu'à la mort de Maurice.

Section 10^e. Continuation de la guerre jusqu'à la paix de Munster.

Le tome premier de l'ouvrage renferme en outre un tableau chronologique de la fondation et de l'origine des principales villes des Pays-Bas, ainsi que deux listes des ducs, comtes et évêques néerlandais, depuis le commencement de l'hérédité des grands fiefs, jusqu'à la réunion de la Hollande et du Hainaut, et depuis cette réunion jusqu'à la paix de Munster.

C. R.

72. I. BYDRAGEN TOT DE GESCHIEDENIS DER NEDERLANDEN. —

Appendice à l'histoire des Pays-Bas; par J.-N. VAN CAPPELLE. 424 p., gr. in-8^o. Haarlem, 1827; v^e Loosjes.

73. II. GESCHIEDENIS DER NEDERLANDEN. — Histoire des Pays-

Bas depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, embrassant tant la partie méridionale que la partie septentrionale de ce royaume; le tout, d'après les sources les plus authentiques; par G. BRUINING. 1^{er} vol., avec 3 tableaux, 316 p., gr. in-8^o. Amsterdam, 1825; Grebber. (*Vaderland. Letteroeffen.*, septembre 1828, n^o XI, p. 474).

Le premier de ces ouvrages est un recueil de petites dissertations et de morceaux historiques détachés. Il contient la biographie d'Albertus Leoninus, homme d'état du XVI^e siècle; celle d'Antoine Van Stralen, autre homme d'état marquant de la même époque; l'histoire du *tribunal de sang* (*Bløedraad*) fondé par le fameux duc d'Albe; une dissertation sur la carte géographique de Peutinger, et deux discours prononcés à l'institut des Pays-Bas, l'un au sujet de l'influence des préjugés sur les recherches historiques, et l'autre sur le patriotisme des anciens Hollandais.

M. Bruining, auteur du précis historique, n^o II, accumule beaucoup de faits; mais le journal hollandais lui fait un repro-

che de ne pas savoir les choisir, d'en rapporter d'insignifiants, et d'omettre des faits essentiels. Le premier volume porte l'histoire des Pays-Bas jusqu'au règne de Frédéric Henri dans le XVI^e siècle.

. D.

74. CORPUS LEGUM SIVE BRACHYLOGUS juris civilis ad fidem quatuor codicum scriptorum et principum editionum emendavit, commentarios criticos, locorum similium annotationem, notitiam litterariam indicesque adjecit, ineditam incerti scriptoris epitomen juris civilis medio duodecimo sæculo factam ex codice Tubingensi edidit Ed. BOECKING. Un vol. CXXVIII, et 310 p. gr. in-8°. Berlin, 1829; Dümmler.

Voyez sur cet ouvrage les *Gætting. gelehrte Anzeigen* ; janvier 1830, p. 97.

75. ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE NÉERLANDAISE ; par J. DE S. GRAVENWERT. Gr. in-8°. Prix, 2 fl. 80 c. Amsterdam, 1830; Delachaux.

76. L'ARCHEOGRAFO TRIESTINO. — L'archéographe Triestin, recueil d'opuscules et de notices sur Trieste et l'Istrie. Vol. I. Trieste, 1829. (*Antologia* ; mars 1830, p. 124).

On trouve d'abord dans ce volume quelques élémens sur la statistique de Trieste et de l'Istrie, recueillis par le D^r Rossetti. Viennent ensuite : une dissertation sur l'origine de Trieste, écrite par M. Kohen, traducteur de Polybe ; des lettres de MM. Rossetti et Labus sur un fragment lapidaire ; des notices sur le dôme de Trieste, avec toutes les inscriptions qui le décorent, par le D^r Kandler. Parmi ces inscriptions il s'en trouve une qui est adressée à Pie II, alors évêque de Trieste. Elle est placée sur la façade extérieure du temple : on lit dans cette inscription que Pallas a instruit Pie II, et qu'Apollon lui ceignit la tête d'une couronne de laurier. Une autre inscription de la famille Fin, du dix-septième siècle, porte : *D. Alexander Fin finivit et D. Lucretiam ejus conjugem Finis conjunxit eidem amplius expectat Finis filios. Qui finire scientes, lapidem hunc sibi suisque posuere pro fine, quo finito, finis erit Finium.*

Ce volume contient aussi un article du docteur Labus sur une inscription découverte à Trieste, trois anciens diplômes inédits, une description de la ville de Trieste, telle qu'elle était en

1650, tirée d'un manuscrit inédit de l'évêque Tommasini; un article du docteur Rossetti sur un mauvais drame allemand dans lequel Winckelmann est représenté comme l'admirateur de celui qui fut son bourreau; une indication pour de nouvelles doctrines archéologiques du professeur Kandler; un catalogue des livres qui depuis quelques années ont été imprimés dans les établissemens typographiques de Trieste.

Le rédacteur du journal italien conseille aux auteurs de cet ouvrage de consacrer dans les volumes suivans plus d'étendue aux notices statistiques et à des considérations historiques, économiques et littéraires.

C. R.

77. ORIGINE DELLE FESTE VENIZIANE.— Origine des fêtes vénitiennes; par J. REGNIER MICHJELL. Vol. IV, in-8°, 309 pag. Venise. (*Giornale delle Provincie Venete*; oct. 1827, p. 154).

L'auteur de cet ouvrage s'est proposé de tracer le tableau des mœurs et coutumes vénitiennes si remarquables par leur originalité. Dans un des précédens cahiers du *Bulletin*, nous en avons donné un léger aperçu. Aujourd'hui nous ferons une analyse rapide du 4^e volume qui a paru récemment.

La première fête dont parle l'auteur est celle de la Fête-Dieu: *Festa del corpus Domini*. Cette fête prouve combien les Vénitiens étaient hospitaliers à l'époque de son institution. Venise était alors le rendez-vous de tous les pèlerins qui allaient visiter la Terre-Sainte, et ils y trouvaient un asile et une ample protection. A cette occasion, l'auteur fait mention des *Scuole grandi*, grandes écoles, institutions pieuses destinées à répandre un plus grand lustre sur le culte extérieur et à favoriser la pratique des œuvres de charité. Vient ensuite la description pompeuse et détaillée des processions qui formaient le principal objet de cette fête.

Une description des guerres que la République de Venise eut à soutenir contre les Génois au commencement du treizième siècle, succède à la fête instituée pour célébrer la reprise de Chioggia.

La fête de la Madone du Salut consacre la mémoire d'un événement douloureux, la peste de 1630. Le magnifique temple du Salut fut érigé par l'ordre du sénat aussitôt que la ville se vit affranchie de ce fléau désastreux. Les événemens qui le précé-

dèrent et qui l'occasionnèrent sont parfaitement décrits. L'auteur parle ensuite de la structure du temple et des tableaux qui le décorent.

En décrivant la fête pour le triomphe sur la ligue de Cambrai, l'auteur, après avoir jeté un rapide coup-d'œil sur l'état florissant de Venise à cette époque, remonte à l'origine de cette tempête affreuse qui se forma au commencement du XV^e siècle, et aurait enveloppé dans sa ruine la République, si la fermeté des hommes qui la gouvernaient alors avait été moins grande.

Le rédacteur du journal italien auquel nous empruntons cette analyse, dit en terminant, que cet ouvrage a non seulement l'avantage de traiter un sujet important, mais qu'il est parfaitement écrit.

C. R.

78. ESSAI SUR LES ANCIENNES ASSEMBLÉES NATIONALES DE LA SAVOIE, DU PIÉMONT et des pays qui y sont ou y furent annexés; par le comte Ferd. DEL Pozzo. T. 1^{er}. Paris, 1829. (*Antologia, Giornale di Scienze*; mai 1830, p. 126).

L'histoire civile des états qui composent aujourd'hui la monarchie du Piémont est moins connue que celle de toute autre partie de la Péninsule; le public fera par conséquent un accueil flatteur à l'ouvrage que nous annonçons. L'auteur a comparé avec soin les récits des auteurs qui ont parlé des anciens états généraux de la Savoie et du Piémont. Il a aussi rectifié une foule d'erreurs qu'ont commises les historiens modernes qui ont écrit sans esprit de critique, ou pour servir le pouvoir. Toutefois, les détails minutieux dans lesquels l'auteur est obligé d'entrer, soit pour établir l'opinion la plus raisonnable, soit pour réfuter les opinions erronées, rendront l'ouvrage moins accessible aux lecteurs ordinaires. Lorsqu'il sera terminé, nous en donnerons une analyse et nous exposerons les matières les plus importantes qui y seront traitées.

C. R.

79. DISSERTATION SUR UNE CLAUSE DU TRAITÉ DE ST-CLAIR SUR EPTÉ, le mariage de Rollon avec Giselle, fille de Charles-le-Simple; par Th. LICQUET, conservat. de la bibliothèque de Rouen. (*Mémoires de la Soc. des Antiquaires de Normandie*; T. IV, p. 258).

M. Licquet attaque un fait historique généralement admis. Il s'agit du mariage de Giselle, fille de Charles-le-Simple, avec Rollon ou Rou, à qui ce roi céda la Normandie dans le traité de St-Clair sur Epte, l'an 911. Ce fait est rapporté par les plus anciens historiens de Normandie, tels que Dudon de St-Quentin, Guillaume de Jumièges, Orderic Vital, Robert Vace; il se trouve également dans les historiens de la France proprement dite, et jamais fait, peut-être, n'a été rapporté par plus d'écrivains sinon contemporains, au moins voisins de l'époque. Aussi l'auteur de cet article n'a-t-il pas hésité de le consigner dans un ouvrage où il était appelé, par son sujet, à parler du mariage du chef des Normands (1); d'autant moins que les historiens rapportent de Giselle des traits sur des faits postérieurs à son mariage. Maintenant M. Licquet attaque ce point d'histoire par des raisonnemens qui, au premier abord, paraissent plausibles. Il fait remarquer que Charles-le-Simple, né en 879, n'avait, lors de la conclusion du traité de St-Clair, que 30 ou 32 ans, qu'il n'avait été marié en premières noces qu'en 907, et que, par conséquent, sa fille, s'il en avait une de ce mariage, ne pouvait être nubile en 911. M. Licquet pense qu'on aura confondu Charles-le-Simple avec Lothaire qui long-temps auparavant avait donné sa fille Giselle à un chef normand nommé Godefroi.

Il me semble que le scepticisme de M. Licquet vient de ce qu'il suppose que Giselle devait être nubile au moment où Charles-le-Simple lui donnait pour mari le premier duc de Normandie. Combien de fois n'a-t-on pas donné des enfans en mariage lors de la conclusion des traités de paix entre deux princes? Et si Giselle était une fille naturelle du roi, elle pouvait n'être pas éloignée de l'âge de la puberté. Que le même trait se retrouve dans une époque plus reculée et que les historiens nomment également Giselle, la première princesse donnée aussi à un chef normand ne prouve rien contre la seconde. Seulement il peut y avoir erreur dans les noms; je crois donc que la conclusion de M. Licquet est tout-à-fait hasardée. On ne peut pas toujours renverser des faits historiques par des raisonnemens négatifs.

D—c.

(1) *Histoire des expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France*, Tom. II.

80. ORDRE DE MARIE-STUART en faveur de Jehan Beton. Communiqué d'après l'original, par M. MOËT.

« Aujourd'huy, XII^e de décembre mil cinq cens quatre-vingts et trois, la royne d'Écosse, douairière de France, estant au manoir de Sheffield, en Angleterre, en considération de l'es-péciale recommandation qui luy a esté faicte par Messire Jacques de Beton, archevesque de Glasgo, ambassadeur en France pour sa Majesté, et superintendant de ses affaires, de la personne, bonnes relligion, vye, mœurs, sçavoir et doctrine de Jehan Beton, nepveu dudit sieur archevesque, à icelluy Jehan Beton a accordé et octroyé la première prébende qui viendra cy après à vacquer en l'Église collégiale de Saint-Quentin estant en sa disposition, à cause de son douaire : mande et ordonne sa d^e Majesté, à ceulx de son Conseil establi à Paris, que la dite vacation advenante, ils expédient ou facent expédier aud. Jehan Beton, toutes lettres de collation et autres sur ce nécessaires, en vertu du présent brevet, qu'en tesmoing de ce, elle a signé de sa main et faict contresigner par moy, secrétaire de ses commandemens et finances. *Signé* MARIE R. — (Le contre-seing manque parce que le parchemin est rogné dans le bas).

Observations. — Cet acte nous fait connaître avec certitude que l'infortunée Marie-Stuart, prisonnière d'Élisabeth depuis 15 ans, avait un ambassadeur près de la cour de France, et un Conseil à Paris qui dirigeait ses affaires. Nous voyons aussi (ce que les historiens ont négligé de nous apprendre) que la ville de St-Quentin lui avait été assignée pour son douaire comme veuve de François II.

On sait que la reine d'Écosse fut détenue au château de Sheffield jusqu'au 20 sept. 1586. Le 25 sept., elle fut déposée à Fotheringay de Northampton. On lui retira tous les honneurs de la royauté dont jusqu'alors on lui avait laissé l'ombre, et enfin, le 18 février 1587, elle y fut décapitée. M.

81. PRÉCIS HISTORIQUE, GÉNÉALOGIQUE ET LITTÉRAIRE DE LA MAISON D'ORLÉANS, avec notes, tables et tableau; par un membre de l'Université. Un vol. in-8^o, de xxii et 172 pag., orné d'un très-beau portrait de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français. Paris, 1830; Crapelet.

Cet ouvrage, auquel les circonstances actuelles donnent un

grand intérêt, est précédé d'une introduction où l'auteur fait d'abord connaître les motifs qui lui ont fait prendre la plume, l'objet de son ouvrage et le plan qu'il a suivi. Le recueil qu'il publie est une réunion de plusieurs notices qui existaient depuis long-temps en porte-feuille, et qui offrent des recherches fort curieuses sur les six derniers princes de la maison d'Orléans. Chaque notice se compose de recherches généalogiques, d'un précis historique de la vie et des actions de chaque prince, enfin d'une notice bibliographique des divers ouvrages qui ont été publiés sur chacun d'eux.

Les recherches de l'auteur n'ayant eu d'abord pour objet que la branche héréditaire des Bourbons-Orléans, depuis Philippe I^{er}, né en 1640, jusqu'à Louis-Philippe, roi des Français en 1830, il a pensé que son travail serait incomplet s'il omettait de parler de l'antique branche des Bourbons, d'où sont sortis ces princes. Tout le monde sait que cette branche remonte, en ligne directe, à Robert, sixième fils de Saint-Louis, par son mariage avec Béatrix de Bourgogne, dame de Bourbon, qui eut lieu en 1272. Pour faire connaître la série de tous les princes de Bourbon, l'auteur en a joint à cette introduction, un tableau plus exact et plus complet que ceux que l'on a publiés jusqu'à ce jour. Il y donne le nom des princes et leurs titres, ceux de leurs épouses, la date de la mort, et le nombre d'enfans qu'ils ont eus. On voit dans la partie inférieure du tableau, en parallèle avec la branche d'Orléans, la généalogie de la reine actuelle, MARIE-AMÉLIE, princesse qui est aussi de la maison de Bourbon par Philippe V, roi d'Espagne, son bisayeul, petit-fils de Louis XIV.

Enfin, pour compléter ce qui regarde, à différentes époques, le duché d'Orléans qui a toujours été, depuis Philippe de Valois, l'apanage des premiers princes du sang, l'auteur donne encore la série des ducs d'Orléans, connue sous le nom de Valois-Orléans et Valois-Angoulême avant l'avènement de Henri IV au trône. Cette liste commence à Philippe de France, comte de Valois, né en 1336, quatrième fils de Philippe de Valois, roi de France. Le neuvième et dernier duc d'Orléans de cette série, est Henri III avec lequel s'éteignit la branche des Valois en 1589.

Il résulte de ces deux tableaux qu'il y a eu en France dix-huit

ducs d'Orléans, savoir neuf dans la branche des Valois, et neuf dans celle des Bourbons, y compris le jeune duc de Chartres, à qui vient d'être conféré le titre de duc d'Orléans. De ces dix-huit princes, cinq sont parvenus au trône de France, savoir : Louis XII, en 1498 : Henri II, en 1547 : Charles IX, en 1560 : Henri III, en 1574 ; et enfin Louis-Philippe I^{er}, en 1830.

Ces détails historiques, par lesquels se termine l'introduction, conduisent l'auteur jusqu'à l'époque où commence son précis ou plutôt les notices historiques auxquelles il a donné ce titre.

La première est consacrée à MONSIEUR, second fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à St.-Germain-en-Laye, le 21 septembre 1640.

La carrière de ce prince, et encore plus son caractère, offrent des disparates singuliers : à la cour, des goûts effeminés ; à l'armée, un courage à toute épreuve. Aussi Charlotte de Bavière, sa seconde femme, raconte dans sa *Correspondance*, qu'à l'armée, les soldats disaient de lui : « il craint plus que le soleil ne hâle son teint, qu'il ne craint la poudre et les coups de mousquets. » L'auteur s'étonne de ce que ce prince, dont l'adolescence se passa dans des plaisirs frivoles, se soit toujours distingué à l'armée. Cet étonnement doit cesser lorsque l'on considère que ce prince accompagna Louis XIV, son frère, dans toutes ses campagnes, et que, dans les occasions glorieuses où il eut le commandement en chef, il avait sous ses ordres des généraux tels que Luxembourg et autres. Ces réflexions, qui ne laissent aucun doute sur la bravoure de ce prince et son courage comme soldat, peuvent en faire naître sur ses talens comme homme de guerre.

Ce prince aimait les lettres et possédait assez bien la langue latine ; on lui doit une traduction de l'abrégé de Florus publiée par son précepteur Lamoignon le Vayer, en 1656, et réimprimée en 1670. Cette traduction n'est plus recherchée.

La notice suivante est celle de Philippe II, né le 2 août 1674, et connu sous le titre de *Régent*. L'auteur donne d'abord la liste chronologique de tous les membres qui ont composé la nombreuse famille de ce prince, et réunit sur chacun d'eux des anecdotes connues et recueillies dans les mémoires du temps. Vient ensuite la vie du prince, très-courte et ne donnant qu'un exposé très-succinct des faits principaux. L'auteur a donné

plus d'étendue à la notice bibliographique qui contient des recherches curieuses sur tous les ouvrages satiriques dirigés contre la personne du Régent. Parmi beaucoup d'ouvrages fort connus, mais sur les éditions desquels l'auteur se livre à des détails peu susceptibles d'analyse, on remarque les suivans qui ne sont guère connus que des bibliographes :

1^o Histoire du prince *Papyrius*, surnommé *Pille-Argent*, gouverneur des *Franco-Sots*, avec la clef, suivie de plusieurs épigrammes (*sans date*, mais vers 1721, in-12).

Cet écrit satirique, au sujet des billets de banque et du système de Law, est annoncé dans la bibliothèque historique de France (Tom. II, n° 24,565), il est dans le style de Rabelais et est fort plaisant quoiqu'il ne renferme que les titres de XVII chapitres qui forment toute l'histoire.

2^o La grande chronique de *Sotermelec*, écrite dans le même style que l'histoire précédente. Elle se trouve dans le recueil des pièces touchant la Régence.

3^o Enfin, la chronique de Dom Philippe d'Aurélié, et des prouesses des Bonnets-Ronds en icelui temps. Cette facétie, dirigée principalement contre les parlemens, est composée de 17 chapitres et est écrite dans le même style que les précédentes. Nous renvoyons au livre même les lecteurs curieux de lire ces pièces dont l'auteur donne quelques-unes en entier.

La troisième notice est relative à Louis d'Orléans, né à Versailles le 4 août 1703, fils du Régent, mais dont la vie fut bien différente de celle de son père. Ce prince, retiré du monde à l'âge de 23 ans, se livra tout entier à l'exercice des pratiques religieuses, aux œuvres de charité et à l'étude des sciences. On doit à ce prince, dont les travaux étaient dirigés sur l'Écriture sainte, une traduction des psaumes, faite sur l'hébreu, une autre des épîtres de St.-Paul, d'après le texte grec, une *réfutation des hexaples*, ainsi que plusieurs autres traités et dissertations. On doit regretter que ces ouvrages soient restés manuscrits (1). L'auteur cite au sujet de l'oraison funèbre de ce prince un fait assez remarquable, c'est que ce discours fut fait par J.-J. Rousseau (2) pour un abbé d'Arty, homme obscur et

(1) Ils existent, en plus de 20 cartons, à la Bibliothèque royale. (N du R.)

(2) On le trouve dans ses œuvres, Tom. V, p. 542, éd. de Paris; Belin, 1817, in-8°. Rousseau parle de ce morceau dans sa lettre du 12 décembre 1761, à son ami Moulton.

inconnu, mais qui cependant, chargé en 1749 du panégyrique de St.-Louis, pria Voltaire de lui faire ce discours qu'il prononça avec beaucoup d'assurance devant l'Académie française. On voit que si cet abbé manquait de talens littéraires, il avait du moins celui de bien choisir ses faiseurs.

La quatrième notice est relative à Louis-Philippe, né le 12 mai 1724, fils du précédent. La vie de ce prince offre peu de particularités intéressantes pour l'histoire, qui ne prend note que des caractères brillans et élevés, sans s'attacher aux qualités de la vie privée. On a caractérisé d'un seul mot la vie de ce prince, lorsqu'on a dit « qu'elle offrait plus à louer qu'à blâmer. »

Au sujet de la cinquième notice consacrée à Louis-Philippe Joseph, né le 13 avril 1747, l'auteur s'exprime en ces termes : « Nous ne nous dissimulons point tout ce que notre tâche a de pénible dans la rédaction de cette notice. Mais, ami de la vérité, nous parlerons avec franchise des qualités de Philippe, car il en avait; mais en même temps nous ne nous dissimulons rien de ses faiblesses et de ses torts. Au reste, nous ne serons que l'écho de l'histoire; déjà elle l'a jugé. » L'auteur nous paraît avoir rempli l'obligation qu'il s'est imposée, dans la manière dont il a présenté des faits trop connus pour que nous ayons besoin de les rapporter après lui.

La sixième et dernière notice est consacrée à Louis-Philippe, né le 6 octobre 1773, fils du précédent, actuellement Roi DES FRANÇAIS sous le nom de LOUIS PHILIPPE I^{er}. Il est à regretter que l'auteur en donnant cette vie si riche de faits n'ait présenté qu'un récit trop sec et trop rapide, et tel qu'il conviendrait à un article de biographie. Les brillantes qualités, les malheurs du prince et l'importance des événemens politiques par suite desquels il est parvenu au trône, événemens dont l'auteur ne donne qu'un aperçu, demandaient beaucoup plus de développemens et pourraient être la matière d'une histoire spéciale. Les recherches de l'auteur du *Précis Historique* et le talent avec lequel il les a mises en œuvre, nous donnent lieu de croire qu'il serait en état plus que tout autre de traiter avec succès cet ouvrage important.

A. P.

82. CHRONIK DES NEUNZEHNEN JAHRHUNDERTS. — Chronique du dix-neuvième siècle; par Charles VENTURINI. Tom. XXIII, année 1826. In-8° de 926 p. Leipzig 1828; Hinrichs.

La Chronique du dix-neuvième siècle qui paraît sans interruption depuis vingt années, contient l'exposé des principaux événemens survenus depuis le commencement de ce siècle. C'est un recueil précieux pour ceux qui veulent étudier l'histoire moderne. Les faits y sont racontés avec une impartialité et une indépendance d'opinions dont peu d'ouvrages contemporains offrent l'exemple. Cette collection utile et importante est due au célèbre philologue et historien G. G. Bredow, qui la commença en 1804, d'abord sur un plan assez resserré, car le premier volume comprend à lui seul les quatre premières années du dix-neuvième siècle; mais dès le second volume, l'auteur donna plus d'extension à son travail en n'y faisant entrer que l'histoire de l'année 1805. Bredow, alors professeur d'histoire à Helmstedt, écrivit, en grande partie, ce volume à Paris, où il avait fait un voyage en 1806. Le troisième volume parut en 1807. Il est du D^r Venturini à qui Bredow avait confié la rédaction de sa Chronique à laquelle sa position politique et privée ne lui permettait plus de se consacrer exclusivement. C'est ainsi que parurent les tomes IV et V accompagnés de notes de Bredow. Mais l'esprit d'indépendance et le patriotisme des rédacteurs fixèrent bientôt sur eux les regards inquiets de Napoléon, et le gouvernement danois fut invité à prendre des mesures pour empêcher la continuation de ce livre dangereux qui paraissait alors à Altona. Les auteurs se virent dès-lors obligés de transporter leur publication à Leipzig, sous le titre d'*Histoire contemporaine*. Ce ne fut qu'en 1813 que la Chronique reprit son ancien titre, et M. Venturini qui, depuis, est resté seul éditeur de cet ouvrage, a été persécuté même en Allemagne à cause de l'esprit de liberté et d'indépendance qui domine dans sa rédaction. Chaque volume est divisé en chapitres, dont chacun comprend un pays, de sorte que l'on peut saisir d'un coup-d'œil l'ensemble des principaux événemens politiques et des principaux actes du gouvernement d'un état pendant le cours d'une année. C'est ce qui fait de cet ouvrage un recueil de documens précieux pour ceux qui écrivent l'histoire des temps modernes.

83. ANNUAIRE HISTORIQUE UNIVERSEL POUR 1829, avec un *Appendice* contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, papiers d'état et tableaux statistiques, financiers, administratifs et nécrologiques; une *Chronique* offrant les événemens les plus piquans, les causes les plus célèbres, etc., et des *Notes* pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts; par C. L. LESUR. (Douzième année.) Un fort vol. in-8° de v-592 et 302 p.; prix, 12 fr. Paris, novembre 1830; Alexis Pillot, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Le plan de cet ouvrage, ou de cette *Bibliothèque historique complète*, car c'est ainsi qu'il convient de l'appeler, est assez connu de nos lecteurs (1) pour que nous fussions même dispensé de transcrire ici, comme il est d'usage dans ce *Bulletin*, tous les développemens de son titre, si nous n'avions eu en vue d'appeler plus particulièrement l'attention de ceux de nos lecteurs auxquels il pourrait encore être resté étranger. Le nombre sans doute en doit être très-restreint, car il n'est personne qui s'occupe d'histoire ou d'administration, personne enfin qui ait une bibliothèque, grande ou petite, qui ne doive regarder comme une obligation et une première nécessité d'y placer cet Annuaire, qui, nous le répétons, est à lui seul une bibliothèque.

Ce livre n'est point de ceux qui changent de main par la difficulté de les produire avec avantage pour le libraire; sa fortune est faite depuis long-temps; son succès est assuré dans ce siècle productif, parce qu'il est fondé sur une utilité incontestable, et des circonstances d'une nature entièrement étrangères à son mérite ont pu seules le faire passer des mains de M. Thoisnier-Desplaces dans celles du nouvel éditeur, M. Alexis Pillot. Nous devons savoir gré à ce dernier des soins qu'il a donnés à sa publication, et nous l'engageons à seconder de plus en plus M. Lesur pour que désormais ce volume, si impatientement attendu, puisse paraître à une époque moins avancée de l'année. C'est beaucoup déjà, dans les circonstances fâcheuses ou l'imprimerie et la librairie se sont trouvées et sont encore

(1) Voy. le *Bulletin*, nov. 1827. p. 391; nov. 1828, p. 400, et nov. 1829, p. 403.

en ce moment, qu'il ait pu paraître à la même époque que l'année dernière.

Les événemens qui auraient pu retarder sa publication le feront lire avec encore plus d'intérêt. On sera plus curieux de parcourir les faits principaux de l'histoire de 1829 après notre révolution de 1830, et l'on se demandera peut-être même si l'auteur n'a pas essayé de modifier certaines parties de son livre pour les mieux faire cadrer avec les événemens récents. Mais on conçoit que non-seulement la rédaction, mais même l'impression en était presque achevée lorsque ces événemens sont venus préparer à l'auteur tant de matériaux pour son *Annuaire* de 1830. D'ailleurs la conscience et la sévérité de cet auteur nous sont également connues. Historien exact et impassible, il enregistre les faits tels qu'ils se présentent; il n'a ni passions, ni préférences; ses sympathies ou ses antipathies pour les choses ou pour les hommes ne se montrent nullement, et sa raison seule recueille les principaux résultats et les matériaux les plus importans de l'histoire qu'il voit faire, pour ainsi dire, chaque jour pour la postérité. On n'en trouvera pas moins dans son livre les motifs des rapprochemens les plus curieux, et l'on s'arrêtera sans doute aujourd'hui, par exemple, avec un double intérêt sur ces conseils de la prudence et de la raison, ces avis si nobles et si désintéressés donnés au pouvoir ancien, dans les chambres ou dans les journaux, sur ces prédictions dictées à la fois par la conscience la plus pure et par le tact le plus fin qui ont également été dédaignés ou méprisés, et dont l'entier abandon a amené les catastrophes dont nous avons été témoins, et l'on formera le vœu que la leçon au moins profite au pouvoir nouveau.

Les principales parties de cet *Annuaire*, savoir la *partie historique* qui concerne la France, et celle qui est consacrée aux pays étrangers, ainsi que l'*Appendice*, qui renferme une foule de documens, tous plus précieux les uns que les autres, sont traitées cette année avec le même soin que l'année précédente. Mais nous ferons encore à la *Chronique* le reproche que nous avons adressé l'année dernière à cette partie du volume, dans laquelle on ne devrait rassembler que les faits ou les nouvelles qui peuvent se classer sous une date précise. Quant à ceux que l'on emprunte à la statistique ou à d'autres branches des sciences

ou des lettres, tels, par exemple, que l'article qui concerne la population de Paris (p. 210 de l'*Appendice*), ils devraient être réservés pour la partie scientifique, presque totalement négligée aujourd'hui dans cet ouvrage, puisque les *Notes sur les sciences, les lettres et les arts* n'y occupent cette année que deux pages. Quelques faits aussi, tels que l'*anecdote* sur le voleur d'huîtres à Londres (p. *ibid.*), paraîtront oiseux dans cette Chronique, où le besoin d'une rédaction un peu plus soignée se fait également sentir. Cet ouvrage ne doit point rester imparfait, et pour être tout ce qu'il doit être et tout ce qu'on doit attendre de son auteur, il faut que chacune de ses parties réponde rigoureusement à son titre.

E. H.

MÉLANGES.

84. D. WYTTENBACHII EPISTOLARUM SELECTARUM FASCICULUS PRIMUS, editus à Guil. LEON. MAHNE. v et 139 p. In-8°. Prix, 1 fr. 30 c. Gandavi, 1829; Mahne. (*De Recensent*, Tom. XXIII, n° 2, février 1830, p. 65).

La plus ancienne des lettres imprimées dans ce cahier est du mois de juillet 1820. Wytttenbach exerçait alors depuis trente ans les fonctions du professorat. A cette époque, non-seulement son développement intellectuel, mais même la vigueur de son esprit avaient atteint son terme. Il avait quitté Amsterdam où son génie avait brillé du plus vif éclat, pour aller se fixer à Leyde où il cessa de déployer une grande activité au travail; la collection ne contient par conséquent pas les lettres que Wytttenbach écrivit dans un temps où il jouissait de toutes les facultés qui le recommandent à l'admiration de la postérité. Le rédacteur du journal hollandais n'adresse aucun reproche à ce sujet à M. Mahne, car Wytttenbach a déclaré lui-même qu'il n'a gardé copie de ses lettres qu'à dater du commencement du dix-neuvième siècle.

M. Mahne a commencé son recueil par les lettres que Wytttenbach a adressées à des savans anglais, tels que Cleaver, Renth, Williams, Randolph, Banks, Gaisford et Brown, depuis le mois de juillet 1800 jusqu'en juillet 1815; elles roulent

toutes sur l'envoi des remarques relatives à Plutarque, et sur la perte malheureuse d'une caisse de documens à Hambourg. Suivent les lettres écrites aux savans français, tels que MM. Villoison, Chardon la Rochette, Sainte-Croix, Larcher, Boissonade, Marron, Gail, Pougens et Silvestre de Sacy, auxquels il faut ajouter, pour l'époque de la domination française, MM. le duc de Plaisance, Fontanes, Cuvier et de Stassart, depuis juin 1801 jusqu'en avril 1816. Ces lettres traitent de sujets très-variés. Quatre lettres écrites à With, Hottinger et Morelli, de 1801, 1807 et 1808, terminent ce cahier. Le second cahier livrera probablement la correspondance avec les savans allemands.

M. Mahne n'a point indiqué les motifs qui l'ont déterminé à adopter cette classification; peut-être eût-il mieux fait de placer les lettres sans distinction des personnes auxquelles elles étaient adressées, le lecteur aurait eu ainsi un tableau plus vif et plus complet de la vie et de l'activité intellectuelle de Wyttenbach.

C. R.

85. SOCIETAS LITERARUM LIPSIENSIS JABLONOVIANA⁷ QUESTIONES, annis 1830, 1831 et 1832 solvendas, proponit has : *ex historia.*

In annum 1831. Enarrentur fata christianarum familiarum a catholicis separatarum inde ab obitu Sigismundi II regis usque ad medium sæculum XVII, quo Unitarii Poloniam relinquere sunt coacti, additis causis et effectis, quæ ad Poloniæ ejusque incolarum culturam omnem spectant.

In annum 1832. Vicissitudines comitiorum in Polonia sub regibus stirpis Jagellonici actorum, ratione habita civilium institutorum et legum, explicantur.

Harum rerum disputationes e fontibus hauriendas et ad usum civilis prudentiæ esse revocandas, facile intelligitur.

86. ACADÉMIE DES SCIENCES DE TURIN, classe des sciences morales, historiques et philologiques. Séance du 31 mai 1830.

M. Dureau de la Malle, membre de l'Institut de France, membre et correspondant de l'académie de Turin, a exposé le système d'un ouvrage auquel il travaille depuis plusieurs années et dont le sujet est une statistique de l'empire romain. L'auteur est entré dans des détails précis sur les poids et mesures, la population de Rome et ses diverses phases. Il a parlé ensuite des lois agrai-

res et annonaires, de l'agriculture romaine ancienne, comparée à son état actuel, du commerce et de l'industrie depuis Auguste et Constantin, du système des douanes, des droits de vente, des importations; et finalement le comte Napione a lu sa neuvième lettre sur l'histoire des républiques italiennes du moyen âge par Sismondi.

87. MEMORIE INTORNO, etc. — Mémoire sur le chevalier Mirabella; par le président F. PAOLA AVOLIO. 48 p. Palerme 1829. (*Antologia, Giornale di scienze*; mai 1830, p. 136.)

L'auteur de cet opuscule se plaint de ce que le nom de Mirabella a été oublié par ses concitoyens malgré les mémoires savans qu'il a écrits sur les antiquités de son pays, et que l'on ne trouve plus son portrait qu'à la bibliothèque publique, alors qu'on l'aperçoit dans l'académie royale de Florence au milieu de ceux des hommes illustres. L'auteur désirerait que l'on fit une nouvelle édition des œuvres de Mirabella, et que l'on y joignît les notes importantes qu'il a laissées, et qui sont encore inédites, surtout celles qui ont trait aux monumens qui depuis l'année 600 ont été découverts à Syracuse. En effet, il vaudrait mieux donner par la publicité une nouvelle vie à une foule d'ouvrages des siècles passés, que de se borner à des *Testi di lingua*, qui ne sont même pas toujours bien choisis et bien corrigés.

C. R.

88. BIOGRAPHIE DES ISRAËLITES ANCIENS ET MODERNES qui se sont fait remarquer par leur génie, leurs talens, leurs écrits, leurs actions, leurs vertus, leurs vices et leurs erreurs; précédée de tables chronologiques pour réduire en corps d'histoire les articles disposés selon l'ordre alphabétique dans cet ouvrage; par E. CARMOLY. (*Extrait du prospectus hébreu.*)

La Biographie des descendans d'Israël doit intéresser tous les hommes instruits et éclairés. Elle présente, pour les temps modernes, des faits inédits, ou peu connus, d'une nation qu'on peut avec raison appeler *miraculeuse*; d'une nation dont les annales remontent à l'origine des choses; qui a vu s'élever et disparaître devant elle des peuples innombrables; qui a proclamé, depuis des milliers de siècles, les premières vérités, et qui encore de nos jours peut produire avec orgueil les *Men-*

delsohn, les *Maimon*, les *Vessely*, les *Hertz*, les *Bloch*, les *Friedländer*, les *Bendavid*, les *Hourwitz*, les *Furtado*, les *Cologna*, etc., etc.

A l'époque du moyen âge, où les liens entre les peuples de la terre semblaient être rompus, cette nation, répandue sur la surface du globe, a seule, par ses sciences et son commerce, rétabli les relations entre les pays les plus éloignés, et fait revivre dans leur sein les lettres et l'industrie. Malgré les cruelles persécutions dont elle fut trop long-temps l'objet, elle n'a cessé de demeurer fidèle à la foi de ses pères, de conserver ses mœurs antiques et de répandre ses bienfaits sur le monde entier.

On cherchera vainement, dans les fastes de l'histoire, de quoi satisfaire sa curiosité à cet égard; le peu de fragmens même qu'on y trouve disséminés, sont tellement défigurés par l'esprit de parti, par les passions et l'ignorance, qu'ils sont devenus méconnaissables.

Ce sont ces considérations qui m'ont suggéré la pensée de répandre une nouvelle clarté sur cette matière. Je n'ai pas reculé devant des travaux longs et pénibles; j'ai puisé à toutes les sources, dans des relations obscures, dans des documens et des manuscrits poudreux, écrits dans différentes langues, persuadé que les hommes de tous les pays, avides de s'instruire, accueilleront favorablement des recherches qui intéressent l'histoire d'une nation antique, souche de l'existence religieuse de tous les peuples modernes.

Adoptant la méthode qu'a suivie le célèbre Bayle, j'ai indiqué à chaque article, dans des notes exactes, les sources où j'ai puisé. Outre le nombre considérable d'historiens israélites anciens et modernes, dont j'ai donné une nomenclature détaillée dans ma préface, j'ai encore consulté les doctes ouvrages de *Bartolucci*, de *Wolff*, de *Kæcher*, de *Rodriguez de Castro*, de *De Rossi*, etc., qui ont acquis des titres honorables à l'estime et à l'admiration des savans de tous les pays.

Je sens bien qu'en qualité de Français, il me convenait d'écrire cet ouvrage dans ma langue; mais j'ai dû préférer l'idiôme hébraïque, afin de rendre mon travail plus généralement utile à mes coreligionnaires répandus dans toutes les parties du monde, et à ces savans qui embrassent l'universalité des

connaissances et qui ne dédaignent pas une littérature qui a excité l'admiration et charmé les loisirs d'un *Buxtorf*, d'un *Herder*, d'un *Michaelis*, d'un *Tychsen*, d'un *Lowth*, d'un *Scaliger*, d'un *De Rossi*, d'un *Silvestre de Sacy*, etc.

J'ai ambitionné la gloire de créer un ouvrage national, *unique en son genre*; puisse-je n'avoir pas échoué dans une si périlleuse entreprise! — *Conditions de la souscription*. Cet ouvrage paraîtra en 12 ou 15 livraisons de dix feuilles grand in-8°; le papier sera conforme à celui du prospectus. Le prix de chaque livraison sera de 5 fr. pour les souscripteurs, 5 fr. 50 c. pour les départemens, et 6 fr. pour l'étranger. Les lettres et l'argent doivent être affranchis. Les deux premières livraisons sont en vente. Metz, Gerson-Levy, libraire éditeur; Paris, Dondey-Dupré, père et fils.

89. LIVRES IMPRIMÉS AU CAIRE. (*Leipzig. Literat. Zeitung*, juin 1830, p. 1169.)

Le gouverneur Mohammed Ali Pacha a établi une imprimerie au Caire; de cette imprimerie sont sortis deux ouvrages. Le premier est une traduction en turc de l'histoire de Russie par Castéra (l'original a été imprimé à Paris en l'an VIII, 3 vol.). Le second est un *Inscha* turc, ou recueil de modèles de lettres. Leur format est grand in-4°. La traduction de l'histoire de Russie a été faite par Jakovaki Argyropoulô pour les ministres turcs, afin de leur donner une idée de la politique artificieuse de la Russie, comme l'annonce la préface.

La traduction est en vrai turc, non-seulement sous le rapport de la langue, mais aussi de la manière dont les faits sont présentés, car le traducteur enchérit encore sur l'esprit de l'original qui est entièrement opposé à la Russie. C'est ainsi, par exemple, que Pierre-le-Grand, que les historiographes turcs eux-mêmes ne désignent que sous la qualification de la moustache blanche, reçoit le nom de Deli Petro, c'est-à-dire Pierre le fou. En parlant de la princesse Sophie, Castéra dit (i. p. 36), princesse spirituelle, intrigante et audacieuse. Dans la traduction on lit au contraire, *Sophia nam mehkarei fitne engis*, ce qui signifie l'intrigante et artificieuse femme du nom de Sophie. Le mot *wassibe* qui suit *engis*, est une faute d'impression, il faut *wassije*, c'est-à-dire tutrice.

Les noms géographiques qui se trouvent dans l'ouvrage, sont expliqués par de courtes gloses marginales; l'une de ces notes attribue la ville de Trieste au royaume d'Illyrie fondé par Bonaparte, ce qui constitue un anachronisme caractérisé, ou prouve que la traduction avait été achevée avant l'événement de la révolution grecque. Dans ces gloses marginales, le mot comte est traduit par Beg, celui de prince par grand Beg, celui d'aide-de-camp par Kavakulak (agent des janissaires). L'opération de la vaccine a été mieux rendue par le mot *Telkyh*, qui signifie la fécondation des palmiers. A la fin de l'ouvrage se trouvent les noms du surveillant de l'imprimerie et du correcteur, innovation qui dénote la reconnaissance du directeur de l'imprimerie ou de l'éditeur pour le correcteur. Imprimé le dernier jour du Ramazan 1244, 4 avril 1829.

Le recueil de lettres est antérieur de deux années à la traduction. Le format est un petit in-folio de 954 p.; le papier est blanc, mais très-délicat, et l'impression n'est pas sans élégance typographique. C'est la collection des actes de Hairet, Diwan-Efendi, c'est-à-dire secrétaire-d'état du vice-roi. Les actes ne sont pas précisément d'excellens modèles du style épistolaire, mais considérés comme essais du style le plus moderne des Ottomans dans les affaires publiques, ils pourront être très-utiles aux interprètes, et quoique l'on n'y trouve en grande partie que des félicitations, ils ne présentent pas moins un certain intérêt historique, quand ce ne serait que pour les noms des gouverneurs et des grands auxquels Hairet a écrit au nom du Schakir-pacha, fils du grand-visir Jusuf Sia, et de Sia-pacha dont il était secrétaire.

Le titre du livre est : Riasolkuteba we hajasol-udeba, c'est-à-dire les jardins des secrétaires et les aiguères des philologues. Ce sont huit jardins dans lesquels les lettres sont rangées, non d'après leur contenu, mais d'après le rang de ceux auxquels elles sont adressées : c'est ainsi que le premier jardin contient 12 rapports à la Sublime Porte. Le second, 67 lettres et pétitions aux premiers fonctionnaires de la cour, le Kiflaraga, le Silihdar, le Chasinedar, à la trésorière du harem (*Chasinedar usta*), et à la Sultane Esma.

Le troisième, 67 rapports et lettres de félicitations et de remerciemens à des grands-visirs.

Le quatrième jardin contient 24 lettres adressées au mufti.

Le huitième, 12 Bujusuldi, ou ordres des pachas. Ce sont les documens les plus importans de tout le recueil qui en contient 615 en totalité.

C. R.

90. REMARQUES SUR LE CARACTÈRE DE MAHOMET, suggérées par la tragédie de Voltaire, *Mahomet*; par le major VANS KENNEDY. (*Transact. of the litter. Soc. of Bombay*, Tom. III, p. 398.)

L'auteur commence par critiquer et puis, fondé sur un passage de Tabari, il croit que le prophète arabe n'était ni un imposteur ni un génie, qu'il n'a jamais su dominer les circonstances, que sans les persécutions il ne serait jamais parvenu à fonder sa religion. Il est impossible d'assigner les causes qui l'ont porté à se déclarer prophète; mais de même que Socrate, d'après l'observation de Gibbon, croyait aux inspirations de son δαίμων, il se pourrait que le fondateur de l'islamisme crût enfin à sa mission; ce fut des juifs qu'il apprit à prendre le caractère de Messie; nul reproche d'ambition ne saurait lui être adressé; il tint bon durant plusieurs années contre des injures et des persécutions de toutes sortes, à la Mccque, jusqu'à la mort de son oncle Abou Taleb; alors il se retira à Médine dont les habitans embrassèrent sa cause et qu'il dut nécessairement protéger contre leurs ennemis; donc aucune autorité n'a été fondée d'une manière plus légitime que la sienne. L'islamisme eut des suites bienfaisantes pour l'Arabie; ce n'est pas lui, mais Omar qui a enchaîné la pensée, et ce n'est ni aux juifs ni aux chrétiens de lui adresser le reproche d'avoir enflammé ses sectateurs de cette antipathie bigote contre tous les non-croyans, qui est devenue un trait caractéristique de la religion musulmane. Les Syriens, les Égyptiens et les Persans durent préférer une administration simple, fondée sur la religion, à celle qui émanait de Madayin ou de Constantinople. C'est à la divinité seule qu'il appartient de juger si Mahomet fut hypocrite ou non; ses actions au moins n'en font ni un imposteur ni un fanatique.

Nous avons vu que Tabari est l'auteur sur lequel repose une partie du mémoire de M. Vans Kennedy; la manière naturelle et raisonnable jusqu'à un certain point dont il raconte le commencement de la carrière religieuse du prophète, prévient d'une manière favorable pour lui, Mais si l'auteur du mémoire avait

lu dans l'introduction du même historien les questions proposées par les juifs à Mahomet et les réponses du dernier, nous croyons qu'il aurait modifié son jugement, de même que le lecteur. Nous sommes loin de croire que toutes ces questions (quel est le premier homme qui ait eu des cheveux blancs, quel est le premier idolâtre, etc.) soient authentiques : toujours elles pourront servir à la critique de l'historien. Mais un reproche plus grave peut s'adresser à l'auteur, c'est qu'en s'occupant de fixer ses idées sur le caractère de Mahomet, il n'ait pas mis à profit l'ouvrage le plus authentique et le plus riche en traits caractéristiques, composé de relations de témoins oculaires et presque toujours de ceux qui furent étroitement liés avec le prophète, nous voulons parler du *Mishcat al Mesabih*; cet ouvrage étant peu répandu en Europe, nous allons en donner quelques extraits destinés à caractériser le prophète de son siècle; d'abord ses propres paroles et puis celles des personnes qui l'environnaient.

Si je vous ordonne quelque chose qui regarde les affaires de ce monde, je ne suis pas plus qu'un autre homme. Tout cesse pour l'homme à la mort, excepté la bienfaisance, le savoir et des enfans qui prient pour leurs parens. Il vaut mieux étudier une heure (34 minutes) que de prier toute la nuit. Ne priez pas lorsque le soleil n'est pas tout-à-fait sur l'horizon, car il est alors entre les cornes du diable (ceci a trait aux Guébres). La plupart des femmes vont en enfer. Ceux qui maltraitent les animaux domestiques, dans l'autre vie recevront des coups de corne et seront foulés aux pieds par ceux-ci durant 50,000 années. Si j'avais des masses d'or comme la montagne d'Ohud, alors je serais heureux, car après trois nuits je n'en aurais plus que pour payer mes dettes. Le *fatihah* (premier chapitre du Coran) contient 7 révélations, j'en jure par Dieu, rien dans la Bible, l'Évangile, les Psaumes et le Coran ne saurait lui être comparé. Celui qui coupe un arbre dans le désert, sera précipité, tête baissée, en enfer. Les esclaves sont vos frères; que celui qui en met un à mort soit puni de même. Les tourmens de l'enfer sont destinés au suicide. Celui-là n'est pas homme qui pardonne à qui l'a blessé, mais Dieu l'élèvera et diminuera ses péchés. Je vous défends le jeu d'échecs. A l'exception des dettes, tout péché est remis au guerrier qui combat pour la foi. La ruse

vaut mieux qu'une attaque ouverte (en guerre). Tuez les chiens noirs qui ont une marque blanche sur l'œil, car c'est le diable. Si les chiens et les ânes font du tapage durant la nuit, c'est un signe que les diables et les fantômes rodent aux environs. La réflexion plaît à Dieu et le contraire au diable. Certains chapitres du Coran sur l'avenir, l'enfer et le dernier jugement, m'ont fait vieillir. Adam avait 60 aunes de hauteur et 7 de largeur (1). L'intervalle entre les oreilles de l'âne blanc du Datchal (Antechrist) est de 70 pieds. Dieu n'aime pas que l'on dorme sur le ventre. Un homme pria si instamment d'être admis au paradis que Dieu se mit à rire. Les prophètes, les savans et les martyrs intercédèrent pour les croyans, au jour de la résurrection. D'autres prophètes font des miracles, le mien est le Coran, je me distingue d'eux par la terreur que j'inspire à mes ennemis, et de ce qu'ils n'ont été envoyés qu'à leurs sectateurs, et moi à toute l'humanité. Si un homme resté seul avec une autre femme que son épouse, le diable y joue le troisième rôle. Ali, tu es à moi ce qu'Aaron était à Moïse. Je vous laisse deux choses précieuses, le Coran et ma famille. Khalid est l'épée des épées de Dieu. Les races futures vous surpasseront, car elles croiront en moi sans m'avoir vu.

Il devenait sombre lorsque des nuages couvraient le ciel. Il pleura à la mort d'un de ses fils, les assistans s'en étonnèrent, il répondit : Dieu n'a donné qu'à ses adorateurs la tendresse et la compassion. Il ne possédait que 5 à 6 dinars lorsqu'un jour il tomba malade; une autre fois il engagea sa cotte de maille à un juif pour un peu d'orge; il lui arriva un jour, quoique ayant à nourrir neuf frères, de n'avoir plus de blé dans sa maison. Il laissa à sa mort ses armes, un mulet gris et une terre qui fut partagée entre sa famille et les pauvres. Omar le vit dormir sur une natte de feuilles de palmier si dure que son côté en portait les marques, le coussin était de cuir et rempli d'écorce de dattier. Un autre le voyant couché sur une mauvaise couverture trop petite lui dit : Messenger de Dieu, si tu me l'avais ordonné je t'aurais préparé un lit bien doux. Il répartit : Qu'ai-je

(1) Un auteur juif a trouvé qu'il y avait je ne sais combien de mille lieues de distance entre les sourcils de la divinité; un autre assure que Dieu rugit comme un lion lors de la prise de Jérusalem par les Chaldéens.

à faire avec ce monde, je suis sur terre comme un cavalier qui se met un instant à couvert sous l'ombre d'un arbre et qui le quitte. Ageschah, son épouse favorite, raconte comment, en jouant avec elle, le prophète courait après elle, qu'elle le battait, et déclare qu'elle n'a jamais vu un homme qui sourit plus habituellement que lui. Après les femmes il n'aimait rien tant que les chevaux dont il avait une connaissance parfaite. Il était extrêmement sobre. Il était doux avec ses serviteurs, parlait lentement et articulait clairement, de sorte qu'on aurait pu compter ses paroles. A la bataille d'Ohud il fut blessé à la tête et perdit une dent canine. Il n'aimait rien tant au monde qu'Ali et Fatime.

Nous terminerons par un échantillon de la correspondance de Khalid tiré du même ouvrage : Au nom du Dieu clément et miséricordieux, ceci est une lettre de Khalid fils de Walid à Rustem et Mahran qui sont les chefs de la Perse; paix avec celui qui a suivi le droit chemin d'après l'Islam. Sachez que nous vous appelons à la religion de l'Islam et si vous êtes opiniâtres et refusez, alors apportez le tribut vous-mêmes, ne l'envoyez pas par d'autres, car vous êtes des méprisables; si vous refusez le tribut vous vous en repentirez et vous serez ruinés, car nous avons des hommes avec nous qui aiment autant à tuer et à être tués dans la voie de Dieu, que le peuple persan aime à boire du vin.

S.

91. NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. TAYLOR COMBE.

Le 7 juillet 1826; décéda à l'âge de 52 ans, au Muséum Britannique, Taylor Combe, directeur de la Société des antiquaires, et conservateur des antiquités et des médailles de cet établissement.

Il était fils aîné de Charles Combe, qui se distingua longtemps par ses collections de médailles, qui mourut en 1817, et au sujet duquel il se trouve une notice dans le vol. LXXXVII, pag. 467 du *Gentlemen Magazine*.

M. Taylor Combe fit ses études au collège d'Oriel, à Oxford; il y prit le degré de maître-ès-arts en 1798. Il obtint, en 1803, la place de conservateur spécial du cabinet des médailles. En 1807, il fut placé à la tête du nouveau département des antiquités. Dès 1796, Combe avait été élu membre de la Société

des antiquaires, et, en 1813, il en devint le directeur en remplacement de Mathew Raper, écuy., démissionnaire. En 1806, il fut nommé membre de la Société Royale, et, en 1812, secrétaire de ce corps savant. Il occupa ce poste 12 ans, au bout desquels il se vit forcé de le résigner à raison du mauvais état de sa santé.

T. Combe montra de bonne heure une prédilection marquée pour l'investigation des antiquités classiques. Il se distingua dans la connaissance des médailles grecques et romaines, et des médailles britanniques et saxonnes. Trente-trois des planches des *Annales du monnayage* de Ruding, contenant les monnaies britanniques et saxonnes, furent gravées sous sa direction : il s'était proposé dans l'origine d'en faire l'objet d'une publication séparée; projet auquel il renonça par la suite.

Après l'achèvement de la galerie de Townley, et l'arrangement des terres cuites et marbres de cet établissement, les administrateurs du Muséum britannique invitèrent M. Combe à les aider à décrire les objets dont cette collection les avait enrichis. En 1811, il publia in-4° la description de ces terres cuites, avec des planches gravées d'après les dessins de son collègue et ami M. Alexander. En 1812, parut la 1^{re} partie de sa « Description de la collection des marbres antiques », contenant ceux de la seconde salle de la galerie des antiques. En 1815, il publia la partie II; en 1818, la partie III, et en 1820 la partie IV, exclusivement consacrée à la description des sculptures qui ornaient le temple d'Apollon Epicurus sur le mont Cotylion, près de l'ancienne ville de Phigalia, dans l'Arcadie.

Alexander étant venu à mourir, les dessins de cette dernière partie furent exécutés par Henry Corbould, écuy. Dans l'intervalle qu'il mit entre la publication de la première et de la 2^e partie de la Description des marbres du muséum, M. Combe fit paraître un catalogue des médailles grecques de ce muséum, sous le titre de « *Veterum populorum et regum numi qui in Museo Britannico adservantur*, in-4°, Londres 1814. Cet ouvrage fut fait d'après le plan de celui de son père, contenant la description des médailles du D^r Hunter, dont un supplément manuscrit de T. Combe fut détruit, en 1819, dans le 2^e incendie de Bensley. Le catalogue des médailles grecques du mu-

séum était orné de 13 pl. de médailles, et de 2 planches de monogrammes.

Indépendamment de ces ouvrages d'un grand format, T. Combe inséra les mémoires suivans dans le recueil de la Société des antiquaires : Observations sur le monument sépulchral grec, en la possession du D^r Garthshore, vol. XIII, page 280. — Observations sur un symbole antique de Macédon, vol. XIV, p. 14. — Communication d'une copie du contrat passé entre le roi Édouard IV et lord Hastings, au sujet du monnayage de la tour de Londres, vol. XV, p. 164. — Explication du sceau privé de Walter de Banham, sacristain de l'église de St.-Edmund Bury, sous le règne de Henri I, vol. XV, p. 400. — Remarques sur l'inscription grecque apportée de Rosette, et déposée au Muséum britannique, vol. XVI, p. 247. — Description d'une grande collection de sols de Henri II, découverts à Tealby, dans le Lincolnshire, vol. XVIII, p. 1. — Notice sur quelques antiquités saxonnes trouvées près de Lancastre, vol. XVIII, p. 199. — Remarques sur une médaille de Basilis, ville de l'Arcadie, *ibid.*, p. 344. — Notice sur des sous anglo-saxons trouvés à Dorking, vol. XIX, p. 109. — Communication de lettres originales adressées au colonel Hammond, en 1648, *ibid.*, p. 149. — Notice sur une hache de fer trouvée dans le Lincolnshire, *ibid.*, p. 409. — Exhibition d'une chaîne d'or trouvée à Eltham, *ibid.*, p. 411.

Comme directeur de la Société des antiquaires, T. Combe surveilla la publication des dernières parties du *Vetusta Monumenta*; et en sa qualité de secrétaire de la Société royale, il publia les volumes des *Transactions philosophiques* de 1812 à 1824.

On s'occupe en ce moment, d'après les ordres des administrateurs du Muséum, de la publication de sa description manuscrite des urnes cinéraires de cet établissement. Il a aussi laissé un catalogue complet des monnaies anglo-saxonnes du Muséum, ainsi que d'autres catalogues destinés pour l'administration.

T. Combe était profondément versé dans la langue grecque. Il possédait de vastes connaissances en fait d'antiquités, et il s'est particulièrement exercé à lire et à déchiffrer les inscriptions antiques. Il était sévère dans ses principes, chaleureux

dans ses amitiés et obligeant envers ceux qui recherchaient ses avis. Dans tout ce qu'il communiquait, il faisait profession de la plus scrupuleuse exactitude. Taylor Combe fut enterré le 24 juillet dans le caveau de sa famille, au nouveau cimetière de S.-George Bloomsbury. (*Gentleman's Magazine*; août 1826, p. 181.)

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE SEPTEMBRE 1830.

Philologie, Ethnographie, Linguistique.

	<i>Pages.</i>
<i>Vendidad, zend avestæ, pars XX</i> ; Olshansen.....	1
Manuscrits orientaux donnés à la Bibliothèque de St-Petersbourg. <i>ib.</i>	<i>ib.</i>
— persans donnés à l'Empereur de Russie par le Schah de Perse...	2
— arméniens et chinois donnés à la Bibliothèque de Berlin.....	5
<i>Epistola S. Narsētis</i> ; Coppellet.....	6
Grammaire grecque; Feldbausch.....	7
Hellenica; exercices de version grecque; Bétant.....	<i>ib.</i>
L'Iliade traduite en prose; Zauper.....	8
Essai sur les poésies de Pindare; Van Limburg Bruwer.....	9
<i>Anabase</i> de Xénophon; Krüger.....	<i>ib.</i>
<i>Corpus historicæ Byzantinæ. Gregoras, Schopen. — Constantinus Porphyrogenitus</i> ; Niebuhr.....	10
Exercices de syntaxe latine; Zümpf.....	16
<i>Virgilio opera</i> ; Dorpl. — <i>Catonis poematia</i> ; Putschius.....	<i>ib.</i>
La Philomèle d'Ovide; Ch. Nodier.....	18
<i>Epigramma anthologicæ græcæ</i> ; Birnbaum.....	<i>ib.</i>
Musée du Rhin; Niebuhr et Brandis.....	19
<i>Corpus scripturum criticarum</i> ; Handius.....	20
<i>Opuscula philologica</i> ; Schütz.....	21
Héliand, ou l'évangile saxon; Schmeller.....	22
Le Bateau fortuné de J. Fischart; Halling.....	23
Assises de Jérusalem; Pardessus.....	24
Synonymie danoise; Sporon, etc.....	30
Poésies de Pétrarque.....	<i>ib.</i>
Remarques du Tasse sur le Dante.....	31
Dictionnaire portugais; Fonseca. — Comédies de Calderon; Keil. <i>ib.</i>	<i>ib.</i>
Atlas de grammaire; Gaultier.....	32
Typographie privée; Barbier.....	33
<i>Archæologie.</i>	
Architecture ancienne et moderne; Van Straaten.....	34
OEuvres de Visconti; Labus.....	<i>ib.</i>
Museum d'antiquités à Egine.....	36
— d'Odessa.....	37
Des Kourgans de la Tartarie; Radojitzky.....	<i>ib.</i>
L'ancienne Capoue; Rucca.....	41
Vases du prince de Capoue.....	<i>ib.</i>
Antiquités Romaines en Angleterre.....	42

Instrument antiques en bronze.....	44
Position de Quentovic.....	45
Antiquités nationales de France.....	48
Sculpture gothique.....	58
Médailles grecques et Romaines; Mionnet.....	59
Sur un quinaire d'or, etc.; Barnocchi.....	<i>ib.</i>
Numismatique orientale.....	60
Médailles allemandes et grecques.....	65
Monnaies anglo-françaises. M. A**.....	68
Musée de peinture et de sculpture; Réveil et Duchesne aîné.....	70
<i>Histoire.</i>	
Chronologie universelle; Rampoldi.....	71
Constitution des Égyptiens; Van Limburg Brouwer.....	74
Religion de Zoroastre.....	<i>ib.</i>
Controverse parmi les Parsees.....	75
Mémoires de Timour.....	77
Colonisation de la Grèce; Schnitzler.....	79
<i>De legum XII tabularum patria</i> ; Lelièvre.....	80
Sur la mort de Caton le jeune; Baumhauer.....	83
<i>De christianæ Ecclesiæ politia</i> ; Pellicia.....	86
Christologie de l'Ancien Testament; de Hengstenberg.....	87
<i>Primordia ecclesiæ africanæ</i> ; Munter.....	<i>ib.</i>
Du Missel romain; Eisenschmid.....	88
Lettres sur la Démonologie; Walter Scott.....	89
Tribunal de commerce de Nowgorod; Behrmann.....	<i>ib.</i>
Histoire de la Justice en Suède; Delldeen.....	90
— de Charles XII; Floderns. — Diète de Stockholm; Cader-Schœld.....	91
<i>Res gestæ principum Poloniæ</i> ; Kadlubek.....	92
Origine du duché de Troppau; Ens.....	95
Histoire de l'Allemagne; De Dresch.....	97
— de la Saxe; Héring.....	99
Chronique de la Prusse Rhénane; Brewer.....	100
Histoire des Pays-Bas; Van Kampen.....	101
— — Bruining. — Appendice à l'histoire des Pays-Bas; Van Cappelle.....	102
Littérature néerlandaise; de S' Gravenwert. — L'archéographe Triestin.....	103
Origine des fêtes vénitiennes; Régnier Michieli.....	104
Assemblées nationales de Savoie; del Pozzo.....	105
Sur le traité de St-Clair et le mariage de Giselle; Licquet.....	<i>ib.</i>
Ordre de Marie Stuart; Moet.....	107
Précis historique de la maison d'Orléans.....	<i>ib.</i>
Chronique du dix-neuvième siècle; Venturini.....	112
Annuaire historique pour 1829; Lesur.....	113
<i>Mélanges.</i>	
<i>Wyttencbachii epistolæ</i> ; Mahne.....	115
<i>Societas Jablonoviana Lipsiensis</i>	116
Mémoires de Mirabella; Avolio. — Biographie des Israélites; Carmoly. 117. — Livres imprimés au Caire. 119. — Sur le caractère de Mahomet. 121. — Biographie de T. Combe.....	124

ERRATUM. Page 26, ligne dernière, lisez n° 1540 *ter*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT, RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

92. TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ CHARGÉ DES FONDS POUR LA TRADUCTION DES MANUSCRITS ORIENTAUX A LONDRES, lu dans l'assemblée anniversaire du 14 juin 1830, par sir GORE OUSELEY.

En premier lieu, le Comité a le plaisir d'annoncer aux souscripteurs un acte de la munificence de S. M. qui, peu après la dernière assemblée, et d'après sa protection constamment accordée à la littérature, sur la présentation qui lui fut faite de 5 ouvrages imprimés aux frais du Comité, ordonna qu'il fût accordé deux médailles d'or de la valeur de 25 guinées chacune, aux traducteurs qui, par leur savoir, pourraient être regardés comme méritant cette faveur. Une devise convenable et une épigraphe ayant été choisies par le comité et soumises par le président à S. M., il a l'honneur aujourd'hui de mettre sous les yeux des souscripteurs, pour qu'ils l'examinent, la médaille à laquelle le roi a donné son approbation.

Quoique le Comité regrette l'absence de son collègue le plus actif et le plus zélé, le colonel Fitz-Clarence, il profite de la circonstance de ce qu'il n'est pas présent à cette assemblée, pour exprimer aux souscripteurs, sans blesser sa modestie, son admiration pour son zèle inaltérable, ses heureux efforts et son talent distingué, qui lui ont fait faire tant de progrès dans les objets les plus importants de l'institution, pendant son séjour dans la *ville éternelle*; et il a la persuasion que les remerciemens qui lui sont votés, et la confirmation des actes de son administra-

tion, que le Comité a approuvés à l'unanimité, le seront également par les souscripteurs.

Quoique le colonel souffrît beaucoup d'abord du climat de Rome, qui l'empêchait de faire aucun exercice, il se remit au travail avec une nouvelle ardeur aussitôt que l'état de sa santé le lui permit. Il présenta lui-même à Sa Sainteté un exemplaire de la traduction des voyages de Ibn Batuta, par le savant professeur Lee. Le pape accueillit cet ouvrage avec distinction, et lui en témoigna une vive reconnaissance; et pour montrer quelle haute estime il accordait à la Société des traductions orientales, il ordonna immédiatement que tous les trésors littéraires du Vatican fussent ouverts aux recherches du colonel. Il y joignit le concours du célèbre érudit, Mgr. Angelo Mai, qui, par le choix éclairé du gouvernement papal, sanctionné depuis par l'approbation de la république européenne des lettres, en a été nommé bibliothécaire avec la permission d'en transcrire tous les manuscrits, d'après le vœu du comité.

Pour profiter des précieux avantages de cette disposition, et remplir en même-temps les vœux du Comité en établissant des rapports permanens avec Rome, le colonel Fitz-Clarence mit toute sa sagacité à choisir des individus, pour un comité qui correspondrait avec Rome, et qui, outre qu'ils seraient reconnus pour jouir d'une parfaite réputation, avoir une grande littérature, et une profonde connaissance de la littérature orientale, seraient assurés d'avoir l'approbation du gouvernement pontifical.

Le colonel pensa tout naturellement que notre compatriote, le Rev. Dr. Wiseman, orientaliste consommé, et supérieur du collège anglais de Rome, qui, outre qu'il était propre à cet emploi et par sa position et par ses talens, avait le zèle le plus ardent pour la culture des langues orientales et réunissait d'autres brillantes qualités, devait être invité d'en être le président. Il réussit dans cet objet important; il parvint aussi à adjoindre deux savans collègues au Dr. Wiseman, savoir, le Rev. Dr. Cullen, sous-recteur de l'établissement de *Propaganda Fide*, homme également respectable par son habileté et son savoir, et M. Lewis, anglais, excellent professeur d'Arabe, qui passe sa vie à cultiver les lettres, entre Rome et Sienna.

Des lettres du Comité, qui confirmaient les arrangemens ci-

dessus, seront immédiatement adressées à Rome; elles seront semblables à celles adressées aux présidences indiennes, qui sont déjà sous les yeux des souscripteurs; et nous espérons que cette disposition sera très-utile aux objets les plus importants traités par la Société, aussi bien qu'à nos lexicographes et philologues, qui, par ce moyen, pourront acquérir des lumières.

Il est tout-à-fait inutile de diriger l'attention des souscripteurs vers les avantages immenses que cette institution peut retirer des travaux utiles de nos zélés collègues de Rome. Ils verront d'un coup-d'œil que cette ville possède beaucoup d'orientalistes célèbres; que ses communications directes et constantes avec beaucoup de parties de l'Asie occidentale, et l'intermédiaire des naturels éclairés de la Syrie, de la Palestine, de l'Égypte et de l'Abyssinie, qui arrivent en foule à la *Propagande*, pour y étudier la théologie, procureraient des moyens faciles d'atteindre au but que se propose la Société, et que le Vatican et les autres bibliothèques offrent des sources inépuisables aux progrès de la littérature orientale.

Le Comité croit qu'il est de sa justice d'ajouter que le zèle du colonel Fitz-Clarence à favoriser les recherches de la Société, a été égalé par l'adresse et le talent avec lequel il a fait les dispositions nécessaires, s'est assuré la sanction et l'approbation du gouvernement pontifical, a obtenu la coopération active et bienveillante des divers corps savans de cette ville et de leurs membres les plus érudits, et a acquis la protection de la puissante institution de la *Propagande*.

Les supérieurs de ce collège ont témoigné le désir de travailler conjointement avec nous à notre utile entreprise, et ont mis à notre disposition leurs caractères et leurs presses pour imprimer les textes orientaux des ouvrages que nous voulons publier, et leurs professeurs et résidens orientalistes, pour leur composition et correction. Ils ont présenté au comité les épreuves de tous leurs types; et d'après les calculs du colonel Fitz-Clarence, nous devons trouver à l'avenir une grande diminution dans les frais de nos volumineuses publications des textes orientaux, en comparaison de ce qu'elles coûtent en Angleterre.

Les membres distingués du Comité de correspondance à Rome, ont promis de publier en italien, dans les diverses ga-

zettes qui circulent en Italie, un prospectus concis de l'objet de notre institution ; et l'on doit s'attendre qu'avant peu nous recevrons des offres nombreuses de traductions de toutes les parties de l'Europe.

Le colonel Fitz-Clarence trouva en général que les professeurs de langues orientales, avec lesquels il avait cherché à se lier à Rome, étaient plus versés dans le syriaque et l'hébreu que dans les autres langages orientaux. Les chaires d'arabe, de syriaque et d'hébreu, étaient remplies au collège de la Sapienza par MM. Lance, Motza et Sarte. M. Sarte n'est égalé par personne en Europe, pour sa vaste érudition en tous genres dans les langues orientales, et il a promis d'une manière positive au colonel Fitz-Clarence de lui remettre, sous très-peu de temps, une traduction d'un manuscrit syriaque d'Abulfarage, que le Dr. Nott, chanoine de Winchester se charge très-obligamment de traduire du latin en anglais.

Nos infatigables collègues ont fait la connaissance de M. Habaschi, originaire des environs de Baïrout, élevé primitivement à la *Propagande*, et maintenant l'agent résident à Rome d'un des évêques syriens ; comme aussi d'un jeune orientaliste allemand, le D^r Kleugh, qui a acquis un profond savoir de l'arabe pendant un séjour de cinq ans en Égypte.

Quoique la plupart des savans remplissant des emplois publics à Rome, fussent beaucoup trop occupés pour en attendre des traductions volumineuses, cependant nous avons quelque raison d'espérer que le D^r Wiseman et M. Sarte voudront bien, de temps en temps, employer leurs loisirs à des traductions d'auteurs syriaques. Le D^r Kleugh a généreusement entrepris une traduction de l'histoire de la Conquête de la Syrie d'El Vakedi, écrite en arabe ; et M. Habaschi a eu la bonté de nous promettre une traduction de l'Histoire de la dynastie Circassienne des Mameluks en Égypte.

Le colonel Fitz-Clarence informe le Comité qu'il a trouvé le Grand-Duc de Toscane très-zélé pour les recherches orientales, et occupant un homme bien né de Florence et plein de savoir à traduire en italien un ouvrage précieux arabe, l'*Histoire des Maures en Espagne*, par Muhammed al Moghrebî ; et le même individu a montré le désir d'être employé par cette institution. Le grand-duc a aussi demandé au colonel Fitz-Cla-

rence d'inscrire son nom dans la liste des souscripteurs pour la Société de la traduction des ouvrages orientaux.

Les souscripteurs auront appris par les papiers publics, qu'un établissement sur un plan très-libéral et offrant de grands encouragemens à la culture de la littérature orientale, est sur le point d'être établi à St-Pétersbourg; et il n'y a pas de doute que depuis l'établissement de la Société de traduction pour les langues orientales en Angleterre, la connaissance des langues orientales n'ait été dans l'Europe l'objet d'une étude plus assidue que depuis un grand nombre d'années. Cela devait être; et le comité a la conviction que les souscripteurs reconnaîtront combien cette émulation leur est favorable. L'Université orientale russe est établie sur de grandes bases; presque toutes les langues vivantes de l'Europe y sont enseignées par des naturels des pays respectifs, assistés par des professeurs européens.

Le Comité a la satisfaction d'informer les souscripteurs, que le comité de correspondance à Calcutta lui a déjà transmis une liste de souscriptions pour la Société des traductions orientales, et une portion d'une traduction faite par le D^r John Tytler, du *Khazanat ul Ilm*, système persan de mathématiques, dont l'original a été imprimé à Calcutta, aux frais du gouvernement du Bengale.

La traduction d'un traité écrit par un Bouddhiste contre les castes des bramines lui a été également envoyée, en le prévenant que les traductions du *Hedayet ul Islam*, par W. T. Robertson, Esq., et du *Livre de Jasher*, par le Rev. William Adam, lui avaient été offertes avec prière de les accepter; quant au dernier ouvrage, le comité fait des recherches qui puissent le mettre à même de lui donner d'autres détails par la suite.

(Ici le rapport fait l'énumération des ouvrages publiés par la Société des traductions orientales depuis le dernier anniversaire).

En outre de ces ouvrages qui ont été remis aux souscripteurs, le Comité a la satisfaction de mettre sous les yeux de l'assemblée trois autres ouvrages dont l'impression doit être terminée vers la fin de ce mois. Ce sont: l'histoire de l'Arménie par Vartan, traduite par le professeur Neumann; le Système arabe d'Algèbre, traduit par le professeur Rosen; et l'Au-

tobiographie de l'empereur Tamerlan, traduite par le major Stewart.

Le Comité regrette vivement que l'impression du texte et d'une traduction de la Géographie d'Édrisi, soit suspendue en ce moment par un accident arrivé au rev. M. Renouard. Heureusement le Comité peut annoncer que M. Renouard se rétablit des suites que cet accident pouvait entraîner.

Des affaires ayant exigé à Constantinople la présence de M. Mitchell, il a également suspendu pour quelque temps l'impression de la traduction des guerres maritimes des Turcs ; mais on espère qu'elles seront bientôt terminées.

L'histoire de la Géorgie, qui avait été mise au nombre des ouvrages dont on préparait la publication, a été retirée de la liste, en raison d'une traduction en russe et en français, qui vient d'être tout récemment publiée à Saint-Petersbourg.

La publication des textes originaux étant un des objets pour lesquels la Société des traductions orientales a été établie, le Comité se fait un plaisir d'annoncer qu'indépendamment du texte de l'ouvrage arabe sur l'algèbre, qui est déjà imprimé, le texte persan de l'Autobiographie du Sheikh Mohammed-Ali-Hazin est maintenant sous presse, et que la Géographie d'Haukal, le dictionnaire bibliographique d'Haji-Khalfa, le Sheref Naméh, et l'histoire du Mazenderan et du Tabaristan, seront accompagnés des textes arabes ou persans.

Le Comité se plaît à informer l'assemblée qu'une traduction de l'histoire du Japon, faite par M. Titsingh, et revue par M. Klapproth, sera mise incessamment sous presse, et il croit pouvoir assurer les souscripteurs qu'elle leur sera livrée avant l'anniversaire prochain.

Le professeur Erdmann ayant envoyé au Comité une traduction poétique en allemand, accompagnée de l'original persan, d'une petite portion du Hest-Peiker, il est convenu qu'il sera imprimé avec la traduction, dont la publication est confiée aux soins du président du Comité, Sir Gore-Ousely Baronnet.

Outre les ouvrages de la liste imprimée que l'on annonce comme prêts à être publiés, ceux offerts au col. Fitz-Clarence et ceux qu'annonce le Comité de correspondance de Calcutta, le Comité a le plaisir de faire savoir que le professeur Wilken

de Berlin, a offert une traduction de la botanique de Ibn-Beitar; et le professeur Moeller de Gotha, une traduction de l'histoire des Arabes, de Ibn-Koteiba.

M. Huttmann, Secrétaire du Comité, s'est offert pour traduire du chinois le Chun-Tsew de Confucius. Ce livre, demeuré jusqu'ici sans être traduit, contient l'histoire du royaume de Loo, dont Confucius fut pendant quelque temps le premier ministre, et c'est le seul des ouvrages qui lui sont habituellement attribués, qu'il ait réellement écrit.

Le prince Hobbhoff, arménien, ayant consumé nombre d'années à rédiger une histoire générale de son pays natal, qui est encore en manuscrit, et ayant témoigné ses dispositions à en permettre une traduction, le Comité a prié le rev. M. Glen, d'Astracan, où le prince fait sa résidence, de la faire traduire en anglais pour cette institution.

Pour l'instruction des souscripteurs, le Comité a joint à son rapport les deux déterminations suivantes qu'il espère leur voir approuver :

1° Qu'une somme, depuis 20 jusqu'à 100 souverains, sera mise à la disposition du Comité pour être donnée à quiconque découvrira quelles sont les traductions perdues d'ouvrages grecs ou latins, d'une manière assez précise pour que le Comité puisse se les procurer pour les faire traduire.

2° Que le Comité est autorisé, à son choix, de donner un prix qui ne passera pas 100 l. st., à quiconque pourra découvrir le catalogue manuscrit des titres de beaucoup de livres originaux grecs perdus, du D^r Hyde, et à celui qui en trouvera la traduction en arabe ou en syriaque; et que ces traductions dont aucune ne se trouve au *British Museum*, soient tellement bien désignées, que le Comité puisse parvenir à se les procurer pour les livrer à l'impression, si, après un mûr examen, elles paraissent en être dignes.

Le Comité remplit un devoir bien agréable en recommandant aux souscripteurs les traducteurs dont les noms sont ci-dessous, comme méritant ses éloges par leurs travaux; et comme les réglemens proposés et confirmés dans le rapport de l'année dernière privent de récompense les traductions de peu d'étendue, quoique parfaitement bien écrites, il est inutile

d'assurer les souscripteurs que ces éloges ne sont affaiblis ni par l'envie ni par les recommandations de la partialité.

Les souscripteurs voudront bien se rappeler, en rendant justice à la générosité de ses motifs, que le professeur Lee, l'excellent traducteur du plus intéressant ouvrage qu'il y ait en arabe, les Voyages de Ibn-Batuta, refusa l'année dernière toute récompense, dans la crainte de diminuer les fonds d'une institution consacrée à faire fleurir les objets qui l'intéressent le plus et qui ont de la sympathie avec ses recherches littéraires. Mais depuis que S. M. a mis chaque année deux médailles à la disposition de la Société des traductions orientales, le Comité s'estime heureux de ce que le professeur Lee renonce à ses refus, et il désire vivement qu'on lui accorde l'honorable distinction d'une de ces médailles du roi.

Le Comité s'applaudit de l'approbation que donnent les souscripteurs au don qu'il a fait de l'autre médaille du roi à J.F. Davis, esq., pour ses intéressantes traductions du chinois, et d'avoir donné une médaille de l'institution au major Price, le savant traducteur de l'Autobiographie de l'empereur Jehanguir.

Le Comité propose également que la somme de 25 l. st. soit offerte au col. Fraser, esq., l'habile traducteur de l'histoire de la guerre en Bosnie, et que la somme de 50 l. st. soit donnée au professeur Neumann, pour son estimable traduction de l'histoire de Vartan, ainsi que celle de 100 l. st. à F. C. Belfour, esq., pour son excellente traduction de la vie du Sheikh Mohammed-Ali-Hazin. (*Asiatic journal*; juillet 1830, p. 240.)

93. MANUSCRITS ET AUTRES OBJETS VENUS DU NÉPAL.

La Société asiatique de Calcutta a reçu en présent de M. Hodgson les manuscrits et autres objets ci-dessous indiqués, provenant de ses recherches dans le Népal.

Quatre grands ouvrages imprimés : leur célébrité leur avait valu une place dans les archives de Sougoumbhou-Nath. Ils ont été obtenus du principal Lama, qui remplit les fonctions sacerdotales dans ce lieu.

Un autre grand ouvrage manuscrit, avec un titre enluminé, venu de la même source.

Collection manuscrite de traités à l'usage du peuple, réunis en masses ou volumes par une reliure en bois d'un genre grossier. On les tient de paysans boutias et de moines que la religion et le commerce attirent tous les ans au Népal. Ces manuscrits sont un peu gâtés et salis, mais généralement très-lisibles.

Collection d'imprimés détachés, en bon état (obtenus comme les précédents).

Collection de manuscrits détachés très-usés et très-sales, mais en général très-lisibles (obtenus de même).

Collection fort propre de manuscrits en 3 volumes reliés en toile de couleur et contenant des figures curieuses (obtenus d'un *ghelong*, ou moine, fort intelligent.)

Un grand traité imprimé, en bon état (obtenu du lama de Sougoumbhou-Nath.)

Le Mouny-Pouti, ou traité sur le cylindre à prières, pris à un des 6 grands cylindres verticaux fixés au côté occidental du temple de Kasa-Tehit, dans la vallée du Népal, imprimé en encre rouge et très-bien conservé.

Une collection considérable de Djuntras ou Tavizès, tous imprimés et en bon état (obtenus du lama de Sougoumbhou-Nath.)

Petits et remarquables tableaux du Meuha-Kala dans diverses attitudes, avec et sans saky.

Emblèmes et prières adressées à l'ange de la mort en cas de maladie, obtenus du lama de Sougoumbhou, après qu'il en eut fait usage dans la maladie de son enfant.

Petit tableau curieux représentant le lama avec un saky très-décoloré; mais les traits se distinguent encore.

Deux grands thanga, ou tableaux représentant les principaux lamas, comme bouddhas, les pendj-boudh ou 5 boudhs célestes de Bhoté (et du Népal); quelques divinités subordonnées, notamment Maha-Kâla et d'autres personnages, ainsi que des tableaux de diverses choses, tous morceaux fort intéressans, avec des explications relatives au bouddhisme du Bhoté; quelques thanghens très-usés et salis, mais ils paraissent lisibles.

Collection de Djantras ou charmes faits à la manière du Bhoté, pour porter au cou et pendre à la ceinture.

Une demi-douzaine de modèles en argile de Tchit ou temples bouddhiques du premier ordre, qui a quelque chose de particulier.

Un tambour pour les cérémonies religieuses. Ustensiles religieux du Bhoté, un Dhap-dany et un Tandydarlota. Une image grossière en bois, d'une femme très-célèbre dans le Bhoté. Un petit Thanpga destiné probablement aux opérations astrologiques.

94. JÉRÉMIE traduit sur le texte original, accompagné de notes explicatives, historiques et critiques; par Jean-George DAHLER. 2^e partie contenant les notes. In-8^o de 28 feuilles trois quarts; prix, 4 fr. Paris, 1830; Trcuttel et Würtz, et Servier.

95. DA NJOE TESTAMENT VA WI MASRA EN HELPIMAN JESUS CHRISTUS. — Le Nouveau-Testament, traduit en nègre-anglais par des missionnaires des FRÈRES-UNIS. Imprimé à l'usage de la mission par la Société biblique anglaise et étrangère. Londres, 1829. (*Quarterly Review*; octob. 1830.)

L'idiôme ou l'argot de cette traduction est celui que parlent 50 à 60,000 Nègres de Demerara; mélange d'africain, de hollandais et d'anglais, accompagné de la prononciation des Nègres.

96. BRIEFE UEBER DEN FORTGANG DER ASIATISCHEN STUDIEN. — Lettres sur les progrès des études asiatiques à Paris, par un jeune orientaliste allemand. 2^e édition augmentée. 48 pages. Ulm, 1830; Neubrouner.

L'auteur anonyme de cette lettre a jugé à propos de passer en revue quelques parties de la littérature orientale enseignée dans des cours publics. On ne saurait nier que sur un terrain encore si peu exploré, il ne faille parfois porter ses regards sur le chemin parcouru depuis quelques années, pour éviter les fausses routes et conserver la bonne direction; en outre on éprouve un sentiment de contentement lorsqu'on envisage la rapidité avec laquelle se pressent les découvertes dans la littérature orientale; même la littérature grecque, au commencement du 16^e siècle, paraît n'avoir pas fait de tels progrès. Il est à regretter que tel n'ait pas été le but de l'auteur; une grande partie de cet écrit contient des personnalités, qui jamais n'ont servi aux progrès des sciences, mais qui bien souvent lui ont

été nuisibles ainsi que le prouve l'histoire littéraire. Ce petit ouvrage prouve de nouveau qu'une partie du terrain de la littérature asiatique est devenue un champ de bataille qui présente un aspect semblable à celui que décrit *D'Argens* dans ses notes sur *Ocellus Lucanus*. S.

97. WIE MUSS ALTE LITERATUR GELEHRT WERDEN. — Comment faut-il enseigner la littérature ancienne, et doit-elle mériter une place parmi les objets d'enseignement dans les gymnases? par J. S. KAULFUSS, directeur du gymnase à Neu-Stettin. iv et 57 pages. Cöslin, 1828; Hendess.

98. UEBER MEINE METHODE. — Sur ma méthode d'enseigner la littérature ancienne; par le même auteur. 43 pages. Cöslin, 1830.

Dans le premier de ces écrits l'auteur démontre que les progrès des lumières depuis nombre d'années nécessitent un changement dans le plan de l'instruction publique. Il fait voir que l'on donne les plus belles années de la jeunesse à apprendre le latin et le grec; et d'après la méthode généralement suivie, après cinq à six ans d'efforts et de peines, on n'est pas assez avancé, du moins pour le grec, pour lire avec facilité les auteurs, qui, en conséquence, dans un âge mûr, sont mis de côté, excepté pour les philologues de profession. Vers 1780, *Basel-dow*, *Campe*, *Nicolai* et autres s'étaient servis de cet argument pour proposer des changemens préjudiciables à l'étude de la littérature classique; M. *Kaulfuss* propose de changer la méthode d'enseignement, de ne prendre d'abord que ce qu'il y a d'indispensable dans le mécanisme de la langue et de passer immédiatement à la lecture ou même à des exercices d'écriture et de traduction de l'allemand en grec. L'auteur a suivi avec succès cette méthode depuis nombre d'années, et la propose comme devant être adoptée généralement. Il répond dans le second écrit à des objections de diverse nature que lui firent quelques journaux. On trouve beaucoup d'idées saines et justes dans ces deux écrits, mais peut-être l'auteur a parfois oublié que la philologie de nos jours est plus qu'un chemin pour nous conduire à la parfaite connaissance de la littérature ancienne, elle est devenue une science dont une partie, comme dans les sciences exactes, se refuse à l'application. S.

99. *QUAESTIONUM DE DIALECTO HERODOTI SPECIMEN I*, scripsit D^r C. L. STRUVE. 1828, spécimen II. In-4^o, 49 p. Kœnigsberg, 1829. (*Gætting. gelehrte Anzeigen*; juillet 1830, n^o 105).

Cette recherche est relative d'abord à l'emploi de *ὄστις* pour *ὅ, ἡ, τὸ*; ce qui est expliqué par des exemples; et ensuite à l'emploi des cas obliques après les prépositions; à cet effet les prépositions sont classées par ordre alphabétique, et le tout est également expliqué par un grand nombre d'exemples. Vient ensuite, dans le second spécimen, un traité: *De declinatione nominum in εῷ; exeuntium*. Il contient également un grand nombre de citations choisies avec beaucoup de soin.

100. COMÉDIES D'ARISTOPHANE, traduites du grec; par M. ARTAUD. 6 vol. in-12, ensemble de 27 feuilles 15/16, avec une planche. Paris, 1829; Brissot-Thivars, Aimé André.

101. *CORPUS SCRIPTORUM HISTORIÆ BYZANTINÆ*, *Georgius Syncellus et Nicephorus C. P.* EX RECENSIONE GUILIELMI DINDORFII. Vol. I, VIII, 788 p., vol. 2, 596 p. in-8^o. Bonnæ 1829; Weber.

A ne la considérer que dans l'état où elle nous est parvenue, la chronographie de George le Syncelle ne devait pas figurer dans la collection byzantine, puisqu'elle finit au règne de Dioclétien. Les éditeurs de la collection du Louvre, en le mettant au nombre des annalistes byzantins, lui ont apparemment tenu compte de l'intention qu'on lui a supposée de conduire son histoire universelle jusqu'à l'époque où il vivait, c'est-à-dire vers la fin du VIII^e siècle. La seule particularité qu'on connaisse de la vie de cet historien, est relative au surnom de *Syncelle*, sous lequel on le désigne encore. On n'est point d'accord sur la véritable signification de ce mot; les uns le font venir de *Sigillus*, ce serait *Sigillarius*, ou officier chargé des sceaux, et d'autres de *Cella* ou *Concellaneus*, qui est à la tête de la maison. On ne sait en quoi consistaient les fonctions de cette charge ou dignité ecclésiastique que George remplissait auprès de Taraise, patriarche de Constantinople; peut-être avaient-elles quelque analogie avec celles de *coadjuteur* parmi nous.

La chronographie de George le Syncelle qui a joui long-temps

d'une grande autorité, a pour principal mérite celui d'avoir conservé en grande partie les sources auxquelles il a puisé. Ainsi l'on y trouve de nombreux fragmens de Jules Africain, chronologiste chrétien du III^e siècle, versé dans les antiquités grecques et romaines, ainsi que dans celles des Égyptiens et des Chaldéens, et qui le premier donna des tables chronologiques dont tous ceux qui l'ont suivi ont fait usage. C'est à Jules Africain qu'on doit la connaissance des listes de Manéthon, lesquelles, avec quelques fragmens conservés par Josèphe, sont tout ce qui nous reste des travaux de cet historien précieux pour l'histoire de l'Égypte. Eusèbe a reproduit une partie du travail de Jules Africain ayant vu les originaux, et le Syncelle a profité de tous deux en les critiquant, et relevant leurs prétendues erreurs avec sévérité. Outre ces auteurs, il en cite souvent d'autres, dont les ouvrages sont perdus, et auxquels il emprunte des traditions qui font peu d'honneur à son goût; c'est ainsi qu'il puise dans des livres que l'église a mis au nombre des apocryphes et qui ne renferment que des rêveries dignes du Talmud, tels que la vie d'Adam, la petite Genèse et le livre d'Hénoch. Il se plaît à rapporter avec tous leurs détails des fables auxquelles il avoue lui-même que les esprits simples surtout ne doivent pas ajouter trop de foi. Telle est par exemple l'histoire des *Égregori* (1), ou *Vigilans*. Ce surnom avait été donné aux enfans de Seth pour la beauté qui les distinguait de la postérité de Caïn, petite et difforme à cause de la malédiction qui la poursuivait. De leur alliance avec les filles des hommes, naquirent les géants qui dominèrent les hommes et allèrent même jusqu'à les dévorer. Ce sont ces *Égrégori* qui inventèrent tous les arts. Dieu lassé de leurs excès envoya les archanges Michel, Uriel, Raphael et Gabriel, qui se saisirent des chefs et les jetèrent enchaînés dans l'abyme, où ils attendent le jour du jugement. Tels sont les matériaux qui forment le fond de l'histoire de Syncelle, mais il les a ramassés sans ordre et sans critique. L'on y chercherait envain la méthode qui fait le seul mérite des compilations.

Syncelle paraît avoir adopté le système de chronologie de Jules Africain, qui suit la supputation des Septante, de préfé-

(1) *Ἐγρηγόροι*, *vigilantes*, est dans les versions d'Aquila et de Symmaque, la traduction du mot hébreu que les Septante ont rendu par *ἄγγελοι*, *angeli*, *messagers*.

rence à toute autre, et aussi le système d'Eusèbe, qui donne cependant une supputation plus élevée pour les temps anciens.

Tout en se servant des travaux d'Eusèbe, et les louant même quelquefois, il le traite dans certains endroits avec peu de ménagement. Cette critique d'Eusèbe a valu au Syncelle une foule d'invectives de la part de Scaliger, qui prend le parti d'Eusèbe contre lui, en le traitant de *delirum, stultissimum, indigna dictu evomentem*. Il a été encore plus maltraité par Al-latius, qui lui prodigue même les injures, et l'appelle *latrantem canem*. Aujourd'hui la critique de nos savans est plus mesurée, même en latin, et, sans être souvent moins acerbe, est du moins plus polie.

Nous n'examinerons point ici le système chronologique du Syncelle; le but de cet article n'est point de suivre et de discuter ses calculs; nous nous bornerons à quelques observations sur la nouvelle édition qu'on vient d'en publier.

Malgré les critiques souvent justes qu'on a dirigées contre le Syncelle et les nombreux défauts qu'on lui reproche avec raison, son ouvrage n'en est pas moins bon à consulter pour ceux qui étudient l'histoire. C'était donc une chose utile que de le comprendre dans la nouvelle collection, et on doit savoir gré à l'éditeur de l'y avoir fait entrer, mais on était en droit d'attendre de lui autre chose qu'une réimpression. L'importance de quelques témoignages originaux conservés par le Syncelle, et principalement de ceux qui sont relatifs à la chronologie égyptienne, les questions intéressantes soulevées à ce sujet par la découverte des monumens, et l'avantage qui peut résulter pour les études historiques de leur comparaison avec les textes, tout exigeait un nouveau travail sur le Syncelle.

Cette tâche ne nous paraît pas avoir été remplie. La Chronographie du Syncelle parut pour la première fois en 1652 dans la collection du Louvre. Elle est due à Goar, qui n'avait eu pour guide qu'un ancien manuscrit. Le nouvel éditeur a été à même de profiter d'une excellente collation de Parquoi sur un manuscrit plus moderne. La nouvelle édition porte le nom du savant éditeur d'Aristophane, M. Guill. Dindorff; mais George le Syncelle n'était pas tout-à-fait indigne de ses soins et de sa savante critique. On s'est borné à faire un choix des meilleures leçons du nouveau manuscrit, et à ces différences près, la nou-

velle édition n'est que la copie exacte de l'ancienne. On a placé sous le texte la version de Goar, à laquelle M. Dindorff avoue lui-même qu'il n'a point touché. Il était cependant nécessaire de revoir cette version souvent très-inexacte. Parmi toutes les preuves qu'on pourrait en donner, nous ne citerons que cette méprise, p. 129 : le Syncelle en parlant des traditions que les Grecs ont empruntées des Égyptiens, en fait ainsi le dénombrement : Les déluges, Prométhée, Io, Europe, les *Spartes*. Les *Spartes* (σπαρται), que le traducteur a confondus avec les Spartiates *Spartani*, sont les hommes qui sortirent des dents du dragon, semées par Cadmus, et d'où les Thébains tirèrent leur origine. Il était encore indispensable de mettre la version en rapport avec le texte, toutes les fois que celui-ci avait été corrigé. Il était surtout important de le faire dans les calculs chronologiques. Par exemple, p. 104, le chiffre 3184 (χρπδ) a été admis dans le texte d'après le calcul d'Eusèbe, et le chiffre 3182 est resté dans la version. Souvent Goar trop timide n'a point osé corriger des passages altérés pour lesquels on a généralement trouvé de meilleures leçons. En voici un qui demandait le même remède. En rapportant un fragment d'Alexandre Polyhistor, au sujet du déluge, on lit p. 55, qu'une partie de l'arche de Noé se voit encore dans les monts Corcyréens de l'Arménie. La leçon Κορυραίων est évidemment fautive et devait être changée en Κορδαίων d'après Josèphe, qui rapporte la même tradition puisée dans l'historien chaldéen Béroze. Ce dernier mot a son étymologie dans le chaldéen *Kardu*, dont les élémens se retrouvent dans les mots : *Carduques* (Καρδοουχαι), nom d'un peuple d'Arménie dont parle Xénophon dans le 7^e livre de l'*Anabase*; *Corduène*, nom donné par les géographes à une partie de l'Arménie, et dans le mot γορδαίων, dont Ptolémée a fait les monts Gordyéens γορδαίων ὄρος.

Le 1^{er} vol. de cette nouvelle édition contient le texte du Syncelle, et la chronographie de Nicéphore, archevêque de Constantinople, qu'on met à sa suite. Cette chronographie n'est qu'un tableau chronologique très-abrégé des principales époques historiques, et des règnes les plus marquans depuis la création du monde jusqu'au règne de Théophile en l'an 830; elle est suivie d'une généalogie de Valentinien-le-Grand, d'une liste des noms des impératrices qui ont porté le titre d'Auguste,

d'une autre des rois des 10 tribus d'Israël, depuis Roboam jusqu'à Ezechias, et d'une des grands prêtres d'Israël; de plusieurs autres tableaux des patriarches de Jérusalem, des papes, des patriarches de Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche, depuis J.-C.; enfin des livres canoniques et apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Le 2^e vol. contient une savante dissertation que le professeur Bredow écrivit lorsque l'Académie des Belles-Lettres proposa la question de rechercher les sources auxquelles a puisé George le Syncelle; elle est suivie de la préface de Goar et des tables synchroniques qu'il mit à la suite de Syncelle. Enfin le volume se termine par les notes et l'index de Goar. Quoique la nouvelle édition offre en marge une concordance très-utile des pages des deux éditions du Louvre et de Venise, il eût été à désirer que les renvois des notes et de l'index fussent mis en rapport avec la pagination de la nouvelle édition, ce qui en aurait rendu l'usage plus commode, en facilitant les recherches.

Les cinq volumes qui ont déjà paru ont fait connaître le mérite de l'exécution typographique de cette collection. Les deux que nous annonçons offrent une nouvelle preuve de tous les soins qu'apporte l'éditeur à justifier l'opinion que le monde savant a déjà conçue de cette belle et immense entreprise. A. P.

102. COMMENTATIO, in qua de veterum scriptorum in vernaculam linguam convertendorum ratione et fine breviter disquiritur, auctore Henrico KRUHL. In-4^o de 18 et 21 p. Gleewitz, 1829; Neumann.

103. TOTIUS LATINITATIS LEXICON, consilio et cura Jacobi FACCIOLATI, opera et studio AEGIDII FORCELLINI, seminarii patavini alumni lucubratum; in hac tertia editione auctum et emendatum a J. FURLANETTO. In-4^o, Tomo II^o, fasc. VIII^o. Patavii, 1827-1829.

104. CATULL ÜPERSSETZT VON CONRAD SCHWENCK. — Catulle traduit en allemand; par M. SCHWENCK. Francfort-sur-le-Main, 1829.

Ce n'est absolument qu'une traduction, sans notes ni critiques, ni explicatives. L'interprète déclare avoir suivi le texte de Doering (qui date de 1778, et a en effet servi de base à la

plupart des éditions postérieures); il s'est même laissé guider par les commentaires de ce savant, sans renoncer à ceux des autres. Le langage du traducteur annonce peu d'efforts critiques, même dans le travail de l'interprétation, et l'examen de son travail confirme dans l'opinion à laquelle on était comme préparé. Il donne une version assez exacte, sans grand mérite apparent comme sans défauts remarquables, où l'on regrette, comme dans toutes les traductions, que les formes concises et élégantes de l'original perdent souvent à passer dans un autre idiôme et par un esprit différent.

Eleg. 1, M. Schwenck traduit *unus Italorum*, par *allein*. On sait que *unus* s'emploie chez les poètes pour *præcipuus*, sens qu'il a ici plutôt que celui de *seul*. Il ne faut pas rendre une expression figurée par le mot correspondant, quand ce mot ne se prête pas à la même signification dans la langue où l'on traduit.

Eleg. 2, en parlant de l'oiseau de Lesbie, Catulle dit : *quicum ludere, quem in sinu tenere* (solet). Dans un petit tableau poétique dont les détails sont à ménager en proportion de ce que le fond est léger, il valait mieux suivre l'ordre des idées, que de dire, *das im busen hegt, womit sie spielet, l'oiseau qu'elle met dans sein, et avec lequel elle joue*. La seconde idée n'est plus rien après la première.

Eleg. 3, v. 15, le traducteur passe le vers : *tam bellum mihi passerem abstulistis*. Est-ce parce qu'il n'a pas trouvé manière de le faire sans avoir l'air de faire du remplissage? Si l'on réduisait le langage poétique au strict nécessaire, ce serait le restreindre beaucoup.

La traduction de l'élegie 66, intitulée *la chevelure de Bérénice*, est, non de M. Schwenck, mais de M. Weber. Enfin, l'auteur a joint, sans doute comme échantillon, la traduction du 6^e chant de l'Odyssée.

M. Schwenck ne cite pas, et paraît n'avoir pas mis à contribution l'édition si recommandable de M. J. Sillig, Goetting, 1823, munie d'une notice exacte des manuscrits et des éditions, d'un corps de variantes, de discussions critiques, et enfin d'un utile *index verborum*.

G.

105. MOT OUBLIÉ DANS LE GLOSSAIRE DE LA BASSE LATINITÉ DE DUCANGE. (*Nouv. Archiv. histor. des Pays-Bas*, n^o 2, septemb. 1829.)

Vrisia, employé pour exprimer un temps de gelée ou un froid rigoureux est évidemment un emprunt fait à la langue teutonique. Il se trouve à la fin d'une copie manuscrite de *Sichardus*, historien peu connu et auteur d'une chronique en vers qui va jusqu'à l'année 1221. Quoi qu'en disent Lambecius et Sandius, *Sichardus* n'a continué cette chronique que jusqu'à 1215, n'ayant pas vécu au-delà de cette époque. Le peu qui suit est d'une autre main; les vers suivans sont de son continuateur :

Mille ducentis atque viginti prope duobus
 Postquam sumpsisti carnem currentibus annis,
 Talia fecisti miracula, Rex benedictè.
 Stella comis variis Augusti mense refulsit,
 Destruitque domos, fluvii de more rapacis.
 Tempore natalis media quasi luce diei,
 Terra dedit gemitus ragens tremisque frequenter,
 Tecta cadunt, urbes cassantur, templa ruerunt,
 Exanimes dominos fecerunt mœnia multos,
 VRISIA præcipue pressit ruinosa colonos,
 Flumina mutarunt cursum, repentia fontes.

Le verbe hollandais *vriezen* veut dire *geler, se glacer, être transi de froid*. Le verbe *frissonner* vient apparemment de cette source. En vieux français on disait *frire* pour *frémir, trembler*, mot que M. de Roquefort dérive de *frigere*.

106. SUPPLÉMENT ET CORRECTIONS pour la notice de M. HENEL, indiquant les manuscrits du droit romain, qui se trouvent dans les bibliothèques des départemens de la France. (*Thémis*, Tom. IX, p. 153.) — *Voy. Bulletin* 1828, Tom. X, n^o 129, et Tom. XIII, 91.

Amiens. Bibliothèque de la ville. — Codex 36. Digestum vetus c. gl. Accurs. XIV s. membran. fol. (Cod. Corbeens. n^o 38.)

37. Digestum vetus c. gl. Accurs. XIV s. membran. fol. (Cod. Corbeens. n^o 40.)

38. Digestum infortiatum c. gl. Accurs. XIV s. membran. fol.
(Cod. Corbeiens. n° 241).
40. Institutiones c. gl. Accurs. XIV s. membran. 4°. (Cod.
Corbeiens. n° 2.)
Boulogne sur mer. Bibliothèque de la ville.
87. Codex (1-9) c. gl. Accurs, et ante Accurs. XIII s. membran.
fol. (n° E. 25 de Saint-Vaast d'Arras.)
68. Digestum infortiatum c. gl. Accurs. XIV s. membran. fol.
(n° 416 de Saint-Vaast d'Arras.)
Montpellier. Bibliothèque de l'École de médecine.
- H. 73. Novellæ Leonis (græce) XVI s. chart. fol.
Saint-Omer. Bibliothèque publique.
477. Case 6, rayon 8. Codex (1-9) c. gl. Accurs. XIV s. memb.
fol. (n° 427 de Saint-Bertin.)
465. — — — 9. Codex (1-9) c. gl. Accurs. XIV s. memb.
fol. (n° 400 de Saint-Bertin.)
466. — — — 9. Digestum vetus, c. gl. Accurs. XIII s.
memb. fol. (n° 589 de Saint-Bertin.)
468. Case 6, rayon 9. Codex (1-9) c. gl. Accurs. XIV s. memb.
fol. (n° 585 de Saint-Bertin.)
439. — 7, — 7. Les Institutes, en français, écrites par
Gilles de Langres, XIV s. memb. fol.
444. — — — — Volumen, c. gl. Accurs. XIV s. memb.
fol. (n° 2, de Saint-Omer.)
445. — — — — Digestum novum. c gl. Accurs. XIV s.
memb. fol.
457. — 6, — 10. Digestum vetus c. gl. Accurs. XIV s.
memb. fol. (n° 414 de Saint-Bertin.)
451. — — — — Digestum vetus c. gl. Accurs XIV s.
memb. fol. (n° 404 de Saint-Bertin.)
448. — — — — Digestum novum c. gl. Accurs. XIV s.
memb. fol. (n° 415 de Saint-Bertin.)
449. — — — — Digestum vetus c. gl. Accurs. XIV s.
memb. fol. (n° 111 de Saint-Omer.)
470. — — — 9. Institutiones s. gl.; libri feudorum. XV
s. chart. 4°. (n° 593 de Saint-Bertin.)
464. — — — — Volumen c. gl. Accurs. XIV s. memb.
fol. (n° 408 de Saint-Bertin.)
478. — — — 7. Digestum infortiatum c. gl. Accurs. XIV

- s. memb. fol. (n° 583 de Saint-Bertin.)
 454. — — — 8. Institutiones s. gl. XIV s. memb. fol.
 (n° 454 de Saint-Bertin.)

Paris. Bibliothèque Mazarine.

70. Digestum novum c. gl. accurs. XIII s. memb. fol. (librar.
 Campaniæ alias Navarræ, ex dono J. Merlin, doctor.
 Parisiens.)

956. Digestum vetus c. gl. Accurs. XIV s. memb. fol. (n° ?,
 biblioth. majoris conventus Carmelitorum Parisiensium.)

On doit ajouter à cette notice les manuscrits qui contiennent la constitution *Saluberrima magnificentiæ*, d'Honorius et Théodose, de l'an 418, dernièrement publiée par le professeur Wenck à Leipsig. Ce sont les mss. Cod. Reg. Par. 3849 et 5537, le registre 74 des papiers de Peiresc, intitulé Arles, et conservé à la Bibliot. d'Inguibert à Carpentras, et trois autres mss. (cartulaires) qui ont été portés avec les archives de l'archevêché d'Arles aux archives de Marseille, où se trouvent maintenant réunies toutes les archives de la province.

Notice sur les manuscrits des constitutions *extravagantes* du Code théodosien.

M. Hænel a collationné les manuscrits suivans :

1° *Cod.* 1745 de la bibliothèque du baron Phillipps, à Middlehill en Angleterre. Ce manuscrit du VIII^e siècle, sur parchemin in-4°, renferme ces constitutions jusqu'à la XVIII^e, et finit par le mot *cognitio*. Il était autrefois à Corbie, puis à la maison de Clermont; il fut ensuite acheté par Meerman (*Cod. Meerm.* n° 599).

2° *Cod. Reg. Paris.* n° 1452 des mss. latins, membr. gr. in-4°, du X^e siècle (autrefois *Cod. Colbert.* 449, *Regius* 3887). A la 1^{re} pag. on trouve ces paroles : « *Hunc codicem canonici anicienses (le Puy) bibliothecæ colbertinæ donarunt anno MDCLXXXI. Steph. Baluzius.* »

C'est donc ce dernier ms. que Sirmond avait en mains.

L'harmonie des deux mss. est si frappante qu'on pourrait croire que celui de *Paris* n'est qu'une copie du premier.

Le catalogue des mss. du Roi fait mention de ces constitutions qu'il appelle « *Constantini magni et aliorum quorundam imperatorum constitutiones, de privilegiis episcoporum et ecclesiarum.* »

3^o Cod. Seldeni. n^o 32, Bodlei. 3362 (à Oxford), XIII^e siècle, membr. fol. Il contient les *const. extravag.* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, dispersées dans le XVI^e liv. du Code théodosien.

Ce ms. quoiqu'assez moderne est précieux pour les *novellæ theodosianæ*. M. Hænel lui doit la restitution des deux passages suivans :

a. Le commencement du 1^{er} titre des *Novell. D. Severi A.* était jusqu'à présent ainsi conçu : « *De abrogatis capitibus injustis legis D. Majoriani A. ad locum id est de sanctimonialibus viduis, de hereditatis tertia, vel de cæteris negotiis.* Venait ensuite l'inscription, puis le texte commençant de cette manière : *illud tantum ex eadem lege retinentes quod. . . .*

Le ms. de Selden lit : *Lex Severi*, etc. Vient ensuite l'inscription, puis le texte commençant ainsi : ABROGATIS CAPITIBUS INJUSTE LEGIS MAJORIANI ILLUD *tantum ex eadem lege retinemus quod*, etc.

M. Hænel considérait depuis long-temps les mots : *idest*, etc., comme une espèce de sommaire, tel qu'il en est joint très-souvent dans les mss. aux rubriques du Bréviaire alaricien. Cette opinion se trouve maintenant confirmée.

b. La fin du *pr. Nov. Anthimii, de mulieribus quæ se servis propriis, etc.*, était jusqu'à présent mutilée ; on lisait : « *præcipue nuptias in sua culpa venire non posse, quod de libertorum consortiis prohibendis evidens : NIHILOMINUS æstimari, quidquid ante hoc lex ulla non vetuit.* Le manuscrit de Selden lit : « *Evidens SANCTIO NULLA PROCESSIT, LICITUM ERGO æstimari q. a. h. lex NULLA vetuit.*

4^o Cod. 1741 de la bibl. du baron Phillipps, autrefois Cod. Meerman. n^o 578, X^e siècle, memb. 4^o.

Ce ms. a les *const. extravag.* 1, 2, 3 ; la dernière finit par le mot *vindicant*. Le ms. est donc mutilé ; sans cela il aurait les mêmes constitutions que le ms. suivant de Saint-Germain, avec lequel il est en parfaite harmonie.

5^o Cod. 366 de *Saint-Germain*, X^e siècle, membr. 4^o. Il contient des fragmens du droit anté-justinien. Au milieu d'une *collectio canonum*, et notamment les *const. extravag.* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, toutes ces constitutions font ici partie du XVI^e livre du Code théodosien.

6^o *Cod. Reg. Paris.* 4406, ne contient que les *const. extravag.* 1, 2, 3.

7^o *Cod.* 119 *de Leyde*, ne contient que la 1^{re} *const. extravag.*, sous le titre XI du XVI^e livre du Code théodosien, *de episcopi palii judicio*.

8^o *Cod. Reg. Par.* n^o 215 du supplément latin, XI^e siècle, memb. 8^o. On y trouve un sommaire des *const. extravag.* 1, 5, 8, sous le titre XI *de religione* (1).

107. TEUTSCHE SPRACHLEHRE FÜR GELEHRTE SCHULEN. — Grammaire allemande pour les hautes écoles, d'après les résultats des recherches les plus récentes; par F. SCHMITTHENNER. Un vol. xx et 340 p. in-8°. Aberborn 1822; Krieger. (*Allgem. Jena. Litter. Zeitung*; mai 1830. Supplém., p. 281 et 289.)

Cette grammaire n'est point élémentaire, elle est destinée aux savans qui, étant déjà versés dans la langue allemande, veulent s'y perfectionner.

L'Introduction traite dans trois sections de la nature du langage, de l'histoire de la langue allemande, de la grammaire allemande et de l'histoire de la grammaire allemande.

L'histoire de la langue allemande est présentée d'une manière rapide, mais complète et approfondie, depuis les traces les plus anciennes de la littérature allemande jusqu'aux temps les plus modernes.

La grammaire est divisée en deux livres : le premier renferme la théorie des mots, le second la syntaxe ou la théorie de la proposition. La théorie des mots est subdivisée en deux parties, savoir : les élémens et la doctrine sur les formes des mots dans la syntaxe ; l'auteur s'occupe d'abord des rapports logiques, et ensuite des rapports euphoniques, de la construction des propositions, les propositions simples et composées, ainsi que les règles suivant lesquelles leur combinaison doit s'opérer, y sont successivement analysées. L'orthographe forme un troisième livre qui termine l'ouvrage.

M. Schmitthenner, dit le rédacteur du Journal allemand, ramène toutes les espèces de mots à deux classes principales, les verbes et les noms qui ont pour correlatifs les notions de sub-

(1) Ce manuscrit contient un sommaire inédit du Bréviaire alaricien.

stance et d'existence. Cette vue est exacte; mais il est tombé dans une grande erreur en prétendant que les notions de substance et d'existence ne servent qu'à classer les formes ou les conceptions diverses d'un même sujet. Ainsi la détermination de l'existence sous le rapport de la quantité, ne peut se référer qu'aux questions pendant quel temps, combien de fois; jamais aux questions comment, où, d'où : toutes les autres déterminations de l'existence sont qualificatives. Or le langage n'a pas distingué le quantitatif du qualificatif par des formes particulières, mais par des mots. Il est par conséquent impossible de classer sur une pareille distinction la théorie des formes des mots. La classification de l'auteur dénote un esprit ingénieux, mais elle n'est utile ni pour la science ni pour l'enseignement. L'auteur s'est même quelquefois mépris sur la nature de certaines espèces de mots. C'est ainsi que la division qu'il fait des formes en principales et en accessoires ou secondaires, n'a aucun fondement grammatical. La différence entre le substantif et l'adjectif résulte de la nature même de ces mots et non pas de leur forme particulière. Un substantif reste tel alors même qu'il est employé comme modification d'un autre substantif. Il en est de même de l'adjectif qui ne perd point sa nature, parce que le substantif auquel il s'applique n'est point exprimé. Il paraît que l'auteur n'a pas suffisamment saisi la différence spécifique entre le substantif et l'adjectif.

La division des parties du discours en noms, verbes et particules, est parfaitement rationnelle et mérite d'être conservée. Mais M. Schmitthener a encore méconnu le trait caractéristique de la particule considérée soit comme adverbe soit comme préposition, ou conjonction. Il dit bien à la p. 68 que l'adverbe n'est dans le principe qu'une modification ou flexion du substantif ou de l'adjectif pour désigner les rapports accessoires, mais cette manière de s'exprimer est tellement vague, que l'on serait porté à croire que l'adverbe peut être considéré comme un cas d'un substantif.

L'auteur a traité avec plus de talent le pronom et le nom de nombre. Quant aux verbes, le rédacteur fait remarquer que c'est à tort que l'auteur y a introduit un infinitif du futur, parce qu'un pareil infinitif est inconnu à la langue allemande tant dans la voix active que dans la voix passive. Il eût désiré

aussi une classification plus méthodique des diverses propositions dans la syntaxe. Il termine en donnant des éloges à l'auteur pour le parallèle qu'il a établi entre l'orthographe allemande ancienne et l'orthographe moderne, parallèle qui facilitera beaucoup l'explication d'une foule de mots de l'allemand moderne, pour les mots corrélatifs de l'allemand ancien. C. R.

108. RÉTABLISSEMENT DU TEXTE DE LA DIVINA COMMEDIA (XXVI^e chant du *Purgatoire*), où le troubadour Arnaud Daniel s'exprime en vers provençaux ; par M. RAYNOUARD. (*Extrait tiré du Journal des savans* ; février 1830.)

Dans le 26^e chant du *Purgatoire*, l'auteur et héros de la DIVINA COMMEDIA, Dante, interroge le troubadour Arnaud Daniel, qui lui répond en vers provençaux. Cette singularité littéraire est un hommage rendu par le poète italien à la langue et à la poésie des troubadours en général, au mérite et à la renommée d'Arnaud Daniel en particulier. Non seulement Dante était familiarisé avec la langue des poètes du midi de la France, dont il cite quelquefois des passages dans son ouvrage de la VOLGARE ELOQUENZA, mais encore, outre les vers insérés dans la DIVINA COMMEDIA, il en composa quelques autres qui sont parvenus jusqu'à nous.

Malheureusement, à l'époque où Dante publia ses ouvrages, les auteurs ne pouvaient surveiller et corriger, comme les procédés de l'imprimerie l'ont ensuite permis, les copies faites et reproduites en des temps et en des lieux différens; l'ignorance et quelquefois le prétendu savoir des copistes introduisaient dans les manuscrits des variantes presque toujours défectueuses, qui devenaient des fautes plus ou moins grossières. Mais combien il leur était plus difficile d'éviter les erreurs, lorsqu'ils transcrivaient des vers composés dans une langue qu'ils ne connaissaient pas, ou, ce qui était plus dangereux peut-être, qu'ils ne connaissaient qu'à demi! Si j'avais à prouver mon assertion, je citerais les vers des troubadours insérés par Dante dans son traité de la VOLGARE ELOQUENZA : les textes des bons manuscrits des troubadours présentent la leçon originale de ces vers; et puisqu'il n'est pas permis de présumer que ce poète les eût défigurés lui-même en les transcrivant, il faut tenir

pour certain que les fautes qui s'y trouvent sont le malheureux ouvrage des copistes (1).

Aussi les diverses transcriptions des manuscrits des troubadours, faites en Italie, n'auraient pu fournir des textes assez purs pour publier une édition correcte des principaux ouvrages de ces poètes : dans ces manuscrits, beaucoup de mots sont mal-à-propos coupés ou confondus; l'orthographe italienne les dénature quelquefois; tout concourt à prouver que la transcription est l'ouvrage de copistes évidemment étrangers à la langue du midi de la France.

Toutefois je suis bien loin de vouloir rabaisser la valeur et l'importance de ces manuscrits précieux, de ces dépôts conservateurs de la langue et de la littérature provençales; j'aime à avouer que, s'ils n'eussent pu suffire à exécuter mon projet de publier un *Choix des poésies originales des troubadours*, ces mêmes manuscrits n'en ont pas moins contribué au succès de cette entreprise littéraire. Il m'a été facile de reconnaître et de juger les leçons fautives; en les rejetant, j'ai profité de tout ce qui pouvait confirmer ou améliorer les textes des manuscrits copiés ou restés en France, et je ne saurais trop remercier les diverses personnes qui m'ont procuré la communication et les copies des manuscrits étrangers.

Il ne faut donc pas s'étonner si la réponse d'Arnaud Daniel, contenue à la fin du 26^e chant du *Purgatoire*, altérée de copie en copie, n'offrait plus qu'un texte défiguré et presque inintelligible lorsque la découverte de l'imprimerie permit de publier, pour la gloire de la littérature italienne, et pour l'avantage de toutes les littératures modernes, la *DIVINA COMMEDIA*.

Sans doute les premiers éditeurs n'attachèrent aucun soin

(1) Je me borne à un seul exemple : dans les diverses éditions de la *VOLGARE ELOQUENZA*, on lit ainsi un vers d'Arnaud Daniel :

Solvi che sai lo sobraffan chen sorz

Les bons manuscrits rapportent ce vers tel que je l'ai imprimé :

Sols sui que sai lo sobrafan que m sortz.

Seul je suis qui sais l'extrême chagrin qui me surgit.

Tandis que, d'après le texte imprimé dans les éditions de la *VOLGARE ELOQUENZA*, *solvi* pour *SOLS SUI* est un mot étranger à la langue des troubadours, *chen* ou *ch'en* pour *QUE M* aurait pu signifier *que dans*, mais c'eût été un contresens.

ni aucune importance à choisir les meilleures leçons qui eussent rétabli les vers provençaux dans leur pureté primitive.

Comment ce détail eût-il occupé un éditeur, un imprimeur, qui, vraisemblablement, ignorait la langue des troubadours, à une époque où leur ancienne renommée était beaucoup déchue, et où rien ne permettait d'espérer qu'elle serait réhabilitée ?

Les éditeurs postérieurs ont soigneusement reproduit les leçons que les premières éditions avaient accréditées, et la publication de quelques variantes n'a pas réussi à rendre le texte plus pur et plus clair : la raison en est simple ; on ne connaissait plus les règles de la langue des troubadours ; on ne présumait même pas que ces règles eussent existé...

Pour rétablir le texte des vers provençaux tel qu'il me paraît que Dante les a composés, j'ai pris le soin d'en recueillir les variantes dans les divers manuscrits de la *DIVINA COMMEDIA* : plusieurs de ces manuscrits avaient conservé partiellement les leçons originales ; il suffisait de les reconnaître, d'en faire le choix et le rapprochement ; ce moyen, aussi simple que certain, m'a permis de reproduire le texte primitif, sans y mêler aucune correction conjecturale, et en invoquant seulement l'autorité irrécusable des manuscrits.

Avant de rapporter l'ancien texte diversement altéré dans les manuscrits et dans les imprimés de la *DIVINA COMMEDIA*, il me paraît convenable de faire connaître le troubadour Arnaud Daniel, auquel Dante a rendu un hommage aussi solennel.

« O frère, est-il dit au 26^e chant du *Purgatoire*, celui que
 « mon doigt te désigne (et alors il indiqua un esprit qui était
 « devant lui) fut le meilleur auteur dans son idiome maternel.
 « Il surpassa tous ses rivaux par ses vers d'amour et par ses
 « proses de romans : laisse dire les sots ; ils prétendent que le
 « poète du Limousin lui est préférable ; c'est qu'ils considèrent
 « plus la renommée que la vérité, et ils acceptent ainsi des opi-
 « nions, au lieu de consulter l'art et la raison.

« Je m'avançai un peu vers l'esprit désigné ; je lui dis que je
 « désirais connaître son nom, et aussitôt il me répondit..»

« Votre demande polie me plaît tant, que je ne puis ni ne
 « veux me cacher à vous. Je suis Arnaud, qui pleure et vais
 « chantant ; je vois avec chagrin ma folle passée, mais je vois

« avec transport le bonheur que j'espère à l'avenir. Maintenant
 « je vous supplie, par cette vertu qui vous guide au sommet
 « sans éprouver le tourment du froid ni celui du chaud, qu'il
 « vous souvienns de soulager ma douleur (1). »

On a vu que Dante donne la préférence à Arnaud Daniel sur le poète limousin : ce poète était Giraud de Borneil, dont il reste environ quatre-vingt-dix pièces.

« Giraud de Borneil, dit le biographe des troubadours,
 « naquit en Limousin au pays d'Exideuil, dans un riche cha-
 « teau du vicomte de Limoges; il était d'une condition peu
 « élevée, mais savant homme de lettres : il eut naturellement
 « beaucoup de sens, et fut meilleur troubadour qu'aucun de
 « ceux qui avaient existé avant lui ou qui existèrent après.
 « C'est pourquoi il fut appelé MAÎTRE DES TROUBADOURS, etc. »

Ce qui ajoutait à la réputation de Giraud de Borneil, c'est qu'il passait pour le premier troubadour qui eût fait des chansons.

Dante ose combattre cette opinion générale, pour accorder la préférence à Arnaud Daniel.

Dans le sirvente que Pierre d'Auvergne composa pour critiquer divers troubadours, le passage suivant est dirigé contre Giraud de Borneil.

« Le second est Giraud de Borneil : on dirait un linge séché
 « au soleil, avec son chant maigre et dolent qui est un chant de
 « vieille porteuse d'eau; s'il se regardait au miroir, il ne se
 « priserait pas un fruit d'églantier. Le troisième est Bernard
 « de Ventadour, qui est un cran en-dessous de Giraud de Bor-
 « neil »

Ainsi la satire de Pierre d'Auvergne n'attaque que la personne de Giraud de Borneil, et, à mon avis, ce n'est pas un éloge médiocre que de placer Bernard de Ventadour après lui.

Le moine de Montaudon lança à son tour un sirvente qui devint le pendant de celui de Pierre d'Auvergne; le moine satirique reprocha à Arnaud Daniel son genre de composition.

Cette opinion du moine de Montaudon me conduit naturellement à parler des compositions d'Arnaud Daniel. Dante l'a loué sans restriction dans les vers déjà cités, et Pétrarque, dans son *Triomphe d'amour*, a dit : « Le premier entre tous, Arnaud

(1) Je traduis d'après le texte rétabli, pag. 158 ci-après.

« Daniel, grand maître d'amour, qui fait encore honneur à son
« pays par ses poésies neuves et belles. »

Il est permis de croire que des compositions considérables d'Arnaud Daniel ont été perdues, puisqu'il s'en faut beaucoup que, d'après les vers qui nous restent de lui, on pût lui confirmer le titre de grand maître d'amour; mais cette qualification lui avait été méritée sans doute par d'autres ouvrages, tels que son roman de Lancelot du Lac, traduit en allemand vers la fin du XIII^e siècle, et celui dont Pulci parle en ces termes :

Dopo costui venne il famoso Arnaldo,
Che molto diligentemente ha scritto,
E investigò le opre di Rinaldo,
De le gran cose che fece in Egitto, etc.

(*Morgante Maggiore*, cant. 27, ott. 80.)

Le biographe d'Arnaud Daniel avait dit de ce poète : « Arnaud Daniel fut du même pays qu'Arnaud de Mareuil, de l'évêché de Périgord, et d'un château appelé *Ribeyrac*; il était gentilhomme. Il apprit parfaitement les lettres; et se passionnant pour l'art des troubadours, il abandonna les lettres et se fit jongleur : il inventa une manière de trouver en rimes difficiles; c'est pourquoi ses chansons ne sont pas aisées à entendre ni à apprendre. »

Les vers que Dante a prêtés à Arnaud Daniel sont beaucoup plus faciles, soit pour la diction, soit pour les rimes, que les pièces qui nous restent de ce troubadour.

Parmi les textes imprimés de la *DIVINA COMMEDIA* que je pourrais indiquer, afin d'y appliquer les corrections fournies par divers manuscrits, je choisis l'édition que, dans le siècle dernier, le P. Pompée Venturi publia avec commentaire, d'après celle que les académiciens de la *Crusca* avait donnée en 1590. Dans son commentaire, il s'exprima singulièrement sur ces vers, qu'il traduisit en note : « Arnaud Daniel, dit-il, lui répond en langue franque (*Gianizzera*), partie provençale et partie catalane, associant ensemble le méchant français avec le plus mauvais espagnol, peut-être pour montrer qu'Arnaud parlait bien l'une et l'autre langue. »

M. Biagioli, dans son commentaire sur la *DIVINA COMMEDIA*, attaque vivement ces expressions du P. Venturi, et propose quelques corrections du texte, fournies par une personne très-

habile dans la langue des troubadours; ces corrections, sans faire trop de violence au texte, fournissaient un sens assez naturel.

J'avais moi-même donné à un autre éditeur de Dante mes corrections conjecturales, pour ramener le texte à une intelligence facile.

Mais toutes ces tentatives n'étant fondées sur l'autorité d'aucun manuscrit, avaient besoin d'être justifiées par la confrontation de ces vrais témoins, de ces uniques garans du texte primitif : c'était donc à travers les nombreuses variantes des divers manuscrits que l'on pouvait suivre les traces de ce texte, et remonter à la véritable leçon de l'illustre poète.

En 1823, parut à Udine une nouvelle édition qui, importante à plusieurs égards, l'est devenue surtout pour aider au rétablissement de ces vers provençaux.

Le texte entier de la *DIVINA COMMEDIA*, accompagné de notes, est heureusement corrigé et rétabli d'après un grand nombre de manuscrits dont la liste se trouve en tête du premier volume, et notamment d'après un manuscrit de la bibliothèque du commandeur Bartolini; circonstance qui a fait distinguer cette édition par le titre de *BARTOLINIANA*.

Les vers provençaux y offrent quelques corrections remarquables; l'éditeur me fit l'honneur d'exprimer ses regrets sur ce que la distance des lieux ne lui avait pas permis de conférer avec moi, pour assurer la vraie leçon primitive.

Excité par les vœux de l'éditeur, et favorisé de ses propres investigations, je résolus d'exécuter le projet que j'avais formé depuis long-temps, de vérifier dans les manuscrits de Dante, toutes les variantes qu'ils pouvaient fournir, de les choisir d'après les règles grammaticales et les notions lexicographiques de la langue des troubadours, afin de retrouver par ce moyen le texte primitif.

Les nombreux manuscrits de la bibliothèque du Roi, trois manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal, auraient presque suffi au succès de l'opération, qui devint assuré par la communication que j'eus des variantes des manuscrits de Florence et de Rome.

C'est ainsi que, sans aucun secours conjectural, sans aucun déplacement ni changement de mots, je suis parvenu, par le

simple choix des variantes, à retrouver un texte provençal conforme à la grammaire et à la lexicographie de l'époque, et tel qu'il a dû être produit par Dante, qui, comme je l'ai déjà dit, connaissait parfaitement la langue des troubadours.

TEXTE DE L'ÉDITION DU P. POMPÉE VENTURI.

Tan m'abbelis vostre cortois deman,
 Chi eu non puous, ne vneil a vos cobrire;
 Ieu sui Arnaut, che plour, e vai cantan;
 Con si tost vei la spassada folor
 Et vie giau sen le jor, che sper denan.
 Ara vus preu pera chella valor,
 Che vus ghida al som delle scalina,
 Sovegna vas à temps de ma dolor.

TEXTE RÉTABLI D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE MANUSCRITS (1).

Tan m'abellis vostre cortes deman,
 Ch'ieu non me puese ni m'voil à vos cobrire;
 Ieu sui Arnautz, che plor e vai captan;
 Consiros vei la passada follor
 E vei jauzen lo joi qu'esper denan;
 Aras vos prec, per aquella valor
 Que us guida al som sens freich e sens calina,
 Sovegna vos atenprar ma dolor.

Observations sur quelques mots du texte rétabli.

3^e vers : IEU SUI ARNAUTZ.

Cette portion de vers se trouve dans un ouvrage d'Arnaud lui-même (*Vie d'Arnaud Daniel*) :

IEU SUI ARNAUTZ qu'amas l'aura.
 Je suis Arnaud qui amasse l'air.

4^e vers ; CONSIROS, COSSIROS, adjectif, signifie *triste, chagrin, soucieux, rêveur*.

Per que m'am mais un paubre qu'es joios
 C'un ric ses joi qu'es tot l'an consiros.

(FOLQUET DE MARSEILLE : *S'al cor plugues.*)

C'est pourquoi j'aime plus un pauvre qui est joyeux qu'un riche sans joie qui est toute l'année chagrin.

CONSIRE, COSSIRE, CONSIRIER, COSSIRIERS, signifiaient dans la langue des troubadours, *réverie, souci, inquiétude, chagrin*.

(1) Ici M. Raynouard a placé un commentaire justificatif des corrections; pour chaque vers, il cite plusieurs manuscrits et les meilleures éditions. Ces autorités mettent la certitude de ses corrections hors de tout doute.

COSSIRARE eut la même acception que **COSSIBOS**. Et le verbe **CONSIRAR** signifia *considérer, contempler, rêver, réfléchir*.

5^e vers: **JAUZEN**, *joyeux, jouissant, heureux*.

D'amor pus **JAUZENS** que no suelh. (ARR. DANIEL; *Ab plazer*.)

Plus joyeux d'amour que je n'ai coutume.

JOY, *bonheur, joie*; **ESPERAR**, *espérer*.

E s'ieu anc jorn sui gays ni amoros,

Er non ai **JOY** d'amor ni non l'esper.

(FOLQUET DE MARSEILLE: *S'at cor*.)

Et si jamais un jour je fus gai et amoureux, maintenant je n'ai bonheur d'amour, ni ne l'espère.

7^e vers: **SOM** signifia *sommet, sommité*, tant au propre qu'au figuré.

Cascun jorn s'en anava

Al **SOM** de la montanha. (V. DE S. HONORAT.)

Chaque jour il s'en allait au sommet de la montagne.

El **SOM** de tota perfectio. (V. ET VERT, fol. 51.)

Au sommet de toute perfection.

DOL forme sans doute un sens complet avec *calina*. **DOL** signifia *douleur, deuil*.

Ai! quals **DOLS** es! (GIRAUD DE CALENSON: *Belhs seuher*.)

Ah! quelle *douleur* c'est!

Trop es lo **DOLS** angoissos e cozens

(AIMERI DE PEGUILAIN: *S'ieu anc*.)

La douleur est trop angoisseuse et cuisante.

La version **SENS DOL** se trouve dans un plus grand nombre de manuscrits que celle de **SENS FREICH**. Toutefois je préfère celle-ci, et voici mes raisons:

1^o L'opposition de **FREICH** et de *calina* était employée par les troubadours, et elle est plus naturelle que celle de **SENS DOL** et **SENS CALINA**; elle est surtout dans le génie de la langue des troubadours,

Tant ai de joi per **FREG** ni per **CALINA**.

(GUILLAUME DE BERGUEDAN: *Can vei*.)

Tant j'ai de bonheur par le froid et par le chaud.

2^o Dante, au troisième chant du *Purgatoire*, parle des tourmens que le froid et le chaud font éprouver aux infortunés qui sont retenus dans le purgatoire.

A sofferir tormenti **CALDI** e **GELI**

Simili corpi la virtù dispone.

N'est-il pas évident que le troubadour fait allusion à ces

tourmens causés par le froid et par le chaud, quand il dit que la vertu de ces étrangers les guidera au sommet sans froid et sans chaud, c'est-à-dire sans éprouver l'action du froid et du chaud qui tourmentent dans le purgatoire? On a vu que CALINA signifie *chaleur*.

..... Cant l'ivers se declina

..... E torna la CALINA. (GUILLAUME DE TUDELA.)

Quand l'hiver s'éloigne..... et la chaleur retourne.

ACALINAR signiffia *échauffer*.

Entro que sia ben tempratz

Ni trop freit ni trop ACALINATZ.

(DEUDES DE PRADES : *Auz. cass.*)

Jusqu'à ce qu'il soit bien tempéré, ni trop froid ni trop échauffé.

J'ajouterai en faveur de cette variante CALINA, que le mot n'existant pas dans la langue italienne, il ne serait guère croyable que les copistes l'eussent placé dans divers manuscrits, s'il n'avait été employé primitivement dans le texte de Dante, au lieu que le mot SCALINA existant dans la langue italienne, ces copistes ont été facilement induits en erreur jusqu'à défigurer ce texte par l'insertion de ce mot SCALINA.

ATEMPRAR, ATREMPAR, formés de TEMPRAR, TREMPAR, signifient *tempérer, adoucir, soulager*.

Mas la freidor de la lhuna et de l'aire ATREMPA cela calor.

(LIV. DE SYDRAC, fol. 56.)

Mais la froidure de la lune et de l'air tempère cette chaleur.

Et non ATEMPRAR las escripturas ab ton sen.

(SCINTILLARIA, fol. 82.)

Et ne pas modifier les écritures avec ton opinion.

Observations sur la mesure des vers. — Après ces observations philologiques, j'ajouterai que l'on aura reconnu que la mesure des vers des troubadours est souvent de dix pieds. Les Italiens ont imité ces vers décasyllabes, et Dante s'en est servi dans sa DIVINA COMMEDIA, de même que dans les vers provençaux de la réponse d'Arnaud Daniel. Si les vers de Dante et d'autres poètes italiens paraissent offrir onze pieds, c'est que l'on est dans l'usage de compter pour un pied la voyelle qui termine chaque vers, et dont le son, étant muet, ne devrait pas plus compter dans la mesure que ne comptent les *e* muets français qui terminent nos vers.

Les troubadours eux-mêmes avaient établi et observé la

règle; dans leurs vers de dix pieds, la finale muette qui formerait le onzième ne compte pas : je citerai à cet égard la sixtine d'Arnaud Daniel, *LO FERM VOLER*, dont les vers sont tous terminés par une rime féminine, et je choisirai, dans cette sixtine, deux vers dont la traduction, exactement interlinéaire, produira notre vers français de dix pieds avec la rime féminine :

Qu'aitan vezis cum es lo dets de l'ongla ,
 Qu'autant voisin comme est le doigt de l'ongle.
 Arnaut tramet son cantar d'ongla et d'oncle.
 Arnaud transmet son chanter d'ongle et d'oncle.

Aussi, dans le second vers de la réponse d'Arnaud Daniel, l'E final de *COBRIRE* ne compte pas pour un pied. RAYNOUARD.

109. *BLUMENLESE AUS DER CLASSISCHEN SPANISCHEN LITERATUR DES MITTELALTERS.* — Recueil extrait de la littérature espagnole du moyen âge, et notamment des ouvrages en prose espagnols les plus rares; par A. LANGERHANS. 1 vol., 200 p. in-8°. Vienne, 1829; Tendler. (*Jena. allg. Literat. Zeitung*, mai 1830, p. 289.)

Le titre de cet ouvrage fait naître des espérances que cependant l'auteur est loin de justifier. Les extraits qu'il donne sont presque tous empruntés à de très-anciens ouvrages espagnols; ils ne sont pas à la vérité dépourvus d'intérêt, mais leur rareté même prouve que c'est à tort que l'auteur leur applique la qualification d'ouvrages classiques.

Le recueil commence par le discours très-connu de don Manuel Quintana sur l'ancienne poésie; discours qui se trouve dans le 14^e tome de la collection de don Ramon. L'auteur se sert de ce discours comme d'une introduction à son recueil, quoiqu'il ne cadre aucunement avec son contenu. L'auteur donne des extraits de la prose castillane, et Quintana parle des travaux poétiques de la vieille Espagne. A ce discours succède l'histoire de Geofroi de Rudel le provençal, par M. Langerhans. Cette histoire dénote un esprit très-versé dans la littérature espagnole, elle est aussi parfaitement écrite; mais le talent du style est bien plus remarquable dans l'analyse critique de la *Celestina tragicomedia de Caliste e Melibea*. L'auteur de cet ouvrage qui, de son temps, a joui d'une si grande célébrité, a

fait tous les efforts imaginables pour cacher son nom, sans cependant pouvoir se résoudre à un silence complet. En effet, sous prétexte de continuer un ancien poème intitulé *Juan de Menas* ou *Rodrigo Cotas*, il a mis son nom, sous forme d'acrostiche, dans les onze octaves qui figurent au commencement du drame. Les initiales des vers donnent : el bachiller Fernando de Rojas acabo la comedia de Calisto y Melibea e fue nacido en la puebla de Montalvan. Cette crainte de se reconnaître l'auteur d'un ouvrage de pur amusement est commune à tous les poètes espagnols du moyen âge. M. Langerhans prouve par des arguments victorieux que Rojas est l'auteur du poème entier, et qu'il a été composé entre les années 1481 et 1492. L'analyse de la *Celestina*, accompagnée de longs fragmens de ce poème, occupe presque la moitié du recueil. On voit par cette analyse qu'aucun des historiens de la littérature espagnole, pas même le savant Bouterwek, n'a lu lui-même la *Celestina*. D'après Bouterwek, Calisto et Melibea sont d'accord dès le principe, mais il n'en est pas ainsi, *Celestina* leur procure par des moyens magiques l'occasion de se voir; leurs parens découvrent cette intelligence; suivent des attentats affreux. Calisto meurt assassiné, etc. Sismondi a suivi Bouterwek, il a par conséquent reproduit les erreurs de son devancier. A M. Langerhans appartient le mérite d'avoir le premier découvert ces erreurs, et indiqué l'époque et l'auteur de ce poème remarquable.

A ce traité succèdent des extraits de la chronique du grand maître don Alvaro Luna, écrite par un de ses serviteurs, entre les années 1453 à 1460 : ce sont des mémoires comme l'Espagne en possède un grand nombre sans le savoir; ils sont intéressans parce qu'ils présentent un tableau fidèle de l'état des mœurs au moyen âge, et d'une haute importance pour l'histoire de l'époque, sans compter qu'ils sont très-amusans.

Le fragment suivant est emprunté à la chronique de don Pedro el Cruel et contient le récit de la capture et de la délivrance de Bertrand Duguesclin, que l'espagnol Mosen nomme Beltran de Claguin. Cette chronique est moins inconnue que celle d'où est tiré le fragment qui vient après, fragment que l'on peut considérer comme appartenant à l'un des ouvrages les plus remarquables et en même temps les plus rares de l'ancienne littérature castillane; c'est le *Conde Lucanor*, par l'infant don Juan

Manuel, fils de don Manuel et petit-fils du roi Ferdinand III; le **Conde Lucanor** a été imprimé deux fois; l'édition de **Gonzalo de Argote et Molina** (Séville 1575) a entièrement disparu, et une autre de 1642 est extrêmement rare. Cet ouvrage, presque oublié en Espagne, a trouvé des copistes en France et en Angleterre. L'histoire de don Juan, du Magicien, et du **Diacre de San-Jago**, que M. Langerhans a insérée dans son recueil, a été imprimée dans deux ouvrages français et dans quatre ouvrages anglais. L'ouvrage en lui-même est remarquable sous tous les rapports, d'abord comme recueil d'anecdotes amusantes et pleines d'aperçus moraux, ensuite par son antiquité et par son auteur qui est certainement un des hommes les plus distingués de l'Espagne du moyen âge, soit comme militaire, soit comme savant.

M. Langerhans a donné deux fragmens du **Conde Lucanor**, don **Rodrigo el franco** et l'histoire du **Diacre de San-Jago**. Ces fragmens plairont au lecteur, tant par la pureté du style que par les vues morales de leur auteur. Ils terminent l'ouvrage.

M. Langerhans a mis à côté du texte une traduction qui n'est pas très-satisfaisante; elle est souvent libre et ne rend pas toujours parfaitement l'original. C. R.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

110. **MUSEUM WORSLEYANUM. EINE SAMMLUNG VON ANTIKEN BAS-RELIEFS, etc.** — Musée de Worsley. Collection de Bas-reliefs, Bustes, Statues, Pierres gravées, avec des vues du Levant. Publié par H. W. **EBERHARD**, architecte, et H. **SCHERTER**, secrétaire de la Bibliothèque grand-ducale de la Hesse. 12 livraisons in-4^o, chacune de 9 à 10 pl. gravées au trait, plus un volume de texte. Prix de chaque livraison, 2 florins 24 kr. ou 2 fr. 70 c. Darmstadt; Leske.

Le Musée de Worsley est, comme on le sait, le produit d'un voyage littéraire que Richard Worsley fit dans les années 1785 à 1787 en Grèce, dans l'Asie-Mineure, en Égypte, à Constantinople et dans la Petite-Tartarie. A son retour, il fit faire par les

meilleurs artistes de Rome un grand nombre de dessins des monumens antiques qu'il avait recueillis dans ses voyages ; il accompagna les gravures de notes, et il eut dans cette entreprise le célèbre Visconti pour collaborateur. Les frais de l'ouvrage, dont on ne tira que 50 exemplaires, se montaient à 27,000 liv.st.

C'est cet ouvrage fort rare que MM. Eberhard et Schæffer ont eu l'heureuse idée de mettre à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs en en faisant une édition allemande qui est due au zèle éclairé de M. Leske de Darmstadt.

Les 150 gravures de ce Musée sont divisées en 6 classes. La 1^{re} contient 26 dessins de bas-reliefs antiques, dont quelques-uns, qui ont été recueillis à Athènes et dans d'autres parties de la Grèce, offrent des inscriptions grecques. La 2^e classe se compose de 10 bustes et Hermès, parmi lesquels on remarque les têtes de Sophocle et d'Alcibiade ; on les trouva sous d'anciens débris qui formaient probablement une partie du Prytanée. La 3^e classe comprend 12 statues dans le style égyptien ou grec ; le groupe de Bacchus et de son génie favori Acratus se distingue parmi ces statues par sa beauté remarquable. La 4^e classe embrasse 29 planches de pierres antiques qui ont été ramassées à Athènes, en Égypte, à Constantinople et à Rome ; plusieurs de ces pierres ont fixé l'attention des archéologues au plus haut degré. La 5^e classe est composée de 43 planches représentant les sculptures des métopes et des frises du Parthénon. La 6^e classe offre une collection de vues de ruines d'anciens monumens du Levant et de la Petite-Tartarie. Les dessins faits sur les lieux mêmes sont d'un artiste célèbre, Revely.

Six livraisons seulement ont été publiées jusqu'à ce jour, et le texte n'a point encore paru. La gravure au trait est faite avec esprit et représente fidèlement l'édition originale. Les deux 1^{res} livraisons contiennent la 1^{re} classe de dessins, les bas-reliefs, il y en a même 27.

La 3^e livraison offre deux inscriptions grecques sous les numéros 28 et 29, puis les 10 bustes ou Hermès composant la 2^e classe, et enfin 2 des statues de la 3^e classe. Les bustes sont ceux de Sophocle, Alcibiade, Anacréon, Phérécydes, Hercule, Regulus, Achille, Sapho, Jupiter et un autre Hercule. Les deux bustes les plus remarquables, de Sophocle et d'Alcibiade, n'ont

point été cités par Visconti dans son *Iconographie grecque*, ce qui doit étonner puisqu'il ne doivent pas lui avoir été inconnus. Le groupe de Bacchus et d'Acratus est d'une grande beauté; la 2^e statue représente le Nil.

Les autres statues composent la 4^e livraison, elles représentent une Vénus, Asclépiade, un Génie, Hercule, quelques statues égyptiennes, un Cupidon. La dernière planche de cette livraison offre le dessin d'un antique fauteuil en marbre.

Les 5 et 6^e livraisons sont, à l'exception de deux planches de vues et d'un piédestal, consacrées à la 4^e classe, les pierres antiques, parmi lesquelles on en distingue de très-remarquables par leur taille, les sujets qu'elles représentent et leur travail. Les deux vues représentent l'Acropolis en 1785, et un temple dorique à Corinthe.

Nous devons, en terminant, remercier les auteurs et l'éditeur de cet ouvrage pour le service qu'ils ont rendu en le mettant à portée du public, et les engager à achever promptement cette belle publication (1).
Z.

III. BREVE NOTIZIA DEGLI OGGETTI D'ANTICHITA EGIZIANE, etc.

— Courte notice sur les antiquités égyptiennes, apportées en Europe par la Commission scientifique de Toscane, qui a visité l'Égypte et la Nubie pendant les années 1828 et 1829, et exposées dans l'Académie des arts et métiers à Sainte-Catherine de Florence. In-8°, 94 p. Florence, 1830. (*Bibliotheca Ital.*, février 1830, p. 215.)

Ce livre est destiné à servir de guide aux personnes qui vont voir les antiquités égyptiennes qui se suivent jusqu'au n° 108, et une quantité de dessins formant la neuvième partie de la collection entière. Mais comme plusieurs numéros contiennent la désignation d'une foule d'objets, leur nombre total, en y joignant les dessins, s'élève à plusieurs milliers; ils ne sont point classés parce que le placement n'en a pu être fait que d'après les localités, ainsi que l'annonce M. H. Rosellini qui a procédé à ce travail avec ses compagnons de voyage et le professeur Migliarini. Chaque objet est accompagné d'une explication succincte.

(1) Il est bien entendu, quant aux dénominations des bustes, statues, etc., qu'on ne fait que rapporter ici celles de l'auteur, sans les ga-

(N. du R.)

Cette notice prouve que la Commission a rapporté d'Égypte une très-riche collection d'antiquités, qu'ont fait découvrir les fouilles pratiquées à Thèbes et à Abydos. La Commission avait été principalement chargée de recueillir les monumens les plus anciens, afin de favoriser ainsi les progrès de l'archéologie et de l'histoire.

C. R.

112. EXAMEN D'UNE MOMIE D'ÉGYPTÉ EN ANGLETERRE.

M. Hammick, chirurgien à l'hôpital de la marine de Trematon Castle, procéda, en présence des D^{rs} Dickson et Thompson, et d'autres gens de l'art, au déroulement et à l'examen d'une momie apportée dans ce pays par feu M. Lee, consul-général britannique à Alexandrie, et tirée du tombeau des rois, à Thèbes. Le corps était enveloppé dans quelques centaines de verges de bandages de toile par bouts d'environ 5 verges de long et de 5 à 14 pouces de large, tous garnis de franges et de festons à leurs extrémités. Quelques-unes de ces bandes étaient placées longitudinalement, mais la plupart étaient roulées autour du corps, qui se trouva dans un parfait état de conservation. Les poils des sourcils étaient restés intacts. Les cercueils sont richement ornés, tant en dehors qu'en dedans, de figures et d'hieroglyphes, le tout en bon état. Si on compare les hieroglyphes du couronnement extérieur du cercueil intérieur, avec la légende des noms propres donnés par Champollion, la momie paraît être incontestablement celle de l'un des Pharaons. Le devant du corps était enduit d'une pâte composée d'épices., etc. Dans une partie de ce corps (entre les cuisses) se trouvaient des grains d'orge, encore entiers; et on découvrit dans l'ouverture qui avait été pratiquée au côté gauche, pour extraire les entrailles, et immédiatement au-dessus, quelques insectes de la tribu des escarbots, de la longueur d'environ trois huitièmes de ponce, et parfaitement conservés. (*Plymouth Journal*. — *Calign. Messeng.*; Paris, 14 août 1828).

113. OUVERTURE D'UNE MOMIE, APPARTENANT AU D^r GRANVILLE.

Me trouvant dernièrement à Londres, je fus introduit aux lectures de l'Institut royal; et je ne saurais trop exprimer combien je fus satisfait de celle que fit le D^r A. Bossy Granville, touchant une momie. Cette momie était renfermée dans un

étui d'un beau travail et orné d'une multitude d'hieroglyphes. Le couvercle enlevé, le corps fut trouvé enveloppé dans des replis de linges, comprenant toutes les espèces de bandages connus ou en usage chez les chirurgiens, tant modernes que des temps antérieurs. Autour de ses pieds était une bande de la largeur de la main, et de plusieurs verges de long. La totalité des enveloppes pesait 28 livres. Jusques-là, les momies n'avaient été trouvées qu'en squelettes desséchés; le sujet dont il s'agit, non-seulement avait conservé ses chairs, des nerfs, etc., mais encore avait quelques articulations absolument flexibles. La face était couverte d'un masque fait d'une espèce de bitume, et dont la compression avait aplati le nez. Les dents paraissaient être dans un parfait état de conservation. En ouvrant le crâne, on trouva tout le cervelet absent, mais la membrane sur laquelle il reposait, était restée entière: ce qui prouve clairement que l'opérateur n'avait fait usage dans cette circonstance d'aucune injection corrosive qui, en détruisant le cerveau, eût nécessairement offensé la membrane qui le supportait. On avait cependant employé une injection qui s'étendait tout autour de la partie intérieure de la tête, et semblable à une substance noire, qui, liquide et fortement injectée, avait pénétré à travers les sutures. La langue restait: le vide entre le palais de la bouche et la partie supérieure de la langue, se trouvait rempli de toile. On n'apercevait aucune incision à l'abdomen. Les tégumens étaient en parfait état. Le péricarde adhérait au cœur, et le diaphragme était visible. Une partie des reins avec un fragment de la vessie, restaient, et les mamelles, quoique allongées, étaient bien conservées. Ensuite le docteur démontra, par l'anatomie comparée, que cette momie égyptienne était du sexe féminin, qu'elle avait été mariée, et qu'elle avait eu des enfans. Il détermina de même l'âge auquel elle était décedée, et la maladie qui avait été la cause de sa mort. D'après la forme de la tête, et aussi la hauteur du corps, qui était exactement la même que celle de la *Vénus de Médicis*, et dont toutes les parties étaient dans les proportions les plus délicates, les plus justes et les plus exquisés, le docteur assura que cette momie devait avoir été une Vénus égyptienne, ou, pour mieux dire, suivant la théorie du docteur, qu'elle appartenait à cette superbe race qui habitait anciennement les environs du Mont Caucase. Il soutint que cette découverte renversait

complètement la théorie de la plupart de nos antiquaires, aujourd'hui assez généralement reçue, et suivant laquelle les anciens Egyptiens étaient une colonie d'Ethiopiens qui, dans l'origine, avaient traversé les mers de l'Inde, venant de l'Est. Je pense, toutefois, que le docteur se trompe complètement : car cette beauté pourrait fort bien avoir été amenée, comme esclave ou comme épouse, du Caucase, de la Scythie ou de la Grèce, à quelque prince ou noble personnage de l'Égypte. (*London and Paris observ.*).

114. ENGRAVED ILLUSTRATION OF ANCIENT ARMS AND ARMOUR, etc.

— Gravures représentant les armes et les harnais des anciens, d'après les dessins et les descriptions du Dr. MEYRICK ; par Joseph SKELTON. XIX^e partie. Londres.

Des armes et des armures indiennes.— Armure de Jazerine, A. D. 1485. — Une longue épée avec sa double garde, A. D. 1615. — Des arbalètes, appelées *latches* ; et une armure d'infanterie, A. D. 1625. Leur représentation et leur explication forme le texte de cette XIX^e partie. Le cuivre d'une armure indienne est surtout très-riche et très-beau. Le Dr. Meyrick dit, à ce sujet : « Il y a à Mundavie, dans le golfe de Cutch, dans la partie Nord de l'Inde, une manufacture d'armures et de boucliers de peau de rhinocéros et de buffles. Les pièces sont mises à bouillir dans l'huile, jusqu'à ce qu'elles deviennent transparentes ; et ce moyen est tel, qu'elles sont à l'épreuve du sabre, et même de la balle. La magnifique suite d'armures qu'offre cette planche, appartenait, selon toute apparence, au Rajah de Guzarate ; et par l'inscription qu'on y lit, et qui commence par une invocation à Ali, nous voyons que c'était un Sheer, secte religieuse fortement opposée à celle de Sunis. Les Persans sont de la première ; les Turcs de la dernière. Les armures étaient, ci-devant, dans la collection de feu le duc d'York. (*London literary Gazette* ; 8 août 1829, p. 523).

115. EIN UND SECHZIG DARSTELLUNGEN, etc. — Soixante-une Représentations de la Mythologie des Grecs, gravées par Fr. STOEBER, et expliquées en allemand et en français. Un vol. in-4^o de 12 pag. et 61 grav. Berlin, 1829 ; List.

• Ce recueil de gravures, d'après les dessins de MM. J. Ender,

Loder, Schedy, K. Russ et Redl, offre souvent des compositions très-gracieuses, et une belle exécution. Nous citerons particulièrement la planche 1^{re}, qui représente Jupiter enfant dans l'île de Crète, entouré de nymphes qui le nourrissent du lait de la chèvre Amalthée, et des Curètes qui le défendent; Philémon et Baucis, Semélé, Psyché, Bellérophon, etc. D'autres dessins sont moins heureusement rendus et quelques gravures beaucoup trop noires.

Nous nous bornerons à signaler cet ouvrage, qui n'est point de nature à nous permettre d'entrer à son sujet, dans de plus grands détails. D.

116. VOYAGES DANS LA GRÈCE, ACCOMPAGNÉS DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES, et suivis d'un Aperçu sur toutes les entreprises scientifiques qui ont eu lieu en Grèce depuis Pausanias jusqu'à nos jours. Ouvrage orné d'un grand nombre de monumens inédits, récemment découverts, ainsi que de cartes et de vignettes; par P. O. BRØNDSTED, conseiller intime de légation et agent de la cour de Danemark auprès du Saint-Siège. 2^e liv., XXII et 181 p. in-fol., avec pl. et vign. Paris, 1830; Firmin Didot.

Après un intervalle de quelques années, cette seconde livraison d'un ouvrage important sur les antiquités de la Grèce succède à la première qui a été annoncée dans le *Bulletin*, et sur laquelle plusieurs savans d'Allemagne, entr'autres Bœckh et Osann Müller, ont fait des articles. Dans la 1^{re} livraison, l'auteur s'était particulièrement occupé des antiquités de l'île de Zéa, où il avait fait des fouilles fructueuses avec ses compagnons de voyage. Le principal sujet de la 2^e livraison est le plus beau monument d'architecture que la Grèce, et peut-être toute l'antiquité ait possédé, je veux dire le Parthénon, dans la citadelle d'Athènes.

M. Brøndsted, dans une introduction étendue, discute l'origine des diverses parties de l'architecture grecque, surtout des triglyphes; des métopes par lesquelles les Grecs remplissaient et décoraient les aires intermédiaires des triglyphes, des frontons ou *aétoma* et des frises. On admire, maintenant qu'une partie des originaux est en Europe, les sculptures magnifiques des métopes et de la frise.

Après s'être occupé des métopes en général, M. Brøndsted figure et décrit successivement et avec beaucoup de détail les 32 métopes. Il a été précédé en cela par deux artistes anglais, Revett et Stuart, auteurs du bel ouvrage des antiquités d'Athènes; mais ces artistes n'étaient pas philologues. On trouve aussi à la Bibliothèque du Roi, à Paris, la collection de dessins des métopes qu'a faits au 17^e siècle un artiste français, nommé Carrey, qui accompagnait de Nointel, ambassadeur de France en Turquie. A cette époque, les métopes étaient moins mutilées qu'elles le sont aujourd'hui. Sous ce rapport, les dessins de Carrey sont précieux, quoiqu'ils soient mauvais à l'égard de l'art: ils peuvent servir au moins à compléter le dessin des fragmens qui restent. C'est en comparant avec ces fragmens les dessins de Carrey d'une part, de Revett et Stuart de l'autre, que M. Brøndsted retrace et décrit ces sculptures intéressantes. Il rapporte à cette série de métopes deux beaux fragmens qui gisaient dans le musée de Copenhague, sans qu'on se fût occupé à les assigner à quelque monument antique. Ils sont figurés à côté de la description, et nous savons que l'auteur en a répandu à Paris des copies moulées sur les originaux.

Les métopes représentent pour la plupart le combat d'un Centaure et d'un Grec, varié à l'infini quant aux attitudes des combattans. Quelquefois le Grec est remplacé par une femme; il s'agit alors d'un enlèvement de la part du Centaure. Toutes les métopes ne représentent pas ce sujet: il y en a où l'on voit figurer Cérès et Triptolème, Pandore et Épiméthée, Erichthonius en conducteur de chars, Erechthée et Eumolpe, les Agraulides ou filles de Cécrops, des Thesmophores, Thémis et Pandrose. Plusieurs de ces sujets, qui tous se rapportent aux mythes de la religion athénienne, sont expliqués avec une sagacité pleine d'érudition.

Par suite de ses observations sur l'architecture du Parthénon, l'auteur est amené à discuter un sujet intéressant et encore peu connu: c'est l'emploi des couleurs dans l'architecture grecque. Nous croyons devoir citer un passage de cette partie de l'ouvrage de M. Brøndsted: « Forts de toutes les expériences que nous possédons, et que nos prédécesseurs, l'ingénieur Winckelmann même, pouvaient à peine présumer, nous osons soutenir, dit l'auteur, sans crainte de nous tromper, qu'il n'y

avait pas dans toute la Grèce, un temple construit avec soin et avec quelque luxe, qui ne fût plus ou moins *colorié*, c'est-à-dire, peint de manière à contribuer à l'effet et au riche aspect du monument par la couleur harmonieuse des parties symétriques, surtout des parties supérieures de la construction. Ceci s'applique spécialement aux temples construits en pierres grises, monotones et sans apparence, telles que les montagnes de la Grèce en fournissent le plus fréquemment. Cependant les temples bâtis du marbre le plus solide, et offrant la surface la plus lisse, par exemple ceux d'Athènes, Sunion, etc., étaient aussi fortement enduits de couleur, du moins dans les parties hautes, depuis l'architrave jusqu'au haut de l'entablement, comme chacun peut s'en convaincre en examinant attentivement le temple de Thésée ou le Parthénon. Faute d'éclaircissements sur les détails, ce serait aujourd'hui une entreprise difficile d'exposer avec clarté et exactitude le système des Grecs, à l'égard de la peinture de leurs temples : tout en variant sans doute beaucoup, elle devait s'exécuter avec sagesse et avec un sentiment délicat, qui pourtant devait craindre moins que nous, habitans des contrées froides et décolorées, les couleurs très-vives ou ce que nous appelons la bigarrure. Quelques découvertes importantes, faites dans les 15 dernières années, nous mettent à même de nous faire une idée assez nette de ce système en général; et voici ce que je crois pouvoir présenter à cet égard, comme le résultat certain de nos observations.

L'application des couleurs à la décoration de l'architecture dans les temples grecs, était de 3 espèces; d'abord la couleur y était comme couche, et sans aucun effet d'illusion, pour soutenir l'architecture proprement dite, c'est-à-dire pour relever la teinte insignifiante et monotone de la pierre, pour réunir et rapprocher de l'œil ce qui dans l'idée de l'artiste devait se présenter ensemble, mais ce que dans l'exécution la distance séparait; pour faire ressortir toutes les parties correspondantes, et les mettre plus à la portée de l'œil et de l'esprit de l'observateur; en général pour ajouter à l'effet de l'ensemble par l'aspect clair et agréable de ses parties; il ne faut pas oublier non plus l'avantage matériel que l'enduit procurait pour préserver de la décomposition des matériaux, souvent poreux et veinés. En second lieu, la couleur servait pour produire de l'illusion dans

certaines parties de la construction, c'est-à-dire pour l'effet des ombres et des jours, du relief et des enfoncemens sur un plan uni; en un mot, pour faire de véritables tableaux, et par conséquent pour remplacer la sculpture dans les ouvrages architectoniques. En dernier lieu, l'application des couleurs à ces grands monumens s'annonce comme achèvement des parties proprement *plastiques*, quand des ouvrages de sculpture calculés pour un but qui leur était propre, mais liés à l'architecture pour atteindre un autre but plus élevé, comme, par exemple, de grands groupes dans les frontons, étaient soigneusement peints.

La première manière d'appliquer les couleurs, en les subordonnant à des vues purement architectoniques, était si généralement pratiquée dans la plus belle époque de l'architecture grecque, qu'on peut assurer hardiment, que tous les temples grecs étaient peints plus ou moins. M. Brøndsted rappelle ce que Vitruve dit de la *cire bleue* comme étant appliquée aux triglyphes. «Partout en effet où l'on reconnaît encore la couleur, on remarque que les triglyphes des temples de l'ancien style dorique étaient bleus de ciel, tandis que les aires intermédiaires ou les métopes paraissent avoir eu, comme principale couleur, une teinte de rouge vif ou du moins rougeâtre. Quant à la 2^e sorte de colorage, celle qui consistait en une véritable peinture remplaçant la sculpture, il suffira d'examiner les exemples pour se convaincre que les Grecs en faisaient un emploi fréquent pour les parties de la frise, dans leurs temples doriques. On peut même soutenir en toute sûreté que la sculpture en relief des métopes a été plus rare en Grèce que la décoration en couleur, non seulement dans les temps anciens où l'art était peu avancé, mais dans tous les temps. L'auteur cite plusieurs temples anciens de la Sicile, figurés dans les ouvrages pittoresques de Hittorff et Zanth, Harris et Angell, et sur lesquels on retrouve les couleurs dont il est ici question, ou qui n'ont pas de sculpture, ce qui fait présumer que la sculpture y était remplacée par la peinture.

Plus loin, en traitant du fronton des temples grecs, M. Brøndsted soutient et prouve que les sculptures de cette partie de l'édifice sacré étaient toujours polychromes, c'est-à-dire plus ou moins enduites de couleurs et peintures. A ce sujet, l'auteur

fait voir aussi que les groupes sculptés de ces frontons étaient des figures entières ; et qu'on ne les figurait pas en bas-relief, comme on fait dans les frontons de nos temples. Des bas-reliefs placés à cette hauteur et dans une telle place ne sont rien moins qu'antiques : c'est une invention plus moderne, contraire au bon goût de l'antiquité classique.

Nous ne pouvons suivre le savant auteur dans ses discussions sur les diverses métopes, et nous nous bornerons à dire quelques mots des gravures qui ornent cette 2^e livraison. Ces gravures représentent, outre les contours de toutes les métopes décrites dans l'ouvrage, les deux têtes antiques conservées à Copenhague ; plusieurs belles médailles et pierres gravées qui étaient toutes inédites, et donnent lieu à des digressions appuyées sur des passages d'auteurs anciens, et quelques fragmens d'antiquité, que l'auteur essaie d'expliquer. M. Brøndsted donne aussi le plan du Parthénon restauré et dessiné par l'architecte anglais Cockerell, et une portion de l'entablement de cet édifice superbe, dont les ruines font encore l'admiration des voyageurs, mais que les Turcs dans la dernière guerre paraissent avoir mutilé encore plus qu'il ne l'était depuis le bombardement d'Athènes par l'armée vénitienne en 1681. La description du Parthénon est un sujet si fécond dans les rapports archéologiques et mythologiques, que l'auteur doit continuer de le discuter dans la livraison suivante que nous désirons voir paraître bientôt. Peu de voyageurs qui ont visité la Grèce, sont versés comme M. Brøndsted dans la littérature grecque, et ont comparé autant de monumens et de témoignages écrits. Son voyage a été riche en recherches instructives dont les résultats tendent à donner une idée plus haute encore du génie des Grecs. Sous le rapport typographique, l'ouvrage est parfaitement imprimé et ajoute aux chefs-d'œuvre sortis de l'imprimerie de Firmin Didot.

D.-c.

117. *UeBER MITTEL UND ZWECK DER VATERLÄNDISCHEN ALTERTHUMSFORSCHUNG.*—Sur les moyens et le but des recherches d'antiquités nationales ; par BENJAMIN PREUSKER. In-8^o, p. 53. Leipzig, 1829 ; Reinek.

Cet ouvrage n'est point d'un intérêt purement local ; bien qu'il soit spécialement dédié à la Société des sciences de la

Haute-Lusace, il appartient à l'Allemagne en général tant par les vues qu'il présente que par ce qu'il constate des faits relatifs aux associations destinées à atteindre le but de cette science. Une note fournit l'état détaillé de toutes les sociétés savantes qui s'occupent d'antiquités; là figurent des noms fort connus, tels que ceux de MM. Thorlacius, Kruse, Minutoli, Dorow. Une autre note s'occupe des résultats; nous y remarquerons d'ingénieuses observations sur les *tumuli* et sur les limites anciennes en terres rapportées, puis une remarque qui est juste aussi pour la Gaule, c'est que les confins des diocèses guident assez bien l'antiquaire pour fixer les frontières des peuples anciens. On sera bien aise de savoir d'ailleurs que plus d'un fait constaté aujourd'hui est venu appuyer les conjectures du géographe Mannert. M. Preusker établit que les nations germaniques seules et non les races slaves brûlaient leurs morts, puis il résume et indique tout ce qui a été fait sur les tombes dites *Hünengräber*. Nous voudrions qu'il eût cité aussi sur ce sujet une excellente dissertation de M. le professeur Schreiber de Fribourg en Brisgau. S'il eût parlé de la Société historique de cette ville et de la publication de ses utiles mémoires, son livre y eût gagné beaucoup; tel qu'il est, il est digne d'éloges, et donne des préceptes dignes d'attention sur les fouilles à entreprendre. Mais ce qui le distingue par-dessus tout, c'est la classification des sources monumentales de l'histoire nationale. Il y a dans cet exposé beaucoup d'esprit d'analyse; nous avons été frappés surtout du parti qu'on peut tirer des langues pour ressaisir des vestiges de faits d'usages et de noms. On ne peut que gagner à l'étude de ce petit traité dans lequel la méthode la plus claire a disposé avec intelligence toutes les parties et tous les moyens de la science.

P. DE GOLBÉRY.

118. ANCIEN TOMBEAU APPELÉ HÜNENGRÄB. (*Abhand. der naturforsch. Gesellschaft in Gortitz; 1^{er} vol., 2^e cah., p. 112*).

Sur la grande route qui conduit de Rügen à Moulhnt (dit Mad^e H, de Montanglaut dans le *Libéral* (1) de 1821, n^o 30, p. 118), on aperçoit dans un champ le plus grand et le plus remarquable des tombeaux dits *Hünengräber* du pays. Les matériaux avec lesquels ce tombeau est construit sont d'une nature

(1) *Freiwüthige.*

tellement colossale, que vu de loin, il a l'aspect d'un beau débris d'un grand monument. Ceint d'arbres sous une forme pittoresque, ce tombeau est un brillant sujet pour le dessin.

A une demi-lieue de Bergen, il y a une petite campagne nommée Cracow, appartenant à M. de Normann. La plupart des Hunengraber s'y trouvent cachés dans une belle forêt sous des chênes antiques et vénérables, et entre d'épaisses broussailles. Ce sont des fosses carrées de cinq à six pieds en longueur et d'autant en profondeur. Elles sont garnies de pierres bien polies, de la même grandeur, qui ont l'apparence du granit, et couvertes d'une pierre analogue dont l'épaisseur est extraordinaire. Leur structure prouve que les anciens étaient bien plus avancés dans la mécanique qu'on ne le pense communément, car autrement il eût été impossible de manier ces pierres gigantesques.

M. de Normann a fait sauter avec de la poudre la plupart de ces tombeaux. Dans le plus grand on a trouvé plusieurs squelettes humains pressés les uns contre les autres, et assis avec les bras croisés sur la poitrine. Tout autour on voyait de petites urnes cinéraires, des haches et des armes en pierre. Les autres ne renfermaient que des urnes d'argile et des armes.

On pense que les anciens enterraient les corps entiers de leurs héros les plus illustres, et qu'ils se bornaient à brûler leur cœur dont ils déposaient la cendre dans de petites urnes destinées à être placées dans le tombeau. On prétend aussi que les personnes d'une condition obscure étaient brûlées entièrement et que l'on recueillait leurs cendres.

Depuis long-temps il existe une grande divergence d'opinions parmi les savans sur l'origine du mot Hune. Suivant l'opinion la plus généralement reçue, ce mot est synonyme de gigantesque dans l'ancienne langue du Nord. Les débris d'êtres humains que l'on remarque dans les Hunengraber fournissent un argument assez plausible à l'appui de cette opinion.

C. R.

119. ANTIQUITÉS DU SOMERSETSHIRE.—De l'Uxelle de Ptolémée.
(*Gentleman's Magaz.*; avril 1826, p. 313).

Le présent article a pour objet de démontrer contrairement à l'opinion de certains antiquaires et topographes, que la ville

actuelle d'Ilchester n'occupe pas l'ancien site de l'*Uxella* de Ptolémée, l'*Ischalis* des Romains; et l'auteur se fonde à cet égard sur les considérations suivantes; savoir :

1° Sur ce que le terme primitif *Uch* dénotait toujours dans le nom des localités quelque chose de haut, de grand, de culminant; et, à l'égard des personnes, la qualité de royal ou de noble. Dans l'ancien langage breton, *Ychel* signifiait *haut*, *élevé*.

2° Sur ce que la ville d'Ilchester est située sur une plaine basse et marécageuse; situation à laquelle ne saurait s'appliquer la signification primitive du mot *Uxella*.

3° Sur ce qu'il existait dans le Cornouailles, sur la rivière de Fowey, une autre *Uxella* qui, suivant Camden (*Britain*, I, p 332), était située sur une haute montagne, où se trouvent maintenant les ruines de l'ancien château de Restormel, près de Lostwithiel.

4° Sur ce qu'il existait dans les Gaules une ville du nom d'*Uxellodunum* qui, au témoignage de César (*Bell. Gall.* viij, 40), était située sur une haute montagne, et, de tous côtés, inaccessible.

5° Sur ce qu'au site élevé de Montacute, qui domine tous les pays à l'entour, dans le voisinage d'Ilchester, peut s'appliquer exactement le sens du mot *Uxella*, suivant l'acception qui lui est donnée dans les deux dernières citations.

6° Sur ce que la station romaine établie à Ilchester était une station d'été (*Castrum æstivum*), et non un camp permanent qui était placé à Montacute. L'auteur conclut de ces différens exposés que la ville d'*Uxella*, de Ptolémée, l'*Ischalis* des Romains, dont fait mention Richard Cirencester, était située sur le sommet élevé du Montacute, à peu de distance d'Ilchester, lequel devint par la suite une station romaine; et que le bras de mer d'*Uxella* formait l'embouchure des rivières de Parrett et d'Ivel, la seconde desquelles coule à peu de distance du pied de Montacute.

120. ÉDIFICES DE ROME MODERNE, dessinés et publiés par C. LETAROUILLY, architecte. Livraisons VI et VII. (*Voy. le Bulletin.*; T. IV, n° 455).

Ces deux livraisons n'offriront pas moins d'intérêt que les pré-

cédentes aux architectes et aux amis de l'art. On y remarque le *Plan du palais de Romanis* dans la Via di Monte Brianzo, celui d'une maison dans la *Via del governo Vecchio*; le plan du palais Trulli, sur la place St. André della Valle; les plans et élévations de quelques maisons bâties pendant la première époque de la renaissance; l'élévation de l'entrée de la maison professe des jésuites de la place de Jésus; le plan d'un palais près la place des Sts Apôtres; les détails d'un petit palais place Navarre. L'exécution de cet ouvrage mérite toujours les mêmes éloges et l'on doit engager M. Letarouilly à persévérer dans sa louable entreprise.

D.

121. IL VATICANO DESCRITTO ED ILLUSTRATO.—Le Vatican décrit et expliqué par Erasme PISTOLESI. In fol. Rome 1830. (*Biblioth. italiana*; mai 1830, p. 261).

Ce magnifique ouvrage continue à être publié par cahiers; il paraît un cahier par mois, chaque cahier a environ deux feuilles d'éclaircissement et 7 ou 8 planches à contours représentant les principales peintures, sculptures ou architectures qui y sont relatives. Sept cahiers ont été livrés jusqu'au mois de mai 1830, l'ouvrage entier en comprendra 80. Les planches sont remarquables par leur exactitude et leur fidélité, quoiqu'elles aient été prises en grande partie sur d'autres gravures déjà connues. Les explications dans le texte et dans les notes, comprennent tous les documens disséminés dans les divers ouvrages qui traitent du même sujet, et ces ouvrages sont tellement nombreux qu'il serait aisé de former une bibliothèque particulière relative au Vatican.

C. R.

122. MÉMOIRE SUR LES ANTIQUITÉS DU DONON, par M. JOLLOIS. In 8° de 35 p. avec 4 pl. Épinal 1828. (Lu à la commission des antiquités du dép. des Vosges, le 7 novembre 1821.)

Le Donon est une des principales montagnes des Vosges, il sépare la Lorraine de l'Alsace. *Dom Culmet*, dans sa notice de la Lorraine, *Schæpfling* dans *l'Alsatia illustrata*, donnent l'indication de trois édifices qui doivent avoir existé sur le sommet du Donon. Le principal était un temple consacré à Mercure, suivant l'opinion de *Dom Calmet*, et suivant *Schæpfling* consacré à Jupiter et à Mercure. De ces trois édifices M. Jollois n'a retrouvé

les fondations que d'un seul. La forme du plan en est encore parfaitement conservée; les dimensions sont à peu de différence près les mêmes que celles données par *Dom Calmet*.

Des fouilles ont été faites dans l'emplacement que devait occuper chacun des deux autres temples; elles n'ont donné aucun résultat. C'est dans le même endroit que *Dom Calmet* place des autels votifs chargés d'inscriptions latines. On en a inutilement cherché les vestiges.

Les seuls monumens qui restent encore sur la surface du sol sont un bas-relief d'un très-mauvais travail, et huit fragmens de statues dont cinq ont été publiés par *Schæpfling* dans *l'Alsatia illustrata*. Les mêmes monumens ont été reproduits par *Montfaucon* et par *Dom Martin*. Mais tous ces écrivains en ont donné des descriptions fort inexactes. En examinant avec attention les fragmens que l'auteur croit avoir appartenu à des statues de Mercure, il s'est convaincu que le sexe de ces Mercures n'offre rien d'équivoque ni d'incertain, contre le témoignage de *Dom Martin* qui, dans sa religion des Gaulois (planche 9), porte une de ces statues à l'article des Mercures sans sexe. L'auteur n'a vu que dans une d'elles des traces des *infibulations* avec lesquelles elles sont toutes représentées par ces auteurs; le sexe masculin y est au contraire parfaitement prononcé. Plusieurs planches lithographiées représentant ces antiquités sont jointes au mémoire de M. Jollois, et donnent aux lecteurs les moyens de comparer ses descriptions à celles de *Dom Calmet*, de *Montfaucon* et de *Dom Martin*.

Les recherches que M. Jollois a faites sur la cime du Donon le portent à conjecturer que les monumens qui y ont existé sont d'époques différentes. Ainsi les Mercures pourraient être un peu antérieurs à l'invasion des Gaules par les Romains, époque où l'usage des statues avait commencé à s'introduire dans la religion des Gaulois. Ce n'est que plus tard et après la conquête de *Jules César* qu'ils adoptèrent l'usage des temples. Les édifices qui existaient sur la plate-forme de la montagne, qu'ils aient été des temples ou des habitations des Druides, seraient donc postérieurs à cette même invasion.

Cette dernière assertion ne paraît point susceptible de controverse à l'auteur, d'après la nature des débris de tuiles romaines et de vases qu'il a trouvés sur le Donon, objets que l'on

ne retrouve que dans des lieux autrefois habités par des Romains ou des Gaulois, qui avaient adopté leurs arts et leurs usages. A. P.

123. COURS D'ANTIQUITÉS MONUMENTALES, professé à Caen par M. de CAUMONT, secrétaire de la Soc. des antiquaires de Normandie. Histoire de l'art dans l'ouest de la France, depuis les temps les plus reculés, jusqu'au XVII^e siècle. Tom. I, part. I^{re}, Ère celtique. 270 pag. in-8^o, avec un Atlas oblong, I^{re} part., contenant XI planches. Paris 1830; Lance. Caen; Chalaïn. Rouen; Frère.

Après avoir contribué à mettre en activité une Société d'antiquaires de Normandie, M. de Caumont a voulu répandre le goût des recherches archéologiques dans le département du Calvados où siège cette Société. A cet effet il a professé l'archéologie monumentale à de jeunes auditeurs à Caen, et ce cours, probablement développé ensuite, est devenu un ouvrage dont il publie maintenant la 1^{re} partie, et qui devra se composer de 6 volumes. Cette première partie traite des monumens de l'époque que l'auteur appelle *Ère celtique*, et que l'on appellerait peut-être plus convenablement Ère gauloise. L'auteur veut nous faire connaître les monumens bruts que l'on élevait dans la Gaule, et ailleurs avant que les Romains fussent venus introduire le goût des monumens sculptés et des travaux d'architecture. Conformément à son plan, l'auteur a dû traiter de tout ce qui concerne l'histoire des arts chez les Gaulois. A ce sujet, il a cru devoir parler des principaux peuples qui habitaient la Gaule, de l'état des personnes, des croyances religieuses et des superstitions, des Druides, de l'état militaire chez les Gaulois, de leur marine, de leur commerce, de leur industrie et de leur agriculture. L'auteur adopte beaucoup d'idées émises dans l'Histoire des Gaulois par Am. Thierry, et il réfute M. Dulaure qui n'admet pas de villes chez cet ancien peuple.

Dans le 4^e chapitre il aborde enfin son principal sujet, les monumens appelés Celtiques. M. de Caumont en établit une dizaine d'espèces, tels que pierres levées, posées, branlantes, trilithes, autels druidiques, allées couvertes ou grottes aux fées, enclosés druidiques, pierres alignées, groupées, roches naturelles consacrées au culte. La France, et surtout l'ouest

du royaume, possède des monumens de toutes ces espèces. Le plus remarquable est sans doute le monumment de Carnac, composé de milliers de pierres, sans qu'on puisse en deviner l'ancienne destination. L'*Archæologia britannica*, dans un de ses derniers volumes, en donne un plan, ayant la forme d'un serpent, et ne ressemblant nullement au plan donné d'après M. de Freminville, dans l'atlas de M. de Caumont, et d'après lequel les avenues de pierre se prolongent en droites lignes et sous la forme d'avenues. Si l'auteur dans ce chapitre s'est peu occupé des monumens bruts qu'on trouve dans d'autres pays, particulièrement dans le nord de l'Europe, c'est probablement pour ne pas trop s'étendre dans ce premier volume sur des temps où l'art n'était pas encore né, et dont les monumens n'offrent que l'intérêt d'une haute antiquité. La même sobriété de détails se fait remarquer dans le chapitre sur les tombelles ou *tumuli*, dont toutes les parties de la France peuvent présenter des échantillons.

C'est dans le chap. VI que M. de Caumont traite de l'architecture civile des Gaulois, de leurs villes et bourgs, de leurs camps retranchés, de leurs chemins, fossés et limites.

Dans le chap. VII l'auteur a rassemblé les objets qui font connaître l'état de l'industrie chez les Gaulois, tels que, armes en bronze et en pierre, objets de parure, médailles, poteries. Nous croyons que l'auteur aurait pu s'étendre beaucoup plus qu'il n'a fait, s'il avait voulu parler des diverses découvertes de ce genre qui ont été faites en France et dans les pays voisins. M. de Caumont prouve dans le dernier chapitre que les arts n'étaient point aussi avancés chez les Gaulois que l'ont assuré quelques auteurs modernes qui ont fait des Celtes un peuple doué d'un génie extraordinaire, sans beaucoup consulter les témoignages écrits, et les monumens dont l'examen aurait dû les détromper.

Les 11 planches jointes à ce volume et formant la 1^{re} partie de l'atlas, représentent les divers sujets dont l'auteur a traité. La 1^{re} planche est une petite carte de la Gaule, où les établissemens des peuples de race diverse sont indiqués par des couleurs, d'après le système un peu hasardé de M. Am. Thierry. Ces peuples sont les Belges que cet auteur appelle Cimbres purs, la race *Gallique* dans l'intérieur de la Gaule, les Gallo-

Cimris ou Cimbres de la 1^{re} invasion, les Aquitains, et enfin les Ligures ou Gallo-Ibériens. Cinq planches représentent des monumens en pierre bruts de la France et de l'Angleterre. Nous aurions voulu voir y figurer aussi quelques tombes gauloises ; les planches VII-X retracent des armes et des objets de parure. Il ne nous paraît pas que l'auteur ait profité des recherches de M. Mongez sur les épées en bronze. L'auteur n'a point représenté de médailles gauloises, sans doute pour ne pas trop multiplier ses planches. La dernière représente des poteries gauloises qu'on a trouvées dans un tumulus de Fontenay-Le-Marmion, département du Calvados. Dans le volume suivant l'auteur aura à s'occuper d'une époque plus importante, celle de la domination romaine ; là il faudra cesser de se restreindre à l'ouest de la France et envisager les objets d'art dont les Romains ont orné les diverses provinces de la Gaule. Les matériaux abondent. Il faudra avoir soin de ne point omettre une foule de découvertes qui à diverses époques ont été faites en France, et qui sont consignées dans des recueils publics, des annuaires, des travaux académiques, des dissertations particulières, etc. C'est là surtout que M. de Caumont pourra faire un choix intéressant, et se livrer à des recherches fructueuses. D. G.

124. COURS D'ARCHÉOLOGIE DU MOYEN ÂGE, professé à l'Athénée de Paris en 1830 et 1831, par M. JULES DESNOYERS.

Cette partie de l'étude des monumens et de l'histoire des arts, l'une des plus intéressantes et cependant des plus négligées, n'a point encore été réduite en principes élémentaires, et n'a jamais été à Paris l'objet d'un enseignement public. Nous ne pouvons donc qu'applaudir à cet essai tenté par M. Desnoyers. Et pour donner une idée du plan et des principaux sujets de ce cours qui doit commencer en décembre prochain, nous en empruntons le sommaire au programme de l'Athénée. Nous donnerons successivement une analyse des leçons.

La longue période historique, communément désignée sous le nom de *moyen âge*, offre à tous les genres d'étude une source inépuisable de recherches curieuses et de piquans résultats. Ce champ si vaste, long-temps négligé, mais, durant ces dernières années, exploité avec tant d'ardeur et de succès par les histo-

riens, les littérateurs, les romanciers, n'a pas moins de richesses pour l'antiquaire; et ces richesses ne sont pas moins dignes de l'attention des hommes instruits ou curieux de savoir.

Ce n'est point en effet à une sèche nomenclature des monumens que se borne le rôle de l'antiquaire; il en étudie l'esprit, le caractère; il les compare entr'eux aux différentes époques, chez les différens peuples; il examine l'influence réciproque des arts sur les mœurs, et des mœurs, des grands événemens historiques sur les arts; il voit leurs progrès, leur décadence, et constate surtout ces physionomies originales, ces couleurs, pour ainsi dire, contemporaines, imprimées par eux à chaque siècle.

S'il est vrai de dire que les arts, soumis à la bonne et à la mauvaise fortune des lettres, sont, plus qu'elles encore, *l'expression de la société*, quelle époque doit, à ce titre, inspirer aux nations modernes un intérêt plus réel que le moyen âge? Jamais en effet harmonie ne se rencontre plus parfaite entre les produits divers de l'activité sociale : mœurs publiques et privées, institutions religieuses ou politiques, monumens des lettres, des arts et de l'industrie, tout fut empreint d'un cachet commun aux différentes phases de cette période de transition nécessaire entre l'antique civilisation, et la civilisation moderne, dont elle fut le berceau.

Nous trouverons donc dans l'examen des antiquités monumentales du moyen âge, non sans doute des modèles de perfection, mais des témoins d'une époque et d'un état social déterminé. Nous y trouverons la connaissance de l'un de ses élémens les plus essentiels et une des vives lumières de l'histoire. C'est sous ce double point de vue, non moins que sous celui d'un tableau purement technologique des arts, que nous essaierons de les envisager. A chaque pas, nous reconnaitrons la présence des trois grands pouvoirs du temps, *l'église, la féodalité, les communes*.

La description de ces majestueuses cathédrales, œuvres de plusieurs siècles, de ces riches abbayes où des rois imploraient un tombeau, nous retracera l'immense puissance du clergé. Dans les vieux et obscurs donjons, dans les castels, dans les manoirs à élégantes tourelles, à grandes salles destinées aux joutes, aux festins, nous reconnaitrons les vicissitudes de la vie féodale et chevaleresque. La force naissante des communes

se révélera à la vue des cités et des bourgs fortifiés, des hospices, des maisons de ville construites dans le goût des églises. Combien de détails relatifs aux costumes, aux croyances, aux mœurs, à la vie publique et privée de nos ancêtres, nous seront fournis par les innombrables bas-reliefs, par les statues des églises et des tombeaux, par les vitraux peints, par les miniatures des manuscrits, par les sceaux, par les monnaies. La connaissance exacte de tous ces monumens ne peut-elle pas aussi répandre un grand jour sur la lecture des chroniques, des chartres, des légendes, des histoires contemporaines ?

Ce sera surtout en France, pays si riche de monumens de tous les âges, que nous choisirons les principaux élémens de ce cours, sans renoncer à emprunter plus d'une fois aux nations voisines, dont l'état social fut le même, des exemples propres à remplir des lacunes ou à constater les rapports et les dissemblances des arts à une même époque sur différens points de l'Europe civilisée.

Nous étudierons successivement l'*Architecture*, dans ses monumens religieux, civils et militaires; la *Sculpture* dans les bas-reliefs et les statues; la *Peinture* en mosaïque, en émail, sur pierre, sur verre, sur bois, sur toile, sur vélin. La *Paléographie* nous fera distinguer les différens âges des inscriptions sur pierre; la *Diplomatique*, les formes variables de l'écriture des chartres et des manuscrits. Nous ne pourrions nous dispenser de jeter un coup-d'œil rapide sur la science du *Blason*, qui nous conduira à l'examen plus spécial des *Sceaux* et des *Monnaies* des rois, des barons, des prélats et des villes. L'*Orfèvrerie* nous offrira le choix d'un nombre immense d'objets d'arts, parmi lesquels nous distinguerons surtout les reliquaires, les vases, les croix et autres ornemens du culte, les vases et les bijoux à l'usage de la vie domestique. Nous nous occuperons ensuite de l'*Ameublement*, et nous finirons par l'examen des *Costumes* civil, religieux et militaire.

Le cours pourra être accompagné de promenades archéologiques, destinées à visiter les plus importans monumens du moyen âge qui subsistent encore à Paris et dans les environs.

J. DESNOYERS.

125. COSTUMES DES XIII^e, XIV^e ET XV^e SIÈCLES, extraits des mémoires les plus authentiques de peinture et de sculpture, avec un texte historique et descriptif; par Camille BONNARD. Livraisons XVI à XXV. (Voy. le *Bullet.*; Tom. XI, n^o 324, et Tom. XIII, n^o 205.

Nous allons signaler à nos lecteurs les divers sujets contenus dans les nouvelles livraisons de cet intéressant ouvrage.

XVI. Côme, surnommé le père de la patric, d'après Gozzali, dans le Campo Santo de Pise; une matrone florentine d'après une peinture de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence; elle offre le costume en usage en Toscane pendant une partie du XV^e siècle; un Sénateur de Rome et un médecin.

XVII. La 1^{re} figure représente le costume d'une servante; puis une dominicaine; une vue de la Place de Vienne, sert à faire connaître le caractère et la disposition des édifices du moyen âge; un jeune Italien à cheval, d'après un tableau de Vanni, de l'Académie des beaux arts à Vienne.

XVIII. Une jeune fille d'après une peinture de Dominique Bartoli, portant un instrument de musique aujourd'hui inusité. Une femme en couche, d'après une miniature précieuse. Un jeune Français, extrait d'un office de la Sainte Vierge, de la bibliothèque angélique à Rome, il porte des souliers à la poulaine. Un noble Italien en costume du XIV^e siècle.

XIX. Une noble Italienne en costume fort riche; un portrait à cheval de l'empereur Maximilien, couvert ainsi que le cheval de leurs armures et des plus riches ornemens, d'après une ancienne gravure sur bois de H. Burgkmair, de l'an 1508; un seigneur de Rimini; Alexandre Vitelleschi.

XX. On y voit d'abord une jeune duchesse dans le plus riche costume, extrait d'un tableau de Luc de Leyde; Frédéric Duc d'Urbin, d'après un tableau de la collection du prince de Palestrine; un archevêque et un noble Français.

XXI. Cette livraison est fort curieuse: elle offre les costumes d'une noble Française en costume fort riche; un fantassin armé, d'après un ancien manuscrit de la Bibliothèque Barberini; un chanoine de 1368; Frédéric III d'après le Pinturicchio.

XXII. Le portrait d'Éléonore de Portugal, d'après le même peintre; un chevalier templier à cheval; un dominicain mort en 1300; un noble Allemand.

XXIII. Une dame de la suite d'Éléonore de Portugal; un chevalier français à cheval et armé; un jeune Français; le portrait de Boniface duc de Toscane.

XXIV. La comtesse Mathilde, extrait du poème de Donizot; un costume militaire; Frédéric II d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican; un fauconnier allemand.

XXV. L'auteur a représenté les cérémonies, les fiançailles et le mariage dans le XIII^e siècle, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican. Une noble et un noble Espagnols, d'après des miniatures d'un office de la Vierge, exécutées à la fin du XV^e siècle.

On peut voir par ce travail combien ces livraisons sont curieuses par la variété et l'intérêt des sujets. Cette collection mérite de fixer l'attention de tous les amis de l'antiquité et des lettres, et les encouragemens du public éclairé. D.

126. ZELDRAAMHEEDEN, etc. — Curiosités, objets rares, etc., publiés par J. D'HUGRETTTER, gravés par ONGHENA, In-4^o. Gand, 1829; De Goesin Verhaeghe.

Suite de planches, provisoirement sans texte, représentant des vases, des coupes, des gobelets, des cloches, de toutes les formes, des vitraux peints, etc., le tout du XIV^e siècle. L'ouvrage est un supplément à celui de Van Alkemade, intitulé : *Nederlands displegtigheden*. (*Jour. gén. de la littérature étrangère*; déc. 1829. 12^e cah., pag. 360.)

127. MÉMOIRE SUR LES INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES DU COLOSSE DE MEMNON, par M. LETRONNE (*Literary Gazette*, juin 1830, p. 417. — 419).

On a lu à la dernière réunion de la Société royale de littérature de Londres, le résumé suivant d'un mémoire intitulé : Les Inscriptions grecques et latines sur la statue de Memnon, restaurées et expliquées par M. Letronne, membre de l'Institut de France, et membre honoraire de la Société.

Le Mémoire communiqué par M. Letronne est écrit en français et contient 150 p. Il formera un trait important dans la publication des transactions de la Société. Nous sommes charmés de pouvoir faire part à nos lecteurs de cet abrégé exact et intéressant.

Les investigations historiques et philosophiques de M. Letronne sont précédées d'une notice préliminaire sur l'histoire, la forme et la destination probable de la statue en question. La statue vocale de Memnon est une des deux figures colossales qui se trouvent dans la plaine de Thèbes, et dans cette partie de l'ancienne ville qui occupait la rive occidentale du Nil. Elles ont plus de 60 pieds de haut, et sont à peu près à cette distance l'une de l'autre. Quoiqu'elles ne soient liées maintenant à aucun des temples magnifiques qui témoignent encore aujourd'hui de l'opulence des anciens souverains de la Haute-Égypte, dans l'enceinte de la capitale de cette contrée, elles formaient jadis le principal ornement de l'un des temples ou palais qu'on suppose avoir été bâti par Amenophis II ou III, et appelé d'après son nom *Aménophion*. Cet édifice existait encore du temps de Pline, et il y a de fortes raisons de croire que l'une des deux statues encore existantes, probablement celle qui porte l'inscription, est du fondateur lui-même⁽¹⁾. Dans l'origine les deux statues étaient d'un seul bloc de marbre de brèche chacune. La plus méridionale est encore entière; l'autre, qui porte les inscriptions, a évidemment été brisée violemment à partir de la ceinture. La partie supérieure a entièrement disparu, mais elle a été restaurée (il est impossible de dire à quelle époque) au moyen de 13 blocs de grès superposés, ou latéralement attachés, de manière à former deux couches de pierres.

Strabon et Pausanias ont vu le colosse dans son état mutilé; la partie supérieure était couchée sur le sol. Ces faits et d'autres prouvent que la restauration, à quelque époque qu'elle ait eu lieu, se place nécessairement après le règne d'Adrien. Le fait que la statue se trouvait en cet état pendant le règne d'Adrien, est prouvé par plusieurs des inscriptions, car elles y font allusion, et quelques-unes d'entre elles concourent avec l'opinion des historiens qui pensent que l'acte sacrilège est un de ceux qui marquèrent l'invasion des Perses sous Cambyse.

Le monde savant a d'abord été redevable de ces inscriptions aux travaux de notre compatriote le docteur Richard Pococke, dont les voyages en Égypte et dans divers autres pays, ont été publiés en 1743. Ce savant voyageur ne s'est pas borné à co-

(1) D'après les cartouches hiéroglyphiques qui existent sur ces deux colosses, on ne peut douter qu'ils ne représentent Aménophis II. (N. du R).

pié 56 inscriptions sur les 73 relatives à la statue de Memnon, mais il les a représentées dans la place qu'elles occupent, au moyen de deux traits, à grande échelle, des jambes du colosse, sur lesquelles elles sont gravées. M. Letronne a su habilement tirer parti de cette précaution du sort, pour fixer la date précise de quelques-unes de ces inscriptions, soit pour en joindre ou disjoindre d'autres : enfin pour rendre raison de la manière imparfaite dont quelques mots ont été copiés. Norden le voyageur Danois qui parcourait l'Égypte supérieure vers le même temps que Pococke, a aussi publié quelques-unes de ces inscriptions, mais son travail très-imparfait n'a été d'aucune utilité à M. Letronne. Les savans qui ont fait partie de l'expédition d'Égypte en 1801, n'ont que légèrement ajouté aux travaux de leurs prédécesseurs : d'autres voyageurs anglais ont fait depuis lors quelques additions à ce qu'on possédait sur ce sujet. Mais c'est M. Salt, dernièrement consul général de Sa Majesté en Égypte, qui a fait la plus riche moisson, et corrigé de nombreuses erreurs, rempli une foule de lacunes. Les copies qu'il a prises de ces inscriptions ont été présentées à la Société qui en a donné communication à l'un de ses membres honoraires, M. Letronne; en lui témoignant le désir d'avoir son avis sur ce sujet. Ce savant a répondu à cette communication par le mémoire étendu dont nous donnons l'extrait.

M. Letronne n'a trouvé que de faibles éclaircissemens dans les mémoires que divers philologues du continent ont écrits sur ces inscriptions. Tels sont Leich, Bouhier, Hagenbuch, d'Orville, Jablonski et Jacobs. Ce dernier en a publié quatre en vers dans sa dernière édition de l'Anthologie grecque. On trouve ce que Jablonski a écrit à ce sujet dans ses *Syntagma de Memnone*. Le Mémoire que M. Letronne présente à la Société, se borne à une explication critique, et à la restitution des inscriptions. Il a consigné ses vues sur l'histoire de la statue, sur le phénomène vocal et sur les rapports du personnage appelé Memnon, avec ce monument, dans un Mémoire spécial, où il expose une théorie historique nouvelle, principalement fondée sur la teneur des inscriptions que porte la statue.

Afin de faciliter l'intelligence de ces documens, M. Letronne les a classés en deux parties.

La première comprend ceux qui ont une date.

La deuxième comprend ceux qui n'en ont pas.

Les documens qui ont une date sont rangés chronologiquement, sans égard à la langue dans laquelle ils sont écrits.

Ceux qui n'ont point de date sont divisés en deux sections, les grecques et les latines.

Le mémoire renvoie exactement à ces différentes divisions; et chaque inscription est marquée du numéro indiqué sur les planches et du numéro qui résulte de la classification de l'auteur. La commodité des renvois ne laisse rien à désirer. Les inscriptions particulières sont aussi marquées des initiales de ceux qui les ont publiées.

Après cette introduction, M. Letronne passe à l'examen de chaque inscription particulière. La première qu'il cite est latine: on y voit que Aulus Instuleius Tenax *primipilaris* de la 12^e légion, dite *fulminatrix*, et Caius Valerius Priscus, centurion de la 22^e légion, et Lucius Quintus, décurion, ont entendu la statue de Memnon dans la 11^e année du règne de l'empereur Néron, le 17^e jour des calendes d'avril; l'heure est aussi mentionnée, mais les caractères sont oblitérés. La date correspond au 15 mars de la 64^e année de notre ère.

Le N° 2, aussi en latin, constate que la voix a été entendue à la première heure, par A. Titus Julius Lupus, préfet d'Égypte. Josèphe et Pline l'ancien, font mention de ce personnage. Il remplaça Tibère Alexandre vers l'année 71 de J.-C., sous le règne de Vespasien. Ce Titus Julius Lupus eut pour successeur Paulinus.

Le N° 3 aussi en latin, rapporte le même fait de *Lucius Junius Calvinus*, préfet, et de sa femme *Minicia Rustica*, le 1^{er} avril de la quatrième année du règne de Vespasien, et à la seconde heure.

Le *Suedius Clemens*, préfet du camp, mentionné dans le N° 4, est, suivant M. Letronne, le même individu que Tacite présente comme l'ami de l'empereur Othon; mais comme la date est le 3 des ides de novembre et la 3^e année de *notre empereur*, l'inscription se place sous le règne de Vespasien: *Suedius Clemens* n'était que *primipilaris* du temps d'Othon; et ni cet empereur, ni Vitellius, ni Titus n'ont régné assez long-temps, pour qu'une autre interprétation soit admise.

Le N° 5, aussi en latin, est digne de remarque, parce qu'il rapporte onze occasions dans lesquelles *Hanicus*, fils de Julius

payeur de la 3^e légion de la Cyrénaïque, a entendu le même son onze fois, à diverses époques des 3^e et 4^e années de l'empereur Vespasien.

Le N^o 6 est grec, mais fort mutilé. Il s'agit d'un Tibérius Claudius Heron, qui a entendu Memnon dans la huitième année du règne de Vespasien.

Le N^o 7 porte le nom d'une femme Funisulana Vetulla, femme de Caius Lucius Africanus, préfet de l'Égypte; et la date répond au 31 janvier A. D. 84, la première année du règne de Domitien. Cette dame a visité la statue trois fois, mais elle ne l'a entendue que la dernière fois.

Le N^o 8 est entier, mais on n'y voit que le même fait attribué à un centurion de la 22^e légion, dans la quatrième année de Domitien César Auguste Germanicus 85 A. D.

Le N^o 9 est partie en latin, partie en grec. Suivant la lecture de M. Letronne, la première partie en latin porte que Titus Petronius Secundus a visité la statue sous le 17^e consulat de Domitien, A. D. 9/6. La seconde partie se compose d'un vers hexamètre et d'un vers pentamètre grecs, dans lesquels M. Letronne fait remarquer: φθέγξασ ionien, pour ἐφθέγξω — Λατοῖδα dorique, pour Λητοῖδου — Μέμνων au vocatif, et les mots τὸ γὰρ μέρος ὧδε κἀθηται, qui prouvent qu'à cette période la statue était brisée. La troisième partie qui est en latin, fait connaître que l'inscription a été gravée par les soins de Titus Attius Musa, chef de la II^e cohorte-thébaine.

N^o 10. Caius Vibius Maximus a entendu le son à 2 h. 1/2 et 3 h. 1/2, le 14 des calendes de mars dans la 7^e année du règne de l'empereur César Nerva Trajan Augustus Germanicus Dastatue (A. D. 104, 16 fév.)

Le N^o 11 sert uniquement à prouver que dans la cinquième année du règne de l'empereur Adrien, le 12 des calendes de mars, à 1 h. 1/2, Titus Haterius Nepos entendit le son de la statue (A. D. 121, 15 fév.)

Le nom de la personne qui figure dans l'inscription N^o 12, est en partie romain et en partie grec; mais l'inscription elle-même est conçue en termes grecs. Le nom est celui de Lucius Funisulanus Charisius. Il était stratège du nome d'Hermonthis, et natif du nome voisin de Latopolis. Une inscription qui se

trouve à Philes démontre que ces deux nomes ou districts étaient compris dans la même stratégie.

Ici M. Letronne fait allusion à une particularité du gouvernement égyptien, sous les empereurs romains, savoir : que les stratèges étaient Grecs. S'il en est ainsi, les deux prénoms latins prouvent que le Grec Charisius s'était allié à une famille romaine. Sa femme était en effet une dame romaine du nom de Fulvia ; ils visitèrent la statue et en entendirent le son avant et pendant la première heure du 8 du mois de thoth, de l'an VII d'Adrien, répondant au 6 septembre A. D. 123.

Le N° 13 doit être une continuation du N° 11, et avoir été placée au-dessous directement. L'inscription se compose de 13 lignes grecques formées de vers iambiques plus ou moins parfaits.

Elles contiennent une invocation de ce même Charisius à Memnon ; il parle de l'heure où la voix de Memnon s'est fait entendre, c'est-à-dire lorsque sa mère l'Aurore inonde son corps de gouttes de rosée, ainsi qu'aux sacrifices et libations que le stratège lui avait offertes, et compare le dieu au vaisseau Argô, et au chêne vocal de Jupiter Dodonéen.

A cette occasion M. Letronne fait quelques remarques savantes sur la construction grammaticale et sur les licences poétiques de ce poète militaire. $\mu\eta\tau\eta\rho$, par exemple, est employé par lui comme dernier pied d'un iambe. Le chêne est appelé $\kappa\alpha\gamma\lambda\omicron\varsigma$ comme dans Apollonius de Rhodes et dans les poèmes du pseudo-Orphée. C'était le *Quercus esculus* de Linné. Nous renvoyons nos lecteurs au Mémoire original de M. Letronne, pour les diverses restaurations que son esprit et sa science lui ont fournies, à l'effet de remplir les lacunes de cette invocation poétique.

Le N° 14 qui contient neuf vers iambiques trimètres, nous donne le nom de *Celer*, stratège romain, par exception à la pratique générale mentionnée dans le N° 11. Lors de son premier voyage à Thèbes, il ne se proposait point, comme il le dit lui-même, d'entendre Memnon, mais de faire des demandes dans l'intérêt des bourgeois $\tau\omicron\nu\ \kappa\omicron\upsilon\mu\eta\tau\omicron\nu$; on sait par Strabon que la partie occidentale de Thèbes était habitée $\kappa\omicron\upsilon\mu\eta\delta\omicron\nu$. Mais il revint dans ce but. D'abord Memnon fut silencieux ; mais deux jours après Celer entendit le son du Dieu $\tau\omicron\upsilon\ \Theta\epsilon\omicron\upsilon\ \tau\omicron\nu\ \eta\chi\omicron\kappa$. Là

date qui est du 7^e jour du mois Epiphi dans la 7^e année du règne d'Adrien, correspond au 1^{er} juillet 124 A. D. et à la 2^e heure.

Le N^o 15 (en grec) est dans un état très-imparfait, particulièrement la première partie. La seconde partie, sur laquelle la copie de Salt donne de précieuses variantes, a été complètement rétablie par M. Letronne, d'après le rapprochement d'autres inscriptions. Il y est fait mention d'un *Néocore* du grand Sérapis, membre du Musée, et de ceux qui y étaient entretenus aux frais de l'état, et [νεοκόρος τοῦ μεγάλου Σεραπίδος τῶν ἐν τῷ Μουσεῖοι] σιτούμενων ἀτε[λῶν], exempt des charges publiques (ἀτελῶν). Il entendit le son de la statue dans la 7^e année du règne d'Adrien.

N^o 16 (en latin), inscription complète. Du moins n'y a-t-il aucune difficulté à la rendre telle. Cette inscription nous apprend que Titus Flavius Titianus, préfet de l'Égypte, a entendu la statue de Memnon le 13 des Calendes d'avril, sous le 3^e consulat de Verus et d'Ambibulus (20 mars A. D. 126 9^e année du règne d'Adrien).

N^o 17. Inscription latine très-imparfaitement donnée par les savans qui ont précédé M. Salt. Elle nous apprend que Caius Mænius Haniochus, natif de Corinthe, et centurion de la douzième légion fulminante, a entendu la statue de Memnon sous le consulat de Gallicanus et de Titianus, le 13 des calendes de juillet, A. D. 127.

La seconde section comprend les inscriptions qui font allusion au voyage que l'empereur Adrien et l'impératrice Sabina, sa femme, firent à Thèbes, au mois de novembre A. D. 130, c'est-à-dire dans la quinzième année du règne de cet empereur.

Le N^o 18 contient uniquement ces mots :
IMPERATOR (D)
RIANOC.

Mais la brièveté et l'extrême simplicité de cette inscription permettent de supposer qu'elle a été gravée sous les yeux et par l'ordre de l'empereur lui-même, et probablement par un Grec, car le nom est sans l'initiale H., et la lettre finale est grecque.

Le N^o 19 se compose d'abord de trois ligures grecques contenant le nom rétabli par M. Letronne de Julia Balbilla qui, ayant appris qu'Adrien avait entendu la statue de Memnon, le 24 du mois égyptien athyr, A. D. 130, fit des vers

élégiques (que donne M. Letronne), et qui, grâce à sa sagacité et à sa science, sont maintenant presque parfaits. Ces vers sont, comme de coutume, flatteurs tant pour l'empereur que pour le dieu Memnon, dont la voix a été entendue trois fois par l'empereur, roi du monde. On remarque *χαίρν*, infinitif dorien pour *χαίρειν*. Dans la seconde ligne, la statue est appelée *θεβαίχλις λίθος*.

Dans la sixième ligne les mots *ἐν σκιᾷ ὥράων δεύτερον ἤχε* (dor. pour *εἴχε*) *μέτρον*, sont remarquables pour exprimer l'ombre du gnomon qui se projette sur la deuxième heure du cadran; dans la 7^e, on remarque aussi les mots *ὡς χαλκοῦ τυπέτος*, qui expriment la comparaison de la voix avec le bruit d'un vase d'airain frappé. L'inscription se termine en disant qu'Adrien salua deux fois la statue, *δις δ'ἀσπάσσατο καὶ τὸς Μέμνονα*, et l'inscription suivante prouve qu'en réalité le son n'a été entendu que deux fois. En sorte que probablement le premier son (avant le lever du soleil) n'a existé que dans l'imagination de Julia Balbilla.

‡ Le N° 20 contient le temoignage que *φλαυϊανὸς φίλιππος* rend du même fait : *ἐν τὸς ὥρας Β'*, c'est-à-dire durant la deuxième heure.

Le n° 21 présente quatre hexamètres grecs et trois pentamètres. Cette inscription est célèbre par les travaux de plusieurs critiques. On la trouve dans l'Anthologie de Jacobs, avec les notes et corrections de Dorville; mais la copie de M. Salt a fourni de meilleures leçons, dont M. Letronne a habilement profité. Elle atteste que Julia Balbilla a entendu la voix de Memnon avec l'impératrice Sabine, le 24 ou 25 d'athyr de l'an XV de son règne, 20 ou 21 novembre de l'an 130 de J.-C. Nous remarquons ici *δρόμος*, dorien, pour *δρόμος*; Adrien est appelé *Καίσαρος*: *Πέσυρα* est pour *Τέσσαρα*; la dernière ligne est une correction de la date indiquée dans la précédente, le 25 au lieu du 24 d'athyr. C'est cette inscription qui donne la date précise du voyage d'Adrien à Thèbes.

Le N° 22 rappelle seulement que le son a été entendu, pendant la première heure (*ἐν τὸς ὥρας Α'*), par Sabina Augusta, femme de l'empereur César Auguste Adrien. Il a dû être tracé par l'ordre exprès de la princesse et sous ses yeux.

Le n° 23 présente 14 vers grecs de la même Balbilla, divisés en deux parties, la première de huit vers extrêmement mal-

traités, et la seconde de six, que M. Letronne est parvenu à rétablir. L'inscription est adressée à Memnon et commence par ces mots : Χαῖρε καὶ αὐδάσαις¹ προφρόνως. L'allusion à la statue mutilée par l'impie Cambyse (Καμβύσης ἀθεὸς τὴν...), est imparfaite, mais les mots δῶκέν ται ποινάν prouvent que cet acte sacrilège n'est point resté impuni. Balbilla rappelle qu'elle est issue du sang royal d'Antiochus. Son père Balbillus est nommé σεφός; c'est probablement le personnage de ce nom que Tacite qualifie *virorum optimus in omni litterarum genere rarissimus*. Il se nommait *Claudius Balbillus*, et remplissait les fonctions de préfet, en Égypte, sous Néron, en l'année 57. Le roi Antiochus, dont il est ici question, est peut-être le roi de Commagène, troisième de ce nom, qui mourut l'an de Rome 770, et 17 de J.-C.

L'inscription dite des *Busiritains*, publiée par M. Letronne (*Recherches sur l'Égypte*, p. 390.), porte que ce Balbillus visita les pyramides; il dut pousser sa visite jusqu'à Thèbes.

Le N° 24 qui présente quatre vers grecs élégiaques, fait savoir que les prêtres égyptiens identifiaient Memnon avec l'ancien roi *Aménoth*. L'inscription fixe aussi la place de la statue vis-à-vis de Thèbes ou de la cité de Jupiter ἀντα Διὸς Πόλιος, d'où il résulte que le Memnon, fils du Tithon des Grecs, était l'*Aménoth*, ou Phaménoth, ou Aménophis des Égyptiens.

La troisième section contient des inscriptions d'une date postérieure au voyage d'Adrien à Thèbes.

Le N° 25 nous présente le nom d'Artémidore, Βασιλικὸς γραμματεὺς ou greffier royal des deux nomdes d'Hermonthis et de Latopolis; il a entendu la statue de Memnon dans le mois de choïac, qui commençait le 27 ou le 28 novembre dans la quinzième année du règne d'Adrien, et comme Adrien quitta Thèbes deux ou trois jours avant cette époque, il faut qu'Artémidore ait gravé la notice de son voyage immédiatement après celle de l'empereur. Artémidore était accompagné de sa femme Arsinoë et de ses deux fils Ælourion et Ptolémy. Le premier nom est unique, et sa dérivation d'ἄλκυρος, *un chat*, est une preuve de l'habitude que l'on avait de composer des noms grecs d'après la religion égyptienne.

Dans le N° 26, Quintus Apollonius Boëthus certifie qu'il a entendu le son de la statue avec le précédent.

Le N^o 27 est l'hommage de C. Julius Dionysius, *archidicaste* ou grand-juge : il est qualifié fils et père de Théon, archidicaste. D'où M. Letronne conclut que sa fonction avait été exercée de père en fils, pendant trois générations, savoir : par Théon, par son fils Dionysius, et par Théon fils de ce dernier. Leur nom prouve que c'étaient des Grecs.

Les N^{os} 28 et 29 ne présentent rien de remarquable. Le N^o 30 contient le nom d'un certain Petronius, préfet d'Égypte, sous le troisième consulat de Servianus et le premier de Varus dans l'année 133 de J.-C.

Le N^o 31 présente trois lignes latines fort insignifiantes :

Horam cum primam cumque horam sole secundam

Prolata Oceano luminat alma dies

Vox audita mihi est ter bene Memnonia.

Écrites par *Viaticus*, le X des cal. de juin, sous le 3^e consulat de Servianus (22 mai 133).

Le N^o 32, très-court et très-mutilé, n'est pas moins devenu très-curieux, grâce à son interprète. A la fin, on lit [$\text{ΙΘ Αδριανῶν τῶ κυρίου μηνὸς Ἀδριανῶν..}$]. Il n'est question de ce mois *Adrien* dans aucun texte connu. Heureusement M. Letronne l'a retrouvé dans un papyrus astrologique du Musée royal de Paris, où l'an X d'Antonin (161 de J.-C.), le 8 du mois Adrien, correspond au 18 d'athyr, κατ' ἀρχαίους, expression que M. Letronne prouve ne pouvoir s'appliquer qu'au calendrier vague. D'après la concordance indiquée, le 1^{er} de ce mois *Adrien* ne concourt avec le 1^{er} d'aucun mois égyptien, soit de l'année fixe, soit de l'année vague. D'une autre part, il suit de cette concordance que le 1^{er} de ce mois répond au 24 d'athyr, ou 21 novembre; or, si l'on se souvient que c'est précisément le 24 d'athyr qu'Adrien a visité le colosse de Thèbes (voy. le n^o 21), on en conclura naturellement, avec le savant interprète, que ce mois éponyme a été introduit par la flatterie thébaine, et que le point initial a été fixé au jour où Thèbes avait été honorée de la présence de l'empereur. Les 30 jours de ce mois furent dits *éponymes* et consacrés au prince, selon un usage attesté par d'autres inscriptions.

C'est ainsi que deux mots grecs introduisent un fait nouveau et certain dans la chronologie.

Le N^o 33 ne parle que de la 23^e année du règne d'Adrien.

Le N° 34 fort mutilé, présente, d'après les restitutions de M. Letronne, le nom d'un *Sérapion*, γραμματεὺς Βασιλικός.

Le N° 35 contient des vers hexamètres grecs composés avec des phrases homériques, dans lesquels le poète officiel Gemellus, préfet d'Égypte, probablement en l'année 149 de J.-C., sous le règne d'Antonin le Pieux, célèbre son voyage et la voix de Memnon, en même temps que sa femme Rufilla. L'inscription ne contient rien de remarquable, si ce n'est les corrections très-ingénieuses et les suppléments du savant auteur de notre mémoire. Nous n'en donnerons qu'un exemple : le vers horriblement mutiléΝΗC...ΚΑΛΛΘΑΡΘΙΟΡΑΑ ΠΩΝΤΟC devait contenir la mention de l'heure du jour où la voix s'était fait entendre. M. Letronne se rappelant qu'Homère exprime un pareil moment par le vers :

ἡλῖος δ' ἀνόρουσε λιπὼν περικαλλέα λίμνην, restitué le vers mutilé de cette manière qui ne laisse aucun doute : [ἡλείου λίμ]νης]περι]καλλέα
ρεῖθρα λιπόντας.

Le N° 36 est le témoignage d'Ulpianus Primianus, préfet d'Égypte, qui a entendu la statue de Memnon deux fois le 6 des calendes de mars sous le second consulat de Septime Sévère, le 24 février, année 194 de J. - C. C'est la dernière date qui se trouve dans les inscriptions.

Le N° 37 donne l'expression *egi gratias*.

Le N° 38 aussi en latin, appartient au règne de Septime Sévère d'après l'expression AVGG. Ce Félix affranchi des empereurs Sévère et Caracalla remplissait les fonctions de *procurator usiacus*. Ce dernier mot est une preuve palpable de la facilité avec laquelle, à l'époque du déclin de l'empire, les mots grecs passaient dans la langue latine. *Usiacus*, est οὐσιακός mot qui, dans l'inscription de l'Oasis, signifie *public*, *impérial*, *national*, μισθώσεις οὐσιακαὶ étaient les fermes ou revenus publics. Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire.

Seconde partie. — Inscriptions qui n'ont point de date. — 1^{re} Section. — Inscriptions grecques.

N° 39. Deux vers iambiques imparfaits expriment le vœu de Tribulla que sa mère eût aussi entendu la voix sacrée de Memnon.

Le N° 40 est de la même Tribulla, l'inscription présente trois lignes d'introduction et cinq vers iambiques grecs, plus corrects

et mieux exprimés que les précédens. A son second voyage, Caecilia Trebulla fait observer que Memnon, fils de l'Aurore et de Tithon, l'a reçue, ainsi que ses compagnons, comme des amis et de vieilles connaissances. L'adresse finit par cette question : la nature qui a tout créé a-t-elle donné le sentiment et la voix à la pierre? M. Letronne se borne à dire sur cette inscription, que ἐξακούσαντας et τειθωνοῖο terminent des vers iambiques qui deviennent ainsi choliambiques ou scazons, et que φθέγγματα est écrit avec deux γ γ. La place que cette inscription occupe relativement à la précédente, l'une étant la plus haute et l'autre la plus basse sur la jambe de la statue, prouve que chacune d'elles est plus récente que les inscriptions intermédiaires, c'est-à-dire postérieures au règne d'Adrien.

Le N° 41 présente six vers grecs iambiques qui sont probablement d'une autre Caecilia, fille de la précédente Caecilia Tribulla. L'injure faite à la statue, et la qualité du son qu'elle a fait entendre à l'occasion de cette violence de Cambyse, sont décrites d'une manière très-pathétique.

N° 42. Panion, natif de Side en Pamphylie, déclare dans deux vers qu'il a vérifié par lui-même ce qu'il avait entendu dire la statue de Memnon de rendre un son.

Le N° 43, auquel personne n'avait rien compris, est un distique en deux vers scazons. Pardalas de Sardes promet à Memnon qu'il se souviendra de lui dans ses *tablettes*, parce qu'il l'a entendu deux fois.

Le N° 44 est une inscription en vers de Catulus (Κάτουλος) ταγός ou gouverneur en chef grec de l'Égypte, qui certifie qu'il a entendu la voix de Memnon pendant la nuit, et cela nonobstant les dégradations commises par les spoliateurs.

Le N° 45 est dans un état si imparfait qu'il faut se borner à dire, que d'après cette inscription plusieurs personnes ont en vain visité la statue, n'ayant entendu aucun son.

Le N° 46 qui est aussi très-imparfait fournit toutefois à M. Letronne l'occasion de faire remarquer que les expressions οὐκ ἀκάρηνος ἐής ποτ, font allusion à l'état antérieur du colosse de Memnon.

Le N° 47 nous présente six vers grecs élégiaques très-bons et très-nettement exprimés, du poète Asclepiodotus qui était alors ἐπίτροπος ou *procureur de l'empereur*. Ces lignes étant bien con-

servées, M. Letronne n'a été obligé d'y faire que de légères corrections. Le sujet de l'inscription est une adresse à Thétis pour faire part à cette déesse que Memnon, échauffé par le flambeau de sa mère, vit et parle aux lieux où le Nil divise Thèbes aux belles portes, aux limites de la Libye, tandis que son fils, l'in-fatigable Achille, est muet, soit dans la plaine de Troie, soit au sein de la Thessalie.

Le N^o 48 contient quatre vers homériques ou plutôt des vers composés à l'aide d'emprunts faits à ce poète par *Arius* qui prend le titre de *poète homérique* (1).

Dans le N^o 49 nous trouvons des vers élégiaques et courts qui sont bien conservés et ne manquent pas de mérite soit pour l'expression, soit pour la poésie. Il y a des licences poétiques surtout à l'égard des noms propres. Les corrections de M. Letronne fournissent une nouvelle preuve de son talent et de sa sagacité. Le sujet du petit poème de Petronianus, qui, quoique Italien, écrit en grec, c'est la fréquence des visites faites à la statue pour examiner si elle rend un son au lever du soleil, malgré l'acte brutal de Cambyse qui l'a privée de sa tête.

Le N^o 50 est d'Heliodore fils de Zenon, natif de Césarée Pannias, qui pensa à ses deux frères absents Zenon et Aeanus, lorsqu'il a entendu 4 fois le son de la statue.

Le N^o 51 est un simple titre : ἑπαρχος λεγεῶνος.

N^o 52 très-mutilé. On y trouve la mention qu'Aponius écrivit le προσκύνημα ou l'acte d'adoration d'Aphroditarius.

N^o 53. Claudius Geminus arabarque et épistratège de la Thébaïde, a entendu le son en montant et en descendant la rivière. Le désert entre l'Égypte et la mer Rouge portait le nom d'*Arabie*, et le mot ἀναπλέων semble indiquer que Geminus résidait non à Thèbes, mais plus bas, probablement à Ptolémaïs, capitale de la Thébaïde sous les Grecs et les Romains.

N^o 54. Achille, après avoir entendu ainsi que son frère Eumène le son de la statue, charge son fils Ammonius de consigner le fait sur la pierre.

Le N^o 55 est d'un autre épistratège de la Thébaïde, proba-

(1) Cette inscription a été examinée par M. Letronne (*Journal des Savans* 1823, p. 751-753) dans un mémoire où l'on trouve d'intéressans détails sur les poètes homériques et sur le Musée d'Alexandrie (N. D. R.)

blement *Messalinus* qui a entendu Memnon avec sa femme *Publia Sosis*.

Le N^o 56 très-imparfait présente les noms Ἀρμενιος ou Ἀρμένιος, préfet, et de Cambyse.

N^o 57. Le nom propre Saturnina.

N^o 58. Le προσκόνημα ou l'adoration d'un certain Dyonisias ou Dyonisia.

N^o 59. Balbinianus préfet et ἀρχιδικαστής, juge suprême; ont admiré Memnon.

Seconde section de la seconde partie.

Inscriptions latines.

Le N^o 60 présente l'hexamètre suivant :

Auribus ipse meis cepi sumpsique canorum.

Les N^{os} 61, 62, 63 ne contiennent rien de remarquable.

Le N^o 64 donne les noms de M. Herennius Faustus et Julius Fadius de la septième cohorte.

Les inscriptions suivantes jusqu'au n^o 72 inclusivement sont courtes et peu importantes. Elles ne présentent que quelques titres de légions et de cohortes. Ce sont des noms de militaires qui ont visité la statue. C. R.

128. INSCRIPTIONS ROMAINES DE VILLINCINO, dans la province de Milan. Notice par M. LABUS.

Dans le pays de Villincino (l'ancien *Licinoforum* de Pline), province de Milan, à huit lieues de cette ville, et à quatre de Come, on voit dans une des murailles extérieures de l'église de Sainte-Marie une inscription romaine qui y a été couchée de travers, depuis un temps immémorial. Elle est sculptée sur ce granit très-dur, qu'on connaît dans le pays sous le nom de *Serrizzo gentile*. La gravure est faite à la pointe du ciseau par une main inexpérimentée; et cette circonstance jointe à l'effet du temps, permet à peine de découvrir quelque lettre, et tous les efforts qu'on a faits jusqu'à présent ont été insuffisants pour en expliquer une seule parole. Le savant Ab. Annoni et quelques autres habitans de cet endroit prièrent le docteur J. Labus de la visiter. Il fut sur les lieux, en tira une contre-épreuve en plâtre, et sans bien de peine il la lut et l'expliqua de suite. Quoiqu'elle soit composée de six mots seulement, elle est pourtant d'une contexture très-rare et très-singulière, car on n'en

connaît pas une autre dans toute l'antiquité qui réunisse les *Lymphes* aux *Forces* comme sujet d'adoration. Nous allons faire connaître cette inscription, et l'explication que le doct. Labus en a donnée.

LYMPH. VIRIB
Q. VIBIVS. SEVERUS

V. S.

d'après lui on lira LYMPHIS et VIRIBUS. Quintus. VIBIUS. SEVERUS. *Votum. Solvit.*

L'eau, ce précieux élément à qui la terre doit les fruits qu'elle produit et qui donne la vie à tout ce qui existe dans la nature, reçut de l'antiquité la plus reculée des honneurs divins (1); et soit qu'elle découle en paisibles ruisseaux, ou qu'elle se précipite menaçante en gros torrens du haut des montagnes, soit enfin que thermale ou alcaline elle ait servi à la santé des malades, on lui éleva en tous les endroits, des temples et des autels. De là vient que nous trouvons des monumens en grand nombre dédiés aux sources, aux rivières, aux lacs et à toutes les eaux, dont l'écoulement continu fut regardé par les anciens comme une image de l'éternité (2). On honora les sources sous les titres spéciaux de *saintes*, de *très saintes*, de *salutaires* etc., *propter attributos illis Deos* (3). Marcianus Capella les plaça dans la seconde région du ciel avec Junon, qui, par les anciens a été comparée à la *Force* (4). Varron invoque parmi les divinités protectrices de l'agriculture la *Lymphé*, *quoniam sine aqua omnis arida et misera agricultura* (5). LYMPHIS. ET. NYMPHYS. AUGUSTIS. OB. REDITVM. AQVARVM. est dans une inscription qui se trouve à Vicence (6). LYMPHIS SACRUM dans une autre à Pérouse (7), sans parler de tant d'autres très-connues des antiquaires.

Mais que sont-elles donc les *forces* (VIRES) que l'on mention-

(1) Fontenai, *Mém. sur le culte des divinités des Eaux*. Acad. des Inscr et B. L. T. XII.

(2) *Gaudent profecto divina perpetuo motu, et jugi agitatione se vegetat. Æternitas*. Pacat. Paneg. Theodos. c. 10.

(3) Serv. ad *Virgil. Aen.*, VII, 84.

(4) *Philol.*, I, p. 19; Auson. *Idyll.*, XII, 4.

(5) De R. R., l. I, c. 1.

(6) Murat., p. 87, 9.

(7) Vermiglioli. *Inscr. Per.*, T. II, p. 244.

na dans les inscriptions votives tantôt seules (1), tantôt en compagnie de Neptune (2), ou de Diane (3); tantôt avec les nymphes (4), et maintenant avec les *Lymphes*, comme on les voit dans l'inscription qui fait ici le sujet de cette notice? *Vis ut in bello ita maximè ad venationem necessaria*, selon Gudianus (5), ce qui a fait croire à quelqu'un que les chasseurs adoraient les *Forces* (6). Le célèbre Lama crut que les forces étaient une allusion aux sacrifices tauroboliques (7). Et Maffei, pour la seule raison de les avoir vues réunies à Neptune, crut se tirer d'affaire, en décidant que l'inscription était fautive (8). Aucun de ces savans n'a réfléchi que si les *Nymphes Crenées*, selon Homère, sont filles de Jupiter (9), et que si la *Force*, outre qu'elle a été assimilée à Junon, est fille du géant Pallas et du Styx, selon Hésiode (10), et sœur des sources et des lacs d'après Higin (11), est par conséquent *parèdre* de Neptune agitateur de la terre, de Diane protectrice des montagnes et des bois, et spécialement des *Lymphes* et des *Nymphes* habitant les eaux. En effet, sans la *Force*, on laisserait dessécher les sources et les lacs; sans elle, les bois et la terre seraient stériles, et la mer ne recevrait pas le tribut ordinaire des fleuves. Cette *Force divine*, dit Straton, *sita est in natura, et causas gignendi, augendi et minuendi habet* (12); c'est à elle que les sources doivent leur cours continu et leur efficacité merveilleuse; c'est à cause d'elle, dont l'origine vient du Styx, marais de l'Averne, que les sources sont bouillantes, minérales, et sulfurées; que les ruisseaux murmurent, que les rivières se gonflent, que les torrens débordent et que la mer courroucée se blanchit par le choc des flots. A cette *Force* enfin et aux

(1) Grut., p. 89, 9.

(2) Areroldo, *Pitture di Bresc.*, p. 298.

(3) Grut., p. 1011, 1; Gud., p. 29, 2.

(4) De Lama, *Iscrizioni della scala Forn.*, p. 67.

(5) *Ad Phedr.*, l. I, fab. II.

(6) Forcellini, *Lex.*, V. *Vires*.

(7) De Lama, l. c.

(8) *A. C. Lapid.*, p. 475.

(9) *Odyss.*, XVII, 24, et Eusthatius. p. 1554.

(10) *Theogon.*, V. 383.

(11) *Fabul. præf.*, p. 8; édit. Munckeri.

(12) Straton, *apud Cicer. de nat. deor.*, l. 13.

Nymphes des eaux Neptune et Diane ne sont pas étrangers, ni Hercule non plus, cette puissante Divinité (1) qui, en Thessalie et en Sicile, recouvra la santé par le moyen des eaux, qui découvrit à Trezènes des sources inconnues, et qui dans la Libye même en fit jaillir de nouvelles d'un seul coup de pied (2). C'est à cause de cette intime relation qu'on a réuni les *Lymphes* aux *Forces* dans notre inscription. Elles étaient trois, nombre sacré chez les anciens, surtout pour ce qui regarde les divinités du sexe féminin; en effet les Dryades, les Oréades, les Grâces, les Syrènes, les Gorgones, les Hespérides, les Parques, les Fées étaient toutes au nombre de trois.

Quintus Vibius Severus, échappé aux périls d'une inondation, ou à quelqu'autre pareil malheur, satisfit au vœu fait à ces divinités, auxquelles il croyait être redevable de son salut. Son nom nous rappelle une illustre famille du temps des Romains, qui avait des possessions à *Lenno* sur le lac de *Come*, et où *Domitia Domitiana clarissima fœmina*, sa belle sœur, érigea un tombeau pour elle et pour ses parens (3). Ce *Vibius Severus*, dont elle fait mention, est, à mon avis, le même que celui de notre inscription, lequel probablement possédait des terres et une maison à *Licinoforum*, où certainement il y avait un temple dédié LYMPHIS et VIRIBVS, et où il laissa ce beau monument de sa piété envers ces bienfaitantes divinités tutélaires de ce lac paisible, sur lequel gît *Incino*, et qui fait de ces collines un séjour délicieux et salubre. J. LABUS.

129. DESCRIPTION DE MÉDAILLES ANTIQUES, grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation; ouvrage servant de catalogue à une suite de plus de vingt-mille empreintes en soufre prises sur les pièces originales; par T. E. MIONNET, chev. de la légion d'honneur, membre de l'Acad. des Inscriptions, conservateur-adjoint du cabinet des médailles, etc. SUPPLÉMENT, T. V, 1 vol. in-8° de 592 p., 6 pl. gravées; prix, 24 fr. Paris, 1830; chez l'auteur, à la Bibliothèque du Roi, et chez Debure libr.

Ce 5^e volume a suivi de près le 4^e que nous avons annoncé

(1) Fabretti, *de aquis*, diss. II; *Monum. Matthej.*, T. III, p. 95.

(2) Pausan., II, 22; Apollon. *Argon.*, IV, 1445.

(3) Amoretti, *Viaggio ai tre Laghi*, ec. édit. 1829, p. 282.

dans le *Bulletin* de février 1830; il contient la *Bithynie*, la *Mysie* et la *Troade*. Outre les descriptions de médailles que M. Mionnet continue selon son système méthodique, il rectifie beaucoup d'erreurs échappées aux auteurs qui l'ont précédé. Les progrès continuels de la numismatique ont tellement avancé cette science, qu'il y a des ouvrages que l'on ne peut plus maintenant ni consulter ni citer, et dont le titre seul est devenu une réprobation. Il existe pourtant dans ces vieux ouvrages, des médailles dont l'indication ne se trouve pas ailleurs, et dont M. Mionnet a été obligé de constater l'existence. Il leur donne pour ainsi dire en les citant, droit de bourgeoisie, car il ne les admet qu'après un examen scrupuleux. Il a soin aussi d'indiquer celles qu'il regarde comme suspectes, et dont il ne donne la description que parce qu'elles sont citées dans des auteurs estimés. Toute la numismatique se trouve refondue dans l'ouvrage de M. Mionnet: on y trouve, à la place que leur assigne sa méthode, les médailles disséminées dans plus de 30 ouvrages, et elles concourent dans sa description, à former une encyclopédie qui peut à elle seule remplacer toutes les descriptions de médailles publiées jusqu'à ce jour. Lorsque les médailles qu'il cite ne sont pas au cabinet du Roi, il désigne toujours les collections auxquelles elles appartiennent.

Parmi les attributions nouvelles et les rectifications importantes que présente ce volume, nous remarquerons celle de la ville de *Bérytus*, dans la *Troade*, dont M. de Saint-Sauveur, consul de France aux Dardanelles, a rapporté trois médailles inédites. Ces médailles présentent la tête d'Ulysse, et au revers, sur l'une, une massue; sur l'autre, trois croissans. Cette découverte a donné lieu de restituer à *Bérytus* de la *Troade*, la médaille que jusqu'alors on avait placée à *Bérytus* de Phœnicie. Il est à remarquer que toutes les médailles de *Bérytus* de Phœnicie portent la légende BHPYTIQN avec un H, et que celle de M. Mionnet (Tom.V, p. 336), ainsi que celle de Sestini (Descr. p. 582), portent les lettres BIPY. Cette différence d'orthographe est maintenant expliquée, et nous avons encore une preuve de l'importance qu'il y a de constater le lieu où se trouvent les médailles, pour désigner leur véritable patrie.

Parmi les médailles de Nicée de *Bithynie*, il y en a une fort remarquable que Vaillant n'avait pas décrite avec exactitude,

et que M. Mionnet rétablit ainsi : « M. ANT. ΓΟΡΑΙΑΝΟC ΑΥΓ. Tête de Gordien pieux; revers : ΙΙΙΠΙΟΝ ΒΡΟΤΟΠΟΔΑ, ΝΙΚΑΙΕΩΝ., héros à cheval, la tête couverte du bonnet phrygien, et tenant de la main droite une couronne; le cheval dont les pieds de devant sont humains, tient dans le droit levé un bâton ou sceptre, autour duquel est un serpent, et sa queue repliée se termine par une tête de serpent. Une petite victoire vole au devant du héros pour le couronner. »

J'ajouterai à la rectification de M. Mionnet que le cheval n'a point les deux pieds de devant humains; mais à gauche, une jambe et un pied humain, et à droite, le coude, le bras et la main de forme humaine; c'est de cette main qu'il tient le bâton entouré d'un serpent. Tous deux ont décrit le cheval comme tenant de son pied droit le bâton qu'il tient véritablement d'une main, tandis que sa jambe gauche est humaine. Le mot ΒΡΟΤΟΠΟΔΑ composé de Βροτος, *homo mortalis* et de Ποδα, pied, indique naturellement le cheval à pied humain; aussi Vaillant traduit-il la légende par les mots *le cheval à pied humain des Nicéens*, sous-entendu, *la ville honore le cheval*, etc.

Rasche, dans son lexique, traduit ces mots par *Equum hominum perniciem*. Ce qui ne rend pas le mot Βροτοποδα, qui certainement s'applique au cheval ainsi représenté avec un pied humain. Il y avait sans doute à Nicée une tradition religieuse relative à ce cheval merveilleux, qui a été perdue comme tant d'autres. Il me paraît intéressant de rapprocher de cette médaille celle de *Sinope* que M. Mionnet a décrite dans le 4^e volume de son Supplément (pag. 583, n^o 176) et qui appartient à M. Rolin à Guise. J'ai conservé un dessin de cette médaille qui porte au revers d'Alexandre Sévère, une jambe humaine nue, dont la cuisse vêtue est surmontée d'une tête de bœuf; devant est un autel ou un vase d'où sort une plante et qui est entouré d'un serpent. M. Mionnet ne fait point mention de ce serpent que nous trouvons reproduit sur l'autre médaille avec l'association d'une jambe humaine à une partie supérieure d'animal. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail des superstitions de la ville de Sinope, il nous suffit de rapprocher cette médaille de celle d'une contrée voisine, et d'une époque presque contemporaine, et d'ouvrir le champ aux observateurs.

En puisant dans les cabinets particuliers, M. Mionnet com-

plète des séries géographiques qui sont du plus grand intérêt pour la science ; car les cabinets les plus riches sont loin de tout posséder, et sur ce point on ne saurait trop engager les possesseurs de médailles à faire graver et à publier ce que beaucoup d'entre eux enfouissent sans profit pour qui que ce soit, même pour la curiosité. C'est ainsi que M. Mionnet donne, d'après Sestini, une médaille du musée *Hédervar*, de la ville d'*Amaxitus* de la Troade, et qu'il l'accompagne d'une autre qui se trouve dans le cabinet de M. Palin, envoyé de Suède à Constantinople. La ville d'*Amaxitus* est désignée dans Xénophon, Thucydide, Pline, et Étienne de Bysance, et on aurait pu la confondre avec *Amaxia* de Cilicie, si l'on ne lisait dans ce dernier géographe, *Amaxitus Troadis oppidum, ad Alexandrorum territorium pertinens, quod Agamemnon construxit.*

M. Mionnet rend aussi à la ville de *Larisse de la Troade*, une médaille précédemment publiée comme étant de *Larisse de Thessalie*. La tête d'Homère est plus convenablement placée dans cette contrée homérique.

La Troade s'est beaucoup enrichie des médailles de la collection de feu M. Allier de Hauteroche. Nous citerons parmi les pièces les plus intéressantes celle d'*Arisba*, de *Gentinos*, d'*Ophrynium*, de *Teria*, qui étaient encore inédites, ou qui du moins n'avaient été publiées que dans la description donnée par M. Dumersan en 1829.

Ces médailles ont été acquises pour le cabinet du Roi, avec cent quatre-vingt deux autres de la même collection, et ont également trouvé leur place dans le Supplément de M. Mionnet. Les médailles attribuées jadis à *Pythopolis* de la Bithynie, sont maintenant rendues à *Pylos* de la Messénie.

Une médaille classée jusqu'à présent parmi les incertaines, a pris sa place dans la Mysie, par l'attribution de M. Sestini, qui la donne à la Thèbe homérique, ville située vers les confins de la Troade. Cette médaille porte pour légende à l'avert, le mot ΘΗΒΗ, et au revers, ΑΔΡΑΜΥΘΗΝΩΝ. On y trouve le nom de la ville de Thèbe au nominatif, comme le nom ΡΟΜΗ, Rome, se trouve sur les médailles d'Ilium, de Nicée, de Pergame, d'Alexandrie et d'autres villes. Mais la ville de Thèbe, voisine de celle des Adramyténiens, et située sur son territoire, ayant été détruite, il semble que les Adramyténiens aient voulu rappeler sa mémoire

par cette monnaie où son nom se trouve près d'une tête de ville, qui la caractérise. D'autres médailles de la Thèbe homérique, frappées dans la ville même, à une époque antérieure, se trouvent décrites dans le Supplément de M. Mionnet (pag. 582). L'une d'elles a passé de la collection d'Allier de Haute-roche dans celle du roi de France.

Les planches représentent vingt-une médailles du plus grand intérêt, soit comme art, soit comme érudition. On y remarque huit *statères*, tous différens de style et de sujets, paraissant appartenir les uns à la plus ancienne époque de l'art monétaire, les autres au temps de l'art perfectionné. Ces *statères* de Cyzique offrent tous la forme globuleuse et le carré creux au revers : il est remarquable que cette forme et ce revers grossiers se trouvent associés à des types très-élégans. Le plus remarquable de tous est celui qui présente une femme assise, tenant une couronne de laurier, et s'appuyant sur un cippe où on lit en caractères d'une époque peu ancienne, le mot ΕΛΕΥΘΕΡΙ. Tous ces *statères* sont classés à *Cyzique* de Mysie, parce que la patrie de chacun d'eux est encore incertaine malgré les recherches des savans et particulièrement celles de Sestini, dans son ouvrage intitulé *Descrizione degli stateri antichi illustrate con le medaglie* (Firenze, 1817.) M. Raoul Rochette a donné dans le *Journal des savans* (avril et mai 1819), une critique de cet ouvrage où il combat quelques opinions un peu hasardées du savant antiquaire. Le temps éclaircira peut-être cette question, l'une des plus intéressantes de la numismatique, et qui se rattache à des découvertes récentes, puisque le savant Eckhel lui-même regardait encore le *statère* comme une monnaie de compte et non comme une monnaie réelle.

En attendant, les amateurs doivent recevoir avec reconnaissance les nombreux matériaux que M. Mionnet ne cesse de réunir avec une louable persévérance, et que la disposition méthodique d'après laquelle il les classe, rend doublement intéressans. Nous remarquons aussi avec plaisir que, comme dans le dernier volume, les notes sont plus multipliées, et que l'auteur y apporte une critique judicieuse qui éclaircit plusieurs points douteux, rectifie des erreurs, et augmente beaucoup l'utilité d'un livre qui devient chaque jour plus indispensable, par l'application que l'on peut faire de la numismatique à toutes les autres branches des sciences historiques. DUMERSAN.

130. DÉCOUVERTE DE MÉDAILLES ROMAINES GRAND BRONZE, à
Besançon.

Dans une fouille que l'on a faite au mois de juillet 1828, sur la place du marché des Jacobins, à Besançon, on a découvert un certain nombre de médailles romaines grand bronze, d'une belle conservation. M. Marnotte, architecte de la ville, les acheta des ouvriers, avec l'intention d'en faire hommage au cabinet public, et qui, sans aucun doute, est le plus beau de la province. Avant de les remettre au conservateur, il en a lithographié les cinq plus belles, sur une planche annexée au dernier numéro des *Tablettes franc-comtoises*. Ces médailles offrent les têtes des empereurs *Claude*, *Néron* et *Trajan*, et celles des impératrices *Faustine*, femme de *Marc-Aurèle*, et *Lucile* femme de *L. Verus*.

131. VASE ÉTRUSQUE TROUVÉ A TRINORO. Lettre du D^r D. MAGGI, et réponse de M. Inghirami 1830. (*Antologia, giornale di scienze*; mai 1830, p. 138.)

Le D^r Maggi ayant écrit à M. Inghirami une lettre sur un vase étrusque représentant d'un côté Hercule qui enchaîne Cerbère, et de l'autre un prêtre entre deux Bacchantes. M. Inghirami lui a adressé la réponse suivante :

« Voici quels sont les sujets que les anciens peignaient le plus souvent sur les vases destinés aux tombeaux. On y rappelait par un symbole quelconque la béatification de l'âme : doctrine qui a sa source dans les mystères du paganisme célèbres dans Athènes. Je crois donc que les vases les plus anciens sont d'origine attique. Je sais que l'on pense assez généralement que ces vases étaient donnés à titre de récompense aux athlètes, puisqu'on y trouve représentés plusieurs sujets qui ont rapport à leur art ; mais les combats des athlètes étaient le symbole des initiés obligés de lutter dans cette vie entre les malheurs et les passions, pour mériter le bonheur dans l'autre. »

Quel que soit notre respect pour la science profonde de M. Inghirami, nous dirons cependant que la symbolique étant entièrement fondée sur les traditions, les doctrines du savant archéologue ne pourront être admises sans restrictions par les érudits, qu'alors que toutes les anciennes mythologies seront

bien connues ; et même dans ce cas la reconnaissance du principe n'empêcherait pas d'en contester l'application à tel ou tel monument, car personne n'ignore qu'en passant par les mains des Grecs qui les avaient reçues de plus haut, ces traditions symboliques, ont subi de nombreuses altération que les artistes les ont dénaturées et que les peuples en ont perdu le véritable sens.

C. R.

 HISTOIRE.

132. HISTORISCH-GENEALOGISCH-GEOGRAPHISCHER ATLAS, etc.— Atlas historique, généalogique et géographique de LE SAGE, en 35 feuilles; traduit du français et en partie refondu par A. de DUSCH et EISELEIN; publié par Velten à Karlsruhe. 1825 à 1828. Prix, 20 rixsdales 20 gros. (*Kritischer Wegweiser*, II^e vol. Cah. 1 et 2. 1830.—*Literatur-Zeitung*, Halle, 1830, août, n^o 148.)

Cet atlas est une traduction de celui de Le Sage; seulement il comprend 5 feuilles de plus, dont la 1^{re} présente un aperçu des peuples anciens et modernes de l'Europe; la 2^{me} est une carte historique et géographique des États-Unis d'Amérique; la 3^{me} une carte pareille des états mexicains; la 4^{me} présente l'empire du Brésil sous le même rapport, et la 5^{me} enfin contient la balance politique de la terre, d'après Adrien Balbi.

M. Leo, dans la gazette littéraire de Halle, s'élève contre le système de l'atlas de M. Le Sage; il prétend que cette manière de traiter l'histoire est futile et superficielle; que M. Le Sage ou Lascases paraît ne pas connaître les travaux de Gesenius et de Wette sur l'histoire judaïque, ceux de Niebuhr sur l'histoire romaine, qu'il n'a même pas eu égard aux recherches des savans français sur l'histoire d'Égypte, et que ses jugemens sur les divers siècles sont pour la plupart insignifiants.

133. RÉSUMÉ COMPLET DE CHRONOLOGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE, contenant les élémens de la chronologie sacrée et profane; l'exposition des calendriers anciens et modernes, des périodes civiles et astronomiques, et des ères diverses; terminé par un tableau chronologique des principales époques de l'histoire

depuis l'origine du monde jusqu'à l'an 1800; et suivi de la biographie des chronologistes, d'une bibliographie et d'un vocabulaire; par M. CHAMPOLLION-FIGEAC. 1 vol. in-32, papier vélin, orné de 2 planches. Prix, 3 fr. 50 c. Paris, 1830, Bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinet, n^o 38; et Bachelier, libraire.

La chronologie est une des sciences qui reposent sur les bases les plus sûres et les plus certaines, et cependant il n'en est point dont l'étude soit entravée par plus de doutes et d'incertitudes. C'est aux nombreux systèmes auxquels elle a donné lieu qu'on doit attribuer les difficultés qui retardent ses progrès. Presque tous les ouvrages qui jusqu'à nos jours ont traité de cette science n'offrent que l'exposé d'un système particulier dont l'auteur s'efforce de démontrer la vérité en combattant le système le plus opposé au sien. Quelques noms et quelques ouvrages se distinguent cependant de cette foule de productions aujourd'hui inconnues. Les *Usserius*, les *Scaliger*, les *Pétau* ont les premiers réunis les véritables élémens de la chronologie en appliquant leur saine critique aux textes anciens et à l'examen des faits et des monumens. Les travaux de ces savans chronologistes, créateurs de systèmes généraux, seront toujours utiles pour l'étude de la science. Mais depuis le commencement du siècle, la découverte des monumens et la manière d'envisager les faits sous un aspect plus philosophique, ont donné tant d'impulsion aux études historiques et leur ont fait faire des progrès si marqués, que quelques considérations nouvelles et utiles doivent en résulter pour l'application de la chronologie à l'histoire. Il devenait indispensable de donner de plus vastes proportions à l'échelle chronologique. Pour arriver à ce résultat important, il fallait consulter l'état actuel de la science et faire connaître le point où l'ont amenée les travaux des savans qui s'en sont occupés jusqu'à nos jours, et les services que peuvent lui rendre les nouvelles découvertes.

Tel est le but du résumé de chronologie que nous annonçons: M. Champollion-Figeac s'est chargé de ce travail important, et l'on sera à portée de le juger par l'exposé que nous allons donner du plan suivi par l'auteur, et de la disposition des matières dont se compose le *Résumé de chronologie*.

L'ouvrage est divisé en 5 parties :

La 1^{re} contient l'origine, les élémens, l'histoire et les certitudes de la chronologie; la 2^e, le système de chronologie particulier à chaque peuple de l'antiquité; la 3^e, le comput pour les usages civils, ou les calendriers; la 4^e, les ères diverses, et la 5^e les tableaux chronologiques et les époques principales de l'histoire.

On voit d'avance combien cette division prête à la clarté de l'ouvrage; il est précédé d'une introduction dont nous citerons le début.

« La Chronologie (du grec χρόνος, *chronos*, et λόγος, *logos*, » *temps et discours*) est la science de la division du temps pour » les usages civils chez les peuples anciens et modernes; par » cette science on arrive à la détermination certaine de l'époque » des événemens principaux de l'histoire de ces peuples. »

« A ce précieux résultat se rattachent des considérations du » premier ordre pour les annales de l'esprit humain. L'historien » a recueilli les faits; le chronologiste a fixé leur date précise; » et le philosophe vient, qui, considérant les générations pas- » sées comme un seul homme contemporain de tous les temps » connus, étudie ses fortunes diverses, son enfance et sa viri- » lité, ses combats contre des influences funestes, ses victoires » et ses défaites, également temporaires; les agens des vicissi- » tudes qu'il dut subir inévitablement; enfin son retour, inévi- » table aussi, à la plénitude de la vie, parceque le propre de » l'intelligence est de participer à l'immortalité même de sa » divine origine. L'espèce humaine s'instruit à ces grands traits » de sa propre histoire : elle grave dans sa mémoire le souve- » nir de ses périodes de félicité, en examine attentivement les » causes, et puise à la fois dans cet examen les motifs d'un » juste orgueil pour ses progrès dans le passé, et les leçons » d'une pénible expérience pour accroître ces progrès dans » l'avenir. »

Le premier chapitre de la 1^{re} division traite de l'origine de la chronologie qu'il faut chercher dans les idées religieuses de chaque peuple. En effet le système religieux des plus anciens peuples comprend intimement ses doctrines chronologiques, les domine de toute son autorité, et leur cosmogonie contient à-la-fois l'histoire des dieux et celle des hommes. De là l'ori-

gine de tous les systèmes de chronologie que chaque peuple créa pour son usage. L'arrangement méthodique des faits de l'histoire, c'est-à-dire la science de la chronologie, ne vint que plus tard et se forma par la succession des siècles et des générations, à travers les perturbations, les déplacements, les mélanges et les fusions des races, et enfin les catastrophes physiques.

Cet exposé conduit naturellement l'auteur à la distinction et à la définition de la *Chronologie sacrée* et de la *Chronologie profane* d'après les écrivains et les monumens.

De là l'auteur passe aux *éléments de cette science*, qui sont les *jours*, les *heures*, les *mois*, et les *années*. « Cette progression, » dit-il, énoncée ici en quelques mots, exigea très-vraisemblablement quelques siècles ; l'esprit humain ne débute point par des chefs-d'œuvre, et nous en jouissons sans trop penser aux efforts, aux tâtonnemens, aux erreurs même dont ils furent les conséquences ; » car Anaxagore ne fut pas plus heureux à Athènes que Galilée à Rome : enfin le *Calendrier* fut institué, et, comme celle de l'alphabet, son origine est inconnue, mais non moins ancienne.

Des différences qui existent entre les calendriers solaires et lunaires, et des efforts des astronomes pour les faire coïncider, résultent les *périodes* et les *intercalations* de jours. L'année d'abord fixée à 365 jours, par suite des nouvelles observations du ciel, fut nommée *vague*, et l'année de 365 jours un quart, dont la connaissance remonte aux plus anciennes époques de l'histoire de l'Égypte, fut appelée *fixe*.

La puissance des Romains leur permit d'arrêter dans leur marche rétrograde ces années *vagues* par une *intercalation* d'un jour tous les quatre ans, partout où il n'y en avait pas.

L'histoire de cette mémorable réforme n'est pas connue, mais il en reste un monument précieux, « c'est l'*Hémérologe de Florence*, manuscrit découvert en 1715 dans la bibliothèque Laurentziana, par Jean Masson, à la suite des commentaires de Théon sur l'Almageste de Ptolémée, » imprimé vers ce même temps, et publié de nouveau comme *inédit* dans le 47^e volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*.

Le calendrier julien par la généralité de son usage sert à l'interprétation de tous et comme de base et d'étalon à tous.

les calculs, en ayant soin d'ajouter la qualification de *prolep-tique* à l'année julienne qu'on emploie pour une époque antérieure à son usage.

Les *ères* naquirent du besoin de reconnaître l'intervalle entre deux événemens, et pour ne point recourir aux listes générales de règnes, et afin de supputer tous les temps intermédiaires des deux points extrêmes de l'intervalle; et si l'on s'en rapporte à quelques données historiques, la *période astronomique égyptienne* de 1460 années *fixes*, lui aurait aussi servi d'*ère* chronologique.

La distinction des *ères astronomiques* et de celles qui furent purement *chronologiques* est ici établie par l'auteur, et elle le mène tout naturellement à rapporter à l'*ère chrétienne* tous les faits dominans de l'histoire, et de ce rapprochement de tant d'événemens divers ordonnés sur la même échelle, résultent quelques-unes de ces considérations si utiles à la philosophie de l'histoire, de ces *Synchronismes* qui sont pour elle les traits les plus expressifs de l'ancienne physionomie des peuples, et les sources où elle puise ses plus utiles leçons.

L'auteur passe ensuite à l'*histoire de la chronologie*: « Nous nous abstiendrons, dit-il, de la fonction de juge des efforts faits par les savans distingués qui l'ont cultivée (cette science); nous nous attacherons à profiter de leurs leçons plutôt qu'à relever les erreurs qui ont pu leur échapper dans un temps surtout où l'empirisme des doctrines affectait inévitablement les recherches désintéressées de la critique; nous exposerons donc plutôt les méthodes que les opinions, en considérant surtout que pour la chronologie, de même que pour les autres sciences historiques, le temps a mis en circulation des documens importants qui manquaient aux derniers siècles; nous ne sommes pas de ceux qui se prétendent plus savans que leurs devanciers, parce que le temps a procuré à la science des documens qui furent inconnus aux autres, et qui les auraient garantis de leurs erreurs, et nous ne condamnons pas orgueilleusement ces erreurs, ne les évitant nous-mêmes que parce que de nouveaux monumens ou de nouvelles lumières nous préservent de les commettre: la probité de la critique exigerait souvent cet aveu à l'égard des morts: il est plus expéditif de les blâmer. »

D'après ce principe, l'auteur analyse, sans les discuter, les systèmes chronologiques sacrés ou profanes, les premiers tirant leurs principes des livres de l'ancien Testament et de la diversité des trois textes dans lesquels il nous est parvenu, c'est-à-dire l'hébreu, le samaritain et le grec; la traduction latine qui porte le nom de *Vulgate* fut faite sur le premier de ces textes, *Flavius Joseph*, historien juif, rattacha les fastes de sa nation aux époques principales de la Bible et produisit ses *Antiquités Juives* et son *Livre contre Apion*; vint ensuite *Clément d'Alexandrie* qui donna ses *Tapisseries* ou *Mélanges* (*Στρώματα*), puis *Jules l'Africain* composa une *Chronographie* dont il ne reste que quelques fragmens.

Enfin parut *Eusèbe*, évêque de Césarée en Palestine l'an 315; il se plaça au premier rang des écrivains chrétiens par ses divers ouvrages historiques et par sa *Chronographie* contenant des recherches théoriques et des extraits des historiens sacrés ou profanes qu'il voulait relater, enfin par un *Canon Chronologique*, tableau où se trouvent, année par année, les règnes des chefs, princes ou magistrats de Chaldée, Assyrie, Médie, Perse, Lydie, des Hébreux, des Égyptiens, d'Athènes, d'Argos, Sycione, Lacédémone et Corinthe, de Thessalie, de Macédoine, enfin des Latins et des Romains. Les *synchronismes* s'accroissent à mesure qu'un état naît à l'histoire jusqu'à ce qu'il en disparaisse. *Saint Jérôme*, auquel on attribue la version latine de la chronologie d'Eusèbe, ne se borna pas au rôle de traducteur, il fit au texte beaucoup d'additions depuis Troie jusqu'à la vingtième année de Constantin, et il poussa la deuxième partie jusqu'au sixième consulat de Valens avec Valentinien. On sait que *Joseph Scaliger* publia cette Chronique en 1606 et 1658, avec quelques fragmens inédits d'Eusèbe, dont on a depuis quelque-temps découvert une version arménienne.

Au septième siècle vint *Georges le Syncelle*, qui composa une *chronographie universelle*, qui n'est qu'une indigeste composition, heureusement grossie de fragmens tirés d'écrivains, aujourd'hui perdus pour nous, et notamment de *Jules l'Africain*.

Il eut cependant pour continuateur, depuis le règne de

Dioclétien où il s'arrête, *Théophane d'Isaurie* et *Jean Scylitza* surnommé *Curopalate*, jusqu'en 1081.

La collection des écrivains *Byzantins* comprend ces divers ouvrages et plusieurs autres chroniques, ou générales, telle que celle dite d'*Alexandrie*, ou spéciales, inutiles à citer.

Le caractère général des chroniques grecques est de se conformer au système de supputation de la *Bible des Septante*, et cependant, quoique l'église latine, en ce point et en quelques autres, se soit séparée de l'église grecque, on citerait difficilement une autorité qui recommandât formellement ou condamnat ce système, ou celui qui a pour base la *Vulgate*, car *Saint-Augustin*, *Sulpice Sévère*, le vénérable *Bède*, et autres anciens écrivains de l'église latine, se rangent à peu près du sentiment des *Septante*, tandis que *Saint-Jérôme* et *Lactance* préfèrent la *Vulgate*, ainsi que les réformés, à cause de leur respect pour le texte hébreu; *Ussérius*, *Joseph Scaliger*, *Pétau*, par leurs savans ouvrages, accréditèrent cette préférence, et catholiques et protestans l'adoptèrent également, malgré les efforts du cardinal *Baronius*, du père *Morin* et de *Vossius*, en faveur de la chronologie des *Septante*, quoique la différence des deux calculs soit de 1,196 ans, pour l'intervalle de la création du monde jusqu'à l'ère chrétienne; *Ussérius* trouvant 4004 ans, en se fondant sur la *Vulgate*; et *Eusèbe* et le *Martyrologe romain*, selon les *Septante*, 5,200 ans.

M. Champollion, que nous ne suivrons pas ici dans ses développemens, prouve que ces divergences d'opinion n'ont rien fait gagner à la foi ni à la science, tandis qu'au contraire c'est aux savans qui ont profité des fruits de la saine critique, appliquée aux textes et aux monumens de tous les peuples classiques, qui n'ont méprisé aucun des faits qu'elle a recueillis, les ont examinés et coordonnés sans se faire un système d'avance, et en s'entourant de tous les secours nécessaires et d'études astronomiques, que l'on doit les bases de la science et la preuve que le système chronologique de Dieu est l'éternité, et qu'il n'y a que du temps dans les œuvres de l'homme. Au nombre de ces savans il place *Ussérius* (*Uscher*), *Joseph Scaliger*, et le père *Pétau*; quant aux monumens de l'histoire profane, ils n'exigent pas cette coalition de science et de système, les faits déduits des monumens des Grecs et des Romains n'ayant rien

d'embarrassant et encore moins de contradictoire pour la chronologie sacrée.

Il n'en était pas ainsi à l'égard des monumens de l'histoire de l'Égypte : sa renommée d'antiquité supérieure, ces listes de dynasties de rois dont la somme des règnes dépassait les calculs adoptés, les mettaient tous en défaut ; la critique ne condamnait pas ouvertement ces documens, qui ne pouvaient être rejetés absolument, puisqu'on en admettait tant d'autres qui tiraient leur valeur des mêmes règles. Ne pouvant les annuler, on tâcha de les affaiblir par des interprétations, et en 1672, le chevalier *Marsham* reproduisant la méthode commode du *Syncelle*, déclara que cette longue série de rois devait être réduite en plusieurs dynasties contemporaines, régnant simultanément sur divers cantons de cette contrée célèbre.

Peu de temps après, le père *Pezron* publia, en 1687, un volume où il se déclare pour le texte des Septante, l'interprète à sa façon, et en déduit une somme de 5,872 années avant l'ère chrétienne ; mais il soutient l'opinion de *Marsham* pour les 17 premières dynasties, et que les 13 autres seules furent successives.

Newton, qui unissait beaucoup de piété à beaucoup de savoir, entreprit, dans ses loisirs, de rendre, comme il désirait, la chronologie conforme à l'ordre de la nature, à l'astronomie et à l'histoire sacrée ; ses calculs, que nous ne rapporterons pas ici, excitèrent l'attention générale et firent rechercher la réfutation qu'en donna *Fréret*, en 1725 ; ce dernier fut compris et ramena la science à ses véritables principes.

On proclama ensuite que les notions astronomiques consignées dans les écrits des anciens, et quelques observations qu'elles relaient, prouvaient que l'antiquité avait la connaissance des plus importans principes de l'astronomie moderne, et que cette connaissance et l'usage qui en était constaté prouvaient que le temps nécessaire pour y parvenir dépassait les supputations reçues. On chercha et on trouva des *Zodiaques* partout, avec eux on trouva des périodes, dont les chiffres assez ingénieusement expliqués sans avoir égard aux certitudes, exprimaient de même l'immense antiquité, non du monde, mais des sociétés humaines. Enfin, l'Égypte nous révéla ses *Zodiaques*, sculptés dans ses temples ; mais on sait le sort de ces *Zodiaques*,

leur véritable appréciation, comme monumens astronomiques, les a dépouillés de l'intérêt magique qu'ils avaient suscité.

De cet intéressant chapitre, l'auteur passé aux *certitudes de la chronologie*. Historien et non juge des opinions diverses, il se borne à les exposer, en observant seulement que leur discussion a singulièrement avancé la science même, en contraignant ceux qui les défendaient ou les combattaient à chercher dans l'astronomie, la géologie, l'état moral des peuples, la nature de leurs institutions, l'état des arts, les traditions et les monumens, des armes propres à l'attaque et à la défense; notions inégalement certaines ou concluantes, mais utiles, lorsqu'elles sont employées avec discernement.

Ces *certitudes* sont : 1^o lorsque les temps certains d'un peuple sont en rapport avec ceux d'un autre reconnus pour certains; 2^o quand des monumens sont encore subsistans, ou s'ils n'existent plus lorsqu'ils ont été vus par des personnes dignes de foi, et qu'ils s'accordent évidemment avec le système de chronologie d'un peuple; telles sont, par exemple, les *Listes de Manéthon*, puisqu'on a des monumens contemporains des rois des 15 dernières dynasties. Les *certitudes chronologiques* de l'Égypte remontent donc jusqu'à la seizième dynastie inclusivement; 3^o il en est de même de la *chronique de Paros*, en y joignant quelques témoignages collatéraux, tirés, ou d'autres monumens ou d'historiens accrédités; 4^o les écrits des historiens qui n'ont embrassé qu'une époque ou un période d'une histoire particulière, avec le témoignage de monumens connus; 5^o la citation faite par quelques écrivains de l'antiquité des consuls de Rome et des archontes d'Athènes, parce que l'erreur possible, à cause du temps de leur entrée en fonctions, est renfermée dans d'étroites limites; 6^o la combinaison régulièrement faite de notions isolées et rapprochées que l'on tire des historiens et des monumens, ou la même date donnée à un fait historique par plusieurs écrivains, pourvu qu'ils ne soient pas copistes l'un de l'autre; 7^o les monumens subsistans, dont l'existence est ou a été avérée, comme inscriptions, médailles, tout ce qui offre un fait public ou privé, tracé sur la pierre, le papyrus, le papier, le parchemin, la toile, le bois, l'argile et les métaux, jusqu'aux preuves du contraire, ayant toutefois attention à bien comprendre et déterminer les élémens de la date, dont il est

très-difficile d'infirmier l'autorité. L'astronomie ancienne fournit aussi des secours inespérés à la chronologie, et rien ne peut surpasser leur certitude. M. Champollion a démontré l'importance et la candeur imposante des astronomes dans un travail spécial, intitulé : Chronologie de l'*Almageste de Ptolomée*, lu, en 1817, à l'Académie des Inscriptions; 8° les dates consignées dans les historiens, en se rattachant à un phénomène physique, les éclipses, par exemple; 9° la connaissance des calendriers des anciens, de leurs variations et de leur concordance.

M. Champollion termine ici sa première partie, dont le lecteur aura pu apprécier l'importance.

La seconde division, consacrée au système général particulier à chaque peuple, est distribuée en 5 sections, et commence par la *chronologie sacrée*, dont les fondemens existent dans nos livres saints. La Genèse, écrite par Moïse, donne les époques qui se sont écoulées entre Adam et la naissance d'Abraham; à l'égard du premier, l'autorité a réglé ce qu'il est permis de savoir, et à l'égard du second, son avènement au monde se liant suffisamment avec les faits avérés de l'histoire profane, il prend pour guide Eusèbe, pour exposer les différences des divers systèmes, Eusèbe, dont la première partie, ou *théorie* de son ouvrage, fut perdue pendant long-temps, mais qui fut enfin restituée sur une version arménienne, découverte à Jérusalem, par le vicaire du patriarche arménien, qui l'apporta à Constantinople, vers 1787, d'où une première copie fut envoyée à Venise en 1790, une seconde plus fidèle en 1793, et qui a servi à l'édition donnée à Venise en 1818. D'après ces autorités, M. Champollion nous fait voir les Hébreux tirant leur origine de Chaldéens, Abraham lui-même quittant la Chaldée avec son père Thara, raison pour laquelle Eusèbe place au premier rang les annales des Chaldéens et des Assyriens, s'accordant assez bien, au sujet du déluge, avec les traditions hébraïques, et reconnaissant dix générations antérieures à ce cataclysme. Mais ces mêmes traditions différant entièrement de celles du texte grec, il nous fait connaître quelle différence peut apporter dans les calculs chronologiques l'appréciation du nombre des générations que comporte un siècle. Le point initial de ces annales commence à la création, quoique ce soit le plus conjectural et le moins rationnel; mais d'après Eusèbe, qui dit que

le mot *Adam* désignait plutôt l'espèce humaine qu'un individu, il prend la chute d'Adam pour son point de départ, d'autant plus qu'il se rapporte aux trois manières de compter les temps antérieurs à la naissance d'Abraham, d'après les trois textes de la bible grecque des Septante, de la bible samaritaine et de la bible hébraïque, représentée par la bible latine ou *Vulgate*, publiée avec l'approbation des papes Sixte V et Clément VIII, et autorisée par le Concile de Trente, qui l'a déclarée authentique, sans anathèmes contre les autres, et sans autoriser ni consacrer les fautes ou erreurs qu'elle pouvait contenir. Cet exposé est suivi de trois tableaux qui démontrent les élémens des trois systèmes, laissent liberté au choix des critiques dans l'application des appréciations, et contiennent les élémens de la chronologie sacrée anté-diluvienne; les différences qui en résultent sont exposées dans trois autres tableaux qui expliquent, ainsi que les réflexions qui les suivent, ce que les chronologistes de l'histoire sacrée appellent *le premier âge du monde*. *Le second âge* s'étend depuis la fin du déluge jusqu'à la naissance d'Abraham, et est développé, de la même manière que le premier, d'après Eusèbe, les bibles et les discussions de Pezron, dans son livre de *l'Antiquité des temps, rétablie et défendue contre les juifs et les nouveaux chronologistes* (Paris, 1687, in-4°). Cette partie se termine par constater que la chronologie des Septante doit reprendre toute son autorité, comme conciliant tous les systèmes nés de la bonne foi et de la science suffisante; c'est leur supputation qui a servi de base au reste de l'ouvrage.

La section 2 contient la *Chronologie Egyptienne*. Les recherches dont cette contrée célèbre est de nos jours le théâtre justifient l'assertion des écrivains classiques, que l'Égypte fondait sa chronologie nationale sur les documens authentiques, soigneusement réunis dans les archives des Temples, et sur l'autorité des monumens dont son sol était couvert, monumens qui, malgré les ravages subis depuis plus de deux mille ans, surpassent en magnificence ceux de tous les états modernes; on y a recueilli récemment des monumens chronologiques proprement dits, des listes de rois, des tableaux généalogiques de dynasties souveraines. « Quand donc ses historiens, dit M. Champollion, affirment qu'ils ont travaillé d'après les

« documens nombreux existant de leur temps, il n'est pas possible de suspecter leurs assertions. Nous avons encore sous les yeux la plupart de ces mêmes documens, et la critique moderne y reconnaît les faits même qu'en avaient tirés les anciens historiens. C'est retrouver tout ensemble les annales d'un grand peuple, l'historien qui les a dressées, et les pièces qui en sont les preuves évidentes. »

M. Champollion distingue cependant cette généralité en *partie historique*, ou temps pour lesquels nous connaissons des monumens contemporains, et en *partie systématique*, temps pour lesquels il n'en existe pas ou plus ; les *certitudes* ne commençant que là où il en existe qui viennent unir leur témoignage à ceux des annales écrites. Elles consistent en deux pièces principales : 1^o *la vieille chronique* ; 2^o *les listes des dynasties royales égyptiennes, rédigées par Manéthon*. Il y a aussi des monumens analogues à ces relations écrites, ce sont des listes d'anciens rois d'Égypte, tracées sur papyrus en caractères hiéroglyphiques, des tables généalogiques de ces mêmes rois, gravées parmi les bas-reliefs de plusieurs temples, et dont la plus célèbre est celle que M. Cailliaud a découverte et copiée au nord d'Abydos, et dont le dernier roi en liste est Sésostris, roi de la XVIII^e dynastie, et dont les premières, dont les mutilations ont fait disparaître les noms, remontaient au-delà de la XVI^e. M. Champollion leur reconnaît la même valeur historique qu'à la vieille chronique et aux listes de Manéthon, ces monumens ayant une autorité individuelle, qui appuie leur autorité commune, concours que n'a pas souvent la critique historique ; ce qui prouve enfin que l'Égypte avait un système d'annales nationales uniformes, et que Manéthon nous avait fidèlement transmis dans son intégrité.

Quant à la certitude, il est impossible de la décrire plus clairement que M. Champollion. Nous y renvoyons le lecteur. M. Champollion met ensuite sous ses yeux les documens principaux du système général de chronologie historique, tel que l'Égypte l'avait adopté pour ses propres annales ; il commence par la *vieille chronique*, telle que G. le Syncelle nous l'a conservée en grec, et qui remplit un laps de temps de 36,525 ans, qui, divisé par 1461, donne juste 25 périodes Sothiaques qui, en effet, étaient composées de 1461 années vagues, ou de 365

jours; rencontre qui infirme singulièrement l'autorité de la vieille chronique, par les raisons déduites par M. Champollion.

Manéthon, né à Sebennytus, grand-prêtre et écrivain sacré pour les archives des temples de l'Égypte, sous le règne de Ptolomée Philadelphe, rédigea, en grec, par les ordres de ce roi, des annales tirées des monumens historiques écrits en hiéroglyphes; il joignit à sa relation le tableau des dynasties royales d'Égypte; elles nous furent conservées au 3^e siècle par Jules Africain, et au 4^e par Eusèbe; le Syncelle a heureusement recueilli les extraits de Manéthon, insérés dans l'ouvrage de Jules Africain, qui est perdu, et les a rapprochés de ceux que donne Eusèbe; c'est donc d'après ces témoignages que M. Champollion continue, et nous donne un tableau des dynasties royales égyptiennes, conféré sur les deux ouvrages, et augmenté d'une concordance avec les années avant J.-C., à partir de la XVI^e dynastie, parce que là commencent les certitudes. Ce tableau se termine à la conquête de l'Égypte par Alexandre-le-Grand, qui a formé la XXXII^e dynastie avec les rois grecs, ses successeurs, auxquels succéda la puissance romaine.

La troisième section traite de la *chronologie grecque*. La division de ce pays en petits états, n'a pas permis de donner de notions générales sur sa chronologie historique, chaque état eut la sienne, et les Grecs n'en tirèrent qu'un mode uniforme de calcul historique, celui de la succession des générations. Hérodote, lui-même, employa ce moyen équivoque; chaque famille illustre conservait soigneusement sa généalogie, et Homère les avait connues; c'est à cette coutume, à celle de joindre le nom du père à celui du fils, aux inscriptions funéraires ou des monumens publics, aux listes des prêtres et prêtresses, à la série des vainqueurs dans les jeux publics, que l'on doit quelques moyens approximatifs de reconnaître les époques des évènements; et ce ne fut que plus tard, et après le règne d'Alexandre-le-Grand, qu'on s'aperçut que la série des vainqueurs, aux jeux olympiques, pouvait servir d'ère chronologique; elle le fut dès ce moment. C'est donc d'après ces données qu'Eusèbe a fait des listes dans l'intérêt de l'histoire générale de la Grèce; c'est donc d'après les Grecs eux-mêmes, que M. Champollion donne la chronologie particulière des états principaux, tels que Si-

cyone, Argos, Athènes, Corinthe, Lacédémone, la Macédoine, l'Épire et la Thessalie.

M. Champollion donne des notions sur les anciennes époques historiques de la Grèce, qui se rattachent à l'invasion des Pasteurs en Égypte, événement éloigné de nous d'environ 4,000 ans, et qui paraît avoir exercé une si grande influence sur l'Asie, la Grèce et l'Égypte; il nous fait connaître quelques-uns des faits principaux contenus dans l'inscription de Paros, et il ajoute que les années de service des prêtresses du Temple de Junon, à Argos, servirent aux écrivains grecs de dates pour les faits historiques, et que Thucydide et Xénophon s'y sont conformés. Enfin, il signale aux chronologistes l'ouvrage de M. Petit Radet, intitulé *Examen analytique et Tableau comparatif des Synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce*.

La quatrième section contient la *chronologie romaine*. Après un exposé rapide sur les temps antérieurs à Romulus, véritable fondement de la chronologie romaine, M. Champollion nous ait voir cet événement déterminé et fixé à la première année de la septième olympiade, la 752^e avant J.-C., d'après le sentiment de Caton l'ancien, et une année plutôt, suivant Varron, dont l'opinion a prévalu.

Les autres peuples de l'Italie eurent aussi leurs annales; Varron en avait tiré parti et divisé les temps anciens en *incertain*, *mystique* ou fabuleux, et en *historique*, commençant pour celui-ci à la première olympiade; et malgré les doutes que manifeste M. Champollion sur les certitudes qui ont servi de bases à Varron, il dit qu'il nous reste cependant un fait important, c'est l'ère de la fondation de Rome (*A.U.C. ab urbe condita*), telle que les historiens classiques l'ont employée, et dont il a déjà indiqué les rapports avec l'ère chrétienne.

Dans la 5^e section intitulée sommaire de la *Chronologie de quelques autres peuples*, M. Champollion donne, sans discussion, d'après les *Tableaux chronologiques* de l'Asie par M. Klaproth, et les recherches des missionnaires, des notions sur les chronologies des *Perses*, des *Chinois*, et des *Brahmes de l'Inde* selon M. l'abbé Dubois. Ces derniers, dont en apparence les supputations sont si différentes des nôtres puisqu'ils reconnaissent quatre âges au monde, dont le 1^{er} aurait duré 1,728,000 ans, finissent

par avoir quelque analogie entre l'époque du déluge de Noé, selon les Septante, et leur dernière révolution naturelle.

Quant aux peuples du nouveau continent les renseignements authentiques manquent entièrement.

Dans la troisième division intitulée *comput du temps pour les usages civils ou des calendriers*, M. Champollion décrit les bases et les calculs sur lesquels étaient établis les calendriers *juijs*, *égyptiens*, *athéniens*, *lacédémoniens*, *macédoniens*; il établit les rapports avec l'année Julienne ou fixe, et d'après l'Hémérologé dont est ci-devant parlé il dresse le *tableau* du jour julien répondant au 1^{er} jour de l'année de chaque peuple; il décrit les calendriers romains dont Jules César fit cesser la confusion, de l'avis de l'astronome alexandrin Sosigène, et dont le calendrier est tel que nous l'employons encore, ce qui s'est appelé la *réformation julienne* ou l'année julienne, et la dernière réforme faite encore par Jules César la 708^e année de Rome, 46^e avant J.-C., époque de laquelle datent les *bissextiles* du jour intercalaire qui tombait tous les quatre ans après le 24 février ou VI des calendes de mars, et s'appelait le second VI ou *bissextus*. Il décrit aussi les *calendes*, *nones* et *ides*, les *lettres nundinales*, les *jours fastes* et *néfastes*, dont les noms sont loin de la signification que nous y attachons puisqu'ils signifient, permis *fas* ou défendu *nefas* de plaider devant les tribunaux; ensuite il passe au *calendrier des Chrétiens* dont il décrit les phases et les réformes jusqu'à celle appelée *réformation Grégorienne* et qui fut nommé *Style nouveau*, comme le calendrier julien reçut l'appellation de *style ancien*; il explique les différences qui existent dans celui des *Russes* et dans celui des *Grecs*; il indique les élémens de ce calendrier qui sont le quantième, le *nom* des jours de la semaine, l'*éponymie* des saints et fêtes, la *lettre dominicale*, l'*épaacte*, l'*indiction* et le *nombre d'or*, et en montre l'usage; il dresse le *tableau des fêtes mobiles d'après Pasques*; ensuite il décrit le mécanisme du calendrier *Mahométan*; il décrit les *périodes* ou cycles, par exemple l'heure qui est une période de minutes, qu'on appelle *naturelle*; celles appelées civiles avaient le calendrier pour objet comme la période *sothiaque* ou cycle *caniculaire* (de l'étoile du chien, *Syrius*) inventée en Égypte, et celle des grandes fêtes ou *Panégyries* qu'a fait connaître l'inscription de Rosette; il décrit le cycle de Méton connu

sous le nom de *cycle lunaire*; il indique quelques autres périodes comme celles de *Philolaüs* et d'*Oenoppides*, de *Gamaliel*, le cycle solaire, le *grand cycle pascal*, la période chaldéenne, celle que Cassini avait proposée sous le nom de *Luni-solaire de Louis-le-Grand*; celle qui est la plus connue et la plus utile la *période Julienne*, dont il établit la concordance avec les *ères principales* dans un tableau qui termine cette division.

La quatrième division contient les *ères diverses* qu'il faut bien se garder de confondre avec les *périodes*, en chronologie une ère étant une méthode de compter les années qui s'écoulent en les rapportant, toutes, selon leur succession, au point fixe historique ou astronomique qui est le commencement de cette ère. D'après cette explication l'auteur décrit les *ères antérieures à celle de J.-C.*, comme l'*ère mondaine des Juifs*, l'*ère d'Abraham* qu'Ensébe a adoptée pour sa chronologie, l'*ère des Olympiades* qui commence à Corcebus, l'an 776 avant J.-C., l'*ère de Nabonassar*, une des plus célèbres dont s'est servi Ptolomée dans son *Almageste*, Théon après lui, Bulliaud dans son *Astronomie philolaïque*; l'*ère d'Alexandre-le-Grand*, connue aussi sous la dénomination d'*ère de Philippe ou des Lagides*: la mort d'Alexandre en est le point initial; l'*ère des Séleucides*, elle porte aussi les noms suivans, *ère d'Alexandre*, *ère des Grecs* ou des *Syro-Macédoniens*, *Tarikd'houl-Karnain* ou *ère des Contrats*; cette ère est une des plus connues, des plus employées dans les écrits ou les monumens; l'*ère de Ptolomée-Philadelphie* qui n'est point la même (quoiqu'on les ait confondues ensemble jusqu'ici) que l'*ère de Denys l'astronome*, les époques initiales différant entr'elles; l'*ère de Tyr* consacrée à cause de l'autonomie qui fut accordée aux Tyriens par Bala roi de Syrie; l'*ère césarienne d'Antioche*, qui se rapporte à la victoire remportée par Jules César dans les plaines de Pharsale; l'*ère Julienne* qui prit son nom de Jules César, et dont on se sert en chronologie pour calculer les temps antérieurs à J.-C. quoiqu'elle n'existât pas et en les appelant *années de l'ère Julienne proleptique*; l'*ère d'Espagne* ayant pour origine la conquête entière de l'Espagne par Auguste; l'*ère actique* adoptée à l'occasion de la bataille d'Actium et dont le commencement différa en *Égypte*, en *Grèce* et à *Rome*; l'*ère des Augustes*, à laquelle on attribue plusieurs origines.

L'auteur décrit ensuite les *ères de J.-C. et ères postérieures*; comme l'*ère chrétienne*, de *Jésus-Christ*, ou de *l'incarnation*; c'est principalement dans l'église latine et en occident que cette ère fut et est demeurée d'un usage universel, la naissance de J.-C. en est l'origine et ce fut un édit de Charles IX du mois de janvier 1563 qui ordonna que les actes publics et privés seraient datés en commençant l'année au 1^{er} janvier; ce ne fut cependant qu'en 1567 que le parlement adopta cette utile loi; l'*ère de Constantinople*, qui a pour origine la création du monde, selon l'église grecque qui compte 5508 ans avant la première année de l'ère chrétienne; l'*ère de Dioclétien*, causée par son avènement à l'empire et inventée par les Égyptiens, elle fut ensuite nommée l'*ère des Martyrs* à cause des persécutions des Chrétiens; l'*ère de l'Ascension*: l'auteur grec de la chronique Paschale ou d'Alexandrie s'est servi d'une ère qui tire son motif de l'Ascension et répond à la 39^e de celle chrétienne; l'*ère des Arméniens* ayant pour cause la séparation de l'église d'Arménie de celle Latine; l'*ère d'Hiesdedger*, chez les Persans, appelée depuis *Mélikéenne*; l'*ère de l'Hégire* (suite), elle a pour cause et pour époque la fuite de Mahomet de la Mecque à Médine; l'*ère de la république française* qui commença avec le 22 septembre 1792, jour de l'équinoxe d'automne pour Paris.

L'auteur explique ensuite les *formules et abréviations employées pour les dates*, la liste de quelques formules employées comme dates, des dates des monumens de l'histoire de France, les dates des diplômes des rois de France, et finit par quelques éclaircissemens sur ce qui a été dit au sujet de l'édit de Charles IX sur la fixation du commencement de l'année.

Ces dates et formules n'étant pas susceptibles d'analyse nous y renvoyons le lecteur.

La 5^e division contient les *tableaux chronologiques et époques principales de l'histoire*.

Après l'exposé des élémens de la chronologie, il restait à en montrer les applications; ici M. Champollion s'est borné à mettre sous les yeux du lecteur les élémens de tous les systèmes, sans se décider pour aucun; excès de modestie dont on ne peut lui savoir gré dans l'intérêt de la science.

Les élémens dont parle M. Champollion consistent dans les listes tirées d'Ensebe ou des écrivains profanes, quelquefois de

ces deux sources réunies : ils font la base des tableaux 2 à 7 inclusivement ; celui n° 8 est tiré 1° du *Traité de la chronologie chinoise*, composé par le Père Gaubil et publié à Paris en 1814, par M. de Sacy secondé de M. Abel-Rémusat, 2° de *l'Art de vérifier les dates* et du tableau des dynasties chinoises inséré en tête du *catalogue* des livres chinois de la bibliothèque royale de Berlin, publié à Paris en 1822 par M. Klapproth ; et par suite des développemens que donne M. Champollion et que nous ne rapporterons pas ici, il fait remarquer que les temps historiques de la Chine, comme ceux de l'Égypte, s'accordent avec l'opinion des Septante, mais avec celle-là seulement ; et qu'enfin la Chine et l'Égypte, contemporaines sans se connaître peut-être, prennent en même temps une place très-légitime dans l'histoire certaine de la civilisation humaine dès le 24^e siècle avant l'ère chrétienne.

La liste nominative des rois des dynasties égyptiennes selon Manéthon aurait occupé trop de place dans les tableaux, on s'est donc borné à la nomenclature onomastique n° 9 aux Ptolomées, les successeurs d'Alexandre-le-Grand au trône des Pharaons ; cette nomenclature est très-détaillée et extraite des auteurs et des monumens qui ont servi de base à l'ouvrage du même auteur, *Annales des Lagides*, Paris 1820, 2 vol. in-8°.

Les tableaux X à XIX n'exigent point d'observation particulière, celui n° XX contient la liste des rois de France et termine la série des tableaux chronologiques.

Ces listes sont suivies d'un tableau des *principaux événemens de l'histoire générale avant et depuis l'ère vulgaire*. Pour le dresser M. Champollion a suivi les calculs des Septante et d'Eusèbe ; il n'adopte pas le synchronisme qu'Eusèbe établit entre la naissance d'Abraham et la première année de la XVI^e dynastie, parce que de graves autorités et des monumens subsistant révèlent une différence de 157 ans qui manquent évidemment pour l'Égypte dans l'échelle chronologique d'Eusèbe, d'où il suit que le véritable commencement de la XVI^e dynastie doit être porté à l'an 2272 avant l'ère chrétienne, sans déplacer l'époque d'Abraham parce qu'aucun écrivain ne l'a porté si haut. L'année 2144 avant J.-C. ayant paru plus vraisemblable à M. Champollion, il s'y est fixé, parce qu'elle se rapporte avec les relations que la bible rappelle entre la famille d'Abraham et les rois

d'Égypte durant la XVII^e dynastie et l'époque présumée de la sortie d'Égypte de Moïse, ce que M. Champollion justifie par deux tableaux et des calculs qu'à notre grand regret le cadre d'un article ne nous permet pas d'insérer ici, ainsi que ceux qui ont rapport aux *Assyriens*, aux *Grecs* en particulier et en général.

Enfin il faut remarquer, 1^o que dans ce tableau le nombre des faits est proportionnellement moindre pour les années antérieures à l'ère chrétienne, que pour les temps postérieurs, parce que leur connaissance et leur date, dans cette 2^e portion, sont plus généralement répandues ou plus faciles à acquérir; 2^o que les faits depuis J.-C. y sont groupés dans des séries successives de dix années chacune en ajoutant l'année précise de chaque événement principal. L'utilité et la convenance de cette division nous étaient déjà prouvées par l'expérience; elle a été employée dans les tableaux chronologiques publiés en 1819 par feu J. B. Gail à qui M. Champollion avait communiqué son manuscrit, comme M. Gail lui-même le déclare dans un avertissement préliminaire de son ouvrage.

Le *Résumé* est suivi d'une *Biographie des chronologistes les plus célèbres tant anciens que modernes*, d'une bibliographie ou catalogue des ouvrages relatifs à la chronologie générale et spéciale, et d'un *vocabulaire des mots techniques de la chronologie*.

Enfin une planche lithographiée représentant les figures du zodiaque, les chiffres usités chez divers peuples anciens, et le zodiaque circulaire de Denderah, contribue à l'ornement de ce résumé, dont l'exposé qui précède est loin de faire connaître tout le mérite et toute l'utilité.

A. P.

134. DIE IDENTITAET DER HINDU. — L'identité des Indous, Persans, Pélasges, Germains et Slaves, prouvée par la langue, la religion et les mœurs de ces peuples; par F. A. RAUCH. 1^{re} partie. In-8^o, XXIII et 112 pages. Marbourg, 1829; Garthe.

Jones, le fondateur de la Société de Calcutta, fut le premier qui reconnut dans la langue sanscrite une liaison intime avec le persan, le grec, le latin et les idiomes germaniques. Ce sujet a été discuté, étendu considérablement depuis, avec plus ou

moins de succès selon que les savans qui s'en occupaient avaient une connaissance plus ou moins approfondie des langues qu'il s'agissait de comparer. Les travaux faits en conscience sont généralement rares, ils sont peut-être plus difficiles encore dans la philologie comparée où, d'un côté, la connaissance approfondie du sujet est indispensable, et de l'autre, pour ne pas donner une nomenclature sèche et souvent inutile ou incomplète, il faut ce tact de la divination qui, pour me servir d'une expression employée pour J. Grimm, *surprend l'esprit sur le fait* et sait se transporter à cette époque reculée et presque toujours si éloignée de notre manière de voir, où se formèrent les langues primitives. Lorsqu'on voit ce qu'un homme seul a fait sur les langues germaniques et combien les résultats sont nombreux et importants, on peut espérer qu'avec le temps nous aurons une grammaire comparée de toute cette série de langues qui s'étend depuis l'*Airavati* jusqu'à l'Océan Atlantique, exécutée dans les mêmes proportions. Des travaux spéciaux faciliteront ce travail immense pour lequel certainement il reste encore beaucoup à faire; la liaison de l'arménien au zend et au sanscrit n'est pas encore explorée dans ses détails quoiqu'il soit facile de s'en apercevoir; le grand ouvrage sur le Zendavesta par M. Eugène Burnouf fera voir les causes de la différence entre le grec et le sanscrit, puisque tout fait voir que ce n'est pas comme en latin, par une filiation immédiate que s'est formée cette langue. Pour l'Inde même la publication de la *Sacountala* rend possible et même facilite beaucoup l'étude du *pracrit*, dialecte qui se rapporte à la langue mère, comme l'italien au latin. Il est à remarquer qu'il est encore inconnu dans la période des compositions épiques; la foule des idiomes indiens modernes a reçu à la vérité des grammaires dans des temps modernes, mais ce sont plutôt des rudimens, des collections de matériaux que devra classer la philologie scientifique. Il reste encore à examiner quelle sorte d'influence le sanscrit ou le pali a exercée sur l'idiome tibétain, sur lequel l'attention ne s'est portée que depuis une quinzaine d'années.

Des considérations de cette nature n'ont pu occuper l'auteur de l'ouvrage que nous avons sous les yeux. Nous voyons par différens passages que l'étude du sanscrit ne l'a pas occupé; nous n'y avons remarqué aucune idée, aucun fait qui n'ait déjà été

énoncé par d'autres, et il s'en faut que tous les résultats déjà acquis se trouvent énoncés ici. M. Rauch a suivi principalement les ouvrages sur la grammaire générale de M. Schmithenner, qui sont remplis d'idées neuves, mais parfois plus ingénieuses que solides. De Brosses, Court de Gebelin, Horne Tooke et beaucoup d'autres font voir que jamais, en fait de philologie, l'esprit tout seul ne peut faire des découvertes, si des connaissances positives ne guident son jugement; et les deux in folio de la grammaire persane de Lumsden font voir aussi que des faits sans principes ne sauraient suffire pour la construction d'un grand système de grammaire.

135. KRITISCHE GESCHICHTE DER RELIGIONSIDEEN DES ALTEN TESTAMENTS. — Histoire critique des idées religieuses dans l'Ancien-Testament; par C. P. W. GRAMBERG; avec une préface de GESENIUS. Tome 1^{er}. Hiérarchie et culte. xxviii et 565. Tome II. Théocratie et prophétisme. xiv et 679 pages. Berlin, 1829 et 1830; Duncker et Humblot.

L'auteur qui est mort presque immédiatement après avoir publié son ouvrage, s'est proposé de traiter son sujet d'après des données fournies par les critiques les plus récents, surtout par De Wette, et d'après les principes du rationalisme qui est très-répandu en ce moment en Allemagne. Les bornes de ce journal et la nature même de l'ouvrage se refusent à un extrait; mais pour mettre les lecteurs en état d'apprécier le contenu, nous allons donner l'exposé de la marche de l'auteur.

Il a partagé son sujet en 4 parties: il les traite avec tout le détail possible en citant chaque passage et en l'adoptant ou en l'expliquant; sous ce rapport, l'ouvrage ne laisse rien à désirer. Les connaissances philologiques de l'auteur le mettent à même de ne laisser subsister que peu de difficultés quant à l'exégèse; mais elles viennent d'un autre côté, provoquées par la marche même de M. Gramberg. Son idée fondamentale est, que le clergé juif, la caste des prêtres, ne s'organisa que sous David et Salomon, ne fut en considération et quelque pouvoir que depuis le roi Josias, et ne parvint à son but qu'après l'exil; la législation de Moïse, telle qu'elle se trouve consignée dans le Pentateuque est regardée comme postérieure, surtout le Deutéronome dont M. Gramberg place la rédaction après

l'exil; les psaumes de même sont envisagés comme beaucoup plus récents que David, et le Cantique des Cantiques avec le Livre de Job comptent aussi parmi les derniers ouvrages admis dans le Canon. Pour appuyer son hypothèse, l'auteur était obligé à classer ainsi ces livres, car il est clair que si le Pentateuque a été rédigé par Moïse même, à l'exception des derniers vers, l'institution des prêtres remonte déjà dans ces temps, alors la série des idées, telle que M. Gramberg les présente, se trouve tout-à-fait intervertie.

On s'attache à faire voir que le magnifique tabernacle n'a pu être exécuté du temps de Moïse par des Israélites, puisque Salomon, encore, fut obligé de faire venir et d'employer des ouvriers étrangers; mais on oublie que les Juifs venaient de quitter l'Égypte dont les temples même nous représentent encore aujourd'hui une partie de ce rituel que Moïse adapta à une croyance religieuse tout-à-fait différente.

Nous ajouterons encore que la méthode purement *objective* de l'auteur, analogue à celle de M. Lobeck dans l'*Agloophamus*, ne nous semble pas tout-à-fait convenir à de tels sujets: on risque de ne pas y voir assez lorsqu'on s'en tient strictement à la lettre. Ici, c'est bien souvent presque un devoir de deviner ce que toutes les nations ont tâché de voiler, d'après un sentiment qui paraît inné à la nature humaine.

136. GESCHICHTE DER OST-MONGOLEN UND IHRES FURSTENCHAUSES.

— Histoire des Mongols orientaux et de leur dynastie; par SSANANG SSETSEN, Chungtaidschi de l'Ordu, traduit du mongol, et publié avec le texte original, des remarques et des citations d'autres ouvrages originaux inédits; par J. J. SCHMIDT. Un vol., 509 p. in-40. Saint-Pétersbourg, 1829; imprim. de Gretscl. Leipzig, 1829; Cnobloch. (*Allgem. Repertorium der neuest. in und auslucd. Literat.*; Tome II, 1830, p. 28.)

Il y a plus de 10 ans que l'existence de cet ouvrage a été signalée, mais pour qu'il fût publié, il fallait l'appui de l'empereur Nicolas, qui, après en avoir agréé la dédicace, a donné 10,000 roubles pour les frais d'impression. Le mérite historique de cet ouvrage n'est pas très-grand; car une foule d'événemens de l'histoire de la Mongolie y sont omis ou rapportés d'une

manière inexacte. Avant le treizième siècle, le nom de mongol était totalement inconnu. La nation se composait de plusieurs races, grandes ou petites, dont chacune avait son nom particulier. Les races les plus nombreuses devenaient des peuplades par la conquête des races plus petites, ou de terres étrangères. La Chine, notamment, était exposée à leurs excursions. Mais leur puissance était ordinairement de courte durée. Les Chinois seuls ont conservé leur souvenir. Les Mongols ne connaissaient point l'écriture, les événemens historiques se transmettaient de vive voix, ils étaient mêlés de fables comme les généalogies de leurs chefs; ce n'est que 20 années après la mort de Gengis-Kan, que les Mongols adoptèrent un système d'écriture particulier.

Il y a eu dès-lors des notices écrites sur l'histoire des Mongols; mais les Chinois les anéantirent après avoir chassé leurs maîtres contre lesquels ils avaient conçu une haine fanatique. Le meilleur historien persan des Mongols, Farl-Allah Raschid-eddin, a puisé la partie la plus importante de ses notices dans les manuscrits du général mongol Balod Tschingssang. Malheureusement cet historien, ne connaissant pas très-bien la langue mongole, a commis des erreurs. Les écrivains persans de l'histoire de la mongolie ont généralement inséré dans leurs récits beaucoup de faits qui appartiennent à l'histoire du peuple turc. Après que quelques dynasties mongoles se furent établies dans les pays conquis, les Mongols adoptèrent les mœurs et la religion des peuples vaincus, et les descendans de Chubila devinrent Chinois et adorateurs de Buddha. Les Chala-guides devinrent des Persans, les Tschaglataïdes et Dichutschides des Turcs et des Mahométans.

Après avoir décrit les vicissitudes ultérieures des peuples mongols, l'auteur fait remarquer que Ssanang Ssetsen, descendant de Gengis-Kan et chef de la nombreuse race Ordus, écrivit son histoire après que les Mantchoux eurent fortifié leur domination et soumis la plupart des races mongoles. Il indique l'insuffisance de ce travail, ainsi que les lacunes de l'histoire de la Mongolie, qu'il sert à combler, surtout depuis la fin de la dynastie Juau, et l'expulsion des Mongols de la Chine, jusqu'au commencement de la domination mantchoue. La chronologie de l'auteur commence à l'année 2133 avant la naissance de Jé-

sus-Christ. Tous les peuples qui suivent le culte de Buddha comptent le temps à partir de la mort du fondateur de ce culte ou de celui qui l'a renouvelé, Sakjamunie; mais il règne une grande variété dans l'indication de cette année.

Les Tibétains et les Mongols ont un cycle de 12 années, dont chacune porte le nom d'un animal; mais comme le cycle leur a paru trop court, ils l'ont converti en un cycle de 60 ans, en le joignant à un autre cycle qui a dix surnoms. L'auteur compare ce cycle avec les noms des années, à notre chronologie de 1804 à 1863.

L'histoire traduite par M. Schmidt est divisée en dix sections. Voici l'intitulé des sections : 1^{re} section, de l'origine du monde jusqu'à la mort de Sakjamuni, et l'établissement du Bouddhisme.

2^e *Id.* Depuis le commencement de l'histoire du Tibet jusqu'à l'introduction du Bouddhisme dans ce pays.

3^e *Id.* Période de la grandeur croissante de la monarchie tibétaine jusqu'à sa décadence.

4^e *Id.* Depuis le commencement de l'histoire de la Mongolie jusqu'à la mort de Gengis-Kan (en l'année 1227).

5^e *Id.* Depuis la mort de Gengis-Kan jusqu'au renversement de la dynastie Juan, et l'expulsion des Mongols de la Chine.

6^e *Id.* Depuis l'expulsion des Mongols de la Chine, et l'état d'anarchie qui en fut la suite, jusqu'à la réunion des races mongoles sous un seul chef (Dajan Chaghan).

7^e *Id.* Histoire ultérieure de la dynastie de Dajan Chaghan.

8^e *Id.* Histoire des Dschenong ou des descendants du troisième fils de Dajan Chaghan jusqu'au renouvellement du Bouddhisme chez les Mongols.

9^e *Id.* Continuation de l'histoire de la branche Dschenong et de la propagation renouvelée du Bouddhisme parmi les Mongols, jusqu'à l'établissement de la domination manchoue.

10^e *Id.* Depuis le commencement de la domination manchoue jusqu'à la fin de l'ouvrage de Ssudur, avec l'indication des sept sources historiques que le traducteur a réunies.

Un appendice contient l'incarnation d'Arja-Polo (Awalokitaswara ou Chongschin Bodhinatwa) comme prince royal sous le nom d'Erdeni-Charalik, tirée d'un ouvrage traduit du tibé-

tain en langue mongole. L'histoire se termine par une table des matières.
C.R.

137. HISTOIRE ANCIENNE DE CHARLES ROLLIN, précédée de son Éloge, par M. BEVILLE; suivie de sa vie, par M. NOEL. Édition revue, corrigée avec soin, et enrichie de notes critiques. (Tome 1^{er}). In-12 en deux parties, ensemble 26 feuilles $\frac{1}{2}$. Paris, 1829; Raynal.

138. HELLENISCHE ALTERTHUMS KUNDE. — Archéologie hellénique considérée sous le point de vue du droit politique; par G. WACHSMUTH. Tome second. Le gouvernement; 2^e section, discipline publique, culte des dieux, arts, sciences; avec une table chronologique et une table des matières pour le tome second. 1 volume, iv et 599 p. in-8°. Halle, 1830; Schwetschke et fils. (*Algem. Repertorium der neuest. in und ausländ. Liter.* Tome 2, p. 1.)

Ce volume termine la tâche brillante et difficile que s'était imposée l'auteur. Il suffit d'en examiner le titre pour en connaître le contenu. L'auteur a puisé les riches matériaux dont se compose son ouvrage aux meilleures sources. Il a répandu une nouvelle lumière sur les diverses parties de son sujet, en y joignant des remarques judicieuses et profondes. La quatrième section par laquelle commence le volume est consacrée à la discipline publique. L'auteur en donne la définition et en examine rapidement la pratique chez les divers peuples de la Grèce.

La cinquième section traite du culte des dieux et de toutes les cérémonies religieuses.

La sixième, de l'art et de ses diverses phases chez les Grecs, poésie, musique, orchestique.

La septième, des sciences, philosophie, histoire des peuples, mathématiques, médecine. Le volume se termine par trois appendices. La première est relative à la littérature de la mythologie. La seconde est intitulée *ἀληθεία* des dieux. La troisième traite de l'authenticité des sentences des oracles. Une table des matières très-bien faite facilite beaucoup l'analyse de cet ouvrage.
C. R.

139. QUID ET QUANTUM GERMANI AD CULTUM POLONIE inde ab iis temporibus quibus christianorum sacra introducta sunt, usque ad mortem primi stirpe Jagellonica regis Ulatislai, et quidem

ad cultum agrorum, ingeniorum, morum et religionis in Polonia contulerint. Libellus ab inclyta Iablonowiana societate, quæ Lipsiæ floret, præmio adfectus; auctore A. J. V. de TOPOLSKI. In-8° de 92 p. Berlin, 1820; Unger. (*Gott. gel. Anzeigen*; 1826, février, n° 22, p. 213.)

Le traité que l'empereur Charles IV conclut avec la Pologne, en 1386, sous le règne de Casimir le grand, et qui eut pour résultat des relations politiques qui durèrent des siècles, introduisit graduellement en Pologne des institutions, des mœurs et des usages germaniques. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons s'est attaché à examiner l'influence que l'Allemagne a exercée sur la Pologne sous les rapports que nous venons d'indiquer. Il la considère sous les quatre points de vue suivans : 1° religion, 2° mœurs et lois, 3° agriculture, commerce et industrie; 4° instruction et science; religion. Lorsque les Hongrois envahirent la Moravie, un grand nombre d'habitans de ce pays se réfugièrent en Pologne où, les premiers, ils répandirent quelques rayons de christianisme. L'empereur Othon le grand assujettit les jeunes églises en Pologne aux archevêchés de Magdebourg et de Prague, circonstance qui introduisit en Pologne un grand nombre de prêtres allemands. Cette disposition demeura en vigueur jusqu'au 10^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de la création de l'archevêché de Gnesen. Le diocèse de Posen resta dans la dépendance de l'archevêché de Magdebourg. Un grand nombre de sectes fanatiques qui, dans le moyen âge, infectaient l'Allemagne, ou plutôt l'Europe entière, tels que les flagellans, les dulcins et fraticelli, s'étaient également répandues en Pologne. — 2. *Mœurs et lois*. C'est principalement sous ce rapport que l'influence de l'Allemagne sur la Pologne se manifeste d'une manière bien prononcée. En premier lieu c'est Boleslav Chrobry qui contribua le plus à la nouvelle réforme, en donnant au train de sa cour, aux emplois d'État, et en général à l'administration, une forme calquée sur les modèles que lui offrait l'Allemagne. C'est sous son gouvernement que la féodalité, jusqu'alors inconnue en Pologne, fut naturalisée dans ce royaume. Bientôt après, les chevaliers de la croix, venus de Silésie, y introduisirent la chevalerie, de sorte qu'au commencement du 12^e siècle les tournois et autres exercices guerriers y étaient déjà

devenus indigènes. Le duel et l'usage d'élever au rang de chevalier des guerriers distingués étaient également venus d'Allemagne. C'est sous Casimir II que le droit de Magdebourg fut établi en Pologne. Ce changement dans l'économie administrative contribua éminemment à la naturalisation d'un grand nombre d'Allemands. — 3. *Agriculture, commerce et industrie.* Les améliorations qu'ont éprouvées l'agriculture, le commerce et l'industrie, sont dues aux Allemands. Cette assertion n'a besoin d'aucune recherche historique pour être appuyée : les termes techniques qui, pour la plupart, sont d'origine allemande, et qui se sont perpétués jusqu'à nos jours, la mettent en évidence. Cracovie se signala bientôt parmi les autres villes de Pologne sous le rapport industriel : or c'est dans cette ville et dans ses environs que les principales colonies allemandes furent établies. Les Allemands devinrent également le modèle sous le rapport de l'art de la guerre, soit par les troupes allemandes qui furent à la solde de la Pologne, soit par les guerres qu'on avait à soutenir contre les chevaliers allemands. — 4. *Instruction et sciences.* Des missionnaires et des prêtres allemands furent les premiers en Pologne qui allumèrent le flambeau des sciences. Ce fut vers le milieu du 11^e siècle que des Allemands établirent les premiers collèges dans ce royaume. Les fréquentes alliances des rois de Pologne avec des princesses d'Allemagne, et l'usage d'envoyer les jeunes gens de haute condition dans des collèges de ce dernier pays, contribuèrent éminemment à propager en Pologne les connaissances cultivées en Allemagne. Lorsqu'en 1364 Casimir le grand fonda l'université de Cracovie, cet établissement fut bientôt après organisé à l'instar de celles de l'Allemagne, et les chaires occupées par des professeurs de cette nation. Depuis le commencement du 15^e siècle l'étude de la langue allemande entra dans l'éducation des grands.

L. D. L.

140. VOLLSTENDIGE SAMMLUNG ALLER ALTERN UND NEUERN CONCORDATE. — Recueil complet de tous les concordats anciens et modernes avec une histoire de leur origine et de leurs destinées, par le D^r E. MÜNCH. Tome 1^{er}, concordat des temps anciens, x et 522 p. in-8^o. Leipzig, 1830; Hinrich. (*Jahrbücher der Geschichte und Staatskunst*, juillet, 1830, p. 64.)

Dans l'introduction à cet ouvrage l'auteur esquisse à grands traits l'accroissement rapide des évêques de Rome et leur élévation au-dessus de la puissance temporelle. Il rappelle ensuite les combats que se livrèrent le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, et ces combats lui servent de transition pour arriver à l'établissement des premiers concordats, actes diplomatiques qui renferment les négociations entre l'église et les États, et règlent les droits et les obligations qui en ont été le résultat.

Les concordats diffèrent essentiellement des autres contrats, actes et diplômes : on ne peut les ranger dans aucune classe des contrats et traités ordinaires, ils forment un genre à part. Suivant l'auteur les concordats ne sont ni des conventions du droit des gens ni des conventions du droit privé. On ne saurait les considérer comme des conventions du droit des gens, parce que le pape, agissant comme chef de l'église catholique et en dehors de son pouvoir temporel, n'est pas un souverain ordinaire traitant avec un autre souverain indépendant. Les concordats ne sont pas non plus des conventions du droit privé, parce qu'ils ne règlent point des intérêts privés.

Voici l'idée que l'auteur se forme des concordats.

Un concordat, dit-il, qui touche aux plus hauts intérêts de l'église et de l'état, devrait renfermer tout ce que réclame la protection due à ces intérêts ; par conséquent, il ne faut pas qu'un concordat ait lieu hors du cas de nécessité. Un concordat doit être religieux, c'est-à-dire satisfaire tant dans son principe que dans sa tendance, aux besoins de la foi et des membres de la société ecclésiastique, à l'essence de la religion et non pas à sa forme extérieure, à la généralité des fidèles, et non pas uniquement à la chancellerie romaine, à une certaine classe de prêtres, ou à un certain nombre de convents. Il est aussi de la nature des concordats de statuer sur toutes les divisions du clergé et sur toute espèce d'actes et de fonctions religieux qui se présentent dans la vie ecclésiastique, enfin il importe que les concordats n'apportent aucun préjudice aux intérêts temporels des états.

Après avoir ainsi exposé son opinion sur les concordats, l'auteur soumet à une analyse critique les divers concordats des temps anciens. Il commence par les concordats de l'Allemagne. Le premier qui se présente est celui de Worms, conclu entre

l'empereur Henri V et le pape Caliste II (1122). Suivent le traité de Constance, les décrets de Bâle et la pragmatique sanction ou les concordats d'Aschaffembourg, les griefs de la nation germanique (*gravamina nationis germanicæ*) ou les tentatives que firent au commencement du seizième siècle l'empereur Maximilien et de zélés patriotes allemands pour sauver les libertés de l'église qui avaient été sacrifiées par les concordats d'Aschaffembourg.

Les concordats français commencent à la pragmatique de St-Louis (1268); viennent ensuite la pragmatique sanction de Charles VII (1438), le concordat entre François I^{er} et Léon X (1517). Ces concordats sont appuyés de tous les actes qui s'y rattachent. Chacun de ces concordats est précédé d'éclaircissemens historiques qui en facilitent l'intelligence au lecteur.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, l'auteur traite à la fois des concordats de l'Allemagne et de la France et de leurs vicissitudes, et des tentatives et démarches que firent diverses nations et plusieurs gouvernemens pour leurs rapports avec la cour de Rome, pendant et après la réforme, jusqu'à la renaissance du catholicisme pur au dix-huitième siècle et depuis la révolution française. Les actes qui appuient cette partie de l'ouvrage sont : *sancti romani imperii principum ac procerum gravamina centum, quæ adversus sedem romanam, etc., in comitiis germanorum principum Norimbergæ anno 1522 inchoatis, finitis vero 1523 proposuerunt*. Suivent les actes les plus importants du congrès d'Ems. De l'Allemagne, l'auteur passe à la France, et expose de la manière la plus étendue, les difficultés qui s'élevèrent entre Louis XIV et la cour de Rome relativement aux libertés de l'église gallicane. Il termine par l'Espagne et l'Italie.

L'auteur émet, sur l'état actuel du catholicisme en Europe, une opinion qui est trop remarquable pour être passée sous silence.

Il y a aujourd'hui, dit-il, plusieurs millions de catholiques qui murmurent contre le papisme ultramontain, et lui résistent avec énergie, sans cependant vouloir se jeter dans les bras du protestantisme; ils forment, dans le sein de l'église catholique, une nouvelle église catholique-protestante, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une église qui combat pour des principes qui

prépareront entre les catholiques et les protestans, sinon une fusion, du moins une conciliation et une alliance dans un but essentiellement chrétien.

Il est certain que les concordats n'avaient jamais été considérés sous le point de vue dans lequel s'est placé l'auteur, et les lumières qui sont répandues dans son ouvrage ne peuvent manquer de produire une grande sensation. C. R.

141. DIE AUGSBURGISCHE CONFESSIO. — La confession d'Augsbourg d'après son histoire, son contenu et sa signification; par le D. G. T. L. DANZ. VIII et 80 pag. Iéna 1829; Croke.

142. DIE AUGSBURGER CONFESSIO. — La confession d'Augsbourg commentée en 1830, ou l'Église évangélique au XVI^e et au XIX^e siècle. IV et 232 pag. Stuttgart, 1830; Metzler.

De même qu'en 1817 on publia en Allemagne nombre d'écrits sur Luther, de même l'année 1830 rappelle qu'en 1530 la présentation de la confession de foi des protestans, rédigée par Melancthon et approuvée par Luther, eut lieu à la diète d'Augsbourg. L'auteur du premier ouvrage a réuni, d'une manière presque aphoristique, les principaux points de vue de son objet, en donnant une bibliographie étendue des écrits publiés sur le même sujet, et mettant sous les yeux du lecteur, dans les notes, des passages d'auteurs contemporains pour la plupart, qui le mettent à même de former son propre jugement sur les détails de l'événement.

Le but du second ouvrage est tout-à-fait différent. L'auteur qui ne s'est pas nommé est un laïque qui tâche de faire voir que le fond de la croyance des protestans est le même, mais que dans quelques doctrines on a fait des progrès depuis. Les bornes de ce journal nous empêchent d'entrer dans plus de détails, nous ne pouvons qu'assurer que l'ouvrage est bien écrit, par un homme qui a tâché de se rendre raison de sa croyance. Le texte de la confession s'y trouve à peu près complet. S.

143. HISTOIRE, ORGANISATION ET ÉTAT ACTUEL DU SEMINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE REMONTRANCE; par le révérend ADR. HOLKER, ministre de cette Société, à Rotterdam. (*Vaderl. letterceffen.*; décembre 1825, n^o XV, pag. 701.)

On attribue à Ger. Jos. Vossius et Casp. Barlæus, l'enseigne-

ment historique et philosophique de cette secte, en 1631, dans une école qu'on nomma depuis Athenæum illustre, et qui fut érigée à Amsterdam par les Remonstrans, à la suite des persécutions qu'ils essayèrent en 1630. Episcopius, leur contemporain, s'attacha aux sectaires de Rotterdam jusqu'en 1634, temps auquel il fut appelé à Amsterdam pour accroître, par sa réputation, le nombre des disciples. Il y resta, malgré les instances que lui firent les premiers, pour l'avoir parmi eux, jusqu'à sa mort qui arriva en 1643.

Après Episcopius, la Société des Remonstrances choisit Stephanus Curcellæus, et lui adjoignit Carolus Niellius Bartholomæus Prævostius et Albertus Hutthenus; mais par suite du départ de celui-ci pour son pays natal, et de l'âge avancé des deux premiers, Curcellæus se trouva seul chargé de toute la tâche. On ne laissa pas non plus sous lui d'insister auprès des bourgmestres d'Amsterdam pour l'introduction du séminaire, en disant : « que le venin socinien se répandait dans tout le pays. » C'est surtout en 1655 que les sollicitations furent le plus animées; il fût même convenu de les renouveler tous les mois, jusqu'à ce que l'on en eût raison. Dans un état semblable de choses, les bourgmestres d'Amsterdam convoquèrent le vieux conseil, et il fut décidé que l'on donnerait pour réponse aux supplians : que les bourgmestres auraient soin de ne rien prendre ouvertement ou publiquement sur eux, et qu'ils ne pouvaient non plus trouver bon de rechercher ce que faisait quelqu'un en particulier et chez lui.

Les plaignans furent ainsi en défaut, du moins à l'égard des bourgmestres d'Amsterdam.

Cependant, peu de temps après, les plaintes recommencèrent avec plus de chaleur contre les Sociniens, sans épargner davantage les Remonstrans et les Anabaptistes. On éleva même des questions insidieuses pour connaître leurs principes, et, comme l'on désespérait de pouvoir obtenir des bourgmestres l'interdiction du séminaire des Arminiens, on projeta de la solliciter auprès des états de Hollande. Mais ce fut en vain, les états maintinrent la décision de la régence d'Amsterdam. Curcellæus mourut en 1659; après sa mort parurent ses *Quaternio dissertationum theologicarum adversus Samuelem Maresium*.

Cette agitation des opinions religieuses se continua jusqu'à Wetstein qui parut en 1731. Il avait d'abord été ministre réformé à Bâle, sa patrie, lorsque l'apparition de son Nouveau-Testament grec, en opposition avec la doctrine des professeurs Iselius et Frey, lui valut sa disgrâce auprès du magistrat, ce qui le détermina à aller à Amsterdam, où il fit connaissance avec des Remonstrans, et s'attacha à leur secte (1). Enfin, en 1744, sa patrie, qui l'avait oublié jusques-là, lui offrit une chaire de langue grecque, qu'il ne jugea pas à-propos d'accepter, et préféra servir la Société des Remonstrans, jusqu'au 23 mai 1754, temps où il mourut.

144. CHRONIK DER FREYEN HANSESTADT BREMEN. — Chronique de la ville libre hanséatique de Brème; par F. KARSTEN MISEGAES. Tom. II, 328 p. in-8°. Brème, 1829. (*Gotting. Gelehrte Anzeigen*; oct. 1829, p. 1759.)

Ce volume s'étend depuis l'année 937, époque où la ville de Brème reconquit sa liberté sous Othon-le-Grand, jusqu'à son accession à la Hansa, en 1280.

Ce volume se rattachant à l'histoire des archevêques, il n'est pas étonnant que l'auteur y traite en grande partie d'affaires et de rapports ecclésiastiques. Mais ces rapports exercèrent une grande influence sur la politique extérieure à l'égard des États voisins, en Allemagne et principalement en Danemark, jusqu'à la séparation totale des églises du Nord, arrivée en 1104. Aussi, ont-ils fourni à l'auteur des matériaux historiques abondans. Il n'a cependant pas perdu de vue les modifications qu'a subies la forme politique extérieure de la ville, surtout par l'établissement des maîtrises et des corporations, et a saisi toutes les occasions pour donner des éclaircissemens sur les possessions de l'archevêché, la manière dont elles ont été acquises, les pertes qui les ont diminuées, l'origine des fondations pieuses, et l'histoire des édifices qui s'y rattachent. Souvent aussi, l'histoire des

(1) J'ai publié, en 1826, quelques détails sur ce Wetstein (Jean Jacques). Je possède toute sa correspondance originale relative à son édition du N. T. grec, dont les Prolegomènes, attaqués et condamnés pour cause de socinianisme, parurent en 1730, et Wetstein quitta Bâle, sa patrie, à cette occasion. Il se fixa à Amsterdam, où il publia son N. T., en 1751 et 1752. Voy. au *Magasin encyclopédique*, n° 3, août 1806, une notice sur une édition d'Homère entreprise par J. Rod. Wetstein. ((N. de R.)

archevêques de Brême rentre dans l'histoire générale du temps, sous le double rapport de la hiérarchie et de la politique. C'est, en effet, dans ce période que viennent se placer l'archevêque Adalbert, ami de Henri IV, les croisades, et la fondation de l'ordre teutonique, à laquelle la ville de Brême prit une part si active.

Adam de Brême est la source principale dont s'est servi l'auteur. Il y a joint d'autres documens, et les travaux les plus distingués des historiens modernes. Il a aussi donné les actes authentiques et les inscriptions encore existant sur des monumens. Les volumes suivans promettent un intérêt toujours croissant.

C. R.

145. URKUNDEN UND ABHANDLUNGEN, etc. — Documens et Mémoires pour servir à la connaissance de l'histoire du Bas-Rhin et de la Meuse-Inférieure ; collection publiée par G. RITZ. 1^{er} vol., 1^{re} section. In-8^o, xv et 176 pag. ; prix, 1 rthlr. Aix-la-Chapelle, 1824 ; Mayer. (*Beck's allgem. Repert.* ; 1825, 1^{er} vol., n^o 1, p. 29.)

L'auteur de ce Recueil se borne au pays occupé par les deux principaux peuples dans la petite Germanie, les Ubiens et les Tongres (connus plus tard sous le nom de Ripuariens et Hasbaniens), qui se distinguaient l'un de l'autre tant sous le rapport de leur idiôme que sous celui des mœurs et des institutions. Les sources spéciales de l'histoire de ces pays sont divisées en 5 classes, savoir : Cologne, Juliers, Berg, Clèves, Gueldres, Liège et Brabant. Dans son avant-propos, l'auteur cite les ouvrages qui traitent de ces peuples et de ces pays, en observant qu'ils en offrent bien une histoire assez détaillée des régens et des princes, mais qu'ils ne mettent pas assez au jour l'origine et le développement des institutions civiles. La 1^{re} section de l'ouvrage que nous annonçons offre les documens suivans : 1^o Le cartulaire des ci-devant abbayes de Stablo et de Malmédi. Le manuscrit qui se trouve dans les archives de l'abbaye de Malmédi, date du 13^e siècle. Il contient 165 documens, parmi lesquels on trouve les *Vetera monumenta stabulensis monasterii*, que Martene et Durand ont fait imprimer, avec quelques légers changemens, dans le 2^e vol. de leur *Collectio amplissima*. Outre les documens qui ont été imprimés, il s'en trouve encore 70 en manuscrit. Ce sont, pour la plupart, des

dons et des cessions, depuis 748 jusqu'à 1150, importants sous le rapport de la géographie et de l'histoire de ces pays. Cette 1^{re} section en offre 48. 2^o 8 lettres d'investiture du comte de Moers, et un document en flamand de la seigneurie de Krefeld. Cette seigneurie est désignée ici comme fief de Guedres, et non pas de Clèves, comme on a cru jusqu'à présent. 3^o Le couvent de Reichstein, près de Montjoie, fondé dans la première moitié du 13^e siècle, en faveur des religieux Prémontrés, subordonné à l'abbaye de Steinfeld, et supprimé depuis 1802. Les documens antérieurs au 13^e siècle sont perdus. Les 36 numéros contenus dans cette section appartiennent aux 13^e-18^e siècles. Ils sont tirés du cadastre authentique du couvent, lequel fut dressé dans la première moitié du siècle dernier par le prévôt Math. Lutgens. 4^o 41 documens, tant en latin qu'en allemand, pour la plupart des 13^e et 14^e siècles (depuis 1217), tirés des archives de la commende de Siersdorf, de l'ordre teutonique, près de Liège. 5^o Documens de Juliers, en flamand, relatifs à Bruggen, Wasserbergh, Born, Bedbourg et Gusdorf. 6^o Documens d'Aix-la-Chapelle, dont 2 en latin, de 1200 et 1265, et 1 en allemand, de 1382. Les originaux sont entre les mains de M. d'Aussem, de Trimborn, près d'Aix-la-Chapelle. 7^o Document de fondation de la chapelle de Hottorf, près de Juliers. Il est en latin, et date de 1340. Un autre, de même nature, est en allemand, et date de 1420. 8^o Documens du 13^e siècle relatifs aux batardeaux et aux bois de Montjoie. Ils sont en allemand, et portent pour épigraphe : *Dit synt die recht der Welde*. — Ceci sont les droits des forêts. Quelques articles du droit des mines, de 1492. 9^o Un extrait de la chronique de Jacob Krihraed, relatif au bourg de Gangelt. Elle est de 1644. 10^o La bourgmestrie de Weismes, cercle de Malmédi, district d'Aix-la-Chapelle, du 15^e siècle. Transmission de la seigneurie de Renardstein à Jean de Zivel, en 1430. 11^o Documens en langue wallonne, de 1284 et 1300, relatifs à l'abbaye de Stablo. — L'éditeur a accompagné ces documens de notices explicatives plus ou moins étendues, selon l'importance du sujet. Il se propose de publier, comme continuation de cet ouvrage, un essai sur l'ancienne géographie ecclésiastique de Cologne et de Liège, et un traité sur les réserves forestières des Carolingiens en Ripuarie, accompagnés de cartes spéciales. L. D. L.

146. NARRATIVE BY JOHN ASHBURNHAM, etc. — Récit de John ASHBURNHAM de son service auprès du roi Charles I^{er}, d'Oxford à l'armée d'Écosse, et de Hampton-Court à l'île de Wight, qui n'avait pas encore été publié; auquel on a joint une apologie de son caractère et de sa conduite contre les faux exposés de lord Clarendon; par le comte d'ASHBURNHAM. In-8°, 2 vol. Londres, 1830.

147. HISTOIRE POLITIQUE DE L'ITALIE PENDANT LA DOMINATION DES LOMBARDS; par C. TROYA, (*Antologia, giornale di Scienze*, juin, 1830, p. 129).

L'auteur de cette publication, qu'on annonce comme prochaine, se propose d'écrire l'histoire de l'Italie depuis l'arrivée dans ce pays, d'Alboin, roi des Lombards; dans ce but il a visité les principales bibliothèques et archives de l'Italie, et a rédigé le code diplomatique lombard qu'il joindra à la première partie de son histoire, où seront exposées les 206 années de la domination des Lombards. On y trouvera réunis les documens de l'époque de la domination, épars jusqu'à présent dans une foule de volumes. A ces documens l'auteur en joindra d'autres qui ne sont pas connus, et parmi lesquels se trouvent ceux de Farfa que Muratori chercha vainement à se procurer. Ces documens tant anciens que nouveaux sont au nombre de plus de 250, ils sont disposés dans un ordre chronologique de 568 à 774 et accompagnés de remarques historiques et critiques. Ce résultat prouve que sous ce rapport une partie seulement de l'Italie est plus riche que la France entière, car dans ses recherches de documens pour les 206 premières années de la monarchie française après Clovis, M. de Bréquigny n'a pu en trouver dans toute la France que 218 parmi lesquels 120 seulement lui paraissent avoir le caractère de l'authenticité.

Le code diplomatique présentera à-la-fois les lois des Lombards résumées sous une forme nouvelle, et celles des autres nations d'origine gothique ou germanique. La comparaison de ces lois fera aisément comprendre les différences qu'on remarque entre les usages et le système de gouvernement de ces nations, quelles que soient leurs affinités de caractère et d'origine.

Pour ne pas interrompre le récit des événemens l'auteur a

jugé à propos de renvoyer l'examen des faits obscurs et douteux au code diplomatique ou à une appendice qui terminera son ouvrage.

148. STORIA LETTERARIA DELLA LIGURIA. — Histoire littéraire de la Ligurie. To. I-IV. Gènes, 1824-1826. (*Gœtting. gelehrte Anzeigen*, juillet 1830, n^o 114, 115).

L'auteur s'attribue le nom de Giambattista Spotorno. Son Histoire littéraire de la Ligurie est divisée en périodes. Dans chacune, les auteurs sont classés suivant l'ordre des sciences, et leurs ouvrages sont jugés et appréciés. La 3^e période ou époque qui se termine avec le 4^e vol., ne va que jusqu'au commencement du 17^e siècle, ce qui doit faire supposer que l'ouvrage aura encore plusieurs volumes.

149. HISTOIRE DES FRANÇAIS des divers états aux cinq derniers siècles; par M. MONTEIL (*Amant Alexis*). XIV^e siècle. 2 vol. in-8^o, vij, 482 et 528 pag. Paris 1828; Janet et Cotelle, et Louis Hachette. (*Journal des Savans*, novembre 1828, article de M. Daunou).

Cet ouvrage ne contient, à proprement parler, qu'un tableau des mœurs et des pratiques de la vie commune dans les différentes classes de la société, et ce serait, sans doute, contre les intentions de l'auteur, que l'on prendrait ces deux volumes pour une histoire proprement dite de la France ou des Français entre les années 1300 et 1400, car le plan ne permet pas de faire mention des grands faits arrivés pendant ce temps.

Cependant cet ouvrage, qui ne peut manquer d'obtenir faveur, se recommande par l'extrême intérêt des matières et des formes, il se compose de 105 épîtres du frère Jean ou Jehan, cordelier de Tours, au frère André cordelier de Toulouse; les premières sont supposées écrites en 1380 et les dernières en 1399. Le frère Jehan est né à peu près avec le siècle, et il meurt à peu près avec lui, c'est ce qui convient à un écrivain qui en retrace l'histoire d'après ses propres souvenirs.

Quelques fautes légères font croire que M. Monteil ne cherche point à donner à ces lettres un caractère d'authenticité: on a même lieu de croire qu'il ne tient pas beaucoup à leur imprimer ou à leur conserver constamment les couleurs du XIV^e siècle.

cle, et qu'il lui importe assez peu qu'on le reconnaisse lui-même sous le masque de son cordelier. C'est ainsi que le frère Jean est un homme de beaucoup d'esprit, qui écrit avec grace, souvent avec malice, qui jette des regards très-pénétrants sur la plupart des choses de ce bas monde, et qui serait fort de mise dans les sociétés actuelles, lors même qu'il semble professer des opinions aujourd'hui surannées, mais qu'il doit avoir sous peine de ne plus appartenir à son siècle. Il y a dans ses expressions ce qu'il faut de réserve ou d'exagération pour ne laisser dans l'esprit du lecteur que des idées beaucoup plus modernes. Frère Jean, par exemple, admire avec transport les progrès immenses que la civilisation, l'administration, les sciences et les arts ont faits de son temps, c'est l'un des points sur lesquels il revient le plus volontiers; le XIV^e siècle est le grand siècle, il laisse derrière lui tous les modèles antiques. On ne saurait exprimer plus naïvement une illusion qu'en effet les docteurs de cet âge ont éprouvée.

Un ordre systématique ne convenait point à une série de lettres et l'auteur ne laisse apercevoir dans son ouvrage aucune sorte de plan pour déguiser même le plus qu'il peut, celui qu'il s'est en effet tracé. Il donne à ces lettres des titres qui promettent la plus capricieuse variété, et nous ne pouvons le suivre pas à pas dans tous ses détours, où il donne une attention particulière à l'état de la langue, à la littérature, aux écoles, aux études, aux beaux-arts, aux arts mécaniques, à l'agriculture, à l'économie rurale et à la médecine; et puisqu'il s'agit des Français des *divers états*, on y voit toutes les conditions sociales depuis les princes et seigneurs jusqu'aux serfs, on parcourt tous les rangs du peuple jusqu'aux mendiants; le régime féodal et ses dépendances, les châteaux, forteresses, prisons, guerres, tournois, chevaliers errans, chevaliers de Rhodes, ceux de l'Étoile, les damoisels et les nobles dames n'y sont point négligés. D'autre part frère Jean visite plusieurs villes de France, principalement Paris, il s'arrête à tous les détails de la vie domestique, tels que mariages, habillemens, repas, prix des denrées, marchandises et travaux; vous assistez avec lui aux marchés publics, foires, aux transactions particulières; vous apprenez comment s'appliquent les lois relatives aux obligations, dettes et affaires privées ainsi qu'aux crimes et délits, il vous

fournit des renseignemens sur l'établissement et la perception des impôts, sur l'administration locale, le gouvernement général du royaume, il parle des institutions monastiques en pleine connaissance de cause, il passe peut-être trop rapidement sur le clergé séculier, mais il décrit d'une manière très-instructive les cérémonies pratiquées dans les églises, leurs ornemens, vitraux, horloges et mausolées, il révèle des usages bizarres, des croyances puériles, des coutumes superstitieuses; il s'ensuit que l'état des idées, des choses et des personnes en France depuis 1300 jusqu'à 1400 est réellement représenté dans ces 105 épîtres.

L'auteur auquel nous avons emprunté ce qui précède fait sur cet ouvrage plusieurs critiques que nous allons signaler; la lettre, où le frère Jean annonce que Charles V *vient* de mourir au château de Beauté sur Marne est datée du 30 d'août, et ce monarque n'est *mort* que le 16 septembre 1380; quand il annonce le 27 août que « jeudi dernier les Français et les Flamands s'assommaient aux champs de Rosbec, » cette bataille est du 27 novembre 1382; c'est dans une lettre du 13 juillet qu'est donnée la nouvelle de la soumission des Maillotiers, quoique ce fait, soit de janvier 1383 alors appelé janvier 1382 comme avant Pasques. Ce sont des fautes légères que M. Monteil eut pu corriger.

On a lieu également d'être surpris que dans aucune des lettres que le frère Jean écrit en 1392, il ne fasse mention de l'apparition d'un fantôme devant Charles VI; cette aventure étant arrivée à vingt lieues de la ville qu'il habitait, on ne sait trop comment excuser ce silence et celui qu'il garde, presque partout sur la reine Isabeau; Serait-ce discrétion?.....

Il est cordelier et il attribue à son frère Roger Bacon l'invention de la poudre à canon; à la fin du XIV^e siècle un cordelier devait affirmer ce qu'il n'y a pas long-temps que l'on a reconnu nous venir des orientaux.

Dans une sorte de harangue académique sur le système général des études, un novice s'exprime en ces termes : « Tite-Live, Trogue Pompée, périssent, tandis que leurs abrégiateurs, Florus et Xiphilin, sont dans toutes les mains. » On voit que Xiphilin est pris ici pour Justin, ou Trogue Pompée pour Dion-Cassius. Mais il se commettait plus d'une méprise de ce genre

au XIV^e siècle et celle-ci serait fort pardonnable au jeune orateur s'il ne donnait à entendre qu'il a eu, entre les mains, ces abrégés. Nous sommes bien plus surpris qu'il ait lu à Tours tant de livres grecs et latins, jusqu'à Longin, et les institutions oratoires de Quintilien, dont Pétrarque n'avait qu'un manuscrit très-informe, et qui n'ont été retrouvées entièrement que par le Pogge en 1419.

Mais la critique trouverait beaucoup plus à s'exercer sur la lettre XL, qui est intitulée *le dessert des cordeliers*, et qui traite des langues en général, puis des rapports qui existaient vers 1382 entre les langues d'Oc et d'Oyl; il y est dit que vers le commencement du V^e siècle, on distinguait dans la Gaule quatre langues, savoir : celle des Celtes, des Romains, des Francs et des Goths; que la romaine qui était la dominante, forma, en se combinant avec la franque, la langue d'Oyl, et avec la gothique la langue d'Oc. Le frère Jean, qui parle à Tours celle d'Oyl, propose au languedocien frère André un traité d'alliance entre l'une et l'autre, et ajoute que ce projet aurait été d'une exécution plus facile du temps de leurs ancêtres. « Pour vous en convaincre, dit-il, il vous suffira de lire les anciens monuments de votre langue. Quant à ceux de la nôtre je citerai le serment de Louis-le-Germanique, celui du peuple, et les lois de Guillaume-le-Conquérant dont il me suffira de rappeler le titre : « ce sont les lois et les coutumes que li reis Williams garantiz à tout le peuple. »

Il y aurait trop d'observations à faire sur ces citations et ces assertions du frère Jean : nous dirons seulement que le serment prononcé par Louis-le-Germanique en 842 *Pro deo amur, etc.*, est un monument de la plus ancienne langue romane; que pas une syllabe n'y est franque, non plus que gothique, que tout est d'origine latine; que la langue provençale ou de la France méridionale le revendique comme un de ses premiers titres, que c'est le serment *in godes minna, etc.*, qui est proféré en langue francique ou franque, et que néanmoins ce second serment n'est pas davantage le type de la langue d'Oyl; et ce que dit sur cette matière le frère Jean manque de précision, n'offre aucun système et ne s'appuie sur aucun document; on pourrait ajouter que le titre original des lois de Guillaume n'est point textuellement celui que le frère Jean vient de transcrire : quand

il le serait nous ne verrions pas ce qu'on en pourrait conclure ni à quoi tendrait le rapprochement de cet intitulé et du serment de 842. Des 105 épîtres celle-ci est la plus défectueuse.

Cet ouvrage méritait à tous égards d'être accompagné de notes instructives, ayant le caractère de preuves, mais au contraire il en est de si fugitives qu'elles ne sauraient être d'aucune utilité, telles sont, par exemple, celles qui concernent notre dernier paragraphe.

NB. Depuis que cet article est rédigé, deux nouveaux volumes, relatifs au XV^e siècle, ont été publiés. Ils méritent, comme les deux premiers, le suffrage du public instruit. Nous en rendrons compte incessamment.

150. HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE; par M. CAPEFIGUE. 1^{re} époque; 1223 à 1483. 2 vol. in-8°. Dufay et Vezard.

On annonce la prochaine publication, sous ce titre, d'un nouvel ouvrage historique de M. Capefigue, qui ne peut manquer d'avoir un grand intérêt; c'est l'histoire de la constitution et de l'administration en France depuis le 13^e siècle. Nous ne pouvons mieux faire connaître le plan et l'esprit de ce livre, qu'en publiant la lettre que l'auteur adresse à M. de Châteaubriand, comme exposition de ses idées sur le grand travail qu'il a entrepris.

Lettre à M. le vicomte de Châteaubriand, sur l'histoire constitutionnelle et administrative de France.

Au milieu des vives émotions contemporaines, le public prêtera-t-il quelque attention à un travail recueilli dans la poussière des chartes, des chroniques et des vieux cartulaires! Comment entraîner à des études d'histoire et des temps passés une société préoccupée d'un présent si agité et si dramatique?

Toutefois, qu'on ne pense pas trouver dans ce livre un simple pèlerinage à travers les tourelles, les donjons, les solitaires débris des abbayes, au milieu des bruyantes cours plénières et des parlemens de chevalerie. Le système représentatif a jeté sur nos habitudes je ne sais quoi de grave et de sévère; on veut dans l'histoire des résultats; on cherche l'origine des faits qui nous pressent, la marche des institutions, les progrès de la constitution politique.

La France a subi d'immenses révolutions; mais tout n'a point péri dans la tempête; nous sommes encore entourés des lambeaux de nos vieilles coutumes. Les principes du droit public, les garanties nationales n'ont point surgi tout à coup en 1789, comme des nouveautés que la grande tête de quelques hommes avait conçues pour l'émancipation du genre humain; ces principes étaient depuis long-temps dans nos propres annales. Rien ne fut nouveau dans notre révolution, depuis la résistance du tiers aux États-Généraux jusqu'au tumulte des places publiques; nous avons eu les assemblées populaires de 1356, les États de Blois, le gouvernement par les députés, la garde bourgeoise, les émeutes des bouchers, les troubles des Armagnac, la Ligue et la Fronde; seulement, notre révolution eut quelque chose de plus persévérant et de plus complet, de mieux et de plus fortement adapté aux idées d'une haute civilisation.

On s'est souvent demandé, M. le Vicomte, s'il existait en France une constitution et une administration avant 1789. Si, par constitution, on entend un recueil de règles immuables, de garanties fixes, invariablement appliquées, il n'en existait point dans la vieille monarchie; ce fut en tout temps une lutte plus ou moins heureuse entre des forces opposées, des libertés arrachées par la violence, concédées par la peur, et reprises par la victoire. La France n'eut point, comme l'Angleterre, une assemblée politique érigée en droit, ne disparaissant que pour de courts intervalles et revenant toujours pour contrôler et surveiller le pouvoir; ses garanties étaient le résultat de coutumes incertaines, abolies ou renouvelées, et d'accidens historiques; ses États-Généraux n'eurent jamais de fixité dans leurs vues, de persévérance dans leur conduite, un esprit de suite et de politique dans leur marche: dès lors, leur convocation à de longs intervalles fut plus souvent un trouble qu'une garantie de liberté.

Si l'on entend par administration une série de règles uniformes appliquées également sur tout un territoire, la France n'en obtint réellement qu'en 1789, après sa division par départemens. Essentiellement morcelée et composée d'acquisitions successives, la monarchie n'eut point d'administration unique, partant d'un centre commun: chaque province, chaque subdivision territoriale eut son système particulier de gouvernement local, de répartition financière, de justice et de police.

Mais, dans un sens historique, la constitution et l'administration d'un pays ne peuvent s'entendre que de la succession des règles par lesquelles une nation a été gouvernée; or, il est évident que la royauté en France, depuis l'élévation de Hugues-Capet, n'a point agi en-dehors de certains principes qui composaient la constitution de l'État. J'ajoute qu'en prenant un à un les événemens et les faits historiques, on trouvera plus ou moins éparses la plupart des garanties politiques et des résistances parlementaires qui fondent les grandes chartes modernes.

Il est vrai qu'en lisant les histoires telles que l'érudition flatteuse nous les a transmises, il serait difficile d'apercevoir les progrès de l'esprit humain et de la liberté publique. Les historographes les dénaturaient à dessein, les passaient sous silence, si bien qu'on dirait l'histoire de France, une série de faits, de batailles, et d'administration royale, dont la monotonie est à peine coupée par quelque révolte qu'on nous signale avec tous les anathèmes d'un style pompeux, comme justement punie par le glaive de la justice souveraine. Et pourtant, que de faits et d'actes dont notre grande histoire brille ! que d'opposition dans la féodalité armée, les états-généraux, la bourgeoisie, le clergé, les parlemens, les corporations !

Je ne prétends point apprécier le mérite et la force de l'ancienne constitution et de l'administration française; je me borne dans le présent ouvrage à les étudier et à les suivre dans tous leurs détails et leurs développemens. C'est un travail neuf, j'ose le croire. Quelques esprits élevés, mais systématiques, ont donné leurs idées sur la vieille monarchie, mais sans jamais descendre jusqu'aux preuves, jusqu'à ces monumens des vieux âges qui seuls présentent des bases solides à la vérité.

Les Anglais ont précieusement conservé leurs annales parlementaires, et M. Hallam a publié, sous le titre de *The Constitutional History of England*, une sorte de résumé de tous les faits qui se rattachent à la marche de la constitution anglaise, à la décision de tous les cas politiques que la Chambre des lords, les communes et les diverses cours de justice et d'administration peuvent être appelées à décider. J'ai voulu essayer le même travail pour la France avec des formes moins arides et plus populaires; j'ai voulu faire descendre le sentiment de nos

droits et de nos privilèges nationaux jusqu'aux dernières classes : ce travail formera comme les annales parlementaires du pays. Tout ce qui se rattache à la pairie, aux communes, à la bourgeoisie, au conseil privé ou d'État, au parlement, à la cour des comptes, à l'administration financière provinciale, au clergé, aux assemblées politiques, aux droits publics, tout ce qui se lie à la civilisation y trouvera place. Partout où se manifestera un mouvement populaire, un progrès intellectuel, je le saisirai pour le montrer dans ses rapports avec les chartes et la constitution.

Ce travail de recherches a été long et fastidieux ; mais il en est sorti un résultat, une série de faits et d'actes qui, suivis avec exactitude, peuvent jeter une vive lumière sur les causes premières, et plus tard développées, du grand mouvement de 1789. Deux méthodes se présentent pour exposer ces résultats. Je pouvais suivre la forme didactique, faire un ouvrage de jurisprudence politique, n'allant à l'intelligence que de quelques esprits spéciaux, ou bien adopter la méthode historique, celle qui permettait les couleurs locales, les récits animés, les peintures contemporaines ; j'ai préféré cette dernière méthode ; vous avez habitué notre génération à ces vivans récits qui transportent l'imagination en présence des grandes ruines du passé.

J'ai partagé notre histoire nationale en trois époques. L'une embrassera les temps depuis la mort de Philippe-Auguste jusqu'à la fin du règne de Louis XI : je la publie aujourd'hui ; la seconde suivra, du règne de Charles VIII à Louis XIV. La dernière enfin contiendra le mouvement social jusqu'à la révolution de 1789, qui commence l'ère nouvelle de la constitution et de l'administration française. La tâche est grande, laborieuse. La solitude de mes goûts et une vocation d'étude me la rendent douce et plus aisée. Quand les révolutions grondent, il est pour quelques âmes un besoin de retraite qui les détache du présent pour s'absorber dans le passé ; on aime à quitter cette société si agitée pour la vie de l'histoire, pour ces solitaires méditations sur la chute des dynasties et des empires.

J'offre donc au public le résultat d'un long travail et d'études spéciales. J'ai vécu au milieu des monumens des vieux âges où votre noble patronage, M. le Vicomte, a daigné me suivre plus d'une fois ; je me plais dans ces comparaisons des temps qui ont

fui et de ceux qui nous pressent ; les générations changent, mais les passions restent les mêmes ; la civilisation marche, mais les mêmes mobiles poussent et corrompent le cœur humain. Puisse cet ouvrage répondre à son but ! puisse-t-il, sous les auspices du plus beau talent dans le plus noble des caractères, appeler quelque attention au milieu d'une époque si distraite !

151. RECHERCHES SUR RANDAN, ancien Duché pairie, sa situation, le pays qui l'environne, son origine, ses lois, ses possesseurs successifs et leurs maisons, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; par le VICOMTE DE BASTARD. Vol. in-8° de 304 pag., avec planches lithographiées et cartes. Riom, 1830 ; Thibaud.

Randan, autrefois capitale du *Randanensis*, est une petite ville de la Limagne. L'auteur se livre d'abord à quelques recherches sur le nom de cette province. Les mots *Lemane*, *Limago*, *Limata* et *Lismagna* auxquels on pourrait le rapporter se trouvent dans plusieurs auteurs. Grégoire de Tours appelle l'ancien lac de la Limagne que l'Allier traversait, *Lemane Arvernorum*, le Léman ou lac des Arvernes. Il pense qu'on doit trouver l'origine de ce mot *Lemane* dans le grec *λίμνη* ou *λίμην*, marais, mer. Après des détails fort étendus sur l'aspect du pays, sa position physique et géologique, sa botanique et sa zoologie, l'auteur examine les diverses étymologies qu'on peut donner du nom de *Randan*, point qui lui semble important à fixer pour retrouver quelques traces de ses premiers habitans. L'opinion qui paraît la plus probable donne à ce mot une origine celtique. *Ran* ou *Ren* signifie selon Bullet un pays ouvert : il signifie encore *courant-d'eau*. *Dan* signifie à la fois *montagne*, *tête*, *forêt* et *vallée*. *Danum* changé depuis en *dunum* est la terminaison de plusieurs noms de villes ou de châteaux situés sur des lieux élevés, tels que *Augustodunum*, *Autun*, etc. Bullet donne encore au mot *dan* le sens de *vers*, *poème* et *chanson*. Une autre opinion donnerait à Randan une origine purement latine et le formerait de ces deux mots latins, *Aræ Dianæ*, qui prouveraient que Diane avait été autrefois adorée dans cette contrée, et qu'un autel lui fut dressé dans ces montagnes.

L'auteur donne à choisir entre ces deux systèmes, mais il

ne paraît pas éloigné de croire que les habitans actuels de Randan , comme ceux du reste de la province, descendent, si ce n'est directement des anciens Celtes, dont on veut que le Cantal, *Mons Celticus*, ait été le berceau, du moins des premiers Gaulois qui durent s'établir en Auvergne bien avant la conquête des Romains. On retrouve dans leur vêtement et dans leur langage un souvenir encore distinct des mœurs et de la langue de leurs ayeux. On peut en citer deux exemples remarquables. Outre la saye, leur vêtement habituel, les Gaulois avaient la *braye*, *braccœ*, large pantalon. Cette expression s'est conservée jusqu'à nos jours et le mot *bryaud* exprime à la fois le vêtement d'un cultivateur et le cultivateur lui-même, vêtu de l'ancien costume de la province. Les Gaulois comptaient par nuits et non par jours, parceque, dit-on, ils se prétendaient descendus de Pluton. Au titre 49 de la loi salique, on voit que les délais pour comparaître en justice sont de tels ou tels nombres de nuits. Les habitans de l'Auvergne ont conservé cet usage, et dans leur langage, le vieux mot *anuit*, *anet*, *aneut*, *anueyt* ou *aneuyt*, corrompu, dit-on, du latin *hâc nocte*, a le sens du mot français *aujourd'hui*.

L'époque précise de la première existence de Randan n'est pas moins difficile à déterminer. Les ruines d'un ancien monastère qu'on voit encore près du château moderne et qui, d'après la tradition répandue dans le pays, aurait appartenu à l'ordre de Saint Benoît, paraîtraient éclaircir cette question. En effet saint Benoît, né en 480, mourut en 543 : si donc on admet que ce sont des religieux bénédictins qui ont construit ce monastère, il ne peut être que postérieur au 6^e siècle. Mais un témoignage bien plus remarquable vient rectifier cette tradition et assigner au monastère de Randan une existence plus ancienne qu'on ne le supposait : c'est celui de Grégoire de Tours, le père de notre histoire, et qui, né en Auvergne, est le témoin le plus irrécusable qu'on puisse invoquer pour ces temps reculés. Dans le 4^e volume de son histoire des Francs, racontant une mortalité qui se déclara l'an 570, en Auvergne, cet historien donne les détails les plus curieux sur le monastère de Randan, et prouve que dès cette époque, c'est-à-dire 27 ans seulement après la mort de Saint Benoît, ce monastère existait et était déjà célèbre pour la vertu de ses religieux. Ce

passage de Grégoire de Tours manque dans plusieurs manuscrits, et entre autres dans celui de la Bibliothèque de Clermont. C'est sur l'exemplaire du monastère du Mont-Cassin qu'il a été relevé par Dom Bouquet. Il est à remarquer que ce monastère encore existant du temps de Grégoire de Tours, a été inconnu aux savans auteurs du *Gallia christiana*, qui n'en font nulle mention.

On ne trouve aucune tradition de l'état soit du château, soit du bourg de Randan, dans ces premiers temps. Leur origine ne doit pas être fort éloignée de celle du monastère. C'est au système féodal que l'auteur rapporte la construction du château de Randan, ainsi que celle de tous ces châteaux qui ont couvert la France, et en particulier, de ces tours en nombre si prodigieux, et qui ont été élevées sur chaque éminence.

Pour déterminer quel fut l'état de Randan sous le règne féodal, l'auteur se livre à des recherches curieuses sur l'histoire de l'Auvergne.

Cette province à laquelle les chroniques donnent une suite de rois puissans dont l'existence remonte à 1500 ans avant J. C., fut constituée en république par les Romains après la défaite de ses deux derniers rois Luerius et Bituitus. Vaincue de nouveau par César, elle fut soumise aux Empereurs romains. Elle passa ensuite sous la domination des Visigoths, puis des Francs qui y établirent des Ducs et des Comtes dont l'existence est encore problématique. Dans les guerres de la seconde race, l'Auvergne soumise aux Ducs d'Aquitaine, fut vassale aux 8^e et 9^e siècles jusqu'à l'époque où les gouverneurs temporaires devinrent Comtes héréditaires. Guillaume le Pieux, qui régnait en 886, fut le premier. Toute l'Auvergne relevait de lui et ne reconnaissait que le roi pour son suzerain, mais l'évêché de Clermont et les terres qui en dépendaient, étaient comme le Comté, dans la mouvance directe de la couronne.

Vers l'an 1230, l'Auvergne fut divisée en 4 fiefs : 1^o le Comté d'Auvergne, 2^o le Comté de Clermont, 3^o le Dauphiné d'Auvergne, 4^o enfin la terre dite d'Auvergne qui forma le Duché, partie confisquée par Philippe Auguste, et réunie par lui à la couronne de France.

La terre de Randan entraînée dans le sort de ses suzerains et d'abord soumise aux anciens Comtes, fit ensuite partie du Du-

ché d'Auvergne. L'auteur donne la succession des Ducs d'Auvergne depuis Jean de France plus connu sous le nom de Jean de Berry, troisième fils du Roi Jean qui, par lettres patentes de 1360, érigea à la fois le Berry en Duché-Pairie, et l'Auvergne en Duché, et le créa ainsi seigneur suzerain de la terre de Randan, jusqu'en 1773 époque où le Duché d'Auvergne fut donné en apanage, par Louis XV, au Comte d'Artois, depuis Charles X.

L'auteur se livre ensuite à de longues recherches sur les lois et usages qui ont régi la province d'Auvergne; sa justice, ses droits seigneuriaux, l'organisation judiciaire et administrative. Ces recherches s'appliquent à la seigneurie de Randan, subordonnée à la coutume d'Auvergne. Cependant elle avait en outre une coutume et une justice qui lui étaient propres.

Nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage même pour tous ces détails curieux, mais étrangers au *Bulletin*. Nous nous contenterons de citer le fait suivant, remarquable pour l'étude philosophique de l'histoire.

Outre les juridictions ordinaires à chaque province, les parlemens envoyaient plusieurs de leurs membres tenir des assises qu'on appelait Grands-Jours. Trois de ces assises eurent lieu en Auvergne, savoir: à Montferrand, en 1454; à Riom, en 1546; à Clermont, en 1665. Ces derniers sont les plus connus. Talon y remplissait les fonctions d'avocat-général, et Fléchier en fut l'historien. Tels avaient été les excès en tous genres des seigneurs de la province, que plus de douze mille plaintes furent déposées entre les mains des commissaires, et que la fuite de la noblesse fut générale, quand les juges arrivèrent. Un de ces châtelains, de la maison de Montboissier-Canillac, entretenait dans ses tours, au Pont-du-Château, douze scélérats dévoués à toutes sortes de crimes, qu'il appelait ses *douze apôtres*, qui catéchisaient avec l'épée ou le bâton ceux qui étaient rebelles à sa loi. Un seigneur de Tournemine, assigné dans son manoir par un huissier appelé *Loup*, lui fit couper le poing, disant que jamais loup ne s'était présenté à son château, sans avoir laissé sa patte clouée à la porte. De pareils faits, dignes de la barbarie du moyen âge, se passaient sous le règne de Louis XIV, et à l'époque où il était dans toute sa puissance.

La première partie de l'ouvrage est terminée par des re-

cherches sur les hommes illustres en tous genres que l'Auvergne a produits. Parmi une foule d'hommes d'état et de guerre, de savans et d'hommes de lettres, on distingue les noms de Sidoine Apollinaire, de Grégoire de Tours, de Pascal, d'Arnaud, de Thomas, de Marmontel, de Champfort, et, enfin, de Delille, né près d'Aigue-Perse, et presque sur les terres des seigneurs de Randan.

La seconde partie est consacrée à l'histoire chronologique des diverses familles auxquelles a appartenu la terre de Randan. Parmi ces familles, on distingue celle de Polignac. L'auteur se livre à une longue digression sur l'origine de cette famille : elle doit son nom au rocher et château de Polignac, habité dans l'origine par ses ancêtres. Parmi les maisons de campagne, dont Sidoine Apollinaire parle dans ses lettres, il y en avait une située entre St.-Paulien et le Puy, sur un rocher élevé, et que tout se réunit à faire regarder comme étant le Roc de Polignac. Le grand-père de l'évêque de Clermont était idolâtre, et ses ancêtres, selon la tradition, avaient desservi le temple autrefois bâti sur le rocher de Polignac, et consacré à Apollon. Le roc de Polignac, autrefois nommé *Apolloniacum*, rappelait le double souvenir des Apollinaires et d'Apollon.

L'emplacement du château de Polignac est le même que celui où devait être bâti l'ancien temple. Il ne reste plus du premier que des ruines et une belle tour carrée qui domine au loin la vallée ; du second, que des inscriptions, deux puits, des souterrains, et une tête ou plutôt un masque connu sous le nom de tête d'Apollon. Une planche lithographiée représente ce masque, ainsi qu'une vue du château de Polignac, extraite de la carte topographique de la Limagne de *Symeoni*. Cette carte, gravée sur bois en 1562, est un des monumens les plus anciens en ce genre. Il est à regretter que l'auteur n'ait rapporté aucune des inscriptions dont il parle, et au nombre desquelles s'en trouve une qui prouverait que l'empereur Claude vint, l'an 47 de J.-C., consulter l'oracle d'Apollon.

Nous ne suivons pas l'auteur dans des détails généalogiques peu susceptibles d'analyse, mais qui lui donnent souvent lieu de faire quelques excursions sur le domaine de l'histoire, et de rectifier quelques faits. Tel est celui-ci, relatif à Duguesclin.

Quelques historiens, au nombre desquels est Millot, rapportent d'après Lefebvre, dans ses *Anciens Mémoires sur la vie de Duguesclin*, que c'est devant le château de Randan, en Auvergne, que mourut le Connétable, tandis qu'au rapport d'autres historiens, ce fut au siège de Châteauneuf-Randon. L'auteur se décide pour cette dernière version, d'après le témoignage de plusieurs autorités, à la tête desquelles il aurait pu citer la chronique manuscrite rapportée par Dom Vaissette, dans son *Histoire du Languedoc*. Plusieurs digressions sur des personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire, jettent de l'intérêt dans cette série de dates.

De jolies planches lithographiées, représentant diverses vues du château de Randan, des cartes topographiques et des monnaies de différens siècles, relatives à la province d'Auvergne et à la terre de Randan; enfin, deux tableaux, dont un généalogique des familles, et un autre synchronique des rois de France, châtellains, comtes et ducs de Randan, contribuent à orner cet ouvrage intéressant, plein de faits curieux, mais dont le classement demandait un ordre plus méthodique. A. P.

152. MÉMOIRES DE LEVASSEUR (de la Sarthe), ex-conventionnel; ornés du portrait de l'auteur. 2 vol. in-8°, ensemble de 49 feuilles $\frac{3}{4}$. Paris, 1829; Rapilly.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER D'OCTOBRE 1830.

Philologie, Ethnographie, Linguistique.

	<i>Pages.</i>
Troisième rapport du Comité de traduction à Londres.....	129
Manuscrits venus du Népal.....	136
Jérémie, traduit par Dahler. — Nouveau Testament, en nègre anglais, de Demerara.....	138
Lettre sur les progrès des études asiatiques.....	<i>ib.</i>
Sur la méthode d'enseigner la littérature ancienne; Kauffuss.....	139

<i>Quæstiones de dialecto Herodoti</i> ; Struve. — Aristophane traduit par Artaud.....	140
<i>Corpus historiæ Byzantinæ, Georgius Syncellus et Nicephorus</i> ; Dindorf	<i>ib.</i>
<i>De veterum in vernaculam linguam convertendorum ratione</i> ; Krubl.	144
<i>Lexicon Facciolati</i> . — Catalle, traduit en allemand; Schwenck....	<i>ib.</i>
Mot latin oublié par Ducange. — Notice des manuscrits de Droit Romain; Haenel.....	146
Grammaire allemande; Schmittheuner.....	150
Passage du Dante rétabli; Raynouard.....	152
Littérature espagnole au moyen âge; Langerhaus.....	161

Archæologie.

Musée de Worsley; Eberhard.....	163
Antiquités égyptiennes.....	165
Momies d'Égypte ouvertes en Angleterre.....	166
Armures anciennes; Meyrick. — Mythologie des Grecs; Stoeber.	168
Voyage en Grèce; Brøndsted.....	169
Antiquités nationales; Preuzker.....	173
Ancien tombeau.....	174
De l'Uxelle de Ptolémée.....	175
Édifices de Rome moderne; Letarouilly.....	176
<i>Il vaticano illustrato</i> ; Pistolesi. — Antiquités du Donon; Jollois..	177
Cours d'antiquités; de Caumont.....	179
— d'archéologie du moyen âge; Desnoyers.....	181
Costumes des 13 ^e , 14 ^e et 15 ^e siècles; Bonnard.....	184
Curiosités, etc.; d'Hugretter. — Inscriptions du colosse de Memnon; Letronne.....	185
Inscriptions de Villincino.....	198
Médailles antiques grecques, Tom. V; Mionnet.....	201
Médailles trouvées à Besançon. — Vase trouvé à Trinoro; Maggi.	206

Histoire.

Atlas de Le Sage, en allemand; Dusch et Eiselein. — Résumé de chronologie; Champollion Figeac.....	207
Identité des Indous, Persans, etc.; Rauch.....	225
Histoire des idées religieuses dans l'Ancien Testament; Gramberg.	227
— des Mongols; Schmidt.....	228
— ancienne; Rollin. — Archéologie hellénique; Wachsmuth....	231
Influence de l'Allemagne sur la Pologne; Topolski.....	232
Recueil de tous les concordats; Münch.....	233
La confession d'Angsbourg; Danz.—Société de remontrance; Holkel	236
Chronique de Brème; Misegaes.....	238
Histoire du Bas-Rhin; Ritz.....	239
Récit de John Ashburnham; comte d'Ashburnham.....	241
Italie sous les Lombards; Troya.....	<i>ib.</i>
Histoire de la Ligurie. — — des Français; Monteil.....	242
Histoire constitutionnelle de la France; Capefigue.....	246
Recherches sur Randan; vicomte de Bastard.....	250
Mémoires de Levasseur (de la Sarthe).....	255

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

153. **THE MRITCHHAKATI**, etc. — Le Mritchhakati, comédie ; par **SONDRAKARADJA**, avec un commentaire explicatif des passages *prākritis*. 343 p. in-8°. Calcutta, 1829 ; imprimerie de l'éducation.

Ce volume renferme le texte sanscrit et *prākrit* de l'un des six drames dont M. Wilson a donné la traduction dans son *Théâtre indien*. Nous ne donnerons aucun détail sur ce drame, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois : nous dirons seulement que la littérature sanscrite possède ainsi le texte complet de deux drames, celui que nous annonçons aujourd'hui, et celui de Sacountalâ que vient de publier en France le savant M. Chézy. S'il y a du mérite à donner, à Calcutta, sous les yeux des *pândits*, le texte du Mritchhakati, quelle idée ne doit-on pas avoir du travail exécuté ici, à Paris, sur un seul manuscrit, par l'habile professeur à qui nous devons la belle édition de Sacountalâ ?

154. **SCHNURRER ORATIONUM ACADEMICARUM DELECTUS**. Vol. in-8°. Tubingue, 1828 ; Osiander.

Schnurrer était un savant professeur de l'université de Tubingue, dans le royaume de Wurtemberg, qui a publié un grand nombre d'ouvrages et de mémoires sur les matières théologiques, philologiques, bibliographiques, et qui est mort en 1822. On peut consulter à son sujet l'article qui lui est consacré, dans la *Biographie universelle*. Il existait déjà un recueil des discours et des pièces détachées de Schnurrer. Celui-ci, qui

doit servir de complément au premier, a été formé par M. Paulus, professeur à l'université d'Heidelberg. Il se compose en entier de morceaux relatifs à la théologie et à la littérature orientale. La plupart sont des notices raisonnées des chefs et des professeurs de l'université de Tubingue, qui avaient précédé l'auteur dans la carrière. On peut citer encore les discours sur l'ouvrage sanscrit intitulé *Hitopadesha*, sur l'utilité de la langue arabe pour la critique des livres de l'Ancien Testament, et sur les ouvrages orientaux qui sont sortis de l'imprimerie établie à Constantinople. R.

155. LEXICON MANUALE HEBRAICUM ET CHALDAICUM in quo omnia librorum veteris Testamenti vocabula necnon linguæ sanctæ idiomata explanantur. Auctore J. B. GLAIRE, è Soc. asiat. Paris. et ling. hebr. profess. in facultate theol. Parisiensi. In-8^o, de VII et 372 pages. Lutetiæ Paris., 1830; ex typis Eberharti; reperitur apud auctorem.

Depuis environ un siècle il n'avait plus paru en France un dictionnaire hébreu, la publication du présent est d'un bon augure pour l'étude de la langue hébraïque; travaillé en conscience, dégagé de tout luxe d'érudition qui semble être un vice radical dans des ouvrages de ce genre, d'un prix qui le met à la portée de tout le monde (7 fr.), renfermant beaucoup en peu d'espace, on peut lui promettre des succès à peu près sûrs. L'auteur a mis à profit les meilleurs ouvrages lexicographiques qui ont paru en Allemagne, mais sans entrer dans toutes leurs vues, et nous ne pouvons qu'applaudir au principe énoncé dans la préface, de tâcher autant que possible d'expliquer la Bible par l'hébreu et de ne pas recourir à toute occasion à la langue arabe dont surtout depuis *Schultens* on s'est beaucoup trop servi. Il est reconnu par toutes les personnes en état d'en juger, que la langue syriaque d'un côté et la *Mischnah* de l'autre, sont des guides généralement plus sûrs, et déjà la différence très-considérable entre les systèmes de grammaire hébraïque et arabe aurait dû rendre les philologues plus circonspects. Nous ne prétendons nullement, par ces observations, faire l'éloge de l'étude exclusive de la littérature rabbinique, dans le sens d'*Edzardi* ou de *Surenhusen* qui va jusqu'à dire qu'avant de pouvoir être chrétien, il faut se faire juif; certaine-

ment ce temps est passé et ne reviendra plus. Mais comme dit un philosophe chinois (1), il est inutile de chercher au loin ce qu'on peut trouver tout près; d'après cela, en fait d'hébreu, il faut s'adresser d'abord au chaldaïque et au syriaque et ne recourir à l'arabe ou même à l'éthiopien que dans les cas assez rares où les autres oracles gardent le silence. Les limites de ce journal se refusent aussi bien que la nature même d'un travail lexicographique, à une analyse quelconque des articles en détail où parfois nous aurions des observations à soumettre à l'auteur. Nous terminons en recommandant cet ouvrage à l'attention des personnes qui se vouent à l'étude de la langue hébraïque, et nous désirons que la grammaire du même auteur, qui va être mise sous presse, conjointement avec le dictionnaire, porte des fruits qui soient en rapport avec le mérite de la rédaction de cet ouvrage.

S.

156. CONFUCII CHI-KING sive liber carminum. Ex latina P. Lacharme interpretatione edidit Julius MOHL. XXII, XVI et 322 p. Stuttgartiæ et Tubingæ, 1830; Cotta.

Depuis l'extension rapide de nos connaissances en fait de littérature chinoise, on a senti le besoin de tirer de l'oubli différens bons ouvrages rédigés dans le dernier siècle par des hommes capables, pour la plupart, en Chine même; mais les difficultés dont on croyait hérissée l'étude de la langue ne permettent pas de livrer à l'impression ces traités dont l'utilité était pour lors peu de chose, restreinte comme elle était au petit nombre de personnes en état de travailler dans le voisinage de la bibliothèque du roi. Le plus précieux de ces ouvrages, la vaste grammaire du P. Premare, est imprimé dans ce moment aux frais de lord Kingsborough à Malacca, et l'un des plus anciens et des plus importans monumens qui nous soient parvenus de l'antiquité chinoise, *le livre des vers*, a trouvé un éditeur dans M. Mohl qui a bien voulu se charger du travail fastidieux de collationner différens manuscrits de la traduction faite par le P. Lacharme en Chine, dans la première moitié du dernier siècle.

Le traducteur nous avertit qu'il s'est servi de différens commentateurs chinois pour rédiger son travail, ce qui est indis-

(1) Mengtseu, II, 1, 37.

pensable même pour un indigène qui veut comprendre le style des *King* ou des livres classiques, dont la diction, souvent surannée et d'une excessive brièveté qui s'approche du style lapidaire, est hérissée de difficultés qui ne permettent pas de se passer de toutes sortes de secours. Nous avons comparé différents passages de la traduction du P. Lacharme avec des citations éparses dans les *Sse-chou* ou livres classiques, et nous avons trouvé de temps à autre des variantes de sens assez considérables ; mais ce résultat est très-naturel, car bien souvent les indigènes eux-mêmes ne sont pas d'accord sur le sens de ces chansons qui remontent en grande partie au 12^e siècle avant notre ère, et dont Confucius fit une collection, en choisissant parmi 3,000 la 10^e partie qui lui semblait la plus remarquable.

On a de tout temps en Chine donné beaucoup d'attention à l'opinion publique, et les empereurs de la dynastie des *Tcheou* firent recueillir les chansons qui l'exprimaient ; telle est la base du recueil qui forme un des cinq *King* dont l'autorité est irréfragable, et même pour les savans de l'Europe il peut être envisagé comme d'une importance égale au *Chouking* ou livre historique qui fournit les seuls documens authentiques sur l'histoire ancienne de l'*Empire du Milieu*.

La publication de cette traduction facilitera l'étude de l'original qui, à bon droit, est regardé comme le plus difficile des *King* ; une centaine de pages de notes, qu'à la vérité on aurait désiré plus étendues, y contribueront aussi. Nous sommes informés qu'on va imprimer, par les soins du même éditeur, chez le même libraire, le *Yking* avec des commentaires très-étendus, et nous faisons des vœux pour qu'aucune circonstance imprévue n'en empêche la prochaine publication. S.

157. JU-KIAO-LI. — Roman chinois traduit par M. Abel Remusat. Texte autographié et publié par M. LEVASSEUR, ingénieur-géomètre du cadastre, membre de la Société asiatique de Paris. 31 pages doubles pliées à la manière chinoise ; prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1829; lithographie de Ratier.

M. Levasseur qui a fait paraître il y a quelque temps une jolie édition in-12 du *Tehoung-young* de Confucius, a entrepris un travail du même genre, mais d'une étendue bien plus considérable. Le Yu-Kiao-li, si bien connu depuis la traduction de

M. Abel-Remusat, réunissait tous les titres pour une édition textuelle publiée en Europe; le mérite de l'ouvrage même, son style qui le fait regarder comme un modèle en Chine, enfin la circonstance que c'est la seule composition en *kouan-hoa* ou style mandarinique, sur laquelle, jusqu'à présent, au moyen de la traduction, les étudiants pussent s'exercer; toutes ces qualités réunies faisaient désirer vivement la publication du texte. M. Levasseur a bien voulu, pour l'amour de la science, se charger d'un travail aussi fastidieux, pénible et de longue haleine. Quant à l'exécution on peut assurer que dans son genre c'est à beaucoup près ce qui a été fait de mieux en chinois d'après le procédé autographique; nous avons sous les yeux la nouvelle édition publiée en 1828 à Londres du *traité sur la vaccine*, imprimé d'abord à Canton en 1805; on n'a rien négligé pour soigner cette édition, mais elle est lithographiée et de beaucoup inférieure à la présente publication. Nous sommes avertis que M. Levasseur compte livrer très-prochainement la seconde livraison; l'ouvrage entier en aura dix. Nous faisons des vœux pour que cette entreprise éminemment utile soit achevée le plus promptement possible.

158. SUR LES OUVRAGES EN BENGALAIS ET LEURS AUTEURS.

Dans un des derniers numéros de la *Gazette littéraire* de Calcutta, Babou Kashieprisad Ghose a publié un article à ce sujet, dont nous nous proposons d'extraire la substance pour l'avantage du lecteur, et d'y ajouter quelques remarques sur les ouvrages qui sont particuliers à Serampore.

Selon lui, les premiers ouvrages correctement écrits en prose bengalaise à la suite de ceux publiés par Mritunjuyu et Huruprisad, furent les pamphlets mis au jour par Rammohun Roy. Vient ensuite la traduction de l'Histoire d'Angleterre, de F. Carey, qu'il blâme très-sévèrement. Nous avouons franchement qu'elle n'est pas sans défauts. La traduction des noms et des titres anglais est peu exacte, et l'emploi des mots composés du sanskrit a été calculé pour affaiblir la popularité de l'ouvrage. Mais il n'y a peut-être pas un seul européen dans l'Inde plus profondément versé dans le bengalais et possédant mieux les formes communes du langage du pays, les habitudes et les coutumes de l'Inde, que M. F. Carey; et nous ne connaissons per-

sonne en état d'écrire avec plus de pureté en bengalais. Il ne réussit point dans son Histoire d'Angleterre pour avoir voulu la rendre trop classique. Il ne manque toutefois à cet ouvrage, pour lui donner du prix, qu'une révision qui réduirait à une diction plus simple les longs mots composés du sanskrit.

Babou Kashieprisard Ghose pose en fait que la langue dans laquelle ont été faites toutes les publications en bengalais est très-défectueuse, et que les naturels l'appellent *bengalais de Serampore*. La meilleure réfutation de cette imputation se trouve dans la phrase très-courte qu'on trouvera plus bas, où il exalte une traduction en bengalais de l'Histoire des Indes britanniques, par Mill, comme très-bonne, comme étant comprise facilement par tous les naturels, comme exprimant bien l'esprit des idiotismes et méritant d'être placée au premier rang des ouvrages de la littérature des Bengalais. *Cet ouvrage a été traduit et imprimé à Serampore*. Le manque d'un titre (cet ouvrage n'étant pas encore terminé) a donné lieu à cette erreur.

L'auteur donne ensuite la notice des ouvrages de poésie en bengalais. Kriteebas, pandit brame, traduisit le Ramayan en bengalais il y a environ 300 ans, et ce fut le premier écrivain qui ait eu de la célébrité. Il trouve que cet ouvrage abonde en expressions vulgaires, mais il le regarde comme le meilleur de son temps. Cet ouvrage de Kriteebas est peut-être le poème le plus populaire du Bengale, surtout dans les classes moyennes de la société, et surtout parmi les boutiquiers. Quand ils ont terminé les travaux de la journée, ils se réunissent en cercle et parcourent quelques chants de son Ramayan. Il se trouve à peine un boutiquier un peu marquant au Bengale qui ne possède une copie de quelque chant de ce poème. Nous sommes très-portés à croire que beaucoup de termes vulgaires proviennent des erreurs des copistes, beaucoup plus que de l'auteur. Il y a eu beaucoup d'éditions manuscrites de cet ouvrage pendant 30 ans, sans avoir été collationnées par aucun *pandit*, ce qui fait naturellement supposer que beaucoup d'altérations proviennent de copistes illétrés, au gré de leur fantaisie. Mais la traduction est pleine de feu, et serait très-estimable si elle était purgée de ses barbarismes. Une nouvelle édition du premier chant vient de sortir des presses de Serampore, revue avec soin par un *pandit* d'une grande réputation.

Le second auteur bengalais a été un soodra nommé Kasi-dass, qui a traduit plusieurs chants du Mahabharat, sous le titre de Pandava Vijahya. Son successeur, Govindamunda, surnommé Kovikunkun, était un brame, qui traduisit les Éloges de Chundee. Ces deux ouvrages offrent également des expressions vulgaires. Une seconde traduction des Éloges de Chundee, sous le titre de l'Unada-Mungul, a été faite par le brame Barat-Chundra, contemporain de Kovikunkun, qui tous les deux furent protégés par le Raja Krishna-Chundra Roy, qui aspirait à la réputation du grand Raja Vikrumajit. Baboo Kashieprasad Ghose a oublié de parler du petit mémoire du Raja Krishna-Chundra Roy, composé par Mritunjyu, dont trois éditions ont été imprimées à Serampore. La cour de ce Raja semble, en ce qui est relatif aux savans, avoir été la plus brillante d'aucune de celles qui ont existé au Bengale. Il accorda de vastes propriétés aux *pandits*, et leurs familles en jouissent encore, tandis que le patrimoine de sa royale famille est actuellement morcelé entre plusieurs centaines de propriétaires. *Le fou du roi* se montre à sa cour ainsi que beaucoup d'autres de son espèce, et paraît s'être fait remarquer par ses talens et par son esprit. Si l'on recueillait tous les bons mots qui courent parmi les naturels et que l'on en fît un choix, il formerait un des ouvrages les plus amusans dans la langue des Bengalais. (*Sumachar Durpun. — Asiatic journal*; août 1830, p. 199.)

159. GRAMMAIRE RUSSE-AMÉRICAINE, composée par P. MINA MEDIZZI, supérieur de l'église catholique de Karassou-Bazar. Venise, 1828; imprim. du monastère de Saint-Lazare.

Nous devons au laborieux Mina Medizzi un juste tribut d'éloges pour les soins qu'il donne à l'instruction de la jeunesse américaine de Karassou-Bazar. La grammaire qu'il vient de publier est le premier ouvrage de ce genre qui ait paru, comme il le dit dans sa préface. (*Journ. de St.-Petersbourg*, 2 juin 1829.)

160. EINFACHE FORMENLEHRE. — Méthode simple pour la formation du verbe grec attique; par M. PHILIPP. In-12, 117 p. Tubingue, 1830; Osiander.

Ce livre, à l'usage des commençans, est un résumé des

règles qui peuvent servir à faciliter la formation des temps dans les verbes grecs. Il est accompagné de divers paradigmes, qui présentent aux yeux l'ensemble de ces temps dans les différentes voix pour les diverses classes de verbes. C'est un ouvrage purement classique.

161. PROBE EINER NEUEN BEARBEITUNG, etc. — Specimen d'une nouvelle édition du petit dictionnaire grec de NIZI, d'après l'ordre étymologique. In-8°. Budissin, 1830; Monse.

Ce dictionnaire a déjà eu deux éditions, la première en 1808; la seconde en 1821, donnée à Berlin par J. Bekker. Il se trouve disposé de manière à présenter, pour chaque mot, l'opposé, le synonyme, la quantité, les dérivés. On a distingué les mots douteux ou anciennement usités, les expressions homériques, et indiqué la composition des mots par un léger tiret. Le nouvel éditeur a profité des travaux de Nost (Gotha, 1825) et de Vomel (Francfort-sur-le-Mein, 1822).

162. COMMENTAR ÜBER DES APOSTEL PAULUS SENDSCHREIBEN AN DIE ROEMER. — Commentaire sur l'épître de saint Paul aux Romains; par le D^r. H. KLEE, professeur de théologie à Bonn. IV. 538. Mayence, 1830; Kupferberg.

Le présent ouvrage est d'une étendue qui rappelle les travaux de *Bertholdt* sur Daniel, ou ceux de *Gesenius* sur Isaïe; mais il nous semble que l'exégèse dans l'Ancien Testament demandant des connaissances plus variées, puisque les difficultés comparées à celles du Nouveau sont plus grandes, l'étendue du commentaire nous paraît plus appropriée au sujet. Depuis la troisième édition de *Griesbach* on conçoit difficilement sur quoi la critique, en fait de collation de manuscrits, doit encore s'exercer; d'un autre côté, des travaux conduits durant cinquante années, avec une pleine connaissance du sujet et une persévérance inouïe, n'ont guère eu de résultat important que de faire voir qu'un seul vers (1^{re} Épître de saint Jean, v. 7) doit être rayé du texte; et quant à cette foule de variantes fournies par la collation de 364 manuscrits de toutes les anciennes versions et de la plupart des pères de l'église, M. *Schulz* (1) remarque que bien souvent les évangélistes ou

(1) *Præf. N. Testam.*, I, LVI. Berlin, 827.

les apôtres hésiteraient à reconnaître pour primitive telle ou telle autre expression à peu près équivalente. Il paraît n'en être pas de même pour le sens, mais c'est ici qu'on se demande si la méthode de M. Klee, qui s'appuie toujours sur ses prédécesseurs, y compris les pères de l'église, est le chemin le plus court et le plus certain pour arriver à des résultats satisfaisants. Ce n'est pas précisément cette série d'opinions que l'on recherche sur un passage difficile, mais bien l'opinion la plus vraisemblable, et sous ce rapport la richesse est parfois nuisible à la clarté. L'excellent dictionnaire de *Schleusner* explique souvent mieux avec la précision la plus sévère, tel passage, que plusieurs pères de l'église, dépourvus de bien des secours qui sont à notre disposition.

D'après cela il est facile à voir quel est le genre d'utilité que l'on peut retirer de cet ouvrage; il est à la fois exégétique et historique; quiconque désire étudier l'épître aux Romains, sous ce double point de vue, trouvera matière abondante dans l'ouvrage de M. Klee, qui, même sous le rapport de l'exécution typographique, fait voir que l'on abandonne heureusement en Allemagne cette routine qui excluait des tablettes des amateurs la plupart des ouvrages publiés de l'autre côté du Rhin. Nous avons vu les *Lettres de Julien*, imprimées chez le même libraire, il y a peu d'années, avec les mêmes soins; elles peuvent rivaliser avec les plus belles productions des presses de Leipzig.

163. LUCIANI SOMNIUM ad privatum usum primorum ordinum discipulorum edidit STEIGERTHAL; accessit collatio codicis guelferbytani. 70 p. in-8°. Celle, 1829; Schulze. (*Götting. Gelehrte Anzeigen*, mai 1830, p. 744.)

Cette nouvelle édition du Songe de Lucien contient l'ensemble des travaux des précédens éditeurs, et prononce elle-même sur la justesse de leurs remarques. On y trouve aussi les éclaircissemens nécessaires, sous le rapport des antiquités; le texte a été fidèlement imprimé d'après la recension d'Hemsterhuys et de Reitz, et les variantes que présente l'édition plus grande de Lehmann sont rapportées sous le texte; les variantes tirées du manuscrit de Wolfenbutel font corps avec le travail critique. L'index qui se rattache à l'ouvrage est grammatical et

renvoie spécialement à l'édition qu'Hermann a donnée de Viger et aux grammaires de Rost, Buttmann, Thiersch et Matthiæ.

164. **CORPUS SCRIPTORUM HISTORIÆ BYZANTINÆ** ; pars prima. DEXIPPI, EUNAPII, PETRI PATRICII, PRISCI, MALCHI, MENANDRI historiarum quæ supersunt c recensione IMM. BEKKERI et B. G. NIEBUHRI; cum versione latina per J. Classenum emendata. Accedunt ECLOGÆ PHOTII ex Olympiodoro, Candido, Nonnosio et Theophane, et Procopii sophistæ panegyricus, græce et latine: Prisciani panegyricus, annotationes H. Valesii, Labbei et Villoisonis et indices Classeni. I vol. in-8° de XLVIII et 657 pag. Bonnæ, 1829; Weber.

CONSTANTINI PORPHYROGENITI imperatoris de cerimoniis aulæ Byzantinæ libri duo, græce et latine; c recensione JOH. JAC. REISKII cum ejusdem commentariis integris. Vol. II, in-8° de 903 p., avec une planche. Bonnæ, 1830; Weber.

Nous rendrons compte très-incéssamment de ces deux volumes. Ils font partie de la nouvelle édition de la Byzantine, qui se publie depuis deux ans à Bonn, avec autant d'activité que de succès, sous la direction de M. Niebuhr.

165. **SANCTORUM EPISCOPORUM NICETÆ ET PAULINI SCRIPTA** c Vaticanis codicibus edita; accedit ejusdem S. Nicetæ opusculum aliud Chisiani codicis ope emendatum, item episcopologii aquileiensis antiquum fragmentum ex codice Vaticano editum. (La dédicace indique M. Angelo Mai comme éditeur.) XII et 72 p. grand in-4°. Rome, 1827; de l'imprimerie du Vatican. (*Biblioth. ital.*, sept. 1827. — *Allgem. Jena. Litter. Zeitung.*; mai 1830, p. 278.)

Dans le milieu du 5^e siècle, un Nicetas, connu par une lettre adressée à Léon-le-Grand, était évêque à Aquilée. Son *Explanatio Symboli* et son *Libellus ad virginem lapsam*, qui ont été alternativement attribués à saint Augustin, à saint Jérôme, à saint Ambroise, mais que Gennadius restitue à leur auteur, ont été publiés en dernier lieu par P. Braidæ, avec d'autres petits fragmens. M. Angelo Mai vient de découvrir trois nouveaux écrits dogmatiques du même auteur: le premier, intitulé *De ratione fidei*, et particulièrement dirigé contre les

Ariens et les Juifs, a pour but de démontrer la divinité de Jésus-Christ ; le second, *De spiritus sancti potentia*, est écrit contre les Macédoniens et autres hérétiques, et contre les juifs, pour prouver la divinité du Saint-Esprit ; le troisième, *De diversis appellationibus Domino nostro Jesu Christo convenientibus* : l'auteur donne de savantes explications des divers titres que l'Écriture Sainte donne au Rédempteur.

La seconde partie renferme, d'après un manuscrit du Vatican, un fragment d'un épiscopologe d'Aquilée, dans lequel sont énumérés les évêques depuis l'année 452 à 628, et qui donne en outre quelques notices historiques qui ne sont pas entièrement dépourvues d'intérêt.

La 3^e partie comprend deux poèmes de saint Paulin, évêque de Nola. L'auteur adresse le premier à Dieu, après sa conversion et son baptême. Ce poème a 240 vers. Le second, qui n'est que de 28 vers, est aussi adressé à Dieu. Il y est question des malheurs domestiques de l'auteur : les vers sont comme ceux du premier, dans le rythme élégiaque.

Le rédacteur du journal allemand considère la seconde partie de l'ouvrage comme la meilleure, quoiqu'elle soit moins étendue que la première, et cela non seulement à cause de l'énumération des évêques d'Aquilée depuis 452 à 628, mais aussi à raison des notices historiques que l'on y trouve sur les rapports qui existaient à cette époque entre le patriarcat d'Aquilée et l'église romaine. Le rédacteur pense aussi que les deux premiers écrits de Nicetas n'en formaient dans le principe qu'un seul. Il reproche à M. Angelo Mai de n'avoir pas cherché à fixer l'époque précise où Nicetas composa les écrits nouvellement découverts, et finit en faisant remarquer que les deux nouveaux poèmes de saint Paulin présentent les mêmes défauts et les mêmes qualités que ses autres ouvrages. C. R.

166. DE EPISTOLÆ QUÆ BARNABÆ TRIBUITUR AUTHENTITIA scripsit D^r E. HENKE HELMSTADIENSIS in acad. jenen. theol. baccal et priv. doc. v et 74 p. in-8^o. Jena, 1827.

167. M. T. CICERONIS ORATIO PRO P. SEXTIO ; ab MUELLERIO. Addita est Oratio pro Milone 260 p. in-8^o. Coeslini, 1827 ; Hendess.

Cette édition a été faite pour l'usage des classes : elle est ac-

compagnée d'un commentaire emprunté en grande partie à P. Manuce. L'éditeur a cru devoir, en bien des endroits, s'éloigner des versions d'Ernest et de Schütz. Il a ajouté au discours pour Sextius la Milonienne avec les commentaires d'Asconius.

168. SATIRES DE PERSE ET DE SULPICIA, traduites en vers français, texte en regard, précédées d'une histoire abrégée de la satire ancienne; par A.-F. THÉRY, censeur des études au collège de Versailles. In-12. Paris, 1827; Hachette- (*Journal des Savans*, novemb. 1828, p. 661, article de M. Raynouard.

Cette traduction des Satires de Perse dont l'auteur, M. Théry, avait déjà fait preuve de talent et de goût dans un discours couronné par l'Académie française en 1821, mérite de fixer l'attention des amateurs de la bonne littérature.

L'auteur a placé en tête une dissertation intitulée : *De la Satire ancienne et particulièrement de celles de Perse*. Après avoir déterminé le genre, il parle des divers satiriques latins; il cite d'abord Ennius, et, en rapportant deux fragmens remarquables de ce poète, M. Théry dit avec raison que si Ennius avait toujours réuni le talent et le goût qui brillent dans ces deux morceaux, Ovide aurait modifié la seconde partie du jugement qu'il a porté de ce poète : *Ennius ingenio maximus, arte rudis*. On peut, à ce sujet, faire l'observation suivante : c'est parce que de tels passages n'avaient pas la rudesse ordinaire au poète, que les anciens les ont extraits de ses ouvrages, et les ont ainsi conservés à la postérité.

M. Théry donne de ces morceaux une traduction où l'on trouve de la fidélité et des vers bien tournés.

Pacuvius, parent d'Ennius, se livra après lui à la satire. Il ne nous est parvenu de ce poète que trois vers, conservés par Cicéron. Le poète s'y moque des devins, et l'on y trouve ce vers piquant :

Magis audiendum quam auscultandum censeo,

que M. Théry a rendu heureusement :

Écoutons-le, fort bien; mais ne le croyons pas.

Il nous reste de Lucilius des fragmens assez nombreux, mais qui offrent rarement un sens suivi. Quelques vers de la première satire font présumer qu'elle était dirigée contre les su-

perstitutions du polythéisme. Dans une autre, Lucilius décrit la vie privée des Romains.

Il y a, dans quelques vers du poète satirique Turnus, une verve et une hardiesse d'expression qui les ont fait attribuer à Lucain.

En citant tous les fragmens de ces différens poètes, M. Théry en donne des traductions qui font concevoir une idée favorable de son aptitude à traduire en vers, et la lecture de sa traduction de Perse confirme cette idée.

Le nouveau traducteur, en jugeant le travail d'un de ses prédécesseurs, avait dit : « Sélis unit assez heureusement la fidélité à l'élégance, mais presque toujours il énerve son modèle. » Il est malheureux que M. Théry soit tombé dans le même défaut en traduisant ainsi ce fameux passage de son original :

*Magne pater divûm ! sævos punire tyrannos
Haud alia ratione velis, cum dira libido
Moverit ingenium, ferventi tincta veneno ;
Virtutem videant intabescantque relictâ.*

Roi des dieux ! pour punir un despote insolent,
Altéré de forfaits, prodigue de parjures,
Ne cherche pas long-temps de cruelles tortures ;
Dis lui : Vois la vertu, vois et meurs de regret.

Perse a fait porter sur le mot *relictâ*, qui termine les vers latins, l'idée principale de la punition. La plupart des traducteurs, soit en prose, soit en vers, excepté Sélis et M. Théry, ont senti la nécessité de conserver à ce mot sa place marquée à la fin de la phrase, et ont tâché de rendre ainsi son heureux effet. Les premiers vers de la traduction n'expriment le latin que d'une manière assez vague. Enfin, un autre défaut de cette traduction, c'est que le tableau est contenu dans quatre vers, dont deux seuls riment. Ce manque d'harmonie nuit nécessairement à l'effet.

On pourrait citer beaucoup de passages pour prouver avec quelle exactitude et quelle élégance M. Théry a souvent réussi à rendre l'original. Nous nous bornerons à celui-ci. Tout le monde connaît les vers où Perse caractérise les Satires d'Horace ; en voici la traduction :

Horace, des travers ingénieux censeur,
Se joue avec adresse autour de notre cœur,

Effleure ses amis du trait de sa satire,
Et rit impunément du peuple qu'il fait rire.

M. Théry a joint à sa traduction de Perse la traduction de la Satire de Sulpicia. Indignée de l'arrêt de Domitien qui bannissait de Rome tous les philosophes, Sulpicia, épouse de Calenus, qui était lui-même victime de cette proscription, écrivit la satire que le temps nous a conservée. Les vers de cette femme poète n'étant point concis comme ceux de Perse, se prêtent plus facilement à une traduction en vers français, M. Théry n'a pas été moins heureux dans celle-ci que dans l'autre, et l'on peut conclure qu'en revoyant son travail avec sévérité, il aura enrichi notre littérature d'une excellente traduction de Perse.

169. DE CODICIBUS LUNEBURGENSIBUS QUIBUS LIBRI JURIS GERMANICI MEDIO ÆVO SCRIPTI CONTINENTUR, commentatio; auctore Wilh. Theod. KRAUT 28 p. in-8°. (*Götting gelehrte Anzeigen*, juin 1830, p. 897.)

L'auteur de cette dissertation s'est proposé de faciliter la comparaison des manuscrits du Droit germanique, par la description de quatre manuscrits de la bibliothèque de Lunebourg qui renferment des livres de droit germanique d'une importance assez notable.

Le premier de ces manuscrits, qui remonte probablement vers la fin du quatorzième siècle, contient le droit national saxon avec la glose, le droit féodal saxon sans la glose, et la procédure d'après le droit national. Ce manuscrit est généralement connu.

Le second présente le droit national saxon avec la glose, rédigé, en 1442, par le patricien lunebourgeois Brand de Tzerstede.

Le troisième, qui était inconnu jusqu'à présent et qui date probablement du quatorzième siècle, contient le droit national et le droit féodal de la Souabe, ou, comme s'exprime l'auteur, le droit national impérial, et le droit impérial féodal, la préface du *Sachsenspiegel*, le droit de servitude de Hildesheim, le *Jus Litonicum* de Hildesheim, que l'auteur a fait imprimer pour la première fois dans son *Compendium* du droit germanique privé; le droit de servitude de Magdebourg, et enfin le droit

impérial que l'auteur appelle *Dat lutt eke Keyserrecht* (le petit droit impérial).

Le quatrième manuscrit renferme le *Stotel* du droit national, que Senkenberg a attribué sans raison à Brand de Tzerstede.

Ces quatre manuscrits sont écrits dans le dialecte allemand, et vraisemblablement ils étaient destinés, dès le principe ou dès le commencement, à l'usage du conseil de Lunebourg; notamment le droit de Souabe. Cependant l'auteur soutient que ce travail complet sur le droit national saxon, qui n'est l'œuvre que d'un seul individu et que des additions postérieures sont venues grossir, n'a pas été originairement destiné à la basse Saxe ou à l'ancienne Saxe; il cherche à prouver cette assertion en montrant que toutes les dispositions du *Sachsenspiegel*, et notamment celles qui traitent du droit des Souabes du Nord, n'ont point passé dans le droit des Souabes, *Schwabenspiegel* (miroir des Souabes). L'auteur va même jusqu'à prétendre contre l'opinion actuellement dominante, que ce code de lois s'applique immédiatement aux Souabes, tant parce que plusieurs de ses dispositions appliquent aux Souabes ce qui est dit des Saxons dans le *Sachsenspiegel*, que parce que les lois des Allemands et des Bavarois sont les seules lois naturelles anciennes qui aient été employées dans le *Schwabenspiegel*. Enfin, il se livre à des suppositions pour s'expliquer comment le *Schwabenspiegel* a été plutôt considéré comme un code du droit commun pour toute l'Allemagne, que le *Sachsenspiegel* qui, malgré l'autorité dont il jouissait hors de la Saxe, conserva toujours davantage le caractère de code appartenant particulièrement à la Saxe.

C. R.

170. NOUVEAU DICTIONNAIRE GAÉLIQUE de MM. MAC LEOD
et DEWAR.

Ce dictionnaire, publié par livraisons mensuelles par M. Mac Phun, est complet maintenant, et forme un volume in-8° portatif. M. Monroe a fait un choix des meilleurs chants gaéliques, qui sont actuellement sous presse. Le Journal gaélique, rédigé par M. Mac Leod, avec la coopération des plus célèbres savants celtiques, continue d'exciter un intérêt aussi vif que jamais parmi les montagnards. Il est parvenu à son 16^e numéro. Les

discours en langue gaélique, d'après l'examen qui en est fait par M. Dewar, sont publiés tous les mois avec le journal. (*Athenæum*; 4 sept. 1830, p. 559.)

171. PEDER LOLLES SAMLING AF DANSKE OG LATINSKE ORDSPROG. — Recueil de proverbes danois et latins; par Peder LOLLE. Réimprimé sur la plus ancienne édition de l'an 1506, avec des notes de R. NYERUP. 308 pag., sans le glossaire et la préface. Prix, 4 rixdal. Copenhague, 1828; Soldin. (*Dansk Litteratur Tidende*, 1829, n^o 19.)

On compte les proverbes de Peder Lolle ou Laale au nombre des premiers livres imprimés en Danemark. Il n'existe plus qu'un seul exemplaire de la 1^{re} édition publiée en 1506 pour les écoles danoises; il se trouve à la bibliothèque de l'Université; il en reste deux de la seconde édition qui parut deux ans après. On se servit d'abord de ce livre dans l'éducation publique; mais Christian II ordonna de le proscrire de l'enseignement et de le brûler. En 1515, on fit à Paris chez Jodocus Badius Ascensius une édition de ce recueil, avec un commentaire. M. Nyerup a cru qu'un ouvrage autrefois si estimé, et un des plus anciens qui existent en langue danoise, méritait les honneurs de la réimpression. Il a accompagné les proverbes d'un extrait du commentaire de Christen Pedersen et de ses propres notes, ainsi que d'un vocabulaire des mots tombés en désuétude.

D.-G.

172. HERMANN ET DOROTHÉE, DE GOETHE, traduit en vers latins par le comte BERLICHINGEN. 14 feuilles d'impression, in-8^o. Tubingue, 1828; Osiander.

C'est une entreprise bien difficile que celle de reproduire dans une langue ancienne non pas seulement des idées modernes, mais des détails de mœurs, d'économie domestique, d'organisation sociale qui n'appartiennent qu'à notre siècle. On est obligé d'avoir recours à des périphrases, ou à des mots dont la justesse est douteuse. Que sera-ce donc quand il s'agira de traduire en vers latins la poésie d'un auteur original, pleine de charme et de délicatesse, brillante de cette simplicité qui est un effet de l'art, et qui n'en est que plus difficile à reproduire? Qu'un vieux militaire, encore plein de souvenirs classiques,

charme les loisirs de la paix en traduisant en hexamètres latins les vers harmonieux de Goëthe, je l'admire; mais je ne saurais l'approuver. Il a, selon moi, tenté l'impossible. A la place de ces vers élégans et gracieux, je ne trouve plus qu'une diction froide et sans agrément. Au lieu de ces idées poétiques simplement exprimées, je rencontre un vers lourd et prosaïque. Il faut un poète pour traduire un autre poète, et il faut de plus que l'idiome puisse s'y prêter. Telles sont les deux conditions qui manquent à cette traduction versifiée d'Hermann et Dorothee. C'est un travail estimable, excellent pour les classes d'humanités où l'on apprend la langue allemande. Le traducteur est d'une exactitude rigoureuse qui sera fort utile aux jeunes étudiants; mais qu'ils ne cherchent point dans ses vers cette vie poétique, cette élégance de style, cette diction attachante qui mettent quelquefois un traducteur de niveau avec son original. Je crois inutile d'appuyer cette remarque de quelques citations. Telle est la couleur générale de cette traduction faite en conscience, dénuée de fautes comme de beautés, sans élévation de talent, mais non sans instruction. C'est l'œuvre d'un homme qui a fait d'excellentes études, sans être celle d'un écrivain habile et expérimenté.

173. VOCABOLARIO UNIVERSALE DELLA LINGUA ITALIANA. — Vocabulaire universel de la langue italienne. Vol. 1^{er}, 4 cahiers. Naples, 1829; imprimerie de Tramater. (*Nuovo Ricoglitore*; mai 1830, p. 370.)

La société Tramater et compagnie se propose de publier un vocabulaire universel italien qui, par l'étendue du travail, pourra tenir lieu de tous ceux qui ont paru jusqu'à ce moment. On trouvera dans ce vocabulaire toutes les explications et notions que contiennent les dictionnaires d'Alberti, de Cesari, de Bonavilla, de Marchi, Monti, Parenti, Pezzana, Costa, Cardinali, Barrarini, Cresi, Vanzon, Zanobetti, et en outre les résultats des recherches de Bergantini, Cinonio, Muzzi, Bernardoni et Ambrosoli.

Les éditeurs ont adopté pour base du nouveau vocabulaire la septième édition de la *Crusca*, avec toutes les corrections et tous les supplémens de l'édition réimprimée à Padoue, dont

ils ont suivi l'orthographe, les définitions ainsi que la disposition relative à l'acception des mots.

Le vocabulaire est enrichi de quatre parties nouvelles, savoir : l'orthologie, l'étymologie, la synonymie et la grammaire, et contient tous les termes d'arts, de sciences, d'histoire, de géographie ancienne et moderne, et les locutions les plus usitées.

Les quatre premiers cahiers de ce vocabulaire, qui viennent de paraître, prouvent que les éditeurs sont restés fidèles au plan d'après lequel ils se sont proposé de travailler.

Chaque mot du vocabulaire est accompagné de développemens qu'on chercherait vainement ailleurs. En le consultant, on aperçoit dans un clin-d'œil comment un mot doit être écrit et prononcé, à quelle partie du discours il appartient, de quel crédit il jouit dans la langue, quels sont ses corrélatifs en grec ou en français, et ses diverses acceptions.

Les éditeurs ayant adopté, pour l'arrangement des diverses significations des mots, l'ordre idéologique, espèrent pouvoir tracer avec autant de clarté qu'il sera possible l'histoire généalogique des mots composant la langue italienne.

Le vocabulaire entier comprendra 600 feuilles réparties en 7 volumes, comme le grand dictionnaire de Bologne. Le prix est de 3 liv. ital. 46 c. le cahier, qui sera de 16 feuilles, mais les souscriptions postérieures à la publication du quatrième cahier, ne seront reçues que pour 4 liv. 70 c.

Les souscriptions pour la Lombardie se reçoivent à Milan chez M. F. Longhena, et pour tout le reste de l'Italie, chez M. L. Hofmeister à Parme, où se trouve le dépôt général.

C. R.

174. INTERPRÉTATION D'UN PASSAGE DU PREMIER CHANT DE L'ENFER DU DANTE; par le comte GAL. NAPIONE DI COCCONATÓ. (*Mémoires de l'Académie de Turin*, classe des sciences, hist. et philolog., Tom. XXXI, p. 243.)

Voici le passage du premier chant de l'Enfer du Dante qui a donné lieu au mémoire dont nous allons présenter à nos lecteurs une analyse succincte :

Or se' tu quel Virgilio, e quella fonte
Che spande di parlar si largo fiume?

Risposi lui con vergognosa fronte :

O de gli altri poeti onore e lume ,
Vagliami il lungo studio, e il grande amore

Che m'ha fatto cercar lo tuo volume.

Tu se' lo mio maestro, e 'l mio autore,

Tu se' solo colui, da cui io tolsi

Lo bello stile, che m'ha fatto onore

C'est sur ces deux derniers vers que l'auteur propose une nouvelle interprétation. Après quelques considérations générales fort judicieuses sur le style du Dante, où l'auteur s'attache à prouver le peu de conformité qui existe sous ce rapport entre ce poète et Virgile, il commence par en conclure que jamais le poète italien n'a songé à imiter la manière du poète latin.

Venant ensuite à l'explication des deux vers, l'auteur pense d'abord, qu'en parlant au passé, *io tolsi lo bello stile*, le Dante n'a pu avoir en vue le poème au commencement duquel se trouvent ces vers, mais qu'ils font allusion à d'autres compositions déjà connues et qui avaient déjà établi sa réputation, *che m'ha fatto onore*; et qu'ensuite le mot *stile* ne peut s'appliquer ici qu'à des compositions faites en vers latins hexamètres, dans lesquelles le Dante s'était déjà fait connaître par une imitation souvent exacte des tours de Virgile, et en reproduisant souvent jusqu'à ses épithètes, comme le firent depuis Pétrarque et les poètes latins du 16^e siècle.

L'auteur cite à l'appui de ses conjectures plusieurs faits déjà connus. On savait que le Dante avait entrepris d'écrire sa Divine Comédie en vers latins. Boccace en avait même cité le commencement dans sa *vie* de ce poète. La découverte du manuscrit *Bartolinien* à Udine en a fait connaître un fragment précieux et assez étendu, puisqu'il contient les IV, V, VI et près de la moitié du VII^e chant de l'*Enfer*. Mais on ignore encore jusqu'où le Dante avait conduit sa première rédaction. A. P.

175. MÉMOIRE SUR UN MANUSCRIT autographe de BOCCACE; par le chev. SEB. CIAMPI. In-8°. Florence, 1827, Gallotti. (*Giornal. ligust. del. scienz.*, juillet et août 1828.)

Ce manuscrit existe dans la bibliothèque de Magliabechi à Florence. Il est du XIV^e siècle, et écrit sur papier. C'est un recueil de mélanges que le chev. Ciampi, qui l'a examiné avec le

plus grand soin, croit avoir été écrit de la main même de Boccace. Un des morceaux les plus curieux qu'il contient est relatif aux îles Canaries, et c'est lui qui a fourni à M. le chev. Ciampi la matière d'une longue dissertation où il cherche à prouver qu'on doit rapporter à l'année 1291 la découverte de ces îles, et non à l'année 1341, époque où on la place communément.

Le rédacteur du journal auquel nous empruntons cet article examine les témoignages que M. Ciampi cite à l'appui de son opinion, les discute en démontrant que l'auteur n'a point consulté les autorités mêmes qu'il allègue, et croit qu'on peut remonter à une date encore plus ancienne et fixer cette découverte à l'année 1281; ce fait serait établi par un document génois publié par le chev. Graberg dans les *Annali di geografia e statistica*.

Dans l'exposé de ces diverses opinions, le rédacteur trouve la preuve évidente que c'est aux navigateurs génois du XIII^e siècle qu'on doit la découverte des îles Canaries et cette navigation merveilleuse entreprise le long des côtes de l'Afrique pour trouver un passage aux Indes; et que Nicoloso da Recco qui, dans le XIV^e siècle, commanda l'expédition dont le but était d'explorer ces îles avec plus d'exactitude, en fit pour ainsi dire une seconde fois la découverte. On trouve dans l'*Histoire littéraire de la Ligurie* une notice très-exacte sur les îles Canaries. M. le chev. Ciampi paraît n'en point avoir eu connaissance.

A. P.

176. ESSAI SUR LE DIALECTE PIÉMONTAIS. (*Antologia, Giornale di scienze*; mai 1830, p. 70.)

On ne parle point le dialecte piémontais dans toutes les provinces qui forment aujourd'hui le Piémont; mais il faut se garder de penser que ce dialecte soit restreint aux limites de l'ancien Piémont, c'est-à-dire du comté de Turin.

On le parle généralement dans les provinces qui forment les divisions de Turin, de Cuneo et d'Alexandrie, excepté dans les vallées de la grande chaîne des Alpes, où l'on parle un idiôme particulier; chaque vallée a même le sien, qui reproduit plus ou moins la langue française ou la langue provençale, avec un mélange d'autres mots dont quelques-uns semblent dériver de langues inconnues.

On parle aussi le dialecte piémontais dans cette partie de la division de Novare, qui se trouve au-delà de la Sesia; mais c'est à Turin et à Chiezi qu'on le parle avec la plus grande pureté : dans les districts d'Asti, d'Alexandrie, de Mondovi, de Casale, il présente beaucoup d'altérations, tant sous le rapport des mots et des tournures de style que de la prononciation. Dans le *Biellese*, chaque mot est accompagné d'une cadence très-désagréable à l'oreille.

La langue piémontaise est riche en mots. La voyelle *a* y abonde. Elle est pleine de nerf, d'imagination, de tournures proverbiales. La prononciation en est saecadée; mais ce qui nuit à sa beauté, c'est le grand usage qu'on fait de l'*e* muet et de l'*u* lombard, c'est-à-dire prononcé d'une manière raide et aiguë, et l'absence du *z*.

Il résulte des documens sur l'histoire de Chiezi, par Cibrario, que, dès le commencement du quatorzième siècle, le peuple n'entendait plus le latin, ensorte qu'il fallait traduire les contrats en dialecte piémontais pour les rendre intelligibles. Quelquefois ces versions étaient mises par écrit. Cibrario en a publié une; elle porte en tête l'année 1321. C'est un statut de la société populaire de St.-Georges qui exerçait une haute influence sur le gouvernement de la république de Chiezi. Ce document est sans contredit le plus ancien que l'on connaisse dans le dialecte piémontais; et entre cet idiome et celui que l'on parle actuellement, il n'y a pas une différence plus grande qu'entre la langue italienne de cette époque et celle de l'Italie moderne.

G. Allioni d'Asti est le premier qui ait eu l'idée de prouver à ses compatriotes combien l'idiome piémontais avait d'agrément pour l'ouïe et pour l'esprit. Dans ce but, il publia, vers la moitié du XVI^e siècle, un ouvrage en vers, qu'il intitula *Opera piacevole*, et qui présente un mélange d'anecdotes et de dialogues français et piémontais qui retracent divers accidens de la vie privée. L'idiôme se rapproche plus du langage d'Asti que du véritable dialecte piémontais. Il est même corrompu par l'abus que fait l'auteur d'une foule de mots étrangers, ce qui arrive toujours aux peuples qui ont long-temps subi le joug de l'esclavage.

Les premiers ouvrages écrits dans le dialecte piémontais s'adressaient plus aux goûts du peuple qu'à l'intelligence des

classes éclairées de la société. Tels furent une petite comédie, assez triste, intitulée *le Comte Pioletto*; un recueil de chansons, ou légende populaire, ayant pour titre *Toni*.

Ces chansons retracent vivement les mœurs populaires et des événemens curieux. Le style en est souple, naturel et très-piquant.

Mais dans la seconde moitié du XVI^e siècle, le goût des lettres piémontaises se répand généralement, et des esprits distingués savent les adapter à toute espèce de sujet. Le chevalier Borelli, le comte Orsini, d'Orbassano, Ventura et Balbei écrivirent en dialecte piémontais des sonnets héroïques et philosophiques aussi remarquables par l'harmonie que par la noblesse des pensées. Bientôt après, le médecin Pepino composa une grammaire et un dictionnaire piémontais. Broccardi fit aussi un dictionnaire piémontais sur un plan plus vaste; mais il mourut avant de le publier.

A la fin du XVI^e siècle parut le médecin Calor, que l'on a appelé le Phèdre et le Juvénal du Piémont, parce qu'il écrivit des fables pleines d'esprit et portant l'empreinte d'un ardent amour pour la patrie. Alfieri les lut avec un tel plaisir, qu'il ne put se défendre d'un mouvement de jalousie. Dans les derniers temps, Berlette, Casales et quelques autres écrivains ont produit des poésies assez heureuses dans le dialecte piémontais. Capelle et Zalli en ont publié deux dictionnaires. M. Ponza, critique habile et grammairien érudit, prépare en ce moment un dictionnaire piémontais et italien qui suppléera à ce que ses prédécesseurs n'auraient pas dit.

Au commencement de cette année, le comte Joannini a publié un essai de traduction de Pétrarque et du Tasse, d'Alfieri et de quelques autres auteurs. Les deux chants du Tasse et les sonnets de Pétrarque ont été lus avec plaisir. M. E. Aprati, directeur de l'anthologie étrangère, a fait le même travail sur Télémaque. Il serait à désirer que son ouvrage fût publié. C. R.

MYTHOLOGIE.

177. DE SACRIFICIIS RELIGIONIS INDO-BRAHMANICÆ. Dissertatio inauguralis, quam . . . scripsit Mich. Nielsen SMIDTH.

51 pag. in-8°. Copenhague, 1828, imprimerie de Robert.
(*Maanedsskrift for Litteratur*, cah. 3, 1829.)

Selon le *Journal de littérature danoise*, la dissertation de M. N. Smidth a été rédigée sans connaissance du sanscrit et des sources originales; c'est d'après des traductions imparfaites et des relations de voyageurs européens que l'auteur veut faire connaître la religion populaire des Hindous, dont il fait un mélange de polythéisme, sabéisme, fétichisme et culte des élémens. Aussi cette thèse fourmille-t-elle d'erreurs, et ne fait point connaître la doctrine des Brahmes relativement aux sacrifices.

D.

178. *AGLAOPHAMUS sive [de theologiæ mysticæ Græcorum causis libri tres; scripsit Chr. Aug. LOBECK, antiqq. lit. in acad. Regiomontana professor, i lemque pœtarum orphicorum dispersas reliquias collegit. 2 voll. in-8°, de x et 1392 pag., Regimontii Prussorum, 1829.*

Les études dirigées vers la mythologie ancienne ont enfin donné naissance à un ouvrage où l'importance et les difficultés du sujet sont contrebalancées par l'érudition et la critique de l'auteur, un de ces ouvrages rares qui ont occupé, durant bien des années, les loisirs d'un savant du premier rang qui a joui du bonheur de l'achever et de le mettre au jour. Les proportions colossales de l'*Aglaophamus* rappellent involontairement le fameux ouvrage de Zoega sur les obélisques; même profondeur d'investigation, même érudition, même conscience dans le travail; ces deux écrits contiennent bien plus que le titre ne semble promettre; et si Zoega porte ses regards sur la mythologie en grand, si son terrain est plus étendu, on peut dire que M. Lobeck a épuisé le sujet dans les bornes qu'il s'était tracées. Les richesses d'un tel ouvrage s'opposent à une analyse détaillée de son contenu; ce qu'il importe de connaître surtout, en lisant l'*Aglaophamus*, c'est la marche des études mythologiques depuis Winkelmann, et le système que suit M. Lobeck, et qui est fortement empreint dans son ouvrage.

Winkelmann est le premier qui ait su vivifier les différentes parties de l'art chez les anciens et des objets dont il s'occupait. La mythologie en formant la partie principale, il s'en occupa

long-temps et à différentes reprises; mais le principe qu'il croyait remarquer dans toute cette partie, principe qui lui était commun avec son contemporain et son ami Raphael Mengs, la beauté, dut nécessairement l'attacher surtout aux formes, et lui faire négliger le sens; les travaux de Heyne, basés surtout sur l'érudition, suppléèrent à ce qu'il y avait de défectueux dans les écrits de Winkelmann; son étude, dirigée principalement vers les poètes de l'antiquité, ne lui permit guère de chercher ou de supposer un principe différent de celui de son devancier; mais dans son commentaire sur Apollodore, dans ses *Excursus* sur Virgile et Homère, il se servit avec succès de l'histoire pour porter de la clarté dans les traditions confuses qui précèdent le récit des faits donnés par les historiens. La fondation de la Société de Calcutta, et surtout les travaux de Jones, son président, sur la mythologie indienne, et ses rapports avec celle de la Grèce et de Rome, éveillèrent l'attention de l'Europe sur cette partie mystérieuse de l'Asie, que déjà dans l'antiquité on avait de temps à autre regardée comme la base de la civilisation. Zoega, en possession de ces données, ayant approfondi la littérature plus récente de l'Égypte pour marcher d'un pas plus sûr dans l'explication de ses antiquités, dévoué à l'étude des nouveaux platoniciens qui avaient pour lui des attrait particuliers, ayant lu et coordonné tout ce qui se rapportait à son sujet et qui se trouvait épars dans des relations de voyageurs, des auteurs classiques ou autres, Zoega écrivit son ouvrage sur les obélisques, trop peu répandu encore de nos jours. Le but auquel il s'attacha était le sens des traditions ou des représentations mythologiques; ses notions sur l'Égypte devaient l'y conduire. On sait que dans ce pays, comme dans l'Inde, on voulait avant tout occuper la pensée, et de là ces nombreuses inscriptions sur les monumens publics. M. Creuzer essaya le premier d'entrer dans tous les détails des systèmes de mythologie connus et de les expliquer; il crut trouver de l'identité dans les doctrines fondamentales, et d'après cela, il se servit des traditions ou des représentations d'un peuple pour expliquer celles d'un autre. Son adversaire, M. Hermann, soutint qu'avant tout il était nécessaire de comprendre le système mythologique d'une nation de la manière dont elle l'entendait, et il en donna l'exemple dans l'exposition de la théogonie, ou plu-

tôt de la cosmogonie d'Hésiode. Cet illustre helléniste ne prétendit pas nier que la langue et la mythologie grecques ne fussent venues de l'Asie; mais il soutint que les Hellènes se les étaient tellement appropriées dès les premiers temps de leur existence, et les avaient modifiées si considérablement dans la suite, qu'elles leur appartenaient en propre. Il était d'avis, en outre; que nos connaissances en fait de littérature, et surtout de mythologie orientale, n'étaient pas encore assez avancées pour qu'on pût avoir des résultats certains. On peut dire que rarement une discussion littéraire, prise de points de vue tout à fait opposés, a été soutenue des deux côtés avec autant de modération et de bonne foi que celle-ci. Mais bientôt M. Creuzer eut un adversaire plus violent dans M. Voss, qui, dans son *Antisymbolique*, l'attaqua avec une véhémence qui, trop souvent, dégénère en emportement. La Grèce y est placée à la tête de la civilisation; elle a inventé tout ce qu'on trouve chez elle; l'Orient est abâtardi et l'a toujours été; l'esclavage politique y a étouffé tous les sentimens généreux, et Polier et Ward sont invoqués pour prouver la dégradation de la mythologie indienne. A ce sujet, nous remarquerons qu'aucun ouvrage original n'est cité où l'on soit à même de puiser des notions d'une nature différente et qui donnent des résultats diamétralement opposés, et de plus un ouvrage de parti n'est guère en état de donner la conviction à des personnes désintéressées qui cherchent la vérité avant tout. M. Lobeck a marché sur les traces de son prédécesseur, mais soutenu par une érudition qui parfois paraît dégénérer en luxe. On trouve la même idée fondamentale que la Grèce n'a rien pris d'ailleurs; et les mystères ayant été envisagés jusqu'ici comme la preuve du contraire, on passe en revue tous les auteurs de l'antiquité, y compris les Pères de l'Église, pour faire voir que ces fameux mystères, dans les temps anciens, ne se composaient que de quelques cérémonies assez insignifiantes en elles-mêmes, et l'on fait voir que l'opinion de différens auteurs anciens, qui en avaient conçu une autre idée, est erronée. Il est incontestable que beaucoup d'écrivains modernes ont abusé du vague qui règne dans ces notices transmises par les auteurs de l'antiquité à ce sujet, et ont prêté en toute manière le flanc à la critique; mais ceci ne détruirait pas encore le contenu des mystères même, aussi peu qu'un abus

quelconque dans d'autres parties ne nuit au fond de la chose. D'un autre côté, M. Lobeck a trouvé que tous les témoignages décisifs des auteurs anciens se réunissent pour prouver la nullité de tout ce qu'on avait avancé, et nous ne croyons pas qu'il soit possible de surpasser l'érudition de l'auteur. Ce ne serait donc que sa critique et sa manière d'envisager les objets qui pourraient être controversées, et c'est cette discussion que nous réservons pour un second article. S.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

179. ANTIQUITÉS DU MUSÉE DE KERTCH, en Crimée.

La démolition des remparts de la forteresse turque de Kertch a produit plusieurs marbres qui ont évidemment appartenu à des édifices publics de l'ancienne ville de Panticapée, entre autres les trois quarts d'un fronton orné de sculptures. Cette belle pièce a été déposée au Musée de Kertch, qui vient d'être enrichi aussi de deux beaux vases en terre cuite, trouvés dans un tombeau près de la ville, avec un petit collier en or. La peinture d'un des vases représente, à ce que l'on croit, un sacrifice de taureau; les figures sont peintes en rouge sur un fond noir. L'autre vase, plus petit, offre quatre figures, moulées en relief et d'un travail très-soigné: d'un côté, c'est Pyrrhus qui arrache Priam de l'autel où il s'était réfugié, et le livre à la mort; de l'autre, c'est, selon l'avis de quelques savans, Ulysse qui entraîne Hécube en captivité. M. de Blarenberg voit dans le second sujet Ajax, fils d'Oïlée, assaillant Cassandre. (*Journal de St.-Pétersbourg*, 30 mai 1829.)

180. INCREMENTA MUSEI ANTIQUARII; par M. C. J. C. REUVENS.
—Muséum d'antiquités de Leide. (*Extrait de la notice latine.*)

1827 à 1828. Le Muséum d'antiquités de Leide s'est tellement enrichi cette année, que l'administration a fait construire une salle provisoire dans laquelle ont été disposés dans un nouvel ordre les monumens pour lesquels il ne restait plus de place.

Les monumens dont s'est enrichi notre cabinet, se divisent en quatre classes :

1^o *Monumens indiens*, savoir : une statue de la déesse *Durga*, un peu moins grande que nature, tirée du temple Javanais, d'où provenaient les trois statues dont j'ai publié la description il y a deux ans. — Le dieu *Ganesa*, de moyenne grandeur. — Enfin, une inscription dans l'ancien idiôme Javanais, nommé *Kawi*. Tous ces objets sont en pierre.

2^o *Monumens phéniciens*. Cette division se compose d'objets provenant du sol et du territoire de Carthage. Elle est unique jusqu'à présent parmi tous les cabinets de l'Europe, et elle vient d'être enrichie d'une nouvelle inscription avec un bas-relief précieux pour l'archéologie.

3^o *Monumens égyptiens*. Dans cette partie, le Musée n'est point encore en état de rivaliser avec les principaux Musées, mais il peut aller de pair avec les cabinets du second ordre, et il s'est accru d'une grande quantité d'objets parmi lesquels on remarque : onze papyrus funéraires, une momie humaine renfermée dans deux cercueils entièrement conservés, plusieurs momies d'animaux, 24 stèles funéraires en pierre calcaire, des tableaux funéraires peints sur bois, des vases canopes en albâtre, en pierre calcaire et argile, au nombre de 25.

Un nombre considérable de petites idoles en pierre, argile et bronze. Parmi celles de pierre et de bronze, plusieurs sont précieuses, entr'autres un bélier en pierre de près de deux pieds de long.

Une quantité d'ustensiles de toute espèce, parmi lesquels plusieurs objets très-rares.

4^o *Monumens étrusques*. Notre Musée est peut-être, en deçà des Alpes, le seul remarquable pour cette partie. Le Musée britannique ne présente en ce genre que des objets très-inférieurs, et pour le prix et pour la quantité. Les autres Musées n'ont presque pas de monumens en pierre. Outre l'acquisition du fameux cabinet *Corazzi* de Cortone, la plupart des monumens célèbres, quoique de petite dimension, qui, dans le siècle dernier, ont jeté quelque jour sur l'art et la langue des Étrusques, ont successivement passé dans le nôtre.

Parmi les statues de bronze, dont le nombre s'élève à plus de 200, on remarque un jeune homme et une jeune fille, d'un travail admirable; deux héros, de plus d'un pied de haut;

deux griffons plus petits, deux candélabres expliqués, tant par Coltellini, dans une notice spéciale, que par Lanzi et autres savans.

Le reste se compose de plusieurs urnes en pierre et argile, au nombre de 25, y compris celles acquises dans le cours de l'année. Presque tous les objets en bronze, ainsi que les urnes, sont accompagnés d'inscriptions étrusques.

La collection des ustensiles étrusques est nombreuse et rare.

Outre ces quatre classes principales, le cabinet s'est encore accru d'une quantité considérable de petits objets et d'ustensiles grecs et romains.

On ne doit pas passer sous silence le don précieux fait par le chevalier van den Bosch, de monumens funéraires trouvés à Tripoli de Barbarie, parmi lesquels on remarque plusieurs urnes funéraires en verre, bien conservées et de près d'un pied de hauteur, et d'autres en plomb, objets précieux pour leur rareté.

1828-1829. Pendant ce laps de temps le Musée s'est principalement enrichi d'antiquités indiennes, étrusques, et surtout égyptiennes.

I. *Monumens indiens.* Quatre statues de pierre, deux du dieu *Siva*, et deux gardiens de temple. Une statue de chaque espèce est de grandeur naturelle.

II. *Monumens étrusques.* Outre l'acquisition du musée Corazzi faite l'année dernière, tout ce qui restait d'urnes de pierre et d'argile à St.-George et à Volterre, est entré dans le Musée, de sorte qu'on en peut déjà compter environ 60.

III. *Monumens égyptiens.* Cette division s'est enrichie du reste des monumens du cabinet Lescluze de Bruges, dont plus de moitié avait déjà été acquise en 1826, en outre de la totalité du musée *Anastasi*, consul de Suède à Alexandrie en Égypte. Ce musée a coûté des sommes considérables; il ne le cède en rien au musée *Drovetti*, acheté par le roi de Sardaigne, et paraît plus riche que celui de *Salt*, acheté par le roi de France. Ses richesses s'élevant à plus de 5500 monumens de toutes les grandeurs, on conçoit que nous ne pouvons en donner ici une description détaillée. Nous nous bornerons à en donner un simple aperçu.

Outre toutes les espèces de monumens qui se trouvent dans

les autres cabinets, on remarque parmi les grands objets, un tabernacle *monolithe* en granit, venant de la Basse-Égypte; un grand autel, en granit; quatre grands sarcophages en granit, basalte et pierre calcaire; quatre pilastres; une chambre sépulchrale presque entièrement conservée, à trois murailles de hauteur d'homme, et deux colonnes.

Parmi les autres monumens funéraires, sont 80 stèles, dont douze de cinq à six pieds de haut. D'autres stèles en bois peint; des vases d'albâtre en grande quantité, et tous remarquables par leur beauté et la diversité de leurs formes.

Deux statues colossales en pierre calcaire; treize autres statues de grandeur naturelle, dont une en basalte vert, trois en granit, les autres en pierre calcaire; plusieurs petites statues d'un ou de plusieurs pieds; une quantité considérable de statuettes.

Les papyrus, en y comprenant tous les fragmens et les toiles des momies au nombre de 25, s'élèvent à 130, savoir: 18 papyrus grecs, dont, le contrat publié par M. Boeckh, 4 ou 5 papyrus rituels funéraires d'environ 40 pieds de long; un de 57 pieds; plusieurs contrats en écriture démotique avec l'enregistrement en grec; deux papyrus très-précieux, dont l'un contient la traduction en caractères grecs de quelques caractères démotiques, et l'autre est en grande partie écrit en grec. L'un et l'autre, comme nous chercherons à le prouver, contient un rituel magique.

Quelques pierres avec inscriptions. Une entr'autres contient le cantique de Moïse en grec. (Exod. XV.)

Vingt-cinq momies précieuses de toutes classes et de tout âge, à deux, trois et même quatre cercueils; une de la famille Cornelia de Thèbes, avec une inscription grecque du règne de Trajan, est celle d'une jeune fille dont le frère est dans le musée de Paris, et les autres parens dans ceux d'Angleterre, et peut-être aussi de Turin et de Berlin. Parmi les momies d'animaux est celle d'un crocodile de 8 ou 9 pieds de long.

Les ustensiles de toute espèce sont innombrables. On remarque des ornemens enrichis d'or et de pierres précieuses, une parure de femme et des phylactères très-riches; des instrumens d'agriculture et d'autres qui ont rapport à différens arts,

tels que l'écriture, la musique, les jeux, ainsi que différentes espèces d'armes.

Enfin, on ne doit pas oublier de faire mention du singulier et heureux hasard qui nous a procuré l'acquisition des copies en plâtre de vingt bas-reliefs de la colonne Trajane, ainsi que du don fait à notre souverain, par M. Warrington, consul d'Angleterre à Tripoli, qui consiste en une série d'urnes en verre et en étain, aussi précieuse que la collection dont M. van den Bosch a déjà, par une semblable munificence, enrichi notre Musée.

C. J. C. REUVENS.

181. DIE ELGINISCHEN MARMORBILDER, etc. — Les marbres d'Elgin, décrits, jugés et expliqués par des savans et des artistes. Traduit de l'anglais avec des notes. In-8° de 95 p., avec un atlas in-fol. de LXII planches rendues fidèlement d'après l'ouvrage original, publié à Londres, en 1816. Darmstadt; Leske.

L'artiste anglais Haydon dit quelque part, que si les marbres d'Elgin avaient été broyés par les Turcs pour en faire du mortier, les beaux-arts eussent fait une perte non moins grande que la philosophie si Newton n'eût jamais vécu. Visconti et le chevalier Canova furent du même avis, et la Chambre des communes d'Angleterre jugea ces chefs-d'œuvre de l'art assez importants pour nommer une commission chargée d'examiner l'opportunité de leur acquisition, et le gouvernement anglais les acheta, par suite de ce rapport et de la décision des Chambres, pour la somme de 35,000 liv. sterling.

Le lord Elgin, pendant son ambassade en Turquie, avait fait faire des fouilles et des démolitions avec le consentement du grand seigneur, et avait ainsi formé cette riche collection des débris du Parthénon.

Le texte de l'ouvrage que nous annonçons contient, dans une première section, l'histoire des marbres, le rapport de la commission chargée de statuer sur l'utilité de leur achat, leur estimation, la décision des chambres et le jugement que les plus célèbres artistes de l'époque ont porté sur ces chefs-d'œuvre.

La seconde section contient un catalogue de la collection qui se compose :

1° Des statues et fragmens des frontons de l'est et de l'ouest du Parthénon; des débris des statues qui appartenaient à des frontons dont la position n'est point déterminée.

2° De métopes.

3° De la frise qui contient les bas-reliefs représentant les fêtes des grandes Panathénées.

4° De la partie nord de la frise.

5° De la partie sud.

6° De la partie est.

7° Des fragmens de la frise du Parthénon, dont la place n'est point déterminée.

8° Des fragmens d'architecture du Parthénon; des propylées et d'autres morceaux doriques.

9° Des fragmens du temple d'Erechtus et des bâtimens adjacens; échantillons de l'architecture ionique.

10° Des monumens qui se rapportent au culte et au théâtre de Bacchus,

11° De têtes isolées.

12. De morceaux séparés de sculpture.

13° D'urnes de marbre, de bronze et de terre.

14° D'autels.

15° De mausolées.

16° De figurines moulées.

17° D'inscriptions grecques.

18° Et de dessins.

La troisième et dernière section contient l'explication des planches. Cette explication est accompagnée de nombreuses notes, et elle offre une discussion savante et instructive sur les objets représentés.

L'atlas in-folio contient les dessins de tous ces objets. Le dessin au trait, excepté la 1^{re} planche, me paraît très-fidèlement rendu d'après l'original anglais. Le trait cependant n'est pas toujours pur, et les coups de force sont par fois mal disposés.

La 1^{re} planche offre la vue des ruines du Parthénon, telles qu'elles existaient à l'époque de lord Elgin. Le plan de tout l'édifice, puis la vue de la façade principale restaurée, d'un des côtés, pour juger la position de la grande frise, sont suivis de tous les détails des marbres dont nous avons donné la liste.

On doit beaucoup louer M. Leske d'avoir enrichi sa patrie d'un ouvrage cher et rare, qui était à la portée d'un petit nombre d'amateurs. Th. Fix.

182. VUES DES RUINES DE POMPÉIA, d'après l'ouvrage publié à Londres en 1819; livraisons XV^e, XVI^e XVII^e XVIII^e et XIX^e. (Voy. le *Bull.*, T. XIII, n^o 212).

Ce bel et utile ouvrage se continue avec assez de régularité, malgré les circonstances peu favorables où nous nous trouvons, et l'éditeur mérite assurément des éloges pour sa constance dans un moment où tant d'entreprises restent en suspens, comme aussi pour les soins qu'il continue d'apporter à son exécution.

Les 5 livraisons que nous annonçons ne contiennent que deux feuilles de texte de l'explication détaillée des planches. Nous citerons parmi celles-ci le plan de Pompéia, et plusieurs autres dessins ou plans parfaitement gravés sur la pierre; une vue de la maison de Championnet, la vue du temple de Bacchus, une vue restaurée de la maison de Salluste, la vue du grand théâtre, un plafond de la maison de campagne, cette maison restaurée, le grand portique du théâtre, la vue du forum celle de la basilique, etc. D.

183. MONUMENTI DELLA GRECIA. — Monumens de la Grèce réduits à mesure de modèle, avec des observations sur l'architecture ancienne appliquée à l'architecture moderne; par J. ROMANI. Rome, librairie de Scalabrini.

L'ouvrage entier contiendra 100 planches en cuivre, et environ 20 feuilles d'impression. Les planches seront gravées au clair-obscur et à la manière dite aquarelle. Le prix de chaque tableau est fixé à 15 baj. Le prix de l'impression est de 15 baj. par feuille.

184. PEINTURES DE POLYNOTE A DELPHES, dessinées et gravées d'après la description de Pausanias; par F. et J. RIEPENHAUSEN. XVIII feuilles. Rome, 1829. (*Götting gelehrte Anzeigen*, février 1830; p. 177 et 185.)

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs (*Bullet.*, Tome XI, p. 46) d'après l'Anthologie romaine, les premières publications de ce bel ouvrage faites à Rome en 1826. Nous em-

pruntons à un autre journal l'article suivant, qui n'offrira pas moins d'intérêt par des observations générales sur l'ensemble de l'ouvrage, et en particulier sur la description de ce qui en a été publié depuis.

Il y a environ 25 ans, MM. Riepenhausen représentèrent, d'après la description de Pausanias, dans des esquisses dessinées, des groupes et des figures individuelles tirées d'un des tableaux que Polygnote a peints dans le *Lesché* de Delphes.

En 1803 ces MM. envoyèrent ces dessins à l'exposition de Weimar. Ils furent favorablement accueillis et jugés par des amateurs des beaux arts à Weimar. Ceux-ci ayant ensuite exprimé leur opinion sur le génie et l'art de Polygnote, et indiqué la distribution probable de toutes les parties du tableau, dans un programme publié en 1804 par la Gazette littéraire générale de Iéna, MM. Riepenhausen se déterminèrent à revoir leurs dessins et à les publier gravés sur cuivre, en y joignant une table qui devait indiquer la composition de tout l'ouvrage.

En 1805 la Gazette littéraire générale de Iéna rendit compte de leur travail composé de 14 pages in-f^o. accompagnées d'une explication sur 15 pages in-4^o.

Les esquisses que renferme leur ouvrage se bornent au sujet de l'un des grands tableaux de Polygnote peint sur le côté droit du mur du *Lesché*, à Delphes. Ce tableau représente d'un côté, à la gauche du spectateur, la Prise de Troie, et sur la droite, l'apothéose d'Hélène et le retour des Grecs dans leur patrie.

En 1826 MM. Riepenhausen publièrent en forme d'esquisses, à Rome, l'autre tableau de Polygnote décrit par Pausanias. Ce tableau représente la descente d'Ulysse aux enfers et se trouve sur la muraille à gauche du *Lesché*. De 1804 à 1827 les idées de MM. Riepenhausen sur l'art en général et sur l'art des Grecs en particulier s'étaient modifiées d'une manière si avantageuse, que leurs dernières esquisses présentaient un contraste frappant avec les premières; ils entreprirent alors un nouveau travail sur les esquisses qui avaient paru en 1804, et c'est de ce travail que nous allons entretenir nos lecteurs.

Pour juger ces esquisses avec exactitude, il faut s'identifier avec le talent créateur des artistes. Leur talent se trouvait enchaîné par des conditions très-précises. Ils ne pouvaient représenter les actions telles qu'elles s'étaient passées dans la réalité,

mais telles que Polygnote les avait probablement retracées d'après son sentiment d'artiste, et la connaissance qu'il avait des moyens d'exécution. Parmi les moyens d'exécution dont les anciens ne connaissaient certainement pas aussi bien l'application que les modernes, se trouve la perspective; mais ils pouvaient s'en passer d'autant plus aisément, qu'ils s'attachaient davantage à l'essence même des sujets, qu'à la manière de les représenter.

C'est ce qui explique au premier coup-d'œil cette disposition originale si frappante de l'ensemble. Les groupes de figures ne sont point rangés les uns derrière les autres suivant les règles de la perspective, mais d'une manière plastique au-dessus, et à côté les uns des autres. MM. Riepenhausen ne pouvaient pas représenter les groupes et les figures symboliques de Polygnote, d'après le système de la peinture moderne, qui est plus dramatique, car l'art chez les anciens, avait un caractère aussi symbolique que la poésie et la mythologie. Aussi lorsque l'on compare la disposition des groupes dans le nouveau travail de MM. Riepenhausen avec celui qu'ils publièrent en 1804, on aperçoit aussitôt une distribution plus symétrique des groupes, et l'influence de la peinture moderne qui est plus dramatique, s'y fait moins sentir.

Le tableau entier se présente d'une manière plus prononcée comme un tout harmonique; les contrastes nécessaires y règnent et l'ensemble en reçoit le ton convenable.

Dans les nouveaux dessins de MM. Riepenhausen, les rapports des figures, les masses des formes sont parfaitement saisis. Les figures elles-mêmes sont plus naturelles et moins maniérées que dans le premier travail; les caractères sont plus vrais et alternent mieux, et la nature naïve des enfans est parfaitement reproduite. Ainsi l'on ne saurait rien voir de mieux dessiné et de plus naïf que le jeune enfant assis et regardant la tente de Ménélas qui va être détruite. La même remarque s'applique au fils d'Andromaque demandant le sein de sa mère plongée dans la douleur.

Les groupes des femmes captives sont vraiment tragiques; malgré leur affliction profonde, elles supportent patiemment leur destinée, et se tiennent unies par masses comme un troupeau craintif. Quel contraste significatif forment de l'autre côté.

du tableau, les groupes de guerriers troyens qui ont mordu la poussière; au milieu de ces images de douleur et de deuil, on en aperçoit la cause, Hélène, le symbole de la plus grande beauté, qui a produit cette catastrophe. Dans la figure d'Hélène, c'est surtout la draperie qui est remarquable. Elle laisse voir la beauté des formes plus qu'elle ne les voile, et cela est tout à fait dans l'esprit de l'art chez les anciens en général. Les draperies consistent en étoffes légères s'appliquant avec grace au corps comme nous les voyons dans les chefs-d'œuvre de l'art plastique. Il en est autrement dans la peinture moderne où les étoffes employées pour les draperies ont plus de forme et forment de plus grandes masses par des plis isolés.

Dans la physionomie des têtes on reconnaît partout le type du caractère national grec, et MM. Riepenhausen se sont montrés fidèles au génie de Polygnote, en donnant à Ulysse, Nestor, Ménélas, Agamemnon, la figure que nous a fait connaître la plastique; ce qui, toutefois, ne les a pas empêchés de leur imprimer le caractère de la passion qui les anime dans le tableau.

Les groupes des Troyens qui ont succombé sont d'une grande beauté et d'une vérité frappante. Les têtes de Priam, d'Agenor et d'Admete, portent encore l'empreinte de la douleur au milieu de laquelle ils sont morts. On voit nettement qu'ils sont morts, et non pas qu'ils dorment, comme dans les dessins antérieurs. Quoique le groupe où Sinon et Anchialus emportent le corps de Laomedon soit très-bien dessiné, surtout en ce qui concerne les jambes de Laomedon, rapprochées et croisées par la pression des bras, l'ensemble ne rappelle pas moins jusqu'à un certain point la descente au tombeau du Christ par Raphaël, qui figure dans la galerie du palais Borghèse à Rome.

Dans le magnifique groupe pyramidal où Néoptolème est au moment d'égorger Astynoüs à genoux devant lui, Néoptolème présente les proportions un peu écourtées (etwa kurjen fehalt-nine), qui probablement dominaient encore du temps de Polygnote.

Tous les autres groupes et figures semblent exprimer une action conforme à la description qu'en donne Pausanias. MM. Riepenhausen se sont aussi montrés fidèles à la vérité historique, dans les costumes, casques, cuirasses et boucliers des Grecs et des Troyens; ce qui prouve quelle connaissance exacte

ils ont de tous les chefs-d'œuvre de l'art ancien qui sont parvenus jusqu'à nous. C. R.

185. L'ARCHITETTURA DI VITRUVIO. — L'architecture de Vitruve, traduite en italien par QUIRICO VIVIANI, expliquée par des notes critiques, et accompagnée de notes sur tous les genres de construction ancienne et moderne, avec deux planches en cuivre de l'architecte V. TUZZI. 1^{er} cah. in 8^o. Udine 1830; frères Mattiuzzi.

186. DELL'ARCHITETTURA DI MARCO VITRUVIO POLLIONE. — Les dix livres de l'architecture de M. Vitruve Pollion, publiés par C. AMATI. To. 1^{er}, cah. 4, in-4^o et in-fol. Milan, 1823-1839; Pirola.

187. MÉMOIRE SUR LES MESURES ITINÉRAIRES EMPLOYÉES PAR CÉSAR dans les Commentaires sur la guerre des Gaules. (*Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, tom. III, p. 266).

Dans cette dissertation assez étendue, l'auteur s'efforce de prouver que les mesures dont César s'est servi sont des mesures gauloises pour la partie des Gaules située au nord de Lyon, sauf les cas où il ne s'agit que de petits intervalles. Ce travail paraît entrepris, non dans un esprit systématique, mais avec le désir de trouver la vérité. La question soulevée par l'auteur mérite un examen sérieux. Des recherches postérieures viendront, sans doute, corroborer ou infirmer les conjectures émises dans ce mémoire, qui, si elles sont fondées, serviront sans doute à rectifier quelques erreurs commises sur des points essentiels de la géographie ancienne des Gaules.

188. LES GAULOIS AVAIENT-ILS DES VILLES AVANT L'ARRIVÉE DES ROMAINS? — Examen de cette question par M. A. G. B. SCHAYES, employé à la Bibliothèque Royale des Pays-Bas (1).

M. Dulaure est, je crois, le premier qui ait avancé qu'avant la conquête de César, les Gaulois comme les Germains leurs voisins, n'avaient point de villes et n'habitaient que des chaumières éparses. « Les Gaulois, dit ce savant dans son Histoire

« de Paris, à cette époque (de César) n'avaient point de villes, « ils habitaient des chaumières éparses dans les campagnes, et

(1) Le *Bulletin* étant ouvert à toutes les opinions, nous avons dû accueillir le mémoire de M. Schayes sur une question controversée.

(Note du Réd.)

« lorsqu'ils craignaient une attaque ils se retiraient avec leurs « ménages et leurs bestiaux dans leurs forteresses; là ils construisaient à la hâte des cabanes où ils abritaient leurs familles et leurs provisions ». Cette opinion n'a pas laissé de trouver beaucoup d'antagonistes. Nous tâcherons de démontrer qu'elle est conforme à la vérité, si on excepte la partie de la Gaule qui était déjà soumise à Rome, lors de l'arrivée de César, et celle qui, par le voisinage de Marseille, était parvenue à un degré plus avancé en civilisation que le reste de cette contrée, encore inconnue aux Grecs et aux Romains. Cette question est du plus grand intérêt pour la géographie ancienne des Gaules. Car étant décidée dans le sens de M. Dulaure, elle prouvera que tout ce qu'on dit sur l'origine et l'histoire de la plupart des villes de la France antérieurement à la conquête romaine, n'est qu'une pure fable, et expliquera pourquoi on trouve mentionné dans César un grand nombre de villes ou plutôt d'*oppida* dont personne ne parle après lui, comme n'ayant été que de simples retranchemens en bois, élevés en cas de danger et pour un court espace de temps, tels que nos camps retranchés.

La plupart des anciens nous représentent les Gaulois sous les mêmes traits que les Germains. Le portrait qu'en tracent Polybe, Tite Live, Florus et Diodore de Sicile, est entièrement conforme à celui des Germains, tracé par Tacite. (Polyb. lib. 2. Tit. Liv. lib. 8. Florus, lib. 1, c. 3. Tac. de morib. Germ. c. 43.). La seule différence que César remarque entre les Germains et les Gaulois est par rapport à la religion et au gouvernement, et sur ce point il est complètement en erreur; car quoique César soutienne le contraire, on a depuis long-temps prouvé que les Germains comme les Gaulois avaient des prêtres, faisaient des sacrifices, et que la condition du peuple était à peu près la même dans l'un comme dans l'autre pays. D'ailleurs quand ils auraient différé en ces points, il n'en est pas moins vrai que pour le reste, leurs mœurs étaient les mêmes. Ce qui nous est attesté, comme nous avons déjà dit, par Polybe, par Tite Live et par plusieurs autres écrivains, mais surtout de la manière la plus formelle par Strabon : *Et formâ et moribus et victu*, dit cet auteur, *adsimiles sunt Gallorum*; et cette grande conformité de mœurs le porte même à croire, quoique à tort, que les Romains ont donné pour cette raison aux peuples d'au-delà du Rhin le nom

de Germains (Germani) ou frères des Gaulois. Je pourrais encore dire que c'est pour une semblable raison que les écrivains grecs comprenaient sous le même nom de Celtes les Germains et les Gaulois. Cependant j'aime mieux avec Strabon attribuer cette dénomination de Celtes donnée aux deux nations conjointement, à l'ignorance des premiers Grecs en géographie et qui les portait à comprendre le globe entier sous la dénomination générale d'Éthiopie, de Scythie, de Celtique et d'Inde. Cependant l'erreur de comprendre, sous le nom de Celtique, la Germanie et la Gaule, s'est maintenue chez beaucoup d'écrivains, surtout les écrivains grecs, jusqu'aux derniers temps de l'empire romain, lorsque ces contrées étaient cependant déjà mieux connues. Puisque les anciens nous attestent qu'il existait une si grande conformité entre la manière de se vêtir, de se nourrir etc., des Germains et des Gaulois, quoique la langue et la haine nationale contribuassent à les séparer et à distinguer leur nationalité, pourquoi la même conformité ne se serait-elle pas étendue à leurs habitations? Tacite et d'autres auteurs anciens nous attestent que les Germains n'habitaient non-seulement point de villes, mais ne savaient pas même souffrir une réunion quelconque de maisons. *Nullas Germanorum populos urbes habitare satis notum est, ne pati quidem inter se junctas sedes. Colunt discreti ac diversi*, etc. (Tac. de morib. Germ. c. 17; Histor. lib. 4. c. 63.) Ammien Marcellin dit qu'ils fuyaient les villes comme des pièges, *oppida ut circumdata retiis busta declinant*. Leurs demeures étaient de misérables chaumières de forme conique, comme celles des Nègres, qui se construisaient et se démontaient en un jour. (Seneca de prov. div. Strab. lib. 4. Tac. de morib. Germ.) Hé bien ! ce que les anciens rapportent des demeures des Germains, ils le rapportent des demeures des Gaulois. Les preuves en sont nombreuses et frappantes.

Les plus anciens auteurs grecs disaient que les Hyperboréens demeuraient dispersés dans les forêts et les cavernes. On sait que par ces Hyperboréens ils entendaient (je parle des plus anciens auteurs) les peuples qui habitaient au-delà des Alpes et des Pyrénées et par conséquent les Gaulois. Un passage de Justin vient à l'appui de ce récit. Cet auteur dit qu'avant la fondation de Marseille par les Phocéens, vers l'an 600 avant Jésus-Christ, les Gaulois ne connaissaient encore ni l'agriculture

ni la construction des villes, et que c'est par la communication avec les Grecs qu'ils s'en construisirent. *Ab his igitur Galli et usum vitæ cultioris, depositâ et mansuetâ barbariâ et agrorum cultus et urbes mœnibus cingere didicerunt. Tunc et legibus non armis vivere, tunc et vitem putare, tunc olivam serere consueverunt; adeoque magnus et hominibus et rebus impositus est nitor ut non Græcia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur.* (Just. Hist. lib. 43, c. 4.) Ainsi, avant cette époque, les Gaulois n'habitaient point de villes. La simple lecture de ce passage de Justin nous démontre que le changement effectué dans les mœurs des Gaulois ne doit s'entendre que de ceux qui communiquèrent avec Marseille et non des autres, car les contrées de la Gaule que César soumit à Rome, étaient loin de ressembler à la Grèce. Or les contrées de la Gaule qui communiquaient directement avec Marseille ne devaient pas s'étendre bien loin, puisque Polybe nous atteste positivement que de son temps, c'est-à-dire, près de 500 ans après la fondation de Marseille (Polybe mourut l'an 121 avant J.-C.) les Grecs ni les Romains ne connaissaient encore absolument rien de la Gaule au-delà de la Narbonnaise (Polyb. lib. 3.) Strabon dit de même que Timosthène et Ératosthène et tous ceux qui les ont précédés n'ont rien connu de la Gaule (lib. 2). Cicéron dit que la plupart des parties de la Gaule conquises par César étaient avant lui inconnues aux Romains. *Quasque regiones, quasque gentes nullæ nobis antea literæ, nulla vox, nulla fraus notas fecerat, has noster imperator nosterque exercitus ac populi romani arma peragrarunt.* (Cic. orat. de prov. cons.) La Belgique était tellement inconnue aux Romains, que même trois ans après la célèbre défaite des Nerviens, Cicéron écrivit à son frère Quintus qu'il ignorait où se trouvaient ces Nerviens. *Ubi isti sint Nervii, et quàm longè absint nescio.* Toutes ces contrées cachées au monde civilisé, devaient donc se trouver encore, à cette époque, dans le même état de barbarie où Justin nous représente celles voisines de Marseille, avant la fondation de cette colonie grecque (et les habitans devaient également y ignorer la construction des villes.) Et c'est ce que Cicéron nous atteste par ces paroles : *Semitem, dit-il, tantum tenebamus Galliæ antea: cæteræ partes à gentibus aut inimicis huic imperio, aut infidelis, aut incognitis, aut certè immani-*

bus et barbaris ac bellicosis tenebantur (Cic. *ibid.*) Mais ces preuves ne sont pas les seules que nous ayons pour démontrer qu'avant de communiquer avec les Grecs et les Romains, les Gaulois n'habitaient, comme les Germains, les Calédoniens, les sauvages de nos jours et généralement la plupart des peuples barbares que des demeures éparses. D'autres preuves nombreuses et plus positives encore s'offrent à nous. Polybe assure que les Gaulois qui occupèrent la Gaule Cisalpine, vers l'an de Rome 163, sous Tarquin l'ancien, et qui étaient un mélange de presque toutes les peuplades de la Gaule, de Bituriges, d'Auvergnats, de Senonais, d'Eduens, d'Ambariens, de Carnutes, d'Aulerces, de Cenomans, de Salluviens, de Boiens, de Langrois, de Venetes, etc., habitaient tous des villages et des lieux ouverts, et n'avaient point de villes. *Habitabant vicatim sine muris; neque suppellectilis ullum usum norant. Quippe simplex illi vivendi modus: ut quibus somnus in herba aut stramentis tuto erant.* (Polyb. lib. 2.) Milan même, quoique leur capitale, n'était qu'un village, avant que les Romains, après avoir vaincu les Gaulois, y eussent envoyé une colonie. *Insubres etiam extant, dit Strabon, quorum fuit metropolis Mediolanum, vicus olim; nam vicatim (χωμηθόν) habitabant ea tempestate universi,* (Strab. lib. 5.) Polybe n'appelle cette ville que le bourg ou village (χώρις) principal des Gaulois cisalpins (Polyb. loco cit.). Strabon dit que les Gaulois qui habitaient la contrée de Lucques vivaient encore de son temps dans des demeures éparses, *χωμηθόν εὐκωσίων.* Il ne donne également aux Galates ou Gaulois de l'Asie Mineure que de simples châteaux (φρούρια) pour chefs-lieux. Tite Live en décrivant les guerres des Romains avec les Gaulois cisalpins, fait aussi clairement entendre comme Polybe que ces peuples n'habitaient que des villages. *Inde mittendo in vicos Cenomanorum Brixiamque quod caput gentis erat* (Tit. Liv. lib. 22, c. 30). *Boii ut est gens minimè ad moræ tædium patiens in castella sua vicosque dilapsi sunt.* (Idem, lib. 23, c. 36.) Strabon et Diodore de Sicile attestent la même chose par rapport aux Liguriens qui étaient aussi Gaulois et Celtes d'origine. *Liguria nihil relatu dignum habet, dit le premier, nisi quoad vicatim dissipati vivunt Ligures,* Diodore va même jusqu'à dire qu'il n'y avait que fort peu d'entre eux qui eussent des chaumières, et que la plupart demeuraient dans des cavernes. Si

les Gaulois de l'Italie, établis au milieu des peuples civilisés, conservèrent si longtemps le goût de la vie champêtre, à plus forte raison devait-il en être ainsi de ceux de la Gaule proprement dite, qui, à l'exception de leurs voisins de Marseille, était alors entourée partout de peuples incivilisés. Aussi Tite Live nous atteste-t-il que les parties de la Gaule traversées par Annibal ne possédaient que des villages, et que la capitale n'était qu'un simple château ou plutôt un lieu de refuge comme ceux dont nous allons parler tout à l'heure. *Castellum inde quod caput ejus regionis erat, vicisque circumjectos capit* (lib. 21. c. 33.). *Magno natu principes castellarum oratores ad Pœnum veniunt.* (lib. 21, c. 34). César et Dion Cassius disent encore que les Menapiens et les Morins habitaient dans des chaumières éparses (Cæs. l. 3, c. 59. l. 4. c. 4.) *Non urbes habent*, dit Dion, *sed in tuguriis habitant.* (lib. 39, c. 44.). César rapporte la même chose des Eburons qui habitaient la province de Liège. (lib. 6, c. 34 et 43.). Enfin dans un autre passage, César dit dans des termes semblables à ceux dont se sert Tacite par rapport aux Germains, que presque toutes les demeures des Gaulois étaient séparées et éloignées les unes des autres, au milieu des bois et des champs. En parlant de la fuite d'Ambiorix, roi des Eburons, dont le palais, semblable à celui du roi des Osages, consistait en une misérable chaumière isolée au milieu de la forêt des Ardennes, ce qui le déroba à la poursuite de ses ennemis, *sed hoc factum est*, dit-il, *quod ædificio circumdato sylva (ut sunt ferè domicilia Gallorum.)* (lib. 6, c. 30.). On voit donc par toutes ces preuves combien est juste l'observation de Justin (ou plutôt du grand auteur dont il n'a fait qu'abrégé l'ouvrage), qu'avant la fondation de Marseille, les Gaulois habitaient des demeures conformes à celles des Germains, auxquels ils ressemblaient eux-mêmes presque en tout point. Et ce qui démontre combien peu l'influence de Marseille s'étendit dans ces contrées, c'est qu'au rapport de Strabon la Viennoise, ou le Dauphiné, fort voisine de Marseille, était de son temps même habitée par des villages, et que Vienne, la capitale, ne s'était élevée au rang de ville que depuis fort peu de temps. *Allobrogos*, dit cet auteur, *per vicos habitant. Viennu etsi ipsa vicus tamen metropolis gentis dicebatur.* Je tiens donc qu'à l'exception de la province romaine et probablement de quel-

ques lieux voisins de Marseille, il n'y avait du temps de César aucun endroit qui méritât le nom de ville dans la Gaule. Il est vrai que César parle souvent des *oppida* des Gaulois, et en cite plusieurs par leur nom. Mais c'est à tort qu'on traduit et qu'on explique communément ce mot par celui de ville. C'étaient tout simplement des retranchemens ou des forts palissadés où la population entière se retirait avec tous ses effets en temps de guerre. César le dit lui-même d'une manière positive dans son expédition d'Angleterre. Voici ses expressions : *Oppidum autem Britanni vocant cum sylvas impeditas, vallo atque fossâ munierunt quo incursionis hostium vitandæ causâ convenire consueverunt.* (Cæs. de bello gall. lib. 5, c. 21). Strabon s'exprime à peu près de la même manière. *Urbium loco, dit-il, ipsis sunt nemora, arboribus enim dejectis ubi amplum circulum sepierunt ipsi, casas sibi ibidem ponunt et pecori stabula condunt ad usum quidem non longi temporis.* (Strab. lib. 4.) Or ces Bretons de la côte, contre qui César eut à combattre, étaient des Gaulois émigrés, et avaient les mêmes mœurs et la même manière de bâtir que ces derniers. *Ædificia fere gallicis consimilia.* (Cæs. lib. 5. c. 12). C'est de cette manière qu'il faut entendre tous ces *oppida* des Venetes et autres peuplades gauloises, où les habitans se retiraient à l'approche de César, et c'est ainsi que devait être surtout cet *oppidum* où, après la défaite des Nerviens, se retira la population entière des Attuatiques, qui, sortie depuis quelques années du fond de la Germanie, et habitant dans sa nouvelle patrie au milieu des Nerviens, des Eburons et autres peuplades de la Belgique également Germains et d'origine et de mœurs, ignorait certainement encore alors le séjour des villes ou d'habitations réunies. Mais ce qui en outre démontre encore bien clairement que par les *oppida* de César il ne faut point entendre des villes ou quelque chose de semblable; c'est que le même auteur en place parmi les Ubiens, peuple de la grande Germanie et parmi les Suèves, regardés comme les habitans les moins civilisés de cette grande contrée, où nous savons par le témoignage des anciens qu'il n'existait pas encore l'ombre d'une ville, au 5^e siècle. (Cæs. lib. 4, c. 19. lib 6, c. 10). Il est vrai que Ptolémée qui écrivait au 3^e siècle, place beaucoup de villes en Germanie, mais on sait que cet auteur n'était pas fort rigide sur l'emploi du mot *πόλις*; et

le donnait très-souvent à de simples hameaux. Toutes les preuves que je viens d'alléguer me portent donc à conclure qu'avant l'arrivée des Romains, les habitans des Gaules ne vivaient que dans des chaumières éparses, que leur chef-lieu était tout au plus des villages, comme dans l'origine Milan, Brescia, Vienne, etc., et qu'en temps de guerre ils se retiraient avec leurs familles et leurs effets dans des espèces d'acropoles ou *oppida* construits sur des montagnes ou des rochers. Les chaumières des Gaulois, également conformes à celles des Germains, étaient, au rapport de César et de Vitruve, couvertes de paille, et selon Strabon, circulaires, avec un toit pointu et fort élevé. Ces chaumières étaient appelées au 3^e et 4^e siècle *Screona*. Les premières églises chrétiennes dans les Gaules furent bâties sur leur modèle. Les Romains, après avoir conquis les Gaules, envoyèrent des colonies dans les capitales ou chefs-lieux, ou en firent le centre de la civilisation, et ces lieux, de villages qu'ils étaient, se changèrent insensiblement en villes. C'est de cette manière à mon avis, que prirent naissance toutes ou presque toutes les villes de la Gaule. Leur nombre était cependant encore fort petit dans le premier siècle, puisque Strabon, Pompon. Mela et Pline qui voyagea lui-même dans les Gaules, n'en peuvent nommer qu'un très-petit nombre dans le nord de cette contrée, tandis qu'ils en citent une foule dans la province Romaine, ou la Narbonnaise. Dans un second mémoire nous examinerons quelles étaient les villes existantes dans la Gaule sous la domination romaine, quels étaient leur nombre et leur grandeur (1).

189. VOIE ROMAINE DANS LES COMITATS DE WIESELBOURG ET DE RAAB. (*Neues Archiv für Geschichte, Staatenkunde, Literatur und Kunst*, sept. 1829, pag. 569.)

On trouve dans la juridiction de Leyde, dans le comitat de Wieselbourg et dans les circonscriptions de Sövényhaza et Réti, dans le comitat de Raab, une élévation prolongée de terre très-considérable qui porte évidemment les traces du travail humain. Elle s'étend depuis la ferme Bormasz, située dans la ban-

(1) Les Germains avaient de pareils chefs-lieux pour chaque peuplade : tel était le chef-lieu des Cattes appelé *Mathim*, auquel *Germanicus* mit le feu dans son expédition en Germanie. *Cæsar incenso Mattio (id genti caput) aperta populatus vertit ad Rhenum* (Tac. *Annal*, l. I, c. 56).

lieu de Leyde, jusqu'à la rivière Rabtza, qui forme ici la limite des deux comitats cités. La longueur de cette élévation, de ce côté, est de plus de 1000 toises; sa hauteur, dans les endroits les mieux conservés, est de 5 pieds; et, à l'exception de quelques endroits dégradés, sa hauteur moyenne est de 4 pieds; sa largeur, à la base, est de 6 toises, et a la superficie de 3 toises. Sur une distance d'environ deux cents pas de la rivière, cette élévation est presque entièrement effacée; mais, aux deux bords de la rivière, on remarque des proéminences considérables que la force de l'eau a bien dégradées, mais non enlevées. Les autres parties, de ce côté, sont si bien conservées, qu'elles servent encore actuellement de chemin. Sur la rive droite de la Rabnitz ou Rabtza, vis-à-vis l'origine de l'élévation, on voit une colline d'environ 12 pieds de hauteur, et d'une largeur proportionnelle, à laquelle vient se joindre une élévation toute pareille qui se trouve vis-à-vis, et dont la hauteur varie de 4, 5 à 6 pieds, et qui, en s'étendant jusqu'au marais situé entre la banlieue de Sövenyhaza et de Reti, peut avoir une longueur d'environ 200 toises. Cette partie n'est pas aussi bien conservée que celle de la rive opposée, et il est à croire que le courant de l'eau a contribué à la dégrader.

Cet ouvrage porte tous les caractères d'une haute antiquité, et, d'après plusieurs documens, il se trouvait déjà dans le XIII^e siècle dans le même état de dégradation. L'acte par lequel Andreas II confirma, en 1208, l'établissement de Leyde, fait mention de cette digue sous le nom de Rempart du Roi. L'acte qui autorise la fondation de l'abbaye de Citeaux à Moritzhyda, lui donne le nom de Fossé du Roi. Dans un acte de 1489, il paraît comme une digue très-ancienne, longue et rompue. Nombre de documens postérieurs citent encore cet ouvrage, tantôt sous le nom de Route du Roi, tantôt sous celui de Digue, de Voie Romaine ou de Colline à Trésors.

Il s'agit maintenant de déterminer l'époque à laquelle cette œuvre appartient, et d'examiner quel fut le but de son établissement.

Au temps où la Pannonie était soumise aux Romains, ceux-ci attachaient la plus grande importance aux moyens de communication, et ils avaient mis un soin particulier pour faciliter la déferse de cette province importante, qui était sans cesse ex-

posée aux invasions des barbares. On pourrait peut-être, par ces considérations, placer la construction de cet ouvrage dans l'époque romaine.

Les *Alvares*, qui s'emparèrent, après le départ des Longobards, de ce pays, avaient établi pour sa défense, tant sur les limites que dans l'intérieur, des défenses ou enceintes dont le nombre se montait, d'après un moine de St.-Gall, à neuf, qui étaient sur une distance de 20 lieues environ, 30 lieues de circonférence. Deux de ces cercles se trouvaient près du Danube; l'un vers le nord, près de la rivière de Kamp; l'autre sur la rive droite, sur le mont Cumeo, près de la ville de Commagenae. Un troisième paraît avoir existé à la limite sud-est, dans le voisinage des rivières de Draw et Saw. Le cercle principal enfin s'étendait au-delà de la Theiss.

Lorsque Charlemagne transforma la Pannonie en province franque, il fit établir, dans plusieurs endroits, des fortifications qui furent conservées avec le plus grand soin, jusqu'à ce qu'Arnulphe ouvrit le pays lui-même aux Hongrois, et perdit ainsi la province. Ne pourrait-on pas, d'après cela, prendre notre digue pour le reste d'un cercle des Alvares ou pour une fortification des Francs, d'autant plus que l'importance militaire de ce point semble appuyer cette opinion?

Enfin, on pourrait supposer avec quelque probabilité que la digue citée est une création d'*Aba*, qui gouvernait la Hongrie depuis 1041-1044, et qui fit faire le long de la Rabnitz de nombreuses fortifications pour se garantir de l'invasion des Germains.

Nous prouverons cependant qu'aucune des trois dernières opinions n'est soutenable. D'abord, si la digue était un ouvrage de fortification établi par les Alvares, on ferait l'objection générale qu'il n'a ni la forme ni la nature qui répondent à une pareille destination; car au lieu de s'étendre le long de la rivière, pour en défendre les approches, la digue prend son origine à une assez grande distance de la Rabnitz, et vient y toucher dans une direction diagonale; puis s'en éloigne en traversant les terres, et laissant ainsi les deux côtés sans défense. Les auteurs contemporains ne font d'ailleurs aucune mention d'un cercle des Alvares dans ces contrées, et on peut conclure avec d'autant plus de certitude qu'aucun ouvrage de ce genre

n'existait, que Charlemagne passa la Raab avec son armée, et avança jusqu'à l'embouchure du Danube sans rencontrer aucune résistance; ce qui, à en juger par la résistance qu'il a éprouvée près de la rivière de Kamp et près du Château de Cumeo, aurait difficilement eu lieu, s'il y avait eu effectivement des fortifications.

Les mêmes considérations se présentent pour la seconde hypothèse qui attribue ces travaux aux *empereurs francs*, car on ne trouve pas la moindre preuve à l'appui de cette opinion. D'après les autres contemporains, les fortifications établies par les Francs devaient être situées sur les frontières, comme, p. e., le rempart qui s'étend entre le Danube, la Theiss et l'Éger jusque dans le comitat de Barsode, qui traverse le comitat de Hewesch, et dans une autre direction, le district de Jazuy jusqu'au ruisseau de Rakos, dans le comitat de Pesth, et qui est connu sous le nom de Csörszarka.

La troisième opinion que le rempart en question avait été établi par *Aba* ou par d'autres rois hongrois, n'est pas plus solide, et les argumens qui précèdent sont également propres à la renverser. En effet, les défenses qu'*Aba* fit faire existent encore en partie, mais immédiatement à la rive gauche de la Rabnitz, et les traditions qui nous restent à cet égard ne laissent aucun doute sur le lieu de ces constructions.

Nous croyons, en dernière analyse, pouvoir conclure que ce rempart est un ouvrage romain qui a jadis servi comme chaussée pour traverser les marais liés au lac de *Peiso*. Le système des Romains d'établir le plus de communications possibles s'étendit aussi à la Pannonie, comme une province d'une haute importance. Quoique les Tables de Théodose, ni l'Itinéraire d'Antonin, ne fassent pas mention de cette route, à moins que l'on ne veuille la confondre avec celle de *Flexum* par *Stailuco* à *Arrabona*, il n'y a cependant pas de raison pour nier son existence. D'abord, il est certain qu'une grande partie des routes secondaires comme celle dont il est question, n'ont point été tracées sur les itinéraires; puis on peut admettre avec quelque certitude que, de même que les châteaux situés vers le haut Danube, dans le *Limes Danubii* pannonique, étaient liés par des routes, ainsi les châteaux et stations non moins importantes de *Gerulata*, *Flexum*, *Quadrata*, *Stailuco* devaient avoir

un pareil moyen de communication. Mais ce qui peut surtout corroborer cette opinion, ce sont les vestiges qui n'indiquent nullement des fortifications ou des ouvrages opposés à la fureur des eaux, mais bien une route, et il n'y avait guère que les Romains en état de faire une pareille construction, qui certes n'eût pu être exécutée par les peuplades dans lesquelles la Pannonie était divisée après avoir été détachée de l'empire romain. Les antiquités romaines, exhumées dans la partie de ce chemin, qui touche Sovenyhaza, viennent encore ajouter à la validité de notre opinion. Il y a environ quarante ans que l'on trouva, en creusant une cave, les objets suivans : quatre Pénates et un Mercure en bronze, de la hauteur de 4 à 7 pouces, plusieurs urnes en terre, dont une d'une grandeur remarquable, une massue en métal munie de plusieurs pointes, l'extrémité d'une lance, une cuiller, un anneau en fil de fer d'un demi pied de diamètre, et enfin plusieurs monnaies, dont une en or. Ces antiquités se trouvent actuellement dans le Musée national à Pesth. Dans les derniers temps, on trouva encore plusieurs couvercles d'urnes, des monnaies de l'impératrice *Faustina*, des empereurs *Constantin*, *Constantius*, *Constans*, *Valens* et *Julien*. Ces monnaies ont presque toutes été frappées dans la fabrique pannonique des monnaies de Siscia.

Il serait difficile de dire quelle est la ville qui a originairement occupé cette place. On pourrait, d'après les Tables de Théodose, conclure que c'était *Mansion Stailuco*; du moins la distance entre *Flexum*, *Stailuco* et la rivière Arrabo répond assez à cette supposition.

190. MOSAÏQUE ROMAINE.

La nouvelle Gazette suisse rend compte de la découverte qu'on a faite d'une mosaïque extrêmement intéressante près de Cormerod, préfecture de Fribourg, dans une contrée déserte où rien n'aurait fait soupçonner l'existence d'un tel monument de l'ancienne magnificence romaine. Cette mosaïque représente le labyrinthe de l'île de Crète; elle a 19 pieds de long (mesure du pays de Vaud), autant de large, par conséquent à peu près 361 pieds de superficie. Au milieu est un espace circulaire de 4 pieds de diamètre, dans lequel est représenté le combat de Thésée et du Minotaure. La pose et les formes de Thésée sont

parfaites; il a la main gauche et l'avant-bras engagés dans les plis de son manteau; la droite est armée d'une massue dont il a déjà frappé le monstre, qui a la tête ensanglantée. L'exécution du Minotaure n'est pas aussi satisfaisante : ses proportions semblent trop petites; mais, tel qu'il est, il offre encore un grand intérêt comme objet d'antiquité. Ce fils monstrueux de Pasiphaë a le corps d'un homme et la tête d'un taureau; le Bacchus égyptien, dans lequel plusieurs antiquaires ont cru reconnaître le minotaure de Crète, est un taureau surmonté d'une tête d'homme. Le Minotaure de Cormerod est absolument semblable à celui des monnaies d'Athènes et des peintures d'Herculanum; on dirait des copies du même modèle. Aux 4 coins du labyrinthe sont des tentes ou des tours dont l'une sert de porte d'entrée. A droite et à gauche de chaque tour est un oiseau de proie, de l'espèce des corbeaux. On annonce la publication prochaine d'un dessin lithographié qui fera connaître la distribution intérieure du labyrinthe, dans laquelle on remarque une grande symétrie. Le gouvernement de Fribourg se propose de faire placer cette antiquité dans son musée. (*Le Globe*; 24 octobre 1830, p. 988.)

191. DEI DENARI CONSOLARI. — Des monnaies consulaires et de familles romaines trouvées à Fiesole en 1829. Notice et description rapide de C. G. N. ZANNONI. Florence, 1830. (*Antologia Giornale di scienze*; juin 1830, p. 116.)

La plus grande partie des médailles qui ont été découvertes à Fiesole, au mois de mars de l'année dernière, a été vendue et fondue secrètement. Parmi celles qui restaient, M. Zannoni en a choisi 602, qui lui ont paru bien conservées, et remarquables par certaines particularités.

Dans une seconde fouille on a trouvé, outre trois médailles en bronze, un anneau d'argent, sans pierre. Sur la partie supérieure on voyait un foudre ailé, ayant d'un côté une petite branche d'arbre, et de l'autre un trident ailé. Le savant auteur suppose qu'un soldat vainqueur dans un combat naval a donné cet anneau à sa maîtresse. Toujours très-réservé dans ses conjectures, M. Zannoni n'ose pas affirmer que le dépôt de ces objets ait été fait précisément en 691, époque où Catilina fut vaincu par les soldats de C. Antonius; car bien que l'histoire

ne fasse aucune mention de troubles à Fiesole avant le cinquième siècle, il n'est cependant pas d'une absolue nécessité que de pareils dépôts ne soient effectués que dans les dissensions publiques. Au nombre des médailles, les savans en trouveront quelques unes qui, quoique n'étant pas très-rares, avaient passé jusqu'à présent pour telles.

Dans la notice qui précède la description, M. Zannoni a rectifié deux erreurs peu graves d'Eckhel : l'une est relative à l'époque où la première monnaie fut frappée à Rome, l'autre à la liberté qu'Eckhel reconnaît aux triumvirs *monetales* de marquer l'argent du nombre X ou du nombre XVI, après la seconde guerre punique.

C. R.

192. CATALOGUS NUMORUM CUFICORUM IN NUMOPHYLACIO ACADEMICO UPSALIENSI. Edidit et adornavit J. H. SCHROEDER. XVI et 32 p. in 4°. Upsal, 1828. (*Göttinge gelehrte Anzeigen* ; janvier 1830, p. 78.)

L'auteur de cet ouvrage avait commencé à donner dans plusieurs dissertations académiques la description des médailles arabes de la collection d'Upsal. Aujourd'hui il complète cette description en l'accompagnant d'une introduction. Après avoir jeté un coup-d'œil sur l'extension qu'a prise dans les temps modernes l'étude de la numismatique arabe, l'auteur traite des lieux où l'on a trouvé les médailles arabes existant en Suède. Ces lieux sont les contrées voisines de la mer Baltique, surtout la Suède et les îles de Gothland et d'Oeland. C'est-là qu'ont été découvertes, en 1771, les 800 médailles décrites par Auri-villius. Comme ces médailles n'ont pu arriver dans ces contrées que par la voie du commerce, l'auteur entre dans quelques développemens sur l'ancienne direction du commerce asiatique d'Astrakhan au lac Ladoga, à Wisbye, etc. L'Orient recevait de la pelleterie, le Nord de l'argent, des vêtemens précieux, des armes et des ornemens. On a trouvé à Smoland un glaive portant des caractères cufiques. On conserve encore au muséum royal à Stockholm un bracelet en argent, orné de petits anneaux et de médailles cufiques. Plusieurs des médailles qu'on a trouvées ont des incisions qui ont été faites pour essayer la bonté de l'argent; d'autres sont divisées en fragmens; opération qui avait pour objet de compléter le poids, parce que proba-

blement on pesait l'argent : rarement on trouve des médailles en cuivre et en or.

Ces observations préliminaires sont suivies d'une courte notice sur l'origine et l'accroissement successif de la collection des médailles de l'Académie. Cette collection qui, en 1830, ne se composait que de 50 médailles, en compte aujourd'hui 161. L'auteur nomme les savans qui en ont fait don à l'Académie. Parmi ces médailles, il y en a 46 appartenant à des califes, et 115 à des dynasties, dont environ 100 à celle des Samanides. Deux sont en or, 19 en cuivre, et les autres en argent. En faisant la description des monnaies, l'auteur se borne ordinairement à citer le nom du prince sous le règne duquel elles ont été frappées, avec l'année et le lieu où elles ont paru. Quelquefois cependant l'auteur entre dans quelques détails historiques.

C. R.

193. NOTICE SUR LES POIDS ET MESURES, ET SUR LES MONNAIES D'ALGER; par M. TOCCHI. Deux feuilles in-8°, avec 2 planches. Marseille, 1830; Chaix.

Il règne dans les pays mahométans, comme dans les pays chrétiens, une grande variété dans les poids, les mesures et le monnayage. On ignorait jusqu'ici, d'une manière précise et authentique, ce qui se pratiquait à cet égard dans la régence d'Alger. Le gouvernement français se voyant maître de ce pays, crut devoir profiter de cette occasion pour éclaircir les doutes qui subsistaient encore. Il jeta la vue pour cet objet sur M. Tocchi, affineur de l'hôtel des monnaies de Marseille, et qui, outre une très-belle collection de monnaies arabes et turques, possédait des connaissances spéciales sur la matière. M. Tocchi se rendit à Alger; et à force de recherches, parvint à retrouver dans l'Alcassaba les étalons des poids et mesures. Il chercha à combiner les résultats que lui procuraient ses observations de chaque jour, avec ses recherches antérieures, et il ramena tous les faits particuliers à un système unique qui est le véritable. Tel est le but qui a donné lieu à la publication de cette intéressante brochure. Elle mérite d'être consultée par tous ceux qui voudront se faire des idées justes sur ce genre de questions. R.

194. LETTERA, etc. — Lettre de M. J. LABUS à M. Emmanuel CICOGNA, sur une inscription antique découverte à Venise, en 1830. In-4^o, avec une planche. Venise, 1830; Picotti.

L'inscription qui est le sujet de cette lettre est gravée sur un sarcophage en marbre blanc, dont la partie antérieure, ornée d'un pilastre à ses deux extrémités, montre le tiers de sa surface, vers le milieu, occupé par le texte de l'inscription ainsi conçue :

M. AVREL. EVTYCHE
S. ET AVRELIA. RVFENA
HANC. SEDEM.
VIVI. SIBI POSVER.
VNO ANIMO LAB
ORANTES § SINE
VLLA QVAERELLA.

L'espace qui reste à la droite et celui qui est à la gauche des inscriptions, sont occupés chacun par la figure d'un arc à plein cintre, soutenu par deux colonnes, et l'on remarque entre les colonnes de l'arc de la droite un niveau d'architecte, et dans celui de la gauche un *Ascia* ou doloire. M. Labus voit avec toute raison, dans ces deux instrumens, les marques de la profession de Marcus Aurelius Eutyches, et il présume qu'il exerça celle de menuisier, Τεχτων, *Faber Lignarius, Tignuarius, (un Falegname)*. M. Labus cite, à l'appui de son opinion, une foule d'exemples qui la corroborent et que fournissent une foule d'autres monumens funéraires, sur lesquels sont gravés les principaux outils ou instrumens de la profession du défunt, que leur figure nous fait connaître.

Une autre discussion, et d'un genre assez rare, se rapporte à cette inscription de Marcus Aurelius Eutyches : De quelle ville a été tiré son sarcophage ? Découvert, à Venise, le 1^{er} août 1830, y a-t-il été apporté d'un autre lieu ? Parmi les collecteurs d'inscriptions antiques, les uns prétendent qu'il appartient à la ville de Brescia; les autres à Venosa; Muratori et ses continuateurs à Pola; c'est, en effet, dans cette dernière ville que l'a vu, en 1465, Joannes Marchanova, qui a laissé, sous le titre de *quædam antiquitatum fragmenta, studio Joannis Marchanovæ ar. et med. doct. P. (Patavini) collecta*, un recueil

d'inscriptions et de notes latines, manuscrit in-folio, sur papier, de la bibliothèque du Roi, à Paris. C'est à la fin d'une espèce de préface dédicatoire de l'ouvrage, adressée *Divo Dno Malatestae Novello principi Ces.*, qu'on trouve la date de 1465; et Marchanova mourut, selon ses biographies, deux années après. On ne peut guère douter que le sarcophage de Marcus Aurelius ne fût alors à Pola; Martin de Sieber l'y vit encore, en 1503, comme le prouve son recueil manuscrit d'épigraphes latines, qui existe à la *bibliotheca Estense*, ainsi qu'une copie de celui de Marchanova; enfin, Totti, dont M. le D^r Labus possède aussi un manuscrit du même genre, cite ce sarcophage parmi les antiquités de Pola. Enlevé de cette ville, aurait-il successivement séjourné dans celles où le placent les divers collecteurs d'inscriptions qui le citent? Quoi qu'il en soit, il fut transporté à Venise, où il fut destiné, en 1563, à servir de sépulture à Francesco Sorenzo et à Chiara Cappello sa femme. Les deux époux furent déposés dans le sarcophage, et on remplaça son couvercle, qui était perdu, par une dalle de marbre rouge, sur laquelle furent gravées ces paroles: *Francisci Superantii Jacobi procuratoris ecclesiae sancti Marcii filii, et Claræ Cappello uxoris ejus amantissimæ hic ossa jacent. Obiit anno Domini MDLXIII, die xx mensis Augusti.* C'est dans cet état qu'il a été trouvé dans la grande chapelle de l'église de St.-Paul, il n'y a pas encore une année.

Quant au texte même de l'inscription antique, M. Labus fait remarquer les nombreuses différences qu'il présente dans les divers recueils où elle est publiée. Je ne pense pas qu'elle soit nulle part plus mal traitée que dans le manuscrit de Marchanova; en voici la copie figurée (feuillet cxli, verso):

M. AREL. EVFICHEVS.
 SEIA. VICELIA- RV
 FEN. HANC. SEDEM.
 VIVI. SIBI. POSVER.
 VNO. ANIMO. LABO
 RANTES. SINE IV
 LIANO. FILIO.

Il y a, au moins de plus, un fils, *Julianus*, dont l'inscription du sarcophage ne parle nullement; du reste, la formule *uno animo laborantes*, était à la mode dans les ménages antiques de

Pola; deux autres époux ont écrit sur un autre sarcophage du même lieu, *uno animo laborantes, uno animo nobis posuimus*. Je n'ose pas donner leurs noms d'après le manuscrit de Marchanova (f^o cxlii, *recto*), tant ils m'ont semblé defectueux; on les lit, en effet : POPPIUS VVLSOR SEPULTA JULIANI. P. R. *conjuge N. S. UNO*, etc. M. Labus pense que Marcus Aurelius Eutyches vécut au siècle des Antonins : son nom et son prénom autorisent cette conjecture. Les *Aurelii* se retrouvent plusieurs fois sur les monumens de Pola; sous Septime Sévère, deux *Marcus Aurelius Menophilus* figurent dans la même inscription, et on y lit pour le père la qualification de *Libertus Augusti Aedilis Polae cum Menophilo patre liberto Augusti*. Enfin, M. Labus pense que le M. Aurelius du sarcophage de Pola, que des signes assez positifs nous prouvent avoir été *Faber Tignuarius*, est le même que l'Aurelius nommé, avec les mêmes prénoms et surnoms, dans la dédicace d'une statue à l'empereur Caracalla, par un collège d'artistes de la même profession (Smezio, fol. 57, n^o 3), et le jurisconsulte Gaius donne une idée avantageuse des personnes de cette classe, en disant *Fabros Tignuarios dicimus non eos dumtaxat qui tigna dolent, sed omnes qui ædificant* (L. 62; *de verb. signif.*). On ne s'étonnera donc pas de la richesse des sépultures de cette classe de citoyens, ni de ce que les plus proches parens d'Aurelius Eutyches furent appelés aux premières fonctions municipales de Pola. Un autre *Faber Tignuarius* accomplit un vœu à Hercule, comme le prouve une inscription de Brescia, également publiée par M. Labus (page 11 de sa *Lettera*), et comme elle est inédite, nous la rappellerons ici, après avoir applaudi aux fréquens témoignages que donne M. Labus de son zèle pour la recherche et la publication des monumens antiques, comme de sa science et de sa bonne critique pour leur illustration.

C. F.

*Inscription
inédite
du Musée
de Brescia.*

SEX. CVNOPENNVS
SECVNDVS
FABER. TIGNVAR.
HERCULI.
V. S. L. M.

195. INSCRIPTION ROMAINE, en Angleterre.

On lit, à Water Crook, près de Kendal, dans le Westmore-

land, l'inscription suivante, sur une pierre enchassée dans le mur d'une grange :

P. AEL. P. F. SERG. BASS.

Q. D. LEG. XX. V. V. VIXT. AN.

GT. P. RIVATUS. LIBB. GT. HER.

M. LEG. VI. VIX. FEC. LI. Q.

SEPULCHRUM ALIUM MORT.

— RIT. IN. FER. F. DC. D. N. N.

(*Athenæum* ; 18 septembre 1830, p. 591).

196. NOTICE SUR LA PIERRE SÉPULCHRALE DE ST.-FLORBERT, mort à Gand vers le milieu du 7^e siècle ; par M. J. RAEPSAET. (*Messenger des Sciences et des Arts des Pays-Bas*, 1^{re} liv. 1829).

C'est M. de Bast, secrétaire de la Société des beaux arts de Gand, qui a communiqué à l'auteur de la notice une inscription de ce monument intéressant par lui découvert dans les archives de la cathédrale de St.-Bavon, à Gand.

Cette pierre est de marbre blanc, et présente des vestiges de mortier ou de chaux, qui font présumer qu'elle a été maçonnée dans un mur ou dans un pavé ; mais il est plus probable que c'était dans un mur, puisque l'inscription ne présente aucune trace du frottement des pieds que la pierre aurait subi pendant tant de siècles, si elle avait été scellée dans le pavé. Voici cette inscription :

I' I
REQUIESCIT FLOR
BERTVS ABBA . . . :
GANDENSIS. CÆ
NOBII : OBIT. VII.
ID̄ OCTB.

Cette inscription est un document précieux pour les agiographes. Les savans, long-temps partagés sur l'année de la mort de St.-Florbert, premier abbé du monastère de St.-Bavon, s'accordaient encore moins sur le jour. Le savant Bollandiste Périerus, sur la vie de St.-Bavon, et Mabillon, se sont accordés à fixer l'époque de cette mort vers l'année 664.

Après une longue dissertation, où l'auteur de la notice s'attache à prouver l'originalité de cette pierre sépulchrale, il en

conclut qu'il ne reste aucun doute sur la date de la mort du saint abbé, qui eut lieu le 8 octobre, et que pour l'année qui n'est point relatée dans l'inscription, c'est une des plus grandes preuves de son authenticité. En effet, cette omission dans une inscription lapidaire du VII^e siècle est caractéristique. A cette époque, on n'énonçait pas encore l'année, pas même dans les actes publics, ni dans les chartes royales. On doit donc s'en rapporter à l'autorité des Bollandistes qui ont fixé cette année.

La découverte de cette pierre fournit à M. RAEPSAET l'occasion d'entrer dans quelques détails sur un point d'histoire auquel se rattache celle de St.-Florbert. C'est l'origine de la ville de Gand, dont l'époque n'est point encore exactement fixée. Sans parler des fables qui donnent pour berceau à cette ville un *castrum Ganda*, bâti par J. César, ou pour fondateur un *Gandarus*, qui existait 300 ans avant l'ère chrétienne, réveries rejetées par la chronique de St.-Bavon, ouvrage du XII^e siècle, et adoptées par Sanderus, l'auteur s'attache à prouver la fausseté de l'opinion vulgaire, d'après laquelle la ville de Gand devrait son existence et son nom au monastère même de St.-Bavon.

Dans des chartes et des chroniques du IX et X^e siècles, on trouve ce monastère désigné sous le nom de *Gant*, ou de *Gand*. De là, tous les écrivains postérieurs ont répété les uns après les autres, que l'abbaye de St.-Bavon avait été bâtie dans le *castrum Gandavense*; que ce monastère s'appelait *Ganda*, *Gent*, et qu'il a donné son nom à la ville de *Gand*.

Tous ces auteurs n'auraient point avancé et adopté ces erreurs s'ils n'avaient point perdu toute tradition de l'organisation du gouvernement des Francs avant le VIII^e siècle.

Ces sortes de châteaux (*castra*) n'existaient point dans les Gaules au VII^e siècle. Ils ne datent que de la naissance de la féodalité; du IX^e au X^e siècle, époque à laquelle les gouverneurs et capitaines de ces châteaux devinrent héréditaires, sous le titre de *châtelains*, et qu'ils obtinrent aussi, à titre héréditaire et foncier, l'administration du territoire ressortissant du château, territoire auquel on donna le nom de *castellania*, et qu'ils avaient régi jusqu'alors, en qualité d'officiers du roi, comme lieutenans, *vicarii*, du comte du *Pagus* ou province.

Sous la domination des Francs, et long-temps encore après,

ces territoires étaient divisés en *Pagi majores*, *mediocres* et *minores*, et ceux-ci subdivisés en *vicos*, *hameaux* ou *quartiers*.

Dans deux chartes, citées par le chanoine de Bast, dans son ouvrage sur l'ancienneté de la ville de Gand, l'abbé Beaudemond, 3^e abbé de St.-Bavon, au VII^e siècle, appelle du nom de *Gandavum*, un *Pagus* situé sur les bords de l'Escaut, et dont les habitans sacrifiaient aux arbres, aux bois, etc. *Gandavum* est encore appelé *Pagus*, et non pas *Castrum*, dans la charte de Louis-le-Débonnaire de l'année 816, in *Pago Gandensi*.

Ce n'était donc pas l'enclos seul du monastère de St.-Bavon, qui, dans cette dernière charte, s'appelait *Gandavum*, *Ganda*, *Gent*, mais c'était tout le *Pagus*, et le monastère de St.-Bavon ne constituait pas le *Pagus Gandavensis*, mais il était situé dans ce *Pagus*, et n'en formait qu'un *vicus* ou quartier.

M. Raepsaet pense que, quant au nom de *Gand*, donné par plusieurs chroniques au monastère de St.-Bavon, ce mot n'indique ici que la situation et non pas un nom propre; c'est ainsi que l'on a conservé l'usage de désigner beaucoup d'abbayes et d'autres établissemens par le nom même du lieu où ils sont situés.

D'après toutes ces notions, l'auteur croit pouvoir établir contre l'opinion vulgaire, d'abord qu'il n'existe aucune preuve qu'au VII^e siècle il y avait un *castrum Gand*, *Gendt* ou *Gandavum*; et qu'ensuite il est faux que le monastère de St.-Bavon, qu'on croit bâti sur les ruines de ce *castrum*, ait donné son nom à la ville de *Gand*, tandis qu'au contraire il est certain que cette ville a reçu son nom du *Pagus Gand* ou *Gent*, dans lequel elle était située.

197. ANCIEN PALAIS ANGLO-SAXO-DANOIS DE LONDRES. (*Gentleman's magaz.*, avril, 1826, p. 293.)

Il paraît, d'après une comparaison attentive du petit nombre de documens existans, dans lesquels il est fait incidemment mention de cette ancienne résidence royale, qu'elle était située au sud de la cathédrale de Saint-Paul; et on peut supposer qu'elle comprenait, avec ses cours, ses quinconces, ses murailles, ses fossés et ses remparts, la plus grande partie de Castle Baynard Ward.

D'après les mêmes inductions, les fenêtres de l'un des appartemens du sud donnaient sur la Tamise; rivière qui, à cette époque reculée, ne se trouvait pas resserrée par des quais et par des ports dans les limites de son cours actuel. Au nord, le palais s'étendait jusqu'aux murs de la cathédrale. L'angle nord-est de la tour portait sur le terrain connu aujourd'hui sous le nom de King's Head Court, et sur l'emplacement n° 26 situé sur le côté méridional du cimetière de Saint-Paul. L'ancien mur de la cité, qui s'étend en ligne droite de Ludgate à la Tamise, formait, probablement, la limite orientale de l'édifice.

On ne peut pas déterminer aussi précisément l'époque de la construction de ce palais; bien que certaines traces historiques et vagues semblent donner lieu de supposer qu'il en fut fait choix depuis la fondation de la cité, pour y établir le siège du gouvernement civil et ecclésiastique. Le fait que le roi Lud possédait un palais entre la cathédrale actuelle et la Tamise, et qu'il existait un temple payen dans le voisinage, se trouve attesté par des traditions tout aussi fondées que nombre de données d'une antiquité classique dont on a rarement récusé le témoignage.

Mais l'histoire du règne^{III} de Canut contient indubitablement une allusion à l'existence de ce palais, comme d'une résidence royale. Et en effet, il y est dit expressément que le perfide Édric, à la suite d'un jugement sommaire, paya de sa vie, en présence de ce monarque, sa trahison envers lui, et que le corps du coupable fut jeté par la fenêtre dans la Tamise. Matthew de Westminster, et William de Malmesbury, diffèrent à l'égard du genre de mort; mais ils s'accordent quant à la localité de la fenêtre. Ajoutons que Canut se distingua comme bienfaiteur généreux de la cathédrale, qu'il dota l'office du doyen d'un terrain situé soit dans l'enceinte soit dans le voisinage immédiat de son palais, que cet emplacement est resté constamment depuis annexé au domaine de l'église, et qu'il est occupé par le doyen actuel.

Suivant Fabian, ce fut sur les terrains de ce palais, qui s'étendaient alors par une pente douce jusqu'à la Tamise, que Canut fit à ses courtisans qui cherchaient à lui persuader qu'il

était le souverain de la mer, cette célèbre réplique : « Est-ce là le respect que l'Océan doit à son maître !

Ce palais fut abandonné par Édouard le confesseur, qui transféra sa résidence à Westminster, qui, depuis, devint le principal siège du gouvernement.

Il paraît que le palais saxon ne fut point reconstruit après sa destruction en 1087, lorsque le monastère de Saint-Paul et la plus grande comme la plus belle partie de la cité furent réduits en cendres par un incendie. Peu après la conquête ces domaines de la couronne furent partagés entre William Baynard et Eustace comte de Bologne. Par le mariage de Stephen avec l'héritière de ce dernier, ces biens furent de nouveau annexés à la couronne.

198. **OUVRAGES MILITAIRES** dans l'Amérique septentrionale. (*Abhandl. der Naturforsch. Gesellschaft in Gœrlitz. 1^{er} vol., 2^e cah., p. 116.*)

Le principal but de la Société des antiquaires de l'Amérique, qui est présidée par M. Gsaia Thomas, de Worcester, est la découverte des antiquités américaines. Parmi ces antiquités on remarque surtout ces ouvrages militaires dont les remparts et les fossés ont coûté tant de travail, ces constructions nombreuses et souvent colossales qui doivent leur origine à un peuple plus civilisé que les Indiens, mais moins avancé dans la culture intellectuelle que les Européens. C'est dans le voisinage des grandes rivières que ces ouvrages se trouvent en plus grand nombre. Rarement on en trouve ailleurs, si ce n'est dans les terrains fertiles. Les rives de l'Ohio en sont dépourvues. On n'en voit presque point dans les terres stériles.

Ces anciens travaux consistent en exhaussemens sphériques de 5 à 100 pieds d'élévation, en carrés hauts qui servaient aux sacrifices ou aux fondations des temples, en remparts de terre de 5 à 20 pieds de haut, ayant une superficie de 1 à 100 arpens de terre, les uns ayant la forme de carrés réguliers, les autres entièrement sphériques ou de forme irrégulière. Les principaux semblent avoir servi à des fortifications ou d'enceinte à de grandes villes.

La haute antiquité de ces ouvrages se prouve de diverses manières. Des arbres de la plus haute espèce dont a compté les

cercles annuels, en ont souvent jusqu'à quatre cents, et paraissent être pour le moins la troisième crue depuis que les ouvrages en sont couverts. Le long de l'Ohio, où l'eau a miné le rivage en beaucoup d'endroits, on trouve à 2 à 4 et même 6 pieds au-dessous de la terre, des âtres et des foyers. Un long temps doit s'être écoulé depuis que la terre les a couverts. Tout autour on aperçoit une foule de coquillages et d'ossements d'animaux qui gissent disséminés. La profondeur à laquelle plusieurs âtres et foyers se trouvent au-dessous de la surface actuelle de la terre, porte à croire que 1000 années se sont écoulées depuis qu'on les a abandonnés. C. R.

HISTOIRE.

199. LE SADHU SANTOSHINI ou être qui se complaît à faire le bien.

Traité sur l'usage de faire prêter serment aux Hindous par les eaux du Gange; par KASINATH TERKAPANCHAUANA, professeur de droit au collège de sanscrit de Calcutta. Publié par BABOO NAND LAL TAKUR. Calcutta, 18.; Sumachar Chandrica.

.... L'auteur, pandit plein d'érudition, faisant partie du collège Sanscrit, produit dans son ouvrage une série de citations au moyen desquelles il démontre jusqu'à un certain point que l'usage en question n'est prescrit par aucun des ouvrages de droit hindous dont on cherche ordinairement à l'étayer; mais si on en excepte un seul exemple, il n'oppose aucune autorité qui soit décidément contraire à ce même usage. Toutefois l'auteur signale de la manière suivante, dans son introduction, les conséquences funestes pour le pays, de l'adoption d'une coutume aussi superstitieuse :

« On connaît quels sont, dans chaque village, les individus qui se refusent à prêter serment par les eaux du Gange; et il résulte pour eux, de cette opposition à un usage sacré, généralement établi, que leurs habitations sont sans cesse envahies et pillées, les voleurs et les agens subalternes de la police qui devraient les protéger, se tenant bien pour assurés qu'ils ne voudront pas compromettre leur réputation morale par des biens périssables. Le fait est que s'ils se trouvent peu fortunés,

et que par là l'affaire ne puisse être ébruitée, ces individus s'empressent de réparer les dommages faits à leurs maisons et s'efforcent de tenir la chose aussi secrète que possible, de peur qu'ils ne se trouvent forcés de donner aux gardes de l'endroit, en argent comptant, le peu d'effets que les voleurs leur ont laissés.

Si l'habitation pillée avec effraction est celle d'un homme riche, et si l'affaire s'ébruite, son premier soin est d'aller trouver l'officier de police et d'acheter son silence de peur que le surintendant n'entende parler de l'affaire et ne se transporte sur les lieux pour en connaître en personne.

Un autre inconvénient attaché à ce bizarre usage, consiste en ce que des gens sans aveu, libres à la faveur d'un faux serment, de toutes craintes, et comptant sur l'impunité, insultent et même maltraitent des personnes respectables et par leur naissance et par leurs qualités personnelles et par leur fortune. Enfin la répugnance à prêter le serment exigé, empêche des personnes dignes de considération de témoigner dans une affaire, dusent-elles perdre une cause évidemment juste, tandis que le parjure triomphe dans une affaire où le bon droit n'est pas de son côté. Tous ces abus résultent de la coutume d'assermenter les indigènes par les eaux du Gange ; et il n'existe d'autre remède au mal que dans la suppression de la cause qui le produit.»

Nous ne prétendons pas connaître jusqu'à quel point les assertions de l'auteur peuvent être rigoureusement exactes, et nous ne regardons pas comme une chose impossible qu'il ait un peu surchargé et rembruni le tableau : mais il est généralement admis que les Hindous d'un certain rang considèrent le serment par les eaux du Gange comme ignominieux et qu'ils évitent ou éludent autant qu'ils le peuvent de le prêter ; et on ne doute pas non plus qu'il ne se trouve à Calcutta des vauriens qui font métier de la prestation de ce serment.

Une revue des autorités citées par notre auteur à l'appui de ses allégations touchant cet objet, nous mènerait peut-être à entrer dans des détails qui n'offrent d'intérêt réel que pour un petit nombre de lecteurs. C'est pourquoi nous nous bornerons à en citer un exemple frappant qui consiste dans la simple autorité qui condamne l'usage dont il s'agit. Cet exemple, tiré du

Gayatri Tantra de Raghunandana, est conçu ainsi qu'il suit :
 « Tout individu quelconque qui, après avoir touché l'eau du
 « Gange, prête un serment, qu'il soit vrai ou non, tombe dans
 « un terrible enfer et y brûle durant sept générations. Celui qui
 « prête le serment ou le fait prêter à un autre, tombe de même
 « dans l'enfer, et pas un des deux ne renaît sous la forme hu-
 « maine, mais l'un et l'autre revivent comme la progéniture du
 « tigre et du sanglier. »

L'auteur propose de substituer à la forme de ce serment celles qui sont prescrites par Menu; en voici la teneur :

« Attestez un bramine par sa véracité, un soldat par son épée
 « ou son coursier, un marchand par son or, un cultivateur par
 « sa vache ou par ses semences, et un Sudra par tous les crimes. »

Voici les formules exprimées plus en détail :

Un bramine dirait : « Si ce que j'affirme est faux, puisse ma
 « crédibilité périr » ;

Un individu de la caste militaire : « Si je ne dis pas la vérité,
 « puissent mes armes, etc., faillir entre mes mains ; ou dans le
 langage de Maehcath : « Puisse mon pistolet rater et ma jument
 « se démettre l'épaule, » etc.

Les Vaisya : « Si je ne dis pas vrai, puisse mon bétail se des-
 « sécher, ma semence se faner et ma richesse rester improduc-
 « tive, » etc.

L'infortuné Sudra appellera sur lui-même la punition due à
 tous les crimes s'il atteste une chose fausse.

D'après le texte de Menu, toutefois, les bramines qui exer-
 cent des professions serviles ou mondaines, doivent être ran-
 gés dans la classe des Sudras :

« Soient considérés comme des sudras les bramines qui gar-
 dent les vaches, qui font le négoce, qui sont ou artisans ou
 acteurs ou domestiques, ou qui prêtent de l'argent à intérêt. »

Nous imaginons que dans l'état actuel de la société hindoue,
 peu d'individus faisant partie de cette nation, ont droit de té-
 moigner sur leur véracité.

Les différences sous ce rapport sont encore plus marquantes
 parmi les autorités indigènes; car Raghunandana affirme, et il
 ne se trompe probablement pas, qu'il n'existe dans ce siècle
 aucun membre des deux classes intermédiaires pures, qui étaient
 la classe militaire et la classe mercantile. Nous n'avons donc à

tenir compte que des bramines et des sudras ; mais un très-grand nombre de bramines sont mis au niveau des sudras par une autorité qu'on ne saurait contester , et, de plus, Kahsiath lui-même et d'autres individus de l'ordre des bramines admettent que nombre de sudras ont droit dans les cours de justice à au moins autant de considération qu'aucun des membres de leur propre tribu ; la seule distinction qui reste , dans ce cas, se réduit à une distinction qui existe universellement, ou entre les différentes classes de la société qui se distinguent, les unes par la naissance ou par les avantages de la fortune, les autres par les devoirs ou les habitudes de leur condition sociale.

Notre auteur ne pouvait se dispenser de faire mention de l'espèce de sanction que le Brahma Vaivertha Purana accorde à l'usage de jurer par l'eau du Gange. Siva prenant de cette eau dans le creux de sa main, promet à Brahma de composer le Vedas. Mais Kasinath fait observer qu'il s'agit ici d'une simple promesse, et non d'un serment : objection qui porte sur les mots et non sur les choses. En outre l'auteur ajoute : « Tout individu quelconque, qui, après avoir touché les eaux du Gange, profère un mensonge, souffrira dans l'enfer de Kalasutra jusqu'à la fin de la vie de Brahma. » Ceci, réplique le pandit, se rapporte au mensonge, considéré dans un sens général, et non à un serment : mais les généralités comprennent les particularités, et si dans nulle occasion un individu, après avoir touché les eaux du Gange, n'avait articulé une chose fausse, comment supposer qu'il pût sciemment, après l'accomplissement d'une semblable cérémonie qu'il avait considérée comme sacrée et impérative, se résoudre, en témoignant en justice, à proférer un mensonge ? On ne saurait contester la force de ce passage : il attribue évidemment à la formalité de toucher les eaux du Gange une force corroborative et solennelle, dans la prestation d'une déclaration quelconque, et elle équivaut à la forme d'un serment. Kasinath observe, toutefois, que les actes de Mahadeva ne sont point des exemples pour les hommes ; en quoi nous sommes parfaitement d'accord avec lui. Nous pouvons, pourtant, lui soumettre un argument encore plus solide contre le poids du passage en question, et cet argument consiste en ce qu'un tel passage ne fait point du tout autorité. En général, les Puranas en ont une très- indéfinie,

comme loi ; mais le Brahma Vaivertha est de tous les livres de cette catégorie, celui qui jouit de moins de considération, en ce qu'il n'est purement et simplement que l'ouvrage informe d'une secte dont le culte consiste à adorer deux divinités d'une sainteté au moins très-suspecte, qui sont le jeune Krishna et sa maîtresse Radha ; culte dont l'antiquité ne remonte qu'à 4 ou 5 siècles, au plus. (*The quart. oriental magaz.* ; janvier-mars 1826, p. 106.)

200. GESCHICHTE DER BISCHOFSWAHLEN. — Histoire des Élections des Évêques, principalement sous le rapport des droits et de l'influence des princes chrétiens sur elles ; par T. A. STAUDENMAIER. XVI et 480 pag. Tubingue, 1830 ; Osiander.

Le titre de cet ouvrage indique suffisamment son contenu. C'est une déduction historique dans laquelle on fait voir quels étaient les droits des princes, des peuples, des papes dans l'élection des évêques. On ne s'attendra pas dans un ouvrage de ce genre à de nouveaux faits historiques, ce sujet, surtout depuis la réformation, ayant tant de fois servi de texte au parti qui se sentait lésé dans ses prérogatives. L'auteur, quoiqu'il ne s'énonce nulle part clairement là-dessus, paraît être d'avis qu'une élection canonique doit être faite par les fidèles et confirmée par le pape. Il est obligé de convenir qu'autrefois bien des princes eurent raison de s'en mêler, vu que la puissance spirituelle était devenue temporelle, et que, depuis quelques siècles, le pouvoir monarchique ayant fait des progrès considérables, les papes ont dû céder dans bien des choses sous ce rapport ; il ne les regarde toutefois que comme des concessions temporaires qui devront cesser d'être impérieuses lorsque l'Église aura pris une nouvelle consistance morale. Il nous paraît inutile d'émettre quelques idées sur un sujet si souvent traité ; nous nous contenterons d'observer que l'auteur, dans ses recherches, a été guidé par la bonne foi, et qu'il ne cache jamais un fait qui pourrait être opposé à sa théorie. On sait qu'une telle qualité n'est pas si commune dans l'histoire ecclésiastique, qu'elle ne mérite d'être remarquée partout où elle se trouve. On a observé que plusieurs historiens protestans, tels que Müller, Voigt, Raumer, etc., ont apprécié le pouvoir papal au moyen-âge avec plus de justice que certains auteurs catholi-

ques, et M. *Staudenmaier*, en citant souvent le premier, se plaît à rendre hommage à la vérité. S.

201. HISTOIRE DES SECTES RELIGIEUSES qui sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les différentes contrées du globe, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle; par M. GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois. Nouv. édit., corrigée et considérablement augmentée. Vol. I-V, in-8°. Paris, 1828-1829; Baudouin frères.

Il semblerait qu'une histoire des sectes religieuses, depuis le commencement du XVIII^e siècle, dût commencer par exposer l'état des opinions ecclésiastiques à l'époque d'où part l'auteur, et d'en montrer successivement les vicissitudes. M. Grégoire a suivi un plan tout différent, et il n'est pas facile de saisir le fil qui conduit à travers cette galerie de sectaires. Le premier volume, au lieu de nous transporter à la fin du règne de Louis XIV, nous introduit brusquement dans la révolution française, et il n'est question dans le premier volume que de l'état religieux de la France à l'époque de la terreur, et puis du théophilantropisme qui marqua le retour des Français à un culte extérieur. M. Grégoire entre dans un grand détail sur les fêtes de l'Être suprême, sur les efforts que fit le gouvernement républicain pour empêcher l'ancien clergé de conserver de l'ascendant sur les esprits. Nous apprenons par l'auteur combien il fut difficile d'instituer les fêtes décadaires et d'abolir la célébration du dimanche. M. Grégoire se montra ennemi déclaré des premières. Il ne parle pas plus favorablement sur le déisme ou culte théophilanthropique, institué à la fin de la révolution. L'auteur a recueilli sur tout cela beaucoup d'anecdotes et de particularités locales. Quelques détails trop peu importants auraient pu être supprimés, ainsi que diverses réflexions acerbes.

Après cette histoire suivie, l'auteur quitte son sujet, et nous entretient, sans aucune transition, dans le deuxième volume, de diverses sectes, telles que les préadamites, les illuminés, les chrétiens de St.-Jean, les quiétistes, les camisards, les convulsionnaires, les francs-maçons, les templiers, les rondelistes, les stevenistes et les anticoncordatistes ou blanchardistes, ce qui nous conduit aux événemens de nos jours. Cependant ces sectes sont présentées ici sans aucun ordre chronologique. La baronne

de Krudener se trouve placée avant le quiétisme ; et les chrétiens de St.-Jean, qui ont peut-être plusieurs siècles d'existence, viennent à la suite de la duchesse de Bourbon. Cette duchesse, ainsi que le prêtre Chaix-Sounesol, ne devaient peut-être pas être placés parmi les chefs de sectes, puisqu'ils n'en ont pas formé. M^{me} de Krudener même n'a pas laissé de secte proprement dite. Du reste, on trouve dans ce deuxième volume des notions intéressantes sur la loge des templiers existant à Paris, sur les convulsionnaires, les sectes fomentées par les femmes, etc. Le troisième volume, qui n'a pas une liaison évidente avec les deux précédens, contient deux objets distincts ; c'est d'abord un *Essai sur l'idolatrie politique ou la Basiliolatrie*, essai dans lequel l'auteur rappelle les flatteries en partie absurdes que l'on a prodiguées au pouvoir dans divers temps, et particulièrement sous le règne de Napoléon ; l'auteur fait à ce sujet des citations piquantes. La deuxième partie de ce volume traite des sectes hébraïques, qui ne sont pas annoncées dans le titre de l'ouvrage. M. Grégoire s'est donné beaucoup de peine pour recueillir des renseignemens sur plusieurs sectes, spécialement sur les Samaritains de Naplouse. Dans le quatrième volume, l'auteur paraît également s'écarter de son sujet, en traitant de l'état actuel des Églises russe et grecque. Ce n'est qu'après un exposé très-détaillé des dogmes et de la hiérarchie de l'Église d'orient que M. Grégoire parle des sectes qui sont sorties de cette Église, mais dont quelques-unes sont de beaucoup antérieures au XVIII^e siècle. Ici l'auteur déploie la même érudition que dans les volumes précédens : les principaux ouvrages sur chaque secte lui sont connus ; il n'a rien épargné pour se procurer des renseignemens exacts. M. Grégoire passe de là à l'Église anglicane, et au grand nombre de sectes, en partie bizarres, qui se sont séparées de cette Église, et qu'on trouve en Angleterre et en Amérique. De ce nombre sont les méthodistes, dont il y a trois ou quatre variétés, wesléyens, les jumpers, etc.

Ce sujet fécond est continué dans le cinquième volume, où nous trouvons une série bigarrée de sectes : l'auteur nous entretient entre autres des Dissenters, Seuders, Burglers, Quakers, Dunkers, Shakers et autres sectaires moins renommés. Il passe ensuite aux sectes de la Hollande, de la Suède et de l'Allemagne, en faisant connaître les baptistes et anabaptistes, les swe-

denbergistes, les arminiens, les coccéiens, les frères moraves, les piétistes, les séparatistes du Wurtemberg, qui ont formé aux États-Unis la colonie de Nouvelle-Harmonie, etc. Sur l'histoire des anabaptistes et sur celle des frères moraves, l'auteur aurait pu rapporter encore beaucoup de détails intéressans. Il paraît au reste qu'aucune secte connue n'a échappé aux investigations de l'historien, et à chaque pas on est obligé de rendre justice à sa vaste érudition, et à l'immensité de ses recherches.

Si M. Grégoire termine par un sixième volume, il y comprendra sans doute quelques sectes de nos jours, surtout les Saint-Simoniens.

En nous résumant, nous dirons que M. Grégoire a composé un ouvrage plein d'intérêt et très-instructif, mais qui ne répond pas tout-à-fait au titre. Il aurait fallu l'intituler : *Matériaux pour servir à l'histoire des opinions religieuses et des cultes dans les temps modernes*. Ce n'est pas une histoire, mais il serait aisé d'en faire une à l'aide de tous les matériaux recueillis dans cet ouvrage. Nous y engageons l'auteur, dans le cas où il ferait une nouvelle édition.

D.—c.

202. *BULLA REFORMATIONIS PAULI PAPE TERTII ad historiam Concilii Tridentini pertinens concepta non vulgata. Ex codice Mss. Neapolitano descriptam nunc primum edidit annotationibusque illustravit D. H. N. CLAUSEN —, Theol. in univ. Ham. P. P. O. 38 p. in-8^o. Havniæ, 1830; Reckel. (*Allgem. Repertor der neuest. in-und ausländisch. Literat.*, Tom. 1^{er}, 1830, p. 444.)*

A des matériaux historiques très-remarquables, destinés à une histoire développée du concile de Trente, l'auteur de cette dissertation a joint la fameuse bulle de réformation du pape Paul III, datée : *Apud St. Petrum anno incarnat. Domini 1546, undecimo Kal. Jan., pontificatus nostri anno 13^{mo}*. C'est en 1820 que M. Clausen a trouvé cette bulle à la bibliothèque royale de Naples dans un carton contenant divers manuscrits. Le concile de Trente avait l'intention de réformer la discipline ecclésiastique, afin d'ôter tout prétexte aux reproches des protestans et aux plaintes des catholiques. Dès l'année 1537, des articles de réforme avaient été rédigés sur l'ordre du pape

Paul III, par le collège des cardinaux, et soumis à l'approbation du St. Siège; car le pape voulait attirer à lui toute l'affaire de la réforme, tandis que le concile refusait de s'en désister. De violentes discussions éclatèrent alors entre la 5^e et la 6^e séance parmi les membres du concile au sujet de l'obligation des évêques de résider dans leur diocèse. Le pape résolut aussitôt d'envoyer à ses représentans au concile sa propre bulle de réforme; mais ceux-ci n'osèrent pas la soumettre au concile parce que cette bulle avait pour objet de dépouiller les évêques de toute connaissance de l'affaire de la réforme, pour en charger exclusivement la cour de Rome (*die römische Curie*), procédé qui déplut infiniment aux évêques.

Le pape, instruit de cette disposition des esprits, soumit la bulle, augmentée de plusieurs autres dispositions, à l'examen du concile; mais elle ne fut pas même alors adoptée, soit parce que le pape avait omis divers griefs importants, soit parce que divers articles présentaient un sens équivoque. Cette bulle ne pouvait opérer une réforme radicale. C'est une nouvelle preuve de la nécessité qu'il y avait d'améliorer la discipline ecclésiastique, et les améliorations dans ce genre se sont étendues de la Saxe jusque dans les profondeurs du nord. — La bulle est imprimée avec les versions défectueuses et les lacunes du manuscrit; l'auteur y a ajouté des éclaircissemens historiques et statistiques fort importans.

C. R.

203. GENEALOGISCHE TABELLEN ZUR ERLÄUTERUNG DER EUROPÄISCHEN STAATENGESCHICHTE.—Tableaux généalogiques pour l'intelligence de l'histoire des États de l'Europe, à l'usage des amis de la science et des élèves des universités et des écoles; par Traugott Gotthilf VOIGTEL, professeur d'histoire et premier bibliothécaire à l'université de Halle. In-fol. oblong, 1^{re} partie : 271 tableaux. Halle, 1811; Hemmerde et Schwetschke; 2^e partie : 46 tabl.; *ibid.*, 1829, Schwetschke et fils.

Cet ouvrage, qui comprend les généalogies de toutes les dynasties de l'Europe, depuis Jules César jusqu'à nos jours, peut être considéré comme classique. L'auteur a compulsé avec fruit les meilleurs ouvrages, tels que ceux de *Reusner*, *Imhof*, *Gebhard*, *Chazot*, *Hubner*, etc., mais toujours avec réserve, et

en recourant souvent aux sources historiques, sachant bien que même les plus grandes maisons de l'Europe, n'ont pas échappé aux caprices ou aux systèmes des généalogistes. Forcé de se borner pour ne pas accroître le volume, déjà considérable, et par conséquent le prix, d'un livre principalement destiné aux jeunes gens qui se livrent aux études historiques, M. Voigtel n'a pu comprendre dans son cadre que les familles souveraines qui ont eu le plus d'influence sur les États qu'elles ont été appelées à gouverner. Quant à la partie qui concerne l'Allemagne, c'est naturellement la plus étendue, par le grand nombre de maisons souveraines que cette partie contient, et la plus complète, parce que l'auteur a écrit surtout pour des Allemands. Chaque tableau porte en marge le nom du pays et en titre celui de la famille dont il expose la généalogie. Pour faciliter encore davantage les recherches, l'ouvrage est précédé d'une table des maisons souveraines suivant l'ordre des tableaux, et suivi d'une autre table indiquant les pays par ordre alphabétique. Mais ce premier travail étant publié depuis 1811, l'auteur l'a fait suivre d'une seconde partie qui est en même temps la rectification et le complément de la première, et qui comprend tous les changemens survenus depuis la publication de l'ouvrage jusqu'au mois d'août 1829. Les principaux travaux généalogiques qui ont servi à la confection de cette seconde partie sont les *Tableaux supplémentaires* de l'ouvrage de Hubner, généralement attribués à la savante reine de Danemark, à laquelle M. Voigtel dédie son second travail; le *Manuel généalogique* dont la 65^e année a été publiée en 1827, à Francfort, par M. le conseiller Klüber, et l'*Almanach généalogique* de Gottschalck, ouvrages très-estimés en Allemagne. G.

204. ALETHEIA, ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE. — Aléthéia, journal d'histoire, de droit public et canonique, publié par le D^r E. MÜNCH. Cah. 1 et 2. In-8°. Liège, 1829; Sartorius-Delaveux.

Nous ignorons si depuis les troubles de la Belgique, ce nouveau recueil a été continué. Les deux cahiers que nous avons reçus, contiennent les articles suivans. *Notice sur Rienzi*, le fameux tribun du peuple romain qui osa, dans le 14^e siècle, proclamer une république à Rome, et donner une charte à

ses compatriotes. On lit avec intérêt la correspondance entre Pétrarque et ce réformateur, par lequel l'éditeur du journal ouvre la galerie des *Patriotes Italiens*. Ceux qui avant lui ont écrit la vie de Rienzi, étaient pour la plupart amis du pouvoir temporel de l'église ; aussi n'ont-ils pas manqué de peindre Rienzi comme un insensé. M. Münch le représente bien différemment. *Engelbert et Henri III de Nassau*, morceau de l'histoire des Pays-Bas, qui paraît avoir été fait avec soin. Les autres articles sont moins importants, et pour la plupart étrangers à l'histoire. A la fin on lit une espèce d'appel aux savans pour les engager à établir des réunions annuelles, à l'instar de celles des médecins allemands. Les historiens et les antiquaires d'Europe sont invités par M. Münch, bibliothécaire à la Haie, à lui communiquer leurs vues sur ce rapport. D.

205. UEBER DIE ENTSTEHUNG UND ÄLTESTE BEARBEITUNG DER LIBRI FEUDORUM. — De l'origine des livres des fiefs et des travaux les plus anciens dont ils ont été l'objet ; par E. A. LASPEYRES. Un vol. x et 468 p. grand in-8°. Berlin, 1830 ; Dummler. (*Gotting. gelehrte Anzeigen*, avril 1830, p. 641.)

Cet ouvrage répand un jour tout nouveau sur l'origine et la division primitive du droit féodal lombard. L'auteur a été précédé dans son travail par Paetz. Le professeur Dick à Halle et l'auteur ont conçu simultanément le projet de développer la pensée de Paetz, et cela d'après des manuscrits que Paetz ne pouvait connaître, et des auteurs que plus tard ce dernier aurait mieux employés. Le professeur Dick a d'abord tiré parti d'un manuscrit qui est maintenant à Halle, mais qui se trouvait auparavant à Halberstadt. M. Laspeyres en a employé encore un autre plus ancien et plus remarquable de la bibliothèque de Tubingue, et deux de la bibliothèque de Berlin. — Le manuscrit de Tubingue renferme des matières très-variées. On y trouve notamment les *Petri exceptiones* et l'ouvrage que le professeur Bocking a fait imprimer récemment à la suite de la *Summa novellarum*. Le professeur Dick a de plus distingué d'abord une double révision de l'ouvrage : savoir, la révision d'Ardironius et celle qui sert de base à la glose.

Toutefois, M. Laspeyres a des doutes sérieux sur ce qui, dans ces travaux, est censé émaner de Gillius. Il n'accorde

pas non plus à Gerard-Niger les huit premiers chapitres. Le manuscrit de Tubingue nous fait connaître un certain Ugo de Gambolado dont le titre sur la félonie et la succession féodale se trouvait d'abord placé entre les deux lettres d'Obertus, mais qui ayant été paraphrasé, forme maintenant les chapitres 14 à 18 du premier livre. C'est Jacques Columbi, rédacteur primitif de la glose du droit féodal, sur laquelle Accurse a fait de nouveaux travaux, qui est l'auteur de la révision postérieure, et non pas Hugolinus qui s'est borné à placer le livre du droit féodal à la suite du livre des authentiques. Aussi, M. Laspeyres ne pense-t-il pas qu'il soit nécessaire de considérer comme interpolé le passage de Jean Bassien.

A la fin de l'ouvrage, le lecteur trouvera un appendix très-instructif, contenant des documens sur l'histoire du droit féodal, tirés de Balde Alvarotti, Mathieu de Afflictis et Ferranus Montanus. L'auteur a joint des passages puisés dans des résumés plus anciens et accidentellement intercalés dans les ouvrages d'auteurs postérieurs. Ces passages rappellent, comme tant d'autres choses, Savigny à qui l'ouvrage est d'ailleurs dédié.

C. R.

206. STUHLWEISSENBOURG (*Székes Fejérvár Alba regalis*).— Sur les indices les plus antérieurs de cette ville.... avant l'invasion des Hongrois. (Tiré des manuscrits de M. Simonyi, prévôt du chapitre de Stuhlweissenbourg.)— (*Archiv für Geschichte, Statist. Liter., und Kunst*, 1825, avril. n° 43, p. 237.)

Le but de ce mémoire est de mettre en évidence que Stuhlweissenbourg a déjà existé dans le temps des Romains, bien long-temps avant l'invasion des Hongrois. Bien que plusieurs antiquaires se soient occupés des recherches sur l'ancienneté de cette ville, jamais les opinions n'ont coïncidé sous le rapport de son nom primitif. *Lazius*, prétendant que cette ville a été bâtie par les Cimbres, lui donne le nom de *Cimbria*. *Bombardi*, considérant son site marécageux, l'appelle *Antiana*. *Moro* prétend que c'est *Cæsarea*. Enfin, le savant antiquaire, M. l'abbé *Schœnizer*, soutient que c'est l'ancien *Floriana* des Romains. Cette dernière opinion paraît être fondée sur la comparaison des distances dans l'itinéraire d'Antonin.

C'est ici, dans une forteresse romaine, qu'eut sa résidence le préfet de la 2^e légion et de la flotille du Danube. Plusieurs indices prouvent d'ailleurs qu'il y avait une colonie romaine ou un municipe. Une pierre, qui se trouve aujourd'hui incrustée dans le mur de la porte, du côté de Bude, représente, dans un style grossier, deux génies ailés, vêtus comme les Indigènes de ces contrées. L'un tient une branche d'olivier, et l'autre un épi de blé, en montrant sur l'inscription qui se trouve au-dessus d'eux : « PRO SALUTE IMPP. L. SEPT. SEVERI ET M. AV. ANTONINI. AUGG. » On voit dans le musée national de Pesth une pierre sépulchrale en marbre rouge qui, jusqu'à 1815, avait été murée dans l'édifice épiscopal de Stuhlweissenbourg. La partie supérieure de cette pierre représente une femme avec ses deux enfans, et au bas se trouve l'inscription suivante : « D. M. C. Dignius secundinus Nat. Aet. V. F. sibi et Aurellæ Decidæ conjugi et munci. Piissimæ et feminae rarissimæ ac pudicissimæ C. Vi. Vs, mortem dolens per absentiam mei contigisse per culpam C. Vrantium conquerar vlx an. XVIII. m. X. dieb. XVIII. et C. Dignio Decorato fil. — Ann. XXIV. dieb. XVIII item. — Digniae Decoratæ et Aurellæ Secundianæ filibus. » Le fini du travail indique les beaux temps de l'art.—On y a aussi trouvé, en 1805, pendant la construction de la nouvelle maison du comitat, plusieurs monnaies romaines des empereurs Trajan et Antonin.

207. WÜRDIGUNG DER ALTEN BOEMISCHEN GESCHICHTSCHREIBER.
—Appréciation des anciens historiens de la Bohême : ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Société royale des Sciences ; par François PALACZKY. xxiv et 308 pages. Prague, 1830 ; Borrosch.

On peut partager en trois périodes distinctes la série des auteurs qui ont écrit sur l'histoire de Bohême. La première commence avec le plus ancien annaliste, *Cosmas* (né en 1045, mort en 1125), et s'étend jusqu'au milieu du XVI^e siècle ; la fidélité dans les récits, la candeur, mais parfois aussi la partialité contre les étrangers, surtout les Allemands, forment son caractère distinctif, de même que l'absence totale d'un système historique, tel qu'on l'observe dans ces temps chez *Kadlubek* le Polonais et chez les chroniqueurs français, consistant à mêler les vé-

ritables traditions indigènes avec les données fournies par l'antiquité classique ; on peut se rappeler à ce sujet le poème du Dante. Cosmas, le plus ancien de ces auteurs, est aussi le plus distingué ; l'ouvrage le plus marquant après lui est une chronique en vers, rédigée en langue bohémienne et connue sous le nom de chronique de *Dalimil* ; elle doit avoir été écrite entre 1282 et 1314 ; elle est précieuse en ce qu'elle nous retrace le véritable esprit de la nation qui, d'après l'observation de M. Palaczky (p. 111), est encore le même aujourd'hui ; une imagination vive le porte à la crédulité. D'après cela on ne s'étonnera pas du succès qu'eut l'ouvrage en partie fabuleux de *Wenceslas HAYEK de Liboczan* (mort en 1553), et qui, jusqu'à un certain degré, fut avec raison surnommé le Tite-Live de la Bohême ; la première édition est de 1541, celle de 1819 en est une copie exacte ou plutôt un *fac-simile* (v. p. 278). L'ouvrage fut lu avec une telle avidité que déjà, en 1585, il était difficile d'en trouver des exemplaires ; quelques années après il en parut une traduction allemande qui a eu trois éditions ; mais l'apparition de la traduction latine avec le commentaire de *Dobrer* fit cesser cette vogue. Le savant qui a rendu à sa littérature les mêmes services que *Shlæzer* à celle du nord et surtout à celle de la Russie, suivit pas à pas avec une persévérance, une critique et une érudition à toute épreuve, son auteur, et selon les expressions d'un indigène : « *mentiendi finem fecit.* » Il est clair qu'il trouvera beaucoup d'adversaires ; et nous nous rappelons avoir lu quelque part, qu'on lui fit un crime de lèse-majesté pour avoir rayé de l'histoire de Bohême quelques rois que des récits mystiques y avaient placés. (*Ausus est reges incessere dictis.*) Le même savant, avec *Pelzel*, publia d'excellentes éditions de la plupart de ces annalistes du moyen âge dans les deux volumes des *Scriptores rerum bohemicarum*, Prague, 1783, auxquels M. Palaczki vient d'ajouter le troisième qui ne contient que des chroniques écrites dans la langue du pays. S.

208. LE CHATEAU DE KARLSTEIN, par le professeur J. M. SCHOTTKY. (*Monatschrift der Gesells, des vaterl. Museums in Böhmen*; août 1828, p. 99.)

Prunisser a dit avec infiniment de raison que Karlstein jouerait toujours un rôle important dans l'histoire de la Bohême,

mais que ce château était encore plus remarquable par les nombreux monumens que l'on y trouve de la plus ancienne peinture de l'Allemagne et de la Bohême.

Karlstein, jadis la résidence d'un empereur, échappa aux fureurs des guerres des Hussites et des paysans, et demeura intact au milieu d'autres discordes civiles et religieuses qui désolèrent le pays. Mais ce château eut ensuite beaucoup à souffrir d'un incendie, d'une attaque par les Suédois, et surtout de l'indifférence qui, plus tard, s'empara des esprits, relativement aux beaux-arts.

Pendant les 20 dernières années de sa vie, l'empereur Charles I^{er}, fondateur de Karlstein, visita souvent ce château et y rendit plusieurs ordonnances. Voici quelques détails sur Karlstein, qui feront sans doute plaisir à nos lecteurs.

Le 10 juin 1348, l'archevêque de Prague, Arnest, posa la première pierre de cette immense construction. En même temps, c'est-à-dire deux années après son couronnement, l'empereur fonda l'Université et la Neustadt, et l'ensemble des travaux fut poussé avec activité. L'architecte français, Mathieu d'Arras, dirigea aussi la construction ; et, en 1357, l'œuvre était tellement avancée, que les églises et les chapelles purent être consacrées avec la plus grande solennité.

Karlstein n'était pas un château comme on en trouve tant qui sont à moitié en ruine, c'était un château destiné à conserver des trésors, et qui était surveillé comme une pierre précieuse. Karlstein était confié à la garde d'un bourggrave, qui se trouvait au nombre des personnages les plus distingués du royaume. Et les choses restèrent dans cet état jusqu'à la guerre de Trente ans. Le bourggrave devait résider à Karlstein, et ne pouvait livrer les insignes royaux qu'en observant certaines formalités rigoureuses. Le roi Venceslas jugea même à propos de confier la garde du château à deux bourggraves, choisis dans l'ordre de la chevalerie et de la noblesse. A l'approche d'un péril, la noblesse voisine était obligée d'accourir en personne à la défense du château, et c'est aussi ce qu'elle fit à l'époque du siège de 1422. Quoique le château eût beaucoup souffert par ce siège et par un incendie qui éclata en 1487, on ne le regardait pas moins comme inexpugnable.

Après le violent incendie qui ravagea Prague, en 1541, et

dans lequel un grand nombre d'actes publics devinrent la proie des flammes, on ordonna qu'à l'avenir deux copies seraient dressées de chaque acte ou document de nature à intéresser le bien-être de la société, et que l'une de ces copies serait déposée au château de Karlstein. En même temps, on leva un impôt destiné à couvrir les frais que devaient nécessiter les réparations que l'on se proposait de faire au château : il est vrai que cette loi ne demeura pas long-temps en vigueur. Mais sans que Karlstein déchet dans l'opinion publique, on regardait toujours ce château comme le véritable sanctuaire du pays, et peu de personnes obtenaient l'autorisation d'y entrer. La rigueur à cet égard était si grande, que l'archiduc Ferdinand ayant demandé, en 1554, à visiter Karlstein, afin d'examiner la couronne, les reliques et le trésor, les États lui en donnèrent l'autorisation le 27 août, sous condition expresse qu'il serait accompagné par six membres de l'ordre de la noblesse et par six membres de l'ordre de la chevalerie.

L'empereur Rodolphe II, cet ami passionné des arts et des sciences, dépensa des sommes considérables pour l'entier rétablissement de Karlstein, et recommanda particulièrement ce château à la vigilance des bourggraves. Pour satisfaire au désir de l'empereur, les bourggraves déployèrent une grande sévérité dans l'exercice de leurs fonctions. Balbin raconte que le bourggrave J. de Kolowrat, s'étant aperçu un jour où il venait visiter ce château, que l'un des portiers n'était pas à son poste, appela le bourreau et lui ordonna de décapiter le coupable. Rodolphe ordonna, à la vérité, de faire des innovations dans le château, mais ces innovations n'effacèrent point les peintures et les constructions anciennes qui présenteront toujours un grand intérêt historique.

La guerre de Trente ans fut une époque malheureuse pour le château de Karlstein, car alors commença le pillage de tout ce qu'il contenait de précieux, et la rapacité de ceux qui le dépouillèrent fut telle, que si Meissner dit, en parlant des objets d'art que Karlstein possède encore aujourd'hui, qu'on ne doit les considérer que comme les débris d'un vaisseau naufragé, il a raison sous plus d'un rapport. Il n'y a plus de traces de plusieurs bâtimens qui faisaient partie du château, tels que la chapelle de St.-Wenceslas, la maison des quatre chanoines qui

résidaient, et les cinq corps-de-garde au pied de la tour. Cependant, malgré les dégâts qu'a causés le vandalisme des temps, plusieurs objets précieux ont été sauvés, et des mesures ont été récemment prises pour en assurer la conservation. Depuis 1815 jusqu'à 1828, l'empereur d'Autriche a consacré 18,000 fl. au rétablissement des toits, des murs, des escaliers et des fenêtres du château. Malheureusement il n'existe pas un fond particulier pour l'entretien des bâtimens, en sorte que les peintures et les tableaux pouvant être exposés à l'intempérie des saisons, par suite des dégâts que produisent souvent les orages, périront d'autant plus promptement.

209. GESCHICHTE DES URSPRUNGS DER STÄNDE IN DEUTSCHLAND. — Histoire de l'origine des États (sociaux) en Allemagne; par Charl. D. HÜLLMANN. 2^e édit. entièrement refondue. 686 pag., in-8°. Berlin, 1830; Eichhoff et Krafft.

La matière que l'auteur a entrepris de traiter, est difficile à éclaircir; pour y parvenir, il a consulté une foule d'écrits du moyen âge, surtout des chroniques et des chartes. Il remonte à l'ancienne constitution de la société en Allemagne, telle qu'elle résulte des lois antiques des peuples barbares. Il y avait les nobles, les hommes communs libres, et les demi-libres, que les chartes latines désignent sous le nom de colons, et que dans les langues germaniques on appelait *leudes*. On nommait terres *saliques* celles que les nobles, au lieu de les faire cultiver par d'autres, régissaient eux-mêmes. M. Hüllmann fait dériver ce mot de celui de *sul* ou *salle* par lequel on désignait la demeure seigneuriale. *Sala seu palatiolum*, dit un chantre de Charles-le-Chauve chez Baluze. L'auteur trouve ensuite qu'il y avait en vigueur deux principes qui dans la suite ne se sont plus conservés que dans la caste noble, savoir: l'indivisibilité du patrimoine de la famille et le privilège de la primogéniture. Il cherche à prouver que ces principes résultaient de la nécessité dans laquelle se trouvait chaque chef de famille de protéger les siens contre les violences du dehors. Peu à peu les familles contractèrent des alliances, et eurent des points de contact. On régla dès-lors les compositions ou satisfactions dues aux familles dont un membre avait été tué par une autre famille. Dix communautés ou familles de propriétaires s'associaient en formant une

sorte de compagnie d'assurance, et dix de ces compagnies, en s'associant, donnaient lieu aux *centaines* ou *hundred*, dont le nom existe encore dans les communes d'Angleterre. La dizaine avait son chef dizainier, la centaine son centenier, son prince élu parmi les nobles. Choisis par les communes, ils étaient les fonctionnaires de l'association. Enfin les tribus ou peuplades entières s'associaient entre elles. Une de ces confédérations était celle des Francs. Nous trouvons ce peuple d'abord sur le Rhin, depuis Mayence jusqu'à la Ruhr. Les Saxons, les Thuringiens, les Bavares formaient des associations semblables. Du temps du Bas-Empire, les Francs passèrent le Rhin et envahirent la Gaule sans renoncer à la domination sur leur patrie. Ceux que l'histoire nomme Francs saliens, possédaient des terres saliques : ils fondèrent des propriétés de ce genre dans toute la Gaule septentrionale.

M. Hüllmann passe de là au gouvernement des Francs tel qu'il subsista sous les races mérovingienne et carlovingienne; il avertit qu'il prouvera que ce gouvernement n'était ni une aristocratie pure, comme quelques auteurs l'ont soutenu, et que le peuple n'avait pas non plus la grande influence que d'autres lui attribuaient. Il entre dans le détail des bénéfices féodaux, des grands vassaux, des charges de la cour. Il donne, en passant, une liste des principales cours ou fermes où les rois des Francs avaient coutume de résider; il en énumère 176. Il traite ensuite des fonctions judiciaires et militaires, particulièrement de celles des comtes placés sur les marches ou frontières de l'empire. Le clergé profitant de sa supériorité dans l'instruction, sut obtenir des Francs beaucoup de privilèges et s'assurer une condition avantageuse. L'auteur a tiré des chartes beaucoup de faits, du reste suffisamment connus, relatifs à l'avidité des chefs des établissemens ecclésiastiques de cette époque, et à leur soin d'étendre leur temporel. M. Hüllmann rapporte aussi les conflits qui s'élevèrent contre l'autorité séculière et entre les communes au sujet du droit d'élire les évêques. Il fait voir ensuite que les évêques de la race des Francs, ou plutôt les évêques allemands conservèrent plus long-temps que ceux du Midi leur indépendance, et ne reconnurent que tard la suprématie du siège de Rome.

Amené par son sujet à traiter des assemblées législatives,

L'auteur fait voir que jusqu'à Charlemagne c'étaient des avis, des conseils plutôt que des lois que demandaient les rois des Francs. Ce fut sous son fils Louis-le-Débonnaire que les grands prirent une part plus active aux affaires publiques. Cette matière ne nous paraît pas traitée avec la profondeur nécessaire, et l'auteur s'y arrête peu. Dans la vieillesse de Charlemagne, parut une loi qui modifiait ou renforçait l'obligation du service militaire, et qui fut onéreuse surtout pour les petits cultivateurs. De là leur empressement de se mettre sous la protection des abbayes et églises pour échapper à une obligation ruineuse.

Ici finit la première partie de l'ouvrage. Dans la seconde, l'auteur examine comment, sous les successeurs de Charlemagne, les diverses conditions de la société sont sorties de ces commencemens grossiers, dont il s'est occupé dans la première partie. Il prend d'abord les prélats, en examinant les droits qu'ils acquirent dans le temporel et le spirituel. Puis il passe à la royauté, aux comtes palatins, aux margraves, aux ducs et aux princes séculiers en général. Vient ensuite la noblesse inférieure et le système des fiefs. Les paysans se divisaient en libres et en serfs. Dans les villes se formèrent des corporations, des maîtrises, des intérêts de famille; il y avait des autorités royales, épiscopales et municipales. Les villes eurent leur territoire et leur banlieue. Les droits de la bourgeoisie étaient loin de n'être qu'un vain titre. L'auteur termine son savant ouvrage par les diètes ou assemblées représentatives. Il fait observer que l'ancien droit des associations sociales, de délibérer en commun sur les intérêts généraux, ne s'est jamais entièrement perdu chez les peuples de race germanique; mais il fut surtout ressuscité au moyen âge par les embarras financiers dans lesquels se trouvaient les princes. Quand ceux-ci avaient besoin d'argent, ils convoquaient les nobles, les prélats et les députés des communes, et ceux-ci profitaient de l'occasion pour faire confirmer leurs privilèges ou en obtenir de nouveaux. Cependant on s'occupa rarement à donner de la régularité à ces diètes. Quoique l'ouvrage de M. Hüllmann contienne des faits très-connus, on doit pourtant lui savoir gré de les avoir toujours appuyés de documens certains. Il a donné à la fin une nombreuse liste des ouvrages et recueils qu'il a consultés.

210. GESCHICHTE DER BILDUNG DES PREUSSISCHEN STAATES. — Histoire de la formation de la monarchie prussienne; par C. G. de LANGIZOLLE. Tom. 1^{er}, 1^{re} et 2^{me} sections. 1 vol. VIII et 673 p. in-8°. Berlin, 1828; Nicolas. (*Jahrbücher der Geschichte und Staatskunst*; janvier 1829, p. 85.)

L'auteur de cet ouvrage annonce dans une introduction, que l'on se tromperait gravement si l'on pensait qu'il a eu l'intention d'exposer historiquement l'origine et les progrès de la monarchie prussienne considérée dans toutes les branches de la vie politique; telle n'a pas été sa pensée; il a restreint ses investigations à l'histoire de la formation du territoire de la monarchie prussienne.

L'auteur explique l'histoire de la formation de la monarchie prussienne par l'histoire de la dynastie régnante; parce que l'état prussien n'est devenu un corps politique que par l'œuvre de cette dynastie. Son ouvrage renferme par conséquent l'histoire de la puissance territoriale de la dynastie à partir des temps les plus reculés.

Voici le plan de la division de l'ouvrage : il est divisé en 4 périodes, la première s'étend jusqu'à l'acquisition de la marche de Brandebourg, la seconde jusqu'à l'avènement au pouvoir de l'électeur Jean Sigismond, la troisième jusqu'au roi Frédéric II, la quatrième jusqu'aux temps modernes.

L'auteur a parfaitement senti que l'avènement au pouvoir de Jean Sigismond n'était pas un événement historique qui pût servir de base à une division en deux périodes, aussi cherche-t-il à se justifier à cet égard. Le rédacteur du journal allemand déclare ne pouvoir admettre la justification, et cela parce que ce n'est point l'avènement au pouvoir de Jean Sigismond, mais bien de l'électeur, qui forme le véritable point de départ d'une nouvelle époque dans la monarchie prussienne. Que l'on se représente, dit-il, ce grand prince avec son individualité, son habileté politique, ses talents militaires, ses acquisitions par la paix de Westphalie, et après enfin, avec la souveraineté du duché de Prusse qu'il fit reconnaître en sa personne, et l'on verra que son ancêtre Jean Sigismond a peu d'importance politique à côté de lui.

Le premier volume de l'ouvrage renferme les deux premières divisions indiquées plus haut.

La première période qui s'étend jusqu'à l'acquisition de la marche de Brandebourg en l'année 1411, commence par l'histoire de la puissance territoriale des bourgraves de Nuremberg, et embrasse l'histoire des deux principautés de Franconie d'après les sources.

La seconde période embrasse le temps qui s'est écoulé depuis l'acquisition de la marche de Brandebourg en l'année 1411 jusqu'à l'avènement de Jean Sigismond en 1608.

L'histoire de la marche de Brandebourg ne va que jusqu'à l'année 1351, époque où elle appartenait encore à la maison de Wittelsbach.

Suivent les princes de la maison de Luxembourg et ceux de la maison de Hohenzollern, dans la possession de la marche.

Dans la seconde division l'auteur traite avec tous les développemens désirables l'acquisition du duché de Prusse. Un chapitre particulier est consacré aux changemens qu'ont éprouvés les principautés de Franconie, depuis 1411 à 1608. Le chapitre suivant traite d'une manière fort étendue des partages du territoire et de la constitution de la famille régnante. Enfin le 6^me chapitre expose tous les préparatifs ayant pour objet des acquisitions futures, la fondation de l'ordre de succession dans la Poméranie et dans le Meklenbourg, les pactes de succession avec les maisons de Saxe, de Hesse et de Loignitz, les prétentions impériales.

Une appendice contient divers actes et documens. Tels sont l'investiture féodale de l'empereur Rodolphe I^{er} pour le bourgrave Frédéric III, de l'année 1273; le pacte de famille et de succession des bourgraves Jean et Albert, de l'année 1341; la bulle d'or de Charles IV de l'année 1363, la table généalogique des bourgraves régnant à Nuremberg, et des électeurs de Brandebourg jusqu'en 1608, ainsi que des princes ecclésiastiques de cette maison; un aperçu des partages de territoire; un aperçu chronologique des événemens les plus importans.

Cette histoire de la monarchie prussienne mérite d'autant plus de fixer l'attention des savans, que jusqu'à ce moment la

Prusse a manqué d'un ouvrage approfondi sur un sujet aussi intéressant. C. R.

211. HISTOIRE DE FRÉDÉRIC-LE-GRAND, roi de Prusse ; par M. PAGANEL. 2 vol. in-8^o ; prix, 14 fr. Paris, 1830 ; chez

Aucun règne peut-être n'offre autant de matériaux à l'histoire que celui de Frédéric II. Quoiqu'à cette époque la publicité ne fût pas introduite dans les affaires du gouvernement, nous connaissons pourtant aujourd'hui la plupart des ressorts secrets qui les firent agir. La vie publique et privée de Frédéric est connue par les ouvrages écrits par des Allemands et des Français. On a des recueils considérables d'anecdotes de ce prince que Jean de Muller nomme le César allemand. Aussi pour écrire son histoire il ne s'agit plus de découvrir des matériaux inédits, mais de bien consulter ceux qui ont été mis au jour. C'est à l'aide de ces matériaux que M. Paganel a réussi à composer un ouvrage plein d'intérêt. Après une introduction où l'auteur reprend, peut-être sans une nécessité bien évidente, l'histoire d'Allemagne depuis son origine, il arrive au règne du fameux roi Guillaume, l'amateur des soldats de 6 pieds. Il raconte la jeunesse de Frédéric, la fameuse conspiration de Catt qui faillit coûter la vie au prince héréditaire, son avènement au trône, la sagesse de ses premières dispositions législatives, ses guerres où se montre toute la supériorité de son génie. L'auteur nous montre ce prince ensuite dans son cabinet, travaillant à des ouvrages de genres tout différens, et tous empreints de cet esprit philosophique qui lui concilia l'attachement et les hommages des grands écrivains français. M. Paganel nous paraît avoir consulté la plupart des mémoires et recueils anecdotiques publiés par les personnes qui ont joui de l'intimité de Frédéric. Son histoire en présente pour ainsi dire la substance. Quelques critiques ont pensé que l'historien aurait pu se dispenser de quelques digressions, telle que celle qui concerne la guerre d'Amérique. Heureusement ces digressions sont rares, et au total l'ouvrage est bien coordonné et présente une lecture attachante.

D. G.

212. DIE REGIERUNG FRIDERICH AUGUST KONIGS VON SACHSEN. —Le gouvernement de Frédéric-Auguste, roi de Saxe, exposé

d'après les sources; par C. L. Pœlitz. Tom. 1^{er}, xxxii et 336 p., grand in-8°. Tom. 2, x et 420 p. avec un facsimile vis-à-vis du titre du tome 1^{er}, et 15 appendices dont plusieurs in-4° et in-folio. oblong. 18 tableaux lithographiés avec 54 médailles du règne de Frédéric-Auguste, et deux feuilles contenant la description de ces médailles. Leipzig, 1830; Hinrichs. (*Jahrbuch. der Geschichte-und Staatskunst*; août, 1830, p. 187.)

Dans cet ouvrage le gouvernement du roi de Saxe Frédéric-Auguste est exposé d'après trois époques.

La première s'étend depuis l'avènement du prince en 1768, jusqu'à son acceptation du titre de roi, le 20 décembre 1806.

La seconde depuis le 20 décembre 1806 jusqu'au 19 octobre 1813.

La troisième depuis le 7 juin 1815 jusqu'au 5 mai 1827.

L'histoire de la première époque est précédée d'une introduction qui contient un précis historique sur la Saxe électorale depuis la paix d'*Hubertusbourg* en 1763, pendant les derniers mois du gouvernement du roi Auguste III, les courts instans de l'administration de l'électeur Frédéric Chrétien, et sous le gouvernement de l'administrateur prince Xavier. A la seconde époque se rattache l'histoire du royaume de Saxe sous les gouvernemens russe et prussien. Les appendices au tome premier sont un fragment des leçons sur l'économie politique et le droit public que Gutschmid donnait à l'électeur pendant sa minorité.

Un tableau des machines et des filatures de la Saxe.

Un aperçu historique statistique des mines en Saxe.

Un aperçu des réquisitions de la France, à Vittenberg, dans l'hiver de 1806 à 1807.

L'appendice à la seconde période retrace les temps des gouvernemens russe et prussien en Saxe. Les négociations du congrès de Vienne relativement à la Saxe. Les réserves du roi contre la prise de possession provisoire de la Saxe par la Prusse. Les négociations avec ce prince au sujet des cessions de territoire qu'il demandait. Les mouvemens de l'armée saxonne depuis l'été de 1814. La paix de Vienne du 18 mai 1815, accompagnée de ses résultats statistiques et politiques. L'accession du roi à la confédération germanique.

L'appendice à la troisième période renferme les objets suivans : De la population de la Saxe pendant les trois époques, de 1768 à 1806, de 1807 à 1813 et de 1815 à 1826.

Ordonnance sur les préséances à la cour, du 19 décembre 1818. État des primes et gratifications payées depuis 1764 jusqu'à 1827 par la députation de l'économie nationale des manufactures et du commerce.

Aperçu des recettes et dépenses de la fabrique de porcelaine de Meissen. Système des impôts en Saxe. Aperçu des résolutions prises par les États et la Diète de 1824. Aperçu des subventions fournies annuellement par le Trésor royal pour les universités et autres établissemens d'utilité publique.

Le fac simile joint au tome premier contient la conclusion d'une résolution sur la régie du sel, écrite en 1785 par Frédéric-Auguste lui-même.

Pour rendre cette histoire aussi complète et aussi fidèle qu'il était possible, M. Pœlitz ne s'est point borné à consulter les sources ordinaires, il a eu recours aussi aux archives du cabinet secret, du conseil privé et du conseil des finances de Saxe, ainsi qu'à une foule de documens manuscrits. Quant à la manière dont le sujet est traité, elle lui appartient tout entière.

C. R.

213. VERSUCH EINER PRAGMATISCHEN GESCHICHTE VON MECKLENBURG. — Essai d'une histoire pragmatique de Mecklenbourg; par K. Ch. L. V. Lützwow. 1^{er} vol. in-8^o de xx et 330 p. (*Anzeigen* ; juin 1828, p. 1001.)

L'histoire de Mecklenbourg a été traitée dans le dernier siècle par des savans distingués, tels que Rudloff et Gebhardi le jeune. Depuis cette époque on est devenu plus exigeant pour les historiens, soit parce que la marche rapide des événemens a été attribuée plus qu'auparavant aux rapports desquels dépend principalement la vie politique des peuples, soit parce que les matériaux qui doivent être employés pour les études historiques sont devenus chez nous l'objet d'un examen plus approfondi.

Après que les peuples d'origine germanique eurent envahi l'Occident et le Sud de l'Europe, et que Charlemagne eût organisé en corps politique imposant les peuplades qui étaient

demeurées dans leur patrie originaire, ces peuples tournèrent leurs forces contre les Slaves leurs voisins du côté de l'Orient, lesquels étaient attachés au culte de l'idolâtrie. Les événemens de cette lutte politique et religieuse qui dura plusieurs siècles et pendant laquelle les races slaves du nord-ouest furent incorporées aux Germains, événemens qui donnèrent naissance à des états d'une haute importance historique, et dans lesquels le Mecklenbourg joue un grand rôle, rendent l'histoire de ce pays très-intéressante.

Le premier volume de cette histoire, le seul qui jusqu'à présent ait paru, embrasse l'histoire du pays jusqu'en l'année 1225, c'est-à-dire le temps de Vénètes, par conséquent la période la plus obscure et la plus difficile. La préface de l'auteur est précédée d'un préambule du conseiller Héeren, qui apprécie l'ouvrage et lui assigne le rang qu'il mérite parmi les ouvrages historiques analogues.

L'introduction contient un court exposé des peuplades germaniques et slaves. Dans la suite de l'ouvrage l'histoire extérieure est séparée de l'histoire intérieure, et l'une est ainsi que l'autre divisée en trois périodes, la 1^e de 780 à 930, la 2^e de 930 à 1131, la 3^e de 1131 à 1225.

L'histoire extérieure de la première période est la moins fournie de faits, vu le peu d'abondance des sources. Toutefois il eût été facile de la compléter et de la rectifier en faisant plus fréquemment usage des annales des Francs aux huitième et neuvième siècles.

Cette remarque s'applique également à l'histoire intérieure durant cette période, laquelle traite des différentes races, du caractère national, des diverses professions, de la langue nationale, de l'Église, de la religion, ainsi que de la constitution de l'État. Les lettres de St.-Boniface contiennent le passage le plus ancien sur le mariage des Slaves, dont l'ouvrage ne dit pas un seul mot. Les conjectures sur l'influence que les mœurs et les institutions germaniques exercèrent sur les Obotrites et les Wiltzes à leur arrivée dans le pays, demeurent naturellement douteuses, puisque ces peuples étaient inconnus auparavant. C'est pourquoi nous n'adresserons à cet égard aucune observation critique à l'auteur; mais nous ne pouvons nous empêcher de demander s'il existait des hommes libres, ou si, dans le prin-

cipe, il n'y avait que des nobles ou des serfs ? et dans le premier cas, si les hommes libres formèrent la noblesse des temps qui suivirent ? Nous demanderons aussi si les serfs étaient les habitans primitifs du pays subjugué. Ces rapports primitifs méritent d'être appréciés avec d'autant plus de soin que la troisième section de l'ouvrage suppose que la division du peuple en nobles et en serfs est très-ancienne. En lisant attentivement la partie de l'ouvrage dans laquelle l'auteur trace le caractère de la nation, il nous a semblé avoir présenté sous un aspect trop peu martial et trop pacifique ces Slaves ennemis irréconciliables des Saxons, qui, pour ne parler que des temps les plus reculés, fournirent déjà dans l'année 748 à Pépin, alors maire du palais, près de 100,000 guerriers intrépides. Ces Obotrides qui, sous leur chef Trasucho, vainquirent les Nordalbingeois, et écrasèrent par leur résistance la puissance de Godefroi de Danemark, et après une lutte de 400 ans avec les Allemands, furent enfin soumis, non moins par l'influence des prêtres de Henri-le-Lion que par les armes de ce monarque. Seconde période — Histoire extérieure, époque des empereurs saxons et du duc de Billung, principalement d'après Helmold qui n'est cependant pas la principale source, et Adam de Thème. L'auteur eût dû consulter davantage les annalistes Corvéens, ainsi que Detmar. Cette partie expose avec beaucoup de détails les règnes de Gottschalk, de Kruko, de Rugen et de Henri.

Histoire intérieure. Coup-d'œil jeté sur les peuples, examen approfondi des tentatives faites pour l'introduction du christianisme, du commerce, de l'industrie des mœurs et de la constitution des Venètes. Histoire extérieure — travaillée principalement d'après Helmold et Arnold de Lubeck. Les rapports politiques et religieux prennent une forme stable, grâce aux soins de Henri-le-Lion, et au prosélytisme modéré de Vicelin Detmar et Gerold. Niklot et ses descendans agissent, tantôt comme des princes libres, tantôt comme des princes placés sous la dépendance des Saxons et des Danois. Enfin en 1225 la domination des Danois est anéantie, et le pays incorporé à l'empire d'Allemagne.

Histoire intérieure. Les effets de ce changement politique et de l'anéantissement de la langue, ainsi que de la religion nationale, la fondation de villes nouvelles, les institutions ecclé-

siastiques du pays, le commerce maritime dégénérant en piraterie, la constitution avec ses élémens, savoir le prince et une noblesse démocratique sans système féodal, tout cela est analysé avec beaucoup de détails, ainsi que l'administration, sujet auquel l'auteur a rattaché les impôts, les services, les franchises des villes, ainsi que les cultivateurs libres venus dans ce pays. Les rapports du pays des Vendes avec le Danemarck et l'empire d'Allemagne servent de transition pour les volumes suivans, dans lesquels l'auteur promet de continuer l'histoire de Mecklenbourg jusqu'à l'avènement, à la souveraineté, du grand-duc régnant aujourd'hui.

C. R.

214. URKUNDLICHE GESCHICHTE DES URSPRUNGES DES DEUTSCHEN HANSE. — Histoire de la ligue anséatique allemande d'après les actes et documens authentiques de G. F. SARTORIUS, baron de Waltershausen, publiée par J. M. LAPPENBERG. Tome I^{er}, xxxiv et 313 p.; tome 2^e, 760 p. in-4°. Hambourg 1830; Perthes. (*Jahrbücher der Geschichte und Staatskunst*, juillet 1830, p. 85).

Dans les années 1802 à 1808 la littérature allemande a été redevable à Sartorius du premier ouvrage écrit avec profondeur et d'après les sources sur la Hansa, dans les trois volumes que ce savant a publiés sur l'histoire de la ligue anséatique. Cependant personne mieux que Sartorius lui-même ne connaissait les lacunes et les imperfections de son ouvrage, car trente années avant de le publier il avait fait de vains efforts pour se procurer l'accès d'archives, dont l'examen était indispensable pour lui. Cet état de choses a changé après le renversement de l'empire d'Allemagne, et depuis la renaissance du goût pour l'histoire de l'Allemagne en général et de l'histoire du moyen-âge en particulier, les archives de Lubeck, Cologne, Hambourg, Brème et d'autres villes qui ont appartenu à la ligue anséatique, ont été ouvertes à l'auteur, et des savans distingués, tels que Schröter de Rostock, Michelsen de Kiel, Benecke, J. Grimm, C. de Schläzer, l'ont soutenu par leur coopération. L'histoire du commerce de l'Allemagne avec la Russie aux temps les plus reculés a notamment reçu plusieurs solutions nouvelles. Le but de Sartorius, après avoir recueilli une masse de matériaux nouveaux, était de changer totalement le plan du

premier volume de son ouvrage, qui contient l'histoire de la Hansa jusqu'à l'année 1370, et de lui donner une forme nouvelle, parce que les temps postérieurs de la Hansa avaient été présentés d'une manière si détaillée dans les second et troisième volumes, qu'il était inutile de les retoucher.

Mais la mort empêcha Sartorius de terminer son travail. M. F. Perthes, qui s'était chargé de la publication de l'ouvrage, confia alors la révision du manuscrit et la continuation de l'impression à M. Lappenberg, qui était capable de remplir cette tâche difficile, et dont les vues émises dans la préface sur l'origine, la forme et le développement de la Hansa, ont servi d'explication et de complément aux idées de Sartorius.

Suivant M. Lappenberg l'origine de la Hansa se trouve dans deux faits qui, quoique différens, ont cependant des rapports intimes, les associations de négocians allemands à l'étranger et les ligues des villes de l'Allemagne septentrionale. Ces ligues sont examinées dans l'ouvrage avec tant de soin et appuyées de documens si nombreux, qu'il est inutile de s'étendre davantage sur la haute antiquité des associations ou ligues des villes vendes et d'autres villes liées entre elles par une constitution commune empruntée à celle de Lubeck. Il en est autrement des associations des Allemands à l'étranger, à l'égard desquelles il n'existe point d'actes écrits et qui ne peuvent par conséquent être approfondies que par une pénétration plus intime dans les rapports et dans l'esprit des temps anciens. Ces associations laissent donc le champ ouvert à des investigations historiques ultérieures : indication qui ne sera pas inutile pour les hommes qui s'occupent de l'histoire.

Le tome premier de l'ouvrage de Sartorius, tel qu'il se présente sous sa forme nouvelle, est divisé en deux parties précédées d'une introduction sur l'origine de la Hansa allemande.

La première partie contient l'histoire de la ligue des négocians et des villes de la Basse-Allemagne depuis le XII^e siècle jusqu'à l'année 1370, en six sections.

1^e Section. Origine de l'association des négocians de la Basse-Allemagne à l'étranger au 12^e siècle, et développement de cette association pendant le treizième.

2^e Section. Premières ligues de quelques villes et ensuite de plusieurs villes de la Basse-Allemagne pendant le 13^e siècle,

pour la conservation de leur liberté et de leurs droits à l'extérieur, ainsi qu'à l'étranger, et pour la protection de leurs bourgeois et commerçans.

3^e Section. Premières ligues heureuses de Lubeck, des villes vendes et d'autres villes maritimes pendant le treizième siècle; ligues qui étendirent leur considération et contribuèrent à affirmer l'association parmi les autres villes.

4^e Section. Développement des ligues des négocians de l'Allemagne du Nord à l'étranger et chez eux pendant la première moitié du 14^e siècle jusqu'à la formation de la grande ligue dans la sixième période décennale de ce siècle avec le roi Waldemar III du Danemark.

5^e Section. Ligues des villes unies de l'Allemagne du Nord avec les puissances scandinaves pour l'extension de leur influence, pour la fondation de sociétés de commerce et pour la reconnaissance de leur ligue sous le nom de marchands et villes de la Hanse allemande.

6^e Section. Constitution, dénomination et objets de la ligue à la fin de cette période.

La seconde partie renferme l'histoire du commerce des marchands et des villes de la Basse-Allemagne depuis le 12^e siècle jusqu'à l'année 1370.

1^{re} Section. Introduction à l'histoire du commerce de la Basse-Allemagne pendant cette période. Relations commerciales avec la Livonie.

2^e Section. Commerce de la Basse-Allemagne avec la Russie.

3^e Section. Commerce avec la Suède.

4^e Section. Commerce avec le Danemark et surtout avec Schonen.

5^e Section. Commerce avec la Norvège.

6^e Section. Commerce avec les Pays-Bas et la France.

7^e Section. Commerce avec l'Angleterre et l'Écosse.

Le second tome, qui renferme 760 p. d'impression, contient une vaste collection d'actes et de documens qui étaient restés enfouis jusqu'à ce jour dans les archives de divers pays. L'éditeur a rectifié le texte de plusieurs actes et documens, la préface indique les motifs qui l'ont déterminé dans ce travail.

Les actes commencent par l'autorisation donnée par le roi Henri II d'Angleterre aux bourgeois de Cologne de vendre

leurs vins sur le marché de Londres de même que ceux de France, et se terminent par une déclaration du roi d'Angleterre Édouard III, à ses agens, portant qu'il a retiré l'ordre de séquestrer les marchandises des négocians de la Hanse allemande, et qu'il leur a accordé l'importation de vins du Rhin et d'autres marchandises jusqu'à la St.-Michel.

A la fin de l'ouvrage se trouve un glossaire et l'explication des mots germaniques, latins, slaves, inusités, ainsi que de quelques dénominations de lieux peu connus.

L'éditeur a joint à l'ouvrage deux tableaux lithographiés, qui contiennent d'anciens sceaux et deux fac simile. C. R.

215. GESCHICHTE DER THURGAUS. — Histoire de la Thurgovie, par J. A. PUPIKOFER. 2 vol. in-8°. 1^{er} vol. depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1449, avec des documens et éclaircissemens. x et 314 pag. in-8° (sans les actes qui ont une pagination particulière). Zurich, 1828; Trachsler. 2^e vol., depuis 1449 jusqu'à 1829, 400 p. sans les actes. Zurich 1830; même libraire. (*Jahrbücher der Geschichte und Staatskunst*, mai 1830, p. 456.)

L'auteur de cet ouvrage a divisé son sujet en huit sections. Les cinq premières sections se trouvent dans le premier volume, les trois autres dans le second. Voici l'intitulé de diverses sections :

1^{re} Section. Histoire des temps les plus anciens, actes des anciens Tigurinien, et destinées de la Thurgovie sous la domination des Romains (jusqu'à l'année 406 après J.-C.)

2^e Section. Immigration des Allemanni, leur défaite par les Goths et les Francs. Prospérité naissante du pays sous la domination franque (jusqu'à 910).

3^e Section. Combats contre les Huns. La haute noblesse s'élève au-dessus des hommes libres. Les comtes de Kybourg, Toggenbourg, etc. (jusqu'à 1130).

4^e Section. Luites entre l'église et l'état, sous les Hohenstaussen. Formation de la nombreuse noblesse inférieure en Thurgovie (jusqu'à 1307.)

5^e Section. Combat pour la liberté entre les fédérés et l'Autriche.

Conquête de la Thurgovie par les fédérés, jusqu'à 1449.

6^e Section. Mouvements intérieurs. La réforme, jusqu'à 1540.

7^e Section. État de la Thurgovie sous l'administration des Landvoigt, jusqu'à 1799.

8^e section. La révolution avec tous ses résultats.

Dans une introduction l'auteur trace un tableau rapide de la géographie et de l'histoire naturelle du pays, ainsi que du caractère de ses habitans. Le Turgovien, dit-il, est en général fort et d'une constitution robuste; il est patient, réfléchi mais sincère. Il se passionne difficilement pour une chose, mais lorsque l'utilité lui en a été démontrée, il y tient fortement, et ne s'en laisse pas aisément détourner. Ainsi, en même temps qu'il a une tendance à s'approprier ce qu'il y a de mieux, il reste souvent attaché avec opiniâtreté à ce qui lui est venu par la tradition. Les connaissances que l'on enseigne dans les écoles de campagne sont répandues partout dans la Thurgovie et reçoivent leur application aux affaires de la vie. Mais le pays manque d'établissements pour les hautes sciences, et l'on doute encore quelquefois si l'érudition est utile. Le fanatisme religieux est rare, soit parce que les esprits ne sont pas très-impressionnables, soit parce qu'ils ne sont pas soumis à des influences extérieures. Par contre, les événemens politiques et les affaires civiles inspirent un vif intérêt. Quoique cette circonstance ait sa cause dans les imperfections de l'ancienne constitution du pays, elle exerce en ce moment une influence salutaire, parce qu'elle appelle l'attention des citoyens sur les améliorations dont la constitution actuelle est susceptible, et leur inspire une noble ardeur pour le bien public. Depuis que la Thurgovie est devenue indépendante, le pays a beaucoup gagné sous le rapport de l'organisation politique extérieure.

Nous donnerons à nos lecteurs une esquisse des résultats généraux auxquels M. Pupikofér est arrivé par ses investigations historiques sur la Thurgovie.

Si l'on part des temps les plus reculés, l'histoire de la Thurgovie présente le spectacle de la liberté sauvage des Tiguriens et des Helvétiens. Ils étaient robustes et vaillans, et abhorraient l'esclavage comme la mort; mais ils subirent le joug des Romains parce qu'ils manquaient de sagesse et de modération, et regardaient les jouissances de la vie comme le prix de la vaillance. Après la conquête, les Romains construisirent ou

élevèrent des villes et des forteresses sur la Thur, le lac de Constance et le Rhin. Ils repoussèrent bravement leurs ennemis dans les forêts du nord. Fiers des vertus de leurs ancêtres et de leur gloire militaire, les descendants de ces conquérans s'endormirent dans la conscience de leur supériorité, se laissèrent amollir par les plaisirs, et furent vaincus sans peine par les Allemands. Ceux-ci ne manquaient ni de bravoure ni d'expérience dans la guerre, mais ils étaient turbulens et divisés. Aussi furent-ils subjugués par les Francs qui n'étaient ni plus nombreux ni plus vaillans, mais plus unis. De la nation des Allemands et des Francs, sortit une noblesse, une race de chevaliers qui éleva des forteresses et des châteaux sur toutes les montagnes, domina et protégea, résista à toutes les agressions, et chanta des airs pleins d'enthousiasme et de gaieté. Mais le peuple vivait dans le mépris et dans l'oppression. Le sentiment de ses malheurs le porta à la révolte; il secoua le joug, et à la domination de la noblesse succéda la liberté des fédérés. Mais la liberté des fédérés, lorsqu'elle fit entendre sa voix dans la Thurgovie, n'était plus cette liberté modeste, philanthropique et animée par le sentiment de la justice de Guillaume Tell et de l'association du Grati. Elle était devenue sanguinaire, ambitieuse; elle s'était affranchie de tout frein; elle maîtrisa les Thurgoviens, qui ne tardèrent pas à commettre les plus grandes erreurs politiques. Cependant tout esclaves qu'ils étaient, quelque résignés qu'ils se montrassent à leur sort, ils n'oublièrent point qu'eux aussi avaient été libres et qu'il dépendait d'eux de jouir de la liberté à côté des fédérés. Dans tous les dangers des fédérés ils levaient la tête pour voir si le jour de la liberté commençait à s'élever aussi pour eux, lorsqu'enfin il parut au milieu de la catastrophe la plus effrayante; et c'est alors que malgré leur inexpérience et leur pauvreté, ils entrèrent comme frères dans la confédération helvétique, résolus de la soutenir jusqu'à la mort.

Bientôt les Thurgoviens s'habituerent aux nouveaux rapports politiques, et le souvenir du passé leur sert actuellement d'aiguillon pour faire comprendre au monde que depuis longtemps ils étaient dignes d'un meilleur sort.

Tel est en général, le sujet dont l'ouvrage est un commentaire utile et instructif. L'histoire des temps anciens n'est peut-

être pas très-attractif, mais combien la lecture n'en devient-elle pas intéressante, lorsque le mot magique de liberté politique retentit sur le sommet des montagnes et au fond des vallées.

L'ouvrage contient plusieurs parties très-intéressantes. Nous citerons l'histoire de l'expulsion des gouverneurs autrichiens ; le tableau de la bataille de Marignan ; l'historique tracé par l'auteur, de la réforme des abus de l'église, de la révolution helvétique en 1798, et des événemens qui eurent lieu après la bataille de Leipzig. Alors un mouvement réactionnaire se manifesta. Il fut question du rétablissement des privilèges et de la suzeraineté féodale. Mais le mouvement ne réussit pas complètement. Le canton de Thurgovie notamment, conserva son indépendance comme canton nouveau, et c'est avec un véritable plaisir que l'on suit l'auteur dans les développemens qu'il donne sur les résultats heureux que cette indépendance a produits pour l'esprit patriotique, la civilisation et le bien-être de ce canton.

C. R.

216. REGENSBURG UNTER KÖNIG LUDWIG DEM BAIER. — Ratisbonne sous le gouvernement du roi Louis de Bavière, d'après la chronique de Gemeiner, par BOSNER. Gr. in-8°, 32 pag. Sulzbach, 1826; Seidel. (*Jena. allgem. Litterat. Zeitung*, novembre 1828, supplément, n° 88, p. 319).

Cet ouvrage est un extrait de la chronique de Gemeiner que tout le monde connaît. Le but de l'auteur, qui exerce les fonctions de conseiller-d'état en Bavière, a été de rappeler au roi régnant quel fut le rôle et le sort de Ratisbonne sous la domination de son glorieux ayeul, et de faire sentir aux habitans, qu'il ne peut y avoir de prospérité pour eux que dans l'union avec le pays qui les environne.

Nous en donnerons une analyse à nos lecteurs. Dans l'année 1314 Ratisbonne prit le parti de Louis de Bavière alors que ce prince disputait le trône de l'empire germanique à l'archiduc Frédéric d'Autriche. Pour récompenser ce dévouement, Louis accorda l'année suivante, en qualité de roi des Romains, la franchise de tous droits de douane en Bavière, à l'hospice de Ratisbonne, et assura à cette ville un grand nombre d'autres privilèges, ainsi qu'une constitution libre. En 1320 les armes

de Louis ayant éprouvé un échec, ce prince se réfugia dans sa fidèle ville de Ratisbonne qui, de ce moment, sentit toujours davantage son importance politique, et s'efforça de la conserver.

L'année 1322 fut plus heureuse. Frédéric ayant été battu et fait prisonnier, Louis monta au trône de l'empire et témoigna de nouveau sa gratitude aux habitans de Ratisbonne par une diminution en leur faveur des droits de douane en Bavière. C'est dans cette ville qui lui était devenue si chère, que Louis appela, en 1334, à un concile général, d'une excommunication que le pape avait fulminée contre lui. Il se trouva des mécontents qui désapprouvèrent la conduite de l'empereur, et cherchèrent à fomenter des troubles; mais le calme fut bientôt rétabli. Malheureusement quelques années plus tard la famille Auer suscita une nouvelle révolte qui attira à la ville la disgrâce de l'empereur, lequel ordonna sur-le-champ les préparatifs nécessaires pour la traiter en ennemie. Toutefois le conseil parvint par sa vigilance à déjouer une conspiration tramée par les Auer.

Depuis lors Louis ne cessa de protéger la ville de Ratisbonne, et jusqu'à sa mort il lui a donné des preuves éclatantes de sa bienveillance.

Pour donner à nos lecteurs une idée du luxe de ces temps, nous citerons le passage suivant de l'ouvrage. Lorsque Louis vint à Ratisbonne pour traiter de la paix et passer en revue ses soldats, les magistrats du conseil firent seller leurs chevaux, et allèrent à sa rencontre jusqu'à Abach, où ils dépensèrent 24 deniers. Ils offrirent à l'empereur 200 liv., à l'impératrice et à ses fils, 300 liv., et au duc Étienne 60 liv. et 12 seaux de vin. Pour faire ces présens le conseil se trouva dans la nécessité d'emprunter de l'argent à 10 p. 100. Cette année les constructions coûtèrent beaucoup; 28 deniers furent portés en compte pour confection de rideaux, destinés au palais du conseil.

217. DE HAMBURGENSIVM INFESTISSIMOS OLIM COMMERCIVS GERMANIÆ SEPTENTRIONALIS PIRATAS OPPRIMENTIVM MERITIS; scrips. F. G. JAEGER, Joannei Hamb. collaborator. 48 pag. gr. in-8°. Hambourg, 1828; Nestler. (*Allgem. Litterat. Zeitung*; mai 1830, p. 86.)

L'auteur débute par une énumération trop longue des récits des auteurs grecs et latins sur les dangers des voyages maritimes; ce qui paraît d'autant plus étonnant qu'il effleure à peine les expéditions maritimes des Normands et des Saxons qui se rattachaient cependant d'une manière plus immédiate à son sujet. Il entre en matière à la page 10. Il expose l'origine de la bande de pirates des Vitaliens avec une précision qui dénote une connaissance approfondie de l'histoire de la Scandinavie. La première apparition des Vitaliens date de la fin du quatorzième siècle. En effet, le roi Albert ayant été vaincu, en 1389, par la reine Marguerite, appelée la Sémiramis du Nord, parvint cependant à conserver Stockholm et l'île de Gothland. Ce fut alors que les Rostoquois (Rostocker) et les Vismariens qui restèrent aussi fidèles au roi, organisèrent des bandes de pirates qui devaient attaquer à leurs risques et périls, les trois royaumes et approvisionner la ville de Stockholm. Les hommes qui se rendirent à cet appel reçurent de leur destination, le nom de frères Vitaliens (*fratres victualium à comœatu, scil. Holmiam per eos subvecto*), et comme chacun d'eux avait une part égale au butin, on les appela aussi *Gleschbeuter* ou *Liekendenler*.

C'est avec un vrai plaisir que l'on suit l'auteur dans l'histoire ultérieure de ces flibustiers qui devenaient chaque jour plus nombreux et plus audacieux.

Ils s'emparent de l'île de Gothland, se fortifient dans Wisbye, dévastent Bergen, se séparent de leurs alliés et n'épargnent ni ami ni ennemi. Le pape Boniface IX avait, il est vrai, excommunié leurs chefs; mais l'excommunication avait ensuite été levée par l'intermédiaire de l'archevêque d'Upsal, sous la condition qu'ils expieraient leurs outrages envers la Divinité par des dons qu'ils feraient à l'église. Après la paix, conclue en 1395, à Helsinborg, et l'union de Calmar, fondée en 1397, l'organisation des bandes de pirates n'avait désormais plus d'objet; mais les pirates ne laissèrent pas de continuer leur métier, auquel ils se plaisaient fort, jusqu'à l'année 1398, époque à laquelle les chevaliers allemands, commandés par leur grand-maître Conrad de Jungingen, les chassèrent de l'île de Gothland.

Alors ils sortirent de la mer Baltique et se rendirent dans la Frise. *Transiisse ab eo tempore videtur*, dit l'auteur à page 20,

nomen fratrum Victualium ad quoscumque homines præda in mari capta viventes. De ce moment, la mer du Nord fut infestée par ces successeurs des Vitaliens jusqu'à une époque très-avancée de l'année suivante. C'est de l'année 1401, que datent les services que les Hambourgeois rendirent à l'Europe, en cherchant à vaincre les pirates. Depuis lors, les Hambourgeois firent seuls, ou avec d'autres villes, des expéditions maritimes très-heureuses contre les pirates jusqu'à l'année 1488, époque à laquelle ces derniers n'infestèrent plus la mer. Par suite de ces succès, Hambourg reçut le titre de *domitrix piratarum*; mais, l'auteur fait observer que souvent les Hambourgeois se montrèrent très-cruels à l'égard de leurs prisonniers. Leur victoire la plus brillante fut celle qu'ils remportèrent près de l'île Helgoland. C'est là que les chefs les plus redoutés des pirates, *Stortebecker, Wichmann, Götke Michel* (c'est-à-dire Godefroi Michel) qui était même le chef suprême, et *Wichbold*, furent pris et décapités ensuite à Hambourg. Jusqu'au seizième siècle le peuple de Hambourg a conservé une chanson qui avait trait à cet événement.

L'auteur entre dans des détails intéressans relativement au fameux *Stortebecker*. Le penchant que cet homme avait pour la boisson, paraît désigné par son nom même qui signifie homme avalant vivement les verres. Il y a dans la maison des bateliers de Hambourg, un grand gobelet d'argent qu'on prétend avoir été trouvé dans un des vaisseaux des pirates, mais auquel l'auteur donne une origine plus récente. *Wiarda* parle dans son histoire de la Frise orientale, d'un gobelet immense appartenant à *Stortebecker*, et que *Stortebecker* et un homme de Groningue pouvaient seuls vider d'un seul trait. L'habitant de Groningue s'immortalisa par le vers suivant qu'il fit graver sur le gobelet. *Ik Jonger sissinga von Groninga dronk daes Henſa in een flensa door myn kraga in myn maga.*

L'auteur parle d'une médaille portant l'effigie de *Stortebecker* et de l'amiral français *Jean-Bart*. *Stortebecker* y reçoit le nom de *pirata famosus*, et l'amiral celui de *pirata Gallorum maximus*. Sur les bords, on lit ces mots: *Conveniunt factis paribus par nobile fratrum*. La copie de la médaille se trouve dans l'Histoire métallique des XVII provinces des Pays-Bas, par *Gérard van Loose*. Il serait intéressant de rechercher quels faits ont pu

donner lieu à ce rapprochement si satyrique. L'auteur prouve qu'il a étudié les sources d'une manière approfondie, et son style mérite des éloges pour sa netteté et sa facilité. C. R.

218. GESCHICHTE DES CID RUY DIAZ CAMPEADOR. — Histoire du Cid Ruy Diaz Campeador de Bivar, rédigée d'après les sources par le D^r V. A. HUBER. xxxii et 268 pages in-8°. Brême, 1828; Heyse. (*Goetting. gelehrte Anzeigen*; 1829, n^o 154. — *Wiener Jahrbüch. der Literatur*; 1830, Vol. XLIX, pag. 153.)

La principale source où l'auteur a puisé, c'est l'ouvrage découvert et publié par Risco, auteur espagnol, sous le titre de *Gesta Roderici Campidocti*; il rejette ce qui, dans le vieux poème espagnol sur le Cid, dans la *Chronique générale de l'Espagne*, et dans la *Chronique du Cid*, d'après laquelle le poète anglais Southey a composé son histoire de ce héros, ne s'accorde pas avec lesdits gestes. L'auteur a profité aussi des auteurs arabes d'après les extraits qui en ont été publiés par Casiri et par Conde; il aurait pu profiter aussi pour sa biographie de la continuation de l'*Art de vérifier les dates*, part. III, tom 2 et 3, où l'on a tiré parti des manuscrits arabes de la bibliothèque de Paris. Contre l'opinion de plusieurs historiens, contre celle de Risco même, M. Huber place la date de la naissance du Cid entre les années 1040 et 1045. Cependant le journal de Goettingue prouve que l'auteur se trompe en admettant que le Cid fut fait chevalier en 1064 : la prise de Coïmbre qui donna lieu à cette promotion, eût lieu en 1058. M. Huber admet avec Quintana, comme vrai le serment que le roi fut obligé de prêter entre les mains du Cid, et qui fut la cause de l'inimitié de ce prince pour le héros d'Espagne. Risco avait déclaré ce fait comme fabuleux. Le mariage du Cid avec Chimène est prouvé par un vieux registre mortuaire de l'Abbaye de St-Jean de la Peña, où on lit ces mots : *Hic requiescit Eximinia Gomez, mulier Roderici Cid, vulgo Ruy Diaz*. Dans la relation de la prise de Valence par le Cid sur les Maures, M. Huber suit principalement les extraits arabes par Conde. A ce sujet, le journal de Goettingue transcrit un passage intéressant et inédit qu'il tire d'Ahmed el Mokri, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque de Gotha. M. Huber a ajouté des éclaircissemens sur plusieurs

points historiques de la vie du Cid et des événemens de son temps. Les journaux allemands s'accordent à louer ce travail comme étant fait avec esprit et conscience. D—c.

219. LETTRES INÉDITES DE DUCHÉ DE VANGI; publiées par MM. COLIN et RAYNAUD. Un vol. in-8^o. Marseille, Camoin; Paris, Lacroix.

Il existait une relation manuscrite du voyage de Philippe d'Anjou, appelé au trône d'Espagne, ainsi que des ducs de Bourgogne et de Berry, ses frères, en 1700. En tête, on lisait un exposé de ce qui se passa à Versailles lorsqu'on y apprit la mort du roi d'Espagne Charles II, et la nomination de Philippe d'Anjou comme son successeur. Nulle part on ne trouvait le nom de l'auteur; on savait seulement qu'il faisait partie de la suite des princes. Comme Duché de Vangi fut du voyage, et qu'on reconnaît dans les nombreuses pièces de vers qui accompagnent le récit, le style et la manière de cet écrivain, les éditeurs n'ont pas hésité à lui attribuer l'ouvrage entier, et l'ont publié sous son nom.

L'auteur rend compte dans une suite de lettres, de toutes les circonstances du voyage, des honneurs rendus aux princes, des établissemens remarquables qu'ils visitèrent et des divers accidens de la route. Il fait partir les princes de Versailles, et les fait arriver, par Orléans, Bordeaux et Bayonne, sur les frontières d'Espagne. Là Philippe d'Anjou entre dans son nouveau royaume, et les princes ses frères se rendant à Toulon par Toulouse, Montpellier, Nîmes, Aix et Marseille, retournent à Versailles par Grenoble, Lyon et Dijon. Ce voyage n'est qu'un épisode assez court du règne de Louis XIV. Mais il se rattache à un événement si important de l'histoire moderne, que les plus petits détails ne sauraient être indifférens. Il donne lieu d'ailleurs à des renseignemens curieux sur l'état industriel et sur la statistique de la France, au commencement du dix-huitième siècle. Chaque pays mettant à honneur, lors du passage des princes, d'étaler ce qu'il possédait de plus important, on trouve matière à des rapprochemens très-piquans avec ce qui existe aujourd'hui. Ainsi, on doit savoir gré aux éditeurs de nous avoir fait connaître la relation de ce voyage, faite par un

témoin oculaire, homme d'esprit. Il est vrai que Duché écrit souvent en courtisan; du moins, il n'a pas cette verve mordante et cette causticité épigrammatique que l'on trouve dans les mémoires vrais ou faux, que vomit par milliers la presse de nos jours. Mais sa franchise laudative est précieuse, et elle donne à ses lettres cette teinte qui est la véritable couleur de l'époque.

Les éditeurs ont supprimé une partie des harangues qui se trouvaient dans le manuscrit original, et qui, par leur uniformité, auraient lassé le lecteur. Mais ils ont respecté le style, et conservé dans le récit ce vernis qui fait le charme de ces sortes d'ouvrages. En tête, ils ont placé une notice biographique sur Duché de Vanci; elle est écrite d'un style ferme et correct, et donne un nouveau prix au volume.

220. A POLITICAL AND CIVIL HISTORY OF THE UNITED STATES OF AMERICA. — Histoire civile et politique des États-Unis de l'Amérique, depuis l'année 1763 jusqu'à la fin de l'administration du président Washington, au mois de mars 1797, renfermant un aperçu sommaire de l'état politique et civil des colonies de l'Amérique du Nord avant cette période; par THIMOTHY PITKIN. Deux Vol. in-8°. Vol. I, 528 p.; Vol. II, 537 p. New Haven, 1828. (*Goetting. gelehrte Anzeigen*; février 1830, p. 185.)

Cet ouvrage n'embrasse qu'une partie de l'histoire des États-Unis de l'Amérique; mais cette partie est très-importante, parce que l'auteur a aussi traité avec quelques développemens l'histoire antérieure de l'Amérique, depuis l'origine des colonies jusqu'en 1763. Cet aperçu historique était nécessaire pour montrer comment se forma et se maintint l'esprit de résistance aux exigences et aux prétentions de la mère patrie, notamment à Massachusetts où l'on sait que la révolution éclata d'abord. A partir du traité de paix de 1763, le récit des événemens devient plus circonstancié, et l'auteur le continue dans le premier volume jusqu'à la fin de l'année 1777.

Le second volume commence par la narration des tentatives que Franklin fit depuis 1775, pour amener une confédération des colonies, et des résultats qu'elle produisit. Vient ensuite l'histoire de la guerre depuis le concours de la France jusqu'à

la conclusion de la paix et la conquête de l'indépendance. Le rédacteur du journal allemand considère comme la partie la plus intéressante de l'ouvrage, la dernière moitié du second volume, dans laquelle l'auteur retrace la période de l'administration de Washington après la paix; et explique avec toute la clarté désirable, la nouvelle constitution de l'Union, fruit des efforts de ce grand homme auquel s'adjoignirent aussi Hamilton, Randolph et Madison.

L'ouvrage de M. Pitkin est un des plus importants pour l'histoire de la constitution politique des États-Unis. Il y règne un ton de dignité et d'impartialité dans l'appréciation des opinions divergentes, qui dénote un esprit distingué. Une appendice contient les documens et actes nécessaires. En tête du premier volume figure le portrait de Washington, non comme général, mais comme homme d'état et président. C. R.

221. ORDONNANCE DE FRANÇOIS I^{er} contre les aventuriers qui désolent le bonhomme (le peuple) (1).

Françoys, par la grâce de Dieu, Roy de France, Daulphin de Viennoys, Conte de Prouvence, à tous (ceux qui ces présentes lettres) (2) verront, salut. Comme il ayt pleu à Dieu nous appeller à la fleur de notre aâge comme lung de ses principaulx (instruments... aux) gouvernement et administration de ce noble et digne Royaume et Couronne de France, divinement et mirac (uleusement) approuvé pour la modération, direction, tuition et protection de tous les Estats d'iceluy et spécialement p (our le soutien) et défense de l'Estat commun et populaire qui est le plus foible, le plus humble et le plus bas et moins (fort que les) autres Estats, et par ce plus aisé à fouller, opprimer et offandre, et a naturellement et raisonnablement... tous les autres de bonne garde, support et défense, et singulièrement le povre et commun peuple (qui a) esté doux, humble, craintif et gracieux en toutes choses, obséquieux à

(1) Cette copie a été faite sur l'original qui existe aux Archives du royaume, et nous a été communiquée par M. Savagner, élève de l'école des Chartes. Il paraît, par le texte de cette pièce historique, que les troubles du royaume étaient, en 1523, un peu plus sérieux que les relations du temps ne le rapportent.

(2) Les mots entre parenthèses sont substitués aux lacunes de l'original.

son prince et seigneur naturel, lequel (il a) aimé, servy et obéy sans vaquer, changer ne varier, vouloir admettre, souffrir ne recevoir domination de autre prince (aucun et) que entre les Roys de France et leurs subiects y a touiours eu plus grande conglutination, lyen et conjunction de vraye amour (et de vraye) dévotion cordiale, concorde et intime affection que en quelconque autre monarchie ou nation chrestienne, laquelle amour et dévotion et concorde bien entretenue entre le Roy et ses subiectz soubz la crainte et amour de Dieu, qui touiours a esté servi dévotement en France, a rendu le Royaume florissant, triomphant, crainct, doubté et estimé par toute la terre. Or, le vray moyen par lequel les Roys peuvent et doivent conserver, perpétuer et augmenter cest amour, consiste en justice et en paix; en justice, la faisant rendre et administrer pure, bonne, égale et bénéfice, sans aucune acception de personnes et sans macule et suspicion de malice à nosdits subiectz; en paix dehors et dedans le Royaume, sur toutes choses en la paix intrinsèque, faisant vivre LE BON HOMME soubz la elle et protection de son Roi en bonne, seure et amoureuse paix, manger son pain et vivre sur le sien à repos, sans estre vexé, pillé, bastu, tormenté ne molesté sans propos, qui est le plus grand heur, contentement et trésor que ung Roy puisse acquérir à son peuple, et par lequel le peuple se rende plus enclin à la bénévolence et obéissance de son prince; lesquelles choses considérans, nous avons aymé, autorisé, (chéri) la justice, commandé et ordonné qu'elle feust deurement et vertueusement exercée, et pour l'abréviation d'icelle fait plusieurs belles et bonnes ordonnances dont les aucunes on esté publiées et les autres le seront cy après; et pource que le bien, l'œuvre et principal effect de justice et que toutes choses ayment et desirent est la paix, pour icelle acquérir en et hors notre Royaume nous avons traicté et appointé non sans grande cause avec tous les princes chrestiens, fait célébrer alliances, confédérations par mariages avec les plus puissans, et dont l'amour nous estait plus requisé, espérant fonder et perpétuer une bonne et seure paix en ce Royaume. Mais l'envye et malice de nos ennemys a esté si grande, que sans cause ne occasion quelconques ils ont rompu de toutes parts et nous ont meü et suscité la guerre en dehors de nostredit Royaume, tellement que après les premiers frais

de la paix qui ont bien équipollé à la cause d'une grosse guerre, sommes entrés en nouvelle, merveilleuse, et presque importable despense tant deçà que delà les montz, à laquelle avons été fort secourus par nostre bon peuple; mais à l'occasion (de ces) guerres nous avons esté contraincts de tenir à nostre soulde grand nombre de gens de pied et de cheval, lesquels à nostre très grand regret et desplaisir ont fort vexé et travaillé notredit peuple, et par lesdites longues guerres se sont levez quelsques aventuriers. . . . vagabonds, oiseux, meschans, flagicieux, abandonnés à tous vices, larrons, meurdriers, raptours et violeurs de femmes et de filles, blasphémateurs et renieurs de Dieu, cruelz, inhumains, immisericordieux qui (ont fui toute) vertu et sont précipitez en l'abisme de tous maux, loupz ravissanz faicts pour nuyre à chacun, et qui ne veulent ne savent nul bien ne service faire, lesquelz sont costumiers de manger et dévorer le peuple, le dénuer et despouiller de son bien, perdre et gaster et dissiper tout ce qu'ils trouvent, baptre, mutiler, chasser et mettre LE BONHOMME hors de sa maison, tuer, meurdrir et tyranniser nos pauvres subiectz, et leur faire plus d'opresse, violence et cruaulté que nulz ennemys, et feussent ils Turcs ou Infidelles ne vouldroient faire ni ne(pourraient; et) non seulement s'attachent aux hommes, mais en très exécrable et détestable façon insurgent par blasphèmes horribles, en l'invention desquels ils se glorifient, contre l'honneur et révérence de Dieu et de la glorieuse mère (, tant) qu'il est à doubter et à craindre que grand partie des calamitez, fortunes et adversités dont est affligé (le royaume,ne) viennent et procédent de l'ire de Dieu, provoquée par l'abisme de maux que chacun jour font et commettent lesdits (vagabonds) meschans et malheureux aventuriers, pour lesquels extirper, chasser et elyminer hors de ce Royaume plusieurs constitutions et ordonnances ont été faites, et pour icelles vertueusement et promptement exécuter, ont esté au chacun bailliage et sénéchaucée commiz et establiz prévostz des mareschaulx avec nombre d'archiers gaigez et stipeudiez, lesquels en aucuns lieux ont fait plusieurs grandes et bonnes exécutions, pour lesquelles lesdits aventuriers n'ont cessé de pululler, persévérer et continuer en leur meschanceté de malheureuse vie, ains en procédant de mal en pys se sont assemblez en grosses troupes, bandes et compagnées, et confiant en leur

multitude se sont plus eslevés que devant, et contemnant Dieu, justice et nosdites ordonnances, oultre mesure multiplié leurs pilleries, cruaultez et meschancetez jusques à vouloir assaillir les villes closes, les aucunes desquelles ils ont prises d'assault, saccaigées, robbées et pillées, forcées filles, femmes, tué les habitans et inhumainement et cruellement traicté les aucunes en leur crevant les yeulx, couppant les membres les ungs après les autres, sans avoir pitié ne regard, faisant ce que cruelles bestes ne feraient à nos bons et loiaux subiectz qui les avaient traictés et donnez de leurs biens; desquelles choses advertis à merueilleux regret et desplaisir, avons par lettres missives escriptes aux gouverneurs des païs et provinces de nostre Royaume, déclaré lesditz aventuriers ennemys de nous et de la chose publique de notre dit Royaume, et pour en faire les appréhensions en avons escript et fait escrire aux Barons Chastellains et autres haults seigneurs, chacun en son regard, lesquels doubans que par lesdites Lettres missives ils ne fussent suffisamment garentis, et voyant que entre lesdits aventuriers y en avait plusieurs domiciliers, et que lesdits aventuriers, au moyen de leurs grosses bendes, estoient et demouroient les plus fortz, ont dissimulé et différé de user de lesdites charges et commissions, tellement que ces clameurs, afflictions et gémissemens ont été plus grans et plus lamentables que devant : — Savoir faisons que Nous voulans à ce pourveoir et nous mettre à devoir de défendre et sublever notre pauvre peuple desdites oppressions et vexations importables; ayans pitié et compassion, et non voulans contemner leurs dits gémissemens et clameurs, désirant purger ce venyn, et par gravité et sévérité de peiné et justice extirper et arracher cette maudicte et serpentine semence fort espendue par nostre Royaume, et cognoissans que sans force et violence anthidote tel inconvenient ne se peult curer, et que selon l'énormité du crime doit être mesurée la gravité du supplice; — Pour ces causes et autres raisonnables considérations à ce nous mouvans, avons par l'advis et délibération des princes et seigneurs de notre sang et autres grands et notables personnages de notre Conseil, déclaré et déclarons lesdits aventuriers, pillars et mangeurs de nostre pauvre peuple, leurs capitaines, lieutenans, porte-enseigne, sergens de bandes, et autres qui les mainent et conduisent, ennemys pu-

bliques de nous et de la chose publique de nostre Royaume, et les avons deffiez et abandonnez, deffions et abandonnons à toutes personnes, en permectant à chacun sans craincte et doute de punicion de justice, ne quil soit bisoing d'en lever ne impetrer remission, de détrousser, tuer, saccaiger, tailler et mettre en pièces lesdits aventuriers, capitaines, lieuxtenans, sergens de bande, qui seront trouvés pillans et mangeans sur LE BONHOMME, suyvans et accompagnans ceulx qui feront ou auront faict ledit pillage; et à celui ou ceulx qui les auront deffaicts, taillez et mis en pièces, avons donné et donnons par ces présentes, sans ce qu'il soit besoing d'en lever autre dou ou descharge, la confiscation desdits avanturiers. Et si aucun desdits avanturiers, oppresseurs de peuple, se retirent en leurs maisons ou domiciles, ou autrement soient prins et aprehendez et mis en justice, nous voulons et ordonnons que prompte et bricfve, roide et rigoureuse justice et pugnition en soit faicte, et que par les sieurs justiciers du lieu où ils seront aprehendez touz lesquels nous avons crééz et créons prévostz des Mareschaulz quant à ce, ladite qualité d'aventuriers vivans sur nostre peuple prouvée, sans avoir regard s'ils sont domiciliés ou non, soit procédé contre lesdits avanturiers vivans sur nostre peuple à pugnicion corporelle et capitale, nonobstant oppositions ou appellations quelzconques, pour lesquelles ne voulons estre différé. Et si aucuns desdits avanturiers se treuvent qui ayent usé desdictes inhumanitez et de cruaultez et de exécrables blasphèmes, nous voulons que ceulx qui auront usé desdictes cruaultez soient pugniz par justice à telle et semblable peine qu'ils auront faict porter et souffrir aux autres, ou quilz soient pugniz d'autre très-grievé, extraordinaire et rigoureuse peine exemplaire à discrétion de justice; et lesdits blasphémateurs exécrables avant que souffrir mort ayent la gorge ouverte avec un fer chault et la langue tirée et couppée par le dessoubz, et ce faietz penduz et attachez au gibet ou potences et estranglez selon leurs démerites. Et pour tollir et oster toutes occasions de assembler telles vermines en nostre Royaume, avons prohibé et défendu, prohibons et defendons à toutes manières de gens de quelque estat, qualité ou condition quilz soient ou puissent estre, sur peine de confiscation de corps et de biens que les contrevenans encourront par le seul faict sans autre déclaration,

de non sonner le tabourin en ville, bourg ou village de ce Royaume, prohibons aussi soubz semblable peine, de non lever, faire lever ne amasser gens sans avoir de nous lettres patentes signées et scellées de nostre scel, adressans au gouverneur, bailly ou seneschal, et attache et permission dudit gouverneur, bailly ou seneschal; en commandant ausdits gouverneurs, bailliz et seneschaulz et à chacun d'eulx, que silz en treuvent aucun es fins et limittes de leursditz bailliages, seneschaucées et jurisdictions enfraignant, transgressant ou contrevenant à nostre dicte ordonnance, que incontinent et sans délay ilz se saisissent de sa personne, et lesdits son de tabourin et assemblée de gens faicts sans permission prouvez et vérifiez, procèdent à l'exécution de ladicte peine de confiscation de corps et de biens, nonobstant oppositions ou appellations quelxconques, pour lesquelles ne voulons estre différé. Si donnons en mandement à noz amez et féaulx Conseillers les gens tenans noz Courtz de parlement de Paris, Tholose, Rouen, Bourdeaulz, Dijon, et Prouvence, gouverneurs de noz pays, bailliz, seneschaulx, prévostz, et à tous noz autres justiciers et officiers ou à leurs lieutenans, et à chacun d'eulx si comme à luy apartiendra, que ceste présente nostre déclaration et contenu en ces présentes ilz facent lire, publier, enregistrer en leurs Courtz, jurisdictions et auditories, et icelle notifier et proclamer à son de trompe et cry public, et le sommaire et dispositif d'icelle attacher aux portz des halles, marchez, cohues et autres lieux publiques desdits bailliages, seneschaucées et jurisdictions, à ce que aucun n'en puisse prétendre cause d'ignorance. Et ladicte déclaration publier, garder, observer, entretenir, et exécuter de point en point, selon sa forme et teneur, sans aucunement y contrevenir ne souffrir estre directement ou indirectement contrevenu en aucune manière. Et pour ce que de ces présentes on aura affaire en plusieurs lieux, nous voulons que au vidimus d'icelles faict soubz seaulx Royaulx foy soit adjoustée comme à ce présent original, auquel en tesmoing de ce nous avons fait mettre nostre scel. Donné à Lyon le vingt-cinquiesme jour de septembre l'an de grâce mil cinq cent vingt-trois et de nostre Regne le neufviesme. *Sic signatum* : par le Roy en son Conseil, DE NEUVILLE. Lecta, publicata et registrata, audito substituto procuratoris generalis Regis, per modum provisionis

et donec aliter fuerit ordinatum, Parisiis, in camerá tempore vacationum per Regem ordinatá, decimá-noná die octobris, anno Domini millesimo quingentesimo vicesimo tertio. Sic signatum, AURILLOT. COLLARD.

Extrait des Registres des Ordonnances Royaulx enregistrées en la Court de parlement. DUTILLET.

222. DÉTAILS HISTORIQUES RELATIFS A LA RÉCEPTION DE SOUVERAINS ÉTRANGERS PAR LA VILLE DE PARIS. (1499 à 1717.)
(Extraits des registres de l'hôtel-de-ville) (1).

1499. Compte des octrois de 1499 à 1502. LE COMTE DE FLANDRES. Chapitre à cause des frais faits par ordre du Roi pour la venue et entrée nouvelle de M. l'archiduc d'Autriche, comte de Flandres, et de madame sa femme, en cette ville de Paris, où furent donnés et représentés des *Mystères*, montant à 229 liv. 10 sous 8 den. Parisiis. — (Le registre n'en dit pas davantage, et ne rapporte point la date du jour de l'entrée).

15 juin 1528. LE DUC DE FERRARE. — Assemblée où M. le Prévôt des marchands remontre que M. le comte Destampes l'avait mandé et lui a fait entendre que la volonté du Roi était que la ville employât 500 écus en *mommeries morisque*, pour la bienvenue du duc de Ferrare qui arrive pour épouser madame Renée. Comme aussi de faire quelques petits présents à M. le duc d'Angoulesme.

A été conclud qu'il était question de chose que la ville n'avait cy-devant fait, que le greffier de la ville iroit devant le dit S^r lui remontrer que la ville ne peut se mesler de telles affaires et le supplier d'en excuser. (R. 2, f^o 18.)

30 juillet 1530. LA MARQUISE DE GENÈVE. — Sur les lettres du Roi pour recevoir avec honneur en cette ville la marquise de Genève, contesse de Nausot, a été conclud que MM. avec leurs robes communes, précédés des sergents ayant leurs robes de livrée, les conseillers, quarteniers et bourgeois et archers de

(1) Les indications relatives au cérémonial de ces réceptions, sont assez fréquentes dans les registres de l'Hôtel-de-Ville. Nous avons borné notre choix à un petit nombre, à celles qui se distinguent par quelques singularités; elles suffiront pour donner une idée de ce qui se passait dans ces occasions solennelles qui se lient intimement avec les événements les plus remarquables de l'histoire de France. C. F.

la ville yroient au-devant de ladite dame jusqu'à Notre-Dame-des-Champs, et dudit lieu en l'hôtel du sieur de Villeroy où elle doit loger. (R. 2, f^o 42).

31 *decembre* 1536. LE ROI D'ÉCOSSE (1). — Chapitre à cause de la venue et nouvelle entrée du roi d'Écosse, faite en cette ville de Paris le dernier jour de décembre 1536. Recueil et souper fait à lui et à ses gens ledit jour, en l'hôtel de Clugny, et aussi pour les échaffauds, théâtres, galleries et autres choses requises, tant pour le fait de ladite entrée dudit roi d'Écosse, que pour la solemnité de ses nopces et du don et présent à lui fait par icelle ville, suivant la teneur des lettres patentes du roi notre sire, données à Fontainebleau le 9 décembre 1536, mentionnées au commencement de ce compte,

Et premièrement à cause des préparatifs faits pour le jour de ladite entrée.

Ils consistent en trois articles.

Le 1^{er}, au peintre qui a fait l'ornement des arcs de triomphe, pour 200 livres tournois.

Le 2^e, pour le dais qui fut porté sur le roi d'Écosse, il coûta 224 liv. 5 sous 4 den. tournois.

Et le 3^e, au maître d'artillerie de la ville, *pour avoir tiré 35 pièces d'artillerie, ce qui coûta 33 liv. 15 sous tournois.*

Pour et à cause des robes des Prévôts des marchands et échevins et autres officiers de la ville, cet article monte à 776 liv. 5 sous.

Pour le *souper et recueil* fait au roi d'Écosse et à ses gens et autres princes et seigneurs étant en sa compagnie, en l'hôtel de Clugny, le jour de ladite entrée, lequel repas monta à 1200 liv. 7 den. tournois.

Pour et à cause des *galleries, théâtres et descendues faites en l'église Notre-Dame de Paris et es-environs* pour la solemnité des nopces du roi d'Écosse.

Cet article monte à 1,222 liv. 10 sous tournois.

Pour le don fait au roi d'Écosse et à ses gens. Ce don consista en vaisselle d'argent vermeil doré et armoriée aux armes de la ville, et coûta 4564 liv. 7 sous tournois. (Total, 8221 liv. 2 sous 11 den. tournois.)

6 *novembre* 1539. L'EMPEREUR. — M. le chancelier a mandé,

(1) Jacques V, qui épousa Madeleine, fille aînée de François I^{er},

MM. du bureau pour leur dire que l'empereur devant venir en France voir le roy, l'intention de sa majesté était que l'on fit à l'empereur la plus magnifique et la plus riche entrée possible, et qu'ils eussent à faire netoyer la ville, à quoi ils ont répondu que quoy que l'argent fût fort rare, ils obéiraient au roy, mais qu'à l'égard du netoyement de la ville, cela regardait le lieutenant criminel, sur quoi M. le chancelier a dit qu'il le ferait avertir pour cela.

8 novembre. — MM. du bureau ont été mandez chez M. de Villeroy où était M. le connétable et grand-maître de France qui leur a donné des ordres de la part du roy pour les préparatifs du feu d'artifice pour ladite entrée, que le roy voulait être des plus beaux.

17 novembre. — Ordonnance aux archers, arbalestriers et arquebusiers, au sujet de ladite entrée.

Délibération de la ville pour ce qu'il convient faire au sujet de ladite entrée.

16 novembre. — Voiage du sieur Croquet, échevin en cour, au sujet de ladite entrée et des préparatifs d'icelle.

1^{er} janvier 1539 (1). — Entrée de l'empereur en cette ville. Il avait à sa droite le connétable, et à sa gauche le chancelier. Il fut harangué par le prévost des marchands, qui luy présenta les clefs de la ville, que l'empereur rendit à un archer, lequel les remit aux échevins et fit sa réponse par la bouche du connétable en remerciant la ville et disant qu'on luy faisait trop d'honneurs.

L'ordre et la marche de ladite entrée. (R. 3, f° 3 à 8).

DÉPENSE POUR LA RÉCEPTION DE L'EMPEREUR. — Chapitre à cause de la venue et nouvelle entrée de l'Empereur faite en cette ville de Paris, le 1^{er} janvier 1539, tant en *mystères et ébattemens* qu'en habillements desdits prévost des marchands et échevins, des greffier, procureur et receveur et autres officiers du corps et communauté de ladite ville, et aussi du don et présent fait par icelle ville audit empereur et autres choses concernant le fait de ladite entrée; le tout suivant la volonté du roi notre sire, ainsi qu'il est mentionné dans ses lettres patentes données à Fère-sur-Oyse, le 25 janvier 1539.

Et premièrement et à cause DES PRÉPARATIFS ET MYSTÈRES

(1) L'année commençant à Pâques.

faits pour le jour d'icelle entrée ; cet article monte à 710 liv. 10 sous 5 den. tournois.

Pour et à cause des robes desdits prévôt des marchands et échevins et autres officiers de la ville. Cet article monte à 230 liv. 6 sous tournois.

Pour et à cause des ouvrages de *pavements* faits tant en la rue St.-Antoine que hors la porte sur la chaussée St.-Antoine. Cet article monte à 326 liv. 15 sous 1 den. obole.

Pour et à cause *du don fait à l'empereur et à ses gens*. Il consista en un *Hercule d'argent blanc, doré en quelques endroits*, qui coûta 10,078 liv. « den. pite ; et le don fait aux gens de l'empereur monta à 233 liv. 8 sous.

Pour et à cause d'une *collation* faite de par ladite ville à M. de Granvelle, chancelier de l'empereur. Cet article monte à 58 liv. 11 sous. (Total, 11637 liv. 10 sous 5 den.)

28 octobre 1558. LE DUC DE SAXE. Lettre du roi au bureau, pour recevoir, loger et faire des présents au duc Guillaume de Saxe à son arrivée à Paris. Suit le procès-verbal du 29 dudit.

31 octobre. Lettre du Bureau à M. le duc de Guise, par laquelle ils lui rendent compte de ce qu'ils ont fait pour M. le duc de Saxe ; et par icelle qu'ils vont faire toute diligence pour le recouvrement de la somme de 100,000 liv. à eux demandée par Sa Majesté.

Même jour. Ordonnance du Bureau portant que *Claude Noel sergent de la ville, rendra les 8 écus par lui acceptés de la part du duc de Saxe, lors que la ville fut lui présenter les présents.* (R. 7, f^o 7 et 10.)

Avril 1717. LE CZAR. Lettre du maréchal d'Huxelles au prévôt des marchands de Paris.

A Paris le 22 avril, 1717.

Comme son altesse royale (le Régent), a sçeu, Monsieur, que quoyque le Czar ayt gardé une espèce d'incognito à son passage dans les Pays-Bas, le corps des principales villes luy a fait les complimens et les présens ordinaires, elle m'a ordonné de sçavoir de vous, s'il y aurait quelque difficulté à ce qu'il en fut usé de mesme de la part du corps de ville de Paris, lorsque ce prince y arrivera. J'ay rendu compte à cette occasion à son altesse royale de ce que vous avez observé sur ce qui s'est passé à l'égard des testes couronnées qui sont autrefois venues icy ; et

je ne manqueray pas de l'informer de ce que vous penserez sur la question qu'elle m'a encore ordonné de vous faire. Je vous prie de croire que je suis très véritablement, Monsieur, votre très-humble et très obéissant serviteur

HUXELLES.

Réponse du Prévôt des Marchands.

Monseigneur,

J'ay communiqué à MM. du Bureau de la ville, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 de ce mois, par où vous me marquez que S. A. R. souhaite que nous allions en corps de ville faire des complimens et des présens ordinaires à Sa Majesté czarienne, et vous me demandez en mesme temps s'il n'y a aucune difficulté qu'il en soit usé par tous les corps de ville de mesme qu'il en a été usé par tous les corps des villes des Pays-Bas où elle a passé.

J'auray l'honneur de vous observer premièrement que, suivant les registres que j'ay vus, le corps de la ville de Paris ne va faire aucun compliment aux testes couronnées, ny aux souverains qu'en conséquence de lettres de cachet du Roy, et est conduit par le grand-maître des cérémonies. C'est à vous à faire réflexion si le Czar voulant estre incognito, vous voudrez faire expédier une lettre de cachet qui se met dans nos registres, et qui oblige au cérémonial du grand-maître des cérémonies. Tout cela le tirera en quelque façon de l'incognito où il veut être.

Secondement, nous avons reçu en différentes occasions des ordres différens : les uns nous ont chargés de sortir hors de la ville pour aller au-devant des testes couronnées; les autres ne nous ont chargés que d'aller dans le palais où elles sont venues loger, où nous avons été les complimenter et leur présenter les présens ordinaires qui ne consistent qu'en 12 douzaines de boittes de confitures, et 12 douzaines de flambeaux de cire.

Quand nous avons ordre d'aller hors la ville recevoir un Roy ou une Reyne, M. le gouverneur de la ville de Paris marche à notre teste, et nous présente au Roy ou à la Reyne que nous allons saluer; et le lendemain nous allons sans M. le gouverneur, uy faire les présens à l'ordinaire.

Quand le Roy par ses lettres de cachet a ordonné de faire des entrées aux Roys et aux Reynes, cela forme une cérémonie bien plus ample dont je ne vous feray point ici de description,

La seule chose seulement nécessaire à observer est que nous ne marchons point sans lettre de cachet, ny sans estre conduits par le grand-maître des cérémonies.

J'auray l'honneur d'attendre vos ordres et de m'y conformer en entier, pour vous marquer tout le respect avec lequel j'ay l'honneur d'être, etc.

N. B. Par le dépouillement qui a esté fait des registres de l'hôtel-de-ville, nous avons reconnu que lorsque le corps de ville sort hors des portes pour aller recevoir des Roys ou des Reynees qui sont les seuls pour lesquels le corps de ville sort hors les portes de la ville, M. le gouverneur de Paris marche à la teste des magistrats du corps de ville et leur fait l'honneur de les présenter au Roy ou à la Reyne au-devant desquels ils vont; et quand le corps de ville, le lendemain, va faire les compliments et les présents ordinaires, ils sont conduits par le grand-maître des cérémonies, et M. le gouverneur n'a point coutume de s'y trouver. Il paraît néanmoins qu'en 1644, le hazard fit rencontrer M. le gouverneur lorsque le corps de ville fut faire compliment à la Reyne d'Angleterre; mais dans d'autres occasions nous ne voyons pas que M. le gouverneur s'y soit trouvé.

223. GESCHICHTE DER HALBINSSEL MOREA. — Histoire de la presqu'île de Morée au moyen âge; essai historique par le professeur FALLMERAYER. T. I, in-8° de XVI-432 p. Stuttgart, 1830; Cotta.

L'introduction est un coup-d'œil rapide sur l'histoire ancienne du Péloponèse, jusqu'à la chute de la ligue achéenne formée l'an 146 avant J. C. La période romaine, les invasions des peuples du nord, l'introduction du christianisme sont des faits qui appartiennent aussi à l'histoire générale. Ne suivons donc l'auteur qu'à partir de l'an 400 de notre ère. Les 33 premières années du 5^e siècle furent assez calmes dans ces contrées, mais tout à coup parut Attila et après lui Théodoric. L'empire d'Orient fut ensuite en proie aux Bulgares; mais les malheurs du Péloponèse datent de la terrible invasion des Avars, sous Tibère César. C'est à cette époque, dit M. Fallmerayer, qu'un nuage sanglant nous dérobe la vue de la Grèce, et quand il se dissipe, nous trouvons les mœurs, la religion, les noms des villes, des montagnes, des fleuves, entièrement changés. Bajan, (c'est le nom du khan) fut aussi perfide que cruel: c'était une

guerre de destruction comme celle que les Espagnols portèrent en Amérique. Toutes les races slaves lui servirent d'instrumens. Quelques écrivains ont voulu que le Péloponèse soit resté étranger à ces désastres ; mais l'auteur prouve par la relation d'un miracle de St. André, et par la mention d'un diplôme de Nicéphore, que les Avars avaient effectivement conquis le Péloponèse entre les années 584 et 593. La détermination de l'année 589 est faite ensuite avec beaucoup de précision ; c'est la 8^e du règne de l'empereur Maurice. M. Fallmerayer démontre avec non moins de sagacité, que la population se retira en grande partie dans les îles, dont il explique ainsi les forces maritimes au 8^e siècle. Le Péloponèse eut beaucoup à souffrir des fureurs et des réactions sanglantes de Constantin Copronyme, puis vinrent de nouvelles troupes de Slaves. L'auteur cite un passage de Constantin Porphyrogénète, que cependant il nous paraît entendre dans un sens trop large *Εσθλαβώθη δὲ πᾶσα ἡ χώρα καὶ γέγονε βάρβαρος*. Sans doute, il entra dans le pays beaucoup d'éléments barbares, mais il dut rester toujours un fonds de population grecque, et si l'on appelait *τὰ Σλαβικά* tout le pays entre le cap Tenare et les monts d'Arcadie, si cette dénomination était usitée encore 400 ans après, on n'en peut inférer cependant une destruction totale, telle que Fallmerayer suppose qu'elle a eu lieu sous Constantin Copronyme. Selon lui encore, les éléments grecs qu'on retrouve dans la Morée, viennent des Grecs de Byzance qui l'ont reconquise après qu'elle fut devenue slave. D'abord il rend compte de l'expédition que fit Stauracius pour l'impératrice mère, puis du siège que Patras soutint contre les Slaves et la flotte des Sarrazins. Cette lutte dura environ cent ans, jusque sous l'empereur Basile le Macédonien. La conséquence de cette conquête fut l'adoption du christianisme par les populations slaves. Ici l'auteur émet une proposition remarquable, c'est qu'alors la langue slave n'étant pas une langue littéraire, ce fut celle des nouveaux vainqueurs qui prévalut, à tel point que le grec ancien ayant disparu, l'usage y substitua un grec byzantin, en sorte que tel nom de lieux qui d'abord était slave, se trouve traduit en grec, sans avoir aucun rapport avec l'antiquité. Les recherches sur les noms de lieux sont fort étendues ; elles conduisent l'auteur à conclure que 25 seulement des noms antiques ont survécu, et que la population immigrante était partie

des bords du Volga. L'origine du nom de Morée, qui signifierait contrée voisine de la mer, est fort curieuse; il faut abandonner le *mûrier* vers lequel amènerait l'idée grecque. Damascène Studita fut le premier byzantin qui se servit du nom de Morée. Ce que dit M. Fallmerayer sur les Maniotes est fort érudit, mais aussi fort hypothétique, et surtout il me semble qu'il ne détruit pas la notion que nous devons à Constantin Porphyrogète, qui les donne aux anciens Hellènes. Les derniers chapitres de ce premier volume reprennent la marche historique pour raconter la conquête des Français et les exploits de La Ville-Hardouin.

P. DE GOLBÉRY.

MÉLANGES.

224. BEYTRÄGE ZUR PHILOSOPHIE DER SEELE. — Dissertations sur la philosophie de l'âme; par C. F. FLEMMING, D^r M. à Schwerin en Meklenbourg, Tom. I, l'âme humaine; Tom. II, l'âme des animaux. XXII-208 et XX-233 pag. Berlin, 1830; Enslin.

Des méditations sur la partie spirituelle de notre être occupent, depuis des milliers d'années, les têtes pensantes; bien des systèmes ont été imaginés pour y faire entrer avec plus ou moins de succès, la série des faits donnés par l'observation, classés de manière à former un tout. Rien ne prouve mieux la profondeur et la difficulté de la matière, que cette foule de systèmes différens qui se sont succédés, combattus, et qui se succèdent encore. On remarque toutefois, que quant à la manière d'envisager le sujet, deux points de départ opposés, selon que l'on considère l'âme comme principe dont les lois d'action doivent être examinées d'abord, ou que l'on s'attache aux marques extérieures de l'action morale. Le premier point de vue est plus étendu, le second est plus sûr, et c'est ce dernier que l'auteur a suivi. Il traite son sujet avec méthode, tâche de s'appuyer de faits là où il le croit nécessaire, et penche peut-être un peu trop vers un matérialisme raffiné qui est suivi plus généralement par les médecins. Il nous suffira d'indiquer les divisions de son ouvrage: Observations pour fixer l'idée de l'âme; con-

sidérations sur la faculté de sentir; sur la perceptibilité; sur le souvenir; sur la faculté de sentir; sur la faculté et la conscience de soi-même. — Sur l'âme des animaux en général; sur leur sensibilité, leur perceptibilité, leur souvenir; sur leurs sentimens spirituels, leur volonté et leur conscience. L'ouvrage se termine par des recherches sur la faculté de parler et sur la perfectibilité des hommes et des animaux.

225. HUGONIS GROTII ad Joh. Oxiensternam et Joh. Aal. Salvium Oxiensternæ ad serisantem *EPISTOLÆ INEDITÆ*. Edend ac curavit Instituti Belgii classis tertia. In-8°; prix, 3 fr. 17 c. Harlem, 1830; Loosjes.

226. LISTE DES MÉMOIRES les plus récents qui ont été lus à l'Académie impériale des sciences de St.-Petersbourg, par les membres appartenant à la section de philologie et d'histoire.

Mémoire sur les *Federati Fargani* et *Varangi* des Bysantins; par M. Krug.

Mémoire sur l'apothéose des héros grecs, et la récompense des hommes célèbres, par un buste dans des temples qui leur étaient consacrés; par M. Kohler.

Recherches pour l'éclaircissement de l'histoire de Taberistan pendant les premiers siècles, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement des Alides de Dai, par M. Frähn.

Comparatio linguarum græcæ et latinæ cum slavicis dialectis, partis etymol. sectio prima; par M. Græfe.

Dissertation sur quelques doctrines fondamentales du Bouddhisme, première section; par M. Schmidt. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; mars 1880, p. 489.)

227. ACADÉMIE DES SCIENCES EN BAVIÈRE. (*Allgemeine Zeitung*; juillet 1830, n° 182, p. 727.)

La classe d'histoire de l'Académie des sciences de Munich, qui peut se glorifier à juste titre d'avoir pour président un homme aussi distingué que Shelling, s'est occupée avec une nouvelle ardeur de ses monumens historiques, de la régénération des monumenta Boïca et de la composition d'un lexique historique et topographique pour la Bavière. Le baron Freyberg directeur des archives et connu par de nombreuses publications de documens historiques et juridiques, a été nommé secrétaire

en remplacement de feu Westenrieder, et ce choix promet d'heureux résultats. On ne saurait nier qu'un nouvel essor n'ait été imprimé au système des archives considérées sous un point de vue élevé. Tous les trésors que la Bavière possède en diplômes, actes et documens de tout genre ont été réunis aux archives du royaume, le travail a été simplifié, l'usage de ces matériaux rendu plus facile, et toutes précautions sont prises pour qu'ils ne se perdent point et ne tombent pas dans l'oubli. Après un long sommeil les monumenta Boïca ont tout-à-coup reparu à la lumière. Le premier volume de ces monumens commence par la série des actes impériaux à partir de Charlemagne; ces actes sont au nombre de 1600; toutefois cette collection ne mérite pas plus le nom d'un cours complet de diplomatique et de palæographie, que les riches archives historiques de la Haute-Allemagne; car on y trouve une foule de diplômes équivoques, falsifiés, complétés ou même inventés.

Pour rendre un pareil trésor à la fois compréhensible et instructif, le gouvernement a ouvert un cours public et gratuit, dans toutes les branches de la diplomatique. L'autre moitié des monumens contient une foule de documens sur les pays voisins, tels que l'Autriche, la Bohême, la Saxe supérieure, le Wurtemberg, etc.; pour cela on a consulté, outre les actes impériaux, les archives de Lorch ou de Passau, qui vont jusqu'aux Mérovingiens et Agilolfingiens. Le chevalier de Lang a continué jusqu'à l'année 1830 les répertoires des archives du royaume. Aujourd'hui MM. Hormayer et Freyberg suivent ce travail à travers la première moitié du 14^me siècle, époque du règne de l'empereur Louis, qui vit la Bavière prendre pour la première fois quelque importance politique en Europe, et établir des relations très-variées avec l'Italie, la France, l'Angleterre, Avignon, la Hongrie et les côtes de la mer du Nord.

L'ordre de cabinet du roi Louis, daté de Willa Colombella le 29 mai 1827, et qui a pour objet la conservation des monumens de l'histoire et de l'art, a non-seulement arrêté l'esprit de vandalisme qui ne connaissait plus de bornes, mais encore ranimé le goût de l'antiquité. Des musées d'archæologie ont été fondés dans les villes de Passau, Ratisbonne et Augsbourg (autrefois forteresse des Romains contre la Germanie indomptée). Le musée d'Augsbourg mérite surtout de fixer l'attention des archéo-

logues. Le président prince Louis d'Oettingen Wallerstein dont le nom est aussi honoré dans l'histoire de l'art de l'Allemagne supérieure, que celui du directeur de Raiser dans la science des antiquités, le directeur Rudhart, publiciste distingué et jurisconsulte savant, et le président de Mulzer ont acquis par leur zèle les droits les plus étendus à la reconnaissance nationale. Le président de Mieg et le conseiller privé, Chevalier de Lang, ont organisé dans le cercle de la Rézat une Société d'histoire, et leur exemple a promptement trouvé des imitateurs.

Dans le cercle du Rhin ainsi que dans le cercle du Haut-Danube, de grands services ont été rendus à la science des antiquités nationales. M. de Hormayer a terminé son discours académique sur les monumenta Boïca, par des considérations qui permettent d'espérer que cette science fera de continuel progrès. Ce savant a obtenu une grande popularité pour ses fresques historiques dans les arcades du jardin royal de Munich. Il est chargé de rédiger une histoire de la Bavière, et malgré les grandes difficultés que présente cette tâche, le travail sera bien exécuté par lui. Les directeurs Raiser et Rudhart ont désigné sur les marges des cartes de leurs cercles, tous les monumens que ces cercles contiennent, et cela suivant les lignes des routes. Le baron Schenk, ministre de l'intérieur, seconde tous ces travaux.

228. NÉCROLOGIE. — BERTHOLD GEORGES NIEBUHR, conseiller d'état, membre de l'académie des sciences de Berlin, fils du célèbre voyageur Carsten Niebuhr, décédé à Bonn, le 2 janvier 1831.

La science vient de perdre le savant auteur qui avait ouvert à l'histoire romaine des routes nouvelles. En attendant une biographie plus étendue que le rédacteur de cette notice se propose de publier, nos lecteurs accueilleront avec intérêt les détails suivans : nous les tenons de la famille même de M. Niebuhr.

Berthold-Georges Niebuhr est né à Copenhague, le 27 avril 1776, mais il ne fit aucun séjour dans cette capitale, les divers emplois qu'obtint son père en ayant éloigné sa famille, qui est originaire du Holstein. Une mère trop tendre prodigua au jeune Niebuhr des soins imprudens et ses forces physiques

en souffrirent. Il n'y eut jamais en lui rien de robuste : sa santé fut toujours chancelante, et surtout il conserva un système nerveux tellement irritable, que les impressions dont il était susceptible agissaient jusque sur son caractère et sur ses jugemens qui devenaient mobiles et qui tenaient même parfois du caprice. Du reste, un noble cœur, une âme grande et généreuse, une constante volonté du bien, un amour de la vérité qui domine toutes ses recherches, et qui plus d'une fois lui a permis de revenir d'une erreur par un aveu public. L'étude eut, dès son enfance, un charme indicible pour lui. A 13 ans, plusieurs langues déjà étaient à la disposition de son génie naissant : il aimait au-delà de toute expression la lecture des poètes ; ceux de l'antiquité absorbaient son attention, et dès-lors il s'enfermait des jours entiers pour venir à bout d'une tragédie grecque. Son père cependant l'envoya à Hambourg pour y faire des études commerciales ; il y fut honoré des bontés de Klopstock ; puis il passa à l'université de Kiel, où il suivit des cours de droit, et à celle d'Édimbourg où il se livra aux sciences physiques, sans que jamais la philologie cessât d'être son étude de prédilection. Il y avait été encouragé par le célèbre ami de son père, par ce poète qui enrichit l'Allemagne de ce que l'antiquité a de plus noble et de plus élevé, par feu Henri Vos.

De retour dans sa patrie, Niebuhr commença par être secrétaire du ministre des finances : son avancement fut rapide, à tel point, qu'en 1805, époque de son mariage, il était directeur de la banque. Ses premiers écrits sont des rapports administratifs et de finance. Cependant la situation politique de l'Europe lui déplaisait : il n'aimait pas les conquêtes de Napoléon, et il publia une traduction allemande de la première Philippique de Démosthène, et y joignit des notes de circonstance. Les vues de M. Niebuhr s'accordaient avec celles du gouvernement prussien, la complaisance du Danemark pour la France l'irritait ; en conséquence, il accepta les offres que lui faisait la Prusse, mais à peine le commerce de la Baltique eut-il été à sa direction, que la bataille d'Iéna l'obligea à fuir avec toute la cour. En 1808, le roi l'envoya en Hollande pour des affaires commerciales à négocier avec ce pays et avec l'Angleterre. Lorsqu'il en revint, un ministère régénérateur gou-

vernait la Prusse. Niebuhr eut part à toutes les délibérations généreuses, et ses mémoires sur les colonies romaines préparèrent un système de colonisation agricole, comme ses vues profondes contribuèrent à l'établissement de l'université de Berlin. Dès-lors cet homme extraordinaire devint l'ami de MM. de Savigny, de Buttmann, de Spalding, de Heindorf. Niebuhr enseigna l'histoire romaine à l'université, et le succès de ses leçons détermina l'apparition de ses premiers volumes, qui d'abord se bornèrent à l'impression de ses leçons. Lorsqu'en 1815 les désastres de la campagne de Russie affranchirent l'Allemagne du joug de Napoléon, Niebuhr prit au mouvement une part active, écrivit avec Arndt un journal patriotique, et fut employé par le roi à des négociations avec les Anglais. En 1814, il se déclara ouvertement contre la réunion de la Belgique avec la Hollande : cet esprit si juste entrevoyait les conséquences de cette monstrueuse agglomération. En 1815, il perdit presque à la fois son père et sa femme, et ne trouva de consolations à tant de maux que dans le bien qu'il faisait, usant de son influence en faveur des défenseurs de la cause nationale, que les absolutistes commençaient à calomnier. Cette loyauté lui fit beaucoup d'ennemis; son crédit en fut ébranlé, et tandis qu'il aurait pu aspirer aux plus hautes charges de l'état, il ne reçut pour toute récompense qu'un honorable exil. Le prince de Hardenberg auquel il faisait ombre l'envoya à Rome. Niebuhr venait alors de contracter un second mariage; il avait épousé la petite-fille du célèbre médecin Hensler. Il donna avant son départ, de concert avec Heindorf et Buttmann, les fragmens de Fronton découverts par l'abbé Mai. En passant à Vérone, il y trouva les fragmens de Gaius. A Rome où il demeura sept ans, il put se livrer exclusivement aux études chéries qui lui avaient fait accepter cette mission. L'estime générale qui l'entourait, les affections de famille, les découvertes les plus heureuses, tout contribuait à répandre sur son existence un charme indicible. Ce fut là qu'une étroite amitié se forma entre Niebuhr et notre illustre ambassadeur de Serre. Un jour qu'ils se promenaient ensemble au *Campo Vaccino*, à l'endroit où le docte allemand croyait avoir aperçu les restes du rostre : *Voilà*, s'écria-t-il, *voilà où votre éloquence se serait immortalisée, si vous fussiez né Romain.*

Le Saint-Père, qui faisait grande estime de Niebuhr, et qui avait conclu avec lui un concordat pour les provinces catholiques de la Prusse, lui dit lorsqu'il prit congé : *Vous ne m'avez jamais fait entendre que la vérité.* Cette vérité cependant ne plaît pas à tous également : trop de franchise avait fait naître quelques nuages entre l'ambassadeur et sa cour : la santé de M. Niebuhr, altérée par le climat de Rome, réclamait un autre séjour. C'en fut assez pour déterminer une démission ; et en 1823, M. Niebuhr reprit le chemin de l'Allemagne sans projet fixe. Il s'arrêta même fort long-temps à St.-Gall où il découvrit les fragmens de Merobaudes. De là il gagna les provinces du Rhin, tant pour connaître ce beau pays que pour être à portée d'effectuer un voyage à Paris ; enfin pour y attendre les ordres de son souverain. Il eut lieu de se convaincre cependant, à l'occasion d'une courte apparition qu'il fit à Berlin, qu'il n'y avait nulle élévation dans les idées du ministère. Il revint donc à Berlin pour féconder de sa présence les germes de prospérité qu'il avait remarqués dans l'université de cette ville : il y donna, sans aucune obligation de le faire, des cours d'histoire grecque et romaine. Sans éloquence, sans prétention à l'effet, Niebuhr enchaînait l'attention de ses auditeurs ; il possédait plus que tout autre l'art de les émouvoir par le seul intérêt du sujet. Il poussa ce zèle jusqu'à instituer des concours pour toutes les questions de philologie, et les prix décernés étaient payés de ses deniers. Mais sa principale occupation était la suite de son histoire romaine : il en composa d'abord le 3^e volume ; c'est à ce travail qu'il consacra l'hiver de 1824. Cependant la révision des deux premiers, qui furent totalement changés, suspendit la publication de ce nouveau volume, et il n'a point encore paru. Niebuhr se disposait à donner le second, quand éclata un violent incendie qui consuma une grande partie de ses papiers : il fallut recommencer la rédaction, combiner de nouvelles recherches avec la publication des auteurs de Byzance, qu'il poursuivait avec zèle... *Je marche au milieu d'obstacles continuels, m'écrivait-il, le 16 décembre 1830, les derniers événemens ont diminué mes facultés, ont affaibli ma mémoire à un degré tel que je ne puis me faire illusion....* Ma réponse courait encore, que déjà cet homme de bien n'était plus.... Aux malheurs causés par l'incendie de sa maison

vint se joindre une vive inquiétude : la révolution française de juillet, dont M. Niebuhr approuvait le principe, pouvait se répandre sur l'Europe entière, et la guerre menaçait l'asyle qu'il avait choisi pour sa vieillesse.... Tant d'inquiétude, de pertes, de travaux dépassaient de beaucoup la mesure de ses forces. Le 25 décembre il rentra chez lui fort ému de la lecture des plaidoiries de MM. de Martignac et de Sauzet. Une fièvre d'abord assez légère se joignit à une affection catarrhale... Le mal fit des progrès rapides, et le 2 janvier, à 2 heures du matin, Niebuhr avait cessé d'exister... Neuf jours après, M^m Niebuhr succomba à sa douleur, et quatre enfans orphelins, reçus chez des amis, attendent aujourd'hui une saison plus favorable pour aller surprendre, dans le Holstein, des parens éloignés.

On va publier le 3^e volume de l'histoire romaine, qui s'étend jusqu'à la première guerre punique. On n'aura guères, pour recomposer le reste, que de simples ébauches et les notes prises par des élèves à ses cours publics. DE GOLBÉRY.

229. BIBLIOTHÈQUE CHOISIE DES JEUNES GENS, collection des principaux historiens, romanciers et littérateurs français et étrangers; publiée par volumes de 400 à 450 pages, format in-8°. 1 fr. 50 c. broché. — 1 fr. 60 c. broché, satiné. — 2 fr. cartonné à la Bradel, satiné. MM. les Souscripteurs qui désireront joindre à leur collection les portraits d'auteurs, pourront se les procurer à raison de 25 c. chacun.

Depuis quelques années, on a reproduit sous le format in-8°, la plupart des meilleurs auteurs français et étrangers; mais, en général, ces éditions d'un prix élevé n'ont pu être à la portée de toutes les classes de la société. La collection que nous annonçons aujourd'hui offre tous les avantages qui jusqu'ici n'avaient pas été réunis : beauté du papier, exécution soignée, pureté de texte, format qui convient à toutes les bibliothèques, et enfin un prix si modéré que 100 volumes de notre collection ne coûteront point le prix de 30 volumes des éditions [qui ont précédé la nôtre.

On souscrit, sans rien payer d'avance, et séparément pour chaque ouvrage, à Paris, au bureau des Éditeurs, rue des Grés-St-Jacques, n° 10. (*Prospectus.*)

230. OEUVRES DE M. BALLANCHE, neuf volumes grand in-8°, papier vélin. (*Prospectus.*)

L'Antigone de M. Ballanche, publiée en 1815, lui mérita d'honorables suffrages. Quelques années après, en 1818, l'Essai sur les Institutions sociales, du même auteur, annonça un écrivain qui se disposait à aborder les plus hauts problèmes d'une philosophie de l'histoire. En 1820, il imprima, en petit nombre et sans le donner au public, l'Homme sans nom, ouvrage où la forme sert d'enveloppe à une doctrine philosophique. En 1827 et 1828, il imprima, également en petit nombre, et sans les livrer non plus au public, les deux premiers volumes de la Palingénésie sociale. A cette occasion, il réimprima l'Homme sans nom, avec une Préface, mais toujours sans le livrer au public. Ces demi-publicités ont paru faire désirer une publicité pleine et entière. Quelques fragmens de la Formule générale, extraits du troisième volume inédit de la Palingénésie, ont été successivement insérés, l'année dernière, dans plusieurs numéros de la *Revue de Paris*, et ont montré, dans l'auteur, une grande faculté de pénétrer le sens intime de l'histoire. Alors s'établit tout-à-fait l'opinion que la réserve de M. Ballanche à l'égard du public ne pouvait se prolonger plus longtemps. Le public, en effet, veut que toute cause finisse par comparaître devant son tribunal; il sait bien qu'en définitive, il est le seul juge compétent. M. Ballanche n'a jamais eu la pensée de décliner une telle juridiction. Les motifs qui l'ont retenu jusqu'à présent tiennent plutôt à son grand respect pour le public; il ne voulait pas se présenter devant son juge suprême avant d'en avoir obtenu, en quelque sorte, la permission, ou même, avant d'en avoir reçu l'ordre.

Maintenant, l'éditeur croit que le moment est venu. Il pense, de plus, que tous les écrits de M. Ballanche se prêtent un mutuel appui, qu'ils s'expliquent et se développent eux-mêmes, qu'ils sont progressifs, c'est-à-dire que les premiers servent successivement d'introduction aux autres; enfin que, sous certains rapports, ils ne forment qu'un seul livre.

Toutes les mesures sont prises pour que les volumes paraissent exactement de mois en mois, à commencer du 15 mars prochain, à l'exception du sixième et du septième volumes, qui

paraîtront ensemble; de même que le huitième et le neuvième.

Les volumes seront de 450 à 500 pages grand in-8° vélin.

L'édition est confiée aux presses de M. Jules Didot l'aîné, qui y consacre un caractère neuf. Le papier sort de la manufacture de M. de Montgolfier.

Le prix des volumes est de 9 francs.

Comme le tirage est limité, les personnes qui veulent s'assurer un exemplaire peuvent s'inscrire d'avance chez M. Barbézat, éditeur, rue des Beaux-Arts, n° 6; et à Genève, chez le même. On peut s'inscrire également chez tous les libraires de Paris, de la France, et de l'étranger. On ne paie qu'à mesure de la livraison de chaque volume.

Ordre et Distribution des Volumes.

Premier volume : Antigone, l'Homme sans nom, Élégie, Fragmens.

Deuxième volume : Essai sur les Institutions sociales, le Vieillard et le Jeune Homme.

Troisième volume : 1^{er} vol. de la Palingénésie sociale, contenant les Prolégomènes.

Quatrième volume : 2^e vol. de la Palingénésie sociale, contenant Orphée.

Cinquième volume : Formule générale de l'histoire de tous les peuples, appliquée à l'histoire du peuple romain, formant le 3^e vol. de la Palingénésie sociale.

Sixième et septième volumes : la Ville des Expiations, Élégie générale, Dernier Épilogue.

Huitième et neuvième volumes : Preuves.

Sous le titre général de Preuves, sont comprises des recherches et des remarques de tous genres. L'auteur traite, dans ces deux volumes, des questions de philosophie, de philologie, d'histoire et même de haute littérature, auxquelles donnent lieu les sept volumes précédens.

Il résulte de tout cela que ces deux volumes de Preuves feront sentir aussi combien toutes les compositions de M. Ballanche sont en harmonie entre elles, et se rappellent toutes les unes et les autres. J. BARBÉZAT, éditeur, rue des Beaux-Arts, n° 6, à Paris, et même maison à Genève.

231. CORRESPONDANCE DE M. DE BRÉQUIGNY relative à ses recherches sur l'Histoire de France dans les archives d'Angleterre.

Observation préliminaire. Le grand nombre et l'importance des pièces manuscrites concernant notre histoire nationale, recueillies à Londres par feu de Bréquigny, ne peuvent manquer de donner un intérêt réel à sa correspondance avec le gouvernement français pendant la durée de son opération à Londres. Ces pièces, aujourd'hui classées systématiquement en une seule collection de 120 volumes in-folio, sont à la Bibliothèque du Roi, et ont déjà fourni à des écrivains de divers pays, d'utiles secours de plus d'un genre. Le projet de ces recherches à Londres avait été conçu, repris et abandonné plus d'une fois. La paix parut devoir le favoriser, et le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, en décida l'exécution; le roi commit à cet effet M. de Bréquigny, qui se rendit de suite en Angleterre, emmenant avec lui M. Mouchet, très-capable de le seconder. Ils arrivèrent à Londres au mois de mai 1764. M. de Bréquigny a rendu compte au public du résultat général de ses recherches, par le mémoire qu'il lut sur ce sujet, en 1766, à l'académie des Belles-Lettres, et qui est inséré au tome XXXVII du recueil de cette compagnie savante; mais les lettres du célèbre académicien qui fit, des monumens écrits de notre histoire, l'occupation de toute sa vie, et qui, par leur fidèle interprétation a répandu tant de lumières nouvelles sur une foule de points obscurs de nos annales, ont aussi un mérite tout particulier : on aime à entendre de la bouche d'un habile architecte les détails de l'exécution d'un bel édifice : c'est un intérêt de ce genre qui s'attachera aux lettres de M. de Bréquigny, que nous publions sur les originaux. C. F.

N^o I. *Lettre de M. DE BRÉQUIGNY à M. BERTIN, ministre et secrétaire d'État.* Londres, le 29 mai 1764.

Monseigneur,

Vous m'avez ordonné de vous rendre compte du succès de ma mission pour la recherche des titres concernant la France, qui se trouvent dans les dépôts de Londres. Depuis mon arrivée ici, je suis occupé tous les jours (excepté le dimanche) à fouiller dans un grenier, de l'Échiquier d'une longueur immense, rempli, jusqu'au comble, de vieux parchemins que l'on y a accumulés sans ordre, et que l'on y abandonne à la pourriture

comme inutiles. La plupart de ceux que j'ai examinés jusqu'ici, sont d'anciens comptes rendus à l'Échiquier, des divers revenus de la couronne d'Angleterre, et les pièces justificatives de ces comptes. Parmi ces pièces justificatives j'en ai trouvé plusieurs qui intéressent la France et je les ai mises à part. Je n'ai pu encore faire copier, parce que dans le grenier où je fouille, il n'y a pas de place pour pouvoir écrire. Il n'y en a pas même pour se tenir de bout. Mais j'espère obtenir la permission d'emporter chez moi, sous mon *récepissé*, les pièces que je croirai devoir extraire ou faire transcrire. J'allai avant-hier à ce sujet avec M. l'ambassadeur de France chez mylord Mansfield (Lord-chef-justice), et il assura qu'il ferait ensorte de me procurer cette permission. J'ai visité le *Museum British* où il y a une collection de chartes bien précieuses; on m'en a promis toute communication. On m'a promis aussi de m'introduire dans les divers dépôts de titres qui sont à Londres. Ces dépôts sont en si grand nombre que leur liste seule qui est imprimée forme un volume. Il y a tout lieu de croire que je pourrai faire ici une récolte très-abondante de chartes utiles à l'histoire de notre nation. J'aurai soin, Monseigneur, de vous informer du progrès. Daignez me conserver vos bontés, que je m'efforcerai toujours de mériter.

Je suis avec un profond respect, etc. BRÉQUIGNY.

N^o II. M. DE BRÉQUIGNY à M. BERTIN. Londres, le 22 juillet 1764.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, le 6 juin, par laquelle vous me demandez de ne pas oublier la Tour de Londres. Je ne manquerai pas de puiser dans ces précieuses archives où l'on m'assure que je trouverai quantité de pièces importantes. Mais, comme ce dépôt est à plus de trois milles de distance de ceux où je travaille, j'ai cru devoir différer de m'y transporter, jusqu'à ce que je puisse m'établir dans le voisinage, comme je me propose de le faire dès que j'aurai achevé mon travail dans les dépôts qui sont actuellement à ma portée. Ces dépôts sont : 1^o les greniers de l'Échiquier au-dessus de l'*Augmentation des Offices*; 2^o l'*Office des remembrances* de cet Échiquier; 3^o la Bibliothèque Cottonienne, où il y a beaucoup de Cartulaires qui appartenaient autrefois aux monastères d'Angleterre; 4^o le Chartrier du *Muséum*. Ce Chartrier contient

seize mille Chartes qui n'ont jamais été publiées, et dont il y en a quatre mille qui ne sont pas même connues de leurs possesseurs. Il y a fort peu de temps que je me suis ouvert cette source.

Je viens d'envoyer à Monseigneur le duc de Praslin le catalogue des pièces que j'ai copiées jusqu'ici dans ces divers endroits, et j'ai joint à ce catalogue un mémoire détaillé sur mes opérations. J'aurai soin, Monseigneur, de vous informer de leur progrès. La moisson sera certainement abondante à la Tour de Londres, quand on ne ferait que copier les plus importants des Roolles dont Carte a publié les catalogues; et il y en a bien d'autres qu'il n'a pas connus. On fait ici peu de cas de cet auteur qui, dit-on, n'avait pas vu les titres originaux dont il a parlé, mais seulement des catalogues qu'il n'a eu que la peine de transcrire.

Je suis avec tout le respect possible, etc. BRÉQUIGNY.

N° III. Réponse de M. BERTIN (1) à M. DE BRÉQUIGNY. Paris, le
12 août 1764.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 22 juillet, et je vois avec plaisir que vos espérances nous annoncent une ample récolte. J'aurais voulu que vous m'eussiez dit quelque chose de la nature et de l'antiquité des monumens que vous trouvez dans les dépôts de l'Échiquier. J'avais toujours ouï dire que ce qu'il y avait de plus intéressant pour nous dans ces dépôts, étaient les minutes des jugemens des tribunaux français, que les Anglais avaient autrefois emportées avec eux, au lieu que les principaux titres du Domaine, enlevés à Philippe-Auguste, avaient été placés à la Tour. Lorsque vous aurez visité celle-ci, vous serez plus à portée de vérifier si ce que l'on m'a dit à cet égard est certain, mais en attendant je n'aurais pas été fâché que vous me fissiez part de l'idée que vous avez prise vous-même des titres de l'Échiquier. Il paraît que le Chartrier du Muséum vous offrira une ample collection dont il me tarde de voir l'état. Vous me confirmez dans le jugement que j'avais porté de Carte et de ses catalogues, dont, entre nous, je n'ai pas fait plus de cas que les Anglais en font eux-mêmes.

Le catalogue des Chartes imprimées que vous avez emporté avec vous nous manque beaucoup ici. Les Bénédictins sont arrê-

(1) Les lettres de M. Bertin étaient rédigées par M. MORZEAU, historiographe de France.

tés dans leurs recherches par la crainte de ne nous envoyer que des titres qui auraient été déjà publiés. J'ai résolu, pour faciliter leur travail, de faire imprimer le catalogue que vous avez, et dont je suis très-fâché que nous n'ayons pas ici un double : il est impossible de commencer cette impression sur les bulletins peu en ordre que vous avez laissés à Paris. Mandez-moi donc quand vous pourrez ou nous renvoyer ou nous rapporter cet ouvrage, car si vous ne voyez pas jour à faire ici un voyage, je crois qu'il serait essentiel que vous nous fissiez passer d'Angleterre une copie de ces catalogues que je ferais sur-le-champ donner à l'impression. Je vous souhaite, Monsieur, une ample moisson de monumens, et vous prie de me faire part de vos découvertes.

Je suis très-parfaitement, Monsieur, votre, etc. BERTIN.
N° IV. *Lettre de M. BERTIN à M. LE DUC DE PRASLIN, ministre.*
Paris, le . . . août 1764.

M. de Bréquiigny m'a fait part, Monsieur le duc, des recherches qu'il a faites à Londres et des espérances qu'elles lui donnent. Il m'a également appris qu'il vous avait envoyé le catalogue des pièces qu'il avait jusqu'ici fait copier : vous sentez combien les premiers succès de ce travail doivent piquer la curiosité de ceux qui, comme moi, ont la manie des antiquités, c'est un goût que je partage avec vous. Mais à ma propre curiosité se joint l'intérêt du dépôt des chartes que le roi m'a confié. Je vous serai donc très-obligé, Monsieur le duc, si vous voulez bien me faire communiquer ce catalogue de M. de Bréquiigny, que j'aurai soin de vous faire remettre incessamment.

Je suis, etc.

N° V. M. DE BRÉQUIGNY à M. BERTIN, Londres, le 5 septembre 1764.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 août, par laquelle vous me marquez que vous désireriez savoir quelque chose sur la nature et l'antiquité des monumens que j'ai trouvés à l'Échiquier. J'ai l'honneur de vous envoyer un petit mémoire où j'ai rassemblé ce que j'ai vu, lu, ou ouï dire sur ce dépôt et sur les pièces qu'il renferme. Quant aux titres que j'y ai fait jusqu'ici copier, vous en avez sans doute parcouru les catalogues que j'ai envoyés à Monseigneur le duc de Praslin. Le *Museum* m'offre une récolte jusqu'ici plus intéressante. Il

est très-vrai, comme vous l'a dit M. Hume, qu'on y trouve un supplément au Rymer. Il est en 60 vol. in-fol., et je suis occupé à en faire le dépouillement pour ce qui concerne la France. Ce ne sont pas les titres originaux, mais les copies que M. Rymer en avait fait faire pour servir à son supplément. On voit par ses indications, que presque tout est tiré de la Tour. Je compte faire copier les titres intéressans pour nous, sur les copies qu'il a fait faire, parce que cela sera plus aisé pour mes commis et d'une expédition plus prompte. Ensuite lorsque je passerai à la Tour, je collationnerai ces copies sur les originaux.

Indépendamment du travail de Rymer, le *Museum* renferme des pièces très-importantes pour nous et que je fais actuellement copier. Ce sont quantité de pièces originales, telles que des lettres de rois, de ministres, etc., des instructions secrètes d'ambassadeurs, des minutes de traités, des plans de négociations, etc. (Je parle toujours de pièces relatives à la France). La seule bibliothèque Cottonienne possédait une suite de 24 registres de cette espèce. Ils ont presque tous péri dans un incendie. Il n'en reste que des lambeaux mal en ordre, à demi brûlés, et dont le parchemin a été tellement ridé par le feu qu'il est très-difficile de les lire. Le plus grand malheur est qu'ils se détruisent en les feuilletant, quelque précaution que l'on prenne. Tout cela les rend plus précieux; car, avant qu'il soit peu, ces originaux seront absolument perdus. J'en range et rapproche les morceaux, et je les déchiffre avec tout le scrupule et toute l'exactitude imaginables. Ce que je tirerai de là tiendra lieu un jour des originaux mêmes qui périront bientôt; et je crois que cet article mérite la plus grande attention. Je ne fais que de commencer ce travail, qui sera long si les pièces de ces recueils continuent à être aussi intéressantes et aussi peu connues que celles que j'ai rencontrées jusqu'à présent.

Vous sentez aisément, Monseigneur, l'indispensable nécessité de vérifier à tout instant ces pièces avec la Table des titres imprimés, sans cela je courrais risque très-souvent de faire copier ce qui a été publié. L'usage que je fais de cette table est précisément celui auquel elle a été destinée. Mais, en même temps, je la perfectionne. Elle n'a été faite que sur les dépouillemens des livres connus en France, et particulièrement sur les livres de la bibliothèque de M. Secousse, qui, quoique très-nombreuse sur ce qui concerne notre histoire, ne renfermait

pas diverses histoires étrangères, dans lesquelles on a publié des titres qui concernent la nôtre. Tels sont, par exemple, les *appendix* des trois vol. in-fol. de l'histoire d'Angleterre, par Brady, etc. : il est par conséquent nécessaire pour la perfection de cette table, que j'y ajoute les titres des pièces relatives à l'histoire de France, qui ont été publiées dans ces ouvrages. Je crois donc qu'avant de la faire imprimer, il convient de la rendre aussi complète qu'il est possible; et ce délai ne peut nuire au travail des Bénédictins.

Dans le plan fort étendu que j'avais dressé sur leur travail, et qui a dû passer sous vos yeux, Monseigneur, il me souvient que j'avais marqué qu'ils enverraient les titres des pièces, avant de les faire copier, afin de juger, 1^o de leur importance, et si elles valaient la peine d'être transcrites en entier; 2^o si elles n'étaient pas déjà ou publiées ou manuscrites dans quelques bibliothèques publiques. Il me semble qu'en suivant ce plan, les Bénédictins pourraient envoyer les listes, à mesure qu'ils découvriraient quelque chose. Leur première liste une fois renvoyée, leur donnerait de l'ouvrage assez pour n'être pas oisifs, tandis qu'on examinerait les listes successives qu'ils pourraient faire passer, et qu'on leur renverrait à mesure, avec les apostilles, pour copier, extraire ou négliger les pièces dont ils fourniraient des catalogues. MM. de Foncemagne et de Ste-Palaye feraient aisément cette besogne à Paris, à l'aide des bulletins qui ont servi à la composition de la table, et qui sont certainement très en ordre, rangés verticalement dans des cartons, comme des cartes à jouer, exactement selon l'ordre observé dans la table même. Mais ce qui ne serait pas plus long ni plus difficile, ce serait de me faire passer ici ces listes que je renverrais sur-le-champ, et auparavant que les Bénédictins eussent eu le temps de m'en fournir de nouvelles. D'ailleurs quand même les Bénédictins auraient la table des titres imprimés, ils ne seraient pas dispensés, avant de copier, d'envoyer les listes des pièces, pour vérifier s'il n'en existe pas déjà des copies dans quelques-uns des dépôts de Paris. Ainsi ce que je propose n'allonge en rien leur travail.

Au reste, Monseigneur, si vous êtes toujours résolu à faire imprimer cette table dans l'état où elle se trouve, je vous en enverrai le 1^{er} volume, ou j'aurai l'honneur de vous le porter moi-même cet hiver. Je crois qu'il sera indispensable que j'aille

dans cette saison à Paris pour faire quelques vérifications sur des notices de pièces dont on peut trouver des copies dans les dépôts de France : vérifications qui ne peuvent guère être faites avec l'exactitude nécessaire que par celui même qui a vu les pièces dont il s'agit. J'attendrai vos ordres à ce sujet, Monseigneur, et je vous supplie d'être persuadé de tout le désir que j'ai de mériter vos bontés.

Je suis avec un très-profond respect, etc. BRÉQUIGNY.

(*La suite au prochain cahier.*)

232. LANGUE RUSSE.—M. FURSI LAISNÉ, de Meulan, fait un cours de langue russe, d'une heure à deux, tous les dimanches, rue des Vieilles-Tuileries, n^o 44, faubourg Saint-Germain. On souscrit aussi chez lui pour la *Grammaire russe usuelle* qu'il est sur le point de publier.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE NOVEMBRE 1830.

Philologie, Ethnographie, Linguistique.

Le Mritchhakati comédie sanskrite. — Schnurrer orationum delectus.	257
Lexicon hebraicum et chaldaicum; J. B. Glaire.	258
Confucii Chi-king; J. Mohl.	259
Iu-kiao-li, texte chinois; Levasseur. 260—Ouvrages en bengalais.	261
Grammaire russe-américaine; Misa Medizzi. — Formation du verbe grec attique; Philipp.	263
Dictionnaire grec de Nizi. — Sur l'épître de St-Paul aux Romains; D ^r H. Klee.	264
Luciani somnium; Steigenthal.	265
Scriptores Byzantini; Dexippi et aliorum fragmenta; B. G. Niebuhr. — Constantinus Porphyrogenitus; J. J. Reiske.	266
Nicetæ et Paulini scripta; Ang. Mai.	ib.
Epistola Barnabæ; L. Henke. — Ciceronis oratio pro Sextio; Müller.	267
Satires de Perse; A. F. Théry.	268
Codices Lunenburgenses juris germanici; W. Th. Kraut.	270
Dictionnaire gaelique; Mac Leod et Dewar.	271
Proverbes danois et latins de Peder Lolle; R. Nierup.	272
Hermann et Dorothee en vers latins; le comte Berlichingen.	ib.
Vocabolario de la lingua italiana.	273
Sur un passage du Dante; comte Gal. Napione di Cocconato.	274
Manuscrit autographe de Boccace; chev. Ciampi.	275
Sur le dialecte piémontais.	276

Mythologie.

De sacrificiis religionis Indo-Brahmanicæ; M. Nielsen Smidth.	278
Aglaophamus; Ch. Ang. Lobeck.	270

Archæologie, Numismatique.

Antiquités du Musée de Kertsch.	282
---------------------------------	-----

Muséum d'antiquités de Leyde; C. J. C. Reuvens.....	<i>ib.</i>
Les marbres d'Elgin.....	286
Ruines de Pompéïa. — Monumens de la Grèce; J. Romani. — Peintures de Polygnote à Delphes; F. et J. Riepenhausen.....	288
Architecture de Vitruve; C. Amati. — Mesures employées par César. — Villes des Gaules avant les Romains; A. G. B. Schayes.....	293
Voie romaine dans le comitat de Wieselbourg.....	289
Mosaïque romaine.....	303
Monnaies consulaires trouvées à Fiesole; Zannoni.....	304
Catalogue des médailles cufiques d'Upsal; J. H. Schroeder.....	305
Poids et mesures et monnaies d'Alger; Tocchi.....	306
Inscription découverte à Venise; J. Labus.....	307
— en Angleterre.....	309
Sur la pierre sépulchrale de St-Florbert; J. Raepsaet.....	310
Palais anglo-saxo-danois à Londres.....	312
Ouvrages militaires dans l'Amérique septentrionale.....	314
<i>Histoire.</i>	
Sur l'usage de faire prêter serment aux Hindous par les eaux du Gange.....	315
Histoire des élections des évêques; T. A. Staudenmaier.....	319
— des sectes religieuses; Grégoire.....	320
<i>Bulla reformationis Pauli Tertii</i> ; D. H. N. Clausen.....	322
Tableaux généalogiques des Etats de l'Europe; T. G. Voigtel.....	323
Aletheia; D ^r E. Münch.....	324
Origine des livres des fiefs; E. A. Laspeyres.....	325
Sur la ville de Stuhlweissenbourg; Simonyi.....	326
Anciens historiens de la Bohême; Fr. Palaczky.....	327
Le château de Karlstein; J. M. Schottky.....	328
Histoire de l'origine des Etats en Allemagne; Ch. D. Hüllmann....	331
— de la formation de la monarchie prussienne; C. G. de Lancizolle.	334
— de Frédéric-le-Grand; Paganel.....	336
Gouvernement de Frédéric-Auguste; C. L. Pœlitz.....	<i>ib.</i>
Histoire pragmatique de Mecklenbourg; K. Ch. L. V. Lützw.....	338
— de la ligne anséatique de Sartorius; J. M. Lappenberg.....	341
— de Thurgovie; J. A. Pupikofer.....	344
Ratisbonne sous Louis de Bavière; Bosner.....	347
<i>De Hamburgensium adversus piratas meritis</i> ; F. G. Jaeger.....	348
Histoire du Cid; V. A. Huber.....	351
Lettres de Duché de Vanci.....	352
Histoire des Etats-Unis; Th. Pitkin.....	353
Ordonnance de François I ^{er}	354
Réceptions de souverains étrangers dans Paris.....	360
Histoire de Morée; Fallmerayer.....	365
<i>Mélanges.</i>	
Sur la philosophie de l'âme; C. F. Flemming.....	367
<i>H. Grotii epistolæ ineditæ</i> . — Académie de St-Pétersbourg. — <i>id.</i> de Bavière.....	368
Nécrologie de Niebuhr.....	371
Bibliothèque des jeunes gens.....	375
OEuvres de Ballanche.....	376
Correspondance de Bréquigny relative à l'histoire de France.....	378
Langue russe.....	383

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES ET DES AUTEURS,

POUR L'ANNÉE 1830.

NOTA. Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes les numéros des articles.

A

- Abbaye de Tewkesbury. Not. cs sur l'... , par Thomas Amyot, XIV, 44.
- ABOULFÉDA. Sur la géographie d'..., par M. Agoub, XIV, 10.
- Accumoli. *Voy.* CAPELLO.
- Acte. Sur l'... de légitimation accordé par Marie, reine d'Écosse, à son frère Jacques, par Th. Amyot, XIV, 83.
- Âges de la nature, par M. de La cépède, XIV, 205.
- Aglaophamus sive de Theologia mysticæ græcorum causis*; Lo-beck (C.-A.), XVI, 178.
- AGLIO (Aug.). Antiquités mexicaines, XV, 186.
- AGOUB. Sur une édit. autograph. de la Géographie d'Aboulféda, XIV, 10.
- AGRON (P.) *Voy.* LANDRÉ (G.-N.)
- Akhalzik. Principale mosquée et bibliothèque d'..., XV, 243.
- ALBRECHT (le Dr. W.-E.). La garantie ou la saisine, base de l'ancien droit en Allemagne, XIV, 217.
- Alétheia*. Journal d'histoire, par le doct. E. Münch, XVI, 204.
- ALEXANDRE 1^{er}. , empereur de Rus-
- sie. Détails sur son séjour en Crimée et sa mort, XV, 301.
- Alger. Poids, mesures et monnaies d'..., par M. Tocchi, XVI, 193.
- Allémagne. Considérat. sur l'..., par J. Weitzel, XIV, 135. — savante du 19^e. siècle, par J.-W.-S. Rindner, XIV, 305.
- Almanach historique, par Fréd. de Raumer, XIV, 302. — ... des souverains allem., par Voigt, XV, 65.
- Alphabeth du langage primit. d'Espagne, trad, par G.-W. Erving, XV, 100. — ... prim. des Grecs, par le marquis de Lucchesini, XIV, 104.
- Amalfitaines. Lettres sur les Tables..., par Amorosi, XV, 49.
- AMATI. (J.). Inscriptions, XIV, 49.
- AMATI (C.). Architecture de Vitruve Pollion, XVI, 186.
- AMOROSI. Lettres sur les tables Amalfitaines, XV, 49.
- AMYOT (Thomas). Notice sur l'abbaye de Tewkesbury, XIV, 44. — Sur l'acte de légitimation accordé par Marie, reine d'Écosse,

- à son frère Jacques, 83. — Lettres de Pie IV à Marie, reine d'Écosse. — de sir Bens Tichborne au roi Jacques I^{er}., 84.
- Analecta litteraria*, par Huschke (J.-G.), XIV, 19.
- Angleterre. Cathédrales d'..., par C. Hacker et Storm, XIV, 120, 121. — anciens châteaux d'..., et du pays de Galles, gravés par W. Woolnoth, et décrits par E.-W. Brayley, XIV, 122.
- Annales de l'Amérique, par A. Holmes, XIV, 301. — ... depuis Frédéric le Grand jusqu'à nos jours, par M.-J. Klarke, 76. — ... d'histoire et de politique, par C.-H.-L. Poelitz, XV, 204. — ... de philologie et de pédagog., par J.-C. Jahn, 101.
- Anneau hindou, XV, 260.
- Annuaire histori. universel pour 1829, par C.-L. Lesur, XVI, 83.
- Antiquités en argent trouvées arrondissement de Bernay, par A. Le Prevost, XIV, 273. — Esquisse d'une histoire sur les ... d'Allemagne, par Münch, XV, 121. — ... des villes d'Angleterre, par J. Britton, XIV, 271. — ... d'Athènes, par Stuart et Revett, XV, 173. — ... découvertes à Besançon, XIV, 40. — Découvertes d'... dans le départ. du Nord, XV, 273. — Dictionnaire portatif d'... romaines, par F.-F. Brand, 267. — ... du Droit germanique, par J. Grimm, XIV, 75., 220. — ... égyptiennes à Sainte-Catherine de Florence, XVI, 111 — ... étrusques, XV, 41. — ... étrusques de Tarquinia, XIV, 32. — catalogue d'un choix d'... étrusques par le prince de Canino, XV, 109. — ... trouvées à Erzeroum, XIV, 184. — ... romaines trouvées dans la ligne de circonvallation d'Antonin, XV, 272, ... à Lillebonne, XIV 193; XV, 106. — ... de Lons-le-Saulnier, par Monnier, 274. — ... de Lyon, XIV, 39. — ... de Naples, par Gerhard et Th. Panofka, 268. — ... nationales de France, XVI, 41. — ... mexicaines, par Aug. Aglio, XV, 186. — cours d'... monumentales, par M. de Caumont, XVI, 123. — ... du musée de Kertch, 179. — ... de Pestum, XV, 263. — ... romaines en Angleterre, XVI, 38. — ... de Somersetshire. — de l'Uxelle de Ptolémée, 119. — sur les ... entre Wadihalfa et Ghebel Barcal, etc., par Ed. Rüppel, XV, 31. — ... Wendes, XIV, 42.
- Archéologie. Cours d'..., par M. de Caumont, XV, 30. — ... hellénique, par G. Wachsmuth, XVI, 138. — cours d'... du moyen âge, par M. Desnoyers, 124.
- Archéographe Triestin, XVI, 76.
- Architecture. Représentation de morceaux d'..., etc., par J. Van Straaten, XVI, 31. — ... saxonne, XV, 279.
- Archives badoises, par J. Mone, XV, 124. — ... curieuses, 242. — ... historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, par Aimé Leroy, le doct. Le Glay et Arthur Diniaux, XIV, 156. — historiques et statistiques du dép. du Rhône, 232. — ... des Pays-Bas, par M. de Reiffenberg, 94.
- ARISTOPHANE. Comédies d'..., par M. Artaud, XVI, 100.
- Aristotelis œconomicus*, etc., ed. C. Goettling, XV, 155.
- ARISTOTE. De la Poétique d'..., trad. F. Raumer, XV, 249.
- Armes. Grav. représentant d'anciennes ..., par le Dr. Meyrick et par J. Skelton, XV, 278; XVI 114.
- Arria et Pætus. (Voy. RAOUL ROCHETTE.)
- ARRIEN. Dissertation sur le périple du Pont-Euxin d'..., par Gail (J.-B.), XIV, 168.
- ARTAUD (F.) Lettre de Sextus Fadius gravée sur marbre à Narbonne, XIV, 54.
- ARTAUD (M.). Comédies d'Aristophane, XVI, 100.
- ASCHBACH (J.). Histoire des Omniades en Espagne, XIV, 89.
- ASHBURNHAM, Récit de John ..., XVI, 146.
- Assises de Jérusalem, par M. Pardessus, XVI, 23.
- AST (F.). Époques principales de l'Hist. de la philosophie, XIV, 283

- AST (D.-F.).** *Platonis Phædo*, XV, 9 — *M. T. Ciceronis de natura deorum*, XV, 16.
- Atlas de Grammaire**, par L. Gaultier, XVI, 29. — ... d'Histoire universelle, XIV, 58. — ... de Lesage, trad. en allem. par A. de Dusch et Eiselein, XVI, 132.
- AUCHER (J.-B.).** *Severiani homiliae ex armena versione in latinum sermonem translatae*, XIV, 164.
- AUDIN.** Histoire de la St. - Barthélemy, XIV, 90.
- AUGUSTE (J.-C.-W.).** Monumens de l'archéologie chrétienne, XV, 276.
- Augsbourg (la Confession d'),** XVI, 141, 142.
- Avenches (fouilles faites à),** XV, 271.
- Aventures de Hatim-Taï**, trad. par Duncan-Forbes, XIV, 247.
- AVOLIO (le prés. F.-P.).** Mémoire sur le chev. Mirabella, XVI, 87.
- AXT (C.-A.-M.).** (*Voy. RIGLER.*)

B

- BABOO NAND LAL TAKUR**, pub. de *Sadhu Santoshini*, XVI, 199.
- BACH.** Philétas, Hermesianax, Colophon et Phanoclès, XV, 12.
- BALLANCHE (M.).** Œuvres, XVI, 230.
- BANDTKE.** Coup d'œil rapide sur l'histoire de Lithuanie, XIV, 72.
- Baptistère trouvé à Compiègne**, XIV, 123.
- BARBACOVİ (le comte Saint-V.).** Mémoires sur la ville de Trente, XIV, 88.
- BARBIER (C.).** Tableau de typographie privée, XVI, 30.
- BARLANDES (Adrien).** (*Voyez MARCHAL DE LA KUTHULLE.*)
- BARSCH (G.).** (*Voy. SCHANNAT.*)
- BARUCCHI.** Observations sur un quinaire d'or de Pertinax, XVI, 44.
- BASTARD (le vicomte de).** Recherches sur Randan, XVI, 151.
- Bataves (les) ont-ils fait alliance avec les Romains?** par Dewez, XIV, 292.
- Bateau fortuné**, par J. Fischart, dit Mentzer, réimp. par Ch. Halling, XVI, 22.
- BAUERMEISTERI (Jos.-Phil.).** *Commentarius in sapientiam Salomonis*, XIV, 172.
- BAUMHAUER (W.-T.).** Discours sur Caton le jeune, XVI, 56.
- Bavière.** Recueil d'écrits, etc., concernant la ..., par le baron de Freyberg, XIV, 138.
- Bayeux.** Troisième mémoire sur les thermes antiques de ..., par C.-E. Lambert, XV, 177.
- BAYLE (P.).** Dictionnaire historique, XV, 187.
- BÉCHET.** Recherches sur la ville de Salins, XIV, 145.
- BECK (Fréd.-Ad.).** Esquisses de l'histoire de la Prusse, XV, 207.
- BECKER.** Grammaire allemande, XV, 169.
- BECKER (U.-J.-H.).** *Taciti de vita agricolæ libellus*, XV, 89.
- BÉGIN (E.-A.).** Histoire des sciences, etc., dans le pays Messin, XIV, 144.
- BEHRMANN (H.).** Tribunal de commerce à Novogorod, XVI, 62.
- BEKKER (Imm.).** *Dexippi et aliorum fragmenta*, XVI, 164.
- Belges.** Dissertation historique sur l'origine du nom de ..., par Raoux, XIV, 293.
- BELLOC (M^{de} L.-Sw.).** (*V. BYRON.*)
- BELLORO (J.-B.).** Passages de Tite-Live relatifs à Savone, XV, 255.
- BELZONI.** Dessin du tombeau qu'il a découvert, XIV, 267.
- Bengalais (sur les ouvrages en),** XVI, 158.
- BERGER DE XIVREY (J.).** *Phædri fabulae*, XIV, 18. — Sur le faux Callisthènes, XIV, 14.
- Bergen.** Anc. statuts de la ville de ..., par Tougnier-Lundh, XIV, 81.
- BERLICHINGEN (le comte).** Traduction de Hermann et Dorothee de Goethe, XVI, 172.
- BERNARD le Grand (le duc),** par le docteur B. Roese, XIV, 304.
- BERTRAND (P.-J.-B.).** Histoire phy-

- si que de Boulogne-sur-Mer, XIV, 226.
- BERVILLE (M.). (Voy. ROLLIN.)
- BÉTANT (E.-A.). Exercices de version grecque, XVI, 7.
- Bibliotheca latina poetarum veterum christianorum*, etc., par A.-R. Gebser, XIV, 106.
- Bibliothecæ regie Londinensis catalogus*, XIV, 236.
- Bibliothèque allemande de K.-H.-L. Poelitz, XV, 324. — ... anglaise des connaissances usuelles, XIV, 241. XV, 329. — ... des croisades, par Michaud, XIV, 237. — ... de l'université à Vienne, XV, 241. — .. de la mosquée du Cheïkh-Sefy à Ardébil, XIV, 9. — ... portative d'ouvrages historiques, par Hermann (A.-L.), XV, 119. — ... choisie des jeunes gens, etc., XVI, 229. — ... de Pétrarque, par A. Marsand, XV, 99. — ... latine française, pub. par C.-L.-F. Panckoucke, XIV, 257, XV, 88, 254.
- Biographie des israélites, par E. Carmoly, XVI, 88. — ... des écrivains de Pérouse, etc., par G. Vermiglioli, XIV, 150. — ... des Pays-Bas, par Delvenne père, 158.
- BIONDI (L.). Fragment d'inscription latine trouvé dans la Sabine, XIV, 50. — Lettre sur les noces aldobrandines, 270.
- BIENBAUM (Eug.-Jac.). *De epigrammate anthologiæ græcæ*, XVI, 17.
- BOECKING (Ed.). *Corpus legum sive brachylogus*, XVI, 74.
- BOERIO (J.). Dictionnaire du dialecte vénitien, publié par Daniel Mammi, XIV, 112.
- BONIFACE (Alex.). Grammaire française, XIV, 181.
- BONNARD (Cam.). Costumes des 13^e., 14^e. et 15^e. siècles, XVI, 125.
- BOOS (F.-X.). *Eufalia*, matériaux pour l'histoire des pays entre le Rhin et la Meuse, XV, 215.
- BOPP (Fr.). *Glossarium sanscritum*, XIV, 2. — Analyse comparée du sanscrit et des langues qui s'y rapportent, 99.
- BOSSCHA (J.). et P.-A. SCHMITZ. Chrestomathie grecque, XIV, 166.
- BOSNER. Ratisbonne sous Louis de Bavière, XVI, 216.
- BOTTA (Ch.). Histoire des peuples italiens, XV, 218.
- Bouddhas (les) de Ceylan, d'après les autorités singalaises, XIV, 62.
- Bouddhisme. Des rapports qui existent entre les doctrines et les systèmes religieux de l'Orient, et particulièrement le ... par J.-J. Schmidt, XIV, 63. — sur le ... , XV, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195 et 196.
- BOURGON. Abrégé d'histoire ancienne, XIV, 208.
- BOVET (DE). Dynasties égyptiennes, XV, 44.
- BRÉQUIGNY (DE). Correspondance relative à ses recherches sur l'histoire de France dans les archives d'Angleterre, XVI, 231.
- BUCHHOLTZ (Alex.-Aug. DE). *Juris civilis antejustinianei fragmenta*, XIV, 216.
- Bulla reformationis Pauli III*, etc., D.-H.-N. Clausen, XVI, 202.
- Burmanni (Francisci). V. D. M. viri clarissimi itineris anglicani acta diurna*, edidit Capadose (Al.), XIV, 85.
- BURNOUF (Eugène). Lettres sur l'alphabet tamoul, XIV, 101.
- BURNOUF et GRETZER. Grammaire grecque, d'après MM... , XV, 245.
- BUTTMANN (Ph.). Sur les traditions de l'antiquité, XIV, 57.
- BLAKEWAY (J.-B.). (Voy. OWEN).
- BLUME (G.-A.). *De locis quibusdam Thucydidis*, XV, 158
- BRAAKENBURG (D.). Proverbes néerlandais, XIV, 25.
- BRAMMER (G.). *De christianis sancti Johannis Baptistæ*, XV, 297.
- BRAND (F.-F.). Dictionnaire des antiquités romaines, XV, 267.
- BRANDIS (Ch.-A.). Musée du Rhin, XVI, 18. — Sur quelques passages de Strabon, Plutarque et Athénée, XV, 250.
- BRAYLEY (E.-W. junior). Reste des anciens châteaux d'Angleterre et du pays de Galles, XIV, 122.
- BRECHKOF. Extrait de ses mémoires, XIV, 134.

- BREWER (J.-W.) Chronique de la Prusse rhénane, XVI, 70.
 BRIGGS (le colonel). *Voy. FERISHTA*. Brique. Emploi de la ... chez les anciens, par Rever, XV, 269—270.
 BRITTON. Antiquités des villes d'Angleterre, XIV, 271.
 BROENDSTED (P.-O.). Voyages dans la Grèce, XV, 261; XVI, 116.
 BRONIKOWSKI (Al. DE). *Voy. HERMANN*.
- BRUINING (G.). Histoire des Pays-Bas, XVI, 73.
 BUDDING. Observations sur la carte du professeur F. Strass, XV, 293.
 BYRON (lord). Ses mémoires publiés par Thomas Moore, trad. par M^{de}. Louise-Sw. Belloc, XIV, 86.

C

- Caire. Livre imprimé au ... , XVI, 89.
 CALCUTTA. Société asiatique de ... , XV, 134.
 CALDERON DE LA BARCA. Comédies de ... , publiées par J.-G. Keil, XVI, 28.
 CALLISTHÈNES Sur le faux ... , par Berger de Xivrey, XIV, 14.
 CALLOT. Éloge historique de ... , par Desmarest, XV, 239.
 CANINO (le prince de). Catalogue d'un choix d'antiquités étrusques, XV, 109.— Musée étrusque, XVI, 37.
Camillus vindex, par Ch. Hoffmann, XV, 22.
 CAMPANARI (Vinc.). Sur l'urne, etc., de Larès, XIV, 114. — Sa réponse à M. O., XIV, 189.
 CAPADOSE. *Francisci Burmanni itineris acta diurna*, XIV, 85.
 CAPEFIGUE (M.). Histoire constitutionnelle de France, XVI, 150.
 CAPELLE (J.-P. van). Philippe-Guillaume, prince d'Orange, XV, 236.
 CAPELLE (J.-N. van). Appendice à l'histoire des Pays-Bas, XVI, 72.
 CAPELLEN (van). Mémoire de l'histoire des Pays-Bas, XV, 312.
 CAPELLO (le dr.). Mémoires sur Accumoli, XV, 317.
 Capoue. Description de l'ancienne .. , par J. Ruca, XVI, 36.
 Carlsbad. Ode latine sur ... , par B.-H. de Lobkowitz, et observat. de J. de Carro, XV, 23.
- CARMOLY (E.). Biographie des israélites, XVI, 88.
 CARRO (J. DE). Sur une ode de B.-H. de Lobkowitz sur Carlsbad, XV, 23.
 CARSTEN-MISEGAAS. Chronique de la ville de Brême, XIV, 291.
 Carte chronologique du dr. F. Strass. *Voyez BUDDING*.
Casauboni et Menagii emendationes; cur. H.-G. Huebner, XV, 86.
 Catéchisme turc, etc., par C.-A. Holmboe, XIV, 163.
 Catalogue de la bibliothèque du duc de Sussex, par Th. Pettigrew, XV, 330. — ... du cabinet national russe de M. Paul de Svignine, XIV, 148. — ... des foires de Francfort et de Leipzig, 154. — ... des livres de la foire de Leipzig, XV, 331. — ... des médailles cufiques d'Upsal, par J. H. Schroeder, XVI, 192.
 CATON le Jeune. *Voy. W. - T. BAUMHAUER*.
 Catonis (*Valerii*). *Poematia*, Car. Putschius, XVI, 15.
 CATULLE. Traduit en allemand par M. Schwenck, XVI, 104.
 CAUMONT (DE). Cours gratuit d'archéologie, XV, 30. — d'antiquités monumentales, XVI, 123.
 CAUSSIN. Examen de la traduction française d'un passage d'Hérodote, XV, 157.
 CAUSSIN DE PERCEVAL. *Voy. ELLIUS-BOETHOR*.
 Caux. Notice archéologique sur le pays de ... , par Mangon de Lalande, XV, 176.

- CAVEDONI** (le chev. D.-C.). Explications des anciens marbres de Modène, XIV, 51.
- CAVELLY VENTAKA RAMASOUAMI**. Esquisses biographiques sur les poètes du Deccan, XV, 140.
- CEAN BERMUDEZ**. Histoire de l'architecture et des architectes espagnols, XV, 179.
- CEDERSCHOELD** (P.-G.) Diète de Stockholm en 1719, XVI, 65.
- Cérémonies des gages de bataille, etc., par G.-A. Crapelet, XIV, 146.
- Chambre voûtée à colonnes, à Londres, XIV, 194.
- CHAMPALBERT**. Exercices sur les homonymes français, XIV, 183. — Exercices orthographiques, XIV, 182.
- CHAMPOISEAU**. Tête d'argent trouvée près Tours, XIV, 274.
- CHAMPOLLION-FIGEAC** (M.). Résumé de chronologie, XVI, 133.
- CHAMPOLLION jeune** (M.). Dix-septième et dix-huitième lettres sur son voyage d'Égypte, XIV, 97. — Dix-neuvième lettre, XV, 146.
- CHAUNONY**. Grammaire latine, XIV, 169.
- Chants populaires néerlandais, depuis le 15^e siècle, par Lejeune (J.-C.), XIV, 24.
- CHAPUYS-MONTLAVILLE** (le baron). Histoire du Dauphiné, XIV, 227.
- CHARLES-AUGUSTE**, grand-duc de Saxe, par Guil. Schroeter, XV, 235.
- CHARLES XII**. Mémoires sur ..., XVI, 64.
- Charte de Louis XI, par Moet, XV, 62.
- Chartes relatives à Groningue, par R.-K. Driessen, XV, 217.
- Château de Karlstein, par J.-M. Schottky, XVI, 208.
- CHERSA** (Thomas). Sur la vie et les écrits de Didace Pirro, XIV, 151.
- CHEVALIER** (Pierre). Promenades de Vérone à Véia, XIV, 141.
- CHÉZY** (A.-L.). La reconnaissance de Sacountala, XV, 77, 78, 79.
- Chine. Du jeu d'échecs en ..., XIV, 244.
- Chrestomathia ovidiana*, par le docteur F.-K. Kraft, XV, 18.
- Chrestomathie allemande, par Schaumann (le doct. Ern.), XIV, 262. — ... grecque, par J. Boscha, 166.
- Christologie de l'ancien testament, par M. de Hengstenberg, XVI, 58.
- Chronique de Brème, par F. Karsten Misegaes, XIV, 291, XVI, 144. — ... du 19^e siècle, par Ch. Venturini, 82. — ... des ducs de Brabant, etc., par Adrien Barlandus, Martius J. Marchal, et publiée par E. Marchal de la Kuthulle, XIV, 79. — ... de la Prusse rhénane, par J.-W. Brewer, XVI, 70. — ... de Rostock, publiée par le docteur Schroeter, XV, 307. — ... de Sigebert de Gembloux, par Raoux, 52. — ... de la ville de Brunswick, par Ch.-F.-A. Scheller, XV, 209.
- Chronologie des dix siècles de l'ancienne Pologne, etc., par Lelwel (Joach.), XIV, 73. — Résumé complet, de ... par M. Champollion-Figeac, XVI, 133. — Traité de ... par M. Magold, XV, 292. — ... universelle de J. B. Rampoldi, XVI, 49.
- CIAMPI** (Sébast.). *Res polonicæ*, etc. XIV, 74. Mémoire sur un manuscrit de Boccace, XVI, 175.
- CIBRARIO** (L.). Lettre sur l'ancienne route du Piémont dans la haute Maurienne, XIV, 296.
- Ciceronis** (M.-T.). *In philosophiam ejusque partes merita*; Raph. Kuchner, XV, 15. — *De natura deorum*; Ed. D.-F. Ast, XV, 16. — *Rhetoricorum ad Herennium*, lib. IV; Ed. S. Lindemann, 17. — *Orationes in L. Catilinam IV, et pro P. Sulla*; J.-P. Krebsius, 90. — *Oratio pro P. Sextio*; Ab. Mueller, XVI, 167.
- Cimetière étrusque de Sarteano, XIV, 33.
- CLARAC** (M. le comte de). Sur plusieurs bas-reliefs antiques du musée royal du Louvre, XIV, 116, 190.

Table des matières.

7

- CLAUSEN (L.-N.). Constitution ecclésiastique, XIV, 211 — *Bulla reformationis Pauli papæ III*, XVI, 202.
- CLIGNETT (J.-A.). Nécrologie, XIV, 313.
- CLEOMÈDE. Sur l'ancien mathématicien ... , par C.-Ch.-G. Schmidt, XIV, 95.
- Codex diplomaticus*, par G. Fejar, XV, 122.
- COLEBROOKE (H.). Essai sur la philosophie des Hindous, XV, 43.
- Colonisation de l'ancienne Grèce, par H. Schnitzler, XVI, 54.
- Collecteur (le) d'art et d'antiquité, à Nuremberg, XIV, 276.
- Collection des classiques latins. Traduction allemande, par Chr. Fr. Michaelis, XIV, 173. — Des matériaux pour l'histoire de la révolution française, par Deschiens, XV, 130.
- Collections numismatiques de Gossellin (F. J.), par Raoul-Rochette, XV, 184, 285.
- COLIN et RAYNAUD. Publication des lettres inédites de Duché de Vanci, XVI, 219.
- Collège. Sixième rapport annuel du ... anglo-chinois, XIV, 245.
- COLLINGWOOD (G.-L.-N.). Correspondance de lord ... , XIV, 140.
- Comité anglais des traductions orientales, XV, 75.
- Commentarius in Sapientiam Salomonis*, par Bauermeister (Jos. Phil.), XIV, 172.
- Commentatio inauguralis de tribunitia potestate*, etc.; Rubino (Jos.), XIV, 67. — ... *de hodierno usu linguæ latinæ*; F.-H.-L. Donckermanni, 174.
- Commentationes de C. Crispi Salustii historiarum, lib. III, fragmentis*; Kreysig (Zo. Theo.), XIV, 259.
- COMTE RODOLPHE (le), par Guil. Grimm, XIV, 306.
- Confession (la) d'Augsbourg, XVI, 141, 142.
- Confucii Chi-King sive liber carminum*; J. Mohl, XVI, 156.
- Constitution ecclésiastique, par H.-N. Clausen, XIV, 211.
- Construction des noms de villes latins, XV, 161.
- Constructions romaines trouvées près La Haye, par Reuven's, XIV, 269.
- Contes historiques. Traduction de l'italien en anglais de Vergani, par W. Fardely, XV, 98.
- COPPELLETTI (J.). *Epistola S. Narsensis*, XVI, 5.
- Corbeille de fleurs frisonne, par R. Windsma, XV, 170.
- Corpus legum sive brachylogus, Edid.*; Ed. Boecking, XVI, 74. — ... *scriptorum historiciæ Byzantinæ*, XIV, 105; XV, 156; XVI, 164. — ... *scriptionum criticarum*; ed. F. Handius, XVI, 19.
- Cornish (langue). Voy. GILBERT DAVIES.
- Costumes des 13^{e.}, 14^{e.} et 15^{e.} siècles, par C. Bonnard, XVI, 125.
- CRAPELET (G.-A.). Cérémonies des gages de bataille, etc., XIV, 146.
- Création du monde, etc., traduit par J. Keigwin, publié par Davies Gilbert, XIV, 111.
- CUMBERLAND (G.). Voy. LEWIS.
- Curiosités et monumens du Japon et médailles grecques, XIV, 30. — ... objets rares, etc., pub. par J. d'Hugretter et gravé par Onghena, XVI, 126.
- CURTMANN (le docteur W.-J.-G.). Modèles de style en allemand. XIV, 263.
- D**
- DAHLER (J.-G.). Traduction de Jérémie, XVI, 94.
- DAMM (C.-T.). Voy. C. F. ROST.
- DANKOWSKI (G.). Rapports des grecs et des slaves, XV, 120.
- Homerus slavis dialectis cognata lingua scripsit*, XIV, 252.
- DANTE. Sur le poème du ... , par L.-A. Torleo, XV, 172. — Passage du... rétabli par M. Ray-

- nouard, XVI, 108. — Interprétation d'un passage du ... , par le comte Napione di Cocconato, XVI, 174.
- DARD (J.). Grammaire wolofe, XIV, 248.
- DAVIES GILBERT. Le mont Calvaire, traduit par John Keigwin, XIV, 110. — La Création du monde, traduit par J. Keigwin, 111.
- DAVIS (J.-F.). Traduction d'une tragédie chinoise, XV, 149.
- Deccan. Esquisses biographiques sur les poètes du ... , par Cavelly Ventaka Ramasouami, XV, 140.
- D'HUGETTER (J.). Curiosités, objets rares, etc., XVI, 126.
- De constanti et æquabili J.-C. indole*, C.-F.-C. Reinecke, XIV, 260.
- Découverte d'une ancienne épée à Paris, XV, 283.
- Décret de patronage et antiquités de Sardaigne, par C. Gazzera, XV, 35, 112, 185.
- De cyclo græcorum epico et poetis cyclicis*, H.-C.-G. Müller, XV, 247.
- De inscriptione melitensi phœnicio-græca*; J.-C. Lindberg, XV, 111.
- De insignioribus romanorum sepulchris*, par Wagner, XV, 32.
- De juribus ad bona conjugum qui matrimonium nullum contraxerunt*, etc., par C.-G. Pohland, XIV, 285.
- DELLDEEN. Histoire de la justice en Suède, XVI, 63.
- DELVENNE père. Biographie des Pays-Bas, XIV, 158.
- Démonologie (lettres sur la), par sir Walter Scott, XVI, 61.
- DEPPING (G.-B.). Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe, XIV, 155.
- DESCHIENS. Matériaux pour l'histoire de la révolution de France, XV, 130.
- DESHAYES. Mémoire sur l'église du Fresne-Camilly, XV, 280.
- DESNOYERS (Jul.). Cours d'archéologie du moyen âge, XVI, 124.
- DESWERT (Eug.). *Dissertatio de Heraclide Pontico*, XV, 139.
- DEYCKS. *De megaricorum doctrina ejusque apud Platonem et Aristotem vestigiis*, XIV, 64.
- DEWAR. Voy. MAC LEOD.
- DEWEZ. Les Bataves ont-ils fait alliance avec les Romains? XIV, 292. — Mémoire sur la mère de Charles-Martel, 290. — Gouvernement des Belges avant les Romains, XV, 54. — Mémoire sur les invasions, etc., des Francs en Belgique, 214.
- Dialecte piémontais. Essai sur le ... , XVI, 176.
- Dictionnaire archéologique de Danemarck. Notes pour servir à un ... par Ch. Olufsen et Engels-toff, XV, 105. — Chinois, XV, 82. — Classique français-hollandais, par l'abbé Olinger, XIV, 179. — Des idiotismes italiens, etc., par Jacq. Polesi, XIV, 26. — Du dialecte vénitien, par J. Boerio, publié par Daniel Mammi, XIV, 112. — Étymologique de la langue latine, par F.-E.-S. Valpy, XIV, 15. — Français-arabe, par Ellious-Boethor, revu par Caussin de Perceval, XV, 3. — Gaélique, par MM. Mac Leod et Dewar, XVI, 170. — Grammatical de la langue allemande, par Oertel, XV, 25. — Historique et critique de Bayle, XV, 187. — Synonymes latins, par Ern.-Carl. Habicht, XIV, 170. — Italien-anglais et vice versa, par C. Graglia, XIV, 264. — Portugais, par Jose da Fonseca, XVI, 27.
- Didot (M. Firmin). Discours sur l'imprimerie royale, XV, 147.
- Diète de Stockholm en 1719, publiée par P.-G. Cederschoeld, XVI, 65.
- DINAUX (Arthur). V. AIMÉ LEROY.
- DINDORF (Guill.). George le Synelle et Nicéphore, XVI, 101.
- DIRCKINCK HOLMFELD (Const.). De l'esprit des anciennes religions et mythes pour servir d'introduction à l'explication des mythes du Nord, XIV, 29.
- Disputatio de Amoso*, par Juniboll, XV, 74.
- Dissertatio de Diogene Babylonio*, Car.-F. Thiéry, XV, 138. — *De Heraclide Pontico*, par Eug. Deswert, XV, 139. — *Litteraria de Platonis Gorgia*, par N.-S. Sybrandi, XV, 10.

- Dissertation sur le traité de Saint-Clair sur Epte, etc., par Th. Liequet, XVI, 79.
- Documens relatifs aux journées vénitiennes, par Marino Sanuto, XIV, 297.
- DODWEL (Edward). Lettre à M. Petit-Radel sur les monumens cyclopéens, XIV, 31.
- DOHM (C.-V.). Essai biographique sur .., par W. Gronau, XIV, 242.
- DONCKERMANNI (F.-H.-L.). *Commentatio de hodierno usu linguæ latinæ*, XIV, 174.
- DORN. Lettre sur les langues orientales en Russie, XV, 152.
- DORN-SEIFFEN (G.). *Lexicon propriorum nominum principum poetarum latinorum*, XIV, 171, XV, 162. — Guide de l'histoire universelle, XV, 114.
- DORPH (N.-V.). *Virgilii maronis opera*, XVI, 14.
- Dortan. Découverte de douze mille médailles antiques à ..., XIV, 199.
- DRESCH (L. DE). Histoire de l'Allemagne, XVI, 68.
- DRIËSSEN (R.-K.). Collection de chartes relatives à Groningue, XV, 217.
- Droit national silésien, etc., par I.-E.-Th. Gaup, XIV, 77.
- Droit. Matériaux pour l'histoire du ... romain, par le docteur C.-F. Freiesleben, XV, 48. — Origine, etc., du ... politique à Rome, par le docteur W. Eisendecker, 203. — Origine, développement et progrès du ... civil à Rome, par W. Eisendecker et A.-H.-L. Heern, XV, 47. — La garantie, ou la saisine, base de l'ancien ... en Allemagne, par le Dr. W.-E. Albrecht, XIV, 217. — En Italie, de Savigny, XV, 316.
- DRONKE (Ern.). *C.-C. Taciti dialogus de oratoribus*, XIV, 255.
- DRUERY. Notice sur Greatyarmouth, XV, 212.
- Druides. Débris du temps des .. dans le Glenshee, XV, 266.
- DUCANGE. Mot oublié dans son glossaire, XVI, 105.
- DUCHÉ DE VANCEI. Lettres inédites, pub. par Colin et Reinaud, XVI, 219.
- DUCHESNE aîné et REVEIL. Musée de peinture et de sculpture, etc., XIV, 56, 277; XVI, 48.
- DUCOUDRAY HOLSTEIN. Mémoires sur S. Bolivar, XV, 133.
- DU MÈGE. Histoire physique, etc., de Toulouse, XV, 222.
- DUNCAN (J.-M.). *Voy. C.-F. Rost*.
- DUNCAN FORBES. Traduction des aventures de Hatim-Taï, XIV, 247.
- DUPONT. Histoire de La Rochelle, XIV, 300.
- DURAN. Imitation de poésies castillanes, XV, 26.
- DÜSCH (A. DE). Traduction allemande de l'atlas de Lesage, XVI, 132.
- DUSSON (L.). Psaumes de David en hébreu, mis en lettres françaises, XIV, 98.
- Dynasties égyptiennes, par M. de Bovet, XV, 44
- DZIERSWA. *Voy. KADLUBECK*.

E

- EBERHARD (H.-W.) Musée Worsley, XVI, 110.
- EDWARDS. Des caractères des races humaines, XV, 113.
- Egine. Musée à ..., XVI, 33.
- Eglise Sainte-Catherine à Oppenheim, XIV, 119.
- Egypte. Voyage de M. Champollion le jeune, en ..., XIV, 97; XV, 146. — Ordonnance du pa-cha d'..., concernant les antiquités, XV, 333.
- Egyptiens. Constitution des ..., par P. van Limburg Brouwer, XVI, 50.
- EICHSTADT (D.-H.-G.). *Oratio in exsequiis rectoris academiæ jennensis*, XV, 142.
- Eifel. Description géographique de l'..., par J.-F. Schannat,

- et publiée par G. Barsch, XV, 308.
- EISELEIN. *Voyez* DUSCH.
- EISENDECHER (W.). Origine, développement et progrès du droit civil à Rome, XV, 47. — De l'origine du droit politique à Rome, XV, 203.
- EISENSCHMID. Missel catholique romain, XVI, 60.
- EKENDAL (D.-G. Von). Histoire du peuple et du royaume de Suède, XIV, 288.
- Elégies de Properce, traduites par F.-C. de Strombeck, XV, 91.
- ELLIOS - BOETHOR. Dictionnaire français-arabe, revu par Caussin de Perceval, XV, 3.
- ENS (F.). Origine du duché de Troppau, XVI, 67.
- Enseignement. De l'..., du droit en Italie par M. de Savigny, XV, 316.
- Epigrammata anthologiae graecae*, Eug.-Jac. Birnbaum, XVI, 17.
- Epigraphe latine, XIV, 203.
- Epistolae quae Barnabae tribuitur authentitiae*, E. Henke, XVI, 166.
- Epistola sancti Narsetis*, J. Coppelletti, XVI, 5.
- Epître de saint Paul aux Romains. Commentaire sur l'..., par le Dr H. Klee, XVI, 162.
- Epoques principales de l'histoire de la philosophie, par F. Ast, XIV, 283.
- Equitation (de l') chez les anciens, XV, 199.
- ERASME. Vie d'..., par Ad. Müller, XIV, 234.
- ERVING (G.-W.). Alphabet du langage primitif de l'Espagne, XV, 100.
- ESTIENNE (Henri). Trésor de la langue grecque, publié par MM. Hase, de Sinner et Fix, XIV, 13.
- Eufalia*. Matériaux pour l'histoire des pays entre le Rhin et la Meuse, XV, 215.
- EURIPIDE. Vie d'..., XV, 248.
- Excerpta historica*, ou éclaircissement sur l'histoire d'Angleterre, XV, 210.
- Exercices de syntaxe latine, XVI, 13. — Orthographiques, par Cl. Champalbert, XIV, 182.
- Exhumation de Hampden, XIV, 310.
- Expédition de Cyrus en Asie, publiée par K.-W. Kruger, XVI, 10, 11.
- EYSSONIUS WICHERS (R.-H.). *Theopompi Chii fragmenta*, XV, 11.

F

- FALLMERAYER. Histoire de la Morée au moyen âge, XVI, 223.
- FARDELY (W.). Contes historiques, trad. de l'ital. en angl., de Vergani, XV, 98.
- FEJER (G.). *Codex diplomaticus*, XV, 122.
- Fac simile* de lettres et pièces d'hommes célèbres, par J.-B. Houtman, XV, 145.
- FELDBAUSCH (L.-S.). Grammaire grecque, XVI, 6.
- FERISHTA. Histoire de la domination des Musulmans dans l'Inde, traduite par le colonel Briggs, XIV, 61.
- Fêtes. Origine des ... vénitiennes, par J. Regnier Michieli, XVI, 77.
- Fiefs. Origine des livres des..., etc., par E.-A. Laspeyres, XVI, 205.
- Figures de l'ancien testament, d'après Holbein, XV, 282.
- FILIASI. Notice nécrologique sur le comte..., XV, 237.
- FISCHART (J.), dit MENTZER. Le bateau fortuné, réimp. par Ch. Halling, XVI, 22.
- FIX. *Voy.* ESTIENNE.
- FLASSAN. Histoire du congrès de Vienne, XV, 59.
- FLEMMING (C.-F.). Dissertation sur la philosophie de l'âme, XVI, 224.
- FLODERUS (Gust.). Mémoires sur Charles XII, XVI, 64.
- FOERSTERL (F.). Lettres inéd. d'Albert de Wallenstein, XV, 306.
- FOLCHERO SCHEZZÉ (le comte). De

- la milice constantinienne, XIV, 131.
- FONSECA (Jose da). Dictionnaire portugais, XVI, 27.
- Forum Hadriani*. Voy. REUVENS.
- Fouilles à Salona en Dalmatie, XIV, 275. — Faites à Avenches, XV, 271. — aux environs d'Orbitello, XIV, 34.
- Fragment antique. Programme sur un ..., par Thorlacius, XV, 110. — Antiques découverts à Turin, XV, 33. — Historiques sur un imposteur se disant le tsarévitch Alexis Pétrovitch, XIV, 134. — Relatifs à la religion de Zoroastre, XVI, 51.
- France littéraire (la), ou dictionnaire bibliographique des savans, etc., par J.-M. Quérard, XIV, 312.
- FREDÉRIC-AUGUSTE, roi de Saxe, par A.-L. Hermann, XIV, 307.
- FREDÉRIC le Grand. Son histoire, par M. Paganel, XVI, 211.
- FREIESLEBEN (le docteur C.-F.). Matériaux pour servir à l'histoire du droit romain, XV, 48.
- FRÈRE (Édouard). Recherches sur les premiers temps de l'imprimerie en Normandie, XIV, 96.
- FREYBERG (le baron). Recueil d'écrits, etc., concernant la Bavière, XIV, 138.
- FRIES (G.). Voy. CLAUSEN.
- FRILLET-MALYE. Notice sur treize médailles, XIV, 197.
- Frise (la) septentrionale au moyen âge, par Michelsen (A.-L.-J.), XIV, 80.
- FURSI LAISNÉ. Grammaire russe, XIV, 238.

G

- GACHARD (L.-P.). Recueil sur les Pays-Bas, XV, 313.
- GAIL (F.). Sur le périple du Pont-Euxin d'Arrien, XIV, 168. — Lettre à M. Osann sur des passages d'auteurs grecs, XV, 87.
- Galerie homérique par François Inghirami, XV, 103.
- GALLICOLI (J.). Mémoires vénitiens, XIV, 298.
- Gaulois. Les ... avaient-ils des villes? par M. A.-G.-B. Schayes, XVI, 188.
- GAULTIER (L.) Atlas de grammaire, XVI, 29.
- GAUP (I.-E.-Th.). Le droit national silésien, etc., XIV, 77. — ancien droit de Magdebourg et de Halle, XV, 208.
- GAZZERA (C.) Décret de patronage et antiquités de Sardaigne, XV, 35, 112, 185.
- GEBSER (A.-R.). *Bibliotheca latina poetarum veterum christianorum*, XIV, 106.
- GEEL (Jacob). *Polybii historiarum excerpta vaticana*, XIV, 167.
- GENESIUS. Voy. GRAMBERG.
- GENTHE (le docteur J.-G.). Histoire de la poésie macaronique, XV, 97.
- GERHARD (E.) et Th. PANOFKA. Antiquités de Naples, XIV, 268.
- GERVILLE (DE). Second mémoire sur les anciens châteaux du département de la Manche, XV, 180.
- GIOVANELLI (B.). De l'origine des sept communes, etc., XIV, 142.
- Gladiateur mourant. Voy. RAOUL ROCHETTE.
- GLAIRE (J.-B.). *Lexicon hebraicum et chaldaicum*, XVI, 155.
- Glossarium sanscritum* a Fr. Bopp, XIV, 2.
- GOETHE. Voy. BERLICHINGEN.
- GOETTLING (C.). *Aristotelis economicus*, etc., XV, 155.
- GOLBÉRY (Ph. DE). Mémoire sur *Argentouaria*, XV, 107. — Traduction de l'allemand de l'histoire romaine de M. Niebuhr, XIV, 65, 133.
- GOETZINGER (N.). Grammaire allemande, XIV, 20.
- GOSSELLIN (P.-E.-J.). Notice sur ses collections numismatiques, par Raoul Rochette, XV, 184, 285.
- GOTTSCHALCK (F.) Manuel généalogique, XV, 66.
- Gouvernement des Belges avant les Romains, par Dewez, XV, 54.

- de Frédéric-Auguste de Saxe, par C.-L. Poelitz, XVI, 212.
- GRAFF (G.). Histoire de la Grèce, XV, 198. — Esquisse de l'histoire ancienne de l'Orient, 117.
- GRAGLIA (C.) Dictionnaire portatif italien-anglais, etc., XIV, 264.
- GRAMBERG (C.-P.-W.). Histoire critique des idées religieuses de l'Ancien Testament, XVI, 135.
- GRAULHIÉ (Ger.). Abrégé d'histoire et de chronologie, XIV, 278.
- Grammaire allemande, par F. Schmitt-Henner, XVI, 107. — ... par F. Becker, XV, 169. — ... par le docteur C.-M. Rapp, XIV, 109. — ... à l'usage des écoles, par M. N. Goetzinger, 20. — ... par Stéphani (Henry), 175. — ... des langues thai et siamoise, par le capitaine J. Low, 7. — ... française, par Alexandre Boniface, 181. — ... latine, par Chaunony, 169. — ... grecque, par L.-S. Feldbausch, XVI, 6. — ... grecque par A. Peyron, XV, 244. — ... grecque, d'après MM. Burnouf et Gretser, 245. — ... grecque universelle, par G. Theodoropoulos, 153. — ... portugaise, par G. Hamonière, 28. — ... turque, 83. — ... wolofe, par J. Dard, XIV, 248. — ... russe-américaine, par P. Mina Medizzi, XVI, 159.
- GRAVENWERT (J. de S.). Littérature néerlandaise, XVI, 75.
- Grèce. Vue pittoresque de la ... par le baron de Stackelberg, XIV, 186.
- GRÉGOIRE (M.). Histoire des sectes religieuses, XVI, 201.
- GRIMM (Guill.). Le comte Rodolphe, XIV, 306. — Les récits héroïques de l'Allemagne, 221.
- GRIMM (J.). Antiquités du droit germanique, XIV, 75, 220.
- GRONAU (W.). Biographie de C.-V. Dohm, XIV, 242.
- GROTIÛ (Hug.). *ad Joh. Oxenstiernam et Joh. Adl. Salvium, et Joh. Oxenstiernæ ad cerisantem*, XVI, 225 — *Epistolæ ineditæ*, XV, 230.
- Guide dans l'histoire de l'Église d'après les institutions de Danemayer, XIV, 68. — ... de l'histoire universelle, par Dorn-Seiffen, XV, 114. — ... pour apprendre seul, etc., par J.-A. Solomé, XIV, 178.
- Gulistan (the)*. *Voy.* Jardin des roses.

H

- HABICHT (Ernest-Carl.). Dictionnaire des synonymes latins, XIV, 170.
- HACKER (C.) et STORM. Cathédrales d'Angleterre, XIV, 120, 121.
- HÆNEL. Supplément à sa notice des manuscrits de droit romain, XVI, 106.
- HAMAKER (H.-A.). Réflexions sur quelques points contestés de l'histoire orientale, XIV, 207.
- Hamburgensium (de) infestissimos olim commercis germaniæ septentrionalis piratas opprimentum meritis, scripsit* Frid-Guil. Jaeger, XIV, 78; XVI, 217.
- HAMONIERE (G.). Grammaire portugaise, XV, 28.
- HAMPDEN. Son exhumation, XIV, 310.
- HANDIUS (F.) *Corpus scriptionum criticarum*, XVI, 19.
- Han Koong Tsew*. Tragédie chinoise, trad. par J.-F. Davis, XV, 149.
- Hanovre. Nouvelles archives du ... par G.-H.-G. Spiel et Ernst Spangenberg, XV, 125.
- Harsas-Hegg. Sur le mont ... par N. de Jankowits, XV, 104.
- HARLESS (H.) *Lineamenta historiæ græcorum ac romanorum litterariæ*, XIV, 282.
- HASE, DE SINNER et FIX. Trésor de la langue grecque d'Henry Estienne, XIV, 13.
- HASSE (F.-Ch.-A.). *Voy.* HERMANN (A.-H.).
- HECHT (H.-A.). Doctrine des livres luthériens, etc., XIV, 212.
- HEEREN (A.-H.-L.). De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité, XV, 42. *Voy.* W. EISENDECHER.

- HEINE (P.).** *Burgeri Eleonora. Schil-leri campana*, XV, 19, 20, 21.
- HÉLÈNE.** Représentations anti-ques d'..., XV, 265.
- Heliand** ou traduction métrique en saxon de l'Évangile, par Schmel-ler, XVI, 21.
- HELIOT (le R. P.).** Histoire des ordres monastiques, XV, 50.
- Hellenica.** Exercices de version grecque, par E.-A. Bétant, XVI, 7.
- HEMSEN (J.-T.).** Histoire et litté-rature de l'histoire de l'église, par le Dr C.-F. Staedin, XIV, 69.
- HENGSTENBERG.** Christologie de l'Ancien Testament, XVI, 58.
- HENKE (le doct. C.).** *De epistolæ quæ Barnabæ tribuitur authenticita*, XVI, 166.
- HERBST (G.-A.).** *Xenophontis me-morabilia*, XV, 159.
- Herculanum, Pompéi et Stabiæ.** Sur les villes ensevelies d'..., XIV, 188.
- HERING (Ch.-G.).** Histoire d'une partie de la Saxe, XVI, 69.
- Hermann et Dorothé de GOËTHE,** Trad. par le comte de Berli-chingen, XVI, 172.
- HERMANN (A. - L.).** Bibliothèque portative d'ouvrages historiques, XV, 119. — Frédéric-Auguste, roi de Saxe, XIV, 307.
- HÉRODOTE.** Examen de la traduction française d'un passage d'..., par Caussin, XV, 157.
- Herodoti historiarum libri XX, Car.-Aug. Steger,** XV, 7.
- HERTEL.** *Lexicon J. Facciolati*, XV, 253.
- Hindous.** Essai sur la philosophie des ..., par H. Colebrooke, XV, 43.
- Histoire.** Abrégé d'... et de chro-nologie, par Ger. Graulhié, XIV, 278. — ... abrégée des Pays-Bas, par G.-N. Van Kampen, XV, 126; XVI, 71. — ... an-cienne de Ceylan, XIV, 129. — .. ancienne de l'Orient, par G. Graff, XV, 117. — ... ancienne, par M. Bourgon, XIV, 208. — ... ancienne de C. Rollin, par M. De Berville, XVI, 137. — ... civile et politique des États-Unis d'Amérique, par Timothy Pitkin, 220. — ... constitution-nelle et administrative de Fran-ce, par M. Capélique, 150. — ... critique des idées religieuses de l'Ancien Testament, par C.-P.-W. Gramberg, et une préface par Gesenius, XVI, 135. — ... d'Angleterre pendant le moyen âge, par Sharon Turner, XIV, 139. — ... de France depuis l'arri-vée d'une colonie grecque, XIV, 225. — ... de Frédéric le Grand, par M. Paganel, XVI, 212. — ... de Grenoble, par J.-A. Pilot, XIV, 228. — ... de la bataille d'Azincourt, par N.-H. Nicolas, XV, 322. — ... de l'abbaye de Glaston, par B. Warner, 55. — ... de la bibliothèque de Berlin, par Fréd. Wilken, XIV, 235. — ... de la Caroline du Nord, par Xav. Martin, XV, 320. — ... de la Chine, par P.-P. Thoms, 118. — ... de la confession des protes-tans, par H.-W. Rottermund, XIV, 213. — ... de la domina-tion des Musulmans dans l'Inde, par Ferishta, traduite par le colonel Briggs, 61. — ... de la formation de la monarchie prus-sienne, par C.-G. de Lancizolle, XVI, 210. — ... de la Grèce, par G. Graff, XV, 198. — ... de la justice en Suède, par Delldeen, XVI, 63. — ... de la ligue anséa-tique allemande d'après G.-F. Sartorius, publ. par J. - M. Lappenberg, 214. — ... de la littérature italienne, par A. Lom-bardi, XV, 58. — ... de l'Allema-gne, par L. de Dresch, XVI, 68. — ... de la lutte des Schieringer et des Vetkooopen en Frise, par D.-V. H., XIV, 290. — ... de la numismatique, par J. Leitz-mann, 196. — ... de la philoso-ophie de Pythagore, par H. Rit-ter, XV, 45. — ... de la poésie macaronique, par le doct. J.-G. Genthe, 97. — ... de la Prusse, par J. Voigt, XIV, 289. — ... de la presqu'île de Morée au moyen âge, par le prof. Fallmerayer, XVI, 223. — ... de la Prusse, par Fréd.-Ad. Beck, XV, 207. — ... de l'architecture et des archi-tectes espagnols, par Cean Ber-mudez, 179. — ... de la Ro-

chelle, par Dupont, XIV, 300. — ... de la St.-Barthélemy, par Audin, 90. — ... de la Thurgovie, par J.-A. Pupikoffer, XVI, 215. — ... de la Thuringe et de la Saxe, etc., par A. Wachter, XIV, 137. — ... de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes, par M. Quatremère de Quincy, 128. — ... de la ville d'Orléans, XV, 132. — ... de l'esprit humain, par M. Rio, 294. — ... de l'état du genre humain en Europe, par Ant. de Tillier, XIV, 218. — ... de l'île de Malthe, XV, 321. — ... de Lithuanie. Coup d'œil sur l'... de Bantke, XIV, 72. — ... de Longwy, 143. — ... de l'ordre de la Toison d'or, par le baron de Reiffenberg, XV, 305. — ... de l'origine des états sociaux en Allemagne, par Ch.-D. Hüllmann, XVI, 209. — ... de l'origine des villes libres, par le doct. F. Kortum, XV, 206. — ... de Mecklenbourg, par K.-Ch.-L.-V. Lützwow, XVI, 213. — ... de Russie, d'après Karamsin, par A.-C. Tappe, XIV, 71. — ... des colonies étrangères, par L. Marcus, XV, 116. — ... des conquêtes des Normands en Italie, Sicile et Grèce, par E. Gaultier d'Arc, 127. — ... des croisades, par Michaud, 51. — ... de Shrewsbury, par l'archiduc Owen et J.-B. Blakeway, XIV, 294. — ... des élections des évêques, par T.-A. Standenmaier, XVI, 201. — ... des états de l'Italie, par le doct. H. Leo, XIV, 209; XV, 128. — ... des Français, par A.-A. Monteil, 60; XVI, 149. — ... des Mongols occidentaux, publiée par Is.-Ja. Schmidt, XV, 296; XVI, 136. — ... des Omniades en Espagne, par Aschbach (J.), XIV, 89. — ... des ordres monastiques, par le R. P. Héliot, XV, 50. — ... des Pays-Bas, par G. Bruining, XVI, 73. — Appendice à l'... des Pays-Bas, par J.-N. Van Capelle, 72. — ... des peuples italiens, par Ch. Botta, XV, 218. — ... des sciences, des lettres, des arts et de la civilisa-

tion dans le pays messin, par E.-A. Bégin, XIV, 144. — ... du commerce entre le Levant et l'Europe, etc., par G.-B. Depping, 155. — ... des sectes religieuses, par M. Grégoire, XVI, 201. — Documens pour l'... du Bas Rhin, par G. Ritz, 145. — ... du Cid Ruy Diaz, par le doct. V.-A. Huber, 218. — ... du congrès de Vienne, par Flassan, XV, 59. — ... du Dauphiné, par le baron Chapuys-Montlaville, XIV, 227. — ... d'une partie de la Saxe, par Ch.-G. Hering, XVI, 69. — ... du peuple allemand, par M. Luden, XIV, 136. — ... du peuple et du royaume de Suède, par D.-G. Van Eken Dahl, 288. — ... du Wurtemberg, par J.-G. Pahl, XV, 53. — ... ecclésiastique et de la réforme, etc., par J.-C.-F. Schlegel, XIV, 286. — ... et littérature de l'histoire de l'église, par le doct. C.-F. Staendlin; par J.-T. Heursen, 69. — ... générale de la religion et de l'église chrétienne, par A. Neander, 210. — ... générale de la révolution Hispano-américaine, par don Mariano Torrente, XV, 224. — ... grecque racontée aux petits enfans, XIV, 130. — Précis de l'... littéraire, par le doct. L. Wachler, XV, 295. — ... littéraire de la Ligurie, XVI, 148. — ... militaire des Français, par F. Sicard, XV, 61. — Réflexions critiques sur quelques points contestés de l'... orientale, par H.-A. Hamaker, XIV, 207. — ... philosophique des empereurs, par Toulotte, 284. — ... physique, etc., de Toulouse, par Dumège, XV, 222. — ... physique, etc., de Boulogne-sur-Mer, par P.-J.-B. Bertrand, XIV, 226. — ... politique de l'Italie, par C. Troya, XVI, 147. — ... romaine par M. Niebuhr, traduite de l'allemand, par M. de Golbéry, XIV, 65, 133. — ... romantique, par Neelle (Henry), 82. — ... universelle de l'église chrétienne, par M. J. Matter, 70. — ... universelle, par C.-H. L. Poelitz,

- 206.—... de la Bohême, par Fr. Palaczky, XVI, 207.
- Historiens arabes relatifs aux croisades, par Reinaud, XIV, 281.
- Historia de rebus gestis Laxdalen-sium*, XIV, 219.
- HOFFMANN (Ch.). *Camillus Vindex*, XV, 22.
- HOLBEIN. Figures de l'Ancien Testament, d'après ... , XV, 282.
- HOLKER (le rév. Ad.). Société de remontrance, XVI, 143.
- HOLMBOE (C.-A.). Catéchisme turc, XIV, 163.
- HOLMES (Abel). Annales de l'Amérique, XIV, 301.
- HOLTY (A.). Commentaires historiques et critiques sur les deux premiers chapitres du *Vendidad*, XIV, 3.
- Homerus Slavis dialectis cognata lingua scripsit*, par G. Dankowsky, XIV, 252.
- Homonymes. Exercices sur les ... français, par Champalbert, XIV, 183.
- Horatii (Illustratur versus)*, XV, 256.
- HORN (F.). Caractères des poètes, etc., XV, 141.
- HORNEMANN (le dr. C.-F.). *Observationes de harmonia linguarum orientalium*, XV, 76.
- HOUGH (G.-H.). Inscription gravée sur la grande cloche de Rangoun, traduite avec des notes explicatives, XIV, 47.
- HOUTMAN (J.-B.). *Fac-Simile* de lettres et pièces d'hommes célèbres, XV, 145.
- HOWELL (S.). Essai sur les vaisseaux de guerre des anciens, XIV, 35.
- HUBER (le dr. V.-A.). Histoire du Cid Ruy Diaz, XVI, 218.
- HUEENER (H.-G.). *Casauboni et Menagii emendationes*, XV, 86.
- HULLMANN (Ch.-D.). Histoire de l'origine des états sociaux en Allemagne, XVI, 209.
- HUMBOLDT (le baron W. DE). Essai sur les meilleurs moyens de constater les affinités des langues orientales, XV, 1.
- Hunengrab* (ancien tombeau appelé), XVI, 118.
- HUSCHKE (Ph.-Éd.). *Incerti auctoris magistratum et sacerdotiorum*, XV, 93.
- HUSCHKE (J.-G.). *Analecta litteraria*, XIV, 19.

I

- Iliade, traduite en prose par Zau-per, XV, 8.
- Incerti auctoris magistratum et sacerdotiorum P. R. expositiones*, ed. Ph. Ed. Huschke, XV, 93.
- Inde. Livres imprimés dans l'..., XV, 151.
- Indous. Identité des ..., Persans et autres peuples, par F.-A. Rauch, XVI, 134.
- INGHIRAMI (F.). Galerie homérique, XV, 103.
- Inscription antique de C. Julius Ingenuus. Dissertation sur l'..., XV, 290. — ... arabe, 181. — ... découvertes à Lyon. Lettre de M. le Dr. S. Labus, sur les deux ..., XIV, 125. — ... découvertes depuis peu de temps, publiées par Amati, 49. — ... en vieux Javanais, 201 — ... gravée sur la grande cloche de Rangoun, trad. par Hough (M.-C.-H.), 47. — ... inédites trouvées dans la Cyrénaïque, 202. — ... romaine découverte à Venise, XV, 36. — Observations sur deux ... romaines, 182. — ... découvertes à Venise; lettre de J. Labus, XVI, 194. — ... romaines en Autriche, XIV, 52. — ... trouvées en Allemagne, 53. — fruste trouvée au Vieil-Evreux, XV, 291. — Choix d'... modernes en italien, par le comte Mamiani, 183. — ... romaines de Villincino; notice par M. Labus, XVI, 128. — ... romaine en Angleterre, 196. — Explication d'un fragment d'... latine trouvée sur le mont Piétra Demone, dans la Sabine, par L. Biondi, XIV, 50.
- Institut de correspondance archéologique à Rome, XV, 102. —

16 *Bulletin des sciences historiques.*

- ... de France. *Voy. Académie des inscriptions et belles-lettres.*
- Instruction à la chancellerie ottomane, XV, 197.
- Instruments antiques en bronze, XVI, 39.
- Invasions des Turcs en Styrie. Sur les ..., XIV, 132.
- ISRAËLI (I. d'). Remarques sur la vie et le règne de Charles I^{er} d'Angleterre, XV, 211.
- Italie. Histoire d'.... depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la révolution française, par Perceval (Georges), XIV, 87.— Etat des lettres, arts et sciences en ... , XIV, 311.
- Italiens. Essai sur quelques usages particuliers et publics des ... du moyen âge, XIV, 295.

J

- JACQUET (E.) Note sur la littérature du Népal, XIV, 100.
- JAEGER (Frid.-Guil.). *De Hamburgensium infestissimos olim commercii Germaniæ septentrionalis piratas opprimentium meritis*, XIV, 78; XVI, 217.
- JAHN (J.-C.). Annales de philologie et de pédagogie, XV, 101.
- JANKOVITS (N. DE). Sur le mont Harsas-Hegg, XV, 104.
- Jardin des roses (le), par Sadi de Shiraz, en persan, XV, 5.
- JÉRÉMIE, traduit par J. G. Dahler, XVI, 94.
- JOHANNEAU (E.) *Novæ lucubrationes*, etc., XV, 167.
- JOLLOIS (M.). Mémoires sur les antiquités du Donon, XVI, 122.
- JONGE (J.-C. DE). Dissertations et pièces inédites sur les Pays-Bas, XV, 311.
- Journal de l'une des personnes de la suite de Th. Beckington, par N.-H. Nicolas, XV, 314. — ... de Varsovie, XIV, 149.
- JOUENCY (le P.). *Voy. GEBSER (A.-R.)*.
- JUINBOLL. *Disputatio de Amoso*, XV, 74.
- Juris civilis antejustiniani fragmenta*, Buchholtz (Alex.-Aug. de), XIV, 216.

K

- KADLUBECK. *Res gestæ principum et regum Poloniae*, XVI, 66.
- KAMPEN (G. - N. Van). Histoire abrégée des Pays-Bas, XV, 126, XVI, 71.
- KARAMSIN. *Voy. A.-G. TAPPE*.
- KASINATH TERKAPANCHAUNA. *Sadhu Santoshini*, XVI, 199.
- KAULFUSS (J.-S.). Sur la méthode d'enseigner la littérature ancienne, XVI, 97, 98.
- KREIGWIN (John). *Voy. DAVIES-GILBERT*.
- KEIL (J.-G.). Comédies de Calderon de la Barca, XVI, 28.
- KENNEDY (le maj. Vans). Remarques sur Mahomet, XVI, 90.
- KLARKE (J.). Annales depuis Frédéric le Grand jusqu'à nos jours, XIV, 76.
- KLEE (le dr. H.). Commentaire sur l'épître de saint Paul aux Romains, XVI, 162.
- Konigsaal. La bibliothèque primitive de ..., XV, 240.
- KORTUM (le dr. F.). Histoire de l'origine des ligues entre les villes libres, XV, 206.
- Kourgani*, ou tertres des déserts de la Tartarie, par Iliä Radojistski, XVI, 35.
- KRABBE (Otto). Essai historique sur les constitutions de Clément, XIV, 214.
- KRAFT (F. - K.) *Chrestomathia ovidiana*, XV, 18.
- KRAUT (W. - Th.). *De codicibus Luneburgensibus juris germanici*, XVI, 169.
- KREBS (J.-Ph.) Métrique latine,

- XV, 13.—*M. T. Ciceronis orationes in L. Catilinam IV, et pro P. Sulla*, XV, 90.
- KREYSIG (Zo. Theo.). *Comment. de C. Crispi Salustii historiarum lib. III, frag.*, XIV, 259.
- KRUGER. *Expédition de Cyrus en Asie*, XVI, 10, 11.
- KRUHL (H.). *De veterum in vernaculam linguam convertendorum ratione*, XVI, 102.
- KUEHNER (Raph.). *M. Tullii Ciceronis in philosophiam ejusque partes merita*, XV, 15.
- KUHN (J.-J.). *Les réformateurs de Berne au 16^e siècle*, XV, 232.

L

- LABUS (M.-J.). *Lettres sur une inscription découverte à Venise*, XVI, 194. — *Notice sur les inscriptions de Villincino*, XVI, 128. — *Lettre sur les deux inscriptions découvertes à Lyon*, XIV, 125. *Voy. VISCONTI.*
- LAISNÉ. *Voy. FURSI.*
- LACÉPÈDE (DE). *Âges de la nature et histoire de l'espèce humaine*, XIV, 205.
- LAMBERT (C.-E.). *3^e mémoire sur les thermes antiques de Bayeux*, XV, 177.
- Lambini (*Dionysii*) in *Horatium Flaccum commentarii*, XIV, 258.
- LANGIZOLLE (C.-G. DE). *Histoire de la formation de la monarchie prussienne*, XVI, 210.
- LANDRÉ (G.-N.). *Nouveau vocabulaire français-hollandais*, XV, 96.
- LANGERHANS (A.). *Recueil extrait de la litt. espagnole*, XVI, 109.
- Langues. *Sur les ... orientales vivantes en Pologne*, XIV, 103. — *Nouveau système pour l'étude des ...*, par P.-F. Picot, 159. — *Recherches philosophiques sur la ... Ouolofe*, par le baron Roger, 249. — *Cours de ... russe*, par M. Fursi Laisné, XVI, 232. — *Note sur les sons et la valeur des lettres de la ... russe*, XIV, 238. — *Sur les moyens de constater les affinités des ... orientales*, par le baron W. de Humboldt, XV, 1. — *Éléments de la ... grecque*, par Gust. Pinzger, XIV, 250. — *Sur la ... allemande*, par H. Stéphani, 22. — *... orientales en Russie (Lettres sur les)*, par Dorn, XV, 152. — *Remarques sur la théorie du professeur*
- Dugald Stewart au sujet de l'origine de la ... sanscrite, XIV, 1
- LASPEYRES (E.-A.). *De l'origine des livres des fiefs*, XVI, 205
- LAPPENBERG. *Voy. SARTORIUS.*
- Lectiones latinæ editæ in usum scholarum*, XV, 252. — *Tacitinæ*, Aug. Wissawa, XV, 168.
- Légende de Djalandhara, XIV, 4.
- Législation polonaise. *Essai historique sur la ...*, par J. Lelewel, XV, 303.
- LE GLAY (le docteur). *Voy. AIMÉ LEROY.*
- Legum XII tabularum patria*, X.-C.-E. Lelièvre, XVI, 55.
- Leipzig. *Catalogue des livres de la foire de ...*, XV, 331.
- LEITZMANN (J.). *Essai d'une histoire de la numismatique*, XIV, 196.
- LEJEUNE (J.-C.). *Apêçu littéraire sur les chants populaires néerlandais depuis le 15^e siècle*, XIV, 24.
- LELEWEL (J.). *Essai historique sur la législation polonaise*, XV, 303. — *Chronologie des dix siècles de l'ancienne Pologne*, etc., XIV, 73.
- LELIÈVRE (X.-C.-E.). *De legum XII tabularum patria*, XVI, 55.
- LEO (H.). *Histoire des états de l'Italie*, XIV, 209. XV, 128. — *Constitutions de Lombardie*, 57.
- Leontii carminis hermesianactei fragmentum*, par F.-A. Rigler et C.-A.-M. Axt, XIV, 254.
- LE PREVOST (A.). *Notice sur les antiquités en argent trouvées près de Bernay*, XIV, 273.
- LEROY (Aimé). *Archives historiques et littéraires du nord de la*

- France et du midi de la Belgique, XIV, 156.
- LESUR (C.-L.). Annuaire historique universel pour 1829, XVI, 83.
- LETAROUILLY (C.). Édifices de Rome moderne, XVI, 120.
- LETRONNE (M.). Mémoire sur les inscriptions du colosse de Memnon, XVI, 127.
- Lettres sur l'alphabet tamoul, par Eugène Burnouf, XIV, 101. — ... sur l'ancienne route du Piémont dans la Haute-Maurienne, par L. Cibrario, 296. — ... historiques autographes, XV, 323. — ... inédites d'Albert de Walenstein, pub. par F. Fœrster, 306. — ... de Jean Sobieski, roi de Pologne, 302. — ... sur des passages d'aut. grecs. Fr. Gail à F. Osann, 87. — ... sur les progrès des études asiatiques à Paris, XVI, 96. — ... de Pie IV à Marie, reine d'Écosse, et de Benj. Tichborne au roi Jacq. I^{er}., par Thomas Amyot, XIV, 84. — ... de *Sextus Fadius*, gravée sur marbre à Narbonne, par M. Artaud, 54.
- LEVASSEUR (de la Sarthe). Ses mémoires, XVI, 152.
- LEVASSEUR. Yu-Kiao-Li, XVI, 157.
- LEWIS (T.-C.). Esquisses faites d'après des monumens d'art anciens, avec leur description par G. Cumberland, XIV, 113.
- Lexicon propriorum et inde derivatorum nominum principum poetarum latinorum*, par C. Dorn-Seiffen, XIV, 171; XV, 162. — ... *latino-græco belgicum*, par l'abbé Olinger, XV, 84. — ... *Facciolati* XVI, 103. — ... *hebraicum et chaldaicum*, J.-B. Glaire, 155.
- LICQUET (Th.). Dissertation sur le traité de St.-Clair-sur-Epte, XVI, 79.
- Lieou-Khieou. sur la langue des îles ..., XIV, 102.
- Lillebonne. Antiquités à ..., XV, 106.
- LILJEGREEN et BRUNIUS. Monumens du Nord, XIV, 41.
- LIMBURG BROUWER (P. VAN). Constitution des Égyptiens, XVI, 50. — Essai sur les poésies de Pindare, 9.
- Lineamenta historice græcorum ac romanorum litterariæ*, par H. Harless, XIV, 282.
- LINDBERG (J.-C.). *De inscriptione melitensi phœnicio-græca*, XV, 111.
- LINDEMANN (S.). *Ciceronis (M.-T.) ut ferunt rhetoricorum ad Herennium*, lib. IV, XV, 17.
- LINDEMANN (F.). *Novus thesaurus latinæ linguæ*, XV, 14.
- LINDNER (J.-W.-S.). L'Allemagne savante du 19^e. siècle, XIV, 305.
- LIONNAIS (l'abbé). Traité de la mythologie, XV, 29.
- Littérature néerlandaise, par J. de S. Gravenwert, XVI, 75. — Lectures allemandes, ou leçons de ... allemande, etc., par J. Rowbotham, XIV, 21. — ... du Népal, par M.-E. Jacquet, 100. — ... turque, XV, 150.
- Livres imprimés au Caire, XVI, 89. — ... imprimés dans l'Inde, XV, 151. — Vente de ... anciens à Londres, XIV, 308.
- LÖBKOWITZ (B.-H. DE). *Voy. CARRO*.
- LOLLE (Peder). Recueil de proverbes danois et latins, XVI, 171.
- Lombardie. Constitutions de ..., par H. Léo, XV, 57.
- Londres. Ancien palais anglo-saxo-danois à ..., XVI, 197.
- LONGUS et SÉNÈQUE. Observations sur deux passages de ..., XIV, 17.
- LOMBARDI. Histoire de la littérature italienne au 18^e. siècle, XV, 58.
- LOUIS XI. Charte de ..., par Moet, XV, 62.
- Low (J.). Grammaire de la langue thai et siamoise, par le cap. ..., XIV, 7.
- LUCCHESINI (le marquis). Conjectures sur l'alphabet primitif des Grecs, XIV, 104.
- Luciani Alexander græcè*, XIV, 253.
- Luciani somnium*, Ed. Steigerthal, XVI, 163.
- LUDEN. Histoire du peuple allemand, XIV, 136.
- Ludovisi*. (Villa). *Voy. RAOUL-ROCHETTE*, XV, 264.
- Ludre. Ruines de l'ancien château de ..., par C. L. Mathieu, XV, 34.
- LUTZOW (K.-Ch.-L.-V.). Essai sur

l'histoire du Mecklenbourg, | LYON (E.). Gravures des marbres
XVI, 213 | d'Égine, XV, 14.

M

- MAC LEOD et DEWAR. Dictionnaire gaélique, XVI, 170.
- MAGGI (le doc. D.) Vase étrusque trouvé à Trinoro, XVI, 131. — Essai sur les monumens étrusques et romains trouvés à Chianciano, XIV, 191.
- Magdebourg. Ancien droit de ..., par le docteur Gaupp, XV, 208.
- MAGOLD (M.) Traité de chronologie, XV, 292.
- MAHNE (G.-L.) *Wytttenbachii epistola*, XV, 231.
- MAHOMET. *Voy.* KENNEDY.
- MAI (A.) *V.* BUCHHOLTZ et GEEL (J.)
- MALEPEYRE aîné. Tableau historique des institutions du moyen âge, XV, 115.
- Malthe. Histoire de l'île de ..., XV, 321.
- MAMIANI (le comte). Choix d'inscriptions modernes en italien, XV, 183.
- MAMÉRI (Daniel). (*Voy.* J. BOÉRIO.)
- MANGON DELALANDE. Notice sur le pays de Caux, XV, 176.
- Manuscrits du droit romain; Hœnel, XVI, 106. — ... et autres objets venus du Népal, XVI, 93. — ... mexicains à Paris, XIV, 165. — ... précieux en persan donnés à l'empereur de Russie, XVI, 3. — ... arméniens et chinois donnés à la bibliothèque de Berlin, 4. — ... zends et pehlvis de la bibliothèque de la compagnie des Indes à Londres, XIV, 6. — Troisième rapport du comité pour la traduction des ... orientaux à Londres, XVI, 92. — ... orientaux à Saint-Petersbourg, 2.
- Manuel chronologique de l'histoire universelle, par Rauschnick, XIV, 279. — ... chronologique d'histoire, découvertes et inventions néerlandaises, XV, 188. — ... généalogique, par F. Gottschalck, 66.
- Marbres d'Égine. Gravures des..., par E. Lyon et autres, XV, 174. — ... d'Elgin, XVI, 181. — Explication des anciens ... de Modène, avec une notice sur la ville de Modène, du temps des Romains, par le chevalier D.-C. Cavedoni, XIV, 51.
- MARCHAL (J.). *Voy.* MARCHAL DE LA KUTHULLE.
- MARCHAL DE LA KUTHULLE (E.). Chronique des ducs de Brabant et des comtes de Hollande, etc., XIV, 79.
- MARCUS (L.). Histoire des colonies étrangères, XV, 116.
- MARIE STUART. Ordre de..., communiqué par Moet, XVI, 80.
- MARSAND (A.). Bibliothèque de Pétrarque, XV, 99.
- MARSDEN. Collection de médailles orientales, XIV, 200.
- MARTIN (Xav.). Histoire de la Caroline du Nord, XV, 320.
- MARTIUS *Voy.* MARCHAL DE LA KUTHULLE.
- Matériaux pour servir à l'explication de Pythagore, par E. Reinhold, XV, 46. — ... pour servir à l'histoire d'Autriche, par A. Muchar, 304.
- MATHIEU (C.-L.). Ruines de l'ancien chât. de Ludre, XV, 34.
- MATTER (J.). Histoire universelle de l'église chrétienne, par ... , XIV, 70.
- Médailles allemandes et grecques, XVI, 46. — ... antiques, grecques et romaines, par T.-E. Mionnet, XIV, 126. — ... découvertes en Provence, 198. — Notice sur treize ... de la collection de M. Frillet-Malye, 197. — ... et antiquités trouvées à Falaise, lettre de M. Galeron, 127. — ... fragmens, etc., découverts près Avallon, 192. — Collect¹on des ... orientales, par Marsden, 200. — Explication de trois ... inédites, par J. Orti, XV, 287. — ... découvertes à Dortan, 37. — ... et antiquités découvertes en Angleterre, 175. — Description

- d'autres ... du musée de M. C. d'Ottavio Fontana, par D. Sestini, 108. — ... romaines découvertes près de Beaumont-le-Roger, 38. — ... proposée par la société de géographie de Paris, 72. — ... romaines découvertes à Besançon, XVI, 130. — ... cufiques d'Upsal, 192 — Description de ... antiques, par Mionnet, 129.
- Megaricorum (de) doctrina ejusque apud Platonem et Aristotelem vestigiis*, par Deycks, XIV, 64.
- Mémoires vénitiens de F. Gallicioli, XIV, 298. — ... sur la mère de Charles-Martel, par Dewez, 299. — ... sur l'origine de la différence relative à l'usage de la langue flamande ou wallonne, par Meyer (J.-D.), 266. — ... de Jahangueir, par David Price, 280. — ... sur l'origine de l'imprimerie en Portugal, par Ant. Ribeiro dos Santos, 243. — ... de Jacques Casanova de Seingalt, 229. — ... sur les sires de Kuyk, par le baron de Reiffenberg, 224. — ... sur la vie et les écrits de *Didace Pirro*, par Thomas Chersa, 151. — ... des antiquaires du comté de Lancastre, 93. — ... de Saint-Simon, 91; XV, 63. — ... du comte de Montlosier, 92. — ... de l'histoire des Pays-Bas, par Van Capellen, XV, 312. — ... sur l'église du Fresne-Camilly, par M. Deshayes, 280. — Troisième ... sur la législation des Gaules, par J.-J. Raepsaet, 299. — ... de T.-W. Tone, publiés par son fils, 315. — ... sur la pierre couplée de la forêt de Saint-Sever, par Vaugeois, 275. — ... historiques sur Accumoli, par le docteur Capello, 317. — ... historiques sur Cori, par Sante Viola, 219. — ... sur les invasions, etc., des Francs en Belgique, par Dewez, 214. — ... sur un décret de patronage et de clientèle, C. Gazzera, 35, 112, 185. — Second ... sur les anc. châteaux du département de la Manche, par de Gerville, 180. — ... sur S. Eolivar, par Ducoudray Holstein, 133. — ... de la société de Westphalie (histoire et antiquités), 123. — ... sur *Argentouaria*, par Ph. de Golbéry, 107. — ... sur les mesures itinéraires employées par César, XVI, 187. — ... sur un manuscrit de Boccace, par le chevalier Seb. Ciampi, 175. — ... sur le chevalier Mirabella, par le président F. Paolo Avolio, 87. — ... de Timour, 53. — ... sur Charles XII, publié par Gust. Floderus, 64. — ... sur les inscriptions du colosse de Memnon, par M. Letronne, 127. — ... sur les antiquités du Donon, par M. Jollois, 122. — ... de Lefvasseur de la Sarthe, 152.
- MEMNON. Mémoire sur les inscriptions grecques et latines du colosse de .., par M. Letronne, XVI, 127.
- Ménomonies. Sur les ... XV, 319.
- MÉRY (C. DE). Tableau historique de la révolution française, XV, 64.
- Méthamorphoses d'Abouzeid, par F. Rückert. XV, 80.
- Méthode pour la formation du verbe grec attique, par M. Phillip, XVI, 160.
- Métrique des Grecs, par A. Mundt, XV, 160. — ... latine, par J. Ph. Krebs, 13.
- MEUSEL (F.-G.). *Voy.* LINDNER. (J.-W.-S.)
- Mexicaines. Antiquités ... , par Aug. Aglio, XV, 186.
- MEYER (J.-D.). Mémoire sur l'origine de la différence relative à l'usage de la langue flamande ou wallonne, XIV, 266.
- MEYRICK (le doct.). Gravures représentant des armes et harnais anciens, XVI, 114.
- MICHAELIS (Chr.-Fr.). Traduction allemande des classiques latins, XIV, 173.
- MICHAUD. Bibliothèque des croisades, XIV, 237. — Histoire des croisades, XV, 51.
- MICHELSÉN (A.-E.-D.) La Frise septentrionale au moyen âge, XIV, 80.
- MILES (Will.-Aug.). Description du tombeau de Deverell, XIV, 43.
- Milice constantinienne. De la ... , par le comte Folchero-Schezze, XIV, 131.

- MINA MEDIZZI (P.).** Grammaire russe-américaine, XVI, 159.
- MIONNET (T.-E.).** Description de médailles antiques grecques et romaines, XIV, 126; XVI, 43, 129.
- MISEGAES (F.-Karsten).** Chronique de Brême, XVI, 144.
- Missel des Romains**, examiné par L.-M. Eisenschmid, XVI, 60.
- Missels.** Ornaments enluminés tirés des ... et manuscrits, par H.-S. Pickering, XV, 281.
- Moallaca** de Tarafa, avec le commentaire de Zouzeni, par Vul- lers, XV, 4.
- MOET** Chartre de Louis XI, XV, 62. — Ordre de Marie Stuart, XVI, 80.
- MOHL (J.).** *Confucii Chi-King sive liber carminum*, XVI, 156.
- Momie** appartenant à M. Granville ouverture d'une ..., XVI, 113. — d'Égypte examinée en Angle- terre, XVI, 112.
- Monnaies (anciennes) françaises** trouvées près de Tours, XV, 40 — anglo-françaises, XVI, 47. — consulaires trouvées à Fié- sole, Notice par G.-G.-N. Zan- noni, XVI, 191. — de Henri VIII, trouvées à Clifton, près d'Edim- bourg, XV, 39.
- MONE (J.).** Archives badoises, XV, 124.
- MONNIER.** Antiquités de Lons-le- Saulnier, XV, 274.
- Monnoyage saxon (sur le), et sur Mercia**, XV, 288.
- MONTABERT (P. DE).** Traité complet de la peinture, XIV, 204.
- Mont Calvaire (le).** Traduit de la langue *cornish* en anglais, par John Keigwin, publié par Davies Gilbert, XIV, 110.
- MONTEIL (A.-A.).** Histoire des Fran- çais, XV, 60; XVI, 149.
- Mont Palatin (le), ou les com- mencemens de Rome**, par J. Riva, XV, 268.
- MONTUCCI (le doct.).** Notice bi- bliographique sur ..., XV, 234.
- Monumens cyclopéens (Voy. DOD- WEL (Edward.), XIV, 31. — Esquisses faites d'après des ... d'art anciens, grav. à l'eau forte par T.-C. Lewis, et description par C. Cumberland, 113. — ... de l'archéologie chrétienne, par J.-C.-W. Auguste, XV, 276. — Description des ... de Rhodes, par le colonel Rottiers, XIV, 187; XV, 262. — ... du Nord, publiés par Liljegreen et Brunius, XIV, 41. — ... étrusques et romains trouvés à Chianciano, par le doct. D. Maggi, 191. — ... historiques de France. *Rapport au Roi*, XV, 284. — ... romains en Autri- che, XIV, 37. — ... sépulcraux du cimetière public de Bologne, 55. — ... de la Grèce, par J. Romani, XVI, 183.**
- MOORE (Thomas).** *Voy. BYRON.* Morée. (*Voy. Histoire.*)
- Mosaïque romaine**, XVI, 190.
- Mots bohémiens ayant analogie avec l'indien**, XIV, 108. — oublié dans le glossaire de Du cange, XVI, 105.
- Moyens (sur les) et le but des re- cherches d'antiquités nationales**, par B. Preusker, XVI, 117
- MUCHAR (A.).** Matériaux pour ser- vir à l'histoire d'Autriche, XV, 304.
- MULLER.** Vie d'Erasmus, XIV, 234.
- MULLER (le dr Car.-Guil.).** *de Cyclo- græcorum epico et poetis cyclicis*, XV, 247.
- MULLER.** *Ciceronis oratio pro P. Sextio*, XVI, 167.
- MUNCH.** Esquisse d'une histoire sur les antiquités d'Allemagne, XV, 121. — Recueil complet de tous les concordats, XVI, 140. — Aléthéia, journal d'histoire, XVI, 204.
- MUNDT (A.).** Métrique des Grecs, XV, 160.
- MUNTER (F.).** *Primordia ecclesie africane*, XVI, 59.
- Musée d'Antiquité à Egine**, XVI, 33. — ... étrusque du prince de Canino, XVI, 37. — ... Herder- varien. Descrip. des médailles antiques du ..., par D. Sestini, XV, 286. — .. de peinture et de sculpture, ou recueil des prin- cipaux tableaux, statues, etc., par Réveil et Duchesne aîné, XIV, 56, 277; XVI, 48. — ... du Rhin, par B.-G. Nie- buhr et Ch.-A. Brandis, XVI, 18. — ... de Worsley, publié par H.-W. Eberhard et H. Schæffer,

- XVI, 110. — ... du Louvre. Observations sur plusieurs bas-reliefs antiques du ... , par le comte de Clarac, XIV, 190.
- Muséum d'Odessa, XVI, 34. — ... d'antiquité de Leide; M.-C.-J.-C. Reuvens, XVI, 180.
- Mritchakati*. Comédie, par Sondrakadja, XVI, 153.
- Mythes du nord (*Voy.* DIRCKINCK-HOLMFELD (Const.), XIV, 29.
- Mythologie des Grecs, par Stæber, XVI, 115.

N

- NAPIONE DI COCCONATO** (le comte G.), Interprétation d'un chant du Dante, XVI, 174.
- Natopyr**. Essai étymologique, XV, 24.
- NEANDER (A.)**. Histoire générale de la religion et de l'église chrétienne, XIV, 210.
- NEELLE (Henry)**. Histoire romantique, XIV, 82.
- Nicetæ et Paulini scripta*, XVI, 165.
- NICOLAS (N. H.)**. Histoire de la bataille d'Azincourt, XV, 322. — Journal d'une personne de la suite de Th. Beckington, 314.
- NIEBUHR (B.-G.)** Constantin Porphyrogénète. XVI, 12. — Musée du Rhin, 18. — Histoire romaine de ... , trad. par Golbery, XIV, 65. — *Dexippi et aliorum fragmenta*, XVI, 164. — Notice nécrologique sur ... , 228.
- Noces aldobrandines**, par L. Biondi, XIV, 270.
- NODIER (Ch.)** La Philomèle, poème attribué à Albus Ovidius Juveninus, XVI, 16.
- NOEL**. *Voy.* Histoire ancienne de C. Rollin.
- Noms propres en histoire**, XV, 202.
- Note sur les lettres d'indulgence du pape Jules II**, par le baron de Reiffenberg, XIV, 215.
- Nouveau recueil des traités d'alliance, de paix, etc.**, par Fréd Saalfeld, XIV, 157.
- Nouveau Testament**, traduit en nègre-anglais, par des Frères-Unis, XVI, 95.
- Nouveau Vocabulaire des Langues française et hollandaise**, par P. Agron et P. Weiland, XV, 96.
- Nouvelle nécrologie allemande**, XIV, 233.
- Novæ lucubrationes in novam scriptorum latinorum bibliothecam, etc.*: Johanneau, XV, 167.
- Novogorod. Tribunal de commerce à ...**, par H. Behrmann, XVI, 62.
- Novum lexicon græcum*; J.-M. Duncan, C.-T. Damm, C.-F. Rost, XV, 154.
- Novus Thesaurus latinæ linguæ*; F. Lindemann, XV, 14.
- Numismatique orientale**, XVI, 45.
- NYERUP**. Notice nécrologique sur Erasme ... , XV, 233.
- NYERUP (R.)**. *Voy.* Lolle (Peder).

O

- Observationes de harmonia Linguarum orientalium*, par le docteur C.-F. Hornemann, XV, 76.
- Odessa**. (Muséum d'), XVI, 34.
- OERTEL**. Dictionnaire grammatical de la langue allemande, XV, 25.
- OEuvres de VISCONTI (En. Qui.)**. *Voy.* J. LABUS.
- OLINGER (l'abbé)**. Nouveau Dictionnaire classique français-hollandais, XIV, 179. — *Lexicon latino-græco-belgicum*, XV, 84.
- OLSHAUSEN (J.)**. *Vendidad Zend avestæ, pars. XX adhuc superstes*, XV, 2; XVI, 1.
- OLUFSEN (Ch.)**. Notes pour servir à un dictionnaire archéologique de Danemark, XV, 105.
- ONGHERA**. *Voy.* D'HUGETTER.
- Opuscula academica*; H. Th. Tzschirner, XIV, 261. — *philologica et philosophica*; C.-G. Schützii, XVI, 20.
- Ordonnance de François I^{er}**. contre

- les aventuriers qui désolent *le Bonhomme*, XVI, 221. — ... du roi de Danemarck relative aux contrefaçons, XIV, 153. — ... du pacha d'Égypte concernant les antiquités, XV, 333.
- Oriental (the) quarterly Review*, XV, 148.
- Orientaux. Opinions religieuses des peuples ..., XIV, 59.
- Orléans. Précis historique sur la maison d'..., XVI, 81.
- ORTI (J.). Explication des médailles inédites, XV, 287. — Remarques sur quelques passages de Paul Diacre, XV, 251.
- OSANN (F.). *Taciti de oratoribus dialogus*, XV, 166.
- OTTAVIO FONTANA. Description des médailles du Musée, par D. Sestini, XV, 108.
- OUPULGUTT. *Voy. YOUNG.*
- Ouvrages militaires dans l'Amérique septentrionale, XVI, 198.
- OVIDE. Les Métamorphoses d'après . . ., par J. - H. Woss, XV, 164. — *Ovidii Nasonis Heroïdes*, par W. Terpstra et F. ..., XIV, 256.
- OWEN (Archid.) et J.-B. BLAKEWAY. Histoire de Shrewsbury, XIV, 294.

P

- PACCA (Barthol.). Notice sur le ministère du cardinal ..., XV, 220.
- PAGANEL (M.). Histoire de Frédéric-le-Grand, XVI, 211.
- Pagi. Description des ... de l'Ostphalie, par A. de Wersebe, XV, 309.
- PAHL (J.-G.). Histoire du Wurtemberg, XV, 53.
- PALACZKY. Anciens historiens de la Bohême, XVI, 208.
- Palais d'Eltham, XIV, 272.
- PANCOUCKE (C. L. F.). Bibliothèque latine-française, XIV, 257. XV, 88, 254.
- PANOFKA (Th.) et GERHARD (E.). (*Voy. ce dernier.*)
- PARDESSUS (M.). Assises de Jérusalem; Droit cout. de France, XVI, 23.
- Paris. Découverte d'une ancienne épée à ..., XV, 283. — Détails historiques relatifs à la réception de souverains étrangers par la ville de ..., XVI, 222.
- Parsis. Controverse parmi les ..., XVI, 52.
- PASSOW. Vocabulaire de la langue grecque de G. Schneider, XIV, 12.
- PAUL DIACRE. Remarques sur quelques passages de ..., par J. - J. Orti, XV, 251.
- Pays-Bas. Ouvrages nouveaux sur l'histoire des ..., XV, 216. — Recherches sur la langue des ..., par le baron de Westreenen de Tielland, XV, 258. — Dissertations et pièces inédites sur les ..., par J.-C. de Jonge, XV, 311.
- Peintures de Polygnote à Delphes, par F. et J. Riepenhausen, XVI, 184.
- PELLICIA. *De christianæ ecclesiæ politia*, XVI, 57.
- PERCEVAL (Georges). Histoire de l'Italie depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la révolution française, XIV, 87.
- Persii (Auli Flacci) Satiræ*, XV, 163.
- PERSE et SULPICIA (Satires de), traduites par A.-F. Théry, XVI, 168.
- Pestum. Antiquités de ..., XV, 263.
- PETIT RADEL. *Voy. DODWEL (EDWARD.)*
- PÉTRARQUE. *Voy. MARSAND.* — Poésies fugitives de ..., XVI, 25.
- Petri a Thimo historia Brabantiae diplomatica*, F. - A. - F. - T. baron de Reiffenberg, XV, 310.
- PETTIGREW (Th.). Catalogue de la bibliothèque de S. A. R. le duc de Sussex, XV, 330.
- PEYRON (A.). Grammaire grecque, XV, 244.
- PHILETÆ, HERMESIANACTIS, COLOPHONII et PHANOCLIS *Reliquiæ*, BACH, XV, 12.
- PHILIPPE-GUILLAUME, prince d'Orange, par J.-P. van Capelle, XV, 236.

- PHILLIP (F.). *Voy. A. - L. HERMANN.*
- PHILLIP (M.). Méthode pour la formation du verbe grec attique, XVI, 160.
- Philomèle (la), poème latin attribué à Albus Ovidius Iuventinus, pub. par Ch. Nodier, XVI, 160.
- Philosophie de l'âme, par C. F. Flamming, XVI, 224. — de la vie, par Fréd. de Schlegel, XV, 200.
- PHÆDRI *Fabulæ*, Berger de Xivrey, XIV, 18.
- PIERRE (H.). Clé de la prononciation de l'allemand, XIV, 176.
- PICKERING (H.-S.). Ornaments enluminés, XV, 281.
- PICOT (P.-F.). Nouveau système pour l'étude des langues, XIV, 159.
- PILOT (J.-A.). Histoire de Grenoble, XIV, 228.
- PINDARE. Essai sur ses poésies, par P. van Limburg Brouwer, XVI, 9.
- PINZGER. Éléments de la langue grecque, XIV, 250.
- PISTOLESI (Ev.). Le Vatican décrit par ..., XVI, 121.
- Plan d'un voyage scientifique dans les pays Slaves, XV, 95.
- Platonis Phædo, rec.*, D.-F. Ast, XV, 9.
- Platonis apologia Socratis*, F.-A. Wolfii et F.-H. Willmann, XV, 8.
- PLUM (F.). *Auli Persii Flacci satiræ*, XV, 163.
- POELITZ (K.-H.-L.) *Voy. HERMANN*
- POELITZ (C.-H.-L.). Abrégé de l'histoire universelle, XIV, 206. — Annales d'histoire et de politique, XV, 204. — Rédaction de la bibliothèque allemande des ouvrages historiques nouveaux et étrangers, XV, 324. — Gouvernement de Frédéric-Auguste de Saxe, XVI, 212.
- Poème. Notice sur un ... historique indien, composé par Thand, barde du XII^e siècle. XIV, 5.
- POHLAND (C. G.). *De Juribus ad bona conjugum qui matrimonium nullum contraxerunt*, etc., XIV, 285.
- Poids et mesures. Origine des ... russes et de leur état actuel, XV, 205.
- Politique (de la) et du commerce des peuples de l'antiquité, par A.-H.-L. Heeren, XV, 42.
- POLESI (Jacq.). Dictionnaire des idiotismes italiens, français-italien, contenant tous les proverbes, etc., XIV, 26.
- Polybii historiarum excerpta Vaticana in titulo*, Geel (Jacob) et A. Maii, XIV, 167.
- POLYGNOTTE. *Voy. Peintures de ... Pompéia. Vues des ruines de ...*, XVI, 182.
- POSTHUMU (R.). Deux drames de Shakespeare traduits en frison, XV, 171.
- Pozzo (le comte Ferd. del). Anciennes assemblées de la Savoie, XVI, 78.
- Précis historique de la maison d'Orléans, XVI, 81.
- PRÉJAN. Traduction de l'ouvrage italien de l'abbé Romanelli, sur les antiquités de Pompéi, XIV, 115.
- PREUSKER (B.). Sur les moyens et le but des recherches d'antiquités nationales, XVI, 117.
- PRICE (David). Mémoires de Jehangneir, XIV, 280.
- Primordia Ecclesiæ africanæ*, par F. Munter, XVI, 59.
- Princes (les) et les peuples de l'Europe méridionale aux 16^e. et 17^e. siècles, par L. Ranke, XV, 300.
- PROPERCE. *Voy. Strombeck et Voss.*
- Proverbes néerlandais. Collection de ..., par Braakenburg D., XIV, 25.
- Psaumes de David en hébreu, mis en lettres françaises, par L. Dusson, XIV, 98.
- PUCHTA (G.-F.). Cours élémentaire d'institutes, XV, 298.
- PÜLLENBERG (J.) Rhétorique pour les gymnases, etc., XIV, 177.
- PUPIKOFFER (J.-A.). Histoire de la Thurgovie, XVI, 215.
- PUTSCHIUS (Cor.). *Valerii Catonis poematia*, XVI, 15.
- PYTHAGORE. *Voy. Ritter (H.) et Reinhold (E.).*

Q

- Questionum de dialecto Herodoti*, docteur C. H. Struve, XVI, 99
- QUATREMÈRE DE QUINCY. Histoire de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes du XI^e. au XVIII^e. siècle, XIV, 128.
- Quentovic. Position de ... , XVI, 40.
- QUÉRARD (J.-M.). La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savans, etc., XIV, 312.
- Quinaire d'or de Pertinax, par Barucchi, XVI, 44.
- QUIRICO VIVIANI. Traduction de Vitruve en italien, XVI, 185.

R

- Radjastan*. Annales et antiquités du ... , par Tod, XIV, 60.
- RADOJITSKI (Ilia). Sur les *kourgani*, ou tertres de Tartarie, XVI, 35.
- RAEPSAET (J.-J.) Troisième mémoire sur la législation des Gaules, XV, 299.—Notice sur la pierre sépulchrable de saint Florbert, XVI, 196.
- RAFN (C.-C.). Anciennes traditions du nord, XV, 94.
- RAMPOLDI (J.-B.). Chronologie universelle, XVI, 49.
- Randan. Voyez le vicomte Bastard.
- RANKE (Léop.). Des princes et des peuples aux XVI^e. et XVII^e. siècles, XIV, 222.—La révolution de la Serbie, XIV, 287.—Les provinces et les peuples de l'Europe méridionale aux XVI^e. et XVII^e. siècles, XV, 300.
- RAOUL ROCHETTE. Observations sur deux statues de la villa Ludovisi, XV, 264.—Notice sur les collections numismatiques de Gosselin, XV, 184, 285.
- RAOUX. Dissertation historique sur l'origine du nom Belge, XIV, 293.—Chronique de Sigebert de Gembloux, XV, 52.
- RAPP (le doct. C.-M.). Abrégée de la grammaire allemande, XIV, 109.
- RASI (G.). Nécessité de rétablir le port d'Antium, XV, 129.
- Ratisbonne sous Louis de Bavière, par Bosner, XVI, 216.
- RAUCH (F.-A.) Identité des Indous, etc., XVI, 134.
- RAUMER. (F. de). Almanach historique, XIV, 302.—De la poétique d'Aristote, XV, 249.
- RAUSCHNICK. Manuel chronologique de l'histoire universelle, XIV, 279.
- RAYNOUARD (M.). Rétablissement d'un passage du Dante, XVI, 108.
- Recherches sur les premiers temps de l'imprimerie en Normandie, par Ed. Frère, XIV, 96.
- Réformateurs (les) de Berne, par G. J. Kuhn, XV, 232.
- REGNIER MICHIELI (J.) Origine des fêtes vénitiennes, XVI, 77.
- REIFFENBERG (le baron de). Nouvelles archives historiques des Pays-Bas, XIV, 94.—Note sur les lettres d'indulgence du pape Jules II, XIV, 215.—Remarques sur deux actes de Henry II, et de Henry III, XIV, 223.—... Mémoires sur les sires de Kuyk, XIV, 224.—Histoire de l'ordre de la Toison-d'Or, XV, 305.—*Petri a Thimo historia brabantica diplomatica*, XV, 310.
- REINAUD. Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades, XIV, 281.—Traduction des traités de commerce entre Venise et les sultans d'Égypte, XV, 81.
- REINECKE (C. F. C.). *De constanti et æquabili J. C. indole*, XIV, 260.
- REINHOLD (E.). Matériaux pour

- servir à l'explication de Pythagore, XV, 46.
- Rerum polonicarum ab excessu Stephani regis ad Maximiliani austriaei captivitatem, etc.*, Ciampi, XIV, 74.
- Res gestæ principum et regum Poloniæ*, Kadlubeck, XVI, 66.
- REUVENS (C.-J.-C.). Notice des constructions romaines trouvées près La Haye, XIV, 269. — Musée d'antiquités de Leide, XVI, 180.
- RÉVEIL ET DUCHESNE aîné. *Voy. Musée.*
- REVER. Emploi de la brique chez les anciens, XV, 269-270.
- REYTT. *Voy. STUART.*
- Revue encyclopédique russe, par Ch. Schloezer, XV, 332.
- Rhétorique pour les gymnases, etc., par J. Püllenbergh, XIV, 177
- RIBEIRO DOS SANTOS. Mémoire sur l'origine de l'imprimerie en Portugal, XIV, 243.
- RIEPEHAUSEN (F. et J.). Peinture de Polygnote à Delphes, par ... XVI, 184.
- RIGLER (F. A.) et C. A. M. AXT, *Leontii carminis hermesianactei fragmentum*, XIV, 254.
- RIO (M.). Essai sur l'histoire de l'esprit humain, XV, 294.
- RITTER (H.). Histoire de la philosophie de Pythagore, XV, 45.
- RITZ (G.). Documents pour l'histoire du Bas-Rhin, XVI, 145.
- RIVA (J.). Le mont Palatin, ou les commencemens de Rome, XV, 268.
- RIVA (Joseph). Des vestibules, des appartemens et autres parties des maisons des anciens Romains, avec un nouveau com-
mentaire sur Vitruve, XIV, 36.
- ROESE (le doct. B.). Le duc Bernard le grand, XIV, 304.
- ROGER (le baron). Recherches philosophiques sur la langue ouolofe, XIV, 249.
- Rois de France. Amours et galanteries des ... , par Saint-Edme, XV, 221.
- ROLLE (P.-N.). Religions de la Grèce, ou Recherches sur l'origine, les attributs et le culte des principales divinités helléniques, XIV, 28.
- ROMANI (J.). Monumens de la Grèce, XVI, 183.
- Rome moderne, par C. Leta-rouilly, XVI, 120.
- ROSENMULLER (E. F. C.). *Zohairi carmen at moaltakah appellatum*, XIV, 11.
- ROST (C.-F.). *Novum lexicon græcum*, XV, 154.
- ROTTERMUND (H. W.). Histoire de la confession des protestans, XIV, 213.
- ROTTIERS (le colonel). Description des monumens de Rhodes, XIV, 187; XV, 262.
- ROULEZ (I. G.). *Observationes in Themistium*, XV, 85.
- ROWBOTHAM (J.). Lectures allemandes, XIV, 21.
- RUBINO (Jos.). *Commentatio inauguralis de tribunitia potestate*, XIV, 67
- RUCCA (J.). Description de l'ancienne Capoue, XVI, 36.
- RUCKERT (F.). Métamorphoses d'Abou Zéid, XV, 80.
- RUPPELL. Vocabulaire des sept langues noubas, XV, 6. — Restes antiques entre Wadi-Halfa et Ghebel-Barca, XV, 31.

S

- SAALFELD (Frédéric). Nouveau recueil de traités, etc., XIV, 157.
- Sacountala. La reconnaissance de ... , XV, 77, 78, 79.
- Sadhu Santoshini*, par Kasinath Terkapanchauana, pub. par Baboo Nand Lal Takur, XVI, 199.
- SADI de Shiraz. Le Jardin des roses, XV, 5.
- St.-Clair sur Epte. *Voy. LICQUET.*
- St-EDME. Amours et galanteries des rois de France, XV, 221.
- St.-Omer. Résumé de l'Histoire de la maison de ville de ... , XV, 223.
- St.-SIMON. *Voy. Mémoires.*
- Sallustii crispī historiarum fragmenta*, XIV, 16.

- Sallustii fragmenta*, J.-T. Krey-
sing, XV, 257.
- Sanskrit. Analyse comparée du ...
avec les langues qui s'y rappor-
tent, par M. Bopp, XIV, 99.
- SANUTO (Marino). Documents rela-
tifs aux journées vénitiennes,
XIV, 297.
- SARTORIUS (G.-F.). Histoire de la
ligue anséatique, XVI, 214.
- SAVIGNY (M. de). De l'enseignem.
du droit en Italie, XV, 316.
- Savoie. Essai sur les anciennes as-
semblées de la ..., par le C^{te}. F.
del Pozzo, XVI, 78.
- Savone. Passages de Tite-Live re-
latifs à ..., par J.-B. Belloro,
XV, 255.
- SCHÖFFER (H.). (*Voy. Mus. Wors-
ley*).
- SCHANNAT (J.-F.). Descript. géog.
de l'Eifel, XV, 308.
- SCHAUMANN (le doct. Ern.). Chres-
tomathie allemande, XIV, 262.
- SCHAYES. Les Gaulois avaient-ils
des villes? XVI, 188.
- SHELLER (Ch.-F.-A.). Chronique
de la ville de Brunswick, XV,
209.
- SCHPELLEN. Ouvrage sans titre
sur les langues, XIV, 107.
- SCHLEGEL (Fréd. de). Philosophie
de la vie, XV, 200.
- SCHLEGEL (J.-C.-F.). Histoire ecclé-
siastique et de la réforme, etc,
XIV, 286.
- SCHLOEZER (Ch.). Revue encyclop.
russe, XV, 322.
- SCHMELLER (J.-A.). Vocabulaire ba-
varois, XIV, 23.
- SCHMELLER. *Heliand*, ou trad. mé-
trique, en saxon, de l'Évangile,
XVI, 21.
- SCHMIDT (J.-J.). Des rapports qui
existent entre les doctrines théo-
sophiques, gnostiques, et les
systèmes religieux de l'Orient,
et particulièrement le bouddhisme,
XIV, 63. — Hist. des
Mongols, XVI, 136.
- SCHMIDT (C.-Ch.-G.). Sur l'ancien
méthémet. Cléomède, XIV, 95.
- SCHMIDT (I.-J.-). Pub. de l'Hist.
des Mongols occident. XV, 296.
- SCHMIDT (M.-N.). *De sacrificiis re-
ligionis Indo-Brahmanicæ*, XVI,
177.
- SCHMITTHENNER (F.). Grammaire
allemande, XVI, 107.
- SCHNEIDER (G.). Vocabulaire de la
langue grecque de ..., par M.
Passow, XIV, 12.
- SCHNITZLER (H.). De la colonisation
de l'ancienne Grèce, XVI, 54.
- SCHNURRER. *Orationum academica-
rum delectus*, XVI, 154.
- Scholiaste. Specimen d'un ... iné-
dit de plusieurs poètes latins,
XV, 165.
- SCHOPEN (L.). Nicephore Grégo-
ras, XVI, 12.
- SCHROEDER (J.-H.). Catalogue des
médaillles cufiques d'Upsal,
XVI, 192.
- SCHOTTKY (J.-M.). Le château de
Karlstein. XVI, 208.
- SCHROETER (Guil.). Charles-Augus-
te, grand-duc de Saxe, XV, 235.
- SCHROETER (le Dr.). Chronique de
Rostock, XV, 307.
- SCHUTZ (C.-G.). *Opuscula philolo-
gica et philosophica*, XVI, 20.
- SCHWENCK (M.). Traduct. allem.
de Catulle, XVI, 104.
- Sculpture. Morceau de ... exhumé
à Avignon, XIV, 195. — ... go-
thique, XVI, 42.
- Sénatus-consulte en l'honneur de
Germanicus, XV, 289.
- SÉNÈQUE et LONGUS. Observations
sur deux passages de, XIV,
17.
- SESTINI (D.) Description des mé-
daillles antiques du Musée Her-
dervariën, XV, 286.
- Severiani sive Seberiani gabalorum
episcopi Emeseusis homiliæ*, par
J.-B. Aucher, XIV, 164.
- SEXTUS FADIUS. *Voy. ARTAUD*.
- SHARON TURNER. Histoire d'Angle-
terre pendant le moyen âge,
XIV, 139.
- SHAKESPEARE. Deux drames de ...
trad. en frison, XV, 171.
- SICARD (F.). Abrégé chronolog. de
l'Histoire militaire des Français,
XV, 61.
- SINNER (De). *Voy. HASE*.
- SKELTON (J.). *Voy. MEYRICK*.
- SKELTON (J.). Gravures représen-
tant d'anciennes armes, XV,
278.
- SKINNER (J.). Antiquités romaines
trouvées dans la ligne de circon-
vallation d'Antonin, XV, 272.

- Slaves. Rapport des Grecs avec les ... , par G. Dankowsky, XV, 120.
- Société anglaise pour la traduction des auteurs orientaux, XIV, 160. — ... de remontrance, par le rév. Adr. Holker, XVI, 143. — Séances de la ... des antiquaires de Lond., XIV, 230. XV, 135, 227, 318. — Académie des sciences de Toulouse, XV, 73. — Académie des inscript. et belles-lettres, 327. — Mémoires de la ... des antiquaires de Normandie, XIV, 118. — Prix proposé par la ... des antiq. de Normandie, XV, 71. — Travaux de la ... du Jura, 318. — ... roy. des sciences et arts de Nancy, 229. — ... roy. de littérat. de Londres, XV, 136. — ... roy. asiatique de Londres, XIV, 240. — ... roy. asiat. de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, XV, 225. — roy. de littérat. de Londres, XIV, 303. — ... et littéraire de Londres, XV, 68. — ... roy. de Göttingue, 70. — ... roy. de littérat. de Londres, 136, 226. — Académie roy. des scienc. de Turin, XIV, 147. — Académ. roy. de Turin, 231. — Académie roy. de Turin, XV, 137. — Académie des scienc. de Turin, XVI, 86. — Académie roy. des sciences de Berlin, concours de 1832, question d'histoire et de philosophie, XV, 228. — Académie des sciences de Bavière, XVI, 227. — Académie des sciences de St.-Pétersbourg, 226. — ... roy. des antiquaires du Nord, XV, 325. — ... asiatique de Calcutta, 134. — ... littéraire de Québec. Actes de la ... 67.
- SOLDAN (Aug.-Fréd.). *De origine, causis et primo tribunorum plebis numero commentatio*, XIV, 66.
- SALOMÉ (J.-A.). Guide pour apprendre seul, etc., XIV, 178.
- SONDRAKARADJA. *Le Mrichhakati*, XVI, 153.
- SPANGENBERG (E.). Nouvelles archives de Hanovre, XV, 125.
- SPIEL (G.-H.-G.). *Voy.* E. SPANGENBERG.
- SPORON. *Synonymie danoise*, XVI, 24.
- Squelettes antiques trouvés auprès de Thionville, XIV, 117.
- STACKELBERG (le baron de). *Vues pittoresques de la Grèce*, XIV, 186.
- STAEUDLIN (le doct. C.-F.). *Voy.* HEMSEN.
- Statue en marbre blanc de Montmorency, seigneur de Courrières, XIV, 46.
- STAUDENMAIER (T.-A.). *Hist. des élections des évêques*, XVI, 201.
- STEGER (Car.-Aug.). *Herodoti historiarum libri*, XV, 7.
- STEIGERTHAL. *Luciani somnium ad privatam*, XVI, 163.
- STÉPHANI (H.). Notices pour servir à une connaissance plus approfondie de la langue allem., XIV, 22. — Grammaire allem., 175.
- STEWART (DUGALD) Remarque sur la théorie du professeur ... au sujet de l'origine de la langue sanscrite, XIV, 1.
- STOEBER (Fr.). 61 grav. de la mythologie des Grecs, XVI, 115.
- STORM. *Voy.* C. HACKER.
- STRAATEN (J. Van). Représentation de morceaux d'architect., etc., XVI, 31.
- Strabon, Plutarque et Athénée (sur quelques passages de), par Ch.-A. Brandis, XV, 250.
- STROMBECK (F.-C. de), trad. des élégies de Propertius, XV, 91.
- STRUVE (doct. C.-L.). *Questionum de dialecto Herodoti*, XVI, 99.
- STUART et REVETT. Antiquités d'Athènes, XV, 173.
- STUARTS. Papiers des ... , XV, 56.
- SUCKAU (W.). *Voy.* HEEREN.
- Stuhlweissenbourg. Sur la ville de ... , XVI, 206.
- SVIGNINE (Paul de). Catalogue de son cabinet, XIV, 148.
- SYBRANDI (N.-S.). *Dissertatio litteraria de Platonis Gorgia*, XV, 10.
- Synonymie danoise, par Sporon et autres, XVI, 24.

T

- TACITI**(C.-C.) *dialogus de oratoribus*, par Ern. Dronke, XIV, 255.—... *de vita agricolæ libellus*; U.-J.-H. Becker, XV, 89.—... *de oratoribus*; F. Osann, XV, 166.
- TACITE**, traduit par Panckoucke, XV, 254.
- TAPPE** (A.-G.). Histoire de Russie, d'après Karamsin, XIV, 71.
- TARAFÀ**. *Voy. VULLERS*.
- TASSO** (Torquato). Remarques sur les vingt-quatre premiers chapitres du Dante, XVI, 26.
- TEELING** (C.-H.). Récit de la révolution d'Irlande, XV, 213.
- TEISSIER**. Essai sur les commencemens de la typographie à Metz, XIV, 309.
- Temple de Lanleff, baptistère du moyen âge, XIV, 45.
- Testament. Fragmens du nouveau ... en chippeways, XV, 27.
- Tew-Kesbury. Notice sur l'abbaye de ..., par Amyot, XIV, 44.
- THAND**. Notice sur un poème historique indien composé par ..., barde du 12^e. siècle, XIV, 5.
- THÉOCHAROPOULOS** Gramm. grecque universelle, XV; 153
- Théologie des anciens grecs, XIV, 27.
- Theopompi Chii fragmenta*; R.-H. Eyssonius-Wichers, XV, 11.
- THIERY** (C.-F.). *Dissertatio de Diogene Babylonio*, XV, 138.
- THÉRY** (A.-F.). Satires de Perse et Sulpicia, XVI, 168.
- THOMS** (P.-P.). Histoire de la Chine, XV, 118.
- THORLACIUS**. Programme sur un fragment antique, XV, 110.
- THUCYDIDIS**. *De ... locis quibusdam*; G.-A. Blume, XV, 158.
- TILLIER** (Ant. de). Histoire de l'état du genre humain en Europe, XIV, 218.
- TIMOUR**. Mémoires de ..., XVI, 53.
- TINGSTADIUS** (F.-A.). Note bibliographique sur les ouvrages du docteur ... , XV, 144.
- TITE-LIVE**. *Voy. SAVONE*.
- TOCCHI**. Notice sur les poids, mesures et monnaies d'Alger, XVI, 193.
- TOD**. Annales et antiquités du Radjasthan, XIV, 60.
- Tombeau**. Dessins du ... égyptien découvert par Belzoni, XIV, 267.— Description du ... de Deverell, par Will. Miles, XIV, 43.
- Tombeaux d'Oupulgutt, par Robert Young, XV, 259.
- TONE** (T.-W.). Ses mémoires publiés par son fils, XV, 315.
- TOPOLSKI** (A.-J.-V. de). *Quid et quantum Germani ad cultum Polonice contulerint*, XVI, 139.
- TORLEO** (L.-A.). Sur le poème du Dante, XV, 172.
- TORRENTE** (don Mariano). Histoire générale de la révolution hispano-américaine, XV, 224.
- Totius latinitatis Lexicon*; Ed. Hertel, XV, 253.
- TOUGNER-LUNDH** (Gr.). Anciens statuts de la ville de Bergen, XIV, 81.
- Toulotte. Histoire philosophique des empereurs, XIV, 284.
- Tours. Notice sur une tête en argent trouvée près de ..., par M. Champoiseau, XIV, 274.
- Traditions du Nord, par C.-C. Rafn; XV, 94.
- Traduction en bengali et hindostini des mémoires de la Société d'agriculture et horticulture de Calcutta, XIV, 8 — ... de l'ouvrage italien de l'abbé Romanelli sur les antiquités de Pompéi, 115.
- Traité de commerce entre Venise et les sultans d'Égypte, traduits par Reinaud, XV, 81.
- Traité. Notice sur trois ... reçus du Népal, par H.-H. Wilson, XIV, 48.
- Trente. Mémoires historiques sur la ville de ..., par le comte St.-V. Barbacovi. XIV, 88.
- Trésor de la Bourgogne, XV, 131.— ... de la langue grecque, de Henry Estienne, dans lequel le texte de l'auteur est conservé intégralement, etc., publié par MM. Hase, de Sinner et Fix, XIV, 13.

30 *Bulletin des sciences historiques.*

- | | |
|--|---|
| <p>Troppau, Origine du duché de ...
par F. Ens, XVI, 67.</p> <p>TROYA (C.). Histoire politique de
l'Italie, XVI, 147.</p> <p>Turenne. Monument du maréchal
de ..., XIV, 124.</p> | <p>TUZZI (V.) <i>Voy. VITRUE.</i>
Typographie. Essai philologique
sur les commencemens de la ...
à Metz, par Teissier, XIV, 309.</p> <p>TZSCHIRNER (H.-Th.). <i>Opuscula
academica</i>, XIV, 261.</p> |
|--|---|

U

- | | |
|---|---|
| <p>Université. Prix décernés par l'...
de Heidelberg, XV, 69.</p> | <p>UPHAM (Édward). Sur le boud-
hisme, XV, 190, 191 et 194.</p> |
|---|---|

V

- | | |
|--|--|
| <p>VALPY (F.-E.-J.). Dictionnaire éty-
mologique de la langue latine,
XIV, 15.</p> <p>Vase étrusque trouvé à Trinoro.
Lettre du doct. D. Maggi, XVI,
131.</p> <p>Vatican (le) décrit par E. Pistolesi,
XVI, 121.</p> <p>VAUGEOIS. Mémoire sur la pierre
couplée de Saint-Sever, XV, 275.</p> <p>VENDEL-HEYL (L.-A.). Cours de
thèmes grecs, XIV, 251.</p> <p><i>Vendidad</i>. Commentaire historique
et critique sur les 1^{er}. et 2^e. chap.
du ..., par A. Holty, XIV, 3. —
... <i>Zend avestæ pars vigesima ad-
huc superstes</i>; Ed. Olshausen,
XV, 2. — ... <i>Zend-avesta</i>; Justus
Olshausen, XVI, 1.</p> <p>VENTURINI (Ch.). Chronique du
19^e. siècle, XVI, 82.</p> <p>VERGANI. <i>Voy. W. FARDELY.</i></p> <p>VERMIGLIOLI (G.). Biographie des
écrivains de Pérouse, XIV, 150.</p> <p>VILLENEUVE-BARGEMONT. (Le vic.
L.-F.) Monumens des grands
maîtres de l'ordre de Saint-Jean
de Jérusalem, XV, 178.</p> <p>VINCENT. Vocabul. français-arabe,
XIV, 246.</p> <p><i>Virgilii maronis opera</i>, cur. N.-V.
Dorph, XVI, 14.</p> <p>VISCONTI (En. Qui.). Œuvres di-
verses, publ. par le doct. J. La-
bus, XVI, 32.</p> | <p>VITRUE. (Architecture de), trad.
en italien, par Quirico Viviani,
XVI, 185.</p> <p>VITRUE POLLION. Dix Livres de ...,
par C. Amati, XVI, 186.</p> <p>Vocabulaire bavarois, etc., par
J. A. Schmeller, XIV, 23. — ...
de la langue grecq. de G. Schnei-
der, par M. Passow, 12. — ...
français-arabe, par Vincent, 246.
— ... italien, XVI, 173. — ...
tiré de sept langues Noubas, par
Rüppell, XV, 6.</p> <p><i>Vocabolario universale italiano</i>, XIV,
265.</p> <p>VOIGT (J.). Histoire de la Prusse,
XIV, 289. — Almanach des sou-
verains allemands, XV, 65.</p> <p>VOIGTÉL (Tr.-Go.). Tableaux gé-
néalogiques, XVI, 204.</p> <p>Voss (J.-H.). Traduction des poé-
sies de Sex.-Aur. Properce, XV,
92. — Les Métamorphoses d'a-
près Ovide, XV, 163.</p> <p>Voyage en Égypte, par M. Cham-
pollion, 3^e. j., 17^e., 18^e. et 19^e.
lettres, XIV, 97; XV, 146. —
.. dans la Grèce, par P.-O.
Broensted, XV, 261; XIV, 116.</p> <p>Voies romaines dans les comitats
de Wieselbourg et de Raab,
XVI, 189.</p> <p>VULLERS. Moallaca de Tarafa avec
le Commentaire de Zouzeni,
XV, 4.</p> |
|--|--|

W

- | | |
|--|---|
| <p>WACHSMUTH (G.). Archéologie hel-
lénique, XVI, 138.</p> | <p>WACHLER (le docteur L.). Précis
de l'Histoire littéraire, XV, 295.</p> |
|--|---|

- | | |
|---|---|
| <p>WACHTER (A) Histoire de la Thuringe et de la Haute-Saxe, XIV, 147.</p> <p>WAGNER (C.-F.-C.). <i>De insignioribus Romanorum sepulchris</i>, XV, 32.</p> <p>WALTER SCOTT. Lettres sur la démonologie, XVI, 61.</p> <p>WARNER (R). Histoire de l'abbaye de Glaston, XV, 55.</p> <p>WEILAND (P). V. LANDRÉ (G.-N).</p> <p>WEITZEL (J.) Considérations sur l'Allemagne, XIV, 135.</p> <p>WESTENRIEDER. Nécrologie de ..., XIV, 152.</p> <p>WERSEBE (A. de) Description des Pagi, XV, 309.</p> <p>WESTREENEN DE TIELLAND (le baron). Recherches sur la langue des Pays-Bas, XV, 258.</p> | <p>WILKEN (Fréd.). Histoire de la bibliothèque de Berlin, XIV, 235.</p> <p>WILLMANN (F.-H) et WOLFII (F.-A.). <i>Platonis apologia Socratis</i>. XV, 8</p> <p>WILSON (H.-H.). Notice sur trois traités reçus du Népal, XIV, 48.</p> <p>WINDSMA (R.). Corbeille de fleurs frisonne, XV, 170.</p> <p>WISSAWA (Aug.). <i>Lectiones Tacitinae</i>, XV, 168.</p> <p>WOLFII (F.-A.). V. WILLMANN.</p> <p>WOOLNOTH (W.) V. BRAYLEY (E.-W.-Junior.).</p> <p>WYTTENBACHII (D.) <i>Epistolæ</i>, ed. G.-L. Mahne, XV, 231. — <i>Epistolarum selectarum fasciculus primus</i>, ed. G. L. Mahne, XVI, 84.</p> |
|---|---|

X

- | | |
|---|---|
| <p>XÉNOPHON. Anabase de ..., XVI, 10, 11.</p> | <p><i>Xenophontis memorabilia</i>, G. - A. Herbst, XV, 159.</p> |
|---|---|

Y

- | | |
|--|--|
| <p>Yu-Kiao-Li publié par M. Levasseur, XVI, 157.</p> | <p>YOUNG (Rob.). Notice sur les anciens tombeaux d'Oupulgutt! XV, 259.</p> |
|--|--|

Z

- | | |
|--|--|
| <p>ZANNONI. Notice sur des momies romaines découvertes à Fiésole, XVI, 191</p> <p>ZAUPEL. Traduction en prose de l'Iliade, XVI, 8.</p> | <p><i>Zohairi carmen al moallakah appellatum</i>, par Rosenmuller, XIV, 11.</p> <p>ZOROASTRE. Fragmens relatifs à la religion de ..., XVI, 51.</p> |
|--|--|

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

